Le Théâtre des Mystères à Rouen (XV e – XVIe siècles)

Tatiana Jouenne

▶ **To cite this version:**

Tatiana Jouenne. Le Théâtre des Mystères à Rouen (XV e – XVIe siècles). Sciences de l'Homme et Société. Université de Rouen-Normandie, 2016. Français. NNT : . tel-03381432

HAL Id: tel-03381432
https://hal.science/tel-03381432

Submitted on 16 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Remerciements

Cette thèse constitue une riche expérience qui ne peut s’achever sans remercier les personnes qui m’ont encadrée, aidée et soutenue ces dernières années. Pourtant il existe une difficulté, celle de n’oublier personne. C’est pourquoi je tiens à remercier par avance ceux dont le nom n’apparaît pas dans cette page.

Tout d'abord, je souhaiterais exprimer ma profonde gratitude à ma directrice de thèse, madame Élisabeth Lalou. Je la remercie chaleureusement pour ses conseils avisés, ses nombreux encouragements et sa disponibilité, mais aussi pour ses relectures minutieuses. Enfin, j’ai été extrêmement sensible à ses qualités humaines tout au long de ce travail doctoral.

Ce travail n’aurait pu être mené à bien sans la disponibilité et l’accueil du personnel des archives départementales de Seine-Maritime et de la Bibliothèque Municipale de Rouen.

Je souhaiterais également remercier ma famille et mes amis qui m'ont permis de ne jamais dévier de mon objectif. Un grand merci à Aurélien mais aussi à mon petit Martial pour avoir été bien patient ces dernières semaines.

Table des matières

ABRÉVIATIONS....9

INTRODUCTION....11

UNE NOUVELLE CULTURE CITADINE....34

Introduction....34

I. Aux origines du théâtre rouennais....40

A. Les richesses de la Normandie....41

1. Une période de crises....41

2. Une Normandie en pleine expansion....47

3. Un pouvoir religieux bien implanté....51

B. Les origines du théâtre rouennais : Les drames liturgiques....56

1. Le jeu des pèlerins d'Emmaüs....58

2. Le jeu des Rois....60

3. La fête de l'Âne....61

C. Le XIV^{e} siècle : le début du théâtre rouennais....63

1. Les Miracles....63

2. La naissance du théâtre profane....66

II. Le théâtre à Rouen sous l'occupation anglaise....67

A. Une situation figée ?....71

1. Les causes de cet apparent vide....72

2. L'entrée d'Henri VI (29 juillet 1430)....76

B. Les sermons et les processions....90

C. La « renaissance » du théâtre rouennais.....97

III. 1450-1550 : l'essor culturel rouennais.....110

A. Une ville en pleine renaissance.....111

B. Un essor littéraire.....119

1. Le Puy de Rouen et la poésie palinodique.....120

2. Guillaume Tasserie et le Triomphe des Normands.....128

C. 1450-1550 : l'essor du théâtre rouennais.....133

Conclusion.....173

LE THÉÂTRE DANS LA VILLE.....186

Introduction.....187

I. La mise en scène à Rouen (XV^{e} et XVI^{e} siècles).....191

A. Le vocabulaire « théâtral » utilisé dans les archives.....192

B. L'espace scénique rouennais.....202

C. Le décor des mises en scènes rouennaises.....214

1. Le décor rouennais.....218

2. Les machineries.....222

3. Les objets utilisés pour le jeu.....227

II. Les lieux de représentation à Rouen.....233

A. Les places publiques : un lieu privilégié.....239

1. La Place du Marché-aux-Veaux.....241

2. La Place du Neuf-Marché.....247

3. La place du Vieux-Marché.....252

B. Les Cimetières.....254

1. L’aître Notre-Dame.....258

2. Le cimetière des Jacobins.....262

3. Le cimetière saint Patrice.....265
C. Les églises, lieux de mise en scène.....270
III. Le mystère de saint Romain.....276
A. La légende de saint Romain.....277
1. Saint Romain.....280
2. Une légende fréquente.....285
3. Origine de la légende de la gargouille et du privilège.....294
B. Les représentations iconographiques rouennaises de saint Romain..300
1. Les vitraux de la cathédrale.....300
2. Un culte laïc.....304
C. Le mystère de saint Romain.....311
1. La confrérie de saint Romain.....312
2. Les préparatifs du mystère.....314
3. Le jeu du mystère.....327
4. Le financement du mystère.....331
5. Le texte du mystère.....333
Conclusion.....339

UN THÉÂTRE À L'IMAGE DE LA SOCIÉTÉ ROUENNAISE ?.....343
Introduction.....344
I. Les occasions de représentations.....346
A. Le calendrier liturgique rouennais.....346
B. Les fêtes liturgiques, prétextes aux jeux.....355
1. Les « tableaux vivants ».....357
2. Le « mistere » du Saint-Esprit.....360
C. Les entrées royales à Rouen à la fin du Moyen-Âge.....368

1. Les entrées royales rouennaises entre 1430 et 1550.....371

2. L'entrée de Charles VIII (14 avril 1485).....376

II. Le théâtre en Normandie au Moyen-Âge : état des lieux et comparatif...379

A. Le théâtre dans les grandes villes normandes.....380

1. Alençon.....380

2. Caen.....387

3. Cherbourg.....392

4. Dieppe.....394

5. Les autres villes normandes.....396

B. Les principales caractéristiques du théâtre normand.....400

1. Un théâtre citadin mais aussi rural.....401

2. Les sujets des mystères.....405

III. Les « entrepreneurs » de théâtre.....407

A. Le rôle prépondérant de l'archevêché.....408

1. Un rôle de censeur.....409

2. Une position ambiguë.....418

B. Le rôle des confréries dans l'organisation des mystères.....424

1. Les confréries de charité organisatrices de mystères.....426

2. Les confréries joyeuses.....435

C. Le rôle de la cité.....439

1. Le rôle de la ville dans l'organisation des mystères.....440

2. Le rôle de la cité dans l'organisation des entrées royales.....451

Conclusion.....457

CONCLUSION.....462

SOURCES.....475

BIBLIOGRAPHIE.....493

ABRÉVIATIONS

ADSM	Archives départementales de la Seine-Maritime
AMR	Archives municipales de Rouen
Arch. Nat	Archives Nationales
BMR	Bibliothèque municipale de Rouen
BNF	Bibliothèque nationale de France
Bull.	Bulletin
coll.	collection
dir.	direction
éd.	édition
f°	folio
imp./impr	imprimerie
intr.	introduction
ms.	manuscrit
n°	numéro
op. cit.	ouvrage cité (*opere citato*)
p.	page
publ.	publié
réimpr.	réimprimé
t.	tome
vol.	volume

INTRODUCTION

En 1534, Pierre Grognet[1] écrivait dans un ouvrage en vers consacré à Rouen :

« Les gens de Rouen sont honnêtes
Grands entrepreneurs d'édifices
De théâtres et d'artifices
Ès entrées des grands seigneurs
Roi prélats et autres greigneurs
Par quoi on lui donne grand gloire
Par cela digne de mémoire[2]. »

Cette citation d'un contemporain nous indique qu'à Rouen les pratiques de spectacles sont fréquentes et connaissent un certain succès. En fait, une tradition de spectacles ou de représentations que l'on peut assimiler à du théâtre existait déjà à Rouen à la fin de l'antiquité. Nous savons qu'un amphithéâtre antique s'élevait dans une zone comprise entre la rue Jeanne

1 Pierre Grognet ou Grosnet était un ecclésiastique et poète français (1460-1540 environ). Il est l'auteur de nombreux recueils tels que *Les Mots dorés de Caton en français et en latin,* qui est son premier ouvrage, qui fut rédigé en 1530 et qui s'avère être une traduction des distiques attribués à Caton ; il est aussi l'auteur des *autorités, sentences et singuliers enseignements du grand Sénèque,* en 1533. Il a en outre aussi rédigé de nombreuses autres œuvres en vers telles que *Louange et description de plusieurs bonnes villes et cités du noble royaume de France (1534), Manuel des vertus intellectuelles et morales (1534), Recollection des merveilleuses choses et nouvelles advenues au noble royaume de France en nostre temps depuis l'an de grâce 1480. Haud inutile libidinis sive luxuriæ dehortamentum* (*Pour combattre le désir ou luxure*) en 1536. À propos de Pierre Grognet, voir Ternaux Jean-Claude, « "Fugite fornicationem !" *Pierre Grosnet, Juvénal et Ovide », Revue d'études culturelles, n° 1, printemps 2005, p. 235-243.* Stengel Kilien, *Poètes du vin, poètes divins*, préface de Jean-Robert Pitte, Paris, collection Écriture, Éditions de l'Archipel, 201

2 Grognet Pierre, *Description et louenge des excellences de la noble cite de Rouen capitalle de toute Normandie, en vers françois*, d'après un imprimé de 1534 [Le second volume des Motz dorez du grand et saige Cathon, lesquels sont en latin et en françoys, avecques aucuns bons et très utiles adaiges, authoritez et dictz moraulx des saiges, proffitables à ung chascun [...], Paris, Denys Janot pour Jehan Longis et Pierre Sergent, 1533], in *Les Éloges de la ville de Rouen en vers latins et français,* par Antoine de Lamare de Chesnevarin, Pierre de Lamare de Durescu, son fils et Pierre Grognet, publiés d'après des imprimés du XVI^e^ et du XVII^e^ siècles avec une introduction par Édouard Frère, Rouen, H. Boissel, Société des bibliophiles normands, 1872, p.6.

d'Arc et l'actuelle rue du Donjon[3]. Bernard Gauthiez évoque aussi dans l*es Annales de Normandie* l'existence d'un théâtre localisé au coin de la rue de la Chaîne et de la rue Saint-Amand[4]. Durant le haut Moyen-Âge, le théâtre à l'antique disparaît ; cependant, une tradition de jeux et de divertissements perdure, à l'exemple du cycle des douze jours, compris entre Noël et l'Épiphanie, défini en 567 par le concile de Tours[5].

Les premiers drames liturgiques font leur apparition au cours du X^e^ siècle[6]. Joués dans l'église même, ce sont des moments privilégiés de la liturgie. Le premier dont on ait connaissance est une *Visitatio ad Sepulchrum*[7] ; il est mentionné dans un livre liturgique anglais écrit par saint Ethelwold[8], évêque de Winchester, et saint Dunstan[9], archevêque de Canterbury. Au cours

3 Cet amphithéâtre aurait été construit à la fin du II^e^ siècle puis abandonné au cours du IV^e^ siècle. En 1204, lorsque Philippe Auguste s'empare de la ville, l'amphithéâtre est encore partiellement en élévation. Son recouvrement par le château Bouvreuil provoque petit-à-petit son oubli dans la mémoire des rouennais. L'emprise de l'amphithéâtre a été réutilisée pour soutenir au nord-est l'enceinte du château et au sud-ouest sa basse-cour. Voir Périaux Nicétas, *Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen, de ses monuments, de ses institutions, de ses personnages célèbres jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle*, Rouen, Lanctin et Métérie, 1874. Voir Mollat Michel (dir.), *Histoire de Rouen*, Privat, 1979, p. 19. Pitte Dominique, Gauthiez Bernard, *Le Château de Philippe Auguste. Nouvelles recherches,* Rouen : Tour Jeanne d'Arc, 1987.

4 Gauthiez Bernard, « Le théâtre gallo-romain de Rouen », *Annales de Normandie*, 32^e^ année, n°4, 1982. p. 343-346.

5 Heers Jacques, *Fêtes des fous et carnavals*, Paris, Hachette / Pluriel, 1997. Sergent Bernard, « Histoire ancienne des Douze Jours », *Bulletin de la Société de Mythologie Française*, n° 196 (3ème trimestre 1999).

6 Young Karl, *Drama of the Medieval Church*, Oxford, Clarendon Press, 1933.

7 Visite des Saintes Femmes au tombeau. Voir Mazouer Charles, *Le théâtre français au Moyen-Age*, Sedes, Paris, 1998, p. 25.

8 Ethelwold de Winchester fut évêque de Winchester de 963 jusqu'à sa mort, en 984. Il a joué un grand rôle dans l'évolution de la vie monastique bénédictine en Angleterre. Il fonda plusieurs monastères et remplaça le clergé séculier de sa cathédrale par des moines. Wulfstan de Winchester, *Life of St. Æthelwold*, Oxford University Press, 1991. Yorke Barbara, « Æthelwold », *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford University Press, 2004. Barrow Julia, « The Ideology of the Tenth-Century English Benedictine 'Reform' », *Challenging the Boundaries of Medieval History: The Legacy of Timothy Reuter*, Brepols, 2009.

9 Dunstan de Canterbury, archevêque de 959 à 988, fut un des principaux réformateurs ecclésiastiques d'Angleterre. Il est aussi le héros d'une légende : simple maréchal ferrant, Dunstan, sur le point de devenir archevêque, reçut un jour la visite d'un homme qui souhaitait se faire fixer des fers à cheval sous ses pieds fourchus. Dunstan comprit alors que son client n'était autre que le diable lui-même. Dunstan lui expliqua alors que pour le ferrer, il allait devoir l'attacher au mur. L'opération fut si douloureuse que le

des XII^e et XIII^e siècles, ces jeux liturgiques évoluent et prennent de plus en plus d'importance ; une grande part de la sensibilité religieuse s'exprime par leur intermédiaire. Ponctuant les temps forts de l'année liturgique, ces drames pouvaient aussi bien être joués dans un contexte monastique que cathédral. Ils étaient en général joués devant le chapitre, mais il est possible que certains furent joués devant un public plus large.

Au Moyen-Âge, en Normandie et notamment à Rouen, des pratiques théâtrales sont attestées dès le XII^e siècle. À Rouen, le jeu liturgique des Pèlerins d'Emmaüs était joué dans la cathédrale Notre-Dame durant les premiers jours de l'octave de Pâques aux vêpres du lundi[10]. Ces drames étaient joués en marge de la liturgie, comme une illustration ou un complément. Les historiens du théâtre s'accordent à admettre une origine normande pour ce drame liturgique, et même rouennaise selon la thèse de Walther Lipphardt[11]. Nous pouvons considérer que c'est le début du « théâtre » rouennais. Nous verrons que ce type de jeux liturgiques, bien que régulièrement remis en question par les autorités ecclésiastiques, évolue progressivement. Gustave Cohen distingue les drames liturgiques et les drames semi liturgiques, qui sont

---

diable implora sa pitié. Dunstan ne lui rendit sa liberté qu'après lui avoir fait jurer de ne jamais pénétrer dans une maison dont la porte d'entrée est surmontée d'un fer à cheval. Ce serait depuis ce jour que les chrétiens mettent au-dessus de leurs portes un fer à cheval. *Reliquiae Dunstanianae*, ed. W. Stubbs, *Memorials of St Dunstan, Archbishop of Canterbury*. Rolls Series. London, 1874, p. 354-439. Osbern of Canterbury, *Vita sancti Dunstani* and *Liber Miraculorum Sancti Dunstani*, ed. W. Stubbs, *Memorials of St Dunstan, Archbishop of Canterbury,* Rolls Series, London, 1874, p. 69-161. Ramsay Nigel, *St Dunstan : his Life, Times, and Cult*, Woodbridge, Suffolk, UK; Rochester, NY: Boydell Press, 1992.

10 Bonnotte Claire, « Le thème des Pèlerins d'Emmaüs dans les drames et les mystères médiévaux », http://sitm2007.vjf.cnrs.fr/pdf/s10-bonnotte.pdf [consulté le 5 juillet 2016]. Bonnotte Claire, *Le thème iconographique de l'apparition du Christ à Emmaüs au regard des évolutions spirituelles, liturgiques et culturelles de l'Occident : (XI^e-XVI^e siècles),* thèse d'histoire de l'art sous la direction de Jean-Pierre Caillet, Université de Paris X, 2013.

11 Lipphardt Walther, « Liturgische Dramen des Mittelalters », *Die Musik in Geschichte und Gegenwart. Allgemeine Enzyklopädie der Musik, v*ol. 8, Kassel-Basel-London-New York 1960. Young Karl, *the Drama of the Mediaeval Church, op. cit.*.

davantage des œuvres de transition[12]. Peu à peu, le phénomène s'amplifie, puis abandonne l'espace de l'église pour investir l'espace urbain[13], peut-être par manque de place, les places et les cimetières se prêtant davantage aux mises en scène plus importantes. Ainsi, ce n'est pas la sacralité des cathédrales et des églises qui pousse les mystères hors des lieux de culte, mais plutôt le fait que ces lieux étaient dorénavant devenus inadaptés à la mise en scène, ainsi qu'au nombreux public attiré par ces représentations. En conséquence, à Rouen, les représentations investissent désormais le parvis de la cathédrale, les grandes places telles que la place du Vieux-Marché, la place du Marché-aux-Veaux ou celle du Neuf-Marché, voire même les cimetières.

L'apogée du théâtre médiéval rouennais se situe au XV^{e} siècle. Les réjouissances urbaines semblent à cette époque avoir beaucoup d'importance dans la vie des habitants, peut être leurs servent-elles, plus qu'à s'instruire, à oublier un temps les tracas de la vie quotidienne. De nombreuses fêtes liturgiques et de saints scandent le calendrier et sont autant de prétextes à ces réjouissances. C'est ainsi que dès le début du XV^{e} siècle et jusqu'au milieu du XVI^{e} siècle, des mystères sont régulièrement joués à Rouen mais aussi dans les autres grandes villes normandes. Louis Petit de Julleville, dans son *Histoire du Théâtre en France*[14], a établi une liste de trois-cent mystères joués en France entre 1290 et 1603. En ce qui concerne Rouen, il en recense quinze, dont certains ont été joués à plusieurs reprises, ce qui est le cas du Mystère de la

12 « Beaucoup de drames liturgiques sont déjà si profanes dans leur sujet et dans leur traitement de celui-ci qu'ils méritent à peine l'épithète de liturgique », Cohen Gustave, *Anthologie du Drame Liturgique en France au Moyen-Âge*, Paris, éditions du Cerf, 1955, p. 260.

13 Koopmans Jelle, « Le théâtre dans l'église : mythes et réalités », *Le Théâtre de l'Église (XII^{e} -XVI^{e} siècles)*, Paris, Lamop, 2011. Édition en ligne http://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/Koopmans.pdf [consulté le 5 juillet 2016].

14 Petit de Julleville Louis, *Histoire du Théâtre en France, Les Mystères*, Paris, 1880.

Passion[15]. Les entrées royales sont à cette époque aussi l'occasion de nombreuses représentations, et tout particulièrement de scènes mimées, dont on a conservé les relations, qui sont une source essentielle pour la connaissance du théâtre rouennais. En parallèle au théâtre dit « sérieux », le théâtre de la farce n'est pas en reste. Le genre profane est effectivement présent dans la ville dès la fin du XV^e^ siècle et semble bien actif durant tout le siècle suivant. La confrérie des Conards arpente la ville lors des fêtes du Carnaval et des fêtes de Pâques, et met en scène des œuvres du registre comique qui se calquent sur l'actualité urbaine[16]. Les débuts sont malgré tout difficiles : l'archevêché semble hermétique au genre profane et surveille de très près ce qui se joue. Le chapitre interdit régulièrement des jeux et prononce des punitions qui peuvent être sévères à l'encontre des contrevenants. En parallèle, la poésie palinodique est très active et plusieurs concours sont créés. En 1486, Pierre Daré, lieutenant-général du bailliage de Rouen et « Prince » de la confrérie cette même année, érige la confrérie en académie ; il crée des prix pour récompenser les meilleures pièces de poésie écrites en l'honneur de la Vierge Marie[17]. Il m'a paru important d'aborder le sujet de la poésie palinodique en raison de ses liens évidents avec le théâtre rouennais. Effectivement, il semble y avoir à Rouen un réseau de poètes et d'écrivains qui ont joué un rôle

15 Voici les mystères recensés par Petit de Julleville dans son *Histoire du théâtre* : la Passion de 1445 (page 17), la Nativité de 1451 (page 21), la Passion de 1452 (page 23), le mystère de Sainte Catherine en 1454 (page 24), le mystère de l''Incarnation en 1474 (page 36), le mystère de saint Romain en 1476 (page 39), le mystère de la Passion en 1492 (page 62), le mystère de la Passion en 1498 (page 76), le mystère de la Passion en 1502 (page 85), le mystère de la Passion en 1520 (page 110), la Vie de Judas en 1530 (page 117), le mystère de la Passion en 1543 (page 141), le mystère de la Passion en 1550 (page 157), et la Vie de Job en 1556 (page 159).

16 Floquet Amable, *« Histoire des Conards de Rouen », Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1839-1840, p. 105-123. Corvisier André, « Une société ludique au XVI^e^ siècle: l'Abbaye des Conards de Rouen », *Annales de Normandie*, 27^e^ année, n°2, 1977, p. 179-193. Rousse Michel, « Les Conards de Rouen », *Cornes et plumes dans la littérature médiévale : attributs, signes et emblèmes,* sous la direction de Fabienne Pomel, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 27-42.

17 Hüe Denis, *La Poésie palinodique à Rouen, 1486-1550*, Paris, Champion, 2002.

fondamental aussi bien dans les concours de poésie que dans la mise en scène. Nous retrouvons ainsi régulièrement les même noms pour l'organisation de mystères ou parmi les poètes primés aux Palinods. Je pense notamment à Guillaume Tasserie, grand « entrepreneur de fêtes publiques »[18], organisateur du mystère de la Passion de 1491 mais aussi auteur du *Triomphe des Normands*[19] *,* qui fut joué à l'académie des Palinods. Je songe aussi à Robert Pinel, spécialisé dans l'organisation d'entrées royales, qui organisa l'entrée de Charles VIII le 14 avril 1485[20] mais aussi précédemment celle de Charlotte de Savoie, femme de Louis XI[21] ; il ne faut pas oublier Jacques Le Lieur, notable, mécène et poète palinodique, élu plusieurs fois prince du Puy, mais aussi auteur du célèbre *Livre des Fontaines* daté de 1525.

Avant de poser la problématique du sujet, il est nécessaire de revenir sur les travaux publiés au cours du temps autour de cette question[22]. Effectivement, une recherche sur le théâtre rouennais ne peut être entreprise sans une relecture attentive des historiens du théâtre tels que Louis Petit de Julleville ou Édouard-Hippolyte Gosselin. Le théâtre médiéval en général – et donc le

18 Gosselin Édouard Hippolyte, *Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen avant Pierre Corneille*, Rouen, 1868, p. 27-31.

19 *Le triomphe des Normands de Guillaume Tasserie*, par M. Pierre Le Verdier, impr. de E. Cagniard (Rouen), 1891.

20 Beaurepaire Charles (de), *Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485 : reproduction fac-similé d'un imprimé du temps, avec introduction et annexes*, Rouen, Léon Gy, 1902.

21 Charlotte de Savoie était entrée à Rouen en 1467 mais il est probable qu'il s'agisse ici de celle de janvier 1476. Voir Gosselin Édouard Hippolyte, *Recherches sur les origines ...*, *op. cit.*, p. 27. Il est intéressant de préciser qu'en 1467, suite à son passage à Rouen, Charlotte de Savoie se rend à Paris où elle est reçue par le Parlement en Corps, l'évêque de Paris, et le Corps de ville. Elle est alors accueillie par des chants d'enfants, puis elle put admirer des spectacles « avec moult beaux personnages ». Voir : Heers Jacques, *Louis XI*, Paris, Perrin, 2003, p. 83-84. Dreux du Radier Jean-François, *Mémoires historiques, critiques, et anecdotes de France*, Volume 2, Chez Neaulme, Libraire, 1765. Consultable sur Google Books : https://play.google.com/store/books/details?id=NXAzAQAAMAAJ&rdid=book-NXAzAQAAMAAJ&rdot=1.

22 À ce sujet, voir le volume d'articles qui se penche sur l'historiographie de l'histoire littéraire du Moyen Âge : *Les Pères du théâtre médiéval. Examen critique de la constitution d'un savoir académique*, éd. Marie Bouhaïk-Gironès, Véronique Dominguez et Jelle Koopmans, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

théâtre rouennais – attire assez tôt les érudits. En effet, dès la fin du XVII[e] siècle, des collectionneurs recueillent, publient et font de ce fait connaître certaines pièces médiévales et tout particulièrement des mystères. Par la suite, au XVIII[e] siècle, des personnalités telles que le duc de la Vallière[23] enrichissent la connaissance de la littérature médiévale et du théâtre. Né le 11 décembre 1713, Louis-César de la Baume le Blanc, duc de la Vallière, est connu comme étant un des plus grands collectionneurs de livres de son temps. Il a passé une grande partie de sa vie à rassembler une riche collection d'ouvrages, achetant aussi bien en France qu'à l'étranger, allant même parfois jusqu'à acheter des bibliothèques entières. Dans le catalogue de sa bibliothèque, nous trouvons un certain nombre d'ouvrages médiévaux, comme l'imprimé du *Mystère de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, joué par personnages l'an 1474*[24], à Rouen mais aussi le recueil dit « de La Vallière », un recueil de farces, moralités et sermons joyeux, qui, comme nous le verrons a été récemment identifié comme rouennais par Denis Hüe.

Les frères Parfaict[25], premiers historiens du théâtre, développent au XVIII[e] siècle la théorie de la scène à étages, théorie qui perdure jusqu'au milieu du XIX[e] siècle mais qui est aujourd'hui oubliée. Par la suite, au début du XIX[e]

---

23 Connu comme étant un des plus grands bibliophiles français, le duc de la Vallière est né le 9 octobre 1708 et mort le 16 novembre 1780. Coq Dominique, « Le parangon du bibliophile français : le duc de La Vallière et sa collection », *Histoire des bibliothèques françaises*, Claude Jolly (dir.), Paris, Promodis, Cercle de la Librairie, 1988. *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIII[e] siècle*, nouvelle édition revue et mise à jour sous la direction de François Moureau et Georges Grente, Paris, Fayard, 1995.

24 *L'incarnation et Nativite de Nostre Saulveur et Redempteur Jesus Christ. Ensuit lincarnation et nativite de nostre saulveur et redempteur iesuchrist. Laquelle fut monstree par personnaiges ainsi que cy apres est escripte Lan mil. CCCC. lxxiiii, les festes de noel en la ville et cite de Rouen,* imprimé à Paris ou Rouen par Baptiste Bourguet, 1495. Voir l'édition de Pierre Le Verdier : *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Notre Seigneur Jésus Christ*, représenté à Rouen en 1474, publié par Pierre le Verdier, Rouen, 1886. 2 Volumes.

25 *Les Pères du théâtre médiéval. Examen critique de la constitution d'un savoir académique*, éd. Marie Bouhaïk-Gironès, Véronique Dominguez et Jelle Koopmans,Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010. Parfaict Claude et Parfaict François, *Histoire générale du Théâtre français depuis son origine jusqu'à présent, 1734-1749*, 15 volumes.

siècle, l'abbé Gervais De La Rue[26], ecclésiastique mais aussi historien, se spécialise dans la littérature normande et anglo-normande. En 1815, il rédige un *Mémoire sur les Bardes armoricains*[27], précurseur d'un ouvrage plus considérable qui parait en 1834 en trois volumes, *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands*[28]. Dans cet ouvrage, il tente de relier la Normandie et la Bretagne et émet l'hypothèse que les trouvères n'ont fait que prolonger en langue française la tradition orale des bardes armoricains de langue celtique. Il aborde aussi dans ce livre le théâtre normand et le théâtre rouennais de la fin du Moyen-Âge ; cependant, comme beaucoup d'auteurs du XIX^e^ siècle, il a tendance à ne pas livrer ses sources et à tirer des conclusions prématurées. Ses études vont toutefois servir longtemps de référence aux historiens du théâtre, notamment à Gosselin qui le cite régulièrement dans son *Histoire du théâtre rouennais avant Pierre Corneille,* mais aussi à Petit de Julleville.

C'est à partir des années 1860, que les érudits se penchent davantage sur l'histoire du théâtre médiéval. Les auteurs dépouillent les archives, recueillent, relisent les textes et les classent. Ces études, qui sont encore de nos jours des références, restent toutefois assez conventionnelles. Les érudits de l'époque ont une vision assez simple du théâtre : ils séparent le théâtre médiéval en deux parties distinctes, le théâtre religieux et le théâtre comique ou profane[29], tout en ayant une nette préférence pour le théâtre religieux. En ce qui

26 Né le 7 septembre 1751 à Caen où il est mort le 24 septembre 1835, ordonné prêtre en 1775, l'abbé Gervais de la Rue est un historien, spécialiste de la littérature normande et anglo-normande. Tolmer Léon, « Une Belle Figure sacerdotale : l'abbé Gervais de La Rue, historien normand (1751-1835) » dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, Bigot, Caen, 1938, t. 45, p. 5 - 40.

27 De la Rue Gervais, *Mémoire sur les Bardes armoricains*, Caen, 1815.

28 De la Rue Gervais, *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands,* Caen, 1834. Trois volumes.

29 On distingue depuis la fin du XIX^e^ siècle un théâtre religieux (mystères, drames, miracles) et un théâtre profane (monologues, sotties, moralités, farces) que l'on oppose traditionnellement. Les mots « comique » ou « comédie » ne sont pas utilisés à cette

concerne Rouen, Édouard Hippolyte Gosselin[30], dans ses *Recherches sur les origines et l'histoire du Théâtre de Rouen à l'époque de Pierre Corneille,* tente d'analyser l'origine du théâtre en Normandie. En réalité, il « invente » une sorte de mythologie du théâtre normand. Selon lui, à l'origine, il existait trois genres de poètes : les bardes, les trouvères et les jongleurs. Les jongleurs, qu'il qualifie de « trouvères dégénérés »[31], seraient les seuls dont les œuvres aient eu une réelle influence sur le théâtre. Toujours selon Gosselin, en tentant de se donner une bonne image auprès de l'église, les jongleurs abandonnèrent les contes, les chansons de gestes et toutes les pièces méprisées et les remplacèrent par un nouveau genre, les miracles et les mystères. Malgré ses erreurs et ses approximations, cet auteur reste une excellente source pour l'histoire du théâtre rouennais. Gosselin est resté pendant longtemps l'étude de référence sur le théâtre rouennais, que les autres historiens comme Louis Petit de Julleville ou Raymond Lebègue plus tard ont abondamment commentée sans s'attaquer réellement à ses affirmations. Toutefois, comme en ce qui concerne les œuvres de l'abbé De La Rue, il faut se montrer prudents car il a tendance à délivrer des suppositions hâtives et des interprétations hasardeuses, et bien souvent il ne cite pas réellement ses sources.

À la même époque paraissent les études d'Amable Floquet. Bibliothécaire et archiviste paléographe, spécialiste de la Normandie, il fait partie de la première promotion de l'École des Chartes en 1821. On lui doit

époque. Aubailly Jean-Claude, *Le Théâtre médiéval profane et comique,* Paris, Larousse, 1975. Aubailly Jean-Claude, *Le monologue, le dialogue et la sottie. Essai sur quelques genres dramatiques de la fin du Moyen Âge et du début du XVIe siècle*, Paris, Honoré Champion, 1976.

30 Historien et greffier-archiviste du Palais de justice de Rouen, il fut chargé de la mise en ordre des archives du Palais de Justice. Il a publié de nombreuses notices et ouvrages historiques, tout particulièrement dans le précis de l'Académie de Rouen. Voir Loth (Mgr l'Abbé), « Notice nécrologique sur M. Gosselin », *Précis de l'Académie, 1876-1877*, p. 438-442. Gosselin Édouard Hippolyte, *Recherches sur les origines et l'histoire du Théâtre de Rouen à l'époque de Pierre Corneille,* Rouen, 1868.

31 Page 3.

plusieurs travaux sur la Normandie et notamment une *Histoire du privilège de saint Romain,* dans laquelle il étudie le privilège de saint Romain en reprenant les sources sur le sujet[32]. Cet ouvrage est très intéressant pour l'étude du mystère de saint Romain, même si nous pouvons y relever quelques inexactitudes. Floquet a lu les sources et tenté une brève étude du mystère[33] mais il n'a pas été au fond de son analyse et comme nous le verrons, commet quelques erreurs et en reste à des approximations.

Louis Petit de Julleville est le grand auteur sur le théâtre médiéval de la fin du XIX^{e} siècle. Professeur de littérature française du Moyen-Âge et d'histoire de la langue française à l'université de Paris, il a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire du théâtre[34], qui sont le résultat d'un travail méthodique de classement. Comme Gosselin, ses ouvrages restent des références encore actuellement. Son *Histoire du théâtre en France, les mystères* est un ouvrage fondamental, constitué de deux tomes : le premier contient une histoire générale des mystères et le second renferme l'histoire des représentations, un catalogue des mystères, la liste des ouvrages à consulter et un glossaire. Cette recherche constitue une excellente base de travail pour l'étude du théâtre rouennais ; il a été une de mes principales sources au tout début de mes recherches. Toutefois cette étude reste insuffisante et comporte certaines lacunes ; certains mystères dont nous trouvons la trace dans les archives

---

32 Floquet Amable, *Histoire du privilège de saint Romain*, 2 tomes, Rouen, 1833. Floquet est aussi l'auteur d'une histoire du parlement de Normandie pour laquelle il eut le grand Prix Gobert en 1842. Floquet Amable, *Histoire du Parlement de Normandie*, Rouen, 1840-1843, 7 volumes.

33 Il consacre seulement deux demi-pages au mystère. Voir Floquet Amable, *Histoire du privilège …*, *op. cit.*, tome 2, p. 553-554.

34 Petit de Julleville Louis, *Histoire du théâtre en France*, comprenant « Les Mystères », 2 volumes, 1880. *Les Comédiens en France au Moyen Âge*, 1885. *La Comédie et les mœurs en France au Moyen Âge*, 1886. *Répertoire du théâtre comique en France au Moyen Âge*, 1886. *Le Théâtre en France, histoire de la littérature dramatique depuis ses origines jusqu'à nos jours*, 1889. *Histoire de la langue et de la littérature française* (dir.), 8 volumes, 1896-1900.

rouennaises n'y sont pas recensés, et certains inventoriés demeurent introuvables. En outre, pour ses recherches sur le théâtre rouennais, il s'est beaucoup fondé sur l'œuvre de Gosselin, reprenant ainsi certaines erreurs. Il n'en reste pas moins que ses ouvrages restent une référence pour le travail considérable qu'il a effectué et pour la mine d'informations qu'ils contiennent.

Pierre Le Verdier[35], membre de la Société des Bibliophiles Normands, a édité de nombreux documents anciens qu'il accompagne toujours d'une notice de présentation. En ce qui concerne notre sujet, nous pouvons citer le *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ représenté à Rouen en 1474, d'après un imprimé du XV^e^ siècle*[36], qui reçut le prix Lagrange par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 1887,i l'*Entrée du roi Louis XII et de la reine à Rouen en 1508*[37], le *Triomphe des Normands*[38], mais aussi *le Lavement des Pieds, mystère inédit composé pour la Confrérie de la Passion de Rouen, par maître Nicole Mauger*[39]. Ces documents sont à présent disponibles sur Gallica[40] car désormais libres de droits ; ce sont des documents essentiels pour l'histoire de la mise en scène rouennaise.

Au début du XX^e^ siècle, Gustave Cohen est l'initiateur d'un

35 Pierre Le Verdier est né en 1854 et décédé en 1935. Il fut docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Rouen, conseiller général de la Seine-Inférieure et membre de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen (élu en 1888). Voir en ligne sa biographie rédigée par son arrière petit-fils Antoine-Louis de Ménibus http://www.pierreleverdier.fr/documents/pierre_le_verdier_biographie.pdf, texte extrait d'une conférence prononcée le 24 novembre 2007 devant l'académie de Rouen [consulté le 19 juin 2016].

36 *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, représenté à Rouen en 1474*, publié d'après un imprimé du XV^e^ siècle, avec introduction, notes et glossaire, par Pierre Le Verdier, Rouen : imp. E. Cagniard , 1884-1886.

37 *L'entrée du roi Louis XII et de la reine à Rouen, 1508*, précédée d'une introduction par P. Le Verdier, impr. L. Gy (Rouen), 1900.

38 *Le triomphe des Normands [par G. Tasserie], suivi de La dame à l'agneau par G. Thibault,* œuvres inédites publiées avec introduction par P. Le Verdier, impr. L. Gy (Rouen), 1908.

39 Le *Lavement des Pieds, mystère inédit composé pour la Confrérie de la Passion de Rouen, par maître Nicole Mauger,* publié par Pierre Le Verdier, Évreux, 1893.

40 http://gallica.bnf.fr/

renouvellement des études sur le théâtre médiéval[41]. En 1906 paraît son *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen-Âge*[42], dans lequel il étudie consciencieusement les conditions de représentation des mystères. En reprenant les textes et les sources, il tente de mieux comprendre la mise en scène des mystères et de la voir sous un nouveau jour ; c'est ainsi qu'il réanalyse les données du mystère de l'Incarnation représenté à Rouen en 1474 et propose une installation des établies en une scène linéaire longue de soixante mètres. En 1929, Raymond Lebègue[43] rédige une thèse en deux parties sur la tragédie religieuse en France. La première concerne *Les débuts (1514-1573)*, et la seconde *Le mystère des Actes des Apôtres*. Spécialiste reconnu du théâtre français, il s'attache à comprendre comment la tradition des mystères a perduré dans les provinces et comment ce type de spectacle est devenu populaire en délaissant le latin et en confiant les rôles à la population des villes. Vingt ans plus tard, en 1979, un regroupement de plus de cinquante de ses articles paraît sous le nom d'*Études sur le théâtre français. I, Moyen Âge, Renaissance, Baroque. II, Les classiques, En province, Les Jésuites, Les acteurs, Le théâtre moderne à sujet religieux*[44].

---

41 Dominguez Véronique, « Les Théophiliens et le Mystère de la Passion : une réflexion en acte sur l'adaptation du théâtre ancien (1936-1939 ; 1950-1954) », *Renaissance du théâtre médiéval*, *Contributions au XII^e colloque de la Société internationale du théâtre médiéval, Lille, 2-7 juillet 2007,* dir. Véronique Dominguez, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2009, p. 179-199, et « Gustave Cohen et les Théophiliens d'après-guerre : l'Aucassin et Nicoltte de René Clermont (1947-1955) » *Performance, drama and spectacle in the medieval city. Essays in honour of Alan Hindley,* dir. Catherine Emerson, Mario Longtin et Adrian Tudor, Louvain, Peeters, 2010, p. 489-511, ainsi que *Gustave Cohen et le théâtre médiéval*, ouvrage inédit présenté pour l'Habilitation à Diriger des Recherche préparée sous la direction de Michel Zink soutenue au Collège de France le 9 décembre 2013.

42 Cohen Gustave, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Âge*, H. Champion, Paris, 1906.

43 Philologue et historien de la littérature. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (élu en 1955) et professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de Paris (1941-1965).

44 Lebègue Raymond, *Études sur le théâtre français. I. Moyen Âge, Renaissance, Baroque. II. Les classiques, En province, Les Jésuites, Les acteurs, Le théâtre moderne à sujet religieux,* 1977-1978.

C'est à la même époque que paraît *le Cercle Magique,* d'Henri Rey-Flaud. Celui-ci démontre que la forme d'une scène linéaire défendue par Gustave Cohen ne peut être retenue que pour les mystères mimés qui illustraient les fêtes publiques, comme ceux joués lors des entrées royales. Il juge cette formule inapplicable lorsque le mystère est « parlé » et nécessite de nombreux déplacements d'acteurs et de décors. Il reprend pour l'étude l'exemple rouennais déjà étudié par Cohen, le mystère de l'Incarnation joué en 1474 à Rouen place du Marché-Neuf, et propose une nouvelle solution, celle d'une représentation « en rond »[45].

Ces dernières décennies, sous l'impulsion du renouvellement des études relatives à l'histoire du théâtre, quelques travaux et articles essentiels concernant le théâtre et la vie culturelle rouennais sont parus. En ce qui concerne les mystères, nous pouvons citer l'article d'Élisabeth Lalou sur « Les cordonniers metteurs en scène des mystères de saint Crépin et saint Crépinien »[46] et celui de Marie Bouhaïk-Gironès sur « Le théâtre sur la place de marché : la représentation du mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454 »[47]. Ces deux articles étudient les conditions matérielles de ces représentations en reprenant les sources existantes, ces mystères étant plutôt bien documentés. En ce qui concerne le théâtre comique, nous pouvons citer les études de Michel Rousse[48] qui a consacré sa thèse à la farce du Moyen-Âge

45 Rey-Flaud Henri, *Le cercle magique. Essai sur le théâtre en rond à la fin du Moyen-Âge,* Paris, NRF, Éditions Gallimard, 1973.

46 Lalou Élisabeth, « Les cordonniers metteurs en scène des mystères de saint Crépin et saint Crépinien », *Bibliothèque de l'école des chartes,* 1985, tome 143, livraison 1, pages 91-115. Ce mystère était aussi le sujet de sa thèse de l'école des Chartes : Lalou Élisabeth, *Le Mystère de saint Crépin et saint Crépinien. Édition critique,* 3 vol., Thèse : Paris, École des chartes : 1980.

47 Bouhaïk-Gironès Marie, « Le théâtre sur la place de marché : la représentation du mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454 », Denis Hüe, Mario Longtin & Lynette Muir (éd.), *Mainte belle œuvre faicte : études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls*, Orléans : Paradigme, 2005, p. 27-38.

48 Rousse Michel, *Le théâtre des farces en France au Moyen Age*, 5 vol., Rennes, 1983, 1. Pour une histoire de la farce, XII^{e}-XVI^{e} siècle. 2. La représentation, Études et

et de la Renaissance dans laquelle il cite des farces rouennaises, mais aussi ses articles sur les Conards de Rouen[49].

À propos de la poésie palinodique, nous pouvons citer la thèse de Denis Hüe[50], *La Poésie Palinodique à Rouen 1486-1550,* parue en 2002 et divers articles qu'il a rédigés sur ce thème[51]. Il ne faut pas omettre l'ouvrage publié sous la direction de Françoise Thélamon, *Marie et la Fête aux Normands*[52], qui a fait suite au colloque du même nom qui s'est tenu à Rouen les 23 et 24 janvier 2009[53].

Dès le début de mes recherches, je me suis penchée sur le problème des sources concernant le théâtre médiéval rouennais. Suite au renouvellement des études sur le théâtre médiéval de ces dernières années, il m'a paru important d'analyser de nouveau les diverses sources rouennaises afin de les voir sous un jour nouveau et de tenter d'en tirer de nouvelles informations. Plusieurs types de sources m'ont été utiles pour cette étude. Les sources manuscrites forment la documentation la plus abondante, tout particulièrement

---

textes. 3. La Pipée. Dramaturgie, texte et notes. 4. Répertoire. Archives et documents datés, XIV[e]-XVI[e] siècle. 5. La Confrérie des Conards de Rouen. Textes de farces et documents d'archives. Rousse Michel, *La Scène et les tréteaux, le théâtre de la farce au Moyen Âge*, préface de Jean Dufournet, Orléans, Paradigme, 2004.

49 Rousse Michel, « les Conards de Rouen : la corne et la crosse », *Cornes et plumes dans la littérature médiévale : attributs, signes et emblèmes,* paru sous la direction de Fabienne Pomel, Presses universitaires de Rennes, collection Interférences, 2010. Rousse Michel, « L'abbaye des Conards dans la vie sociale et culturelle de Rouen », *Première Poésie de la Renaissance, autour des Puys normands*, Actes du colloque de Rouen 1999, éd. J.-C. Arnould et Th. Mantovani. Paris, Champion, 2004.

50 Hüe Denis, *La Poésie palinodique à Rouen, 1486-1550*, Paris, Honoré Champion 2002.

51 Hüe Denis, « Une ville et son Puy : Rouen au début du XVI[e] siècle », *La Ville*, Cahiers de la MRSH de Caen, n°22, avril 2000, p. 175-195. Hüe Denis, « L'estrade, la Vierge et le podium : le Puy de Rouen », *Pierre Pathelin. Lecture et contextes*, Rennes, 2000. Hüe Denis, « Politique et polémique dans deux moralités du Puy de Rouen », *Le Théâtre polémique français,* sous la direction de M. Bouhaïk-Gironès, J. Koopmans, K. Lavéant, P. U. Rennes 2, « Interférences » 2008, p. 139-160.

52 Thélamon Françoise, *Marie et la fête aux normands*, Rouen, PURH, n° 23, 2011.

53 *Marie et la fête aux normands*, colloque du 23 au 24 janvier 2009, organisé par le GRHIS (Université de Rouen) avec la collaboration de l'ARS et du service de l'Inventaire et du Patrimoine de Haute-Normandie, et sous le patronage de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres et Arts de Rouen.

en ce qui concerne les XV^e^ et XVI^e^ siècles. Deux fonds constituent ma documentation principale : les archives de l'archevêché, (conservées en série G aux archives départementales de Seine-Maritime), et dans une moindre mesure les registres de délibérations du conseil municipal (série A). La série G des archives départementales constitue le fond qui m'a le plus occupée. En effet, j'ai dépouillé les différents registres en cherchant des mentions de représentations[54]. Ces archives proviennent du séquestre des archives ecclésiastiques fait pendant la Révolution. Elles contiennent entre autres des documents concernant l'administration de l'archevêché (comptes, titres de propriétés, titres de rentes, terriers), les délibérations capitulaires, des livres de comptes, les archives des fabriques des paroisses, des mandements royaux et bulles papales, des documents découlant de la surveillance et du contrôle du clergé (registres des ordinations, états du clergé), etc. Ce dépouillement m'a permis de découvrir des mentions de mystères, de farces, mais aussi et surtout de lister les nombreuses interdictions de jeux ou de punitions, ce qui permet de nous faire une idée de la perception du théâtre par la communauté religieuse rouennaise mais aussi de cerner le rôle qu'a pu jouer l'archevêché dans la diffusion du théâtre à Rouen et dans l'épiscopat rouennais plus généralement. Comme nous le verrons, l'archevêché a eu une importance capitale : aucun mystère ne pouvait être joué sans son autorisation. Par ailleurs, il pouvait se montrer très favorable au jeu comme il l'a fait pour le mystère de saint Romain par exemple. Dans ces archives, j'ai recueilli des mentions de jeux mais qui restent éparses. Il est en effet rare que l'on puisse suivre la préparation d'un mystère : le cas du mystère de saint Romain est un cas unique et intéressant

54 J'ai recherché des mentions de mystères, de jeux, mais aussi de farces, que ce soit des actes dressés pour l'organisation, le financement, ou bien des punitions perpétrées par le chapitre cathédral.

qui permet une étude approfondie de cette représentation. C'est à mon sens un des mystères rouennais les plus documentés.

La série A des Archives municipales s'est révélée décevante. Premièrement, nous pouvons constater beaucoup de lacunes dans les registres des délibérations du conseil municipal durant la période concernée. Je n'ai donc pas pu trouver de mentions du mystère de saint Romain de 1476, ou de l'Incarnation de 1474. Ces archives permettent toutefois de se faire une idée de l'implication de la ville qui intervient régulièrement pour l'organisation de mystères, en délivrant des autorisations ou en attribuant des fonds pour aider à leur mise en scène. Par exemple, pour le mystère de sainte Catherine, étudié par Marie Bouhaïk-Gironès, les échevins donnent initialement vingt livres pour aider aux frais du mystère[55]. Or, comme le coût du mystère fut plus important que prévu, le conseil de ville dut consentir à un don supplémentaire. Le conseil municipal s'implique aussi fortement dans l'organisation des entrées royales et nous pouvons trouver dans ses délibérations les étapes de cette organisation, allant jusqu'aux discussions sur les couleurs des costumes portés par le conseil et les bourgeois lors de cette entrée, comme ce fut le cas pour l'entrée de François I[er] en 1517[56].

Outre les archives manuscrites, je me suis aussi aussi appuyée sur les documents iconographiques de la ville de Rouen afin de localiser le « théâtre » dans l'espace de la ville. Je me suis tout particulièrement intéressée à ses

55 Voir Bouhaïk-Gironès Marie, « Le théâtre sur la place de marché : la représentation du mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454 », Denis Hüe, Mario Longtin & Lynette Muir (éd.), *Mainte belle œuvre faicte : études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls*, Orléans : Paradigme, 2005, p. 27-38.

56 *L'entrée de François Premier, roi de France, dans la ville de Rouen, au mois d'août 1517*, réimprimé d'après deux opuscules rarissimes de l'époque et précédé d'une introduction par Charles de Robillard de Beaurepaire, impr. de H. Boissel (Rouen), 1867.

représentations : le *Livre des Fontaines* de Jacques Lelieur, le plan de Gomboust, jusqu'au cadastre napoléonien. Grâce à une mise en balance de ces documents avec les travaux sur l'histoire rouennaise et son tissu urbain[57], j'ai pu resituer les représentations de « théâtre » dans la ville médiévale.

En complément à ces ouvrages, j'ai utilisé quelques ressources en ligne. Le groupe de travail sur le théâtre autour de Darwin Smith et Jelle Koopmans a réalisé des outils de travail électroniques. La base de donnée « Théâtres et Performances au Moyen-Âge »[58] est basée sur la *Bibliographie des mystères, jeux, histoires, vies de saints et miracles dramatisés français des origines jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle*, effectuée entre 1980 et 1999 par Darwin Smith, comme complément à la bibliographie du théâtre profane français des XIV^e^ et XV^e^ siècle de Halina Lewicka[59]. Il s'agit d'un outil de travail qui intègre les données réparties à l'origine entre ces deux ouvrages, avec l'adjonction de textes documentaires. Cette base m'a surtout été indispensable pour dresser un

---

57 Voir notamment Périaux Nicétas, *Dictionnaire Indicateur et Historique des Rues et Places de Rouen*, Rouen, 1870. Eliot benoît, Rioland Stéphane, *Rothomagus, Rouen 1655, d'après Jacques Gomboust,* co-édition Point de vues et E. & M. Bertran, Rouen, 2003. Delsalle Lucien-René, *Rouen à la Renaissance : Sur les Pas de Jacques Lelieur*, Rouen, l'Armitière, 2007. Voir aussi les mémoires de master et les thèses sur le sujet : Levieux Lise, *Les communautés régulières à Rouen et leurs espaces funéraires du haut Moyen-Âge au début du XIX^e^ siècle*, Mémoire de Master 2 en Archéologie médiévale, Université de Rouen, juin 2013. Schadeck Claude, *Les églises paroissiales médiévales disparues de Rouen et leurs cimetières : contribution à la topographie religieuse,* sous la direction d'E. Lorans, Université de Rouen, 2013. Gauthiez Bernard, *La logique de l'espace urbain, formation et évolution : le cas de Rouen*, Thèse, EHESS, Paris, 1991. En outre, Lise Levieux a une thèse en cours sur le sujet *Espace réel, espace perçu à Rouen du X^e^ au XV^e^ siècle : le rôle des communautés religieuses dans la fabrique de la ville médiévale, s*ous la direction d'Élisabeth Lalou. Il ne faut pas oublier l'ouvrage grand public mais néanmoins intéressant de François Lemoine et Jacques Tanguy, *Rouen aux 100 clochers. Dictionnaire des églises et chapelles de Rouen*, Rouen, 2004.

58 Groupe d'études sur le théâtre médiéval, *Théâtres et Performances en France au Moyen-Âge* [consulté le 03/08/2016]. Disponible à l'adresse : http://arnoul.vjf.cnrs.fr/. Auteurs : Matthieu Bonicel, Marie Bouhaïk-Gironès, Mattia Cavagna, Robert L.A. Clark, Véronique Dominguez, Estelle Doude, Corneliu Dragomirescu, Rose-Marie Ferré, Klementyna Glińska, Monique Goullet, Nadine Henrard, Naomi Kanaoka, Jelle Koopmans, Taku Kuroiwa, Élisabeth Lalou, Katell Lavéant, Xavier Leroux, Mario Longtin, Vanessa Mariet-Lesnard, Aurélie Mazingue, Gabriella Parussa, Isabelle Ragnard, Ildiko Seres, Darwin Smith.

59 Lewicka Halina, *Bibliographie du théâtre profane français des XV^e^ et XVI^e^ siècles,* 2^e^ éd. Kraków ; Gdansk : Zaklad Narodowy Im. Ossolinskich Wydawnictwo Polskiej Academii nauk ; Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1980.

état des lieux du théâtre en Normandie et établir des comparaisons avec Rouen. D'autres sites internets m'ont été utiles lors de mes recherches bibliographiques. Le « French Medieval Drama Database Project » de Jesse D. Hurlbut (Brigham Young University)[60] offre des données bibliographiques sur le théâtre médiéval en général, les œuvres et leurs auteurs, mais aussi quelques éditions de manuscrits. La section « théâtre médiéval » du site du Centre d'Études des Textes Médiévaux de l'université de Rennes[61], créée en 1998, présente les travaux du centre et édite des textes en ligne. On y trouve des éléments de bibliographie, des textes, ainsi qu'un répertoire de sites concernant le théâtre médiéval[62]. Les textes présentés sont des éditions originales, des textes électroniques d'éditions récentes ou épuisées, des textes saisis par reconnaissance optique de caractères (OCR), ou des photographies sous format JPEG d'une édition originale.

Cette thèse concerne le théâtre à Rouen au Moyen-Âge, dans une échelle de temps comprise entre les XV^e^ et XVI^e^ siècles. Pourquoi ces dates ? Tout d'abord, les archives sont, à partir de cette époque, bien plus abondantes, mais aussi parce que nous situons l'apogée du théâtre rouennais durant cette fourchette de temps. Effectivement, lorsque l'on consulte les archives, nous trouvons régulièrement des mentions de mystères, de jeux (*ludus*) ou de farces. Comme nous le verrons dans la première partie, divers facteurs ont favorisé cet essor, notamment un contexte social et économique favorable. La ville était alors en plein essor dirigée par une bourgeoisie puissante alliée à l'archevêque

60 Hurlbut Jesse, *French Medieval Drama Database Project* [Consulté le 03/08/2016]. Disponible à l'adresse : http://toisondor.byu.edu/fmddp/.

61 Centre d'Études des Textes Médiévaux de l'université de Rennes, *le Théâtre Médiéval,* disponible à l'adresse : http://www.sites.univ-rennes2.fr/celam/cetm/Thac.htm [Consulté le 3 août 2016].

62 Rubrique « Sites sur le théâtre », voir « Théâtre généralités ».

de la province de Normandie et son clergé. Tous deux jouèrent un rôle déterminant dans la vie culturelle rouennaise, en finançant, organisant ou en soutenant divers événements.

Pour cette thèse, j'ai choisi de mettre l'accent sur le théâtre des mystères. Premièrement, comme nous l'avons évoqué, nous retrouvons régulièrement des mentions de mystères dans les archives rouennaises, et tout particulièrement dans les archives de l'archevêché. Il n'existe pas d'étude récente concernant les mystères rouennais. En outre, certains mystères comme le mystère de saint Romain méritaient d'être réétudiés. Mon premier travail a tout d'abord été un travail d'inventaire, en relisant les anciennes études afin de faire la liste des représentations citées dans les ouvrages. Il s'agissait de retrouver les mentions de représentations répertoriées en recherchant par la suite les actes les mentionnant. Certains auteurs ont extrapolé ou mal interprété les archives et certaines représentations citées restent introuvables. À l'inverse j'ai pu découvrir des représentations non citées par Petit de Julleville. Il m'a aussi fallu reprendre les éléments divulgués par les érudits normands comme Floquet et Gosselin afin de les analyser de nouveau. Il est effectivement essentiel de réinterpréter les archives existantes pour tenter de les voir sous un nouveau jour ou en tirer de nouvelles informations.

L'objectif de cette étude n'est pas de faire une énumération de tous les spectacles joués à Rouen (chose qui a déjà été plus ou moins faite, notamment par Louis Petit de Julleville et Gosselin), mais, à partir de l'étude des sources, de rechercher quelles représentations sont réellement attestées, et de replacer

l'événement dans la ville et la société. Véritables événements urbains et religieux, les mystères, aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, rythment la vie rouennaise, et posent la question des modalités d'organisation mais aussi des lieux de leur représentation (église, cimetière, place publique voire couvent). En outre, il est certain que ces spectacles avaient une certaine importance pour la population rouennaise, au vu du nombre important de personnes qui pouvaient être impliquées dans leur organisation. Pourquoi ? À quoi renvoient les mystères rouennais ? En fait, la dévotion de saints et de saintes était importante et les mystères sont un des éléments de leur culte[63]. Il ne faut pas non plus oublier les scènes mimées jouées lors des entrées royales, spectacles qui sont relativement bien documentés, qui se rapprochent des mystères et qui montrent les relations du souverain avec la ville. Des récits, publiés en leur temps par des imprimeurs, relatent le déroulement et la composition des cortèges et des « établies ». Il faut cependant utiliser ces documents avec quelques précautions, notamment à cause de leur valeur encomiastique mais aussi parce que les aléas inhérents à ce genre de spectacles, sont généralement passés sous silence.

Cette étude, constituée de deux volumes, se découpe en trois parties.

La première partie, présentée de manière chronologique, établit un état des lieux du théâtre rouennais jusqu'en 1550 environ. Ainsi, le premier chapitre est consacré au théâtre rouennais avant 1400 ; le second est consacré au théâtre durant l'occupation anglaise, et le dernier au formidable essor culturel qui a débuté juste après la guerre et a continué durant la première partie du

63 Lobrichon Guy, *La religion des laïcs en occident : Xi^e^-XV^e^ siècles*, Paris, hachette, 1994.

XVI^{e} siècle, période durant laquelle l'activité théâtrale était à son apogée.

La seconde partie, « le théâtre dans la ville », comprend les chapitres concernant la mise en scène à Rouen, les lieux de représentations, et s'achève par l'étude complète d'un exemple rouennais significatif, le mystère de saint Romain, qui n'avait jamais été étudié en profondeur malgré la documentation existante. Un des objectifs de cette partie a été de replacer le théâtre dans la ville médiévale, grâce à l'étude des sources mises en parallèle avec les ouvrages sur l'histoire de la ville.

Enfin, la dernière partie, « un théâtre à l'image de la société rouennaise ? », tente de mieux cerner le théâtre rouennais. Le premier chapitre étudie les occasions de représentations. Lors de quelles fêtes pouvaient être représentés des mystères ? Existait-il des fêtes spécifiquement rouennaises qui ont pu être l'occasion de jeux ? Dans le second chapitre, il m'a paru important d'établir des comparaisons avec le théâtre en Normandie, afin de voir en quoi le théâtre rouennais est original par rapport à celui joué dans les autres grandes villes normandes (Alençon, Argentan, Bayeux, Caen, Cherbourg, Coutances, et Dieppe). Enfin, dans le dernier chapitre, j'ai souhaité démontrer que le théâtre rouennais est une œuvre collective. Sans l'intervention des principaux acteurs de la vie culturelle rouennaise (financeurs, confréries, archevêché, conseil municipal), de tels spectacles n'auraient pas pu être mis en scène.

UNE NOUVELLE CULTURE CITADINE

Introduction

Les XIV^e^ et XV^e^ siècles sont marqués en France par un contexte social, économique et politique fortement perturbé. Toute une série de malheurs s'abat sur le royaume, marquant profondément la population et affaiblissant considérablement le royaume. La Normandie n'est pas épargnée. Elle se situe au premier plan sur de nombreux points. Lucien-René Delsalle, dans son ouvrage « Rouen et les rouennais au temps de Jeanne d'Arc », décrit bien la situation : « cataclysmes météorologiques, inondations, mauvaises récoltes […] retentissent presque immédiatement sur leur vie quotidienne et leur créent mille soucis supplémentaires »[64]. En outre, la peste noire commence ses ravages dès 1348 et a de lourdes conséquences sur la population rouennaise. La famine et les révoltes sociales n'arrangent en rien la situation désastreuse de la Normandie et de Rouen. De surcroît, la paix n'est pas d'actualité : la guerre de Cent-Ans, qui a débuté en 1337, touche la Normandie plus que toute autre région[65]. Au cœur même des événements, Rouen en subit les conséquences, et cela a de lourdes répercussions dans différents domaines. Cette période apparaît donc comme une des plus difficiles de l'histoire de la Normandie.

C'est donc dans ce contexte difficile que se développe le théâtre dans toute la France et en particulier dans les grandes villes, dont Rouen est un

64 Delsalle Lucien-René, *Rouen et les rouennais au temps de Jeanne d'Arc : 1400-1470,* Rouen, 1982.

65 Favier Jean, *La Guerre de Cent Ans*, Fayard, 1980. *La Normandie dans la guerre de Cent Ans*, catalogue d'exposition, textes réunis par Jean-Yves Marin, Milan, Skira, 1999. Neveux François*, la Normandie royale (XIII^e^ - XIV^e^ siècles)*, Rennes, Ouest-France, 2005. Neveux François, *La Normandie dans la guerre de Cent-Ans*, Rennes, Ouest-France, 2008. Bouet Pierre et Gazeau Véronique(dir.), *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge : colloque de Cerisy-la-Salle, 4-7 octobre 2001*, Caen, Publications du CRAHM.

exemple. Rappelons que Rouen est à l'époque une des plus grandes villes du royaume : son activité économique est alors florissante, notamment grâce à sa situation géographique. En ces temps de crises, les spectacles et les fêtes populaires sont nombreux. On en décompte beaucoup en Normandie et à Rouen tout particulièrement, que ce soit des fêtes populaires ou des fêtes issues de la liturgie chrétienne, comme nous le verrons ultérieurement. La liturgie chrétienne est riche et nombreuses sont les occasions de se réjouir. C'est ainsi que va naître une nouvelle culture littéraire et théâtrale. Comment ces divers facteurs ont-ils pu influencer le développement de ce théâtre au XV^e^ siècle et au début du XVI^e^ siècle ? On a souvent dit que le théâtre constituait un besoin de jouir de moments éphémères et de faire oublier aux gens les soucis de la vie quotidienne. Cela est probable mais ce n'est pas la seule raison pouvant expliquer ce nouvel élan. Il a aussi été souvent écrit que le but principal était d'instruire et de divertir le peuple. C'est sans doute vrai mais d'autres facteurs expliquent cela, notamment la notion de performance, mais aussi l'impact politique qu'on pu avoir certaines représentations. Les plus grandes motivations étaient sans doute de redorer l'image de la ville, de retrouver la foi et de se réunir afin de construire quelque chose ensemble. Ces spectacles sont sans commune mesure avec ce qui se faisait auparavant.

Ainsi, on assiste à une sorte de bouillonnement culturel à Rouen dès la seconde partie du XV^e^ siècle, favorisé par divers facteurs propres à cette ville : un fort pouvoir religieux établi, une puissante bourgeoisie et de nombreuses confréries. Un exemple caractéristique de cette riche culture littéraire est le Puy des Palinods[66], un concours littéraire organisé par la confrérie de la Conception

66 Hüe Denis, *La Poésie Palinodique à Rouen, 1486-1550,* Éditions Champion, 2002.

de Notre-Dame de Rouen. Ce concours est un véritable concours de poésie qui récompense un chant royal, un rondeau et une ballade. Plusieurs de ces poèmes sont parvenus jusqu'à nous grâce au recueil de Pierre Vidoue, imprimé en 1525[67]. Les représentations théâtrales sont aussi favorisées par toutes les fêtes religieuses et profanes qui ponctuent le calendrier médiéval. Carnavals, fêtes de saints, entrées royales : tout est l'occasion de se réjouir. « La littérature dramatique des XV^e^ et XVI^e^ siècles fait partie d'une nouvelle culture citadine », écrit Koopmans dans son ouvrage *Le théâtre des exclus au Moyen Âge*[68].

Cette première partie est donc l'occasion de dresser un état des lieux du théâtre rouennais médiéval et m'a permis de me demander si divers facteurs ont pu favoriser le développement du théâtre rouennais. D'après les diverses sources qui ont été conservées mais aussi grâce aux ouvrages des érudits qui ont étudié le théâtre rouennais (par exemple Louis Petit de Julleville[69] ou Édouard-Hyppolite Gosselin[70]), j'ai dressé une liste chronologique des représentations attestées mais aussi des événements que l'on peut relier au théâtre (entrées royales, prédications, scènes mimées, etc.)[71].

Du même auteur : « La Fête aux Normands à la fin du Moyen-Âge », Colloque de Strasbourg *Provinces, régions, terroirs au Moyen-Âge,* sous la direction de B. Guidot, Septembre 1991, Presses Universitaires de Nancy, p.39-56 ; « Les Marot et le Puy de Rouen, remarques sur le manuscrit BnF fr 2205 », *Nouvelle Revue du XVI^e^ siècle* , 1998, n° 16/2, p. 219-247. Thélamon Françoise (dir.), *Marie et la fête aux normands*, Rouen, PURH, n° 23, 2011.

67 *Palinods présentés au Puy de Rouen*, recueil de Pierre Vidoue (1525), précédé d'une introduction de Charles Robillard de Beaurepaire, Rouen, 1897. Ouvrage consultable sur le site internet Gallica à cette adresse http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k424468q [consulté le 10 avril 2016].

68 Koopmans Jelle, *le Théâtre des Exclus au Moyen Âge*, Paris, 1997.

69 Petit de Julleville Louis, *Histoire du théâtre en France*, comprenant « Les Mystères », 2 volumes, 1880 ; *Les Comédiens en France au Moyen Âge*, 1885 ; *La Comédie et les mœurs en France au Moyen-Âge*, 1886 ; *Répertoire du théâtre comique en France au Moyen-Âge*, 1886.

70 Gosselin Édouard-Hyppolite, *Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen, avant Pierre Corneille*, Rouen, E. Caignard, 1868.

71 Voir annexes, page 7.

Ainsi, dans un premier chapitre, je reviendrai brièvement sur le contexte difficile que traverse la Normandie en cette fin de Moyen-Âge. Il est effectivement essentiel de remettre en place la situation politique et sociale afin de mieux saisir l'état d'esprit de l'époque et les phénomènes qui ont pu influencer la vie culturelle. En outre, j'analyserai ce qui a pu se faire avant l'apparition des grands mystères du XV^e^ siècle. Nous connaissons notamment des mentions de drames liturgiques attestés à Rouen, de miracles normands, mais aussi quelques représentations « privées », c'est-à-dire des représentations données devant quelques personnages à l'occasion, par exemple, d'un banquet.

Le second chapitre est l'occasion de dresser un inventaire du théâtre durant la guerre de Cent-Ans. La situation était-elle figée, ou, bien au contraire, y a-t-il eu des représentations ? L'analyse de la situation du théâtre à Rouen durant l'occupation anglaise est intéressante[72]. Au vu des troubles et des conséquences économiques de la guerre sur la ville, il est légitime de se demander si l'organisation de spectacles a perduré ou si, au contraire, la guerre a eu des répercussions sur l'activité culturelle. L'occupation anglaise a-t-elle paralysé le théâtre rouennais, ou, au contraire, certaines représentations ont-elles pu être favorisées par les anglais ?

Enfin, le troisième chapitre est consacré à l'extraordinaire

72 Le Cacheux Paul, *Rouen au temps de Jeanne d'Arc et pendant l'occupation anglaise, 1419-1449*, Rouen, A. Lestringant, 1931. Chéruel Adolphe, *Histoire de Rouen sous la domination anglaise*, Rouen, 1840 (réimpr. Marseille, 1977). Sadourny Alain, « Occupants et occupés (1417-1449) »*, la Normandie au XV^e^ siècle, Art et Histoire*, Actes du colloque organisé par les archives départementales du 2 au 5 décembre 1998, Saint-Lô, 1999. Sadourny Alain, « Rouennais et Anglais au temps de Jeanne d'Arc », Jean Maurice et Daniel Couty (dir.), *Images de Jeanne d'Arc. Actes du colloque de Rouen, 25, 26, 27 mai 1999*, Paris, Presses universitaires de France (PUF), 2000, p. 29-34.

développement culturel qui se déroule à Rouen durant la seconde partie du XV^e^ siècle mais aussi la première moitié du XVI^e^ siècle. Il s'agit de mieux comprendre la façon dont a pu apparaître le théâtre, et quels facteurs ont pu avantager ce développement. Rouen est, à cette époque, une des plus grandes villes du royaume. C'est en outre une cité riche, en plein essor, et à la structure sociologique complexe, dotée d'un fort pouvoir religieux ; l'archevêché tient un rôle primordial dans tout ce qui a rapport à la culture. La bourgeoisie, en plein développement, a la main-mise sur les principales fonctions et détient une forte influence sur la vie culturelle rouennaise.

I. Aux origines du théâtre rouennais

Jusqu'au XIV^{e} siècle, l'essentiel de l'activité que nous assimilons aujourd'hui au théâtre consiste en des drames liturgiques. Ces drames liturgiques, qui ne sont pas du théâtre à proprement parler, vont perdurer jusqu'à la fin du Moyen-Âge. Avant le XV^{e} siècle, les sources sont peu nombreuses en ce qui concerne le théâtre. Nous trouvons tout de même quelques mentions éparses ; il ne semble toutefois pas exister de grands mystères comme ceux qui seront mis en scène au cours des siècles suivants. En outre, la période est sans doute peu favorable au développement du théâtre, comme nous allons le voir dans la première partie.

En réalité il semble se passer peu de choses avant la guerre de Cent-Ans. Outre les drames liturgiques et les miracles, qui ressemblent à de véritables représentations avec indications scéniques, les premières mentions de représentations n'apparaissent dans les archives que dans la seconde partie du XIV^{e} siècle. Du fait du manque de sources, nous ne savons pas ce qui se faisait en parallèle, en dehors de l'église. Sans doute des choses étaient-elles mises en scènes, mais cela n'a pas été relaté. L'avantage principal de l'église est le fait d'avoir mis par écrit les textes des drames dans les manuscrits liturgiques. Cependant, à la fin du XIV^{e} siècle, les sources se font plus nombreuses et il devient plus aisé de retracer l'histoire du théâtre.

A. Les richesses de la Normandie

La Normandie est à la fin du Moyen-Âge une région en pleine croissance[73]. Elle possède des avantages indéniables : des ressources abondantes, une agriculture productive, des villes importantes et une ouverture sur la mer propice au commerce qui avantage nettement Rouen[74]. C'est sans doute tous ces facteurs qui permettent un enrichissement de la ville et de ses bourgeois mais aussi un véritable développement culturel et artistique.

1. Une période de crises

En cette fin de Moyen-Âge, l'Occident subit un certain nombre de vagues de famines, conséquences des désastres météorologiques, des périodes de mauvaises récoltes ou des soucis d'approvisionnement durant les périodes de guerres ou de maladies[75]. Rouen n'est pas épargnée, et dès le début du XIV^{e} siècle la famine sévit dans la ville, ce qui a de lourdes conséquences sur sa population. En effet, Guillaume Leforestier, poète et religieux à Sainte-

73 Boüard Michel de (dir.), *Histoire de la Normandie*, Toulouse, Privat, 1970. Leguay Thérèse et Jean-Pierre, *Histoire de la Normandie*, Rennes, Ouest-France, 1997. Neveux François, *La Normandie des ducs aux rois*, Rennes, Ouest-France, 1998. Deniau Élisabeth, Lorren Claude, Bauduin Pierre, Jarry Thomas, *La Normandie avant les Normands, de la conquête romaine à l'arrivée des Vikings*, Rennes, Ouest-France, 2002. Neveux François, Ruelle Claire, *La Normandie royale*, Rennes, Ouest-France, 2005. Flambard-Héricher Anne-Marie et Gazeau Véronique, *1204, La Normandie entre Plantagenêts et Capétiens*, Caen, CRAHM, 2007.

74 Herval René, *Histoire de Rouen des Origines à la fin du quinzième siècle*, Rouen, 1947. Mollat Michel, *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen Age,* Paris, Plon, 1952. Mollat Michel (dir.), *Histoire de Rouen*, Toulouse, Privat, 1979.

75 *Le temps qu'il fait au Moyen âge: phénomènes atmosphériques dans la littérature, la pensée scientifique et religieuse,* Claude Thomasset, Joëlle Ducos (dir.), Presses Paris Sorbonne, 1998. Le Roy-Ladurie Emmanuel, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Flammarion, 1967 ; *Histoire humaine et comparée du climat*, Éd. Fayard, t. 1 Canicules et glaciers XIII^{e} - XVIII^{e} siècles, 2004 ; t. 2, Disettes et révolutions, 2006 ; t. 3, Le réchauffement de 1860 à nos jours (avec le concours de Guillaume Séchet), 2009.

Catherine-du-Mont, écrit en 1304[76] :

« En l'an mil trois chens et quatre
Ne faisait pas moult bon esbattre
A gens qui n'avoient denyers
Que les bleds estoient sy chiers
Que la mine de bon fourment
Valoit quatre livres d'argent,
la mine de méteil sexante
Et la mine de pois chinquante …
Trois oes valoient deux tournoys
Et un harenc en valoit trois… »

Ce texte est fort instructif sur le coût de la vie et les problèmes qu'ont les petites gens à se ravitailler. Les céréales étant l'aliment de base, on imagine fort bien les difficultés qu'ont dû endurer les gens pour trouver à se nourrir.

La famine la plus célèbre se situe entre 1315 et 1317 ; on l'appelle d'ailleurs traditionnellement la « grande famine »[77]. Cette famine touche toute l'Europe et marque fortement la population notamment du point de vue démographique. Les classes inférieures sont affectées en priorité mais les

76 « La chronique de Sainte-Catherine », comprenant les *vitae* des abbés de la Trinité-du-Mont de Rouen, est conservée dans le *Chronicon triplex et unum.* Ce manuscrit raconte l'histoire religieuse de la Normandie de 473 à 1378 ; il rassemble trois chroniques aujourd'hui perdues en une seule : la chronique de la cathédrale de Rouen, la chronique du prieuré de Saint-Lô de Rouen, et la chronique de l'abbaye Sainte-Catherine. Le manuscrit est conservé à la bibliothèque municipale de Rouen (Y 124, 1654).

77 Jordan William Chester, *The Great Famine: Northern Europe in the Early Fourteenth Century*, Princeton University Press, 1992. Montanari Massimo, *La Faim et l'abondance. Histoire de l'alimentation en Europe*, seuil, 1995.

classes plus aisées le sont aussi. La pluie et les hivers rigoureux se succédant pendant quelques années, ce climat catastrophique entraîne alors une récolte déficitaire, ce qui a pour conséquence un prix trop élevé des denrées alimentaires de première nécessité telles que les céréales ou les légumineuses. De ce fait, les conséquences démographiques mettent peu de temps à se faire ressentir : le nombre de mariages et de naissances baisse. Cette mauvaise période ne prend réellement fin qu'après l'hiver 1321-1322.

Toutes ces crises provoquent une grave dépression démographique. En 1328, on dénombrait environ un million et demi d'habitants en Normandie.Selon Guy Bois[78], si l'on additionne les famines et les épidémies, la Normandie aurait perdu environ la moitié de sa population. La courbe ne repart véritablement à la hausse qu'à partir du milieu du XV^{e} siècle, après l'occupation anglaise, et fait alors une remontée spectaculaire.

Un autre événement et non des moindres touche la Normandie au milieu du XIV^{e} siècle : c'est la peste noire qui, dès 1348, ravage l'Europe par vagues successives, faisant un nombre considérable de victimes. Ses conséquences sont profondes et durables aussi bien du point de vue économique que social et psychologique. C'est un véritable désastre d'autant plus qu'elle atteint une population déjà affaiblie par la disette. La peste frappe davantage les villes que les campagnes. À Rouen, elle apparaît dès le mois de juin 1348. Rouen est un port important, propice à l'avancée de l'épidémie. Sa progression est aussi avantagée par le tissu urbain dense de la ville. Un habitat souvent malsain et

78 Bois Guy *La grande dépression médiévale : XIV^{e}-XV^{e} siècles. Le précédent d'une crise systémique*, Collection *Actuel Marx Confrontation*, PUF, 2000.

l'humidité ont aussi très certainement contribué à la propagation de l'épidémie. Rouen est à cette époque une ville resserrée sur elle-même, avec peu de grandes artères. Les rues, sinueuses, sombres et non pavées, paraissent un bon moyen pour que la contagion se répande. Certains quartiers sont réellement malsains, comme le quartier Martainville. La toponymie est parlante à ce sujet : rue Malpalu, rue du Vivier-Martainville, rue Maresquerie, etc. Tous ces noms évoquent la notion de marécages, le quartier étant, avant son urbanisation, fait de vastes marais[79]. En outre, une humidité élevée et des températures douces sont souvent favorables au développement des bactéries[80].Le fait que la ville est à cette époque relativement sale, attirant les rats, n'arrange pas les choses.

Eugène Noël écrit[81] :

> « on tenait, à Rouen, à ses petites ordures ; le ruisseau, les coins de borne n'étaient-ils pas le dépotoir séculaire de tout immondice ? Dans les rues, avec leur « caniveau » central, plein d'eau croupissante, chacun, la nuit, et même en plein jour, jetait ses vidanges, débris de cuisine, eaux de lavage, eaux de teinture, déchets, urines, fumiers, chats, chiens et rats morts ».

---

79 Périaux Nicétas, *Dictionnaire Indicateur et Historique des Rues et Places de Rouen*, Rouen, 1870.

80 La peste est une maladie due à une bactérie, la *Yersinia pestis.* Habituellement, cette zoonose touche avant tout les rongeurs et les puces, et de façon occasionnelle l'homme. Audoin-Rouzeau Frédérique, *Les chemins de la peste ; le rat, la puce et l'homme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes 2003, réédition Paris, Taillandier 2007.

81 Noël Eugène, *Rouen, rouennais, rouenneries*, Rouen, 1891.

Dès le début de l'épidémie, l'échiquier suspend ses séances. Cette épidémie est bien connue grâce aux chroniques de l'époque, notamment celle de Pierre Cochon. Celui-ci écrit : « de la dernière semaine d'août jusqu'à Noël le nombre des morts dépasse cent-mille morts dans la ville de Rouen »[82]. Ceci est sans doute très exagéré mais cette situation nous montre l'impact considérable qu'a pu avoir cette maladie sur la population rouennaise. Les inégalités sociales s'aggravent face à l'épidémie, puisque les gens aisés ont pu tenter de se mettre à l'abri loin des foyers de contamination. Un sentiment de peur et d'insécurité s'est développé dans la population face à la brutalité de la mort et la méconnaissance des causes de la maladie. De nos jours encore, la ville reste marquée par cet épisode, notamment dans la toponymie, certains lieux ayant conservé un nom qui évoque l'épidémie tel que le « clos des marqueurs »[83].

Pour Pierre Cochon, cette épidémie marque fortement la population et entraîne une mutation de la société, un *nouvel monde* :

> « après ce vint un nouvel monde qui déleissèrent le gregnieur partie de la prodommie et des vesteurs anciennes et pristrent nouviaux abis comme souliers à becs de poulaines qui avoient un quartier de long,

82 Voir Pierre Cochon, *op. cit.*

83 Voir Périaux, *op. cit*., p. 121. « On appelait marqueurs des hommes qui furent chargés, lors de l'invasion de la peste à Rouen, vers 1512, de marquer d'une croix blanche les maisons infectées de cette contagion. Ils se réunissaient dans l'enceinte connue sous le nom du Clos-des-Marqueurs. Là furent établis, en 1616, les bâtiments affectés, non-seulement à la demeure des Marqueurs, mais aussi à celle des médecins et autres personnes chargées de soigner les pestiférés. Un règlement de police, du 22 juin 1622, défendit à toutes personnes d'enlever ou faire enlever aucuns corps décédés de contagion, par autres que ces marqueurs, à peine de la vie ».

> plusmes d'austruches et de fesant et se mua bien le monde ».[84]

Face à ces diverses crises, la religion n'est pas en reste. En 1378 a lieu le grand schisme d'occident[85]. Une importante crise religieuse se met en place ; d'autres formes de piété et de dévotion se développent. En parcourant les archives de l'archevêché, nous trouvons de nombreuses mentions de prédications et de processions dans les paroisses rouennaises, à la cathédrale ou dans les monastères, à l'occasion d'événements particuliers ou de fêtes liturgiques. Par exemple, le dimanche 27 avril 1437 est organisé en la cathédrale une procession générale pour la paix ; pour l'occasion, un jacobin récite un sermon[86]. En 1440, un certain frère Johan Levavasseur, cordelier, prononce un sermon lors d'une procession générale à l'occasion du siège d'Harfleur[87]. Lors de l'entrée de Charles VII à Rouen en 1449, un sermon fut scandé en la cathédrale : le mercredi suivant les gens d'église firent prononcer un sermon par un maître en théologie connu qui prit pour thème *Benedictus qui fecit nobiscum misericordias, dedit nobis jocunditatem cordis et fieri pacem temporibus nostris*[88]. Quelques années après, en 1453, des sermons sont prêchés par le prieur des Jacobins, lors de la procession générale organisée à

---

84 Voir Pierre Cochon, *op. cit.*

85 Delaruelle Étienne, Labande et Ourliac Paul, *L'Église au temps du Grand Schisme et de la crise conciliaire (1378 – 1449)*, T. XIV, Paris, 1962-1964. Millet Hélène, *L'Église du Grand Schisme (1378-1417)*, Paris, Picard, 2009 (coll. Les Médiévistes français, 9).

86 ADSM G 39.

87 ADSM G 43. Il ne faut pas confondre avec le siège d'Harfleur de 1415. Il s'agit ici du siège d'avril 1440. John Talbot réunit à Rouen une armée de six mille hommes qu'il envoya assiéger Harfleur, par mer et par terre, sous le commandement du comte de Sommerset. Les assiégés demandèrent des secours au roi Charles VII, mais leur appel demeura vain.C'est seulement cinq mois plus tard que le comte d'Eu fut envoyé devant Harfleur avec une armée de quatre mille combattants.

88 Ecclésiaste I 22 : « Bénis soit qui nous accorde sa miséricorde, il nous a donné la joie du cœur et a fait la paix pour notre temps ».

Saint-Ouen pour « la desconfiture de Talbot et de ses gens en Guyenne »[89]. Le même jacobin fera un autre sermon lors d'une procession générale faite à Notre-Dame pour la réduction de Bordeaux[90]. En août 1464, un « sermon extraordinaire » est prononcé aux Carmes et des processions sont organisées pour le « bien du Roy »[91]. Un autre sermon est fait en la cathédrale de Rouen par maître Robert Clément, payé 30 sous et 7 deniers[92]. Le « 16e jour de janvier furent faites processions générales à cause de la grande abondance des eaues de la ryvière de Seyne qu'ilz estoient dedens la ville jusques aux Augustins et aux Cordeliers, et fut faict le sermon à la haulte cayre par Me Jehan Very, jacobin ; pour ce, 10 sols »[93]. Comme nous le remarquons, la prédication a une forte activité durant tout le XVe siècle et détient un rôle non seulement religieux mais aussi politique. Les sermons se propagent, donnés parfois dans les églises mais aussi et souvent sur les places publiques, ou les cimetières. Ils sont emblématiques de l'époque et de son état d'esprit et les prédicateurs font partie intégrante du paysage urbain.

2. Une Normandie en pleine expansion

À partir du XIVe siècle, le commerce rouennais est florissant, avec en tête son activité principale, la draperie[94]. Mais d'autres commerces sont aussi en

89 ADSM G 51. John Talbot était en 1452 et 1453 à la tête d'une armée et occupa toute la Guyenne. Il fut battu à la bataille de Castillon près de Bordeaux, où il mourrut le 17 juillet 1453.

90 *Ibidem*

91 ADSM G 62.

92 ADSM G 58.

93 ADSM G 83.

94 Roch Jean-Louis, « Entre draperie rurale et draperie urbaine ? La draperie foraine de Rouen à la fin du Moyen-Âge », *Annales de Normandie*, 48e année, n°3, 1998, p. 211-230. Becchia Alain (dir.), *La draperie en Normandie du 13e au 20e siècle,* PUR, 2004. *Les villes normandes au Moyen-Âge*, Pierre Bouet, François Neveux (dir.), Presses

plein développement tels que la bonneterie, la métallurgie, ou l'imprimerie, qui apparaît relativement tôt[95]. Jusqu'en 1415, malgré la guerre, l'activité économique se maintient, notamment grâce aux échanges maritimes avec l'Angleterre et l'Écosse. Cependant, durant l'été 1415, le roi d'Angleterre débarque au Chef-de-Caux[96], accompagné de nombreux hommes. Le siège d'Harfleur débute ; la ville tombe le 16 septembre 1415. Par la suite, les anglais enchaînent les prises, ravageant toute la Normandie et notamment le Pays de Caux. Le 3 août 1417, Henri V d'Angleterre débarque à Touques[97]. Puis, il soumet petit-à-petit de nombreuses villes : Caen, Honfleur, Argentan, Alençon, Falaise, Bayeux, Saint-Lô, Coutances, Carentan, Avranches et Cherbourg ; enfin, revenant vers la Haute-Normandie, il prend Lisieux, Bernay, le Neubourg, Louviers, et Pont-de-l'Arche. Le 29 juillet 1418, débute le long siège de Rouen, ville capitale pour la prise de la Normandie. Affamée, la ville capitule le 13 janvier 1419. Le 19 janvier, Henri V entre dans la ville. L'invasion anglaise enfonce la ville dans un désastre commercial ; Michel Mollat relate que le commerce est devenu impossible à Rouen dans les années 1419-1422, les relations avec Paris étant coupées[98]. De 1435 à 1450, l'économie est totalement désorganisée. Guy Bois décrit cette situation comme étant « Hiroshima en Normandie ». L'étranglement de l'économie, les impôts et les

---

Universitaires de Caen, 2006. *La Normandie dans l'économie Européenne (XII^e^-XVII^e^ siècle) : colloque de Cerisy-la-Salle* (4-8 octobre 2006), Mathieu Arnoux (dir.), CRAHM, 2010. Roch Jean-Louis, *Un autre monde du travail : La draperie en Normandie au moyen âge,* Publication Université Rouen Havre, 2013.

95 Pottier André, « Établissement de l'imprimerie à Rouen », *Revue de Rouen et de la Normandie*, Rouen, E. Le Grand, Libraire, 1836, Quatrième année, 2ème livraison, p.342-355. Le Verdier Pierre, *L'Atelier de Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais, histoire et bibliographie*, Rouen, A. Laîné, 1916. Mellot Jean-Dominique, *L'Édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 – vers 1730). Dynamisme provincial et centralisme parisien*, thèse de l'école des Chartes, Paris, École des Chartes, 1998.

96 Ancien nom de Sainte-Adresse.

97 Arrondissement de Lisieux, Canton de Honfleur-Deauville.

98 Mollat Michel, *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen-âge,* Paris, Plon, 1952, p. 25.

pillages en sont les principales causes[99]. Les choses vont toutefois progressivement s'arranger. À partir de 1450, le royaume livre des aides à la Normandie : une première de cent-mille livres, puis une seconde soixante-six mille livres qui permettent à la province de se relever économiquement. La ville de Rouen se rétablit progressivement et les échanges commerciaux s'accélèrent de nouveau à partir de 1475. C'est à partir de ces années là que Rouen connaît un véritable essor culturel certainement favorisé par la croissance économique. Par exemple, en 1474 est organisé le mystère de l'Incarnation, mystère qui dût demander beaucoup de ressources matérielles, humaines et surtout financières. En 1476, c'est le mystère de saint Romain qui est mis en scène. En 1486 est organisé le premier Puy des Palinods qui a lieu annuellement et devient par la suite un temps fort de l'activité culturelle de la ville. Ensuite, régulièrement nous trouvons des mentions de mystères, et cela jusqu'au milieu du XVI^{e} siècle.

Depuis le XIII^{e} siècle, la bourgeoisie prend son essor dans la plupart des grandes villes françaises[100]. Celle-ci semble jouer un rôle très important à Rouen dans l'organisation d'événements culturels à la fin du Moyen-Âge mais

99 Bois Guy, *La crise du féodalisme,* Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Éditions de L'école des Hautes Études en Sciences Sociales, 1976, p. 299-306. Voir aussi Lalou Élisabeth, « Les finances et le rôle de l'État dans l'économie de la Normandie royale », *La Normandie dans l'économie européenne (XII^{e}-XVII^{e} siècle) : colloque de Cerisy-la-Salle (4-8 octobre 2006),* Arnoux Mathieu (dir.), Publications du CRAHM, 2010*,* p. 9-18.

100 Mollat Michel (dir.), *Histoire de Rouen*, Privat, 1979, p. 159-163. Cailleux Philippe, «Élites urbaines et financement public : les prêts des Rouennais au roi Charles V (1370-1372)», dans dir. P. Lardin, J.-L. Roch, *La ville médiévale en deçà et au-delà de ses murs, Mélanges Jean-Pierre Leguay, Rouen, Rouen, 2000, p. 115-138.* Sadourny Alain, « Les grandes familles rouennaises au XIII^{e} siècle et leur rôle dans la cité », *Les villes normandes au Moyen-Âge*, actes du colloque tenu à Cerisy entre les 8 et 12 octobre 2003, sous la direction de Pierre Bouet et François Neveux, Presses Universitaires de Caen, 2006. Cailleux Philippe (collab), «Le développement urbain de la capitale normande entre Plantagenêts et Capétiens», A-M. Flambard Héricher et V. Gazeau (dir.), *1204. La Normandie entre Plantagenêts et Capétiens*, Caen : Publications du CRAHM, 2007, p. 261-274.

aussi durant tout le XVI[e] siècle. Après une période difficile pendant la guerre de Cent-Ans, la ville retrouve un contexte économique favorable : c'est alors une ville riche, prospère et active dans les échanges, dotée d'une puissante bourgeoisie. Le commerce rouennais est dominé par certaines grandes familles bourgeoises. La situation de la ville au bord de la Seine, sise entre la Manche et Paris favorise les échanges commerciaux. Le commerce fluvial est prospère et certaines activités comme la draperie[101] continuent leur essor. C'est ainsi que les marchands/bourgeois acquièrent une certaine influence sur la vie de la ville, que ce soit dans la vie politique ou dans la vie culturelle. En premier lieu, ils détiennent le pouvoir dans la ville alors qu'ils sont minoritaires ; ils disposent d'un rôle déterminant dans l'organisation de la ville en possédant les postes les plus importants, notamment au conseil municipal où ils sont majoritaires. Nous y retrouvons essentiellement des noms de grandes familles comme la famille Le Lieur, nom resté célèbre grâce au *Livre des Fontaines* de Jacques Le Lieur[102], ou bien d'autres noms comme Marguerie, Alorge, Quièvrement, Croixmare, ou Carradas qui sont restés dans la mémoire. À la fin du Moyen-Âge et au début du XVI[e] siècle, plusieurs membres de la famille Le Lieur occupent des postes de conseillers de la ville[103], notamment Jacques III Le Lieur ou Jacques IV Le Lieur, auteur du *Livre des Fontaines.* Cette famille est un exemple caractéristique de ce qu'il se passe dans la ville. Tenir de hautes fonctions attribue une certaine respectabilité à la famille qui devient connue de

101 Voir note 94.

102 Le *livre des Fontaines* date de 1525. Il est conservé à la Bibliothèque de Rouen. C'est un document unique en France. Son auteur, Jacques Le Lieur, était conseiller de la ville. Il a voulu montrer avec précision l'approvisionnement en eau de la ville de Rouen, le tout dessiné sur de longues bandes de parchemin. Les rues, les quartiers, les places, maisons et campagnes environnantes sont représentées. La *Grande Vue de Rouen*, autrefois première planche du *Livre des Fontaines*, offre un véritable « pourtraict » de la ville, posée au milieu d'un théâtre de collines verdoyantes. Voir annexes page 9.

103 Voir Delsalle Lucien-René*, Rouen à la Renaissance : Sur les Pas de Jacques Lelieur,* Rouen, l'Armitière, 2007.

tous ; la famille participe aussi à la vie culturelle comme par exemple au Puy des Palinods, et devient mécène en offrant un vitrail à la chapelle saint Romain de la cathédrale[104]. C'est ainsi que toutes ces grandes familles exercent un rôle primordial dans la vie politique et culturelle de la ville mais aussi dans la vie paroissiale en étant trésoriers de paroisses ou membres de confréries. C'est aussi cette bourgeoisie qui finance la majeure partie des « spectacles » : nous retrouvons en conséquence régulièrement les noms des grandes familles bourgeoises dans les archives concernant les activités culturelles (Puys, entrées royales, mystères, ...). Dans le Puy des Palinods, sur lequel nous nous étendrons davantage dans une autre partie[105], une majorité de bourgeois compose le jury de celui-ci et beaucoup de participants sont issus de grandes familles rouennaises (Jacques Le Lieur notamment encore une fois). De même, ce sont surtout les bourgeois qui font partie des confréries, confréries qui, comme nous le verrons, organisent et mettent en scène les grands mystères rouennais.

3. Un pouvoir religieux bien implanté

Au Moyen-Âge, le pouvoir religieux semble omniprésent à Rouen et participe activement à l'enrichissement de la ville. Le clergé est très bien implanté dans la ville, avec de nombreuses paroisses et communautés religieuses mais surtout un archevêché omniprésent dans la vie quotidienne mais aussi culturelle. Aujourd'hui encore, la ville porte la trace de cette

104 La famille Le Lieur offre à la cathédrale le vitrail du Panégyrique de saint Romain, installé dans la chapelle du Grand-Saint-Romain et daté de 1521.

105 Voir partie I, troisième chapitre.

présence, en témoignent les nombreux bâtiments toujours existants qui en font un riche patrimoine.

En premier lieu, la ville possède un grand réseau de paroisses encore visible de nos jours, bien que quelques églises aient disparu durant les grands travaux du XIX^e^ siècle ou bien durant les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. À la fin du Moyen-Âge, nous pouvons compter trente-six paroisses[106]. À cette époque, l'église paroissiale est au centre d'un ensemble qui comporte le cimetière et les habitations. Le cimetière est vivant ; les activités commerciales et artisanales y cohabitent[107]. Sous l'Ancien Régime, l'église paroissiale est entretenue par la « fabrique »[108]. Ce mot désigne à la fois tout ce qui appartient à une église paroissiale et ceux qui administrent les biens, qu'on appelle les « marguilliers ». Ceux-ci sont responsables de l'entretien de l'église, et de sa décoration ; ils ont aussi la garde du mobilier qu'ils doivent inventorier chaque année et conserver en bon état : linge, nappes d'autel, aubes, croix, burettes, ornements sacerdotaux, etc. Ils administrent les fonds, perçoivent les revenus et acquittent toutes les charges du culte dont ils doivent

106 Voir Lemoine François et Tanguy Jacques, *Rouen aux 100 clochers , dictionnaire des églises et chapelles de Rouen avant 1789*, Rouen, 2004. Cailleux Philippe, *Trois paroisses de Rouen, XIII^e^-XV^e^ siècle : Saint-Lô, Notre-Dame-la-Ronde et Saint-Herbland,* Bibliothèque du Pôle Universitaire Normand, Publications De L'université De Rouen, 2012.

107 Schadeck Claude, *Les églises paroissiales médiévales disparues de Rouen et leurs cimetières : contribution à la topographie religieuse*, master sous la direction d'E. Lorans, Université de Rouen, 2013. Levieux Lise, *Les communautés régulières à Rouen et leurs espaces funéraires du haut Moyen-Âge au début du XIX^e^ siècle*, Master en archéologie médiévale sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université de Rouen, 2013.

108 Sur les fabriques des églises voir Goujard Pierre, « Les fonds de fabriques paroissiales : une source d'histoire religieuse méconnue », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 180, 1982, p. 99-111. Venard Marc, « La construction des églises paroissiales du XV^e^ au XVIII^e^ siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. LXXIII, n° 190, 1987, p. 7-24. Quelques études sur des fabriques d'églises : Vérité Isabelle, *Les comptes des trésoriers de l'église Saint-Germain d'Argentan (1410-1476) ; la gestion d'une église au XV^e^ siècle*, thèse de III^e^ cycle, Université de Paris X, 1990. Fournié Michelle, « Les comptes de l'œuvre de l'église Saint-Michel de Carcassonne au début du XVe siècle », *La paroisse en Languedoc, XIII^e^-XIV^e^ siècles, Cahiers de Fanjeaux*, n° 25, Toulouse, 1990, p. 111-147. Merlin Joffrey, « Les plus anciens comptes de fabrique de l'église paroissiale de Lambersart (1483-1513) »*, Revue du Nord*, Université de Lille-3, 2001/2 (n° 340), p. 295-317.

respecter strictement les usages. Tout doit être maintenu en ordre et les fonds doivent être gérés sainement. Leurs pouvoirs se limitent à des actes administratifs ; effectivement, ils ne peuvent pas prendre de décisions importantes concernant l'église, comme de nouvelles constructions ou des dépenses non prévues, ces dernières étant du domaine de l'assemblée générale de la paroisse. Aux archives départementales de Seine-Maritime sont conservées les archives des différentes fabriques des églises rouennaises, dans la série G. En les parcourant, nous trouvons des mentions de mises en scène organisées et financées par la fabrique elle-même comme par exemple le « mistère du saint esprit » dont nous reparlerons ultérieurement. À part quelques exceptions, ces archives ne nous donnent souvent guère de détails. Nous savons juste qu'une représentation est donnée à telle date pour telle fête. L'organisation d'un tel événement devait être un grand moment dans la vie paroissiale. Une représentation donne vie à la paroisse et montre sa dévotion et son implication dans les fêtes liturgiques. Une représentation même simple met en avant la paroisse et montre que celle-ci est vivante. Peut-être aussi doit-on y voir une sorte de rivalité entre les paroisses.

Outre les églises paroissiales, la ville compte aussi de nombreuses communautés monastiques[109]. À la fin du XVI^{e} siècle, nous pouvons compter jusqu'à trente abbayes, prieurés et couvents, dont une majorité sont masculins[110]. Toutefois, il semble que ceux-ci n'aient pas organisés de représentations ; ils ont cependant pu avoir une certaine influence dans la mise

109 Levieux Lise, *Les communautés régulières à Rouen et leurs espaces funéraires du haut Moyen Âge au début du XIX^{e} siècle, op. cit.*

110 Voir Lemoine François et Tanguy Jacques, *Rouen aux 100 clochers , dictionnaire des églises et chapelles de Rouen (avant 1789)*, Rouen, 2004.

en scène de mystères. Par exemple, en 1492 un mystère de la Passion est représenté dans le cimetière des Jacobins[111]. De même, c'est le prieuré Saint-Lô qui accueille, à ses début, le Puy des Palinods.

Enfin, une autre présence religieuse, et non des moindres, est l'archevêché. Situé au cœur de la ville, il mène une vie liturgique fastueuse. Cela a des retombées sur l'activité de la ville : il fait notamment beaucoup travailler les métiers d'art tels que les orfèvres, mais aussi les petits métiers comme celui de cirier par exemple. L'archevêché exerce une forte influence sur l'activité économique et culturelle, fluctuante bien entendu selon l'archevêque en place.

Mais quelle a été réellement l'influence de ce pouvoir religieux à Rouen ? Est-il impliqué dans la représentation de mystères, ou bien son rôle est-il moindre qu'on ne l'imagine ? Il n'est pas évident de répondre à ces questions. Tout d'abord, les sources principales pour cette étude sont les archives de l'archevêché[112], et inévitablement ces sources n'évoquent que les représentations pour lesquelles il a participé de près ou de loin. Les autres sources sont les archives municipales, mais celles-ci n'évoquent évidemment pas les représentations financées par l'archevêché, du moins dans les archives qui sont parvenues jusqu'à nous. En règle générale, nous savons que l'église encourage, et finance des « représentations » théâtrales durant les XV^{e} et XVI^{e} siècles. En même temps qu'il surveille et censure le « théâtre », le chapitre cathédral participe de façon pleine à son développement[113]. Le clergé – en

111 Voir seconde partie, chapitre deux.
112 ADSM série G.
113 Voir page 410.

général des chapelains – se prête aussi parfois au jeu, prenant occasionnellement en charge des rôles dans des mystères[114] ; aussi il n'est pas rare de voir des chapelains ou des prêtres réprimandés pour avoir joué la comédie[115].

À Rouen, il semble effectivement que l'archevêché ait joué un rôle important, même s'il est sans doute à relativiser. Ce n'est qu'en parcourant les archives que nous pouvons nous faire une idée plus précise de l'influence de la communauté religieuse sur l'activité intellectuelle. Ainsi, lorsque l'on consulte les archives de l'archevêché, nous trouvons diverses mentions relatives au théâtre : l'archevêché semble avoir une importance capitale. Aucun mystère ou aucune autre représentation ne peut avoir lieu sans son autorisation, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de les jouer sur un bien de l'église, comme dans un cimetière par exemple, qualifié d'« aître »[116]. Il autorise mais exige souvent des contreparties : par exemple, nous verrons que pour le mystère de saint Romain, l'archevêché autorise le jeu devant la cathédrale, mais sous certaines conditions[117]. De même, mais cela est exceptionnel, il peut aller jusqu'à prêter du matériel[118], ce qui est le cas pour le mystère de saint Romain mais aussi pour celui de sainte Catherine. Le mystère de saint Romain est un bon exemple des relations entre l'archevêché et les organisateurs d'un mystère. Nous le développerons davantage dans une prochaine partie, mais l'archevêché fait tout

114 En 1476 des chapelains sont autorisés à jouer dans le mystère de saint Romain. Voir seconde partie page 272.

115 Voir troisième partie page 410.

116 Au Moyen Âge, terrain libre autour des églises et qui sert de cimetière. Plusieurs représentations rouennaises ont été données dans des cimetière : le mystère de saint Romain, dans l'aître Notre-Dame, la Passion aux Jacobins et au cimetière Saint-Patrice. Nous aurons l'occasion d'en reparler plus longuement dans le second chapitre.

117 ADSM G 2139. Voir dans la seconde partie le chapitre sur le mystère de saint Romain, et annexes page 124.

118 *Ibidem*.

pour faciliter cette représentation. La collaboration est ici évidente et indispensable, ce mystère n'aurait certainement pas été joué si l'archevêché n'avait pas participé à son organisation, car il finance et donne même encore de l'argent *a posteriori*.

B. Les origines du théâtre rouennais : Les drames liturgiques

Au cours du X^e^ siècle, un moine de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges[119] dote l'*introït* de la messe de Pâques d'un trope[120] dialogué appelé le *Quem Quaeritis*[121]. Vers la même époque, à Fleury[122], la liturgie de Pâques est aussi enrichie d'un trope, qui était constitué d'un court dialogue chanté et mimé entre l'ange et les trois Marie visitant le tombeau du Christ. C'est le premier drame[123] liturgique pascal, la *Visitatio Sepulchri*. Par la suite, la scène du

119 Andrault-Schmitt Claude (dir.), *Saint-Martial de Limoges, Ambition politique et production culturelle (X^e^ – XIII^e^) siècles*, Limoges, 2006.

120 « Trope » ou « tropaire ». Composition obtenue grâce à l'intercalation de paroles et de notes supplémentaires sur un fragment d'œuvre liturgique existante.

121 *Quem quaeritis* signifie « qui cherchez-vous ? ». L'histoire de ce drame débutait avec une scène racontant la rencontre des trois Marie avec l'ange au tombeau du Christ, le matin de Pâques. À l'origine, le dialogue de ce drame était très court : «*Interrogatio : Quem quaeritis in sepulchro, o Christicolae ? Responsio : Jesum Nazarenum crucifixum, o caelicolae. Angeli : Non est hic; surrexit, sicut praedixerat. Ite, nuntiate quia surrexit de sepulchro»* («Interrogation : Qui cherchez- vous dans le sépulcre, ô servantes du Christ ? Réponse : Jésus de Nazareth crucifié, ô habitants du ciel. Un ange : Il n'est pas ici, il est ressuscité comme il l'avait prédit. Allez et annoncez qu'il est ressuscité du Sépulcre.*»).* Cohen Gustave, *Anthologie du drame liturgique en France au Moyen Âge*, Éditions du Cerf, 1955. Hoppin Richard H., *La musique au Moyen Age, volume 1*, Éditions Mardaga, 1991. Petersen Nils Holger, « Les textes polyvalents du *Quem quaeritis* à Winchester au X^e^ siècle », *Revue de musicologie*, 86.1, 2000, p. 105-118.

122 Abbaye bénédictine située à Saint-Benoit-sur-Loire (arrondissement d'Orléans, canton de Sully-sur-Loire). Elle connut son heure de gloire aux X^e^ et XI^e^ siècles, époque à laquelle l'abbaye devint un des grands centres culturels de l'Europe occidentale. Nous connaissons plusieurs drames liturgiques créés en son sein grâce au *Livre des Jeux de Fleury,* un recueil de textes composé de poésies et de chants liturgiques. Ogden Dunbar H, *The Staging of Drama in the Medieval Church*, University of Delaware Press. p. 221. Young Karl, *The drama of the medieval church*, Oxford, 1933, vol. 2, p. 70.

123 Gasté Armand, *Les drames liturgiques de la cathédrale de Rouen,* Évreux, 1893. Armstrong Wright Edith, *The Dissemination of the Liturgical Drama in France,* Slatkine,

tombeau fut enrichie, et on y ajouta la course entre les deux disciples Pierre et Jean mais aussi l'apparition de Jésus.

Ce genre de représentation se propage par la suite à d'autres fêtes liturgiques. C'est ainsi que la liturgie de Noël évolue et donne naissance, au XI^e siècle aux premiers drames de Noël. Ceux-ci commencèrent par une simple annonce aux bergers, l'*Officium Pastorum* qui fut par la suite enrichie par le défilé des Prophètes, l'adoration des Rois Mages, la fuite en Égypte, les réactions d'Hérode et enfin la plainte de Rachel. Un *Officium Pastorum* est attesté à Rouen[124] ; il s'agissait d'une crèche mimée et dialoguée. Les sages-femmes présentaient l'enfant aux bergers en prononçant ces mots : « Voyez l'enfant et sa mère », tout en tirant un rideau, qui, jusque-là, était resté fermé devant la crèche. Les textes étaient accompagnés d'indications scéniques. C'est ainsi que dans une rubrique d'un *Officium pastorum* de Rouen nous pouvons lire : « *Presepe sit paratum retro altare, et Ymago sancte Marie sit in eo posita* »[125] mais aussi « *Tunc pastores gradiantes per chorum, in manibus baculos portantes, et cantate usque ad christi presepe* »[126].

Il n'existait pas de recueil spécifique de drames ; en général, nous retrouvons les textes dans les livres liturgiques. Gestes, décors, accessoires : on a déjà affaire à de véritables représentations. À la fin du XII^e siècle, la liturgie dramatique s'intensifie : les tropes dialogués se multiplient, les histoires se

1980. Lalou Élisabeth, « Les textes en jargon franco-anglais du XII^e au XV^e siècle », La France anglaise, Actes du 111^e congrès des sociétés savantes, Poitiers, 1986, Paris, 1987, p. 543-562. Voir aussi le recueil d'articles en ligne sur le site du Lamop, *Le Théâtre de l'Église (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Lamop, 2011.

124 BMR 48Y.

125 Young Karl, « A contribution to the history of Liturgical Drama at Rouen », *Modern Philology*, t. VI, 1908, p. 213.

126 BMR 484.

complexifient, et les dialogues se font plus nombreux. En outre, il y a davantage de décors et de personnages. En évoluant, certains drames sont directement composés en langue vulgaire. Le Jeu d'Adam[127] est le plus ancien drame ayant pour décor le Paradis ; il fut composé au XII^e siècle sans doute en milieu anglo-normand[128], en langue vulgaire et débuta une évolution parallèle en langue vulgaire.

1. Le jeu des pèlerins d'Emmaüs

Le drame des Pèlerins d'Emmaüs[129] s'inscrivait dans la liturgie pascale. Il était représenté durant les premiers jours de l'octave de Pâques, en général aux Vêpres du lundi ou même parfois le jour suivant[130]. Dans les manuscrits, il est généralement mentionné sous les noms de *Ordo ad Peregrinum*, ou d'*Officium Peregrinorum*, que l'on traduit généralement par « jeu des Pèlerins

127 Le jeu d'Adam, *Ordo representationis Ade,* est retenu comme étant le premier texte dramatique rédigé en langue vulgaire. Une grande partie de la représentation est occupée par des chants liturgiques en latin mais l'intégralité des dialogues est en français. Ce drame liturgique se différencie des autres drames par la langue utilisée ; il est ainsi compréhensible par la plus grande partie de la population. Les didascalies, elles, sont en latin ; elles donnent des indications précises à propos des costumes et de l'espace scénique. Voir *Le Jeu d'Adam Ordo representiationis Ade, é*d. Henri Chamard, Paris, Armand Colin, 1925. *Le mystère d'Adam (Ordo representacionis Ade*), éd. Paul Aebischer, Genève, Droz, 1964. Jeanroy Alfred, *Le théâtre religieux en France du onzième siècle au treizième siècle*, Paris, E. de Boccard, 1964. p. 53. Voir aussi Revol Thierry, *Représentations du sacré dans les textes dramatiques des XI^e-XIII^e siècles*, Paris, Honoré Champion, 1999. Colombo Timelli Maria, *Le Jeu d'Adam*, édition bilingue, établie, traduite, présentée et annotée par Véronique Dominguez, Paris, Honoré Champion, « Champion Classiques du Moyen Âge » 34, 2012.

128 Muir Lynette, *Liturgy and Drama in the Anglo-Norman Adam*, Oxford, Blackwell (Medium Ævum Monographs, New Series, 3), 1973. Chaguignan Christophe, « Origine institutionnelle et géographique du *Jeu d'Adam* : quelques hypothèses », *Le Moyen-Âge, revue d'histoire et de philologie*, 2015/2 (Tome CXXI), p. 361-382.

129 Lipphardt Walther, *Lateinische Osterfeiern und Osterspiele,* Walter de Gruyter, Berlin, New-York, 1976. Kurvers R. G. A., *Ad Faciendum peregrinum, A Study of the liturgical Elements in the latin Peregrinus Plays in the Middle Ages*, Peter Lang, 1996. Bonnotte Claire, *Le thème des Pèlerins d'Emmaüs dans les drames et les mystères médiévaux,* 2007, en ligne http://sitm2007.vjf.cnrs.fr/pdf/s10-bonnotte.pdf.

130 L'octave de Pâques désigne, dans le calendrier liturgique, les huit jours qui suivent la fête pascale, du dimanche de Pâques jusqu'au dimanche de Quasimodo.

d'Emmaüs ». Ce jeu représentait l'apparition du Christ à deux de ses disciples ; cette scène est mentionnée dans les évangiles de Marc et de Luc[131]. L'action de cette histoire se passe le matin de Pâques, alors que le Christ vient de ressusciter. Deux disciples se dirigent vers Emmaüs, un petit village situé à deux heures de marche de Jérusalem. Jésus se joint à eux, et les deux disciples lui offrent l'hospitalité sans même le reconnaître : « Quand il fut à table avec eux, ayant pris le pain, il prononça la bénédiction et, l'ayant rompu, il le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent, mais il disparut à leurs regards. »[132]. Grâce à cela, les deux disciples retrouvent enfin la joie de vivre, l'espoir, mais aussi la foi en Dieu. Cette histoire est le symbole du renouvellement de la foi en Dieu.

Le jeu des pèlerins d'Emmaüs serait né en Normandie vers le XI^{e} siècle. Selon la thèse de Walther Lipphardt[133], la cathédrale de Rouen en serait le berceau d'origine. Ce drame aurait par la suite été diffusé en Angleterre[134] mais aussi dans le bassin méditerranéen lors des voyages et des conquêtes des normands. Par exemple, en Sicile, nous trouvons deux exemples de ce jeu, aujourd'hui conservés à Madrid[135] mais originaires de Palerme[136], preuve que les normands ont apporté leurs propres pratiques liturgiques lors de leurs

131 Marc (16-12) et Luc (24, 13-35).
132 Évangile selon saint Luc, 24, 13-35.
133 Lipphardt Walther, *Lateinische Osterfeiern und Osterspiele*, Walter de Gruyter, Berlin, New-York, 1976.
134 Dolan Diane, *Le drame liturgique de Pâques en Angleterre et en Normandie au moyen âge.* Paris, P.U.F., 1975.
135 Madrid, Bibliothèque Nationale, Ms. 288 et 289.
136 C'est en 1091, après des années de combat, que la Sicile échut aux normands. Chalandon Ferdinand, *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile,* Paris, 1907. Matthew Donald, *The Norman Kingdom of Sicily,* Cambridge University Press, 1992. Bouet Pierre, « Les Normands en Sicile », *Bulletin de la S.H.A.O.*, t. CXX, n° 1-2, mars-juin 2001, Alençon (numéro intitulé *Les Le Veneur de Carrouges – Les Normands en Sicile*), p. 61-91. Gravett Christopher et Nicolle David, *The Normans: Warrior Knights and their Castles,* Osprey Publishing, Oxford, 2006.

conquêtes.

À Rouen, ce jeu, essentiellement lié à la liturgie pascale, avait lieu juste après la bénédiction et le déplacement de la procession aux fonds baptismaux tandis que celle-ci retournait dans la nef[137]. Nous connaissons bien les déplacements successifs de la procession grâce aux documents conservés dans lesquels nous pouvons y lire des indications spatiales précises, preuves que ce drame faisait partie intégrante de la liturgie de Pâques. L'intérêt principal du jeu des pèlerins d'Emmaüs de Rouen réside dans le fait que le texte est riche de didascalies. Ainsi, nous y apprenons que les acteurs doivent être revêtus de tuniques et de chapes, et devaient porter bâtons et besaces tels des pèlerins[138]. Il s'agit donc d'une véritable représentation liée à la liturgie.

2. Le jeu des Rois

Le jeu des rois serait originaire du XII[e] siècle. Il est bien connu grâce à cette description issue de l'*Officium Stellae*[139] : « Le jour de l'épiphanie, après Tierce chantée, trois clercs de premier rang en chape et couronne viennent de trois côtés différents avec leurs serviteurs, vêtus de la tunique et de l'amict, ils se rencontrent devant l'autel. Là ils se donnent le baiser de paix »[140]. Cette

137 Rouen, Bibliothèque municipale, Ms. 222.

138 Cohen Gustave, *Anthologie du drame liturgique en France au Moyen-Age*, éditions du Cerf, Paris, 1955, p. 66. Köningson Élie, *L'espace théâtral médiéval*, éditions du CNRS, Paris, 1975, p. 28. Voir aussi Kurvers R. G. A, *Ad Faciendum peregrinum, A Study of the liturgical Elements in the latin Peregrinus Plays in the Middle Ages*, Peter Lang, 1996

139 *Officium Stellae*, édition Armand Gasté, p. 49. Cazal Yvonne, *Les voix du peuple/Verbum Dei: le bilinguisme Latin/langue vulgaire au Moyen Age,* Librairie Droz, 1998. Morandi Nausica, « Liturgia e dramma nell'Officium stellae », *Philomusica on-line*, Università di Pavia, vol. 5 n° 1, 2006.

140 « *Officium trium regum secundum usum ecclesiae Rotomagensis. Die Epiphaniae, Tertia cantata, tres de maiori sede more regum induti [al., cappis et coronis ornati], et*

représentation avait lieu tous les ans dans la cathédrale, lors de la procession du jour de l'Épiphanie. Trois chanoines y paraissaient avec des couronnes, et des bâtons. Cette représentation perdura longtemps et fut régulièrement remise en question par le chapitre cathédral à la fin du Moyen-Âge, certains la jugeant comme une cérémonie qui prêtait au ridicule, alors que d'autres au contraire y voyaient une cérémonie de grande dévotion[141]. Elle est finalement abolie le 3 janvier 1521[142].

3. La fête de l'Âne

Cette fête est relativement ancienne ; nous en connaissons des mentions dans les cérémonies religieuses dès le IX^e^ siècle[143]. Il existe toutefois certaines variantes selon les villes ou les régions. Ainsi, elle pouvait représenter l'âne de Balaam[144], l'âne de la fuite en Égypte, l'âne placé à côté du bœuf dans l'étable de Bethléem, ou bien l'âne qui servit de monture à Jésus, lors de son entrée dans la ville de Jérusalem[145].

---

debent esse scripti in tabula, ex tribus partibus ante altare conveniant cum suis famulis portantibus regum oblationes indutis tunicis et amictis, et debent esse de secunda sede scripti in tabula ad placitum scriptoris. Ex tribus regibus medius ab [al., primus stans retro altare, quasi ab] oriente veniens, stellam cum baculo ostendens, dicat alte ».

141 ADSM G 2147 (5 janvier 1507) et ADSM G 2150 (2 janvier 1519), délibérations à propos du jeu des Rois. Voir annexes page 10, 11 et 12.

142 ADSM G 2151 (3 janvier 1521), abolition du jeu des rois. Voir annexes page 13.

143 Voir Sadaka Jean, *L'Âne, symboles, mythes et caractères*, Mon Petit Éditeur, 2013, p. 72.

144 Prophète de Péthor en Mésopotamie.

145 À Beauvais, cette fête se déroulait le 14 janvier et représentait la fuite en Égypte ; une jeune fille, portant une chape d'or, se promenait sur un âne magnifiquement caparaçonné. Elle tenait un bébé dans ses bras. Le clergé les introduisait dans le sanctuaire, et, pendant l'office, les chants se terminaient toujours par ce cri trois fois répété : « Hi ! han ! ». Après l'épître, on chantait la prose de l'âne, dont le refrain était : « Hez, sire Ane, car chantez Belle bouche rechignez, Vous aurez du foin assez Et de l'avoine à plantez (en abondance) ». Le premier couplet était en latin : « *Orientis partibus, Adventavit Asinus, Pulcher et fortissimus, Sarcinis aptissimus* ». Voir Corblet Jules (abbé), « Recherches historiques sur la fête de l'âne à Beauvais pendant le Moyen-Âge », *Mémoires,* Société des antiquaires de Picardie, Tome IV, Amiens, 1840.

À Rouen, la représentation de l'âne, *Ordo processionis asinorum secundum Rothomagensem usum*[146], avait lieu les 23e et 24e jour de décembre. C'était un office costumé, dialogué et machiné[147]. Une longue procession se formait pour se rendre à la cathédrale où était représentée une fournaise[148]. Dans cette procession prenait place les prophètes, les trois enfants de la fournaise, les sybilles, six juifs, et six païens. À la tête de celle-ci marchait Balaam[149] sur son âne. Balaam était chaussé d'une grosse paire d'éperons, symbole de sa cruauté envers son âne. Un religieux, qui criait des prophéties, était dissimulé sous l'âne, fait d'un mannequin en bois orné de draperies. Nous connaissons des représentations d'ânes à roulette en Allemagne mais aussi à Cluny[150].

---

146 Paris, Bibliothèque Nationale de France, lat. 1232. BMR, Y 108 (382). BMR Y 110 (384). Voir Young, *op. cit*., vol. II, p. 154-170.

147 L'office qui terminait cette procession et parfois la remplaçait est analysé dans le *Glossarium* de Ducange, http://ducange.enc.sorbonne.fr/ORDO06#ORDO06-11 [consulté le 25 juillet 2016].

148 Trois enfants sont jetés dans une fournaise ardente car ils ont refusé d'adorer une idole ; le Seigneur les préserve miraculeusement des flammes, tandis qu'ils chantent un cantique bénissant et glorifiant Dieu. Cantique des trois enfants dans la fournaise, *Daniel*, chapitre 3 verset 51 et suivants.

149 L'histoire de Balaam et de son âne est raconté aux chapitres 22 à 24 du *Livre des Nombres*. Balaam se rend chez Balak, roi de Moab, monté sur une ânesse. En chemin, un ange empêche l'ânesse d'avancer malgré les coups donnés par son maître. L'ânesse se met soudain à parler et reproche à son maître sa grande cruauté. Dieu ouvre alors les yeux de Balaam qui aperçoit l'ange, qui le laisse partir. Le devin tente néanmoins de maudire Israël, mais Dieu, l'en empêchant, lui fait bénir par trois fois le peuple d'Israël.

150 Plusieurs exemplaires sont conservés. Le plus ancien connu est conservé au Musée national suisse de Zurich, et est daté de la fin du XIIe siècle. Le « Palmesel » était en général en bois polychrome. Le Christ était représenté revêtu d'un manteau de pourpre, bénissant la foule de la main droite, tenant les rênes de l'autre main. Sa taille était parfois à l'échelle humaine mais pouvait parfois être celle d'un jouet. Le « Palmesel » était sorti le dimanche des Rameaux, tiré par des représentants des confréries ou des personnes de condition modeste. Il prenait la tête de la procession et faisait ainsi le tour de l'église. Voir par exemple le *Christ des Rameaux ou Palmesel,* Fin du XVe siècle, Allemagne du Sud, Musée National du Moyen-Âge, Paris. Il s'agit d'une représentation de Jésus-Christ monté sur un âne, placé sur une plate forme en bois à roulettes. Cette statue servait à la procession qui célébrait l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem. Ostoia Vera K., « A Palmesel at the Cloisters », *The Metropolitan Museum of Art Bulletin*, vol. 14, nO 7, p. 170-173. Adelmann, J., « Christus auf dem Palmesel », *Zeitschrift für Volkskunde*, 1967, p. 63. Joubert Manon, « Étude et restauration du *Christ des Rameaux* du musée de l'Œuvre Notre-Dame de Strasbourg », *CeROArt* [En ligne], 4 | 2014, mis en ligne le 19 mars 2014, http://ceroart.revues.org/4010 [consulté le 5 août 2016].

C. Le XIV^e siècle : le début du théâtre rouennais

À partir du milieu du XIV^e siècle, nous commençons à trouver des mentions de théâtre éparses autre que les drames liturgiques. Il s'agit surtout de miracles mais aussi de quelques farces jouées par des jongleurs[151]. Nous connaissons plusieurs mentions d'événements, mais pour la plupart les sources sont rares. C'est à cette époque que le goût du public paraît se révéler en faveur du théâtre. Nous assistons à cette période aux prémices de ce qu'il se passera au siècle suivant.

1. Les Miracles

Les miracles racontaient en général un fait se terminant grâce à l'intervention d'un saint ou de la Vierge, d'où le nom de « miracle ». Certains miracles sont parvenus jusqu'à nous, comme par exemple le « Miracle de Théophile » de Rutebeuf[152] ou le « Jeu de saint Nicolas » qui sont les plus anciens répertoriés. Le « Miracle de Théophile » met en scène la légende de Théophile, un prêtre dépossédé de ses biens par un évêque. Afin de se venger et récupérer ses biens, il vend son âme au diable. Des années plus tard, pris de

151 Faral Edmond, *Les Jongleurs en France au Moyen Âge*, Champion, 1910, réédition 1964, 1971.

152 Cohen Gustave, *Le miracle de Théophile*, Paris, Centre de documentation universitaire, 1933. Faral Edmond, « Quelques remarques sur *Le miracle de Théophile* », *Romania*, 72, 1951, p. 182-201. Dufournet Jean et Lascombes Françoise, « Rutebeuf et le *Miracle de Théophile* », *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Alice Planche*, éd. Ambroise Queffélec et Maurice Accarie, Paris, Les Belles Lettres (Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice, 48), 1984, t. 1, p. 185-197. Rutebeuf, *Œuvres complètes : Texte établi, traduit, annoté et présenté par Michel Zink*, Paris, Livre de poche (Classiques Garnier), « Lettres gothiques », 2001.

remords, il prie la sainte Vierge de récupérer le pacte qu'il avait signé. Elle y parviendra. Le « Jeu de Saint-Nicolas »[153], composé par Jean Bodel, fut le premier jeu non liturgique écrit en français. Il raconte la conversion de sarrasins au christianisme. Ce jeu s'achève sur une prière commune, prononcée par les joueurs et le public. Il s'agit d'une pièce annonciatrice des mystères du siècle suivant.

En Normandie, à Bayeux, nous avons conservé des mentions de miracles remontant au milieu du XIV^e^ siècle. En 1350, à Noël, aurait été joué un miracle de la naissance de Jésus-Christ[154]. Le 15 août 1351 aurait été jouée une Assomption. Elle est citée par Louis Petit de Julleville et l'abbé Gervais De La Rue[155]. Il s'agit de la seule référence sûre d'une représentation de l'Assomption au XIV^e^ siècle en France. La même année, une naissance de Jésus aurait de nouveau été mise en scène dans l'église Saint-Malo de Bayeux. Cette dernière est connue grâce au fait que Jean de Montdésert, curé de la paroisse Saint-Malo, fut réprimandé par le chapitre de Bayeux pour l'avoir fait jouer dans son église, malgré l'interdiction du chapitre de Bayeux ; il fut de ce

153 Rousse Michel, « *Le jeu de saint Nicolas*: du clerc au jongleur », *Farai chansoneta novela. Essais sur la liberté créatrice au Moyen Âge. Hommage à Jean Charles Payen*, Caen, Centre de Publication de l'Université, 1989, p. 311-321. Lalou Élisabeth, « *Saint Nicolas (Représentations dramatiques)* », *Dictionnaire des lettres françaises: le Moyen Âge*, éd. Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Paris, Fayard, 1992, p. 1347-1348, Réimpr.**:** Paris, Fayard (La Pochothèque), 1994. Rousse Michel, « *Le jeu de saint Nicolas*. Tradition et innovation », *Arras au Moyen Âge. Histoire et littérature*, éd. Marie-Madeleine Castellani et Jean-Pierre Martin, Arras, Presses de l'Université d'Artois, 1994, p. 153-162. Dumont Pascale, « Troublantes similitudes entre le Jeu de saint Nicolas (Jehan Bodel) et le Mystère de saint Martin (Andrieu de la Vigne) », *Le Moyen Age* 1/2004 (Tome CX), p. 119-134. URL : www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2004-1-page-119.htm [consulté le 10 juillet 2016]. Bodel Jean, *Le jeu de Saint Nicolas.* Présentation, traduction, édition critique, notes, annexes, bibliographie, chronologie, glossaire et index par Jean Dufournet, Paris, Flammarion (GF. Bilingue, 1205), 2005.

154 Voir Gosselin, *Recherches sur les origines…*, *op. cit*., p. 6.

155 De La Rue Gervais (abbé), *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs...*, t.I, *op. cit.*, p. 165.

fait condamné à payer une amende[156].

Nous connaissons aussi un « Miracle de robert le diable »[157], miracle anonyme, formé de 2279 vers avec quarante-quatre personnages[158], issu des « Miracles de Nostre-Dame par personnages »[159]. Toutefois, nous ne savons pas si ce miracle a été joué en Normandie puisque nous n'en avons pas de traces dans les archives ; cependant, au vu du thème nous pouvons le supposer. Le miracle commence ainsi « Cy conmence un miracle de nostre Dame de Robert le dyable, filz du duc de Normendie, a qui il fu enjoint pour ses meffaiz que il feist le fol sanz parler, et depuis ot Nostre Seigneur mercy de li et espousa la fille de l'empereur ».

---

156 Voir Gosselin, *Recherches sur les origines…*, *op. cit*., p. 6.

157 *Miracle de Notre-Dame de Robert-le-Diable, etc*., publié par M. E. Frère, Rouen, 1836. Voir le manuscrit conservé à la BNF : *Miracles de Notre Dame par personnages*, Paris, BNF, fr. 819 et 820. Gassies Georges, *Anthologie du théâtre français du Moyen Age. Théâtre sérieux : Mystères, Miracles, Moralités des XII^e^, XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles. Traduits en français moderne par G. Gassies (des Brulies)*, Paris (Librairie Delagrave), 1927. *Miracles de Nostre-Dame par personnages*, Paris, Firmin Didot, 1881, SATF, t. VI, p.2 -77.

158 Voici les personnages présents dans ce Miracle ; Le Duc de Normandie, Robert, Brise Godet, Rigolet, Boute en couroie, Lambin, Le Paisant, Le Moine, L'Abbé, Premier Baron, Deuxiesme Baron, Troisiesme Baron, Huschon, Pieron, Premier Hermitte, Le Vallet, Premier Escuier, Deuxiesme Escuier, La Damoiselle, La Duchesse, Premier Sergent du Pape, Deuxiesme Sergent, Le Pape, Dieu, Nostre Dame, Premier Ange, Deuxiesme Ange, Saint Jehan, La Fromagiere, L'Emperiere, Remon, Premier Chevalier, Premier Compaignon, Deuxiesme Compaignon, Deuxiesme Chevalier, Un Messagier, Gabriel, Premier Païen, Deuxiesme Païen, La Maistresse, Troisiesme Païen, Le Seneschal, La fille, Les Clercs.

159 *Miracles de Nostre Dame par personnages. Publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par Gaston Paris & Ulysse Robert*, Paris (Librairie de Firmin Didot et Cie), 1876-1903. Glutz Rudolf, « Les Miracles de Nostre Dame par personnages : kritische Bibliographie und neue Studien zu Text, Entstehungszeit und Herkunft », *Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin : Veröffentlichungen des Instituts für Romanische Sprachwissenschaft, 9 (1954),* Berlin (Akademie-Verlag), 1954. Evans Mary Jane, *Amis et Amile and Robert le Dyable : a Contextual Appreciation of two of the Miracles de Nostre Dame par Personnages, thèse Ph.D. Duke University*, 1981. Legros Huguette, « La mise en scène de la folie dans deux « Miracles Notre-Dame par personnages » (« Un paroissien esconmenié » et « Robert le Diable ») », *Le jeu et l''accessoire : mélanges en l''honneur du professeur Michel Rousse,* M. Bouhaïk-Gironès, D. Hüe et J. Koopmans (dir)., Paris (Classiques Garnier), 2011, p. 131-151. *La Légende de Robert le diable du Moyen Âge au XX^e^ siècle*, dir. Laurence Mathey-Maille et Huguette Legros, Orléans, Paradigme (« Medievalia » 75), 2010.

2. La naissance du théâtre profane

En 1343, une grande fête a lieu à Rouen pour célébrer la « chevalerie » du duc de Normandie, alors âgé de vingt-quatre ans. Des joutes ont lieu devant le prieuré Bonne-Nouvelle « où monseigneur le duc jouxta ». Peut-être des jeux furent-ils mis en scène, mais aucune source ne l'atteste.

En 1367, une troupe de jongleurs donne au château de Rouen devant Charles V des représentations que le roi récompense d'une somme de deux-cent écus d'or[160]. Nous ne savons pas trop quel était le genre de cette représentation. Victor Le Clerc, dans le tome 24 de l'*Histoire littéraire de la France*, écrit qu'ils avaient joué un mystère. Mais selon Louis Petit de Julleville, il ne s'agit pas d'un mystère[161] ; il ne s'agissait peut-être pas d'une représentation théâtrale, mais seulement d'un spectacle de jongleurs. Toutefois, Charles V semblait être très friand de ce genre de spectacles puisqu'en 1378, c'est bien un « mystère » qui fut mis en scène à Paris au banquet qu'il organisa pour la venue de l'empereur Charles IV[162] : « on mit en scène, pendant les intervalles des services, au fond de la grande salle du palais, Godefroid de

160 Le Clerc Victor, *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, 1862, p. 453. Gosselin, *Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen, op. cit.,* p. 8. L'abbé De La Rue cite un acte de la Chambre des Comptes, n° 1391, qui serait à vérifier (De La Rue Gervais, *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands, suivis de pièces de Malherbe, qu'on ne trouve dans aucune édition de ses œuvres*, t. 1, 1934, p. 23.

161 Petit de Julleville Louis, *Les mystères*, t. I, p. 341-354.

162 Malade, l'empereur Charles IV décida d'entamer un voyage afin de visiter quelques lieux saints tels que la basilique Saint-Denis ou la Sainte-Chapelle. Il vint aussi apporter son soutien à son neveu, Charles V, qui était en guerre contre l'Angleterre. C'est le 6 janvier 1378, jour de l'Épiphanie, que Charles V convia son oncle et son cousin à un grand banquet dans la grande salle du Palais de la Cité. L'Empereur mourut finalement peu après son retour, en novembre 1378. Il existe une représentation de ce banquet dans les *Grandes Chroniques de France de Charles V,* réalisée par le maître dit « du couronnement de Charles VI » (f.473v). Voir Avril François, *L'enluminure à la cour de France au XIVe siècle*, Chêne, 1978. Taburet-Delahaye Elisabeth, *Paris 1400 : Les arts sous Charles VI*, Fayard/RMN, 2004.

Bouillon s'embarquant pour la croisade, Pierre l'Ermite à la proue, Jérusalem, lassant et la conquête de la ville sainte »[163]. Dans les *Grandes Chroniques de France*, copiées et peintes à Paris (Paris, BNF, ms. Fr. 2813), nous pouvons remarquer, une enluminure consacrée à ce banquet (fol. 473v.)[164]. L'artiste a représenté le moment où les acteurs sont en train de jouer : à gauche un homme figure Pierre l'Ermite, prédicateur de la première croisade, monté dans un navire représentant la flotte des croisés. Puis à droite est mimé l'assaut donné sur les remparts de Jérusalem est mimé.

De même, en 1380, au sacre de Charles VI, à Reims, des mystères furent joués pendant le repas. Pour ceux-ci comme pour la représentation du banquet de Charles V, il s'agit sans doute davantage de scènes mimées comme celles qui furent jouées lors des entrées royales[165] des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Il est probable qu'il exista sans doute déjà à cette époque des « professionnels » du jeu : les comptes de la maison du duc d'Orléans répertorient entre 1392 et 1393, quelques dépenses effectuées pour certains personnages nommés Gilet Vilain, Hannequin le Fèvre, Jacquemart le Fèvre, Jehannin Esturjon, qui sont qualifiés « joueurs de personnages » du duc[166].

Près de vingt ans plus tard, en 1385, Louis d'Orléans donne huit livres tournois aux « gallants sans soucy » de la ville de Rouen pour avoir joué et chanté devant lui[167]. Sorte de confrérie joyeuse, les « gallants sans soucy » sont présentés comme étant les compagnons de François Villon[168] dans un texte

163 Faral Edmond, *Les jongleurs en France au Moyen-Âge*, Paris, 1910, p. 247.
164 Voir annexes page 14.
165 Faral Edmond, *Les jongleurs en France au Moyen-Âge*, Paris, 1910, p. 247.
166 *Ibidem*.
167 Petit de Julleville Louis, *Les comédiens en France au Moyen-Âge*, Paris, 1885.
168 Villon François, *Œuvres complètes*, édition bilingue, par Jacqueline Cerquiglini-

postérieur de vingt ans à sa mort[169]. Cette « troupe » existait déjà sans doute auparavant ; ils avaient pour raison de vivre d'obtenir de leurs dupes des « repues franches », c'est à dire des repas gratuits. Ils sont présentés comme des basochiens vivant dans la cité « entre deux ponts », tout près du palais de justice : « une assemblee de compaignons , Nommez les gallants sans soucy, se trouverent entre deux pons, près le pallay, il est ainsy »[170]. Ils sont sans doute à rapprocher des « enfants sans soucy », qui jouaient des sotties et des farces[171].

Toulet avec la collaboration de Laëtitia Tabard, Gallimard, (Bibliothèque de la Pléiade, n^{o} 598), 2014. Koopmans Jelle et Verhuyck Paul, *Sermon joyeux et Truanderie (Villon - Nemo - Ulespiègle)*, Amsterdam, Rodopi, 1987 : première partie *François Villon et le Sermon de Saint Belin*, p. 9-85. Dufournet Jean, *Recherches sur le Testament de François Villon*, Paris, 1971-1973, 2 vol. *Nouvelles recherches sur Villon.*, Paris, 1980. *Dernières recherches sur Villon.*, Paris, 2008.

169 « Sixiesme repeue franche des gallants sans soulcy », Verhuyck Paul et Koopmans Jelle, *le recueil des repues franches de maistre françois villon et de ses compagnons*, genève : droz, 1995. Les éditeurs datent le *Recueil des Repues franches* de 1480, soit quinze années avant 1495 qui est la date proposée par Pierre Champion.

170 Bouhaïk-Gironès Marie, *Les clercs de la Basoche et le théâtre comique (Paris, 1420-1550)*, Paris, Honoré Champion, 2007. Bouhaïk-Gironès Marie, « The Basoche in the late Middle Ages : a school of technical savoir-faire», *The Reach of the Republic of Letters. Literary and Learned Societies in Late Medieval and Early Modern Europe*, dir. Arjan van Dixhoorn and Susie Speakman Sutch, Leiden, Brill, 2008.

171 Les « enfants sans soucy », que l'on appelait aussi « les Sots », étaient une confrérie joyeuse de Paris. D'après Petit de Julleville, il s'agissait d' « anciens célébrants de la Fête des Fous, jetés hors de l'Église par les Conciles indignés, et rassemblés sur la place publique, ou dans le prochain carrefour, pour y continuer la fête ». Ils étaient vêtus à moitié de jaune et à moitié de vert et portaient sur leur tête une coiffe ornée de grelots et surmontée d'oreilles d'âne. Il portaient dans leurs mains une marotte. Petit de Julleville Louis, *Répertoire du théâtre comique en France au Moyen-Age*, Slatkine, 1967, p. 105.

II. Le théâtre à Rouen sous l'occupation anglaise

L' événement majeur de la fin du Moyen-Âge qui va atteindre la ville est sans conteste la guerre de Cent-Ans : celle-ci va fortement marquer les esprits et contribuer au ravage de la Normandie[172]. Nous pouvons nous demander qu'elle est la situation rouennaise du point de vue culturel à cette époque et si des jeux théâtraux ont été mis en scène. La ville de Rouen est, jusqu'au début du XV^{e} siècle, finalement assez peu touchée par la guerre car elle est bien défendue. Elle ne va en subir que des effets indirects. Mais par la suite, la ville jouer un rôle crucial et se retrouve au centre du conflit : la prise de Rouen permettrait aux Anglais de s'emparer du duché de Normandie. En 1418 commence alors le siège de Rouen, qui fut une période difficile pour les habitants ; le ravitaillement étant bloqué, la famine s'installe. Le 19 janvier 1419, Rouen cède et Henri V entre dans la ville par la porte Beauvoisine. La ville lui remet alors ses clefs et il se rend à la cathédrale escorté par le clergé venu en procession à sa rencontre. C'est le début de trente longues années d'occupation.

Les premières années de cette occupation s'avèrent difficiles pour les habitants et les finances publiques puisque dès le début, une rançon de trois-cent mille écus d'or payable en un mois seulement est exigée ; cette rançon ne

172 Favier Jean, *La guerre de Cent Ans*, Fayard 1980. Sadourny Alain « Rouennais et Anglais au temps de Jeanne d'Arc », Jean Maurice et Daniel Couty (dir.), *Images de Jeanne d'Arc. Actes du colloque de Rouen, 25, 26, 27 mai 1999*, Paris, Presses universitaires de France (PUF), 2000, p. 29-34. Bouet Pierre et Gazeau Véronique, *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge : colloque de Cerisy-la-Salle, 4-7 octobre 2001*, Caen, Publications du CRAHM, 2003. Neveux François, *La Normandie dans la guerre de Cent Ans*, Rennes, Ouest-France, 2008. Delsalle Lucien-René, *Rouen et les rouennais au temps de Jeanne d'Arc 1400-1470,* Éditions PTC, Rouen, 2006.

sera finalement acquittée totalement qu'en 1430, mettant à mal les finances de la ville. Cette période difficile, située entre 1436 et 1449 a été appelée par Guy Bois « Hiroshima en Normandie », expression qui est tout de même à relativiser. Certes, on assiste à des révoltes dans les campagnes et notamment en Pays de Caux où la situation fiscale est tendue, l'économie désorganisée et où des pillages ont cours. Cependant, la situation n'est pas aussi difficile à Rouen, et le commerce reprend petit-à-petit malgré l'occupation anglaise, ce qui fait dire à Michel Mollat que « pendant dix à douze ans , le commerce a connu peut-être ses meilleures années du siècle »[173]. D'ailleurs, certains bourgeois s'enrichissent au moment de l'occupation anglaise[174].

L'analyse de la situation du théâtre à Rouen durant l'occupation anglaise est intéressante[175]. Au vu des troubles et des conséquences économiques de la guerre sur la ville, il est légitime de se demander si l'organisation de spectacles a perduré ou si, au contraire, la guerre a eu des répercussions sur l'activité culturelle. L'occupation anglaise a-t-elle paralysé le théâtre rouennais, ou, au contraire, certaines représentations ont pu être favorisées par les anglais ? Il semble que durant l'occupation, l'activité culturelle ne va pas totalement s'éteindre à Rouen ; après une période creuse, nous pouvons remarquer qu'une certaine activité a perduré, notamment avec l'organisation de festivités

173 Mollat Michel, *Le commerce normand à la fin du moyen-âge*, Paris, Plon, 1954, p. 25.

174 *La Normandie dans l'économie européenne (XII^e^-XVII^e^ siècle) : colloque de Cerisy-la-Salle (4-8 octobre 2006)* : actes publiés sous la direction de Mathieu Arnoux et Anne-Marie Flambard Héricher, Caen : Publications du CRAHM, 2010.

175 Le Cacheux Paul, *Rouen au temps de Jeanne d'Arc et pendant l'occupation anglaise, 1419-1449*, Rouen, A. Lestringant, 1931. Chéruel Adolphe, *Histoire de Rouen sous la domination anglaise*, Rouen, 1840 (réimpr. Marseille, 1977). Sadourny Alain, « Occupants et occupés (1417-1449) »*, la Normandie au XV^e^ siècle, Art et Histoire*, Actes du colloque organisé par les archives départementales du 2 au 5 décembre 1998, Saint-Lô, 1999. Sadourny Alain, « Rouennais et Anglais au temps de Jeanne d'Arc », Jean Maurice et Daniel Couty (dir.), *Images de Jeanne d'Arc. Actes du colloque de Rouen, 25, 26, 27 mai 1999*, Paris, Presses universitaires de France (PUF), 2000, p. 29-34.

lors d'entrées royales comme celle organisée pour l'entrée d'Henri VI en 1430. Ce n'est pourtant qu'à la toute fin de la guerre et après celle-ci que les grands mystères rouennais sont mis en scène. En même temps, des sermons et des processions, qui, comme nous le verrons, peuvent être mis en parallèle avec le théâtre, sont organisés fréquemment et rythment la vie religieuse des rouennais.

A. Une situation figée ?

Durant une bonne partie de la guerre et durant toute l'occupation anglaise, nous recensons peu de jeux de théâtre à Rouen. Tous les grands mystères rouennais connus sont mis en scène après la guerre ou à la toute fin de celle-ci : le mystère de saint Crépin et saint Crépinien en 1443[176], la Passion en 1445[177], le mystère de sainte Catherine en 1454[178], etc. Durant l'occupation anglaise, la situation semble figée par rapport à ce qui peut se passer dans d'autres villes où les représentations semblent se poursuivre : à Paris, quelques mystères ou moralités sont joués et certains sont bien connus par les archives ; par exemple, le 21 mars 1409[179] une Résurrection est jouée dans la chapelle du

176 À propos de ce mystère voir Lalou Élisabeth, « Les cordonniers metteurs en scène des mystères de saint Crépin et saint Crépinien », *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1985, tome 143, p. 91-115.

177 ADSM G 2130, folio 209. Voir annexes page 19.

178 À propos de cette représentation voir « La représentation du mystère de Sainte-Catherine à Rouen en 1454 », par Marie Bouhaïk-Gironès, dans *Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls*, Orléans, Paradigme, 2005 (medievalia n°54), p. 27-38. Voir annexes pages 23 à 28.

179 « A Jean Brunet prestre et Jehan Herly clercs de la saincte chapelle du roy, le XXme jour de mars veille de Paques MCCCCVIIIJ, XXX # a eux ordonnez pour leur aider a ordonner habiller et querir aucuns vestemens habillemens et autres necessitez pour faire les jeux de la Resurrection et de la feste de Paques devant ledit seigneur en laditte chapelle du Palais....XXX livres », Comptes royaux, XV^{e} (1409), Paris. Cité dans la base « théâtres et

palais, organisée par les « clercs de la saincte chapelle du Roy ». En 1415, une Nativité saint Jean-Baptiste est jouée au « Chastel du Louvre » par maître Jean Bonne[180]. Quelques années plus tard, en 1427, au collège de Navarre, c'est une moralité de saint Antoine qui est mise en scène[181]. En Normandie, à Caen en 1422, un mystère de saint Vincent, dont nous reparlerons dans une prochaine partie, est représenté et semble avoir connu un certain succès[182].

1. Les causes de cet apparent vide

Nous pouvons nous questionner sur les causes de cet apparent « vide » culturel rouennais. Premièrement Rouen se situe au premier plan en ce qui concerne la guerre ; enjeu important, la prise de cette ville est cruciale pour s'emparer du duché de Normandie[183]. Au début du XV^{e} siècle, la guerre

performances en France au moyen-âge », http://arnoul.vjf.cnrs.fr/.

180 « Bertin d'Aix m[archand] a Paris pour 2 pieces de recamas de XV l.t. piece et 3 pieces de baudequins a champ vermeil broché d'or dont monsR a fait faire paremens et vestemens aux jeux de la feste de la Nativité monsr St Jehan Baptiste, IXxx X l.t. Plus C l.t. pour certaine depense faite a cause des jeux de la Nativité St Jehan Baptiste que monsr avait fait faire devant luy au chastel du Louvre au mois de juin 1415 M. Jehan Bonne estudiant de l'université en recompensacion des peinnes qu'il a soustenues a cause des jeux de la Nativité St Jehan Baptiste lesquels monsR a fait jouer devant luy XI l.t. », Extraits de comptes, BNF fr.32511. Cité dans la base « théâtres et performances en France au moyen-âge ».

181 Bossuat Robert, *Deux moralités inédites [Moralité du jour Saint-Antoine et Moralité de 1427], composées et représentées en 1427 et 1428 au Collège de Navarre, publiées avec une introduction, un commentaire historique et philologique et des notes critiques*, Paris, Abbeville (Librairie d'Argences ; (impr. de F. Paillart)), 1955.

182 Vaultier Frédéric, *Histoire de la ville de Caen depuis ses origines jusqu'à nos jours contenant la description de ses monuments et l'analyse critique de tous les travaux antérieurs,* Caen : B. Mancel, 1843.

183 Au sujet de la Normandie pendant la guerre de Cent ans, voir : Allmand Christopher T., *Lancastrian Normandy, 1415-1450 : The History of a Medieval Occupation*, Oxford, Clarendon Press, 1983. Sadourny Alain, « Rouennais et Anglais au temps de Jeanne d'Arc », Jean Maurice et Daniel Couty (dir.), *Images de Jeanne d'Arc. Actes du colloque de Rouen, 25, 26, 27 mai 1999*, Paris, Presses universitaires de France (PUF), 2000, p. 29-34. Bouet Pierre et Gazeau Véronique, *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge : colloque de Cerisy-la-Salle, 4-7 octobre 2001*, Caen, Publications du CRAHM. Curry Anne, « Henry V's conquest of Normandy 1417-19 : the siege of Rouen in context », *XXXI Semana de Estudios Medievales Estella 19-23 de Julio 2004*, 2005. Neveux François, *La Normandie dans la guerre de Cent Ans*, *op. cit.*

menaçait Rouen et les anglais n'étaient pas loin. En outre, un emprunt avait été effectué par la ville, rendant le financement de mises en scènes ardu. En 1410, la confrérie de la Passion projetait de jouer à Rouen un mystère de la Passion. D'après Louis Petit de Julleville[184], les préparatifs avaient débuté et étaient bien avancés ; la représentation devait avoir lieu à la Pentecôte. Cependant, du fait de la guerre et du manque d'argent, le spectacle fut finalement annulé. En réalité, les organisateurs, ayant du mal à financer le projet, demandèrent au conseil municipal une subvention afin de mener à bien la représentation[185]. Le 28 mars 1410, le conseil municipal[186] se réunit en présence d'une nombreuse assemblée composée entre autres du bailli de Caradas des Quesnes[187], du vicomte, du procureur du roi, du receveur des aides, du grenetier[188], du contrôleur, des avocats du roi et de la ville, des conseillers de la ville, et de cinquante notables. Maître Guillaume Luce, secrétaire du roi, annonce que celui-ci l'a chargé de procéder à la levée d'un emprunt « pour mettre sus les gens d'armes pour le fait de la guerre »[189]. Cette annonce ne réjouit guère la

184 Petit de Julleville Louis, *Histoire du théâtre en France ...*, *op. cit*., p. 17.

185 Délibérations du conseil municipal, AMR, A8, 28 mars 1410.

186 Le conseil municipal rouennais est alors composé de plusieurs conseillers de ville, dont le nombre a varié au cours du temps. C'est le bailli qui le préside depuis la crise de la Harelle. Parmi eux se trouve le « clerc de ville », sorte de secrétaire municipal qui a pour rôle d'enregistrer les délibérations « au profit de la ville et d'en faire à son pouvoir bon mémoire » (AMR Reg A6, 22 mars 1409). Le receveur de la ville tient la comptabilité municipale. Le procureur représente la ville auprès de toutes les juridictions locales ; il doit « représenter et generallement affaires et besongnes touchant la dicte ville poursuir, pourchasser et dilucider » (AMR Reg. A6, 22 mars 1409). En outre, la ville engage des avocats qui mettent leurs compétences au service la ville. Voir Delsalle, *Rouen et les rouennais …*, *op. cit*., p. 54-55.

187 Bailli de Rouen. La famille Caradas des Quesnes, une famille de négociants d'origine espagnole installée à Rouen, est encore connue aujourd'hui pour la maison qu'elle avait fait construire rue de la Savonnerie, « La perle des maisons de bois de notre cité » selon le commandant Quenedey. Elle était remarquable grâce à ses encorbellements, ses deux orioles octogonaux et sa décoration. Celle-ci a malheureusement été détruite pendant la guerre. Quenedey Raymond (commandant), *L'Habitation rouennaise*, Lestringant, Monfort, Paris, 1998. Chirol Pierre, Dubreuil Louis, Masson André, Prevost Gustave, Quenedey (Commandant R.), Renault Philippe, *Bulletin des amis des Monuments rouennais 1922-1923*, Lecerf, page 39 et suivantes.

188 Officier du grenier à sel.

189 AMR A8. Voir aussi Péron Alfred, « Épisodes relatifs à la vie privée et publique , et à l'histoire religieuse, politique, administrative et militaire, de la ville de Rouen aux XIV^{e} et XV^{e} siècles. Extraits des registres de délibération du conseil municipal de 1389 à 1471 », Revue

ville et les conseillers menacent que « si icelles nouvelles continoient et que le dict emprunt courst et eust lieu, que l'on feroit cesser le jeu de la Passion qui devoit estre joué en icelle ville »[190]. Cet emprunt, d'une somme de quinze mille livres, imposé sans discussion avec la ville par le roi, fut vécu comme une calamité et un véritable sacrifice par la population rouennaise. Ainsi, les confrères de la Passion ne pouvant endosser seuls le coût que générait le mystère, ce projet fut finalement abandonné, laissant un goût amer aux confrères de la Passion mais aussi aux habitants de la ville, fort déçus. En outre, cette affaire nous démontre que sans aide financière, quelle soit de la municipalité ou de l'archevêché, l'organisation d'un mystère ne peut aboutir. Suite à cet échec, il semble y avoir eu un mystère de la Passion organisé en 1415 place du Vieux-Marché, dont j'ai pu trouver la trace dans les archives de l'archevêché, où il est dit *Item Johanni Sahurs, pro adducendo de Veteri-foro ubi misterium Passionis fuerat, 2 solidos 6 denarios*[191]. Il s'agit de la plus ancienne occurrence rouennaise du terme « mystère » (*misterium*) que j'ai pu trouver dans les archives. Cette représentation ne fut sans doute pas aussi grandiose que celle prévue en 1410 et par la suite, aucun autre projet de mystère ne semble avoir émergé avant la fin de la guerre. Cependant, certains événements ponctuels ont été l'occasion de réjouissances ou de petites représentations, et sont la preuve que la situation n'est pas aussi figée qu'elle y paraît.

Ces événements sont en général l'entrée d'un prince, d'un roi, voire d'un évêque. Plusieurs entrées ont eu lieu pendant l'occupation anglaise, mais seul

---

de la Normandie, 13e année, 1er semestre 1845, Rouen, 1845, p. 297.

190 AMR, Reg. A8, 28 mars 1410.

191 ADSM G 2484. Voir annexes page 14.

un petit nombre d'entre elles furent remarquables. Le dauphin Charles fait son entrée dans la ville en 1417, mais rien de particulier ne fut organisé et il fit juste une brève promenade dans la ville[192]. Henri V, quant à lui, fut reçu en vainqueur dans la ville en janvier 1419, mais peu ou pas de festivités eurent lieu[193] pour l'occasion. Le 31 août 1422, le roi Henri V meurt à Vincennes. Son corps est acheminé jusqu'à Calais pour retourner en Angleterre ; le convoi funèbre passe par Rouen. Celui-ci est reçu par les notables qui ont, pour l'occasion, endossé leurs habits de deuil. Il est intéressant d'évoquer cet événement car pour la première fois en France un mannequin funèbre a remplacé le corps du roi qui demeure dans son cercueil fermé à cause des problèmes de conservation du corps. Ce mannequin est exposé et montré au public au moment où le convoi funèbre passe, le corps du roi restant dissimulé dans un coffre de plomb, lui-même enfermé à l'intérieur d'un cercueil. Il s'agit ici sans doute de l'influence anglaise car ce système était déjà utilisé en Angleterre depuis 1327. Ce type d'effigie est par la suite utilisé en France, notamment lors de la mort de Charles VI[194] qui survient peu de temps après. Effectivement, au décès du roi, le 21 octobre 1422, les cérémonies funéraires ne peuvent pas être organisées rapidement. Il faut pour cela attendre le retour du duc de Bedford, parti accompagner le corps d'Henri V à Calais. En attendant, sa dépouille est

192 Périaux Nicétas, *Histoire sommaire, et chronologique de la ville de Rouen, ses monuments*, etc., Le Portulan, Brionne, 1970.

193 *Ibidem*.

194 Balsamo Jean (textes édités par), *Les funérailles à la renaissance*, XII^e colloque international de la Société française d'étude du Seizième Siècle, Bar-le-Duc, 2-5 décembre 1999, Droz, 2002, p. 72. (*la Normandie et l'Angleterre*, Colloque de cerisy la salle). Concernant les cérémonies funéraires aux Moyen-Âge, voir aussi Beaune Colette, « Mourir noblement à la fin du Moyen Âge », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 6^e congrès, Strasbourg, 1975. La mort au Moyen Âge. p. 125-144. Consultable sur Persée http://www.persee.fr/doc/shmes_1261-9078_1977_act_6_1_1213 [consulté le 5 juin 2016]. Lauwers Michel, *La mémoire des ancêtres. Le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (Diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècle)*, Paris, 1996. Gaude-Ferragu Murielle, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au Bas Moyen Âge,* Villeuneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2005.

enfermée dans un cercueil de plomb et une effigie est exécutée à son image en exemple de celle faite pour le roi d'Angleterre. C'est cette solution qui est utilisée par la suite pendant plusieurs siècles pour les inhumations royales françaises. L'image du roi étant sacrée, l'utilisation d'une effigie revêtue d'habits d'apparat, et accompagnée des emblèmes de la royauté est un bon compromis et manifeste sans doute davantage la majesté royale qu'un corps en état de décomposition. De plus, une effigie est sans doute plus simple à utiliser par rapport à la complexité des cérémonies funéraires royales[195]. Toutefois, selon Murielle Gaude-Ferragu, ce rituel est cependant purement symbolique et n'a aucun pouvoir performatif[196].

2. L'entrée d'Henri VI (29 juillet 1430)

L'entrée d'Henri VI le 29 juillet 1430 fut l'une des plus importantes entrées rouennaises réalisées durant l'occupation anglaise, et les dépenses qu'elle a engendrées semblent avoir été conséquentes pour la ville[197]. Le 2 avril 1430, le duc de Bedford annonce au chapitre cathédral rouennais que le roi Henri VI va venir. La nouvelle de son arrivée aurait été saluée par des réjouissances populaires. On avait demandé aux habitants de bien recevoir le

195 Giesey Ralph, *Le roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Paris, 1987, p.160.

196 Gaude-Ferragu Murielle, *De l'usage des rituels funéraires en Histoire médiévale*, http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique1748 [consulté le 5 juin 2016]. Brown Elisabeth, « Refreshment of the Dead : *Post mortem* Meals, Anne de Bretagne, Jean Lemaire de Belges, and the Influence of Antiquity on Royal Ceremonial », dans *Les funérailles à la Renaissance*, Genève, 2002, p. 113-130. Buc Philippe, *Dangereux rituel. De l'histoire médiévale aux sciences sociales*, Paris, 2003.

197 À la mort d'Henri VI, son fils n'a que huit mois. C'est donc le duc de Bedford qui assure le gouvernement en attendant qu'il soit en âge de gouverner. Henri VI fait son entrée solennelle dans la ville alors qu'il n'a que neuf ans.

jeune roi. Des messes solennelles sont données[198]. Le 29 mai 1430, un contrat est passé avec Jansson Salvart[199], maître des œuvres de la cathédrale, et maître Jean Roussel, pour « enrichir, anoblir, et enluminer le cœur de l'église de Rouen »[200]. Ce sera donc une cathédrale en travaux qu'Henri découvrira. Le 5 juin 1430, on annonce sa prochaine arrivée[201]. Les chanoines décident d'écrire à Pierre Maurice afin qu'il fasse un discours devant le roi. Des feux sont allumés et les cloches sont sonnées :

> « le jour Saint-Marc furent les feus fais, à Rouen, comme à la Saint-Jehan, pour les nouvelles qui vindrent à Rouen que le roy d'Engleterre, qui n'avoit que IX ans estoit descendu à Calais. Et fut le regent et sa femme par les rues à veoir qui faisoit joie. Et sonna l'en les clochers de tous les moustiers. Et estoie moult esmerveillié que l'en faisoit telle solemnité,

198 ADSM G. 2126.

199 Jean Son, dit Salvart, était un maître-maçon rouennais. On le trouve cité sous différents noms dans les archives départementales de Seine-Maritime et les archives municipales rouennaises : Jehansson, Jensson Salouart, Jensson Salvart, Jenson Salvart (AMR, A 5, 3 avril, 20 novembre 1406, 1er avril 1408, 27 février 1409; A 7, 21 septembre 1447, ADSM G 2126, G 2481, 2484 à 2491). Un contrat est donc passé avec Jansson Salvart, « pour enrichir, ennoblir et plus enluminer le chœur de l'église cathédrale de Rouen, » le 29 mai 1430. Le début des travaux commence la semaine de la Pentecôte suivante, du 5 au 10 juin 1430 (*Ibidem*, comptes de la Fabrique, G 2487). Les travaux sont en pleine exécution en novembre 1430 (*Ibidem*, délibérations du Chapitre, G 2126). En 1432, on pose finalement de nouvelles verrières (*Ibidem*, comptes de la Fabrique, G 2487). Jean Salvart était aussi maître des œuvres de maçonnerie de la ville. On le retrouve maître de l'œuvre du Palais Neuf en 1421, et maître de l'œuvre du château, dès 1424. En 1427, il se retrouve impliqué dans la conjuration de Richard Mittes avec Alexandre de Berneval, et est envoyé en prison. Condamné à mort, il finit par être gracié juste avant son exécution. Il perd alors la totalité de ses biens dont sa maison qui était située dans la paroisse Saint-Lô. Voir Lespinasse René (de), « Épisodes de l'invasion anglaise la guerre de partisans dans la haute normandie (1424-1429) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Société de l'École des Chartes, Droz, Paris, 1898. Lardin Philippe, « L'utilisation du bois au château de Tancarville (Seine-Maritime) au cours du XVe siècle » dans *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, Colloque de Lons-le-Saunier, Presses universitaires Franc-comtoises, 1997, p.142-143. Lardin Philippe, « Des hommes de terrain : les maîtres des œuvre du roi » dans *Les serviteurs de l'État au Moyen Âge*, Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Publication de la Sorbonne, 1998, p.148, 159, 166.

200 ADSM G 2126.

201 *Ibidem*.

actendu que le roy estoit encore si loing »[202].

Henri VI ne fait son entrée dans Rouen qu'à la fin juillet, accompagné de son gouverneur. À la date du 27 juillet, nous trouvons un document aux archives départementales concernant la venue du roi et la préparation du chapitre à l'occasion de cet événement[203] . On y apprend que les évêques d'Avranches, de Bayeux et d'Évreux seront présents et prendront place parmi le clergé de la cathédrale, revêtus de leurs ornements pontificaux, afin de présenter au roi, suivant l'usage, l'encens, la croix et le texte de l'évangile.

Auditis novis de proximo adventu domini nostri regis ad hanc Rothomagensem ecclesiam, concluserunt et deliberaverunt ipsam ecclesiam mundari et de pannis sericeis et aliis, honestius quam feri poterit, vestiri et decorari, processionem que solemnem per prefatos, canonicos, cappellanos et clericos ejusdem ecclesie fieri usque ad ingressum seu introitum atrii, versus ecclesiam Sancti Ermelandi[204], etiam reverendis in Christo patribus, dominis Abrincensi, Baiocensi et Ebroicensi episcopis, in

202 Cochon Pierre, *Chronique normande de Pierre Cochon, Notaire apostolique à Rouen*, Hachette Livre BNF, impression à la demande, p. 310. Consultable aussi sur Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33173s [consulté le 10 juin 2016].

203 ADSM G 31, 27 juillet 1430. Voir annexes page 15.

204 Il s'agit de l'église Saint-Herbland. En effet, cette église conservait les reliques de Wulfran qui était aussi appelé saint Hermeland ou saint Herbland. Cette église était située tout près de la cathédrale, au coin de la rue des Carmes et de la rue du Gros-Horloge, à l'emplacement des actuels magasins Printemps. Selon la tradition, tout nouvel archevêque de Rouen devait s'arrêter dans cette église lors de son entrée solennelle dans la ville. Il s'y déchaussait pour ensuite entrer pieds nus dans son église métropolitaine. Voir Cailleux Philippe, *Trois paroisses de Rouen, XIII^e^-XV^e^ siècles - St-Lô, Notre.-Dame-la-Ronde et St-Herbland,* Bibliothèque du PUN, 2012. De Beaurepaire Charles, *Note sur l'ancienne l'église Saint-Herbland de Rouen,* Bull. CDA, 1876-78, p.178-187. Le Maho Jacques, *Observations sur l'origine de quelques églises de Rouen*. Bull. CDA, 1994, p. 31-32.

hac villa Rothomagensi existentibus, significare ut intersint in dicta processione, pontificalibus induli, si eisdem placuerit, ad finem quod per ipsos aul uliquem ipsorum dicto domino nostro regi presentetur thus, crux et textus evangelii, ut est moris, et quod cantetur et organizetur, prout solemnius fieri poterit[205].

D'après Nicétas Périaux, en cette occasion « on joua des mystères pour célébrer sa venue »[206]. C'est la plus ancienne occurrence de ce mot en français dans les archives rouennaises[207]. Nous trouvons une description de cette entrée dans la *Chronique Normande* de Pierre Cochon[208]. Celui-ci nous décrit l'enthousiasme de la population et relate brièvement les « misteres » qui furent mis en place pour l'occasion tout au long du parcours du souverain à la porte Cauchoise, à la porte Massacre, à la porte de Grantpont, à Notre-Dame, et près de Saint-Pierre-l'Honoré. Si l'on en croit ce qu'il écrit, cet événement rassembla beaucoup de spectateurs puisqu'il n'a pas pu apercevoir un mystère à cause de la foule trop nombreuse :

« le samedi XXIX^{e} jour de juillet l'an dessus dit, arriva à

---

205 « Nous avons entendu parler de la prochaine venue de notre Seigneur le roi en cette église de Rouen, et nous avons conclut et décidé que l'église devra être nettoyée, revêtue et décorée de tissus de soie et d'autres, pour la procession de la fête à laquelle, au moyen de ce qui précède, les canons, les aumôniers et les clercs de l'église devront faire en sorte d'être le plus honorables possible, de revêtir et décorer l'entrée de l'entrée de la cour, vers l'église Saint-Herbland, même les révérends pères les évêques d'Avranches, de Bayeux et Évreux qui sont présents dans cette ville de Rouen, pourront être présents dans cette procession s'ils le souhaitent, selon le privilège du pape qui leur a été accordé. À la fin sera présenté au roi l'encens ainsi que la croix et le texte de l'Évangile de la manière habituelle, et qu'il sera chanté et organisé, aussi solennellement que possible. »

206 Périaux Nicétas, *Histoire sommaire, et chronologique de la ville de Rouen, ses monuments*, etc., Le Portulan, Brionne, 1970, p.179.

207 Alors qu'en latin nous trouvons « misterium » en 1415.

208 Pierre Cochon, *op. cit.*, p. 342.

Rouen le roy Henry de France et d'Angleterre, en ses terres, en la ville de Rouen, âgié de IX Ans ou environ. Et fu amené en ung car jusques à l'ostel messire Jehan Bracques, au Boscguillaume ; et là le vy. Et puis fu monté à cheval ; et vindrent les bourgeois de Rouen contre lui, à robes de livrées perses et chapperons de vermeil. Mès le roy ne leur avoit pas donné celle livrée ; mès l'en leur avoit fet commandement qu'ilz les feissent faire. Et estoient à cheval et rengiés au-delà du gibet, et crièrent tous : Nouel, quand ilz virent le roy, lequel estoit un très beau filz. Et estoient, les rues de Rouen, là ou le roy devoit passer, mieulx tendues qu'ilz ne furent onques le jour du Sacrement. Et y avoit à la porte Cauchoise draps où estoient les armes de France et d'Angleterre, la banière Saint-George, et estoient sur le bosclevert de devant et à l'entrée de la première porte ; et là estoient figurées deux grans bestes nommées antelopes ; et avoient II cornes, I couronne, et chascun une caine au col. Et auprès d'eulx estoient ou deulx lions ou deulx liepars, je ne soy lequel ; et, entre les piés, estoient les armes de la ville et autres armes que je ne congnois. Et estoient dorées et asurées, si bien fais que c'estoit merveillez à regarder de loing. Et puis, y avoit, à la porte Machacre, angres qui enchensoient, et à la porte de Grantpont I autre mistere, je ne soy quel ; car je ne le vy point pour la foulle des gens. Et ala le roy à l'église de Notre Dame et les gens de l'église

> encontre lui, comme il est coustume devant ung prince. Et crioit Nouel, telement qu'il dit que l'en cessat pour la noise que l'en lui faisaoit. Et avoir devant l'enseigne de l'Estrief à saint pierre l'onnouré, un chastel figuré. Et avoit I seraine qui peignoit ses cheveulx, et se moiroit, et jetoit bin et lait par les mamelles, et aurpès d'elle II petites seraines. Et estoit cela très bien fait, et le regarda le roy. Et coustèrent ces mirelifiques et fatras beaucoup d'argent ; et fu à despens de la ville. »

Selon ce récit, le roi fut reçu près du manoir d'un certain Jean Bracque. Ce manoir était situé à Bihorel, non loin du gibet[209], tout en haut de la rue qui mène à cette commune. En réalité, ce manoir n'appartenait à cette époque plus à la famille Braque qui l'avait revendu aux religieux de Sainte-Catherine pour huit-cent livres en 1394. Il semble toutefois que le nom de l'ancien propriétaire continue à être employé pendant longtemps pour désigner cette demeure, d'où le fait qu'il soit appelé ainsi dans le texte de Pierre Cochon. Les bourgeois de Rouen avaient, pour l'occasion, enfilé leurs « robes de livrée perses[210] et chaperons de vermeil »[211]. Les bourgeois se rangèrent à cheval aux côtés du roi et crièrent tous « noël ! »[212] à la vue du roi. Puis le cortège se dirigea vers

---

209 Ce gibet était situé à Bihorel. Il s'agit des fourches patibulaires de la haute justice de Saint-Ouen, qui étaient localisées du côté de l'actuelle rue de la Libération à Bihorel. On pouvait apercevoir de loin, sur les hauteurs de Rouen, les suppliciés exposés. Nous pouvons d'ailleurs les remarquer sur la grande vue de Rouen de Jacques Le Lieur. Il est raconté que la pestilence dégagée de ce gibet incommodait jusqu'aux habitants du quartier Beauvoisine. Selon un acte passé en 1414, on apprend que le manoir de Jean Braque possédait des colombiers, et des jardins. Sa grande porte ouvrait sur le chemin du Cailly (Bail de 1414, ADSM 2 E 1/165).

210 « Pers », une couleur entre le vert et le bleu.

211 Teinte rouge vif.

212 « Noël » était au Moyen-Âge un cri de joie poussé par le peuple à l'arrivée d'un événement heureux comme la naissance d'un prince, un mariage, l'arrivée d'un roi, etc.

Rouen, où des tableaux avaient été mis en scène en cette occasion. Il s'agit davantage de petites scénettes mimées comme on en trouvera dans d'autres entrées royales plus tardives comme celles de Charles VIII le 14 avril 1485[213] ou de Louis XII le 28 septembre 1508[214] dont nous reparlerons ultérieurement. Des draps et des tapisseries avaient été tendus dans la ville « mieulx tendues qu'ilz ne furent onques le jour du Sacrement », et la foule reçut le roi avec liesse ; Pierre Cochon raconte que celui-ci fut indisposé par les cris de la population et qu'il dut demander de faire taire les cris[215]. Rien d'étonnant à cela au vu du jeune âge du roi : même monarque, une foule en liesse doit être fort impressionnante pour un enfant de neuf ans.

Le cortège pénétra dans la ville par la porte Cauchoise[216] où il trouva la première mise en scène, tendant à glorifier le roi. Un drap avec les armes de France et d'Angleterre avait été tendu, et une bannière de saint Georges avait été peinte. La croix de saint Georges, la bannière d'Angleterre, était à cette époque portée par les soldats anglais, et saint Georges était devenu le patron de l'ordre de la jarretière en 1348[217]. C'était de ce fait un « saint guerrier », et c'était principalement lui qui était évoqué avant les batailles[218]. Pour ce tableau,

---

213 *Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485. Reproduction fac-simile d'un imprimé du temps*, avec introduction et annexes par Ch. de Robillard de Beaurepaire. Guenée Bernard et Lehoux Françoise, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515* (1re éd. 1968), Ed. du CNRS, Collection : Sources d'histoire médiévale, 1993.

214 *L'entrée du roi Louis XII et de la reine à Rouen, 1508,* précédée d'une introduction par P. Le Verdier, impr. L. Gy (Rouen), 1900.

215 Decaëns Henri, *Histoire de Rouen*, Éditions Jean-paul Gisserot, 2003, p. 46.

216 La porte Cauchoise ne se situait pas sur l'actuelle place Cauchoise mais un peu plus bas. Elle fut édifiée vers le milieu du XIV^{e} siècle, dans la rue Cauchoise, entre la rue des Bons-Enfants et le boulevard. Voir Périaux Nicétas, *Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen*, Le Brument, Rouen, 1870, p. 103.

217 Perrin Wiliam Gordon, *British Flags their early history, and their development at sea; with an account of the origin of the flag as a national device, Cambridge,* 1922. Pépin Guilhem, *Les cris de guerre « Guyenne ! » et « Saint Georges ! »*, St John's College, Université d'Oxford 2006.

218 Allmand Christopher, « Les saints anglais et la monarchie anglaise », *Saint-Denis et la royauté : études offertes à Bernard Guenée,* Textes réunis par Françoise Autrand, Claude Gauvard,Jean-Marie Moeglin, Ouvrage publié avec le concours de l'université Paris I -

deux grandes « antelopes »[219] avaient été fabriquées, avec chacune deux grandes cornes et une couronne et « chascun une caine au col »[220]. L'antilope est un animal qui revient régulièrement dans les armoiries anglaises. Cet animal imaginaire était en général représenté avec un corps de cerf, une tête de dragon à deux cornes droites, et avec la queue relevée au dessus du dos. À côté des antilopes figuraient « deulx lions ou deulx liepars ». Pierre Cochon hésite sur la nature de l'animal, mais il s'agit sans doute de léopards, celui-ci étant souvent confondu avec le lion, puisqu'il est en général représenté comme lui avec une crinière et sans aucune caractéristique de pelage. Il s'en distingue toutefois en étant représenté « passant », c'est-à-dire marchant sur trois pattes, la quatrième étant dressée, et le corps de profil, la tête de face et la queue redressée vers l'extérieur et non tombant sur le dos comme le lion. Entre leurs pieds étaient déposées les armes de la ville, sans doute symbole de soumission de la ville au roi d'Angleterre.

Le second « mystère » était mis en scène à la porte Massacre[221]. Pierre Cochon s'étend peu sur sa description, il évoque simplement des « angres qui enchensoient »[222]. Le troisième « mystère » était installé à la porte de

---

Panthéon Sorbonne, Paris XII - Val de Marne, et l'Institut Universitaire de France, Publications de la Sorbonne, Paris, 1999, p. 752.

219 Antilopes. « Cet animal chimérique, dont on ne trouve d'exemples que dans des armoiries anglaises, est représentée avec une tête qui ressemble à celle du dragon, des cornes presque droites, le corps d'un cerf et la queue relevée au-dessus du dos. » (Riepstap Johannes Baptist , *Armorial général précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, Tome 1, Clearfield, Genealogical Publishing Com, 1 déc. 1998, p. XIV.).

220 Une chaîne au cou. Une « caine » est une chaîne, en langue normande.

221 La porte Massacre se trouvait à l'emplacement du Gros-Horloge. À cette époque la porte Massacre ne fermait plus la ville mais la dénomination de « porte » était restée. Le nom de rue Massacre est donné, dans le *Livre des Fontaines,* à la rue du Gros-Horloge. Ce nom lui est également donné dans un acte de tabellionage du 21 juillet 1462, lequel concerne la vente d'un héritage, borné d'un côté « la rue Machacre » et de l'autre côté la rue aux Ours. Voir Périaux Nicétas, *Dictionnaire indicateur et Historique des rues et places de Rouen*, *op. cit*, p. 373.

222 Des anges qui encensaient.

Grantpont[223]. Nous n'avons aucune information sur ce qu'il représentait puisque que Pierre Cochon affirme qu'il « ne le vy point pour la foulle des gens ». Par la suite, le cortège passe à Notre-Dame où il est acclamé mais où il n'est pas mentionné de mystère. Henri VI fut reçu à la cathédrale avec le « cérémonial habituel », entrant par le grand portail de Saint-Romain. Le dernier « mystère » était mis en scène du côté de l'église Saint-Pierre-l'Honoré[224], juste devant une enseigne dite « de l'Estrief »[225]. Ce mystère est bien décrit dans le texte de Pierre Cochon : on pouvait y admirer un château et une sirène qui se peignait les cheveux et se regardait dans un miroir. Le château représente sans doute le château de Rouen[226]. Du lait sortait des seins de la sirène. À ses côtés, se tenaient deux petites sirènes. Cette représentation de la sirène semble conforme aux représentations médiévales de cet animal fabuleux. Nous trouvons des descriptions et des représentations de sirènes dès l'antiquité[227]. En Grèce, il s'agissait d'une femme oiseau ; le chant émis par les sirènes trouve son origine dans cette représentation, en apportant une similitude avec le chant

223 Cette porte était située au bas de l'actuelle rue Grand-Pont, tout près de l'église de Saint-Martin-du-Pont.

224 Saint-Pierre-l'Honoré était une petite église paroissiale dont le chevet bordait la rue Écuyère et dont le bas-côté nord longeait la rue des Bons-Enfants. Sa paroisse, modeste, comprenait la rue des Bons-Enfants, la rue Dinanderie, la rue Écuyère et la rue Étoupée. Voir Farin François, *Histoire de la ville de Rouen,* 3e éd., 1738, t. IV, p. 271-272. De La Quérière Eustache, *Description historique des maisons de Rouen,* 1821, p.69-70. Lesguilliez Alexandre, *Lettres sur la ville de Rouen*, Rouen, 1826, p. 319. De la Querrière Eustache, *Coup d'œil rétrospectif sur 24 églises paroissiales supprimées à la Révolution*, Bulletin de la société d'Émulation, 1864, p.253. Lemoine François et Tanguy Jacques, *op. cit*, p. 87-88.

225 Estrief, étrier en ancien français. Il faut sans doute imaginer un commerce avec une enseigne qui représente un étrier.

226 Concernant le château de Rouen durant l'occupation anglaise, voir Léost Dominique, *Le château royal de Rouen pendant la guerre de cent ans : 1346-1450,* Le Mans : LHAM, Université du Maine , 2001.

227 Sur les sirènes, voir Faral Edmond, « La queue de poisson des sirènes », *Romania*, T. 74, 1953, p. 433-514. Touchefeu-Meynier Odette, « De quand date la Sirène-poisson ? », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n°21, décembre 1962. p. 452-459. Kappler Claude, *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Age*, Paris, Payot, 1980. Muratova Xénia, « transmission textuelle et picturale des bestiaires », *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Age [Texte imprimé] : mélanges d'histoire des sciences offerts à Guy Beaujouan*, Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^{e} section de l'École pratique des hautes études. V, Hautes études médiévales et modernes ; 73, Paris, Champion, 1994.

des oiseaux. Cette représentation va longtemps perdurer. Isidore de Séville, au VI^e^ siècle, reprend ce type de description dans un texte intitulé « Étymologies (*Etymologiæ*) »[228] :

> *Sirenas tres fingunt fuisse ex parte virgines, ex parte volucres, habentes alas et ungulas. Quarum una voce, altera tibiis, tertia lyra canebat. Quae inlectos navigantes sub cantu in naufragium trahebant. Secundum veritatem autem meretrices fuerunt, quae, transeuntes quoniam deducebant ad egestatem ; his fictae sunt inferre naufragia. Alas autem habuisse et ungulas, quia amor et volat et vulnerat. Quae inde in fluctibus commorasse dicntur, quia fluctus Venerem creaverunt.*[229]

À peu près à la même époque, le *Liber Monstrorum*, daté du VIII^e^ siècle, qui aurait été rédigé par un moine anglais appelé Aldhelm de Malmesbury, est le premier ouvrage à proposer un nouveau type de représentation de la sirène :

> *Sirenae sunt marineae puellae, quae navigantes pulcherrima forma et cantu dicipiunt dulcitudinis. Et a capite usque ad umbilicu lum sunt corpore virginali et*

228 Isidore de Séville, *Étymologies*, XII, IV, 29.

229 « On se représente qu'il y a eu trois sirènes en partie jeunes filles, en partie oiseaux, qui avaient des ailes et des griffes. L'une d'elles chantait, la seconde jouait de la flûte, la troisième de la lyre. Celles-ci amenaient à faire naufrage les marins qu'elles séduisaient par leurs chants. En vérité, c'était des prostituées qui, parce qu'elles amenaient à la plus grande pauvreté les passants, ont été représentées comme les amenant à faire naufrage. Or, elles avaient des ailes et des griffes parce que leur amour est à la fois frivole et blesse. De là vient qu'on dit qu'elles séjournaient dans les flots parce que les flots ont engendré Vénus ».

humano generi simillimae, scamosas tantum piscium caudas habent, quibus in gurgite semper latent.[230]

Cet ouvrage fut relativement bien diffusé et ce type de description de la sirène se diffusa. Au départ, les deux types de représentations furent toutes deux utilisées en parallèle : parfois ce sont des femmes oiseaux, parfois des femmes poissons et parfois même les sirènes sont représentées avec à la fois une queue de poisson mais aussi des pattes d'oiseau. Cependant, même si ce nouveau genre apparaît dans les textes, les représentations dessinées ou sculptées ne prendront la forme que l'on connaît aujourd'hui qu' à partir des XI[e] et XII[e] siècle. Un peu plus tard, au cours du XIII[e] siècle, Albert le Grand nous offre une description de sirène dans son *De animalibus*[231]. :

« Syrenas dicunt fabulae poetarum monstra sunt marina, superius figuram mulieris longis mammis et dependentibus fetum lactantes, facie horribili, crine longo et soluto, inferius vero aquilinis pedibus, et superius alas habentia, et retro caudam squamosam qua regitur ad natandum. Et apparentes fetus exhibent, et sibilos quosdam dulces emittunt, quibus audentientes soporant et soporatos

230 « Les sirènes sont des jeunes filles de la mer qui charment les marins par leur très belle apparence et leur chant de douceur. Et de la tête jusqu'au nombril elles sont tout à fait semblables à un corps de jeunes filles et à l'espèce humaine; elles n'ont qu'une queue de poisson couverte d'écailles avec laquelle elles vivent en sécurité dans l'eau ».

231 Théologien et philosophe, Albert le Grand a écrit de nombreux ouvrages sur le modèle de l'encyclopédie d'Aristote. *De animalibus*. une de ses œuvres les plus connues, achevée vers 1270, est composée de vingt-six livres. Elle comprend un classement de la faune d'Europe du Nord, une description de la reproduction des insectes, de la croissance du poulet, des poissons et de mammifères. Voir Hermann Stadler, « De animalibus libri XXVI. Nach der Kölner Urschrift », *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, 1916-1920.

dilaniant ; sed sapientes auribus obturatis transeunt, lagenas vacuas, quibus sirenae ludant, donec navis pertranseat, objcientes. » [232]

D'après Pierre Cochon, dans ce mystère, trois sirènes étaient représentées, une grande et deux petites. On peut y voir une référence aux trois sirènes dont parlait Isidore de Séville dans son ouvrage et qui sont le symbole de trois péchés : « Les trois sirènes deviennent le symbole de trois péchés majeurs : l'envie, l'orgueil et la volupté ; la mer, leur habitat, n'est autre que notre monde ; le bateau dans lequel se trouve des nautes représente la vie humaine, et le marin qui tombe à l'eau et trouve la mort devient le pécheur qui se damne » écrit Claude Lecoûteux dans un article consacré aux sirènes dans l'antiquité et au Moyen-Âge[233]. En outre, la sirène représentée dans ce dernier mystère, est en train de peigner ses cheveux ; la longue chevelure des sirènes était aussi considérée comme un autre attribut de sensualité mais aussi comme étant un signe de provocation charnelle.

Il est intéressant de constater que Pierre Cochon utilise le terme de « mistere » pour ces mises en scène. Ce terme était souvent utilisé pour

232 « Les fables des poètes racontent que les sirènes sont des monstres marins qui allaitent leurs petits avec leurs longs seins pendants. En haut, la sirène a l'allure d'une femme avec un visage horrible, des cheveux longs et négligés; mais en bas elle a des pattes d'aigles et elle a sur le dessus des ailes et sur l'arrière une queue pleine d'écailles avec laquelle elle se dirige pour nager. Et elles montrent leurs enfants et émettent quelques doux sifflements avec lesquels elles endorment ceux qui les entendent ; elles mettent en pièces ceux qui dorment. Mais les sages les longent en se bouchant les oreilles, leur jetant des bouteilles vides avec lesquelles les sirènes jouent pendant que le navire continue sa route ».

233 Lecoûteux Claude, « la sirène dans l'Antiquité classique et au Moyen Âge », *Les filles des eaux dans l'Océan indien. Mythes, récits, représentations*, B . T erramorsi (dir.), Paris, L'Harmattan, p 257. Sur les sirènes au moyen-âge, voir aussi Leclercq-Marx Jacqueline, *La sirène dans la pensée et dans l'art de l'Antiquité et du Moyen Âge – Du mythe païen au symbole chrétien*, Académie royale de Belgique, 1997. Chavot Pierre, *Sirènes, au cœur du peuple des eaux*, Glénat/Chasse-marée, 2008.

désigner les scènes mimées jouées lors des entrées royales mais aussi, comme nous le verrons, les tableaux vivants joués lors des fêtes liturgiques. Il semble donc que ce terme englobe tout ce qui est en rapport avec la mise en scène. Ces différentes mises en scène coûtèrent relativement cher, et toutes les dépenses – selon Pierre Cochon, qui porte un regard assez critique sur le financement – furent prises en charge par la ville : « Et coustèrent ces mirelifiques[234] et fatras[235] beaucoup d'argent ; et fut à despens de la ville ». Malgré l'occupation, la population rouennaise peut quand même organiser quelque chose de remarquable lorsque la volonté est présente. À cette époque, la situation est relativement calme et l'activité économique s'est clairement améliorée[236]. Les affaires reprennent petit-à-petit, le prouve notamment le statut qui consacre l'union des draperies foraines et urbaines[237]. Le port retrouve aussi une certaine activité, avec entre autres de nombreux échanges vers l'Angleterre[238]. Le commerce de luxe, lui, est au beau fixe, les anglais achetant

234 Mirifique. Qui est merveilleux, surprenant. Pierre Cochon est sans doute étonné de ce qu'il vient de voir et c'est peut-être la première fois qu'il assiste à de telles mises en scène.

235 De nos jours, « fatras » désigne un amas confus, désordonné, de choses hétéroclites. À la fin du Moyen-Âge, un « fatras » est un poème qui cultive l'absurde et l'impossible. Porter Lambert C., *La fatrasie et le fatras. Essai sur la poésie irrationnelle en France au Moyen Âge*, Genève, Droz; Paris, Minard, 1960. Zumthor Paul, « Fatrasie, fatrassiers », *Langue, texte, énigme*, Paris, Seuil, 1975. Uhl Patrice, *La constellation poétique du non-sens au Moyen Âge: onze études sur la poésie fatrasique et ses environs*, [Saint-Denis], Université de La Réunion; Paris, Didier-Érudition et L'Harmattan (Poétiques), 1999. *Poésies du non-sens. Tome 1: Fatrasie. Fatrasies de Beaumanoir, Fatrasies d'Arras.* Textes édités, traduits et commentés par Martijn Rus, Orléans, Paradigme (Hologrammes, 2), 2005.

236 Mollat Michel, *Le commerce maritime normand à la fin du moyen-âge, étude économique et sociale,* Paris, Plon, 1952.

237 Daté de 1424, ce statut est le résultat de l'union des draperies foraines et urbaines. En outre, les tisserands rouennais adoptent une nouvelle lisière. Roch Jean-Louis, « Entre draperie rurale et draperie urbaine, La draperie foraine de Rouen à la fin du Moyen Âge », *Annales de Normandie*, 48e année, n°3, 1998, p. 211-230. Roch Jean-Louis, « Innovations et résistances dans la draperie : exemples normands », *Médiévales,* n° 39 (« De la nature du drapier médiéval. L'exemple rouennais »), *Revue historique,* 302-1, 2000, p. 3-31. Roch Jean-Louis, « L'organisation sociale de la draperie rouennaise aux XIVe et XVe siècles », Pierre Bouet et François Neveux (éd.), *Les villes normandes au Moyen Âge*, *renaissance, essor, crise* [Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle de septembre 2003], Caen, PUC, 2006, p. 225-240. Roch Jean-Louis, *Un autre monde du travail. La draperie en Normandie au Moyen Âge,* Mont-Saint-Aignan, PURH, 2013.

238 Voir Mollat, *Le commerce …, op. cit.*

beaucoup aux orfèvres, brodeurs, enlumineurs, peintres et écrivains. Il aurait été intéressant d'avoir davantage de détails sur les dépenses de cette entrée afin de connaître la part réelle de la municipalité et de savoir si des particuliers ont participé ou non au financement des différentes festivités du jour, ruineuses pour une ville qui était à cette période accablée par les dettes.

D'autres événements royaux eurent lieu à Rouen durant cette période, mais ils n'eurent pas la même magnificence. En 1432, le nouvel archevêque entre dans la ville[239]. Le 4 juin 1444, des trêves conclues à Tours entre la France et l'Angleterre sont proclamées : *fuit per populum alta voce cum magne gaudio proclamatum : : Noël ! Noël ! et deinde, in ipsa nocte, fuerunt igni accensi in vicis civitatis Rothomagensis*[240]. Le 8 juin, le comte de Suffolk, *qui, gracia Dei mediante, procuravit tractatum treugarum et adhut procurabat de pace finali consequenda* est accueilli par des « acclamations populaires »[241] ; il est reçu à la cathédrale avec des acclamations et reçoit les félicitations de l'archevêque. Le 22 septembre 1444, Élisabeth, fille du duc d'York, est baptisée en la cathédrale ; cet événement fut l'occasion de grandes cérémonies. En 1445, Marguerite, femme d'Henri VI, est reçue en grande pompe à la cathédrale avant de se rendre au château Bouvreuil[242].

---

239 Hugues des Orges est nommé archevêque le 19 janvier 1431. Il prend possession du siège le 12 avril 1432 et fait son entrée solennelle dans la ville le 22 août 1432

240 ADSM 2130. « il fut acclamé à forte voix par le peuple Noël ! Noël ! Et dans la même nuit des feux furent tirés dans les rues de la ville ».

241 *Ibidem*. « qui, par la grâce de Dieu, procura un traité de trêve et encore va procurer la paix définitive ». Il s'agit de la trêve de Tours conclue le 28 mai 1444 au château de Montils-les-Tours entre les Anglais conduits par le comte de Suffolk et la France représentée par Jean de Dunois, et Louis de Bourbon. Voir aussi Périaux Nicétas, *Histoire sommaire, et chronologique de la ville de Rouen, ses monuments*, etc., Lanctin et Métérie, Rouen, 1874 ; Le Portulan, Brionne, 1970. Voir annexes page 17.

242 Périaux Nicétas, *Histoire sommaire, et chronologique de la ville de Rouen …, op.cit,* p. 39.

B. Les sermons et les processions

En parcourant les archives de l'archevêché, nous remarquons de nombreuses mentions de prédications[243] et de processions dans les différentes paroisses rouennaises, à la cathédrale ou même dans les monastères, souvent organisées à l'occasion d'événements particuliers ou de fêtes liturgiques. Par exemple, le 13 janvier 1430[244], nous apprenons que chaque jour et jusqu'à nouvel ordre, des processions seront faites dans l'église *pro prosperitate domini ducis Bedfordie et sue comitive et pro securitate victualium in aquâ Secane existentium pro ducendo Parisiis*[245]. Les 6 et 18 août 1436, des processions à l'occasion de la guerre et de l'épidémie de peste sont conduites[246]. L'année suivante, le dimanche 27 avril 1437 une procession générale pour la paix est organisée dans la cathédrale ; pour l'occasion, un jacobin effectue un sermon[247]. En 1440, un certain frère Jehan Levavasseur, cordelier, fait un sermon lors d'une procession générale à l'occasion du siège d'Harfleur[248]. Le 6 octobre 1442, on assiste à une procession générale, une

---

243 Sur la prédication au Moyen-Âge, voir : Longère Jean, *La Prédication médiévale*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1983. Martin Hervé, *Le Métier de prédicateur en France septentrionale à la fin du Moyen-Âge (1350-1520)*, Paris, Cerf, 1988 ; du même auteur : « L'Église éducatrice ; messages apparents, contenus sous-jacents », *Histoire de l'éducation*, n°50, mai 1991, p. 91-117. Kienzle Beverly Mayne (dir.), *The Sermon,* Turnhout, Brepols, 2000. Bériou Nicole, « La prédication aux derniers siècles du Moyen-Age », *Communications*, 72, 2002, *L'idéal éducatif*, sous la direction de François Flahault et Jean-Marie Schaeffer. p. 113-127.

244 ADSM G 2126. Voir annexes page 18.

245 « Pour la prospérité du duc de Bedford et son entourage et pour la sécurité du ravitaillement fait par l'eau de Seine provenant de Paris ».

246 ADSM G 2127. Il est intéressant de noter qu'il y a donc une épidémie de peste à Rouen 1444.

247 ADSM G 39.

248 ADSM G 43. Il ne faut pas confondre avec le siège d'Harfleur de 1415. Il s'agit ici du siège d'avril 1440. John Talbot réunit à Rouen une armée de six mille hommes qu'il envoya assiéger Harfleur, par mer et par terre, sous le commandement du comte de Sommerset. Les assiégés demandèrent des secours au roi Charles VII, mais leur appel resta vain. C'est seulement cinq mois plus tard que le comte d'Eu fut envoyé devant Harfleur avec une armée de quatre mille combattants.

messe, et un sermon dans le cimetière de la cathédrale *pro reparatione honestatis civitatis*[249]. En février, des processions sont organisées pour remercier Dieu de la victoire gagnée par les chrétiens sur les païens[250]. Lors de l'entrée de Charles VII à Rouen en 1449, un sermon est prononcé en la cathédrale : « Le mercredi suivant les gens d'église firent prononcer un sermon par un maître en théologie connu qui prit pour thème *Benedictus qui fecit nobiscum misericordias, dedit nobis jocunditatem cordis et fieri pacem temporibus nostris*[251] ». Quelques années après, en 1453, des sermons sont prêchés par le prieur des Jacobins, lors de la procession générale faite à Saint-Ouen pour « la desconfiture de Talbot et de ses gens en Guyenne »[252]. Le même jacobin fera un autre sermon lors d'une procession générale conduite à Notre-Dame pour la réduction de Bordeaux[253]. Quelques années après la guerre, en août 1464, un « sermon extraordinaire » est fait aux Carmes ainsi que des processions pour le « bien du Roy »[254]. Un autre sermon est effectué en la cathédrale de Rouen par maître Robert Clément, qui est pour ce faire payé trente sous et sept deniers. « Le XVI[e] jour de janvier furent faites processions générales à cause de la grande abondance des eaues de la ryvière de Seyne qu'ilz estoient dedens la ville jusques aux Augustins et aux Cordeliers, et fut faict le sermon à la haulte cayre par Maitre Jehan Very, jacobin ; pour ce, X sols »[255]. Les crues, soudaines et cruelles, provoquaient de lourds dégâts. Les habitants de la ville y voyaient une punition de Dieu pour leurs

249 ADSM G 2130.
250 ADSM G 2130. Voir annexes page 16.
251 Ecclésiaste I 22 : « Bénis soit qui nous accorde sa miséricorde, il nous a donné la joie du cœur et a fait la paix pour notre temps ». ADSM G 2130.
252 ADSM G 51. John Talbot était en 1452 et 1453 à la tête d'une armée et occupa toute la Guyenne. Il fut battu à la bataille de Castillon près de Bordeaux, où il mourut le 17 juillet 1453.
253 *Ibidem.*
254 ADSM G 66.
255 ADSM G 83, 16 janvier 1464.

péchés et la tiédeur de leur foi ; organiser des processions était habituel lors de tels phénomènes et celles-ci réunissaient beaucoup de fidèles, qui espéraient ainsi conjurer l'inondation[256].

Comme nous le remarquons dans ces quelques exemples, la prédication a une forte activité durant l'occupation anglaise mais plus généralement durant tout le XV^{e} siècle puisque même après la guerre, de nombreuses prédications sont encore organisées. Les sermons sont emblématiques de cette époque et de son état d'esprit et les prédicateurs semblent faire partie intégrante du paysage urbain. Un sermon ou une procession pouvait être organisé afin d'aider ou de soutenir un personnage, une action, en l'honneur d'une victoire, d'un saint, etc. Plus qu'un acte de foi, c'était une véritable aide et un soutien, réalisé par de véritables « maîtres de la parole »[257]. La prédication était généralement prononcée en langue vulgaire, afin qu'elle soit compréhensible par tous. Chaque sermon était une véritable performance oratoire dont peu de personnes était apte[258] : il fallait avoir la compétence de s'adresser à son public pendant parfois de longues heures, de modifier le ton de sa voix selon le texte, et de le mimer. Certains prédicateurs allaient jusqu'à raconter des histoires drôles afin d'attirer et de captiver l'attention de la population. Les sermons sont donc à rapprocher du théâtre et il serait intéressant de se pencher plus longuement sur les relations entre la prédication rouennaise et le théâtre rouennais. En outre, les sermons et le théâtre avaient souvent les mêmes lieux

256 Leguay Jean-Pierre, *L'eau dans la ville au moyen-âge*, Presses universitaires de Rennes, 2015.

257 Bériou Nicole, *L'avènement des maîtres de la Parole. La prédication à Paris au XIII^{e} siècle*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1998, 2 vol., (coll. des Études Augustiniennes. Série Moyen Âge et Temps Modernes, 31).

258 Dessì Rosa Maria (dir.), *Prêcher la paix et discipliner la société : Italie, France, Angleterre (XIII^{e}-XV^{e} siècles)*, Collection d'études médiévales de Nice, 5, Brepols, 2005.

de représentation que ce soit sur les places ou dans les cimetières, avec en outre le même type d'espace scénique, comme nous le verrons dans la partie concernant les lieux de représentation, où il est régulièrement question des établies pour la prédication. Le colloque « prédication et performance »[259] a évoqué ce thème et rapproché les métiers de prédicateur et d'acteur. Ils étaient effectivement tous deux des « professionnels du geste et de la parole » et se préoccupaient tous les deux de l'effet que pouvaient avoir leur parole et leur façon d'être sur le public. Hervé Martin[260] a évoqué le lien entre les grandes prédications et les représentations de mystères et a démontré que les villes qui rémunéraient les sermons étaient aussi celles qui subventionnaient les représentations de mystères. Paul Zumthor[261] et Nicole Bériou ont aussi développé ce thème de la parole performative et de la prédication théâtrale en donnant pour exemple les prédications de François d'Assise ; Thomas de Spalato[262], qui a assisté à l'une de ses prédications à Bologne en 1222, affirmait que sa prédication ressemblait plutôt aux discours prononcés par les chefs politiques, et avait notamment pour but de susciter de l'émotion :

> « Tout ce qu'il disait visait à éteindre les inimitiés et à restaurer les pactes de paix. Son vêtement était sale, son apparence méprisable, son visage, sans beauté ; mais Dieu

259 *Prédication et performance du XII^e^ au XVI^e^ siècle*, sous la direction de Marie Bouhaïk-Gironès et Marie Anne Polo de Beaulieu, Paris, Classiques Garnier, 2013.

260 Martin Hervé, *Le métier de prédicateur à la fin du Moyen Âge. 1350-1520,* Paris, Cerf, 1988.

261 Zumthor Paul, *La Lettre et la Voix. De la « littérature » médiévale*, Paris, Ed. du Seuil, 1987.

262 Prêtre, historien et chroniqueur dalmate. Il devient archidiacre de Split en 1230. Il est l'auteur des *Historiae salonitanae.* Matijević Sokol Mirjana, « Archideacon Thomas of Split (1200–1268) – A source of early Croatian History *», Review of Croatian History,* p. 251–269. Gioanni Stéphane, « The bishops of Salona (2nd-7th century) in the Historia Salonitana by Thomas the Archdeacon (13th century): history and hagiography », *Écrire l'histoire des évêques et des papes*, Fr. Bougard and M. Sot (edd.), Brepols, p. 243-263.

> donnait tant d'efficacité à ses paroles que de nombreuses familles de nobles, entre lesquelles s'était déchaînée la fureur barbare des vieilles inimitiés, provoquant bien des effusions de sang, furent amenées à conclure la paix. »[263]

Les prédications « théâtrales » sont bien attestées durant tout le XV^e^ siècle. D'après Nicole Bériou, certains frères prédicateurs de ce siècle furent en même temps des experts en art théâtral. Il n'est dans pas étonnant qu'ils aient associé des tableaux vivants à leurs prises de parole[264]. Elle cite l'exemple de Vincent Ferrier[265] qui se faisait accompagner de groupes de flagellants mais aussi celui du frère bourguignon Jean Bourgeois, qui, selon un chroniqueur, « ploroit souvent, parloit a peu de personnes et estoit fort solitaire, faisoit souvent crier miséricorde par le peuple tout ensemble en ses prédications à haulte voyes ; et se mettoit à pleurer de telle façon qu'il demeuroit comme pasmé en la chère, tellement que quelquefois il le falloit emmener sans faire conclusion, benediction ny prendre congé du peuple qui se mettoit à crier miséricorde »[266].

Les processions, quant à elles, étaient parmi les manifestations qui comptaient le plus dans la vie des habitants. Elles pouvaient être organisées

---

263 Voir Bériou Nicole. Ces caractères de la prédication de saint François sont aussi analysés par Carlo Delcorno, « Origini délia predicazione francescana », *Francesco d'Assisi e Francescane- simo dal 1216 al 1226*, Assise, 1977, p. 127-160 ; et par Franco Cardini, «Aspetti ludici, scenici e spettacolari della predicazione francescana », *Minima mediaevalia*, Florence, 1987, p. 187-210.

264 Voir Bériou Nicole, *La prédication aux derniers siècles du Moyen Age*, *op. cit.*

265 Prêtre dominicain resté célèbre pour ses sermons publics. Ferrier Vincent (saint), *Sermons*, traduit du catalan par Patrick Gifreu et préfacé par Josianne Cabanas, Éditions de la Merci, 2010. Cassard Jean-Christophe, « Le légat catéchiste. Vincent Ferrier en Bretagne (1418-1419) », *Revue Historique,* T. 299, Fasc. 2 (606), *Histoire de la Violence* (Avril/Juin 1998), p. 323-343.

266 Cité aussi par Martin Hervé, « L'Église éducatrice. Messages apparents, contenus sous-jacents », *Histoire de l'éducation*, n° 50, 1991. *Éducations médiévales. L'Enfance, l'École, l'Église en Occident. V^e^-XV^e^ siècles*, sous la direction de Jacques Verger. p. 91-117.

par les paroisses, le chapitre cathédral, ou les confréries et attiraient beaucoup de monde. Certaines étaient exceptionnelles, comme celles que nous avons citées précédemment, mais d'autres revenaient annuellement. Par exemple, le jour des Rameaux avait lieu la procession du Corps Saint, procession qui est citée par Lucien-René Delsalle dans *Rouen et les rouennais au temps de Jeanne d'Arc*[267]. Cette procession suivait toujours le même cérémonial. La nuit précédent la fête des Rameaux, le Corps Saint était apporté à l'église Saint-Godard. Le lendemain, après la bénédiction des Rameaux, le chapitre cathédral se rendait processionnellement à cette église. Un sermon était alors donné en plein air au cimetière Saint-Laurent si le temps était beau « ou que le predicateur n'a pas l'estomach assez fort pour parler en si grand air »[268]. Ensuite, l'assemblée repartait en procession jusqu'à la cathédrale, en empruntant toujours le même parcours qui évoquait l'arrivée du Christ à Jérusalem. L'itinéraire était divisé en étapes : la procession s'arrêtait du côté de la porte Sainte-Apolline[269], et y entonnait des chants ; le prieur de Saint-Lô ouvrait alors la porte afin de laisser passer les processionnaires. Arrivée à la cathédrale qui symbolisait Jérusalem, la foule entonnait *hosanna, filio David*. Il existait à Rouen une autre procession importante, sans doute la plus connue, celle du privilège Saint-Romain, qui est sans doute l'une des plus connues et qui devait avoir un certain côté théâtral puisque en cette occasion, la confrérie dédiée au saint promenait une représentation de la fameuse gargouille. Nous

267 p. 246-247.

268 Farin François, *Histoire de la ville de Rouen*, Tome 3, éditions du Souillet, 1731, p. 41 à 44.

269 La porte Sainte Apolline était située du côté de la rue Géricault et de la rue des Fossés-Louis VIII. La porte avait pris le nom d'une chapelle, un modeste sanctuaire dédié à sainte Apolline. De nos jours, la crypte de cette chapelle est toujours visible dans le sous sol de la Maison du Tapis. Voir Farin, t. V, p. 72. Lesguilliez Alexandre, *Lettres sur la ville de Rouen*, *op. cit*., p. 327. Boistard De Premagny De Glanville Léonce**, «** Notice sur la Porte Sainte-Apolline à Rouen », *Précis de l'Académie de Rouen*, 1879-1880, p. 265.

en parlerons davantage dans la partie consacrée au mystère de saint Romain[270]. Comme nous pouvons le remarquer dans cet extrait des *Chroniques Normandes* de Pierre Cochon, il semble y avoir à Rouen à cette époque un gros engouement pour les processions :

> « les plus belles processions qui eussent à Rouen puis XL ans furent et partirent de la mère église, en allant droit au bout du pont de saine, en allant tout droit par les augustinz, tout droit à saint oueyn et à la porte de Grant-pont, en retournant à la dite mère église, c'est assavoir : tout le colliege de la dicte mère église, tant chagnoines que chaleppains, les religieux de saint Oueyn, les religieux de Sainte-Katherine, touz les officiers de la court l'official, chex de saint lo, de la Magdeleine, les IIII religions mendiantes, tous les presteez des paroisses de Rouen touz revestuz comme dyacres, en chantant par les ruez anthoiynez, responz, etc. Et y out, en la dicte procession portée, tant de la dicte mère église comme dez autres, par nombre XXXII fiertes de corps sainz et LXVI reliquieres. Et estoit la procession nombrée à bien, que d'omnes que fames, à LM personnes, et toutes les personnes, tant d'églises que d'autres, tous nuz piés. » [271]

Ces exemples montrent bien l'engouement qu'avaient les rouennais pour les

---

270 Page 271.
271 Pierre Cochon, o*p. cit*, p. 337-338.

processions, processions qui se multipliaient pour la paix, notamment avec le retour de la Normandie à Charles VII, qui sera l'occasion d'une procession commémorative annuelle[272].

C. La « renaissance » du théâtre rouennais

À la fin de la guerre, les finances retrouvent un meilleur niveau. Lorsque l'on analyse la documentation existante, nous remarquons que la plupart des grands mystères rouennais répertoriés ont été principalement joués après l'occupation anglaise. Nous recensons tout de même quelques exceptions, qui sont les prémices de ce qu'il se passera quelques années plus tard, et qui marquent le début d'une longue série de mystères rouennais.

Le premier « grand » mystère à être joué est le mystère de saint Crépin et saint Crépinien[273], qui en quelque sorte marque la « renaissance » du théâtre rouennais. Mais c'est aussi le premier grand mystère rouennais, et aussi le

272 Voir Taillepied, p. 173 et Farin, Tome 3, p. 44. Des solennités pour la réduction de la Normandie furent mises en place afin de remercier Dieu du fait que les anglais avaient quitté la ville de Cherbourg et avaient repassé la mer.

273 Saint Crépin et Saint Crépinien sont deux martyrs du III^{e} siècle qui sont fêtés le 25 octobre. Ces deux saints sont les saints patrons des cordonniers. Crépin et Crépinien, venus de Rome, étaient chrétiens et cordonniers à Soissons. Ils fabriquaient des chaussures pour les pauvres qu'ils ne faisaient pas payer, mais aussi pour les riches qui appréciaient leur production de haute qualité. En 285 ou 286, ils furent dénoncés et conduits devant l'empereur Maximien. Celui-ci leur commanda d'abjurer leur foi, ce qu'ils refusèrent. Ils se firent alors torturer par Rictiovarus. Celui-ci leur fit enfoncer des roseaux pointus sous les ongles, mais les roseaux jaillirent des mains des saints et vinrent blesser les bourreaux. On les précipita ensuite dans une rivière, avec une meule attachée à leur cou mais ils flottèrent à la surface sans se noyer. Finalement, il furent jetés dans une citerne remplie de plomb fondu, mais une goutte de plomb éclaboussa l'œil de l'exécuteur qui fut éborgné. Rictiovarus les fit jeter dans de l'huile bouillante d'où deux anges vinrent les sortir, tandis que lui-même s'y jetait de rage. Crépin et Crépinien furent finalement décapités le lendemain.

début d'une longue série. En 1443, la charité des cordonniers de Rouen monte le mystère de saint Crépin et saint Crépinien qui est joué le quatre juillet de cette même année, en pleine guerre de Cent-Ans. Il s'agit de l'une des rares représentations dont nous avons conservé des traces sous l'occupation anglaise à Rouen, mais cette représentation était déjà sans doute en projet depuis de nombreuses années, d'où peut-être certaines facilités dans son organisation. Ce mystère est connu et attesté grâce au manuscrit parvenu jusqu'à nous[274]. C'est le 4 juillet 1443 que la « charité Dieu monseigneur saint Martin saint Remy saint crispin et crispinien » met en scène ce mystère[275]. Cette date est connue grâce au dernier feuillet du manuscrit qui nous apprend non seulement la date de la représentation mais aussi le nom des confrères qui l'organisent. Ce mystère fut essentiellement mis en scène pour les cordonniers ; le public devait de ce fait être seulement composé des confrères et de leurs familles. Par contre, nous ne savons pas exactement où ce mystère a été représenté et si les confrères eux même prirent part au jeu.

> « C'est la vie et le martire de monseigneur saint Crispin et Gripinien par personnages ; laquelle vie et martire a esté fait des deniers de l'ostel de la charité Dieu monseigneur saint Martin, saint Remy, saint Crispin et Crispinien, et fut fait du commandement et volenté du prevost et eschevin et de tous les frères serviteurs qui pour lors estoient et dont

274 BNF, nouvelles acquisitions fr. 2100 (édition ancienne : *Le mystère de saint Crépin et saint Crépinien*, éd. L. Desalles et P. Chabaille, Paris, 1836) et Musée Condé de Chantilly, ms 619. Ostrowski Otto, *Le mystère de saint Crépin et saint Crépinien nach dem Manuskript n° 619 der Bibliothek Chantilly*, diss. Greifswald, 1909.

275 Lalou Élisabeth, « Les cordonniers metteurs en scène des mystères de saint Crépin et saint Crépinien », *Bibliothèque de l'école des chartes,* 1985, tome 143, livraison 1. p. 91-115.

lez nons ensuivent :

Premièrement :

Robin Gueroult, prevost	Henry Miette
Laurens le Lièvre, eschevin	Johan Voisin
Cardin le Clerc, viel prevost	Colin Louys
Denis le Guilon	Martin Belenguier
Jaquet le Bouchier	Gillemet Gillebert
Robin de la Mare	Johan Gueroult
Binet Helyes	Perrin Thybault
Guillaume Baril	Raulin Boulet
Henry le Boucher	Robin le Sueur
Johan Blanchart	Cardinot de Johanval
Robint Benart	Johan Boivon
Johan de Bardouville	Robin Hurart
Robin de Hauville	Colin de la Court
Raulin Savalle	Johan Feré
Pierres Napples	Cardinot le Senescal

Et fut fait mil IIIIe XLIII, au siege de esté, feste saint Martin »[276].

Ce mystère fut par la suite joué à Paris par les cordonniers ; la confrérie de Paris avait sans doute prêté le manuscrit aux cordonniers de Rouen et c'est à ce moment là que la première partie du texte parisien a pu être égarée.

276 Musée Gondé de Chantilly, ms 619, fol. 65. Publié par Lalou Élisabeth, *Les cordonniers metteurs en scène …, op. cit*., p. 105-106.

Par la suite, un mystère de la Passion est joué le 16 mai 1445[277], jour de la Pentecôte, mystère qui est aussi un signe de la renaissance culturelle qui émerge à la fin de la guerre : «*Avento misterio passionis domini nostri Jesu Christi quod debet fieri in hac civitate in istis feriis Penthecostes/ domini de capitulo ordinaverunt celebrari in feriis sequentibus diem penthecostes Ita mane quod totum servicium compleatur ad nonam horam adfinem quod si aliquiter voluerit adve visum dictum misterium fieri quod possit. »*[278]. Malheureusement, nous n'avons que peu de détails à ce sujet outre cet acte des archives de Seine-Maritime, qui atteste que les heures des offices auraient été avancées afin que les chanoines puissent assister à la représentation[279]. Cette représentation a donc été mise en scène quelques années avant la fin de l'occupation qui a lieu en 1449.

En 1447 sont joués les jeux de saint Alexis. Ces jeux sont cités par Lucien-René Delsalle dans « Rouen et les rouennais au temps de Jeanne d'arc »[280], mais aussi par Jean-Pierre Leguay dans son ouvrage intitulé « le feu au Moyen-Âge »[281]. Dans les registres capitulaires des archives départementales, au 13 juin 1447, nous trouvons une mention de ces jeux : Girard de la Barre, chapelain, est mis à l'amende pour avoir assisté, sans

277 Louis Petit de Julleville cite un acte conservé aux ADSM dans les registres capitulaires et daté du 14 mai 1445. Cet acte est aussi cité par Nicétas périaux dans son, *Histoire sommaire, et chronologique de la ville de Rouen, ses monuments*, etc., Le Portulan, Brionne, 1970 : « Le samedi veille de la Pentecôte, comme on devait jouer le mystère de la Passion, le chapitre avança l'heure de l'office, pour que les chanoines puissent y assister. ». ADSM G 2130, folio 209 (14 mai 1445). Voir annexes page 19.

278 « Le mystère de la Passion de notre Seigneur Jésus Christ qui doit être joué dans notre ville à ces fêtes de la Pentecôte ».

279 ADSM G 2130, folio 209 (14 mai 1445). Voir Petit de Julleville Louis, *Les Mystères*, 2 tomes, Paris, Librairie Hachette, 1880. Mais aussi Gosselin Édouard, *Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen avant Pierre Corneille*, Rouen, 1868.

280 Delsalle Lucien-René , *op. cit*., p. 255.

281 Leguay Jean-Pierre, *Le feu au moyen-âge*, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

permission, aux *ludi Sancti Alexii*[282]. Nous n'avons pas davantage d'informations quant à ces « jeux », mais il est probable qu'ils aient été organisés par la confrérie qui siégeait à Saint-Patrice. Nous connaissons trois autres représentations de la vie de saint Alexis, qui sont connues par les chroniques ou les archives : deux ont été mises en scène à Compiègne en 1476 et 1485[283], et une troisième à Metz en 1485[284]. Malheureusement que ce soit pour ces trois dernières ou pour les jeux de Rouen, le texte n'a pas été conservé. Il est possible qu'il fut basé sur une vie du saint, nombreuses au Moyen-Âge[285]. Effectivement, diverses légendes du saint circulaient. Premièrement, Jacques de Voragine consacre un chapitre entier à ce saint[286]. Il relate qu'Alexis était le fils d'un noble romain appelé Euphémien. Ses parents le marièrent à une jeune fille qu'Alexis réussi à convaincre, le soir de leurs noces, de renoncer au mariage. Il s'enfuit alors et s'embarque pour la Syrie. Arrivé à Édesse, il distribue ses biens aux pauvres et entreprend une vie de mendiant qui va durer dix-sept ans. Au bout de ce dix-sept années, une image miraculeuse de la

---

282 ADSM G 2131, 13 juin 1447. *Anno et die predictis comparuerunt in capitulo domini Rogerus Mordant, / Michael Marc-d'argent et Guerardus de Barra presbiteri qui fuerunt/ repprehensi eo quod die dominica ultimi (p….) in processionem prese[…] / in missa dicte processionis non interfuerant et emendaverunt / et etiam ipsi Gerardus emendavit quia sine licencia interfuit/ in ludis sancti Alexii.* Voir annexes page 20.

283 Délibérations de la ville de Compiègne, AM BB9, f. 7r, 1485, Compiègne.

284 Concernant le mystère de Metz, Louis Petit de Julleville indique que « le lundy des festes de la Pantecoste, le mardy et le mercredy fut jué en Chambre (c'est-à-dire sur la place de Chambre) le jeu de Saint Alexis ». Petit de Julleville Louis, *op. cit*., p. 76. Storey Christopher, *An annotated bibliography and guide to Alexis Studies*, Genève, 1987, p. 57-58.

285 Paris Gaston et Pansier Léopold, *La Vie de saint Alexis, poème du XI^e^ siècle et renouvellements des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles*, Paris, 1872 (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*). Paris Gaston, *La Vie de saint Alexis en vers octosyllabiques*, dans *Romania*, VIII, 1879, p. 163-180. Rösler Margarete, *Sankt Alexius*, Halle Saale, 1941. Stebbins Charles E., « Les origines de la légende de saint Alexis », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, LI, 1973. Elliott Alison Godard, *The* Vie de saint Alexis *in the twelfth and thirteenth centuries : an edition and commentary*, Chapel Hill, 1983. Vauchez André, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge*, Rome, 1988 (2^e^ édition). Vincent Catherine, *Des charités bien ordonnées : les confréries normandes de la fin du XIII^e^ siècle au début du XVI^e^ siècle*, Paris, 1988 (*Collection de l'E.N.S.J.F.*, 39). Laurent Françoise, *Plaire et édifier : les récits hagiographiques composés en France et en Angleterre aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, Paris, 1998.

286 Voragine Jacques (de), *La légende dorée*, Points sagesse, 2014.

vierge demande au gardien de l'église de faire entrer l'homme de dieu car il s'est montré digne du royaume céleste. Par humilité, Alexis quitte la ville et s'embarque pour rejoindre Tarse, la patrie de saint Paul. C'est alors que le bateau est détourné jusqu'à Rome, par la volonté de Dieu. Alexis se rend alors à la maison de ses parents, et se sachant méconnaissable en raison des privations qui avaient usé son corps et déformé ses traits, il se réfugie sous l'escalier et y vécut pendant dix-sept ans encore de manière très pauvre, subissant aussi les insultes et les railleries des serviteurs mais nourri sur l'ordre de son père et de sa mère, apitoyés par sa misère. À la fin de sa vie, sentant venir sa mort, il demanda de quoi écrire et rédigea le récit de sa vie. Une voix divine se fit entendre dans le temps, avertissant de la mort de l' « Homme de Dieu », de son identité et du lieu où gisait son corps. Le prélat s'y rendit alors avec Euphémien et ils découvrent le corps d'Alexis, souriant, tenant encore, serré dans sa main, l'histoire de sa vie. Seul l'empereur Honorius parvint à desserrer ses doigts et l'on donna lecture du récit d'Alexis. Son corps fut portée en l'église Saint-Boniface pour des funérailles solennelles. Plusieurs vies ont été rédigées en France et font partie de textes majeurs qui ont beaucoup circulé. Le plus ancien d'entre eux remonte au XI^{e} siècle et est un des premiers grands textes a être rédigé en langue vulgaire. Composé de 625 vers, il aurait été rédigé par un chanoine rouennais, Thomas de Vernon[287], chanoine qui est connu pour avoir traduit plusieurs vies de saints. Il est probable que ce texte était destiné à être chanté au cours de la liturgie. Il débutait ainsi :

287 Paris Gaston, *La Vie de saint Alexis, poème du XI^{e} siècle et renouvellements des XII^{e}, XIII^{e}, et XIV^{e} siècles, publié avec préfaces, variantes, notes et glossaires par Gaston Paris et Léopold Pannier* (1872). Storey Christopher, *La Vie de saint Alexis*, Genève, 1968 (*Textes Littéraires Français*, 148). Gaston Paris l'appelle Thibaud ou Tedbald. Le chroniqueur de l'abbaye de Fontenelle rapport que « C'est ce Tedbald de Vernon qui a traduit de leur latinité les vies de plusieurs saints et entre autre celle de saint Wandrille , les a refondues pour l'usage de la langue commune avec assez d'éloquence et en a fait d'agréables chansons d'après une sorte de rythme tintant ».

Bons fu li siecles al tens ancienor,

Quer feit i ert justisse et amor,

Si ert credance dont or n'i at nul prot :

Tot est mudez, perdude ad as colore ;

ja mais niert tels com fut as anceisors.[288]

Au XII^e siècle, un autre poème est rédigé ; composé de 1356 vers, il s'agit de reprises de la vie de Thomas de Vernon avec des ajouts et des enrichissements. La quarantième pièce du recueil des *Miracles de Notre-Dame par personnages*, destinés à la confrérie parisienne Saint-Éloi des Orfèvres et composés au XIV^e siècle, reprend la Vie de saint Alexis et aborde la question de la vie des couples[289]. *Les Miracles de Notre-Dame par personnages* est un recueil de quarante miracles dramatiques qui ont été représentés à Paris de 1339 à 1382. Nous ne connaissons pas le contenu du jeu rouennais de 1447, mais il est probable qu'il se soit inspiré en partie des différentes vies du saint et peut être même du miracle parisien. Catherine Vincent, dans un article

288 Bon était le monde au temps des anciens/Car y régnaient la foi, la justice et l'amour/ Il y avait aussi la croyance dont aujourd'hui on fait peu de cas/ Tout a changé, le monde a perdu sa couleur/ Il ne sera jamais plus ce qu'il était le temps de nos ancêtres. Cette mention de « chanson » est intéressante et rappelle que les mystères comprenaient beaucoup de pièces musicales.

289 *Les miracles de Notre-Dame par personnages*, G. Paris et U. Robert éd., Paris, 1876-1893, 8 vol. (*Société des Anciens Textes Français*). Voir la bibliographie à ce sujet : Omont Henri, *Miracles de Notre-Dame. Reproduction des 59 miniatures du manuscrit français 9198 [et des 73 miniatures du manuscrit français 9199] de la Bibliothèque nationale*, Paris, Berthaud, 1906, 2 t. Runnalls Graham A., « The manuscript of the *Miracles de Nostre Dame par personnages* », *Romance Philology*, 22:1, 1968-1969, p. 15-22. Königson Élie, « Structures élémentaires de quelques fictions dramatiques dans les *Miracles par personnages* du ms. Cangé », *Revue d'histoire du théâtre*, 29, 1977, p. 105-127. Lalou Élisabeth, « *Miracles de Notre Dame par personnages* », *Dictionnaire des lettres françaises: le Moyen Âge*, éd. Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Paris, Fayard, 1992, p. 1016-1017. Kunstmann Pierre, *Lexique des Miracles Nostre Dame par personnages*, Paris, Klincksieck (Matériaux pour le Dictionnaire du moyen français, 2), 1996. Maddox Donald, et Sara Sturm-Maddox, *Parisian Confraternity Drama of the Fourteenth Century: The « Miracles de Nostre Dame par personnages »*, Turnhout, Brepols (Medieval Texts and Cultures of Northern Europe, 22), 2008.

consacré au culte médiéval de saint Alexis[290], se pose la question de la popularité du saint durant le XV^e^ siècle : « le XV^e^ siècle, dont datent de nombreuses prières aux saints, lui aurait-il été moins sensible et, surtout, les pasteurs, qui sont en grande majorité à l'origine de ces pièces, peu favorables ? Pour l'affirmer avec plus de certitude, il conviendrait de savoir si les poèmes de la légende de saint Alexis ont continué à être interprétés couramment devant les fidèles, comme il a été vu plus haut pour les XII^e^ et XIII^e^ siècles ». Comme nous l'avons vu, quatre représentations de la vie de saint Alexis sont répertoriées en France durant le quinzième siècle. À cette époque, le culte du saint subsistait, sans doute plus ou moins selon les régions, mais il n'est pas facile d'affirmer quelle était son ampleur. Aux archives départementales de Seine-Maritime, un acte daté du 19 juillet 1488[291] relate que des processions ont été demandées par le roi en l'honneur des reliques de saint Clément et de saint Alexis, rapportées de Rome par des frères mineurs. Il existait à Rouen une charité de saint Claude, saint Alexis, saint Gourgon et saint Désir, fondée en l'église de Saint-Patrice[292]. En l'église Saint-Maclou officiait une confrérie de saint Alexis, saint Gilles, et saint Leu. En outre, vers 1500, une vie de saint Alexis est imprimée à Rouen[293] pour un libraire de Caen. Malgré cela et malgré le jeu de 1447, saint Alexis n'est que rarement cité dans les archives, et il devait être un saint assez peu invoqué à Rouen au XV^e^ siècle.

---

290 Catherine Vincent, « Fortunes médiévales du culte de saint Alexis », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [En ligne], 124-2 | 2012, mis en ligne le 11 juillet 2013, http://mefrim.revues.org/849 [consulté le 23 février 2016].

291 ADSM G 2144, 19 juillet 1488.

292 ADSM G 3463.

293 « Ci finist la vie et légende de monseigneur Alexis, nouvellement imprimée à Rouen par Richard Auzoult, demourrant en la rue Estoupée, pour Robinet Macé libraire de l'université de Caen », référence trouvée dans Brunet Jacques-Charles, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres contenant un nouveau dictionnaire bibliographique ... une table en forme de catalogue raisonné*, volume 4, silvestre, 1843, p. 615.

Un autre fait marquant remonte à la toute fin de la guerre et a été l'occasion de festivités et de mystères restés dans les annales. Le 10 novembre 1449, Charles VII fait une entrée triomphale à Rouen. Cette entrée est bien connue car plusieurs textes la relatent notamment la *Chronique de Normandie*[294], et la *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*[295]. La *Chronique d'Enguerrant de Monstrelet* nous livre des détails particulièrement intéressants sur le déroulement et les représentations données par la ville en cette occasion. De même, une enluminure de Jean Fouquet[296] représente le roi faisant son entrée dans la ville, avec devant lui le chapeau à couronne[297], symbole de son pouvoir ; il est accompagné de la cour et de la garde écossaise, Dunois portant la bannière de Franc,. Un cérémonial complexe avait été mis en place pour cette entrée : le roi entra dans la ville accompagné de divers personnages, tout en respectant la hiérarchie. Le roi montait un coursier, et les autres personnages, selon leur importance ou leur rang des coursiers, des destriers ou des chevaux. Mathieu d'Escouchy écrit :

> « Après viennent la grande garde du roi, archers et cranequiniers[298] de cent à six-vingts qui étaient mieux en

294 Voir Chéruel Adolphe, *Histoire de Rouen sous la domination anglaise*, Rouen, 1840 (réimpr. Marseille, 1977), p. 130-134 (Chronique de Normandie, F 109).

295 Enguerrand de Monstrelet est l'auteur des *Chroniques de Monstrelet* rédigées pour la maison de Luxembourg. Elles relatent des événements compris entre 1400 et 1444. Par la suite c'est Mathieu d'Escouchy qui prend le relais jusqu'en 1467. Dans le premier volume de sa chronique, l'auteur de présente comme étant le successeur de Jean Froissart ; il écrit que son récit commence *« en l'an M.CCC. où finit celle de Jean Froissard, et finissant en l'an M.CCC.LXVII., peu outre le commencement de celle de Messire Philippe de Commiens »*. Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, éd. Louis Douët d'Arcq, Paris, Renouard, 1857-1862 (6 tomes) ; réimpr. New York, 1966.

296 Fouquet Jean, *Chronique abrégée des rois de France,* Paris, BnF, NAF 4811, fol. 70v. Voir annexes page 20.

297 De Beaucourt M. G., « Charles VII à Rouen en 1417, 1418 et en 1449 », *Bulletin de la Société historique de Normandie*, 3 (1880-1883), p. 326-354. Chéruel Adolphe, *Histoire de Rouen sous la domination anglaise*, Rouen, 1840 (réimpr. Marseille, 1977), p. 130-134.

298 Soldat armé d'un cranequin, une arbalette dont l'arc nécessite un appareil puissant et mobile pour le tendre.

> point que tous les autres et avaient hoquetons sans manche, de vermeil, de blanc et de vert, tout chargés d'orfèvreries, ayant leurs plumes sur leurs salades desdites couleurs et leurs épées et harnais de jambes garnis richement d'argent ».

De même, une grande importance était donnée à la couleur du cheval : un coursier bai était monté par Nevers, un coursier noir par Tancarville, et un coursier pommelé par le comte de Saint-Pol[299]. Ainsi, la hiérarchie était aussi respectée selon la monture. De même la couleur des costumes portés était importante. En 1449, le chapeau du roi, à Rouen, était rouge et blanc et le cheval était marqué d'héraldique. La ville avait également déployé toute sa splendeur à l'occasion de cette entrée ; des tentures avaient été dressées dans les rues et sur la porte Beauvoisine. Le roi, parti du fort de Sainte-Catherine, entra par la porte Beauvoisine, comme Henri V trente ans auparavant. Les bourgeois de la ville étaient venus à sa rencontre afin de lui livrer les clefs de la ville, et les religieux étaient venus en procession, en transportant des reliques. Le roi traversa la ville, acclamé par les habitants criant « noël ! ». À chaque carrefour, des représentations avaient été mises en scène (« par les quarrefours estoient personnages »[300]). La première consistait en une fontaine décorée aux armes de la ville « qui font *agnus dei*, jetant breuvages par ses cornets »[301] ; il coulait par les cornes et les narines du vin, et par-dessous de

---

299 Mérindol Christian, « Le prince et son cortège. La théâtralisation des signes du pouvoir à la fin du Moyen Age », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 23e congrès, Brest, 1992. Les princes et le pouvoir au Moyen Age. p. 303-323.

300 *Volume second des chroniques d'Enguerrand de Monstrelet gentilhomme jadis demeurrant à Cambray en cambresis,* Métayer, 1595*,* p.23. Consultable sur *Google books.*

301 *Ibidem*.

l'eau par dix ou douze tuyaux. La seconde représentation consistait en un tigre et ses petits qui se regardaient en des miroirs. À la suite, sur une estrade étaient « en personnages » l'église, les bourgeois, les nobles et le commun, qui présentaient au roi une femme à genoux et mains jointes, symbolisant la ville. Puis, à un coin de rue, une bête portait la livrée du roi. Le clou du spectacle était situé tout près de Notre-Dame, sans doute en l'aître, juste devant la façade. Sur un « échaffault »[302], un cerf-volant[303] mécanique – ou cerf ailé – « moult bien et somptueusement fait »[304], maintenu par deux jeunes filles, portait une couronne d'or autour du cou, « lequel s'agenouilla par mystère devant le roi »[305]. Par la suite, les festivités durèrent plusieurs jours : « le mercredy et le jeudi ensuivant estoient les tables mises parmy les rues et y avait vin et viandes en grand abondance pour tous venans »[306]. Ces « mystères » étaient une véritable mise en scène de la monarchie, une glorification de la personne royale, mais par la même occasion, la ville souhaitait montrer ce qu'elle était capable de faire, tout en faisant un étalage de richesses.

Pour conclure, ce n'est qu'à la toute fin de la guerre que les représentations de mystères reprennent et deviennent plus courantes. Avant l'occupation anglaise, au début du XV^{e} siècle, le manque d'argent a eu pour conséquence une sorte de vide culturel, comme nous l'avons vu, avec

302 Voir le chapitre concernant le vocabulaire théâtral dans les archives rouennaises dans la partie suivante.

303 Charles VI avait fait du cerf ailé un de ses emblèmes. Par la suite, Charles VII – et Louis XII par la suite – le reprirent à leur compte. Voir annexes page 22. Moinot Pierre, *Anthologie du cerf,* Hatier, 1987.

304 Voir note 300.

305 *Ibidem*.

306 *Ibidem*.

notamment l'annulation du mystère de la Passion. Effectivement, à cette époque Rouen connaît quelques soucis financiers dus entre autres à une paralysie du commerce. Or, les spectacles sont généralement financés par les bourgeois/marchands. En outre, la ville, endettée, ne peut elle même financer une quelconque mise en scène. Cependant, après quelques années d'occupation, une certaine activité culturelle reprend avec notamment l'organisation d'entrées royales qui peuvent se montrer fastueuses. À cette époque, la situation s'est clairement améliorée ; le commerce a repris et les finances se sont bonifiées.

Certaines représentations ont-elles pu être favorisées par les Anglais ? Nous savons que parmi la bourgeoisie et le haut clergé, beaucoup s'accommodaient de l'occupation anglaise. Rappelons aussi que c'est pour beaucoup la bourgeoisie qui est l'initiatrice de ces événements et qui les finance en partie. Sachant qu'un certain nombre de marchands traitait avec les anglais, il est donc probable que des « collaborateurs »[307] aient pu favoriser voire organiser des représentations durant l'occupation, avec peut être l'aide financière des anglais. L'entrée d'Henri VI en est un exemple ; elle a sans doute été organisée par des personnages favorables à l'occupant, au vu des fastes déployés pour l'occasion. Nous pouvons aussi évoquer le mystère sainte Catherine, joué en 1454[308], après la guerre, mais dans lequel s'est impliqué

307 Le terme de « collaborateur » est utilisé notamment par Michel Mollat dans son article sur Jehan Marcel (Mollat Michel, « Un « collaborateur » au temps de la guerre de Cent ans : Jehan Marcel, changeur à Rouen »*, Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1e année, N. 1, 1946, p. 35-42). Il utilise aussi le terme de « français reniés ». Ces deux termes désignent les personnes qui ont concentré leur activité à la faveur de l'occupant.

308 Sur le mystère de sainte Catherine, voir Bouhaïk-Gironès Marie, « Le théâtre sur la place du marché. La représentation du Mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454 », *Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnals, Textes réunis par Denis Hüe, Marie Longtin, Lynette Muir, Orléans*, Paradigme, Medievalia n°54, 2005, p.29-38.

Jehan Marcel, l'un des plus célèbres « collaborateurs »,t qui avait développé, sous l'occupation anglaise, ses affaires avec la bienveillance de l'occupant. Bourgeois enrichi et « aux dents longues »[309], il avait été nommé changeur par Henri V, et fut confirmé par la suite par Henri VI ; il avait en outre obtenu du duc de Bedford, régent, en remerciement de ses bons services, l'acquisition de deux maisons situées près du Vieux-Marché qui avait été saisies à des personnes restées fidèles aux français. Jehan Marcel a peut être participé de près ou de loin à l'entrée d'Henri VI au regard de sa position de l'époque. En tout les cas, il a peut-être participé à l'organisation du mystère de sainte Catherine, puisqu'il prête une chambre « moult décorée » afin que les échevins puissent assister au spectacle. Après le départ des Anglais, il soutiendra le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc[310], sans doute pour se blanchir mais sera tout de même poursuivi pour usure dans les années 1460[311].

309 Voir 307.

310 Lors de ce procès, il fit une déposition assurant qu'il ne l'avait vue que deux fois et qu'elle était morte « en bonne chrétienne ».

311 En 1461, il est arrêté et emprisonné à la Conciergerie suite à la plainte d'un orfèvre de Paris qu'il avait accusé de lui avoir vendu un grenat pour une jacinthe. Relâché grâce au paiement d'une importante caution, il est finalement emprisonné à la Bastille suite à une seconde plainte. Après un procès, il décède le 25 septembre 1468.

III. 1450-1550 : l'essor culturel rouennais

À la fin du XV^e siècle et durant la première partie du XVI^e siècle, Rouen – et la Normandie plus généralement – connaît un véritable essor artistique et culturel. Tous les domaines sont touchés que ce soit en architecture, sculpture, peinture, enluminure, mais aussi en littérature. La ville a sans aucun doute bénéficié de sa prospérité économique mais aussi certainement de l'influence de la Renaissance italienne grâce à des personnalités telles que Guillaume d'Estouteville[312] ou Georges d'Amboise[313], qui font rayonner la ville mais enrichissent aussi le chapitre cathédral. Les marchands et les notables ne sont pas en reste. C'est eux qui détiennent le pouvoir économique à Rouen et ils participent pleinement au dynamisme intellectuel de la ville en exerçant un mécénat mais aussi en étant parfois eux-même auteur ou « entrepreneur de fêtes publiques »[314].

312 Guillaume d'Estouteville est archevêque de Rouen du 9 juillet 1453 au 24 décembre 1483. Véritable mécène, il entreprend de nombreux travaux en Italie mais aussi à Rouen. Il restaure entre autres l'archevêché et lui ajoute une nouvelle aile. Il continue aussi les travaux de l'église Saint-Ouen en réalisant les cinq premières travées de la nef, les vitraux du transept mais aussi un jubé aujourd'hui disparu.

313 Georges d'Amboise est archevêque de Rouen de 1495 à 1510. Comme Guillaume d'Estouteville, il engage de nombreux chantiers. Il effectue notamment d'importants travaux au château de Gaillon et le transforme jusqu'à devenir un château de style renaissance. Il continue aussi les travaux à l'archevêché. Georges d'Amboise a fait l'objet de deux colloques à l'occasion du 500^e anniversaire de sa mort en 2010 : le premier à Rouen *Georges d'Amboise, l'homme et son œuvre*, 8 et 9 octobre, organisé par Jean-Pierre Chaline, Élisabeth Lalou et Marc Vénard, et le second à Liège *Georges I^er d'Amboise, une figure plurielle de la Renaissance*, 2 et 3 décembre, organisé par Jonathan Dumont et Laure Fagnart. Voir aussi Bottineau-Fuchs Yves , « Georges I^er d'Amboise et les artistes italiens », *Les Italiens en Normandie, de l'étranger à l'immigré : Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (8-11 octobre 1998*), sous la direction de Mariella Colin et François Neveux, *Cahier des Annales de Normandie* n°29, 2000, p. 143-162. Gennaro Toscano, « Le cardinal Georges d'Amboise (1460-1510), collectionneur et bibliophile », *Les cardinaux de la Renaissance et la modernité artistique*, dir. F. Lemerle, Y. Pauwels, G. Toscano, Lille, 2009, p. 51-88.

314 Gosselin, o*p. cit.*, p.27.

Ainsi, de nombreux chantiers sont mis en route et la ville se métamorphose. C'est aussi durant cette période se développe l'imprimerie, sous l'influence d'imprimeurs talentueux tels que Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais. L'imprimerie révolutionne la vie intellectuelle et littéraire rouennaise mais aussi le théâtre en permettant la diffusion des mystères et du théâtre comique.

La ville connaît aussi en cette fin de Moyen-Âge un essor littéraire, sans doute favorisé par l'émergence de l'imprimerie ; les nombreux écrits parvenus jusqu'à nous et le nombre croissant de concours de poésie et de jeux en public le prouvent. Le Puy de l'Immaculée Conception, organisé à partir de 1486, attire les poètes français les plus réputés (Guillaume Crétin, Jean Parmentier, Jean et Clément Marot par exemple). À côté de ce puy, de nombreux mystères sont mis en scène par les confréries de charité. C'est durant cette période que sont organisés les principaux grands mystères rouennais. Rayonnante, la ville organise plusieurs entrées royales de plus en plus fastueuses.

A. <u>Une ville en pleine renaissance</u>

Rouen, alors la deuxième ville du royaume après Paris, est, à la fin du Moyen Âge, un centre artistique majeur. Dès la seconde partie du XV^{e} siècle et durant toute la première moitié du XVI^{e,} siècle, de nombreuses constructions ou transformations de bâtiments déjà existants sont entreprises. La ville a alors la

chance de bénéficier de l'influence de la Renaissance italienne sous l'impulsion du cardinal Georges I[er] d'Amboise dans tous les domaines artistiques, que ce soit en architecture, en peinture, en sculpture ou en enluminure. C'est une ville en profonde mutation.

L'architecture, qu'elle soit religieuse ou laïque, est en plein développement. De nombreuses paroisses entreprennent des travaux d'embellissement, les conditions économiques et la ferveur religieuse leur étant favorables. La bonne santé financière des paroisses et de leurs communautés encouragent les travaux. Ainsi, beaucoup d'églises sont en reconstruction telles que Saint-Jean-sur-Renelle, Saint-Godard, Saint-Laurent, Saint-Vincent, Saint-Maclou, etc[315]. George d'Amboise[316] entreprend aussi de gigantesques travaux au palais épiscopal durant tout son épiscopat ; l'ancien logement des archevêques est démoli et il entreprends la construction du bâtiment actuel afin d'abriter la « cour d'église »[317]. Il ajoute aussi un corps de logis, une nouvelle vis d'escalier, ainsi que le pavillon Saint-Romain et le pavillon Notre-Dame. Les jardins sont aussi embellis ; Guillaume Cornehaut élabore le « plaisant jardin » décoré de statues et d'une fontaine composée de deux bassins de marbre.

Du côté laïc, on assiste au même élan. L'actuel palais de justice est en

315 Bottineau-Fuchs Yves, *Haute-Normandie gothique : architecture religieuse*, Éditions A. et J. Picard, 2001. Lemoine François et Tanguy Jacques, *Rouen aux 100 clochers : Dictionnaire des églises et chapelles de Rouen (avant 1789),* Rouen, PTC, 2004. Delsalle Lucien-René, *Rouen à la Renaissance : Sur les pas de Jacques Le Lieur*, Rouen, L'Armitière, 2007.

316 Bottineau-Fuchs Yves, *Georges 1[er] d'Amboise, 1460-1510 : un prélat normand de la Renaissance*, PTC, 2005. *Au seuil de la Renaissance, le cardinal Georges d'Amboise (1460-1510)*, Société d'histoire de Normandie, 2010.

317 Lescroart Yves, *La Cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Paris, Éditions du Patrimoine, « Cathédrales de France », 2000.

construction dès 1499[318]. En effet, il est décidé cette année là de construire à Rouen un nouveau bâtiment afin d'abriter « l'échiquier »[319] de Normandie et le « Parloir aux Bourgeois »[320]. Le palais est donc édifié sur la place du Marché-Neuf. C'est sur cette place qu'a été joué en 1474 le mystère de l'Incarnation. La construction de l'hôtel de Bourgtheroulde, commandé par Guillaume II le Roux, seigneur de Bourgtheroulde, débute en 1501. À la mort de Guillaume II, en 1520, il devient la propriété de Guillaume III, abbé d'Aumale. Celui-ci entreprend la construction de la célèbre galerie d'Aumale représentant l'entrevue du Camp du Drap d'Or[321]. Le Bureau des Finances, lui, est commencé en 1509. Thomas Boyer, général des finances de Normandie, confie à Roulland Le Roux[322] le soin d'édifier l'Hôtel des Généraux des Finances qui deviendra ultérieurement le Bureau des Finances.

L'art du vitrail n'est pas en reste. Dès la fin du XV^e siècle, bon nombre de productions hissent la Normandie au tout premier rang. Des peintres verriers sont attirés par la Normandie, et beaucoup s'y installent. Certains noms de maîtres verriers sont restés célèbres pour avoir livré parmi les plus beaux vitraux de l'époque : la famille Le Prince[323], avec Engrand et Jean qui

318 Spalikowski Edmond, *Le Palais de justice de Rouen et son histoire*, Maugard, Rouen, 1939. Plantrou Nicolas, *Du Parlement de Normandie à la Cour d'appel de Rouen 1499-1999 : V^e centenaire du Parlement de Normandie*, Rouen, 1999.

319 Haute cour judiciaire et financière. Floquet Amable, *Essai historique sur l'Échiquier de Normandie*, Rouen, Édouard Frère, 1840.

320 Le Parloir aux Bourgeois était une salle dédiée au commerce, construite afin que les marchands qui avaient l'habitude de conclure leurs affaires dans la cathédrale, ne troublent plus le service religieux.

321 Le nom de « camp du Drap d'Or » est donné à une rencontre diplomatique entre François I^er et Henri VIII d'Angleterre qui eut lieu du 7 au 24 juin 1520, entre le château d'Ardres, possession française, et celui de Guînes au Calaisis, possession anglaise.

322 Roulland Le Roux a aussi travaillé à la cathédrale de Rouen notamment à la Tour de Beurre et au mausolée des cardinaux d'Amboise.

323 La famille Le Prince était originaire de Beauvais mais elle a beaucoup travaillé en Normandie et notamment à Aumale, Ménerval, Infreville, Gisors, Louviers et Rouen. Engrand le Prince et son atelier ont réalisé une dizaine de vitraux pour l'ancienne église

travaillèrent notamment à Saint-Vincent, ou Arnoult de Nimègues[324] qui travailla à Rouen mais aussi dans toute la Normandie. Arnoult de Nimègue exerça son influence sur de nombreux peintres verriers normands, l'attestent des vitraux ultérieurs comme par exemple le vitrail du panégyrique de saint romain réalisé en 1521[325]. Les vitraux de Saint-Vincent que l'on doit à la famille Le Prince sont de nos jours installés dans l'église Jeanne-d'Arc place du Vieux-Marché et datent des années 1520-1530 ; ils proviennent de l'ancienne église Saint Vincent, détruite pendant la seconde guerre mondiale, une bombe ayant explosé en son centre. Avant sa destruction, cette église possédait l'ensemble le plus admirable de vitraux de la ville, reconnus entre autres grâce à leur unité stylistique et iconographique. Dans les mêmes années, de nombreux autres verriers viennent travailler à Rouen comme par exemple Barbe, Repet, Robert, Le Vieil, etc. sans doute inspirés par le prestige de Saint-Vincent et encouragés par les nombreux mécènes qui souhaitent à leur tour offrir à leur paroisse un vitrail.

C'est donc dans un climat d'essor intellectuel et culturel que l'imprimerie apparaît à Rouen, de même que le commerce des livres qui se développe parallèlement[326]. Le fait que Rouen soit assez proche de Paris permet à certains

---

Saint-Vincent. Voir à ce sujet Perrot Françoise, *Les vitraux de l'ancienne église St-Vincent remontés au Vieux-Marché,* Bull. AMR, 1979, 49-98. Pessiot Marie, Perrot Françoise, *Vitraux retrouvés de Saint-Vincent de Rouen,* Rouen, 1995. Callias Bey Martine, Chaussé Véronique, Gatouillat Françoise, Hérold Michel, *Corpus Vitrearum - Les vitraux de Haute-Normandie*, Monum, Éditions du patrimoine, Paris, 2001.

324 Maître verrier flamand dont la plus grande production se situe à Rouen. On lui doit entre autres un *Arbre de Jessé* à l'église Saint-Godard de Rouen (1506). Voir Lafond Jean, *Arnoult de Nimègue et son œuvre: études sur l'art vitrail en Normandie*, Lecerf, Rouen, 1930.

325 Vitrail offert par Jacques Le Lieur. Nous en reparlerons dans le troisième chapitre de la seconde partie, p. 298.

326 Au sujet de l'imprimerie à Rouen voir Pottier André, « Établissement de l'imprimerie à Rouen », *revue de Rouen et de la Normandie*, Rouen, E. Le Grand libraire, 1836, Quatrième année, 2ème livraison, décembre, p. 342-355. Girard Alain, « Les incunables

personnages de découvrir l'imprimerie relativement tôt et de se former plus facilement. Ainsi, à Rouen, le premier imprimé paraît aux alentours de 1485. Il est le fait de Guillaume Le Talleur[327], natif de Rouen, plus précisément de la paroisse Saint-Lô, où il établit son atelier. Celui-ci était situé juste en face du portail du prieuré de ce nom. Guillaume Le Talleur fut probablement formé à Paris, peut-être chez Jean I Du Pré[328] dont il semble avoir signé certaines impressions de ses propres initiales entre 1481 et 1485. À ses débuts, il n'imprime que des ouvrages modestes, mais par la suite, son expérience faisant, il devient de plus en plus ambitieux. Son premier gros ouvrage imprimé s'intitule « les Chroniques de Normandie ». C'est un ouvrage composé de cent vingt-cinq feuillets pour lequel Le Talleur a rédigé une préface, imprimée au verso du titre :

> « et pourtant ces choses considerees. Je Guillaume
> Le Talleur natif et demourant a la paroisse sainct Lo
> a rouen voulant de mon pouoir reduire en memoire

---

rouennais : imprimerie et culture au XV^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, n° 53, oct.-déc. 1986, p. 463-525. Mellot Jean-Dominique, *L'Édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 – vers 1730). Dynamisme provincial et centralisme parisien*, Paris, École des Chartes, 1998. Simon Julie, *Les manuscrits rouennais des chroniques de Froissart : le livre à Rouen du XIV^e au début du XVI^e siècle*, master sous la direction d'Élisabeth Lalou, Université de Rouen, 2010.

327 Le Talleur ou Le Tailleur.

328 Imprimeur libraire qui a travaillé entre 1481 et 1501. Il est sans doute le père de l'imprimeur-libraire parisien Jean II Du Pré. Il se spécialise rapidement dans l'impression de livres liturgiques mais il est aussi connu pour ses figures gravées sur bois et sur cuivre qui paraissent dans ses éditions. D'après A. Claudin, il aurait été le premier des imprimeurs français à imprimer une affiche, « Le Grant Pardon de Nostre Dame de Paris », imprimée en octobre 1482. Il travaille essentiellement à Paris mais on le retrouve aussi régulièrement en province, notamment à Chartres en 1482-1483, à Tours en 1485, et à Abbeville en 1486-1487. Il n'hésite pas à prêter ses presses ou ses caractères à différents imprimeurs provinciaux, notamment à Gaillard Le Bourgeois et son fils Jean Le Bourgeois (qui a lui aussi été formé par Jean I Du Pré) à Rouen en 1488. Il décède avant le 25 septembre 1504, date à laquelle sont attestés des *successores Johannis de Prato.* Son inventaire après décès est daté du 26 octobre 1504. Sa veuve lui succède jusqu'en 1507 sous la dénomination « Clara (vidua Johannis de Prato) » ou « vefve Jehan Du Pré ».

> les cronicques de normendie à la louenge de la nation et a lonneur des ducz q pour certain temps ont este en icelle iay voulu imprimer les dictes cornicques en mon hostel à rouen. Lesquelles ont este accomplies au moys de may mil CCCC quatre vingts et sept. Priant a tous lecteurs que sil y a aucuns oublieux vice descripture de le supporter et benignemet le corriger laisser la maille et recueillir le grain: A celle fin que mon ignorance ne puisse tolir aux trespassez leur immortelle renomee et gloire ».

Par la suite, sa production est plus nombreuse et variée : missels, œuvres de théologie, bréviaires, ouvrages de médecine, de droit, de littérature et aussi bien en latin qu'en français. Il acquiert rapidement une excellente réputation dans le milieu grâce au soin et à la grande qualité esthétique de son travail. Le Talleur travaille en collaboration avec les « libratiers »[329], les commerçants du livre, qui n'hésitent pas à lui passer des commandes. Par exemple, en 1489, Jean Richard, qui « tient ung estal couvert de toille où il vend livres de moulle[330] près de la porte de l'église »[331], lui commande un missel ou un bréviaire à l'usage de Rouen. Guillaume Le Talleur décède un peu avant le 25 juin 1494, date à laquelle on trouve un acte de vente après succession. Son père, Laurent Le Talleur, bourgeois de Rouen, est encore en vie à cette date. C'est Martin Morin[332], après avoir été son compagnon imprimeur, qui lui succède à la même

329 Libraires.
330 Livres imprimés avec caractères moulés.
331 ADSM G 2514.
332 Martin Morin est né vers 1450 et décédé en 1522. Il commence sa carrière en travaillant aux côtés de Guillaume Le Talleur et lui succède après son décès. Sa marque

adresse. Il continue dans la même optique et fournit lui aussi une importante production. C'est d'ailleurs le premier imprimeur à utiliser à Rouen en 1507 les caractères dits « romains »[333]. Progressivement, l'impression de livres devient moins coûteuse et la production augmente considérablement. De ce fait, divers imprimeurs ouvrent des ateliers : Jean Lebourgeois[334], Pierre Violette[335], Pierre Olivier[336], Nicolas Leroux[337] entre autres, sont parmi les plus connus. Ceux-ci travaillent toujours en lien avec les libraires, les deux étant établis dans tous les quartiers de la ville. Les mentions sont donc nombreuses dans les archives et accroissent durant toute la première partie du XVI^e siècle.

L'église emploie elle aussi très rapidement les services des imprimeurs. Le chapitre les utilise notamment pour l'édition de certains de ses actes comme nous pouvons le remarquer dans bon nombre de mentions trouvées dans les

---

indique le nom de *Magister Martinus Morin*. Voir Frère Édouard, *De l'imprimerie et de la librairie à Rouen, dans les XV^e et XVI^e siècles, et de Martin Morin, célèbre imprimeur rouennais*, Rouen, A. Le Brument, 1843. Mergnac Marie-Odile, *Les Morin*, Éditions Archives & Culture, 1994, p. 189.

333 Le romain est une police de caractères dont les caractères sont droits, par opposition à l'italique où les caractères sont inclinés vers la droite. Cette typographie remonte aux alentours de 1465, lorsque l'imprimerie arrive en Italie. Les Italiens, n'utilisant pas de caractères gothiques, inventèrent des polices de caractères inspirées de leur écriture manuscrite. Les premiers caractères furent réalisés au monastère de Subiaco, près de Rome, ville dont ils prirent le nom.

334 Jean Le Bourgeois, fils du libraire Gaillard Le Bourgeois. Il commence par travailler aux côtés de son père avant d'aller se former à l'imprimerie dans l'atelier de Jean I Du Pré. Sa première impression rouennaise est datée du 24 novembre 1488. Il imprime entre autres pour Antoine Vérard à Paris en 1489 et pour Pierre Regnault et Robinet Macé à Caen entre 1493 et 1498. Il meurt à la toute fin du XV^e siècle. Voir le *Répertoire d'imprimeurs-libraires (vers 1500-vers 1810),* réalisé par le Service de l'Inventaire rétrospectif des fonds imprimés de la Bibliothèque nationale de France, dernière édition : *Répertoire d'imprimeurs-libraires (vers 1500-vers 1810)*, par Jean-Dominique Mellot et Élisabeth Queval, avec la collaboration d'Antoine Monaque, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2004.

335 Pierre Violette a été apprenti de l'imprimeur Jean I Du Pré à Abbeville, où il semble installé en 1486 et 1487. Il arrive à Rouen en 1489 et travaille au départ pour Jean Le Bourgeois. Puis, il imprime pour son propre compte et pour plusieurs libraires de Paris, Rouen, Caen, Beauvais et York à partir de 1500.

336 Pierre Olivier imprime notamment pour des libraires de Caen, de Rouen, de Paris, de Rennes, mais aussi d'Angers et de Pont-Audemer.

337 Nicolas Leroux est un imprimeur libraire qui a travaillé pour de nombreux libraires de Rouen, Caen, Angers et Paris. Il rachète avant 1540 le matériel de Richard Goupil.

archives de l'archevêché :

> « Payement de Gaillart Bourgoys libratier pour l'achat de cinq milliers de brevets imprimés pour recommander la fabrique »(1488)[338].

> « Item le dit Gaillart en a donné encore un millier pour ce qu'il a tenu ung estal à vendre livres près la porte de l'église. »(1488)[339]

> « on prête au chantre Michel Petit un livre de la librairie, qu'il se proposait de faire imprimer ».(4 juin 1492)[340]

> « A Robert Morin, imprimeur et libraire, pour l'impression à 500 exemplaires des lettres adressées à l'archevêque par le Roi en date du 29 juin et du bref apostolique de S. S. au Roi, 17 sous 6 deniers. »(1514)[341]

> « A Louys Bouvet, libraire, pour l'impression de 1, 000 coppies de lettres du Roy, 4 livres 10 sols. » (1536)[342]

---

338 ADSM G 2144.
339 *Ibidem.*
340 *Ibidem.*
341 ADSM G 218.
342 ADSM G 123.

L'imprimerie tient aussi une place de choix dans la diffusion des mystères. Effectivement, elle prend son essor en même temps que le théâtre des mystères. Des textes de mystères sont parvenus jusqu'à nous grâce à l'imprimerie. La popularité des grands mystères suscite l'intérêt des imprimeurs et des libraires. Graham A. Runnalls[343] a recensé quatre-vingt-dix éditions de mystères chez les trente libraires parisiens connus, et cent-vingt en Province, dont seulement trois à Rouen. Les imprimés pouvaient entre autres servir à la mise en scène mais selon Runnalls ils n'étaient pas directement utilisés par le metteur en scène. Le mystère de l'Incarnation de Rouen par exemple est parvenu jusqu'à nous grâce à un incunable[344] imprimé vers 1495 par un certain Bourguet, sans doute imprimé à Rouen. Un mystère de sainte Barbe est imprimé à Rouen pour Jehan Burges entre 1521 et 1531, libraire à Rouen[345].

B. Un essor littéraire

La ville de Rouen connaît aussi, à la fin du XV^{e} siècle, un essor littéraire favorisé notamment par la création d'institutions littéraires qui organisent des concours poétiques tels que le Puy des Palinods.

---

343 Runnalls Graham A., *Les mystères français imprimés, une étude sur les rapports entre le théâtre religieux et l'imprimerie à la fin du Moyen Age français*, suivie d'un répertoire complet des mystères français imprimés (ouvrages, éditions, exemplaires), 1484-1630, Paris : Champion, 1999.

344 *L'incarnation et nativite de nostre saulveur et redempteur Jesuchrist. - Ensuit lincarnation et nativite de nostre saulveur et redempteur iesuchrist. Laquelle fut monstree par personnaiges ainsi que cy apres est escripte Lan mil. CCCC. lxxiiii, les festes de noel en la ville et cite de Rouen,* BNF RES-YF-12. Le Verdier Pierre, *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Nostre Sauveur et Rédempteur jésus Christ, représenté à Rouen en 1474, publié d'après un imprimé du XV^{e} siècle, avec introduction, notes et glossaires*, Rouen (E. Cagniard), 1884-1886.

345 *Mystère de sainte barbe*, Paris, Bibliothèque Nationale, Rothschild, 3012.

1. Le Puy de Rouen et la poésie palinodique

Les puys étaient des sociétés littéraires pieuses. La plupart de ceux-ci étaient dédiés à la Vierge. Celui de Dieppe était dédié à l'Assomption, celui d'Amiens à sa Purification, et celui de Rouen à son Immaculée Conception. Ils sont progressivement devenus de véritables académies littéraires et ont encouragé l'art de la poésie en couronnant les vainqueurs de concours poétiques organisés tous les ans.

Les origines du Puy de Rouen[346], le Puy des Palinods, remonteraient à un vœu réalisé par Helsin, abbé de Ramsey[347], qui avait été envoyé par Guillaume le Conquérant afin de négocier la paix avec le roi du Danemark. Ce vœu consistait à célébrer la fête de la Conception s'il réussissait à s'enfuir de la violente tempête qui l'avait accueilli sur le chemin du retour. La tempête s'étant calmée, Helsin mit son vœu à exécution. Il fit d'abord célébrer la fête de la Conception en son abbaye, puis celle-ci se répandit en Angleterre, mais surtout en Normandie. Cette solennité donna par la suite naissance à une confrérie de l'Immaculée Conception fondée en l'église Saint-Jean-sur-Renelle[348]. Celle-ci

346 Hüe Denis, *La Poésie Palinodique à Rouen, 1486-1550,* Éditions Champion, 2002. Du même auteur : « La Fête aux Normands à la fin du Moyen Âge », Colloque de Strasbourg *Provinces, régions, terroirs au Moyen Âge,* sous la direction de B. Guidot, Presses Universitaires de Nancy, 1991, p.39-56 ; « Les Marot et le Puy de Rouen, remarques sur le manuscrit BnF fr 2205 », *Nouvelle Revue du XVI^e siècle* , 1998, n° 16/2, p. 219-247.

347 C'était une abbaye bénédictine située à Ramsey, dans le Cambridgeshire en Angleterre. Elle a été fondée en 969 par saint Oswald, évêque de Worcester, à une époque de renouveau monastique anglo-saxon.

348 L'église Saint-Jean-sur-Renelle était située à située là où passe de nos jours la rue Jeanne d'Arc, du côté de la station de métro Palais de Justice. Vendue en 1796 et presque totalement détruite en 1817, ses derniers vestiges furent enlevés en 1862, lors du percement de la rue de l'Impératrice, actuelle rue Jeanne-d'Arc. C'était une paroisse assez importante qui possédait à l'époque d'Eudes Rigaud environ deux-cent âmes. L'église, qui fut reconstruite à la fin du XV^e siècle et durant le XVI^e siècle, était assez vaste : elle était

associait à l'origine soixante-douze confrères, nombre qui avait été fixé d'après le nombre de disciples envoyés en mission par le Christ. Ce n'est qu'en 1486 qu'est ajouté un concours de poésie à la célébration de l'Immaculée Conception. Pierre Daré[349], initiateur du puy, souhaite alors accroître le culte marial mais aussi donner davantage de prestige à cette confrérie. Il est soutenu dans sa démarche par Aymery Rousselin, le curé de la paroisse, qui fut aussi l'un des premiers juges pour le concours. Ce concours, autorisé par l'archevêque Robert de Croixmare[350], est mis en place à l'image de ce qui se faisait déjà ailleurs comme à Dieppe[351] par exemple. D'autres ville comme Caen, suivront ultérieurement l'exemple de Rouen[352].

Le thème principal consistait en une louange de la Vierge Marie sur le thème de la Sainte Conception. Ainsi, tous les ans, des poèmes exaltaient Marie « belle sans sy en sa conception »[353]. Le but était principalement d'accroître le rayonnement du culte marial, très en vogue à l'époque. Le Puy était représenté par un Prince du Puy annuel. Lors de la fête du Puy, le premier dimanche suivant la fête de la Conception, un jury sélectionnait les meilleurs

composée d'une nef principale constituée de sept travées et flanquée de doubles collatéraux. Elle pouvait de ce fait accueillir un public important lors de la célébration du Puy des Palinods. Le Puy la quitte toutefois en 1515 afin de s'installer aux Carmes. Voir de la Quérière Eustache, *Notice historique et descriptive sur l'ancienne église paroissiale de Saint-Jean de Rouen*, Rouen : Herpin, 1860. Lemoine François et Tanguy Jacques, *Rouen aux 100 clochers : Dictionnaire des églises et chapelles de Rouen (avant 1789)*, Rouen, PTC, 2004.

349 Sieur de Châteauroux, lieutenant-général du bailliage de Rouen et prince de la confrérie en 1486.

350 Robert de Croixmare est archevêque de Rouen entre le 20 mars 1483 et le 10 juillet 1493. C'est lui qui engage le 10 novembre 1485 la construction de la Tour de Beurre de la cathédrale, qui ne sera achevée qu'après sa mort en 1507. Il est inhumé dans la chapelle de la Vierge.

351 Le Puy de l'Assomption de Dieppe. Ses célébrations, qui avaient lieu mi août lors des fêtes de l'Assomption, étaient renommées.

352 Le Puy de la Conception de Caen. Malas Semboloni Odile, « L'instauration du Puy de Palinods à Caen », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°48, 1999. p. 45-57.

353 Belle sans tache.

poèmes. Une remise de prix se faisait alors dans l'église Saint-Jean sur une estrade, mot issu du grec ancien *πόδιον* (podion) « tribune, plate-forme », d'où le mot de « Puy ». La première séance, qui eut lieu le 8 décembre 1486 fut un grand succès. C'est Louis Chapperon, un rouennais, qui fut le premier lauréat pour un chant royal intitulé « Vierge et mère pour tiltre singulier »[354] :

« Origine de sceptre réginal,
Sur tous anges sublimée en haultesse,
Métropole sur l'état virginal,
En ton Concept n'eut tache original
Ne aultre si de te souiller capable :
Car ton cher Filz sur tous irréfragable
T'en veult garder par don particulier ;
Pourtant est dict de toy ce mot louable :
Vierge et mère, pour tiltre singulier.
Si des Normands es tour et forteresse,
En leur besoin secours médicinal,
Pourtant doibvent en triomphe et liesse
Solempniser pour tous en général
Ton sainct Concept. Car qui de cueur loyal
Feste en fera, luy seras secourable,
Et à toujours champion defensable
Pour l'ennemi combattre et prélier ;
Si dy de toy ce mot tout agréable :

354 Voir Guiot Joseph-André, Tougard Albert, *Les Trois siècles palinodiques, ou histoire générale des palinods de Rouen, Dieppe, etc,* Rouen : A. Lestringant, 1898, p.176.

Vierge et mère pour tiltre singulier. »

L'année suivante Pierre Fabri[355] succéda à Pierre Daré. Ce fut le même Chapperon, pour un autre chant royal, qui fut couronné pour un chant ayant pour refrain « Reyne des cieulx, sans tache et toute belle ». À l'origine, seul le chant royal[356] était accepté à concourir. L'auteur du chant royal primé recevait alors une palme. Ce chant royal était une épreuve très codifiée et devait correspondre à une règle stricte, notamment au niveau du nombre de strophes et de vers. Par la suite, le concours évolua progressivement et d'autres genres littéraires tels que le rondeau[357], la ballade[358], et l'épigramme[359] s'ajoutèrent. De même, de nouvelles récompenses apparurent. Certains noms de primés sont restés célèbres : Clément et Jean Marot[360], Jean Parmentier[361], Jacques Le

355 Pierre Fabri est connu pour son *Grant et vray art de pleine rhétorique* publié à Rouen en 1521. Voir Fabri Pierre, *Cy ensuit le grant et vray art de pleine rhetorique utile, proffitable et nécessaire à toutes gens qui désirent à bien élégamment parler et escrire*, Slatkine, Genève, 1972. Voir Lebreton Théodore-Éloi, *Biographie rouennaise*, Rouen, Le Brument, 1865, p. 134.

356 Le chant royal était à ses débuts utilisé pour louer des membres de la famille royale ou des héros légendaires. C'est un poème à forme fixe codifié. Il est constitué de cinq strophes de onze vers décasyllabiques. Le onzième vers sert de refrain ; celui-ci est repris à la fin de chacune des cinq strophes et de l'envoi. S'ajoute un sixième couplet, dénommé « envoi », qui commence par une interpellation de la personne à laquelle est dédié le poème.

357 Poésie composée de treize vers répartis dans trois strophes. Les deux dernières reprennent le tout premier hémistiche.

358 La ballade est une poésie formée de trois couplets et d'une demi-strophe appelée envoi, chacune étant terminée par un vers refrain.

359 Courte pièce de vers d'intention satirique qui s'achève par un trait piquant.

360 Jean Marot serait né vers 1450 du côté de Caen et mort à Paris vers 1526. Il est le père de Clément Marot. Voir Villey Pierre, « Tableau chronologique des publications de Marot », *Revue du XVI^e siècle*, II, p. 206-234, Paris, 1920. Defaux Gérard, *Le Poète en son jardin. Étude sur Clément Marot*, Paris, Champion Unichamp, 1996. Hofstadter Douglas, *Le Ton beau de Marot*, Basic Books, 1997. Lestringant Frank, *Clément Marot de l'Adolescence à l'Enfer*, Orléans, Paradigme, 2006. Domange Simone, *Lire encore Marot*, Viroflay, Roger, 2006.

361 Jean Parmentier reçoit la palme aux Palinods de Rouen plusieurs fois en 1517, 1518 et 1528, puis il remporte la couronne d'or en 1520 et 1527 au Puy de l'Assomption Notre-Dame de Dieppe. Parmentier Jean, *Œuvres poétiques,* éd. critique par François Ferrand, Genève, Droz, 1971. Barrault Jean-Michel, *Le Sacre et La Pensée : 1529, de Dieppe à Sumatra, les capitaines-poètes de Jean Ango ouvrent la route des Indes fabuleuses*, Paris, Seghers, 1989.

Lieur[362], Guillaume Crétin[363], ou, plus tard, les frères Corneille[364], sont parmi les plus connus. Ce concours devint une véritable institution et obtint même une dimension nationale avec un public nombreux et des productions littéraires abondantes, mais de qualité inégale[365].

L'académie du Puy des Palinods est renforcée en 1520 lorsqu'une bulle papale est donnée à Rome le « neuf des calendes d'avril de la même année »[366]. Léon X[367] confirme les statuts de la confrérie et accorde des indulgences et des privilèges à ses membres : Le pape confirme que « icelle confraternite, comme [étant] la plus noble estre avancee, exaltée, et preferee a toute les autres confraternitez de la dicte ville et cité de Rouen et de mesmes de toute la province de Normendie ». Il accorde en outre aux princes et aux confrères mais aussi à leurs épouses divers privilèges, notamment le fait de pouvoir obtenir des indulgences autrement qu'à Rome, simplement en visitant certaines églises de Rouen.

362 Jacques Le Lieur est primé en 1518 et 1522. Avant lui, ce sont son oncle, maître Jean Le Lieur, haut-doyen du chapitre, et Pierre, son cousin, qui sont primés. Jacques sera en outre nommé Prince des Palinods en 1544.

363 Guillaume Crétin reçoit la palme en 1520 pour un chant royal. Radomme Thibaut, « Guillaume Crétin et la *Déploration sur le trépas de Jean Ockeghem* : les chœurs, les cœurs et la poésie », *Médiévales*, 66 | printemps 2014, mis en ligne le 05 juillet 2016, http://medievales.revues.org/7253 [consulté le 15 septembre 2016].

364 Thomas Corneille est le cadet de son frère Pierre. Il fut couronné pour une ode signée de l'Isle en 1641 : « Toy qui n'eus jamais d'exemple, Chaste fille de Sion Qui sans tache le contemple, Doit advouer que ce temple Marque ta Conception ». Voir Lapert Louis, *Pierre Corneille, ses frères Antoine et Thomas, leur famille maternelle et leurs amis en Pays-de-Caux*, Association pour l'animation et la coordination culturelle à Yvetot et dans le Pays de Caux, Yvetot, 1984. Le Chevalier Gaël , *La Conquête des publics. Le Théâtre de Thomas Corneille*, Classique Garnier, coll. « Bibliothèque du XVII^e siècle », 2012.

365 Voir *Chantz royaulx, ballades, rondeaulx et epigrammes présentés au puy, à l'honneur et reverence de l'Immaculée Conception de la tres sacrée mere de Dieu, nostre redempteur le dymenche XIIIIe. jour de decembre, l'an mil cinq centz trente troys, à Rouen, au couvent des Carmes*, 1533, manuscrit **,** Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits français 1715.

366 *Approbation et confirmation par le pape Léon X des statuts et privilèges de la confrérie de l'Immaculée Conception, dite Académie des Palinods, instituée à Rouen,* publiée d'après une édition gothique du XVI^e siècle, avec une notice historique et bibliographique par Édouard Frère, impr. H. Boissel (Rouen), 1864.

367 Pape du 15 mars 1513 au 1^er décembre 1521.

En 1543, la confrérie de la Passion institue un puy, pour « chanter les douleurs du christ mourrant »[368]. Ce puy se réunissait chaque vendredi saint dans l'église Saint-Patrice et attribuait des prix à des poésies composées en l'honneur du Christ. On adjugeait au meilleur chant royal une « croix », au débattu un « agneau », à la ballade un « chapeau d'épines », au rondeau une « lance », au dixain un « roseau » et à l'épigramme héroïque un « pilier »[369]. L'abbé Guéry cite « un curieux placard »[370] reproduit par E.-H. Langlois[371], d'après l'exemplaire de son ami Auguste Le Prévost qui nous livre quelques informations intéressantes sur l'organisation de ce puy[372] :

> « Le Puy de la Passion de nostre Saulveur et rédempteur lesu Christ, inuente à la doctrine de tout fidèle chrestien, sera tenu et ouvert à dix heures du matin, et clos à deux heures après midy, le dimenche de Quasimodo premier jour d'Apvril en cest c an Mil cinq centz quarante et trois, en l'église et parroisse de sainct Patris à Rouen. Le prince prie a tous Poetes et Orateurs de composer en langue Françoyse, vulgaire et Latine,

368 Périaux Nicétas, *Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen …*, *op. cit.*, p. 276.

369 Voir « Puys de la Passion et de sainte Cécile », *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, pendant l'année 1834,* Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, Rouen, N. Périaux, 1834, p. 283.

370 Un « placard » était une affiche accrochée dans les lieux publics qui servait à communiquer diverses informations. Concernant les puys, le placard servait à informer de la tenue du puy, des règles du concours, et des prix qui seront décernés.

371 Eustache Hyacinthe Langlois était un peintre, dessinateur, graveur et écrivain normand. Il mit son art au service de la mise en valeur et de la connaissance du patrimoine médiéval normand. Il fut le premier directeur du musée des antiquités de Rouen. Ses nombreux dessins et gravures aidèrent à la sensibilisation des chercheurs à l'étude du Moyen-Âge. Ses illustrations sont encore de nos jours des références grâce à leur précision. Sa tombe, ornée d'un médaillon de David d'Angers, se trouve toujours au cimetière Monumental de Rouen.

372 Guéry Charles (abbé), *Palinods ou puys de poésie en Normandie, avec appendices et bibliographie*, Évreux, 1916, p 30-31.

> apporter ou envoyer audict Puy chantz royaulx, ballades, rondeaulx, dixains, et epigrammes, a l'exaltation et triumphe d'icelle Passion. Au meilleur chant royal contenant le nombre de onze lignes a cinq couleurs pour chascun baston sans coupes féminines sy elles ne sont signifiees, a tel refrain qu'il plaira à l'orateur, pourveu qu'il soit obseruantin, sera donne la Croix : et au debatu ung Aigneau. Pour la meilleure Ballade de huict syllabes et huict lignes a tel refrain que l'orateur vouldra, sera donne le Chapeau d'espines. Et pour le plus parfaict Rondeau de treize lignes clos et ouvert, sera donne la Lance. Et pour le meilleur dixain de quatre couleurs, sera donne le Roseau. Et pour le meilleur Epigramme heroique sans excéder le nombre de trente mètres, sera donne le Pilier. Tous lesquelz prix seront baillez en essence par telle condition, que les dictes œuvres tant en Francoys qu'en Latin, seront bien et lysiblement X escriptz : et lesdictz latins garderont en orthographie, diphtongues et poinctz grammaticaulx. Aultrement pour la difficulté de lyre et orthographier, seront lesdictz œuvres reiectez.

Ce puy dut être éphémère car nous ne connaissons ni les auteurs primés, ni les poésies présentées à ce concours. Il fut vite abandonné, sans doute faute de succès, pour la solennité du Jeudi-Saint.

En 1552 est institué le Puy des Pauvres qui fut organisé annuellement jusqu'en 1559[373]. Ce concours avait été ouvert quelques années auparavant par l'administration de l'Hôtel-Dieu en l'honneur de la charité, au vu du nombre de pauvres de plus en plus nombreux. Cependant, ce puy eut peu de succès, et fut de courte durée, laissant place à une simple procession générale et solennelle des pauvres[374]. Plusieurs délibérations à propos de ce puy sont conservées aux registres de l'Hôtel-Dieu. Au 30 mars 1556, nous apprenons que ce puy était habituellement organisé en l'hôtel de ville : « ne fust tenu Bureau, à cause du Palinod des pauvres tenu en la maison de Ville » ; au 12 avril 1557 nous pouvons lire que : « le Palinod se tint au réfectoire des Augustins à cause de l'encombrement de la maison de Ville ». Le trésor immortel de Jacques Sireulde[375] nous livre quelques informations intéressantes à propos de ce puy ; il contient effectivement plusieurs pièces primées à ce puy entre 1552 et 1554 et nous pouvons y découvrir le nom de trois Princes : Pierre Du Coudray, sieur de Fréville[376], Louis Pétremol[377] et Noël Boyvin[378]. En outre, dans un de ses poèmes, Sireulde s'adresse aux juges du puy parmi lesquels il nomme Claude Chappuys[379], personnage qui tenait un rôle important dans la vie littéraire

373 Voir Périaux Nicétas, *Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen …*, *op. cit.*, page 276.

374 *Ibidem*, p 294.

375 *Le Trésor immortel tiré de l'écriture sainte de Jacques Sireulde*, publié avec une introduction par Charles de Beaurepaire, Rouen Imprimerie Léon Gy, 1899. Ce recueil contient quelques pièces primées au puy des pauvres et permet ainsi de connaître le nom de poètes qui y ont participé.

376 Notaire et secrétaire du roi, il avait en outre les fonctions de vicomte et de receveur ordinaire des vicomtes de Gonches et de Breteuil.

377 Louis Pétremol, fils aîné de Jacques, président au Parlement, s'occupa de la réforme de l'Hôtel- Dieu et de l'assistance publique dans Rouen.

378 Noël Boyvin, sieur de Tourville. déclare au Bureau le 5 mars 1558, « qu'il prenoit et acceptoit la charge de prince du Puy des pauvres pour ceste année présente, à quoy il a esté receu ». (Voir Abbé Charles Guéry, *Palinods ou puys de poésie en Normandie, avec appendices et bibliographie*, Évreux, 1916, p. 33).

379 Il s'agit de Claude Chappuys, valet de chambre et bibliothécaire de François I[er], puis secrétaire du cardinal du Bellay. Entré dans la prêtrise, il fut nommé par le roi haut doyen du Chapitre de Rouen, mais refusa cette nomination. Il se contenta d'une place de grand chantre de la cathédrale, qui fut plus tard réduite à celle de chanoine. Outre ses poésies de cour, il composa des blasons, des épigrammes, des épîtres, et des chansons. Il était lié à

rouennaise.

2. Guillaume Tasserie et le Triomphe des Normands

Un des noms les plus célèbres du Puy des Palinods est sans conteste Guillaume Tasserie qui fut primé sept fois entre 1490 et 1520. Il détient une place toute particulière dans le paysage littéraire rouennais de la fin du Moyen-Âge grâce à ses poèmes mais aussi grâce à sa grande implication dans l'organisation d'événements. Outre Guillaume, plusieurs membres de la famille Tasserie furent lauréats au Puy de la Conception : François en 1496 et 1506[380], et Pierre en 1509[381]. Guillaume Tasserie est nommé Prince des palinods en 1499, mais il détient plusieurs cordes à son arc et se déclare aussi « entrepreneur de fêtes publiques »[382].

Guillaume Tasserie n'est pas un inconnu et semble très actif à la fin du XV^{e} siècle et au début du XVI^{e} siècle. Nous retrouvons son nom à diverses reprises, notamment dans l'organisation du mystère de la Passion qui devait à l'origine être joué en 1491 et qui fut finalement annulé. Tasserie faisait aussi partie de la confrérie de la Passion. En 1491, cette confrérie souhaita représenter un mystère de la Passion à l'occasion de la venue du roi. Tasserie

---

Mellin de Saint-Gelais et à Marot, qui le considérait comme un des bons poètes de son temps. Roche Louis P., *Claude Chappuys, ?-1575 : poète de la cour de François I^{er}*, thèse pour le doctorat d'Université, présentée à la Faculté des lettres de Poitiers, Paris : Les Belles-lettres, 1929.

380 François Tasserie obtint le lis en 1496 et la palme en 1506. Guiot estime que c'est le frère de Guillaume (Voir Guiot Joseph-André, Tougard Albert, *op. cit*, p. 121).

381 Guiot Joseph-André, Tougard Albert, *op. cit*, p. 122. Pierre est aussi l'auteur du Monologue du pèlerin passant, datée de 1509. Voir Picot Émile, *Le monologue dramatique dans l'ancien théâtre français*, Paris, 1888.

382 Gosselin, *op. cit.*, p.27-31.

avait l'ambition de surpasser toutes les représentations jusqu'alors réalisées ; il obtint assez rapidement la collaboration et l'aide d'un grand nombre de rouennais – on parle de trois-cent à quatre-cent personnes[383] – qui l'aidèrent activement et lui apportèrent les finances nécessaires. Il obtint les autorisations souhaitées, et fit construire à grands frais des « establies contre la forme accoutumee »[384]. Cependant, vers la fin du mois d'août, Guillaume Tasserie commença à manquer d'argent. Il écrivit au roi afin de lui raconter ce qui se préparait à Rouen, et surtout, lui expliquer que la confrérie de la Passion, après avoir déjà dépensé entre sept-cent et huit-cent livres, attendait avec impatience sa venue à Rouen pour cette représentation. Hélas, le roi ne vint pas à Rouen, et interdit même que le mystère soit joué, ce qui mécontenta fortement les rouennais. L'année suivante, nous retrouvons Guillaume Tasserie de nouveau à l'organisation de la Passion. Un texte datant de 1497 nous prouve qu'il s'y était aussi fortement impliqué afin que le mystère soit un succès, puisqu'il y est évoqué « les entremises que le dict Tasserie a faictes au mistere de la dicte passion puis naguere demontrez en cette ville de Rouen » :

> « maistre Jehan Jure, prebstre, presente l'appoinctement faict et passé devant Jehan Lamy senechal de Heudequeville le XII^e^ jour de novembre l'an mil IIII IIII XX et quinze entre le dit le Jure eschevin et chappelain de la confrérie de la benoiste passion et resurrection de nostre sauveur Jhesus Christ fondee en l'église sainct Patris dudit lieu de Rouen, et messire Henry Delabarre , prebstre, aussi chapelain d'icelle

383 AMR, A9. Voir Annexes pages 28 à 31.
384 *Ibidem*.

> confrairie d'une part, et Guillaume Tasserie d'autre part, sur le descort entre eux touchant les entremises que le dict Tasserie a faictes au mistere de la dicte passion puis naguere demontrez en cette ville de Rouen sur quoi tant avoit este procedé entre eux que par doléance ladicte matière estoit dévolute audit echiquier »[385].

Tasserie était-il l'auteur de ce mystère ? Nous pouvons en émettre l'hypothèse au vu de son implication dans son organisation durant huit mois[386], même si rien ne nous l'atteste. Nous savons toutefois que Tasserie savait rédiger de longs textes puisqu'il fut l'auteur d'une pièce encore conservée de nos jours, appelée « le Triomphe des Normands »[387]. Cette pièce célèbre l'Immaculée Conception de Notre-Dame et a peut-être été représentée au Puy de la Conception, mais nous ne savons pas quand exactement, sans doute à la toute fin du XV^{e} siècle, le soir de la remise de prix du concours[388]. Le nom de « Triomphe des Normands » vient du fait que les normands étaient fiers d'avoir été les premiers à célébrer la fête de la Conception, solennité qui est davantage connue sous le nom de « fête aux normands », *festum normanniae* ou *festum normaniorum*[389]. Louis Petit de Julleville a décrit le « Triomphe des Normands » comme un « mystère mystique »[390]. À la fin de l'ouvrage, juste après les vers, il est d'ailleurs mentionné : « *Fin dudit mistere, et chantent les chantres de ladite*

385 ADSM, 1B53.
386 Gosselin, *op. cit.*, p. 29.
387 *Le triomphe des Normands de Guillaume Tasserie*, par M. Pierre Le Verdier, impr. de E. Cagniard (Rouen), 1891.
388 Gosselin affirme qu'il a été représenté le 8 décembre 1499, jour de la distribution des prix. Voir Gosselin, *op. cit.*, p. 32.
389 Thélamon Françoise, *Marie et la fête aux normands*, Rouen, PURH, n° 23, 2011.
390 Petit de Julleville Louis, *Répertoire du théâtre comique au moyen-âge, op. cit.*, p. 355.

chappelle du duc ». Le « Triomphe des Normands » peut-il être considéré comme un mystère ? Dans le texte du *Triomphe des Normands*, Guillaume le Conquérant appelle ses chevaliers par un coup de trompette et les invite à célébrer le jour de la Conception Notre-Dame de « la toute belle » :

« Reveillez vous, chevaliers vertueux,

Affectueux

De vostre bruit accroistre

Ce sacré jour, tant digne, sumptueux

Et fructueux,

Comme l'en peut congnoistre.

Car, comme liz entre espines peult naistre,

Florit le chois des filles de Syon.

Veez cy le jour de sa conception ;

Veez cy le jour de toute sanctité ;

Veez cy le jour ou grande quantité

Trouvons d'amour par la belle des belles,

De qui ce nom peult estre recité ;

Belle sans si, port de bonnes nouvelles. »

Puis, un trouble fête arrive, qualifié d' « arien hérétique », excédé par les

chants, et souhaitant les faire taire. S'ensuit un long débat sous l'exemple des *disputatione*[391]. À la fin, l'arien est expulsé de Normandie, le duc reçoit la palme d'honneur et les normands sont invités à participer cette fête désormais annuelle. Nous retrouvons dans ce texte un des thèmes chers aux fatistes des mystères, la Vierge Marie. Cependant, il ne représente pas ni un épisode biblique, ni une légende de saint ; il s'agit davantage d'un débat sur fond historique qui a pour but de mettre en avant la Vierge Marie, mais aussi la Normandie. Bien que l'auteur le décrit comme un « mistere », il s'agit davantage d'une moralité qui met en scène des personnages allégoriques, représentant les vices et les vertus des hommes mais aussi les défauts de la société, le thème principal étant l'antagonisme entre le Bien et le Mal. Les moralités pouvaient mettre en scène de nombreux personnages et leurs thèmes et leurs modes de représentation s'apparentaient à ceux des mystères. Cette moralité avait été rédigée en 1705 vers et sa représentation fut sans doute seulement réservée à l'académie des Palinods. Il aurait été intéressant d'avoir des informations sur sa mise en scène qui dut se rapprocher de celle des mystères. Cette moralité peut être rapprochée de la « Moralité très-excellente à l'honneur de la glorieuse assumption de Nostre-Dame », qui fut jouée à Dieppe le jour du Puy de l'Assomption, en 1527, et composée par Parmentier[392].

---

391 La *disputatio* désigne au Moyen-Âge une discussion, un débat sur des sujets théologiques. Elle se déroulait en plusieurs étapes très codifiées : une *questio* était formulée par le maître ; un *opponens* y apportait des objections, auquel un *respondens* était chargé d'opposer des contre-arguments de manière à créer un véritable débat. Une fois l'ensemble des arguments épuisés, le maître apportait une solution argumentée appelée la *determinatio.* Voir Weijers Olga, « De la joute dialectique à la dispute scolastique », *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Comptes rendus des séances de l'année 1999, Paris. Weijers Olga, *La 'disputatio' dans les Facultés des arts au Moyen Âge*, éd. Brepols, Turnhout, 2002.

392 Cette moralité est citée dans de nombreux ouvrages, notamment : *Dictionnaire historique, critique et bibliographique: contenant les vies des hommes illustres, célèbres ou fameux des tous les pays et de tous les siècles, suivi d'un dictionnaire abrégé des mythologies et d'un tableau chronologique…*, Chez Ménard et Desenne, Libraires, 1822, page 211. *Le discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe. Voyage à Sumatra en 1529. Description de l'isle de Sainct-Dominigo,* publié par M.Ch. Schefer, Paris,

Ainsi, Tasserie avait plusieurs cordes à son arc ; il était non seulement auteur, mais aussi entrepreneur de fêtes publiques, ainsi que poète. C'était sans conteste un homme de lettres, fort cultivé qui devait être parmi les personnages plus importants à la fin du XV^{e} siècle à Rouen.

C. 1450-1550 : l'essor du théâtre rouennais

Ce n'est qu'après la guerre de Cent-Ans que le théâtre va pleinement se développer à Rouen. Effectivement, si l'on en croit les archives, les représentations se multiplient. Les mentions, comme nous allons le voir, se font plus nombreuses. La plupart des grands mystères rouennais sont joués à ce moment là, le théâtre comique se développe et les entrées royales se montrent de plus de plus en plus fastueuses.

En 1451 est jouée une Nativité en l'église Saint-Maclou. Louis Petit de Julleville évoque dans son répertoire[393] un mystère de la Nativité qui aurait été joué dans l'église Saint-Martin en 1451[394]. En réalité, elle aurait plutôt eut lieu

E. Leroux, 1883, page III-IV. Voir aussi Picot Émile, *Une querelle littéraire aux Palinods de Dieppe au XV^{e} siècle,* Paris, H. Champion, 1909. Ballin Armand Gabriel, *Notice historique sur le Palinod de Dieppe dans le Précis analytique des Travaux de l'Académie de Roue*n*, 1838,* Rouen, 1839, p. 304-310. Guéry Charles (abbé), *op. cit.*, page 92. Ferrand Françoise, « Jean Parmentier, la chanson et le théâtre », Cahiers d'études médiévales, Publication Univ Rouen Havre, 1979, p. 87.

393 Page 21.

394 Nous n'avons que peu de détail sur ce mystère. Il est cité par Petit de Julleville dans son répertoire. Je n'ai pas retrouvé de traces dans les archives mais cette représentation est évoquée dans l'ouvrage de la Passion jouée à Rouen : « *Hoc dictum fuerat in quadam longa nativitate ostensa in ecclesia sancti Macuti anno sequenti reductionem Normanniae* ». « *Hoc factum est in quadam nativitate ostensa Rothomagi post reductionem Normanniae* ». Cette représentation, jouée à l'église Saint-Maclou a donc bien eu lieu, même si nous

en l'église Saint-Maclou si l'on en croit les mentions écrites dans l'ouvrage imprimé de l'Incarnation : « *Hoc dictum fuerat in quadam longa nativitate ostensa in ecclesia sancti Macuti anno sequenti reductionem Normanniae ». « Hoc factum est in quadam nativitate ostensa Rothomagi post reductionem Normanniae* »[395]. Cette représentation fut peut être jouée pour les fêtes de Noël. Même si nous n'avons que peu d'éléments à son sujet, nous pouvons imaginer que ce fut un tableau vivant, une simple crèche animée mise en scène pour la liturgie de Noël.

En 1452, sept ans après le jeu de 1445, un autre mystère de la Passion aurait été organisé par la confrérie de la Passion[396]. Par la suite, nous retrouvons régulièrement des mises en scène de mystères la passion. Petit de Julleville en a dressé la liste dans son ouvrage sur les mystères[397] : il nous livre les dates de 1445, 1452, 1474, 1492, 1498 et 1502 et cite aussi les deux représentations annulées de 1410 et 1491. Toutefois, toutes ne sont pas attestées. Qu'en est-il vraiment de toutes ces représentations ? Louis Petit de Julleville ne cite pas toujours ses sources ; il est donc important de rechercher quelles sont les représentations qui ont réellement eu lieu, et celles dont on a aucune trace. Comme nous l'avons vu, la représentation de 1445 est attestée par un acte conservé aux archives départementales de Seine-Maritime[398]. J'ai aussi trouvé la trace d'un mystère de la Passion joué au Vieux-Marché en

---

n'avons que peu d'éléments à son sujet.

395 «Cela a été montré lors d'une longue Nativité dans l'église Saint-Maclou l'année suivant la réduction de la Normandie» et «cela fut fait lorsqu'on montra la Nativité à Rouen après la réduction de la Normandie ».

396 Cette Passion est citée entre autre par Gosselin et Petit de Julleville, mais je n'en ai pas trouvé de traces dans les archives.

397 Petit De Julleville Louis, *op. cit,* tome 2.

398 ADSM G 2130, folio 209 (14 mai 1445). Voir annexes page 19.

1415[399]Le mystère de 1452 pose problème. Louis Petit de Julleville mentionne qu'il a été joué dans le cimetière des jacobins[400] : « En 1452 la Passion fut jouée à Rouen dans le cimetière des Jacobins avec une grande magnificence. Cette représentation n'est attestée que par une tradition assez bien établie; mais aucun témoignage contemporain n'en fait mention. On a supposé qu'elle avait pu être donnée par les confrères de Paris ; ce qui expliquerait pourquoi les registres de la ville n'en ont pas parlé ». Je me demande si il n'y a pas eu confusion avec la Passion de 1492 jouée aux Jacobins et qui est attestée par deux documents : elle aurait été jouée *magno hominum concursu* (avec une grande foule d'hommes) selon la chronique de La Marc[401] et « très magnifiquement et par grandz personnages en habits bien honnestes et en establies composées bien suffisamment » d'après le manuscrit Bigot[402]. Peut-être y a t-il eu une erreur de lecture et une confusion entre les représentations de 1452 et 1492. La représentation de l'Incarnation de 1474 est prouvée par l'imprimé parvenu jusqu'à nous[403]. Il est mentionné dans l'introduction que ce mystère a été joué pour Noël 1474 place du Marché-Neuf. La représentation de 1498 est elle aussi attestée par le manuscrit Bigot[404]. Quant à celle de 1502, elle est témoignée par des actes conservés aux archives départementales. Un

---

399 ADSM 2484. I*tem Johanni Sahurs, pro adducendo de Veteri foro ubi misterium Passionis fuerat, 2 solidos 6 denarios.* Voir annexes page 14.

400 Petit de Julleville Louis, *Les mystères*, tome 2, *op. cit*., p. 140.

401 Voir Dumoulin Gabriel, *Les Conquêtes et les trophées des Norman-François aux royaumes de Naples et de Sicile, aux duchéz de Calabre, d'Antioche, de Galilée et autres principautéz d'Italie et d'Orient,* Rouen : D. Du Petit Val , 1658.

402 Manuscrit du XVI^{e} siècle de 143 f.f.contenant du folio 21 à la fin une chronologie de la ville de Rouen (1073-1544). On y retrouve des mentions des représentations de 1492 et 1498.

403 Le Verdier Pierre, *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Nostre Sauveur et Rédempteur Jésus Christ, représenté à Rouen en 1474, publié d'après un imprimé du XV^{e} siècle, avec introduction, notes et glossaires*, Rouen (E. Cagniard), 1884-1886. Fanger Iris Mandel, *The theatrical production of the mystère de l'Incarnation et Nativité Nostre Sauveur et Redempteur Jesus Christ at Rouen, 1474*, ph.D Tufts University, Tufts University (Ann Arbor, Mich.), 1972.

404 Voir note 402.

certain Lechevalier, qui devait endosser le rôle de Pilate, avait commandé un luxueux trône à un artisan. Un artiste appelé Souldain réalisa ce projet avec peintures et dorures. Lechevalier ne voulut pas lui payer les trente livres réclamées. Suite à un procès à l'échiquier, il dut s'acquitter de cette somme en y ajoutant douze livres supplémentaires en dommages et intérêts[405]. Nicétas Périaux écrit que pour cette représentation ce fut les confrères de la Passion de Paris qui jouèrent moyennant un salaire. Le mystère aurait aussi été joué par la suite aux fêtes de Noël. Petit de Julleville ajoute à ces dates des représentations en 1530, 1543 et 1550 mais qui ne sont mentionnées ni dans les archives ni dans quelque autre ouvrage[406]. Il s'agit peut-être seulement de simples solennités mises en place par la confrérie.

À Pâques 1453, un mystère de la Résurrection fut mis en scène. Dans les archives de l'archevêché, nous trouvons cette mention datée du 23 mars 1453 : « *quod in istis festis Pasche fiat misterium representans resurrectionem Christi et apparitionem ejus suis discipulis, eundo apud castrum de Emaux, amotis et cessantibus indecenciis* ». Il est possible que ces termes s'appliquent à la représentation d'un mystère par personnage de la Résurrection[407].

À la Pentecôte 1454, c'est la confrérie de « Nostre-Dame, saint Nicolas et sainte Catherine » qui met en scène un mystère, le mystère de sainte Catherine, qui fut représenté place du marché aux veaux[408]. Le Chapitre

405 Arrêt de l'échiquier daté du 14 mars 1503. Voir Gosselin, *op. cit*., p.33, cité par Petit de Julleville, *Les Mystères*, tome 2, *op.cit*., p.85. Rey-Flaud reprend l'information, *Le Cercle magique, op.cit,*.p.127-128.

406 Petit de Julleville, *Les mystères*, tome 2, p. 179.

407 ADSM G 2134. Voir annexes page 23.

408 À propos de cette représentation voir « La représentation du mystère de Sainte-

cathédral prête des ornements pour le jeu du mystère : *concesserunt cortinas virides ecclesie accommodari per dominum cantorem burgensibus pro misterio Sancte Katherine, proviso quod illas burgenses promittant restituere sanas aut solvere dampnum*[409].

À Noël 1474 a été joué le mystère de l'Incarnation place du Marché-Neuf. Cette représentation est connue grâce à un imprimé[410] à l'intérieur duquel il est précisé que ce mystère a été joué pour Noël 1474 place du Marché-Neuf. Aucun manuscrit de ce mystère n'est connu, bien que les frères Parfaict, dans leur *Histoire générale du théâtre français*, ont affirmé que, parmi les manuscrits d'un collectionneur, il s'en trouvait un qui contenait une partie du mystère de l'Incarnation[411]. La représentation dut avoir lieu sans aide de l'archevêché qui n'en fait pas mention dans les registres.

En 1476 la confrérie de saint Romain joue le mystère de saint Romain, qui connut un grand succès et qui est bien connu car bien documenté[412]. Nous y

---

Catherine à Rouen en 1454 », par Marie Bouhaik-Girones, *Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls*, Orléans, Paradigme, 2005 (medievalia n°54), p. 27-38. Voir AMR, délibération de l'Hôtel de Ville, 26 fév. 1454, juin et 2 juillet 1454.

409 ADSM G 2135. Voir annexes page 23.

410 *L'incarnation et nativite de nostre saulveur et redempteur Jesuchrist. - Ensuit lincarnation et nativite de nostre saulveur et redempteur iesuchrist. Laquelle fut monstree par personnaiges ainsi que cy apres est escripte Lan mil. CCCC. lxxiiii, les festes de noel en la ville et cite de Rouen,* BNF RES-YF-12. Le Verdier Pierre, *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Nostre Sauveur et Rédempteur jésus Christ, représenté à Rouen en 1474, publié d'après un imprimé du XV^e siècle, avec introduction, notes et glossaires*, Rouen (E. Cagniard), 1884-1886. Il existe encore de nos jours trois imprimés de cette édition. Le premier, en très bon état, est conservé à la BNF (RES-YF-12). Le second est conservé à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève (OEXV 203 RES). Le dernier appartient à la Bibliothèque nationale d'Autriche (Ms 8261). Ces manuscrits ont été imprimés à Rouen ou à Paris par Jean Baptiste Bourguet.

411 Parfaict François et Claude, *Histoire générale du théâtre français depuis son origine jusqu'à présent, 1734-1749* (t. II, p. 494).

412 Voir chapitre deux, troisième partie, page 271.

reviendrons plus en détail dans le prochain chapitre, une partie lui étant consacrée.

Le 14 avril 1485, le roi Charles VIII fait son entrée solennelle à Rouen[413]. On sait que plusieurs représentations furent mises en scène durant tout son séjour. Il arriva par le faubourg Saint-Sever sur la rive gauche. Des établies avaient été élevées le long du chemin qu'il devait parcourir pour se rendre au château de Rouen. Des tableaux mimés y étaient dressés : une scène à la première porte du pont, une seconde devant Notre-Dame, une troisième à la Crosse[414], une quatrième au coin de Saint-Pierre-l'Honoré[415], et la dernière tout près du château[416]. Sur chacune des établies dressées le long du parcours royal, des histoires étaient représentées et des « rouleaux d'étain fin »[417], attachés sur la partie supérieure de chacun d'eux, portaient inscrites en grosses lettres d'or et d'azur et de rose les titres des différentes scènes ; celles-ci avaient été étudiées et distribuées sur tout le parcours du cortège, de façon à ce que la première lettre du titre de chacune d'elle conclurent à la composition du mot « Rouen ». Ainsi progressivement le rois pouvait voir : « repos

413 Voir de Beaurepaire Charles, *Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485 : reproduction fac-similé d'un imprimé du temps, avec introduction et annexes*, Rouen, Léon Gy, 1902. Blanchard Joël, « Une entrée royale [Charles VIII à Rouen, 14 avr. 1485] », *Le Temps de la réflexion*, Gallimard, n° 5, 1984, p. 351-374. Hannier Isabelle, *Les entrées des grandes personnalités à Rouen aux XIV^e^ et XV^e^ siècles,* maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Legay, 1992.

414 La Crosse (ou Carrefour de la Crosse) était le carrefour formé par les rues Beauvoisine, des Carmes, Ganterie et de l'Hôpital. Il y avait à ce carrefour une fontaine, qui existe toujours mais qui a bien changé et qui a été très restaurée au XIX^e^ siècle. L'hôtellerie de la Crosse se situait au carrefour de ce nom ; elle était construite en travers, formant une arcade sur la rue. De là les membres de l'Échiquier avaient assisté, en 1508, à l'entrée de Louis XII.

415 C'était une des trois églises située dans la rue des Bons-Enfants avec Sainte-Marie-la-Petite et Saint-Martin-sur-Renelle. L'église Saint-Pierre-l'Honoré était située en haut de la rue Écuyère. Elle disparut en 1840 après être devenue un atelier de fonderie de cloches.

416 Il s'agit du château Bouvreuil dont il reste de nos jours une tour (tour « Jeanne d'Arc ») et les soubassements de la tour carrée, visibles à l'intérieur de l'immeuble situé au 106 rue Jeanne d'Arc.

417 Voir Gosselin.

pacifique », « ordre politique », puis « union des rois », « espoir en la croix », et « enfin nouvelle eau celique »[418]. Les histoires représentées étaient des allégories. Celle du repos pacifique était figurée par un roi entouré des dames Justice, Force, Prudence, Tempérance et Paix. D'autres personnages représentaient la cour du roi et chacun portait son nom sur la poitrine : Conseil Loyal, Haut Vouloir, Amour Populaire, Royal Pouvoir, Libéralité, Espérance, Sapience ; ce qui formait, en prenant la première lettre de chaque personnage « Charles ». Je ne vais pas décrire ici chaque scène, mais ce qu'il faut retenir est le fait que tout était fait pour « éblouir » les spectateurs et tout particulièrement le roi. Par exemple sur les établies dressées devant Notre-Dame, toute une ingénieuse machinerie avait été montée : un agneau artificiel, symbole de la ville de Rouen, se levait et saluait le roi. Il recevait des mains de dieu le livre à sept fermaux, l'ouvrait, puis le livre remontait au ciel et l'agneau reprenait sa place. Sur les autres théâtres avaient aussi été montées des machineries perfectionnées. Ce type de machinerie était courant et nous en retrouvons très souvent dans les représentations de mystères[419]. Nous retrouvons à l'organisation de cette entrée un certain Robinet Pinel. Robert Pinel – ou Robinet Pinel selon les sources – est un autre grand nom de la littérature rouennaise de l'époque. Contemporain de Guillaume Tasserie, c'était un bourgeois qui vivait en la paroisse Saint-Martin-du-Pont[420]. Nous trouvons

418 Ce terme évoque « l'eau de la vie » que l'on trouve dans l'apocalypse de saint Jean (22,1) : « Moi, Jean, un ange m'a montré l'eau de la vie: un fleuve resplendissant comme du cristal, qui jaillit du trône de Dieu et de l'Agneau. Au milieu de la place de la ville, entre les deux bras du fleuve, il y a un arbre de vie qui donne son fruit douze fois: chaque mois il produit son fruit; et les feuilles de cet arbre sont un remède pour les nations païennes. ». Nous pouvons voir cette scène comme une allégorie du roi faisant de Rouen une ville prospère.

419 Voir le chapitre sur la mise en scène.

420 Cette église aujourd'hui disparue était située du côté de l'actuelle rue Grand-Pont, tout près de la porte du pont, la porte Saint-Martin. G. Vanier, *L'ancienne église Saint-Martin du Pont,* Bull. AMR, 1939-45, p.30. Delsalle Lucien-René, *Saint-Martin du Pont, une église rouennaise disparue*, Rouen, Forum, 2 nov. 2000, p.12.

régulièrement des mentions de ce personnage aux archives départementales, notamment dans le fond de l'archevêché. Il semblait très actif dans la vie religieuse et intellectuelle de son époque :

> « A Robinet Pinel, pour avoir quises les toilles mises au pulpitre et au bas de la nef le jour du service et pour plusieurs autres négoces faites par lui, comme avoir quis des escussons et les avoir fait attacher ès dictes toilles, 20 livres »[421].

> « à Robinet Pinel, clerc de Saint-Maclou de Rouen, le 24e jour d'avril, pour la lecture des lettres de 4 livres de rente, 3 sous 8 deniers ; »[422]

> « Vente par Marguerite Dufour, veuve de Guillaume Le Roy, à Jean Planchon, de 6 livres de rente sur une maison rue Malpalu, 5 janvier 1498. Au dos, mention de la lecture de ce contrat au portail Saint-Maclou, par Pinel, clerc de la paroisse » [423].

Pinel décède en 1506. Effectivement, cette année là nous trouvons l'approbation de son testament dans les archives de l'archevêché ; il est à cette

421 ADSM G 2511, 1484.
422 ADSM G 4857, 1476.
423 ADSM G 7158, 1498.

époque toujours localisé dans la paroisse de Saint-Martin-du-Pont[424]. Robert Pinel s'était spécialisé dans l'organisation d'entrées royales. Comme nous l'avons vu, c'est lui-même qui organisa l'entrée de Charles VIII le 14 avril 1485. Il avait aussi organisé l'entrée de Charlotte de Savoye, femme de Louis XI, « Nostre très redoubtée et honorée dame la Royne de France ». C'était l'échevin Pinchel qui avait chargé Pinel d'organiser cette dernière : 250 livres en tout furent dépensés et avancés par Pinel pour l'occasion. Ces détails sont connus grâce à une affaire qui dut se régler devant le bailli : Pinchel refusa de payer Pinel comme cela était convenu à l'origine. De ce fait, Pinel fit saisir le mobilier de Pinchel ainsi que deux chevaux qui se trouvaient à l'écurie. Le 22 décembre 1483, Pinel réclame à la cour du bailli de Rouen la validité de cette saisie jusqu'à concurrence de la somme de 250 livres, somme qu'il avait lui-même avancée. L'affaire s'éternisa, il y eut enquête et contre-enquête, et en fin de compte le bailli donna raison à Pinel[425].

En même temps qu'organisateur d'entrées royales, Pinel en était aussi l'auteur. Cette entrée de Charles VIII avait été écrite par Pinel lui-même[426] en prose et en vers. C'est sans doute lui qui a d'ailleurs conçu en partie les divers tableaux mimés que le roi a pu admirer au cours de son entrée, puisque régulièrement, sur les établies, les spectateurs pouvaient retrouver le nom de Pinel d'inscrit. Gosselin explique qu'« au moyen d'acrostiches très ingénieux, le roi et l'auteur de ces bouts-rimés, se trouvaient fréquemment nommés; ainsi, presque partout, sur les théâtres comme dans les vers qu'on y récitait, après

424 ADSM G 8678, 1506.
425 ADSM 1B49.
426 Beaurepaire Charles (de), *Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485 par Pinel, reproduction fac-similé d'un imprimé du temps, avec introduction et annexes*, Société des bibliophiles normands, 1902.

ces mots : Charles huitième on lisait : Rouen Pinel ». Outre les scènes mimées, on joua aussi quelques« bergeries »[427] : la première fois trois bergers et deux bergères donnèrent « joyeusetés de chanteries à la passée du Roi »[428]. À la fin de son parcours quatre pasteurs et une pastourelle[429] chantèrent alternativement. Autour d'une fontaine un groupe de pasteurs était installé ; l'un d'eux était si grand qu'il ne pouvait s'abaisser pour puiser de l'eau à la fontaine. Un sot se moquait de lui en en faisant la « moue et plusieurs singeries ». Les vers suivants étaient inscrits en lettres capitales : « Charles par la grâce de dieu, le peuple a ressours[430] en ce lieu ». Le soir du même jour, Robert Pinel[431] fit jouer devant le Roi une « comédie »[432]. C'était une mise en scène « faicte sur une pastourerie[433] et estoit une fiction traictée sur bucoliques »[434].

---

427 Une bergerie était une poésie pastorale ayant pour thème les amours des bergers, considérées comme des imitations comiques des fêtes courtoises. Voir la bibliographie sur le théâtre comique.

428 Voir Gosselin.

429 Bergers et bergère.

430 Ressours : lieu d'où l'eau l'eau jaillit. .

431 Bourgeois de Rouen. C'est lui qui aurait organisé les compositions théâtrales

432 Sur la comédie voir Aubailly Jean-Claude, *Le théâtre médiéval profane et comique: la naissance d'un art,* Paris, 1975. Doudet Estelle, « Théâtre de Masques: Allégories et Déguisements sur la Scène Comique Française des XV^e^ – XVI^e^ siècles », *Apparence(s)*, 2, 2008. Élisabeth Lalou, « Le théâtre médiéval, le tragique et le comique : réflexions sur la définition des genres », *Tragique et comique liés, dans le théâtre, de l'Antiquité à nos jours (du texte à la mise en scène)*, Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en avril 2012 : publication par Milagros Torres (ÉRIAC) et Ariane Ferry (CÉRÉdI) avec la collaboration de Sofía Moncó Taracena et Daniel Lecler.

433 Michel Zink définit la pastourelle comme « La requête d'amour d'un chevalier à une bergère, l'échange de propos moqueurs et piquants et le dénouement, favorable ou non au séducteur, raconté sur le mode plaisant par le chevalier lui-même ». Voir Michel Zink, *La Pastourelle. Poésie et folklore au Moyen Âge*, Paris, Bordas, « Études », 1972. Blanchard Joël, *La Pastorale en France aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Recherches sur les structures de l'imaginaire médiéval*, Paris, Champion, 1983. Voir aussi la bibliographie sur le Jeu de Robin et Marion qui est une forme de « pastourelle », entre autres : Frappier Jean, « Adam de la Halle, Le Jeu de Robin et Marion », *Le Théâtre profane en France au Moyen Age (XIII^e^ -XIV^e^ siècles)*, Paris, CDU, 1965, p. 109 à 126. Dufournet Jean,, « Complexité et ambiguïté du Jeu de Robin et Marion. L'ouverture de la pièce et le portrait des paysans », *Études offertes à J. Horrent*, Liège, 1980, p. 141 à 159. Hurlbut Jesse, « Body language in Jeu de Robin et Marion. The Aix witness », *Gesture in Medieval drama and Art*, ed. CL. Davidson, Kalamazoo, Medieval Inst. Publ. Western Michigan University, 2001, p. 221 à 229.

434 Voir Petit de Julleville, *les mystères*, *op. cit*., p. 62. Charles de Beaurepaire *Entrée et séjour …*, *op. cit*.

Le 6 mars 1492, Louis duc d'Orléans, futur Louis XII, fait son entrée solennelle à Rouen. À l'occasion, des réceptions des plus brillantes furent organisées. À la Crosse, un théâtre mobile fut dressé, théâtre que l'on déplaçait en même temps que le roi avançait, de façon à ce qu'il puisse assister à la représentation sans être obligé de s'arrêter. Sur cette establie « y avoit un esbatement joyeux de pastorerye en laquelle y avoit quatre pasteurs habillez aux armes de monseigneur d'Orléans qui signifiaient les quatre lettres de son nom (Loys), en habillement de pastorerye ; et cinq autres, habillez aux armes de la ville de Rouen lesquelz, quand ledit seigneur fut à l'endroit d'eulx, présentèrent par le commandement d'un grant berger, qui là estoit, ung agneau ausdits autres bergers qui habillez estaient ausdictes armes d'Orléans, en disant de beaulx mots qui sont escripts en livre qui sur ce en est fait. Et laquelle establye fut amené devant Saint-Maclou, où elle s'arresta , et ils firent d'autres présents et de nouveaulx rondeaux devant ledit seigneur. Et , depuis , vindrent au coing du tabellionage, devant Notre-Dame, où ils firent plusieurs autres joyeusetez et chanteries »[435]. En outre, le duc d'Orléans aurait assisté au spectacle d'une inondation à la chaussée Martainville[436] et il aurait participé à la représentation de la Passion donnée dans le cimetière des Jacobins[437].

En 1499, comme nous l'avons vu précédemment, aurait été joué le *Triomphe des Normands,* sans que nous soyons certains de la date de mise en scène.

435 Voir AMR, registre des délibérations municipales A9, année 1492. Voir aussi Richard Charles, *Recherches historiques sur la porte Martainville*, Rouen, 1844, p. 221.
436 Les inondations étaient courantes dans ce quartier.
437 Voir précédemment.

Le 21 janvier 1502, Georges d'Amboise fait son entrée solennelle dans la ville en qualité de légat du pape, entrant par la porte du Pont. On lui fit une réception magnifique[438].

Au fêtes de Noël 1502 est joué un mystère de la Passion. C'est sans doute une petite représentation destinée aux seuls confrères puisque les frais sont mis à la charge du Prince de la confrérie. Les acteurs auraient été les confrères de la Passion de Paris, moyennant un salaire[439].

Le 28 septembre 1508 un mystère est joué sur le parvis de Notre-Dame à l'occasion de l'entrée de Louis XII. Un acte daté du 31 août 1508[440] nous apprend qu'il est décidé de faire jouer un mystère sur le parvis de Notre-Dame durant le séjour du roi, malgré les travaux de réparation qu'on était en train de faire au grand portail. Il s'agit en fait de l'entrée du Roi Louis XII qui fit une entrée solennelle à Rouen le 28 septembre. Pendant le séjour du roi, on lui présenta un « sauvage » qui avait été recueilli, avec six de ses compagnons, dans leur canot, sur les côtes de Bretagne. Ces six derniers moururent avant d'arriver en ville. On pensa alors qu'ils venaient d'une contrée de l'Amérique septentrionale et qu'une tempête les avait déportés vers les côtes de France[441].

---

438 Périaux Nicétas, *Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen*, *op. cit*., page 229. ADSM G 616.

439 Voir Périaux page 229.

440 ADSM G 2147 folio 302. Voir annexes page 33. « *Ea die domini deputatis dominos Mesenge, superintendentem fabrice, cum aliis quos viderint euvrandis ad conferendum invicem et conceniendum aliquos exportos …* ».

441 Voir Périaux Nicétas, *Histoire sommaire et Chronologique de la ville de Rouen …*, *op. cit.*, page 238. Herval René, *Histoire de Rouen*, *op. cit.,* t. II, p. 17. Masse Vincent, « Les « sept hommes sauvages » de 1509 : Fortune éditoriale de la première séquelle imprimée des contacts franco-amérindiens », *Éditer la Nouvelle-France,* Sous la direction de : Andreas Motsch, Grégoire Holtz*,* L'archive littéraire au Québec*,* p.83. Voir aussi les ouvrages sur les expositions d'indiens : Jarnoux Philippe, *Dans le sillage de Colomb. L'Europe du Ponant et la découverte du Nouveau Monde (1450-1650),* dir. J.-P. Sanchez,

Il semble que ce genre de « spectacle » fut courant. En effet, en 1509 des habitants de terre neuve furent exposés à la curiosité publique. Nous avons conservé un témoignage écrit de Robert Gaguin :

> « Et de ceste isle appelle Terre neufve furent par aulcuns du pays de Normandie conduicts et amenes sept hommes saulvages au port de Rouen: ensemble leur navire: leurs vestemens: et aulcunes armures. Ilz sont de asses noire couleur et ont asses grosses leffres en la bouche: et si portent aulcunes stigmates ou signes de cicatrice en la face. Et depuis l'oreille iusques au meilieu du menton ont une noire et obscure veine qui leurs descend par leurs maschoires. Leurs crins ou cheveulx sont noires et gros comme queue de cheval. Ilz ne ont iamais barbe ne comencement den avoir par toute leur vie: et si ne ont pareillement aulcun poil en tout le corps fors leurs cheveulx et les sourcilz. Ilz portent sur eulx ung bauldrier ceinct auquel y a une petite bourse qui est comme a couvrir leurs membres honteux et ilz forment leurs languages des leffres en parlant et si ne ont quelque religion ne maniere de vivre raisonnablement. Leur navire est comme une escorche de boys que ung homme pourroit facillement lever a une main dessus ses espaules. Ilz ont pour leurs armeures chascun ung arc

Rennes, PUR, 1995, p. 311-329, en particulier la section « Le spectacle de l'Indien », p. 320.

> tendu et bende de. cordes de boyaulx ou de nerfz de bestes. Leurs traicts ou saigettes sont de cannes emmanchees de pierres ou aultrement de os de poisson. Leurs viades sont chairs rosties et boyvent eaus tant seulement. Ilz ne ont aulcun usaige de pain ne de vin ne de pecunes dor ou dargent. Ilz vont et chemment i;i.udz par la terre ou ils sont seulement vestus de peaulx de bestes: comme de Cerfz I Ours Veaulx marins et tous leurs semblables. Leur region est paralelle plus soubz occident du septiesme climat que la Gallicane region dessus occident »[442].

Le 25 mai 1510, Georges d'Amboise meurt[443]. Son corps est apporté à Rouen et des funérailles somptueuses ont lieu le 18 juin. Un important cortège funèbre se forma réunissant plus de cinq-cent prêtres mais aussi des officiers de la ville et de l'échiquier. Parti des emmurées, son corps fut transporté en grandes pompes jusqu'à l'abbaye de Saint-Ouen, où il fut reçu par Antoine Bohier[444]. Puis, il fut porté à l'abbaye de Saint-Amand et enfin à la cathédrale ou

---

442 Voir Périaux Nicétas, *Histoire chronologique…*, *op. cit*., p. 238-239. Gaguin Robert et Desrey Pierre, *Les grandes croniques*, 1514, p. 247. Voir Collard Franck, «Histoire de France en latin et histoire de France en langue vulgaire : la traduction du Compendium de origine et gestis francorum de Robert Gaguin au début du XVI^e^ siècle », Yves-Marie Bercé et Philippe Contamine (dir.), *Histoires de France, Historiens de la France*, 1994, p. 91-118.

443 ADSM G 495. La « piteuse entrée » du cardinal d'Amboise a été étudiée par Monique Chatenet et Alain Marchandisse : « Les Funérailles de Georges d'Amboise (Lyon et Rouen, 25 mai–20 juin 1510) », *Au seuil de la Renaissance : le cardinal Georges d'Amboise (1460–1510). Actes du colloque « Georges d'Amboise, l'homme et son œuvre » (Rouen, 8–9 octobre 2010)*, sous la direction de Jean-Pierre Chaline, 2012, p. 159-169.

444 Antoine Bohier fut abbé de Saint-Ouen, de Fécamp et d'Issoire. Il fut reçu conseiller clerc au parlement de Normandie le 1^er^ octobre 1499 (Du Prat Antoine-Théodore, *Généalogie historique, anecdotique et critique de la maison Du Prat*, Versailles, Dagneau Jne, 1857). Nommé archevêque de Bourges, il fait son entrée dans la cathédrale de Bourges le 15 février 1514. Le 1^er^ avril 1517, il est nommé cardinal par Léon X puis cardinal-prêtre au titre de Sainte-Anastasie le 25 mai, puis de Sainte-Sabine sous la

il fut inhumé dans la chapelle de la Vierge[445].

Le 2 août 1517, François Ier fait son entrée dans la ville[446]. Dès le 9 juin 1517, on se souciait d'élever un théâtre pour l'occasion :

> *Audita requesta Roberti Deschamps et Guillelmi, consilialorum Huius civitatis, instantium, nomine ville, auctorisari de faciendo unum escharffault in cimiterio ecclesie, juxta magnum vicum pro jucundo adventu Domini Nostri regis, fuit negocium remissum ad dominos superintendentes fabrice, pro visando locum et providendum ne aliquid fiat quod possit nocere ecclesie[447].*

---

recommandation de François Ier. Voir De Mecquenem Charles, « Antoine Bohier, abbé de Saint-Ouen (de Rouen), abbé commendataire de Fécamp et d'Issoire, archevêque de Bourges (1515-1519), cardinal (1517) », *Extrait des Mémoires de la Société historique et scientifique du Cher*, XXXIIIe vol., année 1922, Bourges, 1922.

445 Le tombeau des cardinaux d'Amboise est encore visible dans la cathédrale, dans la chapelle de la Vierge. Construit entre 1516 et 1521, il a été réalisé par Roulland Leroux. C'est un très bon exemple de sculpture de la Renaissance rouennaise. Son soubassement est orné de statuettes symbolisant les vertus. Deux priants représentent les cardinaux d'Amboise. Juste derrière eux sont représentés leurs saints patrons, notamment saint Georges terrassant le dragon. Le baldaquin représente les apôtres dans un décor de style renaissance. Bottineau-Fuchs Yves, « À propos de quelques représentations du tombeau des cardinaux d'Amboise », *Annales de Normandie*, 35e année, n°1, 1985. p. 17-37.

446 ADSM G 2149. Concernant cette entrée, voir *L'entrée de François Premier, roi de France, dans la ville de Rouen, au mois d'août 1517,* réimprimé d'après deux opuscules rarissimes de l'époque et précédé d'une introduction par Charles de Robillard de Beaurepaire, impr. de H. Boissel (Rouen), 1867. Consultable sur Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5403744g.r=L%27Entr%C3%A9e+de+Fran%C3%A7ois+Premier+.langEN. Cet ouvrage rassemble deux documents qui relatent cette entrée : un récit des entrées de François Ier et de la reine Claude d'après les registres de délibérations du conseil municipal et un imprimé de l'époque comportant une autre description plus minutieuse Voir aussi Chartrou Josèphe, *Les Entrées solennelles et triomphales à la Renaissance*, Paris, PUF, 1928. Strong Roy, *Les fêtes de la Renaissance (1450-1650) : art et pouvoir*, Arles, Solin, 1991. Cazaux Christelle, *La musique à la cour de François Ier*, École nationale des chartes, Paris, 2002.

447 Voir *L'entrée de François Premier, roi de France …*, *op. cit*, page II. « Audition des demandes de Robert Deschamps et Guillaume conseillers de cette ville, à la demande de la ville, pour les autoriser à faire un escharffault dans le cimetière de l'église près de la grande

Par la suite, le vingt-sept juin, le conseil municipal et les notables de la ville délibèrent sur la manière dont ils devront s'habiller pour accueillir le roi. Les costumes étaient aux frais de chacun et le choix des couleurs et du type de tissu anima le débat. Louis Daré, lieutenant du bailli, rappela qu'« A l'entrée du feu Roy l'en fust vêtu de satin vyollet cramoisy »[448] ; de ce fait, il estimait que « au Roy à present, qui est jeune, l'en ne oseroit mains faire. Par quoy, je suis d'oppinion que les officiers et conseillers soyent vestus de veloux tenné[449], et les autres bourgoys de satin et de camelot[450] »[451]. La tenue proposée sembla trop chère aux bourgeois qui proposèrent de tout simplement porter la traditionnelle écarlate et demandèrent sarcastiquement si « au prochain l'en deveroit estre vetu de drap d'or ? »[452]. Au final, la majorité des votants se rallia à l'avis du lieutenant. Le neuf juillet suivant, l'assemblée se réunit à nouveau, en imposant le silence aux opposants. Il est décidé que les conseillers devront être présents à l'entrée du Roi, vêtus de satin tenné sur peine de cent livres d'amende. Le premier août François I[er] arriva au prieuré de Grandmont[453]. Il y reçut le lendemain les représentants des communautés religieuses. Les clés de la ville lui furent présentées par Brézé[454] et trois harangues lui furent adressées : la première par le bailli Jean de la Barre, au nom des bourgeois. La

---

rue pour la plus grande joie de la ville pour l'arrivée de notre roi. L'affaire a été renvoyée aux maîtres surintendants de la fabrique pour examiner les lieux et il convient de prévoir que rien ne nuise à l'église ».

448 Tissu de couleur rouge foncé.

449 Tenné ou tanné : cette couleur brun orangé tire son nom de la couleur naturelle du cuir tanné, d'où ce nom.

450 Camelot est issu de l'arabe خمل, *hamla,* « peluche de laine ». Ce mot est attesté en 1168 sous la forme « camelos » puis, parfois, sous la forme « chamelot » par rapprochement avec « chameau » et le latin *camelus*. Ce mot décrit une étoffe faite de poils de chèvre, ou bien de laine mêlée quelquefois de soie en chaîne.

451 AMR, Registre des délibérations municipales, A9, 27 juin 1517.

452 *Ibidem*.

453 Voir *L'entrée de François Premier, roi de France …*, *op. cit*, p. XII.

454 Il s'agit de Louis de Brézé, petit-fils de Charles VII et d'Agnès Sorel, seigneur de Nogent-le-Roi, d'Anet, et dernier grand sénéchal de Normandie. Il épousa Diane de Poitiers en 1515.

seconde par Jean Auber président de la cour des généraux, et la troisième par Jean de Brinon, président du parlement. Les discours finis, le cortège se mit en marche et arriva à l'entrée du Pont de Pierre vers trois heures de l'après midi. Là, les conseillers de la ville élevèrent au dessus du roi un dais de drap d'or. Tout le long du parcours, les rues de la ville avaient été tendues de serges aux trois couleurs du roi : tenné, blanc, et noir[455], d'où pendaient les armoiries du roi, de la reine et de la ville. Les portes des églises avaient été ouvertes et ornées somptueusement. Toutes les cloches avaient été sonnées. Les sonneries des cloches étaient réservées aux occasions les plus solennelles :

> *« quamprimum eadem regia majestas ptuit percipi extra dictum prioratum, pulsate fuerunt duo grosse campane videlicet : georgius et estoutevilla nuncupate, que pulsaverunt quousque pervenerit ad portalicum et tunc pulsate fuerunt omnes alic campane ad vollatum »*[456].

Différentes mises en scène avaient été mises en place pour jalonner le parcours du roi dans la ville[457] ; ces mises en scènes n'étaient que des scènes mimées, sans paroles. La première se situait à l'entrée du pont et représentait une grande fleur de lys « en bosse » laquelle, s'est ouverte lorsque le roi s'est approché, ouvrant des branches parsemées de gouttes d'or. Elle faisait en outre apparaître trois jeunes filles vêtues de robes d'or qui représentaient les trois

---

455 Le noir, le blanc et le tenné (brun orangé) sont les couleurs personnelles de François Ier, couleurs que l'on retrouve sur portrait peint par Clouet vers 1525 et conservé au musée du Louvre. C'est un exemple rare de représentation de roi qui porte une tenue exclusivement à ses couleurs. Il faut distinguer les couleurs personnelles du roi (noir, blanc, parfois tenné), des couleurs de sa livrée, portées par ses pages, valets, ou domestiques (violet, jaune, incarnat).

456 ADSM G 2149, 2 août 1517. « dès que la majesté royale sera perçue en dehors du prieuré, deux grosses cloches seront frappées, George et Estouteville, elles seront frappées jusqu'à ce qu'il ait atteint le portail, puis toutes les cloches seront sonnées à la volée ».

457 Voir *L'entrée de François Premier, roi de France …* qui décrit tout le parcours du roi et les différentes mises en scène.

vertus attribuées au roi : Espérance, Tempérance, et Persévérance. En dessous de la fleur était installé un triangle dans lequel les armoiries de ville étaient représentées et où il était inscrit *patientia vicit maliciam*[458]. En outre, des inscriptions apportaient une description à cet échafaud :

> « sous cette fleur des autres la plus belle,
>
> je prens repos en ayant esperance,
>
> que par long temps jauray perseverance,
>
> Au bien de pair qui tous autres precelle,
>
> Par le moyen de dame tempérance,
>
> Qu'on voit florir par nature en icelle ».

En dessous de l'échafaud était aussi inscrit en latin : *Domine virtutum beatus homo qui sperat in te. Psalmus LXXXIIII*[459]*.* Puis, François I[er] traversa le pont et put admirer sur la Seine de nombreux navires : des « joyeusetés » y avaient été organisées avec notamment des feux et des tirs au canon.

Au sortir du pont était situé un second « théâtre » sur le thème des géants. Sous un « escharfault tres richement revestu de menuserie et paintures », trois montagnes étaient figurées. Celle du centre était plus haute que les autres. Plusieurs géants vêtus en habits de guerre, des Titans, sortaient de terre. Gravissant les montagnes, il faisaient mine de mettre Jupiter hors de son trône. Celui-ci, en haut de l'échafaud un sceptre à la main et richement vêtu, les battait en les foudroyant devant l'admiration des dieux de l'Olympe. Là encore des inscriptions complétaient la scène : le titre de ce théâtre était

458 « Patience a vaincu la malice ».
459 Psaume 84:13.

Juppiter clarus gygantes triumpho[460]*.* Puis en dessous de l'échafaud était inscrit : *Confundantur omnes qui pugnant adversum me. Ysaye. C XII*[461]*.* Et enfin : « *Perdidit anguippedes magni iouis ira gygantes, Inniros propria pellere sede ionem. Sic invicta premet francisci dextera reges ausos liligeram tangere marte domum*. Les geans enfans de la terres voulurent monter iucque aux cieux pour expeller par folle guerre Juppiter le plus grand des dieux qui pour leur vueil ambitieux devant tous les dieux reprimes par fouldre les fist abismer »[462].

Le troisième théâtre se situait au parvis de Notre-Dame. On pouvait y admirer un cheval qui se cabrait, une effigie du roi le chevauchant : « limage et stature d'un grand cheval à merveilles ayant les pieds de devant jettez en l'air, et dessus, l'effigie et représentation du roy, le tout fait si artificiellement qu'il sembloit ne rester que l'esperit pour le faire mouvoir »[463]. Cette représentation était comparable aux statues équestres des romains. Une inscription accompagnait ce mystère :

« molem hanc attolli ne tu miseris ad astra

effigies divi est suspicienda ducis.

Tam magnos mervit magnus franciscus honores

maxima q'victo exhoste trophea tolit

ille est invictos qui francis legibus hostes

subdidit et valeant galla quid arma docet.

Altera rothomagus fit tanto cesare roma

460 Le brillant triomphe de Jupiter contre les géants.
461 Voir *L'entrée de François Premier, roi de France …*, *op. cit.*
462 *Ibidem.*
463 *Ibidem.* Cette description démontre qu'il s'agit bien de figures mécaniques animées de mouvements.

Roma sed huic nostro martia cedit equo »[464].

À la Crosse, se trouvait un échafaud richement décoré, couvert d'un écu de France. Nous pouvions y lire en titre : *Tam nova progenies celo demittitur alto*[465]. Juste au dessus de l'échafaud avait été installée une étoile dans une nuée. Une tour représentait Athènes, dans laquelle était assise une fille armée. La nuée de l'étoile s'ouvrait et on voyait en sortir et descendre un enfant richement vêtu. L'enfant descendait et était reçu par les trois sœurs Aglaé[466], Thalie[467] et Euphrosyne[468], toutes personnifiant la joie de vivre. Puis, l'enfant recevait le bouclier de prudence et obtenait de Jupiter un rang parmi les étoiles. Juste en dessous de la scène était écrit *redeunt Sturnia regna*[469] mais aussi *prudentia servabit te. Proverbiorum secondo*[470]*.* En outre, deux tableaux reprenaient ces enseignements en langue française afin qu'ils soient compris par tous : « Clarté nouvelle est descendue, du ciel sur la terre et sur l'onde, quand le roy françoys vint au monde, par lequel pair nous est rendue, en luy tant de grace estendue, on voyt de la terre et des cieux, quil a ja place entre les dieux. Mais aussi Perseus l'honneur de noblesse, qui print de Pallas en jeunesse. Lescu cristalin de prudence represente par evidence, le roy françoiys large donneur. Seul choy et paragin dhonneur. »

---

464 *Ibidem*.

465 « Une nouvelle génération descendue du ciel ».

466 Aglaé (« éclat, beauté, parure ») est la plus jeune des trois grâces. Elle représente la beauté la plus éclatante.

467 Thalie ou Thalia (« la Joyeuse, la Florissante ») est la muse de la comédie et de la poésie pastorale, elle a le pouvoir de faire fleurir les fleurs.

468 Euphrosyne (Εὐφροσύνη / *Euphrosúnê*, « la Joie ») représente la Joie poussée à l'extrême, l'Allégresse, la Gaieté et la Joie de vivre.

469 *Redeunt Sturnia regna (*« revient le règne de Saturne *»)* est issu du quatrième églogue de Virgile, où il est notamment dit : *Ultima Cumaei venit iam carminis ætas ; Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo. iam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna,iam nova progenies cælo demittitur alto.* Le roi est donc comparé ici à Saturne, et son règne à un nouvel âge d'or. Carcopino Jérôme, *Virgile et le mystère de la IV^e^ Églogue*, Paris, L'Artisan du livre, 1930. Virgile, *Bucoliques*, Belles Lettres, Classiques en poche, Paris, 1997.

470 « La prudence vous protège. Proverbe second. »

Au cimetière de Saint-Ouen, une scène à trois personnages représentait l'assaut d'une tour. Trois échafauds avaient été dressés pour l'occasion : un qui figurait la tour, plus deux petits échafauds qui représentaient deux pavillons, dressés d'une part et d'autre du cimetière. Le roi put y admirer une sorte de spectacle pyrotechnique, avec de « grans brandons de feu merveilleux a regarder »[471].

Au pont de Robec, « estoit ung monde contenant toute la grandeur du theatre ». Un ciel était soutenu par Atlas et Hercule. On y trouvait une figure de salamandre, emblème du roi[472], « composée par si bon et subtil artifice qu'elle sembloit naturelle et vivante », « la salamandre pouvait mouvoir la teste, les yeulx, les oreilles, la gueule, piedz et queue tourner le col se drecer en hault en si bonne contenance ». Elle descendait ensuite sur le théâtre, et se faisait attaquer par un ours et un taureau. Un quatrain accompagnait cette représentation : « La salamandre, en vertu singulière, lors estaignit l'horrible feu de Mars, quant au grant ours emporta la baniere, Et du thoreau rompit corses et dardz ». L'ours et le taureau représentaient les suisses battus à Marignan. En réalité, cet échafaud faisait allusion aux différents triomphes et aux grandes qualités du roi.

Le dernier « théâtre » s'ouvrit à l'approche du roi. Il était situé au portail des libraires et était composé d'un jardin représentant le Paradis, rempli de fruits, de feuilles et de fleurs « tant et si bien ordonnées et si artificiellement faictes qu'elles sembloient estres naturelles ». Une jeune fille jouait le rôle de la Vierge, entourée de deux anges. Elle tenait une palme entre les mains, et juste

---

471 *Voir L'entrée de François Premier, roi de France …, op. cit.*

472 La salamandre était l'emblème de François I[er]. Cet animal symbolise le pouvoir sur le feu, donc sur les hommes et sur le monde. La devise *Nutrisco et extinguo* (« Je m'en nourris et je l'éteins ») accompagnais souvent cet emblème.

à côté nous pouvions lire *sicut palma eraltata sum in cades*[473]. La jeune fille était entourée du Soleil et de la Lune et sous ses pieds nous pouvions lire l'inscription *Mulier amicta sole et luna sub pedibus eius*[474]. Deux anges tenaient une couronne sur sa tête. Non loin d'elle, sur une petite motte plantée de lys paissait un agneau animé qui se tournait tour à tour vers la Vierge et vers le roi afin de les saluer. L'agneau représentait Rouen qui conduit et gouverne sous la couronne de France ; cette scène était accompagnée d'une autre inscription, tirée du cantique des cantiques, *dilectus meus pascitur inter lilia (Canticorum secundo)*[475]. En outre, il était écrit : « Celui qui prent entre les lys pasture, Pour mon amy ay bien voulu choisir, c'est mon soul, ma joye et nourriture, aussi je suys la dame a son plaisir ». Nous apprenons aussi que « force d'instruments et musiciens chantaient mélodieusement ». Qui étaient ces musiciens ? Il est probable que ce soit des chantres de la cathédrale. Effectivement, juste après que le roi fut accueilli, ceux-ci entonnèrent un *te deum* « toutes cloches et les orgues sonnantes »[476].

En 1520, l'abbé De La Rue cite un mystère de la Passion qui aurait été joué soit au couvent des Dominicains soit aux Jacobins[477]. Cependant, il

473 Cette citation est issue de l'ancien Testament, plus précisément du Siracide appelé aussi l'Ecclésiastique ou encore La Sagesse de Ben Sira. « *quasi cedrus exaltata sum in Libano et quasi cypressus in monte Sion et quasi palma exaltata sum in Cades et quasi plantatio rosae in Hiericho quasi oliva speciosa in campis et quasi platanus exaltata sum iuxta aquam in plateis* » (*Siracide* 24.13-14) : « J'y ai grandi comme le cèdre du Liban, comme le cyprès sur le mont Hermon. J'ai grandi comme le palmier d'Engaddi, comme les plants de roses de Jéricho, comme un olivier magnifique dans la plaine, j'ai grandi comme un platane ».

474 « Une femme vêtue du soleil, la lune sous ses pieds ». Cette citation est issue de l'*Apocalypse* de saint Jean « Et un grand signe parut dans le Ciel : une Femme revêtue du soleil, et qui avait la lune sous ses pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles » (Apocalypse 12,1).

475 Mon bien-aimé se nourrit parmi les lys.

476 Selon Nicétas Périaux, c'est dans les années 1410 que fut introduite la musique en la cathédrale de Rouen. Voir Périaux Nicétas, *Histoire sommaire et chronologique…, op. cit.*, page 166.

477 De La Rue, *op. cit.*, tome 1, p. 166.

n’indique pas la source dans laquelle il a puisé ce renseignement, et je n'ai trouvé aucune trace de ce mystère dans les archives. Pour cette même année, Édouard Frère indique aussi le jeu d'un mystère d'Abraham et d'Isaac. Cependant, il s'agit d'une erreur, puisque c'est à Caen qu'eut lieu cette représentation[478].

Le 9 décembre 1520, au banquet des princes du Puy des Palinods, une Moralité, composée par maître Thibault, poète couronné le même jour pour une ballade, fut mise en scène. Le folio 88 de l'ouvrage indique que :

> « L'an mil VC et XX le IX^e^ jour de decembre, au puy de l'immacullee conception tenu au couvent des Carmes de Rouen par scientificque personne monseigneur maistre Guillaume Dantyny, pryeur du Mont aux mallades et chanoine de nostre Dame de Rouen, auquel puy aprez tous les chantz royaulx, ballades, rondeaux et epigrammes presentees audict puy, et iceulx bien leues, visités et debatus par la grande et noble assistence, princes dudict puy, Senateurs, chanoines, docteurs en theologie, poetes, orateurs et autres notables personnages, fut adjugé la palme a M^e^ Guillaume Cretin pour avoir faict le premier chant royal qui eust, et pour le second cy aprez escript fut donné le lis a maistre Nicolle Lescarre, relligieux de Sainct Ouen de Rouen. Et pour la ballade escripte aprés lesdictz

478 Frère Édouard, *Notice sur l’Académie des Palinods*, Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). p. IX. L'abbé De La Rue indique bien que ce mystère a été joué à Caen, sous le tire de « Sacrifice d'Abraham ». Voir De La Rue, *op. cit.,* p. 166.

> chantz royaulx fut donné la roze a maistre Guillaume Thibault. Et pour le rondeau escript aprés ladicte ballade fut donné le Signet a M^e^ Pierre Avril. Et pour le bon epigramme fut donné le chappeau de laurier a Loys Osmont. Et pour le debatu fut donné audict Thibault une estoille. C'était une moralité à quatre personnages, savoir : la dame à Vaigneau et son champion noble cueur, la dame à l'aspic et son champion cueur félon[479].

En 1520 ou 1530[480] fut jouée la « moralité très singulière et très bonne des blasphémateurs du nom de Dieu »[481] Cette pièce est attestée comme étant rouennaise[482]. Bernard De La Monnoie la qualifie de « farce allégorique »[483]. Cette moralité serait datée des environs de 1502 et Gosselin estime qu'elle aurait été jouée à Rouen vers 1530 aux jeux de Sotteville[484], à dix-sept

479 BMR, Ms. Y. 18. Voir aussi *De la dame à l'agneau et de la dame à l'aspic*, moralité précédée d'une ballade par m^e^ Guillaume Thibault, Édition par Pierre Le Verdier, Société des bibliophiles normands, Rouen imprimerie de léon gy, 1908. Le texte a été mis en ligne par le Centre d'études des textes médiévaux sur le site internet de l'université de Rennes http://www.sites.univ-rennes2.fr/celam/cetm/dame.htm [consulté le 10 octobre 2016].

480 Selon les sources, elle aurait été jouée en 1520 ou en 1530. La datation est assez vague.

481 *La Moralité très singulière et très bonne des Blasphémateurs du nom de Dieu : ou sont contenus plusieurs exemples et enseignemens. A rencontre des maulx qui procèdent a cause des grans juremens et blasphèmes qui se commettent de jour en jour ; et aussi que la coustume n'en vault rien ; et qu'ilz fînent et fineront très mal, s'ilz ne s'en abstinent. Et est ladicte moralité a dix-sept personnaiges (Dieu, le Crucifix, Marie, Séraphin, Chérubin, l'Eglise, la Mort, Guerre, Famine, le Blasphémateur, le Négateur, l'Injuriateur, Briette, le fils de l'Injuriateur, Sathan, Behemoth, Lucifer)*... Cy finist la moralité très singulière des Blasphémateurs du nom de Dieu... Imprimé nouvellement a Paris, pour Pierre Sergent, libraire, demourant a Paris, en la rue Neufve-Nostre-Dame, a l'enseigne sainct-Nicolas, sans date, petit in-fol. goth., format d'agenda, 53 ff., environ 5ooo vers. Mais aussi la *Moralité très singulière et très bonne des blasphémateurs du nom de Dieu*.

482 Voir Lormier Charles, dans la *Revue de la Normandie*, 1862. p. 286.

483 « Ce qu'on appelle ici mystère n'étoit qu'une farce allégorique, où l'auteur, en la personne des blasphémateurs, leur faisoit proférer de burlesques malédictions contre le nom de dieu, desquelles, à la fin de la pièce ils ne manquoient pas d'être punis. Nous avons le festin de Pierre dans ce goût là. », dans Grusdé François (sieur de la Croix du Maine), Falconet Etienne Maurice, Du Verdier Antoine, Bouhier Jean, De la Monnoye Bernard, Rigoley de Juvigny Jean Antoine, *Les bibliothéques françoises de La Croix du Maine et de du Verdier sieur de Vauprivas,* volume 3, Chez Saillant & Nyon, 1772.

484 Gosselin, *op. cit.*, p.38.

personnages. L'auteur ne nous est pas connu. C'est une pièce normande qui se déroule en Normandie comme le démontrent plusieurs vers qui évoquent la Normandie ou dans lesquels on trouve des mots normands. Par exemple, le fils d'un des blasphémateurs, fuyant devant Guerre, Famine et Mort, s'écrie : « Adieu, Normandie ! Je m'en voys, Je m'en voys vivre o les François ». La moralité est introduite par un prologue en vers, qui s'achève par une petite note de l'auteur : « Je vous supply que nul ne parle haut, et ne face null bruict qui nous nuysse, patience est vertu qui moult vault, et qui l'a ung ainsi chascun la prise ». La pièce débute ensuite par un dialogue entre Béhémoth, Lucifer et Satan. Puis, un « bon vivant » arrive en chantonnant ; Satan l'interrompt et lui conseille de jurer le nom de Dieu. C'est ainsi qu'il devient un blasphémateur. Il est par la suite rejoint par deux autres blasphémateurs et vont tous les trois vivre une vie d'orgie. Église tente d'intervenir, afin de leur faire entendre raison et brandit un crucifix qu'ils attaquent sans vergogne. Les Anges s'en mêlent et les frappent ; terrassés, ils blasphèment encore et toujours. Puis, Guerre, Famine et Mort viennent à leur tour les affronter ; l'un d'eux se rend enfin mais les deux autres finissent par mourir tout en continuant de blasphémer. La mise en scène de cette moralité devait être très proche de celle des mystères : on y voyait un paradis où se tenait « la Déité souveraine et divine », mais aussi « les anges pleins d'honneur avec Marie la Vierge très bénigne ». Dans son prologue, il est indiqué : « Vous pouvez voir là sus en ces estaiges ». Le terme d' « Estaiges » a été mal interprété par Gosselin ; il y voyait une scène à plusieurs étages, conception de nos jours abandonnée comme nous le verrons dans le prochain chapitre. Ce terme désigne en réalité la scène à proprement parler.

Cette moralité est intéressante puisqu'elle été jouée en 1530 à l'époque même où la Réforme apparaît à Rouen. La réforme protestante est apparu assez tôt en Normandie[485]. Alençon est une des premières villes normandes acquises aux idées de Luther ; le *Petit catéchisme* de Luther[486] y est imprimé par Simon Dubois dès 1529[487]. En 1531, l'inquisiteur de la foi signale dans une assemblée du chapitre de Rouen l'introduction des doctrines luthériennes en Normandie. À Rouen, dans la salle du Palais eut lieu « l'affaire des libelles », libelles[488] considérés comme « hérétiques et blasphématoires contre le Saint Sacrement »[489]. Ainsi, il n'est sans doute pas anodin d'avoir joué cette moralité en cette période de Réforme Protestante.

En 1530, on joua au jeu de paume de Saint-Antoine à Sotteville, une *Vie*

485 Le Hardy Gaston, *Histoire du protestantisme en Normandie depuis son origine jusqu'à la publication de l'édit de Nantes*, Caen, 1869. Bénédict Philipp, *Rouen during the wars of religion*, Cambridge, 1981. Galland Jacques-Alfred, *Essai sur l'histoire du protestantisme à Caen et en Basse-Normandie*, les bergers et les mages, Paris, 1991. Dubief Henri et Poujol Jacques, *la France protestante, histoire et lieux de mémoire*, Max Chaleil éditeur, Montpellier, 1992, rééd. 2006.

486 Publié en 1529, le *Petit Cathéchisme* se présente comme un guide dans lequel Martin Luther a voulu rendre accessible au plus grand nombre l'enseignement de la Parole de Dieu.

487 Simon Dubois était un imprimeur parisien qui s'installa à Alençon en 1529, fuyant le voisinage de la Sorbonne et du Parlement, et y fonda une imprimerie. Il publia de nombreux documents de propagande évangélique. Tricard Annie, « La propagande évangélique en France. « L'imprimeur Simon Dubois (1525-1534) », *Aspects de la propagande religieuse*, Études publiées par G. Berthoud, G. Brasart-de Groër, D. Cantimori, N.Z. Davis, E. Droz, A. Dufour, E. Feist-Hirsch, P.-F. Geisendorf, R. Hari, R.M. Kingdon, G. Mattingly, H. Meylan, E. Pommier, H.-L. Schlaepfer, S. Stahlmann, D. Thickett, A. Tricard, Droz, Genève, 1957.

488 Petit livre, ou texte court de caractère satyrique. Beaucoup de libelles parurent à l'époque de la Réforme. À Rouen, les calvinistes utilisèrent beaucoup ce moyen de propagande.

489 En 1533, les calvinistes répandirent dans Rouen des libelles, des petits livres contenant des blasphèmes. Des poursuites furent menées contre les individus accusés de professer la doctrine de Luther. En 1535, un hérétique surnommé « Promis-en-la-Loi », ou « Promis-de-Dieu », sema à Rouen des livrets remplis de paroles blasphématoires contre la religion catholique ; il fut arrêté et pendu au Marché-aux-Veaux le 30 août 1535. Régulièrement, d'autres hérétiques comparurent devant les assises et furent aussi condamnés au supplice. Effectivement, les calvinistes continuèrent à propager la doctrine à Rouen au moyen de libelles qu'ils répandaient dans les hôtelleries et autres lieux, s'adressant aux corps de métiers dans lesquels se trouvait le plus grand nombre de compagnons. (bonnetiers, menuisiers, brodeurs, orfèvres, etc.).

de Judas, le « septième jour d'août ». Selon Gosselin[490], cette moralité aurait été le fait d'une société d'acteurs amateurs, sans doute l'une des premières à venir jouer à Rouen. Gosselin estime aussi que cette pièce a été tirée d'un épisode de la Passion. Cependant, le titre de « vie » était généralement réservé aux Vies de saints. Il est plus probable que ce mystère raconte la vie de Judas Maccabée[491], ou de Judas le patriarche, quatrième fils de Jacob, qui selon Matthieu et Luc serait un ascendant du Christ. Il existait à Sotteville un jeu de paume assez important, connu sous nom de « Saint-Antoine », parce que l'image de ce saint y pendait pour enseigne. Le lieu de Saint- Antoine offrait aussi aux promeneurs ses jardins et des tables pour s'y installer et boire. Une société d'acteurs amateurs y organisa des jeux qui furent appelés « jeux de Sotteville ». Nous n'avons pas beaucoup d'informations sur ces jeux de Sotteville. Nous ne savons pas si il furent organisés uniquement en 1530 ou si ils revinrent annuellement ou de façon plus ponctuelle. Gosselin estime que ces jeux durèrent plusieurs mois et que ce théâtre demeura à la disposition des amateurs.

Le 18 août 1531, Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, est inhumé dans la cathédrale de Rouen[492]. Ses funérailles, organisées par sa

490 Gosselin, *Histoire et origine du théâtre à Rouen…*, *op. cit.*, pages 242 et 967.

491 Judas Maccabée était un dirigeant juif du second siècle avant Jésus-Christ, à la tête des forces juives pendant la révolte des Maccabées contre la domination syrienne hellénistique des séleucides.

492 Imposant, son tombeau, construit à l'initiative de Diane de Poitiers, est installé dans la chapelle de la Vierge de la cathédrale de Rouen. C'est une œuvre dans le style de la Renaissance. Le monument est soutenu par quatre colonnes corinthiennes de marbre noir avec des chapiteaux. La base est en albâtre. Dans la partie inférieure, le gisant, de marbre blanc, semble convulsé comme si le personnage venait tout juste de mourir. Il est veillé par son épouse Diane de Poitiers. À ses pieds est représentée une Vierge à l'enfant. Sur la partie supérieure, Louis de Brézé est représenté en cavalier entouré de cariatides symbolisant Victoire, Foi, Prudence et Gloire. Diane de Poitiers y a fait inscrire une dédicace : « *Oh Louis de Brézé ! Diane de Poitiers, désolée de la mort de son mari, t'a élevé ce sépulcre. Elle te fut inséparable et fidèle épouse dans le lit conjugal, elle te le sera*

veuve, furent somptueuses.

En 1534 une procession solennelle est organisée afin de combattre l'hérésie[493]. Cette procession réunit beaucoup de monde, environ quatre mille à cinq mille personnes et réunit le parlement, le conseil municipal, le clergé, les corporations, les confréries, les Conards, etc. Elle parcourut les principales rues qui furent tendues de draperies. Cette mention est importante, car elle est sans doute liée à la réforme protestante[494].

Le 20 mai 1536, la court rend un arrêt contre les Conards : « lesquels conars et leurs complices et alliez se sont vantez et ventent faire quelques ammatz et préparatifs pour déshonorer, injurier et scandaliser aucuns bons personnages de la ville, par libelles diffamatoires et autrement en lieux publics »[495]. En 1540 la société des Conards de Rouen organise une mascarade connue grâce à la description racontée dans un recueil imprimé en 1542[496] et dans une notice intitulée « les triomphes de l'abbaye des conards », publiée en 1587[497] : le cortège était composé de deux mille cinq-cent personnes habillées richement et représentant divers personnages allégoriques.

---

de même dans le tombeau. ». Jean Goujon aurait travaillé à ce tombeau. Voir Deville Achille, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, 1837, pages 54 et109.

493 Voir Périaux, p. 264.

494 À partir des années 1530, afin de lutter contre la Réforme, la ferveur catholique semble se multiplier par le biais de processions et de sermons organisés par le clergé cathédral.

495 Périaux Nicétas, *Histoire Sommaire et Chronologique De La Ville De Rouen …*, *op. cit*., page 271.

496 *Ibidem*.

497 *Les Triomphes de l'abbaye des Conards, sous le resveur en décimes Fagot, abbé des Conards, contenant les criées et proclamations faites depuis son advenement jusques à l'an présent 1587 ; plus l'ingénieuse lessive qu'ils ont conardement monstrée aux jours gras de l'an 1540 ; plus le testament d'Ouinet ; plus la letanie, l'antienne et l'oraison faicte en la dicte maison abbatiale en l'an 1580,* Rouen, Loys Petit et Nie, de Gord, 1587. Voir la convocation conarde en annexes page 166.

Cependant, les excès de cette association n'étaient pas au goût de tout le monde et le parlement qui les avait jusqu'alors tolérés, se décida à intervenir. L'année suivante, un procès leur fut intenté ; la cour rendit, le 27 mars 1541, un arrêt par lequel il était défendu de « faire escrire ne imprimer pour publier, ne faire aucuns escriptaux, dixains ne autres libelles sans permission de justice »[498].

Le 5 décembre 1544, sous la principauté de Jacques Le Lieur, une moralité à dix personnages fut représentée au banquet des princes du Puy des Palinods, « Sapience divine, Ignorance, la Vierge, et les Sept Artz libéraulx »[499].

En 1550, Rouen prépare des festivités pour la « joyeuse entrée » du roi Henri II et de sa cour. Le premier octobre1550, Henri II[500] fait son entrée dans la ville après avoir reçu l'hommage du clergé, des gens de justice, des différents corps de métier et des bourgeois dans la plaine de Grammont. Pour

498 *Ibidem*.

499 Voir *Mystère de l'Incarnation de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ Représenté à Rouen en 1474,* publié d'après un imprimé du xv^e^ siècle, avec introduction, notes et glossaire par Pierre Le Verdier Rouen imprimerie de Espérance Cagniard, 1896. Voir aussi le manuscrit conservé à la BMR sous la cote Ms. Y. 17. Cette moralité n'a jamais été éditée.

500 L'entrée de 1550 fait l'objet d'un imprimé, réalisé en 1551 :*C'est la déduction du sumptueux ordre, plaisantz spectacles et magnifiques théâtres dressés et exhibés par les citoiens de Rouen*…, impr. à Rouen chez Jean Le Prest le 9 décembre 1551. Il existe aussi un manuscrit conservé à la BMR (Ms Y 28) composé de sept-cent vers français et orné de dix miniatures. Ce manuscrit a été numérisé et mis en ligne dans le cadre du projet DocExplore (université de Rouen, Université de Kent, projet Interreg 2009-2013). Voir aussi la bibliographie sur le sujet : Pottier André, « Entrée de Henri II à Rouen », *Revue de Rouen, nouvelle série*, 5, 1835, p. 29-43 et p. 85-108. Chartrou Josèphe, *Les entrées solennelles et triomphales à la Renaissance, 1484-1551*, Paris, PUF, 1928. McGowan Margaret, « Forms and Themes in Henri II's Entry into Rouen », *Renaissance Drama*, 1,1968, p. 199-252. Cloulas Ivan, *Henri II*, Paris, Fayard, 1985, p. 274-294. Graham Victor E., « The Entry of Henry II into Rouen in 1550 : A Petrarchan Triumph », K. Eisenbichler et A. Iannucci (éds), *Petrarch's Triumphs*, *Allegory and Spectacle*, Ottawa, Dovehouse Éditions, 1990, p. 403-413. Wintroub Michael, « L'ordre du rituel et l'ordre des choses : l'entrée royale d'Henri II à Rouen », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 56^e^ année, N. 2, 2001, p. 479 - 505. Le Fur Didier, *Henri II*, Éditions Tallandier, Paris, 2009.

commencer les festivités, sur la rive gauche, près du monastère des Emmurées, avait été organisée une « fête brésilienne » : une forêt brésilienne était représentée avec des arbres peints en rouge, où gambadaient des singes et des perroquets[501]. Une reproduction d'un village brésilien avait été aussi mise en scène ; on pouvait y admirer une cinquantaine de « vrais » brésiliens nus mais aussi des personnages déguisés en indiens, simulant la vie des brésiliens. Rouen était devenu le principal port de commerce avec le Brésil, et importait principalement des matières pour la coloration de la draperie, comme de l'essence de bois-brésil pour les teintures rouges[502]. Ce spectacle se déroulait en trois actes et montrait la vie calme des Tupinambas[503], le combat contre les Tabajaras[504], suivi de leur anéantissement et enfin le retour à la vie tranquille de commerce avec les Français, montrant par là les apports bénéfiques des français aux brésiliens. À l'entrée du Pont de Pierre, un immense rocher de plus de soixante pieds de haut et composé de deux étages, tout couvert de mousse, de lierre et de plantes sauvages, avait été dressé. Dans ses niches, Hercule[505] combattait l'hydre de Lerne, et les neuf muses entouraient Orphée jouant de la lyre sous un arc en ciel. À l'arrivée du roi, celui-ci chanta ces vers :

---

501 Quignard Brigitte, « Document : La fête cannibale de 1550 », *Rouen 1562. Montaigne et les Cannibales*, Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en octobre 2012 par Jean-Claude Arnould (CÉRÉdI) et Emmanuel Faye (ÉRIAC). http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?document-la-fete-cannibale-de-1550.html

502 Le bois-brésil ou pernambouc est un bois exotique qui, lorsqu'il est séché et pulvérisé, donne une matière tinctoriale rouge.

503 Chasse, pêche, promenade, repos dans le hamac, portage du bois de teinture, etc.

504 La représentation de cette bataille n'était pas anodine. Effectivement, les Tupinambas étaient un peuple avec qui les français entretenaient de bonnes relations contrairement aux Tabajaras fidèles aux portugais.

505 Hercule était un emblème traditionnel de la royauté française. Connu pour être le Hercule gaulois, il était doté d'une très grande force physique et d'une éloquence sans égale. Jung Marc-René, *Hercule dans la littérature française, de l'Hercule courtois à l'Hercule baroque*, Genève, Droz, 1966. Bryant Lawrence, « Politics, Ceremonies, and Embodiments of Majesty in Henry II's France », H. Duckhardt, R. Jackson Et D. Sturdy (éds), *European Monarchy. Its Evolution and Practice from Roman Antiquity to Modern Times*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1992, p. 127-154.

« ta majesté royalle, oh très chrestien roy,

est, au grand bien de tous, un hercule sur terre.

Qui met le fier aspic, de mas en desaroy ,

Pour planter en l'honneur, la paix au lieu de guerre.

L'arc en ciel en croissant pour gage et divin avre,

Comme un signe de paix s'apparoit en tout lieu,

En monstrant bien temps proche et malheur mis en serre,

S'esjouissent les cieulx, les hommes et les Dieux. »

Puis, sur le pont, Neptune, entouré de monstres marins, vint faire un compliment au roi et lui remettre son trident, symbolisant sa maîtrise des océans, tout en récitant ces vers :

« sous ton pouvoir, oh roy d'honneur très digne,

Combien que soys le grand dieu de la mer,

Ce trident et pur je résigne

Te voyant Mars par vertu désarmer,

Et pour monstrer que tout soubz main tremble

descendre un seuil pour ton nom sublimer

A fond de l'eau et mes tritons ensemble ».

Neptune et ses compagnons plongèrent et le spectacle se poursuivit sur la

Seine. Au milieu de cétacés, Arion[506] était assis sur un dauphin, tenant sa lyre. Le fleuve était plein de mammifères marins, et de poissons. Au bout d'un moment, Neptune ressorti de l'eau sur son char, entouré de servants et de sirènes. Puis, une caravelle française donnait des coups de canons, pillait et incendiait une caravelle portugaise. Cette traversée sur la Seine était symbolique et représentait la non seulement la traversée de l'océan, mais aussi le passage de l'ancien monde au nouveau monde. En outre, elle comparait Henri II à Neptune, le roi des mers, pour démontrer la puissance du roi sur la terre mais aussi sur les mers. Les rouennais avaient sans doute voulu montrer dans ces diverses scènes aquatiques la puissance de la France, capable de se battre et de gagner aussi bien sur terre que sur la mer, un royaume prêt à conquérir de nouveaux territoires.

À la sortie du pont, la porte avait été transformée en arc de triomphe. Un personnage représentant Saturne entonna :

« je suis l'aage d'or,

D'honneur revestu,

Je suis en vertu

Et le seray encore ».

506 Il s'agit d'Arion de Méthymne. Hérodote a raconté son histoire (*Histoires*, I, 23-24) : Arion, chanteur et musicien, embarqua un jour sur un navire afin de retourner à Corinthe, après une tournée. Les marins, voulant s'emparer de ses richesses, décidèrent de le tuer en le noyant. Ils lui ordonnèrent de se jeter par dessus bord. Arion demanda qu'on le laisse jouer une dernière fois de sa lyre et accomplir un chant. Alors, Arion entonna d'une voix haute un chant sur le mode dit élevé. À la fin, il se jeta à l'eau. Les marins, qui le crurent mort, continuèrent leur voyage. Cependant, il se passa « un événement inouï, étonnant et sacré ».Un dauphin, attiré par le merveilleux chant d'Arion, nagea jusqu'à lui et le souleva sur son dos au dessus des vagues. Il le porta jusqu'au rivage Arion pu rejoindre le roi Périandre à Corinthe. Le roi fit rechercher les marins et les interrogea. Ils dirent qu'au moment de leur départ, Arion se trouvait en Italie et y recueillait les fruits de son succès. Au beau milieu de leurs déclarations, Arion apparut avec sa lyre et le costume de scène qu'il portait quand il avait sauté à l'eau. Les marins ébahis furent confondus et ne purent nier.

Sur l'arche, des vers complétaient cette citation :

« L'aage d'or qui fut florissant,

Avant l'argent, le fer et le cuivre,

Par un roy, en vertu croissant

Au monde recommencé à vivre »[507].

Suite à ce spectacle qui dû être fort coûteux, d'autres scènes avaient été installées en divers endroits dans la ville. Tout près de la porte du pont, Hector saignait abondamment des blessures qu'Achille lui avait infligées[508]. Grâce à un mécanisme caché, le sang d'Hector était projeté dans le ciel de façon à représenter l'emblème du roi[509] , rappelant ainsi l'ascendance troyenne d'Henri : un triple croissant[510]. Un message complétait la scène afin qu'elle soit davantage compréhensible :

---

507 *C'est la deduction...*, *op. cit.*, fol. L (r).

508 Dans la mythologie grecque, Hector est le fils de Priam et Hécube. Héros de la guerre de Troie, il est tué par Achille qui veut venger la mort de Patrocle.

509 Le personnage d'Hector était très populaire au Moyen-Âge et à la Renaissance. Cette scène est à rapprocher de la légende des origines troyennes des francs. Effectivement, Frédégaire, bourguignon du VII^e^ siècle, a rédigé une histoire légendaire des origines du royaume de France (*Historia francorum)* dans laquelle il introduit Francion, fils d'Hector. Francion aurait fondé avec ses compagnons un puissant royaume entre le Rhin et le Danube. Cette histoire a été maintes fois reprise, subissant des ajouts et des corrections jusqu'au XVII^e^ siècle. Tout au long du Moyen-Âge et de la Renaissance cette histoire aura du succès. Saint Louis notamment commanda les *Grandes Chroniques de France* qui reprirent le mythe de Francion et des origines troyennes (« Guerre de Troie et origines troyennes des Francs », *Grandes Chroniques de France de Charles V,* Maître du Couronnement de Charles VI, enlumineur, Paris, XIV^e^ siècle, BnF, Manuscrits, français 2813 f. 4). Beaune Colette, *Naissance de la nation France*, Gallimard, 1985. Voir de Romilly Jacqueline, *Hector*, éd. de Fallois, Paris, 1997. Poucet Jacques, *Le Mythe de l'orgine troyenne au Moyen-Âge et à la Renaissance*, FEC n°5, janvier-juin 2003. Coumert Magali, *Origines des peuples. Les récits du Haut Moyen Âge occidental (550-850)*, Paris, diff. Brepols, 2007. *Le Livre de l'Histoire des Francs : Liber Historiae Francorum* (Nathalie Desgrugillers-Billard), éditions Paleo, 2007.

510 À son couronnement, Henri prend comme emblème le croissant, qui est celui de la maison d'Orléans à laquelle il appartient en tant que fils cadet de François I^er^. Ainsi, il a souvent pour emblème trois croissants entrelacés, associés à la phrase latine *donec totum impleat orbem,* « jusqu'à ce qu'il emplisse le monde entier ».

« Mal ne me faict, de Troye la ruyne,

Ny d'Achiles le coup me meurdrissant,

Puis que ie voy que de mon sang insigne,

Faveur du ciel forme un treple corissant,

Qui remplira ceste ronde machine »[511]

Le second « théâtre » était tout près du couvent des Carmes. Une effigie du roi était peinte avec une vigne enracinée dans son cœur. Elle remplissait tout le théâtre avec ses fruits ses feuilles abondants. Des gens de différentes nations étaient agenouillées autour de cette effigie pour recevoir la liqueur d'une « amyable confederation et obeissance » qui s'écoulait des grappes de raisin. Ce théâtre était sans doute une référence aux qualités christomimétiques du roi. Ce tableau était accompagné de ces vers :

« En doulceur la rudesse

De lennemy, par force ou par moyen,

Et luy estant Monarche terrien,

Restituera l'aage d'or a Saturne,

Qui l'accroistra, comme Roy tres christian,

D'heur immortel, malgré toute infortune »[512]

511 *C'est la deduction...*, *op. cit*.
512 *Ibidem.*

Le troisième et dernier tableau était situé au pont de Robec. Henri II y découvrit un magnifique jardin élyséen du paradis terrestre[513], avec des arbres et de nombreuses plantes de toutes sortes. Au milieu de ce jardin, se tenait François I[er] en compagnie d'une personnification de la Bonne Mémoire qui tenait entre ses mains un livre écrit en latin, en hébreu et en grec, célébrant ainsi François pour son amour et sa protection des lettres[514]. Au fond de la scène, on pouvait remarquer Égérie du sein de laquelle s'échappait un filet d'eau alimentant une fontaine dédiée aux Muses. Égérie, la nymphe des sources, représentait ici les avantages et le renom que François Ier avait acquis pour son patronage des Arts. Des vers faisant l'éloge de François premier et d'Henri II accompagnaient ce théâtre :

« C'est le repotz le paradis heureulx,

Des Roys qui sont des lettres amoureulx,

Francoys premier y est franc & delivre

Henry second viendra qui le veult suyvre

Bonne memoire a faict ce lieu pour eulx » [515]

513 *Ibidem.*

514 François I[er] est connu comme étant un grand protecteur des lettres. Curieux et ouvert d'esprit, il a durant son règne favorisé les lettres et les arts, fortement aidé par le développement de l'imprimerie qu'il a soutenue, notamment en fondant l'imprimerie royale. Claude Garamond, graveur et imprimeur, placé à la tête de l'imprimerie royale, innove dans une écriture à caractères de type romain plus lisible. François I[er] va mettre en œuvre diverses mesures pour soutenir les lettres : Il crée un « cabinet de livres » à Blois. En 1536, il est interdit de « vendre ou envoyer en pays étranger, aucuns livres ou cahiers en quelques langues qu'ils soient, sans en avoir remis un exemplaire ès mains des gardes de la Bibliothèque Royale ». François I[er] nomme à la tête de cette bibliothèque l'humaniste Guillaume Budé. En 1530 il crée le corps des « Lecteurs Royaux », abrité dans le « Collège Royal ». En outre, François subventionne des poètes tels que Clément Marot et Claude Chappuys (poètes que l'on retrouve dans la vie culturelle rouennaise, notamment dans les concours poétiques). Girault Pierre-Gilles, *François I[er], images d'un roi, de l'histoire à la légende* (cat. expo. Château de Blois, 3 juin-10 septembre 2006), Paris, Somogy, 2006. Le Fur Didier, *François 1[er]*, Perrin, 2015.

515 *Ibidem.*

En outre, selon Farin, en plus du spectacle, les Conards auraient joué des moralités, à la demande du roi[516]. En effet, la renommée des Conards était parvenue jusqu'à la Cour de France et Henri II souhaita vivement voir l'abbaye des Conards de ses propres yeux. Il avoua après les avoir vus à l'œuvre n'avoir jamais rien vu ni entendu de pareil[517]. Cette société ludique avait succédé à la confrérie des Coqueluchiers qui avait été supprimée sur la demande de archevêché en 1345 à cause de ses fêtes qui se déroulaient en l'église Notre-Dame-des-Prés, au faubourg Saint-Sever. Les Conards restèrent au faubourg Saint-Sever jusqu'au début du XVI^{e} siècle. Par la suite, ils s'établirent au prieuré Saint-Julien. Cette société fut très populaire notamment grâce à ses cavalcades à travers les rues de la ville. Sa hiérarchie était calquée sur celle de l'église : elle était dirigée par un abbé souverain, vêtu tel un dignitaire religieux avec mitre et crosse. Un conseil de cardinaux et de dignitaires divers l'entourait. Les moments phares de la vie de l'abbaye étaient au carnaval ; un cortège parcourait les rues de la ville le jour du mardi-gras.

En 1556, une troupe de comédiens ambulants arrive à Rouen sous la conduite de Lepardonneur[518]. Il semble que c'est la première fois qu'une troupe vient à Rouen jouer en public dans un lieu couvert, au jeu de paume du Port-

516 Farin François, *Histoire de la ville de Rouen*, 6 parties, Rouen, 1668, Jacques Amiot, 1710 (^{e} ed.), Louis du Souillet, 1731 (^{e} ed.). Voir aussi Rousse Michel, « Les conards de Rouen : la corne et la crosse », *Cornes et plumes dans la littérature médiévale : attributs, signes et emblèmes,* sous la direction de Fabienne Pomel, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 27-42. Bouhaïk-Gironès Marie (dir.), *Le théâtre polémique français (1450-1550),* Presses universitaires de Rennes, 2016.

517 Voir Floquet, tome II, page. 100.

518 Cette troupe était composée de neuf personnes : Pierre Le pardonneur, Toussaint Langlois, Nicolas Lecomte, Jacques Langlois, Nicolas Transcart et Robert Hurel. Ils étaient aussi accompagnés de « trois petits enfants chantres ». Voir Petit de Julleville page 392, et Gosselin page 41. Voir aussi Rousse Michel, «Une représentation théâtrale à Rouen en 1556», *European Medieval Drama*, vol.7 / 2003, p.87-115.

de-Salut[519]. Louis Petit de Julleville raconte que la troupe jouait la Vie de Job[520] lorsque deux sergents vinrent leur ordonner de cesser de jouer ; ils avaient pourtant reçu une autorisation du bailli. On imagine les protestations que dut émettre le public qui avait payé pour assister à cette représentation ... La troupe fit immédiatement appel au parlement, qui rendit finalement l'arrêt suivant :

> « Sur la requête présentée à la chambre ordonnée par le Roi au temps des vacations de la part de Pierre Le Carpentier dit Pardonneur, Toussains Langlois, Nicollas le Conte, Jacques Langlois, Nicollas Transcart et Robert Hurel, pour eux et trois petits enfants chantres, tous demeurant en cette ville de Rouen, narrative que, en vertu du congé à eux donné par le bailli de Rouen ou son lieutenant, ils ont commencé à jouer, en cette dite ville de Rouen, en la salle et maison où pend pour enseigne le Port de salut, pour moralité la Vie de Job et plusieurs farces

519 Ce jeu de paume était situé sur la paroisse de Saint-Étienne-des-Tonneliers, près de l'église des Cordeliers. Au XVI[e] siècle, nous comptons plusieurs jeux de Paume à Rouen. Parmi eux, plusieurs servirent à jouer la comédie : outre celui de Saint-Antoine à Sotteville, on recensait aussi celui des Braques, rue du Vieux Palais ; les Deux-Maures, rue des Charrettes ; le Patin, rue de la Seille ; les Penteurs rue du Gril ; les Cochonnets, rue Notre-Dame ; la Cornière rue Dinanderie ; Saint-Eustache, paroisse Saint-Sauveur qui fut loué 1,200 livres par an, en 1590 ; et enfin le jeu de Paume de la Rougemare, place de la Rougemare. Ces jeux de paume étaient en général composés d'une vaste cour rectangulaire, entourée de murs hauts, et close de filets par le haut ; il y avait des bancs tout autour pour les joueurs et les spectateurs. Ces lieux ne servaient pas qu'à jouer à la paume ; on pouvait aussi y boire et jouer à des jeux tels que le jeu de dés ou le cochonnet. Voir Gosselin, *Recherches sur les origines …, op. cit.*, page 81. Voir aussi les ouvrages sur l'histoire du jeu de paume : *La magnifique histoire du jeu de paume*, Paris – Bordeaux, 1933. Luze Albert (de), *Jeux des rois, roi des jeux. Le jeu de Paume en France*, Catalogue de l'exposition tenue au château de Fontainebleau en 2001 à l'occasion de quatrième centenaire de la construction du jeu de paume de Fontainebleau, Paris, 2001.

520 Un Mystère de Job, à quarante-neuf personnages, fut imprimé à Rouen en 1604 par Romain de Beauvais (Voir *Bibliothèque du Théâtre français*, I, p. 53). Sur Romain de Beauvais, voir Mellot Jean-Dominique, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600-vers 1730): dynamisme provincial et centralisme parisien,* École nationale des chartes, 1998*, p. 84.*

joyeuses en quoi ils se sont conduits honnêtement sans nulle reproche pour la récréation des habitants de lad. ville; et pour ce faire, lesd. suppliants, pour se habiller et vêtir selon leur jeu, ont pris plusieurs marchandises qu'ils ont encore à payer comme draps de soie, toiles et autres choses, en quoi ils sont demeurés grandement redevables; à parfaire lesquels jeux ils auraient été empêchés par Mes Thomas Moysy et Robert Seheult, huissiers en la Cour, et défenses à eux faites de ne plus jouer; tendant lesd. suppliants par leurd. requête leur permettre parachever leurd. jeu, et les défenses ainsi à eux faites par lesd. Moysy et Seheult, huissiers, être levées, à la charge pour l'avenir de ne faire sonner le tambourin par lad. ville, ni autre instrument faisant bruit, et de communiquer à telles personnes qu'il plaira à lad. chambre ordonner ce qu'ils ont l'intention de jouer; Vue par lad. chambre la requête des suppliants, conclusion sur ce du procureur général du Roi, auquel le tout a été communiqué, et la réponse de frère Mathier Deslande, docteur en théologie et provincial de l'ordre des Carmes, et de Jehan Lambert, aussi docteur en lad. faculté, chanoine et pénitencier en l'église cathédrale Notre Dame de Rouen, auxquels, de l'ordonnance de lad. chambre, les moralités et farces que entendent jouer lesd. suppliants ont été communiquées, et ouï le rapport du conseiller commissaire à ce député, tout considéré,Il sera

> dit que la chambre a permis et permet auxd. Suppliants achever leur jeu ainsi par eux commencé parce qu'ils ne feront leurd. jeu que après vêpres et ne feront sonner le tambourin par la ville ni autre instrument faisant bruit pour assembler le peuple, et aussi qu'ils ne joueront la farce du Retour de mariage, et que en tous leurs jeux jusques à l'achèvement d'iceux s'y conduiront honnêtement et modestement ainsi qu'il appartiendra, et défenses faites, lad. moralité achevée de jouer sans permission de lad. chambre ou de la Cour de Parlement. »[521]

Il leur est donc finalement autorisé de jouer le dimanche après les vêpres mais en contrepartie ils ne peuvent rameuter le peuple au son du tambourin. En outre, la représentation de « la farce du retour du mariage »[522] est formellement interdite. Nous pouvons nous demander quelles furent les raisons de cette interruption du jeu de Job : est-ce lié au bruit et aux excès occasionnés ou ne doit-on pas plutôt y voir un lien avec la Réforme ? L'année suivante, des comédiens demandent la permission de « jouer en chambre » certains jours de

521 ADSM Parlement de Rouen, arrêt du 24 octobre 1556, cité par Michel Rousse, *Le Théâtre des farces en France au Moyen Âge* , thèse de doctorat ès-Lettres sous la direction de Charles Foulon, Université de Haute-Bretagne, Nantes, 1983, volume 5, *La Confrérie des Conards de Rouen. Textes de farces documents d'archives*, p.78.

522 Il s'agit sans doute de la farce appelée « Le pèlerinage de mariage », datant du XVI^{e} siècle. C'est une farce à cinq personnages que l'on peut retrouver dans le manuscrit Lavallière (ff. 86B-95b, 19^{e} pièces, 498 vers). Une vieille pèlerine et deux jeunes suivent la voie du pays de Mariage ; elles rencontrent un vieux pèlerin qui tente de les convaincre de ne pas aller plus loin, et un jeune homme qui les presse d'aller plus vite. La pièce finit par une procession et des chants burlesques pour demander au ciel d'être débarrassé des mauvaises femmes et de n'avoir jamais affaire qu'aux bonnes. À la fin, ces vers étaient entonnés : « Que les deux nouveaulx espousés, se trouvent si bien disposés, Qu'ilz puissent en leur mariage, Produyre bon et beau lygnage, et vivre ensemble longuement. Puis en la fin aient saulvement, avec Dieu en céleste enclos, *Te rogamus audi nos* (nous te supplions de nous entendre) ». Après ces vers, les joueurs récitaient plusieurs vers qui consistaient en une énumération de fils de diverses sortes (fil d'étoupe, fil de Lyon, …), vers qui étaient sans doute un exercice de style. Gosselin, *Histoire du théâtre à Rouen*, page 41. Louis Petit de Julleville, *Répertoire du théâtre comique*, page 165.

fête, « ainsi que de tout temps il était accoutumé, moralités et farces pour la récréation du peuple ». Le parlement leur refuse cette autorisation à cause des troubles du calvinisme[523]. Il est essentiel de rappeler que le protestantisme s'est rapidement répandu à Rouen. On compte entre 15 à 20 % de convertis. Rouen a son premier temple en 1546. En 1567, un pasteur vient de Genève et en 1561 on compte quatre pasteurs.

En 1588, pendant le séjour de Henri III à Rouen[524], puis en 1596, à l'occasion de l'entrée de Henri IV[525], on célébra encore des jeux allégoriques, mais l'on ne joua aucune pièce parlée, et aucune composition religieuse. Avec le XVI^e siècle, les drames pieux disparaissent pour faire place aux farces et aux pièces satiriques.

---

523 Sur le protestantisme en Normandie, voir Bost Charles, *Récits d'histoire protestante normande*, Paris, 1925. Galland Jacques-Alfred, *Essai sur l'histoire du protestantisme à Caen et en Basse-Normandie*, Les Bergers et les Mages, Paris, 1991. Dubief Henri et Poujol Jacques, *La France protestante, Histoire et Lieux de mémoire*, Max Chaleil éditeur, Montpellier, 1992. Vray Nicole, *Protestants de l'Ouest 1517-1907, Normandie, Bretagne, Poitou, Éditions* Ouest-France, 1993. Galland Jacques-Alfred, *Essai sur l'histoire du protestantisme à Caen*, Bergers et Mages, 1999. Laurent René, *Promenade à travers les temples de France*, Les Presses du Languedoc, Millau, 1996, p. 520. Delafontenelle Jacky, *Les protestants du bocage normand*, Éditions du Petit Chemin, 2007.

524 *Séjour de Henri III à Rouen aux mois de juin et de juillet 1588,* recueil d'opuscules rares et de documents inédits, avec introduction et notes par Ch. de Robillard de Beaurepaire, impr. de H. Boissel (Rouen), 1870. Consultable en ligne sur Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k462797q.r=&rk=1309019;2 [consulté le 2 septembre 2016].

525 *Discours de la joyeuse et triomphante entrée de très-haut, très-puissant et très magnanime Prince Henry IIII de ce nom, très-chrestien Roy de France & de Navarre, faicte en sa ville de Rouën, capitale de la province & duché de Normandie, le Mercredy saiziéme jour d'Octobre [MD] XCV avec l'ordre & somptueuses magnificences d'icelle, & les portraicts & figures de tous les spectacles & autres choses y representez,* imprimé par Raphael du Petit Val, Rouen, 1599. A consulter en ligne sur le site de l'INHA, http://bibliotheque-numerique.inha.fr/collection/905-discours-de-la-joyeuse-et-triomphante-en/ [consulté le 2 septembre 2016].

Conclusion

En conclusion, les années comprises entre 1450 et 1550 constituent une période fondamentale pour le théâtre rouennais. C'est à cette époque que sont représentés tous les grands mystères rouennais (Passion, Incarnation, saint Romain, sainte Catherine), mais aussi des mystères moins connus et moins documentés. Ainsi, la période 1450-1550 propose pour le théâtre des mystères une chronologie plus adaptée que la coupure habituelle – et souvent factice – de 1500. Nous pouvons toutefois nous demander si le nombre de jeux a réellement augmenté dans ces années là, si il y en avait tout autant auparavant mais qui ne sont pas relatés dans les archives, ou si les sources les concernant ont tout simplement été perdues. Quoi qu'il en soit, les rouennais semblent affectionner ce genre théâtral qui perdure jusqu'au milieu du XVI^{e} siècle. Régulièrement, durant toute la première partie de ce siècle, nous trouvons des mentions de mystères joués alors que ce style semble être en perte de vitesse. Par la suite, dans les années 1550, le parlement tente de réguler les représentations, comme un peu partout en France. Effectivement, en 1548, le parlement de Paris interdit non pas le jeu des mystères comme on l'a longtemps pensé, mais de représenter des mystères à sujet biblique ou hagiographique. Nous connaissons aussi un autre exemple à Amiens où le 28 octobre 1541 « il fut enjoint au même maître de farces et à sa troupe d'avoir à achever l'istoire de l'Anchien Testament avant le premier janvier »[526]. En Bretagne, le Parlement défend « de non jouer misteres ne autres jeux », un peu

526 Amiens AM BB 24 fol. 112. Voir A. Ledieu, « Vieilles coutumes amiénoises disparues», *Revue de l'Est et du Nord* 1909, p. 215-254.

plus tardivement, en 1570 et il renouvelle cette interdiction à plusieurs reprises[527]. À Rouen, en 1556, un mystère de Job mène à un procès[528], et finalement le Parlement autorise les acteurs à « achever leur jeu »[529] contre certaines conditions. Cette même année, Lepardonneur revient à Rouen. Cependant, un arrêt du parlement supprime ces représentations sous le prétexte qu'elles entraînent « des dépenses inutiles »[530]. Ainsi, le parlement n'est pas défavorable au jeu du mystère mais certaines conditions doivent être respectées comme ne pas troubler l'ordre public mais aussi avoir préalablement fait étudier le texte par les autorités compétentes. Deux ans après être venu à Rouen, Lepardonneur revient et se voit cette fois-ci interdire de jouer. Mais plus qu'une interdiction de jouer, il semble tout simplement que la troupe arrive au mauvais moment. En effet, le jour de sa requête au Parlement, celui-ci se réunissait en assemblée extraordinaire afin de s'occuper des intérêts généraux de la ville qui connaissait un regain de misère mais aussi une épidémie de peste. Dans un long arrêt, le Parlement décrit toutes les mesures de police exigées par les circonstances, et notamment le fait que les comédiens n'ont pas le droit « de jouer farces ni moralités, parce que ces divertissements entraînaient à de vaines et inutiles dépenses ».

Nous ne savons pas trop à quelle date fut joué le dernier mystère à Rouen. La confrérie de la Passion avait rendu obligatoire en 1543 le fait que le mystère de la Passion soit joué par la confrérie elle-même. Dans les arrêts du

527 Rousse Michel, « Noël du Fail et le théâtre : de l'art de voir à l'art d'écrire», C. Magnien-Simonin (dir.), *Noël du Fail, écrivain. Actes et articles*, Paris, Vrin, 1991, p. 127-143, p. 131.

528 Voir précédemment page 170.

529 Rousse Michel, « Une représentation théâtrale à Rouen en 1556», *European Medieval Drama* 7 (2003) p. 87-116.

530 ADSM, arrêt du parlement 27 janvier 1556.

Parlement, nous retrouvons des traces de cette représentation jusqu'en 1650[531]. En 1608, la représentation du mystère de la Passion tombe « sous la désapprobation de l'église et du parlement comme quelque chose qui excitait plutôt la curiosité que la piété des spectateurs et qui n'apportait aucune bonne édification »[532]. Cette représentation est désormais dénigrée et semble avoir perdu de son intérêt. En réalité, cela fait bien longtemps que cette représentation n'est plus assurée par les confrères ; elle employait « de pauvres gens gaigés »[533]. En outre, elle était davantage devenue une tradition. Un des derniers mystères à être représenté à Rouen pourrait être le « mystère du lavement des pieds » composé par un certain maître Nicolle Mauger, prêtre, doyen des chapelains de la confrérie de la Passion, mystère qui a été publié par Pierre Le Verdier[534]. Bien que l'on trouve la date de 1600 dans le manuscrit, il est probable que ce mystère soit plus ancien et qu'il date des environs de 1550. Nicolle Mauger est qualifié de prêtre et doyen en 1600 mais il a pu composer le mystère bien avant cette date. Pierre Le Verdier a démontré, en analysant l'écriture du document, que ces vers sont sans doute antérieurs à 1600 et remontent peut-être à la moitié du XVI^{e} siècle. En outre, Nicolle Mauger étant confrère de la Passion, il est probable que ce mystère fasse partie de ceux qui furent représentés annuellement par la confrérie. Il est donc peu probable que ce soit véritablement le « dernier mystère rouennais » comme il a parfois été affirmé. Gosselin indique comme date de suppression de ces

531 La charge de cette représentation coûteuse était en général perçue comme une contrainte par les confrères de la Passion et le parlement dut souvent intervenir pour les contraindre à accepter la charge. E. Gosselin, *Recherches sur les origines du théâtre à Rouen avant Pierre Corneille*, Rouen, Cagniard, 1868, p. 39.

532 Gosselin, *op. cit.*, p. 39.

533 ADSM, archives du parlement, arrêts du 17 mai 1650 et 6 juillet 1651.

534 *Le Lavement des pieds [Texte imprimé] : mystère inédit composé pour la Confrérie de la Passion de Rouen,* par Me Nicole Mauger, publié par Pierre Le Verdier, Évreux : revue catholique de Normandie , 1893.

festivités l'année 1608[535], ce qui semble tardif. Effectivement, en 1600 on apprend que *Nonnulla mysteria in choro ecclesia repraesentari solere*[536]. En outre, Le Verdier indique qu'en 1651, l'avocat-général Le Guerchois, qui intervient dans un procès contre un maître de la confrérie qui ne remplissait pas ses obligations, écrit : « le mystère dont est fait mention auxdits statuts et qui se faisait tous les ans a été abrogé il y a longtemps comme chose qui excitait plutôt la curiosité que la piété des spectateurs »[537]. La cause de la fin des mystères n'est donc pas le fait qu'ils soient devenus démodés. En réalité, la piété était en jeu et il n'était plus possible de jouer la Passion comme autrefois. Le XVI^e^ siècle est une époque de rupture religieuse. Les attentes des hommes et des femmes de la Renaissance étaient désormais différentes. Effectivement, la fin du Moyen-Âge avait entraîné de grands bouleversements dans les sociétés européennes non seulement sur le plan politique, mais aussi du point de vue culturel. L'invention de l'imprimerie, notamment, avait permis la transmission de nouvelles idées. En outre, l'église s'était progressivement éloignée des attentes de ses fidèles : certains prélats n'avaient pas une conduite exemplaire ; certains évêques et abbés de monastères vivaient dans le luxe, oubliant les commandements qu'ils prêchaient eux-mêmes. De plus en plus de croyants reprochaient à ces ecclésiastiques de ne plus être dignes de la charge que Dieu leur avait confiée. Déjà, plusieurs humanistes comme Érasme avaient demandé à l'église de se réformer, de se débarrasser des moines indignes et de ces prélats sans vocation. C'est ainsi que des réformateurs tels que Luther ou Calvin propagèrent des idées nouvelles qui connurent un grand

535 Voir Gosselin, p.39.

536 « Nul mystère ne saurait être représenté dans le chœur de l'église ». Théodore Bonin, *Documents sur l'histoire du théâtre,* Bnf, ms.n.a.fr.20923 f.289, XIX^e^ siècle.

537 Gosselin, p.39.

retentissement dans toute l'Europe, entraînant des divisions politiques et des guerres.

Comme nous avons pu le remarquer, les entrées royales à Rouen furent régulières en cette période entre Renaissance et Moyen-Âge. Alors qu'elles étaient relativement simples au départ, elles devinrent au fur-et-à-mesure de plus en plus complexes et élaborées, la ville n'hésitant pas à déployer des fastes de plus en plus magistraux. Rappelons que plus qu'un divertissement, les entrées royales avaient un but politique ; elles étaient une véritable démonstration du pouvoir et des atouts de la ville. En offrant au roi une réception grandiose, les habitants lui déclaraient leur loyauté ; en contrepartie, ils comptaient sur la réaffirmation de sa protection. En outre, il s'agissait aussi de rappeler la participation de la ville à la richesse du royaume. Les habitants préparaient ces entrées pendant de longs mois ; « chose de longue exécution, et de grande entreprinse »[538], elles exigeaient la mobilisation de tous les habitants, de ses richesses, ses ressources et de ses talents. Ces entrées étaient durant tout le Moyen-Âge composées de la même façon : elles commençaient par l'entrée du roi suivi de sa cour, puis d'un cortège constitué des habitants de la ville, disposés et habillés selon un certain protocole. Le parcours du roi était jalonné de petites scénettes qualifiées de « misteres », des « théâtres historiés » qui étaient en général des scènes mimées, sans paroles, tenant à glorifier la fonction royale. Cependant nous pouvons noter de grosses différences entre les spectacles joués lors de ces entrées entre le XV^e^ et le XVI^e^

538 Remarque de l'auteur anonyme du récit de l'entrée d'Henri II : *L'entrée du Roy nostre Sire faicte en sa ville de Rouen le mercredy premier de ce mois d'Octobre, pareillement celle de la Royne, qui fut le jour ensuivant*, Robert Masselin, Paris, 1550.

siècle. Alors que durant le XV^e siècle le thème des spectacles de ces entrées est surtout basé sur des thèmes religieux ou historiques, au XVI^e siècle, elles vont prendre un autre tournant, tout particulièrement avec l'entrée de François I^er, puis celle de Henri II. Les thèmes traditionnels sont entièrement renouvelés par rapport aux entrées de Charles VIII (1485) et de Louis XII (1508). La symbolique antique est désormais introduite et les thèmes des différents « théâtres » ont un rapport étroit avec la mythologie antique : Hercule, Neptune, etc., les dieux étant présents pour magnifier le roi. L'entrée d'Henri II est sans doute la plus originale grâce à son « nouveau et non acoustumé spectacle » (le village brésilien), comme le désigne l'auteur de la relation qui décrit cette entrée. En outre, les entrées royales du début du XVI^e siècle se distinguent aussi par leur faste, la preuve en est de l'entrée d'Henri II qui dut coûter très cher.

Un autre point à retenir de cette période est le développement du théâtre comique. Nous trouvons des traces de farces à Rouen dès le XV^e siècle. Les débuts sont malgré tout difficiles : l'archevêché est hermétique au genre comique et surveille de très près ce qui se joue comme nous le verrons dans la dernière partie. Régulièrement on le voit intervenir pour mettre à l'amende des personnes qui ont enfreint l'interdiction. En 1473, des ecclésiastiques sont punis pour « avoir joué dans permission une farce déshonnête »[539]. En 1488 des chapelains sont punis pour avoir joué des farces dans des lieux publics et à des noces (*more mimorum et histrionum)*[540]. Le 3 juin 1488, Charles Paon, chanoine, est réprimandé pour être allé, « comme un comédien et un histrion, à

539 ADSM G 2144.
540 *Ibidem*.

des banquets, chez des seigneurs de la ville, notamment, le dimanche précédent, au château, lors de l'arrivée du Sénéchal »[541]. En 1505 une farce est jouée où il se dit des « choses déshonnêtes »[542]. Les choses évoluent toutefois progressivement, et durant la première partie du XVI[e] siècle le genre comique se développe et semble même avoir eu du succès à Rouen. En effet, le plus gros recueil manuscrit de farce conservé, le manuscrit La Vallière[543], a été identifié comme rouennais par Denis Hüe[544]. Il serait le fait d'un certain Jean Huchet. C'est un recueil de farces, de moralités et de sermons joyeux contenant en tout soixante-quatorze pièces qui a pris ce nom car il a appartenu au duc de La Vallière[545]. Le genre comique est donc présent à Rouen dès la fin du XV[e] siècle et semble bien actif durant tout le XVI[e] siècle et bien après.

Entre les années 1530 et 1550, c'est le début du théâtre en chambre. Dans un acte du bureau des pauvres de Rouen daté du 3 mai 1556, nous apprenons que « les thésauriers Cotton et Hallé se retireraient par devers le lieutenant général du bailli de Rouen, lui remontrer qu'il n'eût à donner congé aux joueurs de farce et bâteleurs de jouer en la ville, si ce n'était en cas qu'ils jouassent quelques mystères saints et choses saintes, comme la Passion,

---

541 *Ibidem.*

542 ADSM G 357.

543 Le manuscrit de La Vallière est un recueil de farces copié dans les années 1570. Il est conservé à la bibliothèque nationale de France sous la cote BN. 25 467 : *Le manuscrit de La Vallière (recueil de farces, moralités et sermons joyeux),* fac-similé intégral du manuscrit 24314 [i.e.: 24341] de la Bibliothèque nationale de Paris, Slatkine Reprints, 1972.

544 Hüe Denis, « Le Puy de la Conception de Rouen », intervention au Colloque *La Renaissance à Rouen : l'essor artistique et culturel dans la Normandie des décennies 1480-1530*, organisé par le CÉRÉdI, Université de Rouen, avec le soutien de l'IRIHS et des AMD18 et 19 juin 2015, Musée départemental des Antiquités de Rouen, et Maison de l'Université, Mont-Saint-Aignan.

545 Louis-César de la Baume Le Blanc, duc de la Vallière (1708-1780) est connu aujourd'hui comme l'un des plus grands bibliophiles du XVIII[e] siècle. Il rassembla pour sa collection dans son château de Montrouge, puis dans son hôtel de la rue du Bac un grand nombre d'ouvrages. Coq Dominique. «Le parangon du bibliophile français : le duc de la Vallière et sa collection » *Histoire des bibliothèques françaises*, II, *Les bibliothèques sous l'Ancien régime 1530-1789.* Paris, 1988, p. 316-331.

l'Acte des Apôtres »[546]. Cet acte nous démontre donc que des joueurs de farces jouaient en ville. Le 27 janvier 1558, le parlement rend un arrêt interdisant toutes les réjouissances habituelles les jours gras : il est interdit de jouer farces et moralités, mais aussi de jouer aux jeux de hasards, de porter des masques, de recevoir des femmes publiques ou de porter des armes[547] :

> « Vue par la Cour la requête à elle présentée de la part de Pierre le Pardonneur, Nicollas Michel dit Martainville, Nicollas Coquevent dit le Boursier, Jacques Caillart et leurs compagnons, narrative que de tout temps il a été accoutumé en cette ville de Rouen de jouer moralités et farces pour la récréation du peuple et habitants d'icelle, suivant laquelle coutume les suppliants se seraient retirés par devers le juge de la police de cette d. ville afin d'avoir permission de jouer en chambre aux jours de fête moralités et farces, qui leur avait été accordé parce que en préalable ils se retireraient par devers la Cour, tendant lesd. suppliants lad. permission être autorisée par icelle Cour, ayant égard que esd. Farces et moralités ne se trouvera aucun scandale, La Cour, ouï le procureur général du Roi, et vu l'arrêt donné en la chambre ordonnée par le Roi, durant les vacations, le vingt quatrième jour d'octobre 1556

546 ADSM, Plumitif du bureau des pauvres, cité par Charles de Beaurepaire, dans son introduction à Jacques Sireulde, *Le Trésor immortel tiré de l'Écriture sainte, publié avec une introduction par Ch. De Beaurepaire*, Rouen, Léon Gy, Société des Bibliophiles normands, 1899, p. L.

547 ADSM, Parlement de Rouen, Arrêt du 27 janvier 1558, cité par Michel Rousse, *Le Théâtre des farces en France au Moyen Âge*, thèse de doctorat ès-Lettres sous la direction de Charles Foulon, Université de Haute-Bretagne, Nantes, 1983, volume 5, *La Confrérie des Conards de Rouen. Textes de farces documents d'archives*, p.82-85.

a débouté et déboute lesd. suppliants de l'effet et entérinement de leur d. requête, leur faisant expresses inhibitions et défenses de jouer farces ni moralités ni faire sonner tambourins par la ville ni autres instruments faisant bruit pour assembler le peuple, et suivant les arrêts donnés en icelle le huitième jour de janvier mil cinq cent treize, vingt quatrième jour de novembre mil cinq cent trente six, vingt deuxième de décembre mil cinq cent cinquante et un et vingt et unième jour de janvier mil cinq cent cinquante et un ; considérant les grandes, vaines et inutiles dépenses qui se sont par ci devant faites à cause des masques, momons, habits dissolus et déguisés qui se portent indifféremment en cette ville de Rouen et ailleurs sous ce ressort par gens de toutes qualités contre et au préjudice des inhibitions et défenses mentionnées esd. arrêts publiées et réitérées à son de trompe et cri public par tout où besoin a été, sans avoir égard par ceux qui font telles superflues et inutiles dépenses qu'elles seraient en tout ou partie, trop mieux employées à la subvention des pauvres qui sont en grand nombre en cette province et autres urgentes nécessités de la chose publique ainsi que chacun peut voir et connaître ; considérant aussi autres grands inconvénients qui adviennent de ce que toutes manières de gens portent indifféremment contre lesd. défenses dagues, épées et autres bâtons, aussi que toutes personnes sont

plus adonnées à jeux de cartes, dés et autres jeux de hasard prohibés et défendus, dont seraient advenus et adviennent plusieurs inconvénients au grand scandale de justice et du peuple et pourraient encore ci-après advenir s'il n'y était pourvu par multiplication et exagération de peines, tant contre les délinquants que ceux qui les admettent et recèlent; à lad. Cour ordonné et ordonne que inhibitions et défenses seront et sont faites et réitérées à son de trompe et cri public par les carrefours et autres lieux publics de cette d. ville à toutes personnes de quelque état ou condition qu'elles soient de porter masques par lad. ville ni ailleurs, directement ou indirectement, en quelque manière et pour quelconque occasion que ce soit, et à tous autres de les recevoir en leurs maisons ou autrement sous peine de trois cents livres d'amende et de confiscation de tous les habits de ceux qui auront porté masque et de deux cents livres d'amende contre les récepteurs, et si défend la Cour à tous merciers et tous autres d'exposer en vente masques sur peine de cent livres d'amende, esquelles amendes et confiscation d'habits la Cour a dès à présent condamné et condamne les contrevenants respectivement et lesquelles seront payées sans aucune dissimulation et si tiendront les infracteurs prison ferme jusques au plain paiement à appliquer, savoir est la tierce partie d'icelles amendes et confiscation d'habits, au Roi, la tierce partie

aux pauvres, et autre tiers au dénonciateur, et s'aucun se tiennent infracteurs qui n'aient moyen de payer lesd. amendes seront punis corporellement à la discrétion de la Cour, semblablement de porter par lad. ville et faubourgs épées, dagues et autres bâtons invasis, fors et réservé les gentilshommes non résidents en icelle ville, gens d'ordonnance et autres passant par icelle, sur les peines que dessus et confiscation desd. Armes; outre à lad. Cour enjoint et commandé, enjoint et commande très expressément à tous vagabonds et autres n'ayant maîtres ou qui ne sont avoués par personnes de connaissance, qu'ils aient incontinent et sans délai, au plus tard dedans les vingt quatre heures de la publication des présentes, eux retirés hors de lad. ville et faubourgs sur peine de la hard ou telles autres peines que la Cour verra être à faire selon l'exigence des cas; sont aussi faites inhibitions et défenses à tous hôteliers, taverniers, cabaretiers et tous autres de soutenir, permettre ne receler en leurs maisons filles ni femmes publiques et dissolues ni autres joueurs de dés, cartes et autres jeux défendus, leur enjoignant outre garder l'ordonnance sur le fait de la police desd. Tavernes sur peines d'en répondre en leurs propres et privés noms et autres peines arbitraires. Et si à lad. Cour enjoint et commandé, enjoint et commande très expressément au bailli de Rouen, ses lieutenants, avocat, procureur du Roi,

> enquêteurs aud. bailliage, de tenir la main à ce que ce présent arrêt soit exécuté, observé et gardé, et y faire et employer meilleure et plus prompte diligence qu'ils n'ont par ci-devant fait, auxd. Enquêteurs informer diligemment contre les infracteurs, même aux sergents compagnons de la Cinquantaine, arquebusiers, archers et arbalétriers, de vaquer et entendre à toutes heures appréhender lesd. infracteurs et les constituer prisonniers de sorte que la force en demeure à justice et qu'il soit contre eux procédé à la déclaration des peines et amendes susd. Sur peine de s'en adresser à tous les dessusd. Officiers et compagnons respective-ment et d'en répondre en leurs propres et privés noms. Et outre ordonne la Cour que ce présent arrêt sera imprimé et attaché esd. carrefours et autres lieux publics et éminents et publiés es prônes des églises paroissiales afin que toutes personnes en puissent avoir connaissance et que aucun n'en puisse prétendre cause d'ignorance ».

Suite au passage de la troupe de Lepardonneur, d'autres troupes jouèrent à Rouen. Peu après, un parisien appelé Lecourt[548] réunit à Rouen des

548 Nous pouvons en effet apprendre dans un acte daté du 26 mai 1559 qu'un certain Lecourt se lie pour un an à compter du premier septembre 1559 à trois comédiens professionnels rouennais Gratien Mauclerc, Robert Hurel et Guilbert Fautrel – qualifiés de «joueurs de moralités, farces et musique» – «pour chanter chansons et musique et jouer moralités, farces et autres choses propres et utiles ». Nous découvrons aussi dans cet acte que l'itinéraire de la troupe sera décidé «par la plus saine opinion». C'est donc une troupe itinérante qui parcourra la Normandie (Elbeuf, le Havre, foire Saint-Romain Rouen notamment). Il existait donc bien des comédiens professionnels à Rouen. En outre, l'acte se présente comme un véritable contrat de travail puisqu'il en précise les modalités de rupture, la répartition des recettes, le versement à la veuve et aux enfants des comédiens s'ils venaient à mourir pendant leur tournée, etc. Cité par Gosselin, *Molière à Rouen en 1643, Discours de réception par M. E. Gosselin*, extrait des Précis des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, année 1869-1870,Rouen, Boissel, pages 3 à 5.

jeunes gens pour « chanter chansons et jouer moralités, farces, etc. ». En 1567, c'est la troupe de Charles Boismare[549] qui joue à Rouen. La ville semble même acquérir une renommée internationale puisqu'en 1598 une troupe de comédiens anglais finit par être expulsée de la ville, car selon le parlement la troupe jouait la comédie en un langage inintelligible[550]. La ville assume donc enfin son plaisir du comique après des débuts difficiles. C'est ainsi que Jean-Baptiste Poquelin, à ses débuts, passera à Rouen et que la farce de maître Pathelin[551] sera encore imprimée à Rouen au XVII^{e} siècle.

549 Cette troupe était composée de sept comédiens professionnels provenant de la paroisse Saint-Vivien : Charles Boismare, Guillaume Le Forestier, Jehan de Mailly, Lambert Hubert, Nicolas Roussel, Guillaume Levigneron et Jehan Cousin, réunis «pour jouer moralités, histoires, farces et autres jeux de sa récréation tant en la ville de Rouen que par les champs ». Il s'agissait donc encore une fois d'une troupe itinérante. Citée par Gosselin, *Molière à Rouen en 1643, Discours de réception par M. E. Gosselin*, extrait des Précis des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, année 1869-1870, Rouen, Boissel, 1869-1870. Selon Gosselin, Boismare était le fils d'un négociant, tandis que Le Forestier et Cousin seraient issus de familles d'imprimeurs, ce qui serait intéressant pour établir des liens entre le théâtre et son édition dans la ville. Toutefois rien ne prouve ces dires J'ai tout de même trouvé plusieurs Le Forestier libratiers à Rouen qui occupaient une échoppe au portail des libraires de la cathédrale en 1509 (ADSM G 2522). Quand à Jehan de Mailly, toujours selon Gosselin, il aurait appartenu à une famille de riches bourgeois (J'ai retrouvé un sieur de Mailly sur la paroisse Saint-Maclou en 1582 (ADSM G 3082). Nous pouvons remarquer que la somme de vingt écus d'or était demandée de verser à ses compagnons à celui qui quitterait l'association. En 1559, la troupe de Lecourt demandait une somme de dix écus seulement. Ne peut-on voir dans cette augmentation la rançon du succès de la troupe et donc de celui du théâtre comique ?

550 Le 30 janvier 1598 le parlement de Rouen prononce un arrêt interdisant une troupe anglaise arrivée à Rouen. Gosselin, *Recherches sur le théâtre, op.cit*., p. 64. Arrêt du Parlement daté du 30 janvier 1598, cité par Gosselin, *Molière à Rouen, op.cit*., p.7-8. En outre, Nicétas Périaux rapporte qu'«Un grand nombre d'Égyptiens ou de bohémiens parcouraient la ville et y commettaient des vols. Quoiqu'ils fussent pourvus de passeports régulièrement délivrés, le Parlement ordonna, le 17 avril, leur expulsion, et leur enjoignit de sortir de Rouen sous trois jours, sous peine, pour les hommes, d'être mis aux galères, et pour les femmes d'être fouettées ». Périaux Nicétas, *Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen …, op. cit.*, p.3 74.

551 La Farce de Maître Pathelin, dont l'auteur est inconnu, est datée des années 1456-1460. La première édition imprimée date de 1485. Cette pièce eut beaucoup de succès, le prouvent le grand nombres d'éditions. Dufournet Jean, Rousse Michel, *Sur « La farce de maître Pierre Pathelin »,* Slatkine, 1986.

LE THÉÂTRE DANS LA VILLE

Introduction

À partir du milieu du XV^e siècle, les mentions concernant le théâtre dans les archives rouennaises se font plus nombreuses et nous permettent de dresser un état des lieux de la mise en scène rouennaise. Pour tenter de le faire, je m'appuierai sur les sources conservées aux archives départementales de Seine-Maritime[552] mais aussi sur le texte conservé du mystère de l'Incarnation, qui fut joué en 1474[553] sur la place du Neuf-Marché, qui est un document essentiel pour l'histoire du théâtre rouennais.

En premier lieu, il m'a semblé important de revenir sur le vocabulaire en rapport avec le théâtre que j'ai pu rencontrer dans les archives. Les termes employés par les contemporains sont importants, car ils nous permettent de comprendre comment ce que nous appelons « théâtre » était perçu. En outre, comme nous le verrons, le vocabulaire utilisé était riche et abondant et démontre une certaine connaissance du « théâtre » par les protagonistes et notamment l'archevêché. Ensuite, je tenterai d'analyser les conditions de représentation, en m'appuyant sur les archives mais aussi sur les ouvrages traitant de la mise en scène tels que ceux de Gustave Cohen[554] et d'Élie Königson[555]. Je me suis tout particulièrement interrogée sur l'espace scénique : le théâtre rouennais a-t-il été représenté « en rond » ou de façon linéaire ? La ville possède des places idéales pour des représentations « en rond » et la

552 Série G tout particulièrement mais aussi archives municipales de Rouen.
553 *Mystère de l'Incarnation et Nativité de notre Seigneur et rédempteur Jésus Christ*, Paris, BNF, Rés. Yf 12.
554 Cohen Gustave, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 1951.
555 Königson Élie, *L'Espace théâtral médiéva*l, Paris, Éditions du CNRS, 1975.

forme linéaire semble dans certains cas difficile à mettre en place. Cette question a déjà été abordée par Gustave Cohen et Henri Rey-Flaud[556]. En revenant sur ces études, et en réanalysant les archives, je tenterai de proposer mon hypothèse. Suite à ces réflexions, je me pencherai sur le décor rouennais et les objets et costumes utilisés lors des représentations. Les archives nous apportent-elles quelques réponses ? Le mystère de l'Incarnation avec sa gueule d'Enfer « se cloant et s'ouvrant si besoing est » et le mystère de saint Romain sont des exemples intéressants. En ce qui concerne le mystère de saint Romain, nous avons des mentions de costumes et d'objets prêtés par l'archevêché. Il ne faut pas oublier les tableaux mimés joués lors des entrées royales, pour lesquels nous avons conservé des descriptions des « établies » qui peuvent nous donner une idée de ce qui se faisait notamment en terme de machinerie.

Le second point important est la question du lieu où ont été mises en scène les représentations. À la fin du Moyen-Âge, comme nulle part ailleurs sauf exception, il n'existe pas à Rouen de salle spécifiquement consacrée au théâtre. Les représentations ont lieu au cœur de la cité, dans l'espace public. Dans les archives plusieurs lieux sont mentionnés et m'ont permis d'établir une liste des lieux habituellement utilisés pour les représentations. La ville était à cette époque resserrée sur elle même et possédait assez peu de lieux adéquats pour accueillir de tels événements. Les lieux de représentations devaient être assez vastes pour contenir les « établies » mais aussi les nombreux spectateurs venus assister au spectacle. C'est donc souvent les

556 Rey-Flaud Henri, *Le Cercle magique. Essai sur le théâtre en rond à la fin du Moyen-Âge*, Paris, NRF, Éditions Gallimard, 1973.

même endroits qui reviennent dans les archives (places, cimetières), comme nous le verrons dans le second chapitre. Il est essentiel de préciser que l'espace public est primordial dans la vie quotidienne des citadins. Selon Jean-Pierre Leguay, c'est le « domaine de la joie, du rire, des facéties et des folies d'une jeunesse turbulente et perturbée, des fêtes religieuses et profanes qui constituent des temps forts de la vie collective »[557]. La rue est au centre de la vie quotidienne mais aussi le foyer de la vie publique : on y travaille et on s'y divertit ; domaine de sociabilité, elle favorise aussi les spectacles et est le terrain des grandes festivités civiles et religieuses (processions, prédications, défilés, momeries[558], ...). Ainsi, les représentations attirent de très nombreux participants et spectateurs, que ce soit pour les mystères ou les entrées royales et sont le lieu d'une intense animation à ce moment là.

Afin d'illustrer la mise en scène rouennaise, j'ai choisi d'étudier le mystère de saint Romain, mystère peu étudié jusqu'ici, malgré les nombreux actes le concernant conservés aux archives départementales. Ce mystère est intéressant et me semble représentatif du théâtre rouennais par son thème mais aussi par sa mise en scène et son organisation. Effectivement, plusieurs archives retracent son organisation, de son autorisation jusqu'à son financement. En préambule à l'analyse du mystère, j'ai choisi d'analyser la figure du saint car on ne peut comprendre le mystère, la façon dont il a pu être

557 Leguay Jean-Pierre, *La rue au Moyen-âge*, Ouest France, Rennes, 1984, p. 8. *L'espace public au Moyen-Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, Patrick Boucheron, Nicolas Offenstadt (dir.), Presses Universitaires de France, Paris, 2015.

558 Une momerie était un divertissement dansé. Une des momeries les plus célèbres est le « bal des ardents », durant lequel, le 28 janvier 1393, quatre personnes périrent dans un incendie causé par une torche apportée par Louis, duc d'Orléans, frère du roi. Nous en trouvons une représentation dans une miniature attribuée à Philippe de Mazerolles, tirée d'un manuscrit des *Chroniques* de Froissart. British Library, Harley 4380, f°1. Bourcier Paul, *Histoire de la danse en Occident,* Seuil, 1978. Autrand Françoise, *Charles VI : la folie du roi*, Paris, Fayard, 1986. Guenée Bernard, *La folie de Charles VI : roi Bien-Aimé*, Paris, Perrin, « Pour l'histoire », 2004.

traité et l'impact qu'il a pu avoir, si on ne comprend pas la figure du saint et son importance dans la vie des rouennais. Effectivement, Romain est un saint qui a marqué la ville et dont le souvenir est encore présent de nos jours. Délivreur de la ville après avoir mis hors d'état de nuire un monstrueux dragon, il était, en cette fin de Moyen-Âge, un symbole de victoire suite à l'occupation anglaise de la guerre de Cent Ans. La victoire d'un saint sur un dragon était un thème récurent : la Chair Salée de Troyes, la Tarasque, la Grand'Gueule de Poitiers, les exemples sont foison. Selon Floquet, « comme chaque église cathédrale avait son dragon, chaque cathédrale eut aussi son saint évêque vainqueur d'un dragon, d'un serpent monstrueux dont il avait purgé le pays »[559]. Certains de ces saints eurent leur mystère, comme saint Clément ou saint Romain. En outre, en vertu d'un privilège unique, le « privilège de saint Romain », un prisonnier était choisi et libéré selon un cérémonial immuable et spectaculaire[560]. Le prisonnier soulevait la châsse de celui grâce à qui il était libéré, sous les acclamations de la population venue nombreuse. Ce « privilège » était un spectacle qui attirait du monde. La confrérie de saint Romain, une des plus grandes confréries rouennaises, joua longtemps un rôle de premier plan dans la libération du prisonnier. Quant à lui, le mystère de saint Romain fait partie intégrante du culte du saint ; rappelons que l'un des rôles de la confrérie était de rendre des honneurs à saint romain.

---

559 Floquet Amable, *Histoire du Privilège de saint Romain …*, *op. Cit.*, page XXVII.

560 À propos du privilège : R. du Petit Val (A.), *Défense du privilège de la Fierte Saint-Romain*, 2, Rouen, 1609. Bouthiller Denis, *Plaidoyers et réponses concernant le privilège de Saint-Romain*, Paris, 1611. Baston (Chanoine), *Mémoires de l'abbé Baston*, Paris, 1797, t. I, p.283-300. *Histoire véritable de la Gargouille : Complainte en 32 couplets, ornée du portrait de la bête et d'un fac simile de son écriture, dédié aux rouennais*.- A Caen : chez Renardini, libraire rue des jésuites, à l'image de Saint-Ignace ; A Paris et à Rouen : chez les marchands de nouveautés, 1826. Floquet Amable, *Histoire du privilège de Saint-Romain*, 2 tomes, Rouen, 1833. Raynouard, *Histoire du privilège de Saint-Romain*, Rouen, 1834, Archier (A.) : *Le privilège de Saint-Romain*, Rouen, 1847. Beranger (J.), *Le privilège de la Fierte et de la confrérie de Saint-Romain à Rouen*, Rouen, 1913, Dufayel Suzanne, *La procession du condamné*, Rouen, 1929. Dufayel Suzanne, *Histoire du Privilège de Saint-Romain*, Orléans, 1936.

I. La mise en scène à Rouen (XV^e et XVI^e siècles)

À partir du milieu du XV^e siècle, les sources se font plus nombreuses. Les quelques documents à notre disposition nous permettent d'esquisser un panorama de la mise en scène[561] à Rouen – ou du moins d'essayer, du fait des lacunes – que ce soit sur le décor ou la disposition des établies[562]. Les sources conservées aux archives départementales de Seine-Maritime[563] ainsi que l'imprimé du mystère de l'Incarnation, qui fut joué en 1474[564] sur la place du Neuf-Marché, peuvent être fort instructifs à ce sujet.

Les documents conservés, si on les analyse, peuvent nous apprendre beaucoup sur le théâtre rouennais. Premièrement, par le vocabulaire utilisé, nous pouvons nous faire une idée plus précise de la manière dont était perçu le théâtre par les autorités ecclésiastiques et municipales. Ensuite, en analysant les diverses sources, nous pouvons percevoir quelques indices sur la disposition des établies. Malheureusement, peu de documents évoquent les établies en détail. On parle régulièrement de montage d'établies pour tel ou tel événement[565], mais nous n'avons jamais de détails techniques.

---

561 Sur la mise en scène, voir : Vitale-Brovarone Alessandro, « Devant et derrière le rideau : mise en scène et secrets dans le cahier d'un régisseur provençal du Moyen Age », *Atti del IV Colloquio della Société internationale pour l'étude du théâtre médiéval : processo in paradiso e in inferno dramma biblico tecnologia dell'allestimento scenio (Viterbo, 10-15 juilet 1983), 1984, p. 453-464.* Clermont René, « La mise en scène du théâtre médiéval », *La mise en scène des œuvres du passé : entretiens d'Arras 15-18 juin 1956, 1957,* p. 223-231. Cohen Gustave, *Histoire de la mise en scène dans le Théâtre religieux français du Moyen Age,* Paris (Champion), 1926 (2e ed.). Dominguez, Véronique, *La scène et la Croix : le jeu de l'acteur dans les Passions dramatiques françaises (XIV^e-XVI^e siècles) ,* Turnhout (Brepols), 2007.

562 « Établies », désigne les structures servant à la mise en scène. Voir page 193. Voir aussi Cohen Gustave, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Âge*, H. Champion, 1906, p. 87.

563 Série G tout particulièrement mais aussi archives municipales de Rouen.

564 *Mystère de l'Incarnation et Nativité de notre Seigneur et rédempteur Jésus Christ*, Paris, BNF, Rés. Yf 12.

565 Voir le chapitre sur les lieux de représentation.

Concernant le décor, la situation est similaire. Toutefois, nous possédons davantage de documents, tout particulièrement en ce qui concerne certains mystères comme celui de saint Romain pour lequel nous savons que le chapitre cathédral a prêté divers objets. Nous pouvons aussi nous aider des descriptions d'établies montées pour les scènes mimées lors des entrées royales qui devaient se rapprocher de ce qui était mis en place pour les mystères.

A. Le vocabulaire « théâtral » utilisé dans les archives

Il est intéressant de se pencher sur le vocabulaire théâtral utilisé dans les archives rouennaises[566] et de l'analyser afin d'en tirer des informations. En effet, le vocabulaire employé n'est souvent pas anodin et nous permet de mieux cerner l'importance du théâtre mais aussi de nous faire une idée de la façon dont celui-ci était perçu, que ce soit du côté religieux ou du côté laïc. Les archives de l'archevêché des XV^{e} et XVI^{e} siècles sont essentiellement rédigées en latin[567] (contrairement aux archives municipales qui sont en français), ce qui rend parfois complexe leur interprétation. Malgré cela, j'ai retrouvé dans les archives beaucoup de vocabulaire autour du genre théâtral : il s'agit

566 Principalement les archives de l'archevêché des ADSM sous la cote G, mais aussi les archives des délibérations municipales (série A).

567 Concernant le latin médiéval, voir *:* Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, 1883-1887, édition de Favre, 10 volumes : consultable en mode texte en ligne http://ducange.enc.sorbonne.fr/. Goullet Monique, Parisse Michel, *Traduire le latin médiéval : Manuel pour grands commençants,* Paris, Picard, 1996. *Dictionnaire Latin-Français (Le Grand Gaffiot),* Nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000. Goullet Monique, Parisse Michel, *Apprendre le latin médiéval : Manuel pour grands commençants*, 3^{e} édition, Paris, Picard, 2009. Parisse Michel, *Lexique Latin-Français : Antiquité et Moyen Age,* Paris, 2006. Bourgain Pascale, *Le latin médiéval,* L'atelier du médiéviste, Brepols, 2005.

essentiellement de vocabulaire ayant trait au jeu lui-même, mais aussi de vocabulaire concernant les joueurs ou la scène. Les mots utilisés peuvent parfois être assez précis ou savants, comme par exemple dans les archives du mystère de saint Romain[568], qui est à mon sens le meilleur exemple rouennais. Le concernant, les archives sont relativement nombreuses et en les analysant, nous remarquons que les membres du chapitre cathédral connaissaient plutôt bien le théâtre des mystères.

Premièrement, au sujet des représentations en elles-mêmes, il est régulièrement fait mention de « mystère » (*misterium*), de « farce » (ou farse), ou de « jeu » (*ludus*). Le mot « mistere » proviendrait du latin *ministerium*, qui signifiait un service, une fonction, ou encore du point de vue religieux, « service de Dieu, ministère ». La première mention du mot « mistere » dans la définition de représentation d'un jeu théâtral, serait apparue dans les lettres de Charles VI envoyées aux confrères de la Passion en 1402[569]. Louis Petit de Julleville avance que jusqu'alors *misterium* signifiait simplement « cérémonie ». Selon lui, ce n'est qu'à partir de 1450 que ce mot a été employé pour désigner les pièces théâtrales « sérieuses »:

> « Jusqu'à 1400, sans nulle exception, une œuvre dramatique n'est jamais appelée mystère ; mais le plus souvent jeu, miracles, vie, histoire de tel ou tel personnage. À partir de 1400, le mot mystère apparaît

568 ADSM série G. Voir partie II, troisième chapitre.

569 Voir Petit de Julleville Louis, *Histoire du théâtre en France*, *les mystères*, tome 1, Paris, 1880, page 198. Charles VI autorise la confrérie de la Passion à « à faire et jouer quelques misterres que ce soit, soit de la dicte passion et résurrection ou autre quelconque tant de saincts comme de sainctes (...) ».

> avec un sens dramatique […]. C'est seulement à partir de 1450, et surtout depuis la vulgarisation de l'imprimerie, que le mot mystère a été employé presque à l'exclusion de tout autre pour désigner les pièces sérieuses de notre répertoire dramatique au Moyen Âge ».

La plus ancienne occurrence du mot *misterium* pour désigner un mystère à Rouen, date de 1415.

Le mot « mistere » est très régulièrement retrouvé dans les archives rouennaises à partir du milieu du XV^e^ siècle ; il désigne essentiellement les représentations à thème religieux : « mistere de saint victor »[570], « mistere de saint Romain »[571], « mistere de l'Incarnation »[572], « mistere de sainte Catherine »[573], « mistere du saint Esprit »[574], ... Ce mot a été aussi utilisé pour les mystères joués lors des entrées royales, mystères qui n'avaient en général pas de caractère religieux, mais un caractère « historique » et n'étaient que des scènes mimées. C'est dans ce contexte que j'ai trouvé la plus ancienne occurrence en français de ce mot à Rouen, datée de l'année 1430. Il s'agit de la description de l'entrée du roi Henri VI à Rouen, le 29 juillet ; Pierre Cochon parle bien de « misteres » qui sont joués[575]. En 1508, un mystère est organisé

---

570 ADSM G 338. Voir annexes page 154.

571 ADSM G 2139 G 2147, G 2924, G 2929. Voir annexes pages 125 à 131.

572 *Mystère de l'Incarnation et Nativité de notre Seigneur et rédempteur Jésus Christ*, *op. cit.*

573 AMR A8, Délibérations des 20 février et 2 juillet 1454. Voir Annexes pages 23 à 28.

574 Il apparaît régulièrement la mention d'un « mistere du saint esperit », dans les archives des fabriques d'églises rouennaises. ADSM G 6474, G 6583, G 6799, etc.

575 Pierre Cochon, *op. cit*., p. 313. « Et puis y avoit, à la porte Machacre, angres qui enchensoient, et à la porte de Grantpont un autre mistere ».

devant le portail central de la cathédrale à l'occasion de la venue de Louis XII[576] ; c'est bien le mot « misterium » qui est employé par le chapitre cathédral[577]. Les mystères comprennent donc tout ce qui est « théâtre sérieux », en opposition aux farces qui sont jouées pour faire rire[578].

Dans les archives du mystère de saint Victor[579], nous retrouvons le terme *mimos*, issu de *mimus : « Tossanus Huet plicavit emendare pro fecit ludare mimos in cimetero de Triello post inhibitione cape capellani loci.* »[580]. Nous relisons ce mot une seconde fois dans les registres du chapitre en 1488 lorsque des chapelains sont sanctionnés pour avoir joué des farces « *more mimorum et histrionum »*[581]*.* Il est possible que l'utilisation de ce terme soit une référence à l'antiquité. Rappelons que le mime était, durant l'antiquité, une comédie, facétieuse ou licencieuse, mais aussi une satire religieuse, littéraire ou politique, dans laquelle l'expression corporelle était importante[582]. L'utilisation du mot « mime » est sans doute un archaïsme, ce terme étant à cette époque moins utilisé. La langue savante, celle du clergé, était plus conservatrice que la langue vulgaire[583]. Mais rappelons aussi que le théâtre antique était méprisé par

---

576 Voir *L'entrée du roi Louis XII et de la reine à Rouen, 1508*, précédée d'une introduction par P. Le Verdier, impr. L. Gy (Rouen), 1900.

577 ADSM G 2147. *Ea die domini deputatis Mesenge, superintendentem fabrice, cum aliis quos viderint euvrandis ad conferendum invicem et conceniendum aliquos exportos et pro aliquo misterio seu representatione facienda ad introitum D.N. regis pro honorificentia et congratulatione regia ...*Voir annexes page 33.

578 Voir le livre de Bernadette Rey-Flaud dans lequel elle s'interroge sur ce qu'était une farce médiévale : Rey-Flaud Bernadette, *La Farce ou la Machine à rire*. *Théorie d'un genre dramatique (1450-1550),* Genève, Droz, coll. « Publications Romanes et Françaises », 1984. Rousse Michel, *le théâtre des farces en France au moyen-âge*, Thèse dactylographiée, 5 volumes, Rennes, 1983. Rousse Michel, *La Scène et les tréteaux. Le théâtre de la farce au Moyen Âge*, Orléans, Paradigme (« Medievalia », 50), 2004.

579 Voir troisième partie.

580 ADSM G 338. Voir annexes page 154.

581 ADSM G 2144, 9 novembre 1488.

582 Florence Dupont, *Le théâtre latin*, Paris, Armand Colin, Cursus, Lire l'Antiquité, 1988. Nicola Savarese, *Teatri romani: gli spettacoli nell'antica Roma*, Il mulino, Bologne, 1996. Jean-Christian Dumont et Marie-Hélène François-Garelli, *Le théâtre à Rome*, Paris, Le Livre de Poche, 1998.

583 Faral Edmond, *Les Jongleurs en France au Moyen Âge*, Champion, 1910 ; réédition

les pères de l'église[584]. Ce terme est ici peut être aussi utilisé de façon péjorative ; c'est une manière pour le chapitre cathédral de montrer son opposition à ce mystère non autorisé.

Les représentations, dans les archives rouennaises, sont souvent qualifiées de « jeu ». D'ailleurs, nous constatons beaucoup de déclinaisons autour des formes *Ludus, ludere*[585] *,* notamment dans les actes concernant le mystère de saint Romain[586]. La forme *ludens* est le participe présent de *ludere*, « jouant » ; *ludentibus* a le sens de « devoir » jouer. Certains termes sont en rapport avec le jeu du mystère « pour jouer le mystère » :

> *De misterio sancti romani* ***ludendo*** *: E a die ad requestam fratrum confraternitatis sancti Romani ad effectum misterii Sancti Romani* ***ludendi*** *domini annuerunt quod ante ecclesiam et intra atrium fiat*
>
> *(…) qui interesse debent ad* ***ludendum*** *de hujusmodi misterio*
>
> *in talibus misteriis et* ***ludis*** *presentis*
>
> *Ea die ut misterium sancti romani hiis instanibus diebus ante ecclesiam* ***ludendi*** *debite tractare posse*t

1964.

584 *Ibidem*.

585 *Ludus* : jeu. Voir Gaffiot, *Dictionnaire latin-Français*, Paris, Hachette, 1934. Réédité en 2000 : Gaffiot Félix, *le Grand Gaffiot, dictionnaire latin-français*, hachette, 2000. Consultable en ligne : http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php.

586 ADSM G 2139.

C'est aussi le terme *ludus* qui est utilisé pour le mystère de saint Alexis en 1447 (***ludis*** *sancti Alexi,* les jeux de saint Alexis)[587].

Concernant les joueurs, différentes expressions sont employées pour les désigner. Les acteurs, c'est à dire ceux qui jouent, sont régulièrement évoqués dans les archives. Dans les textes concernant le mystère de saint Victor[588], c'est le mot *lusoribus*[589] qui est utilisé afin de désigner les personnes qui ont joué dans le mystère. *Lusor* est issu de *lusus* avec le suffixe -*or*[590]. C'est un dérivé de *ludus.* Le verbe *lusere* est employé dans le même texte[591]. Dans les actes concernant le mystère de saint Romain, les acteurs sont peu évoqués. Le terme *actribus*[592], utilisé dans le premier texte concernant le mystère, ne désigne pas ceux qui jouent au sens actuel du terme ; il n'avait pas la même signification qu'aujourd'hui, puisqu'il désignait les metteurs en scène, ceux qui agissaient dans la mise en scène du mystère. C'est l'unique fois où les confrères de saint Romain sont désignés sous ce terme. Pour désigner l'acteur lui-même au sens moderne du terme, le mot « joueur » est le plus régulièrement utilisé. Nous retrouvons aussi son dérivé, le terme *ludentibus*.

De ***ludendibus*** *in misterio sancti Romani*

Item michaeli flandrini ad causam misterii sancti romani quindecim libras quas domini de capitulo dederunt

587 Les jeux de saint Alexis. ADSM G 2131, folio 119, 3 juin 1447. Voir annexes.
588 ADSM G 338. Voir annexes.
589 Au nominatif *lusores*.
590 Voir Gaffiot.
591 ADSM G : « Laurentus Gaillard, Johannes Dragon, Colinus Moussot, Tossanus Huet cum aliis lusoribus de Triello : emendare plicavit por sine aucthoritate justicia luseramus cum aliis personnagia sancti Victorus. XXXII s. ». Voir annexes.
592 ADSM G 2139. Voir annexes pages 125 à 131.

ludentibus

Pour ceux qui doivent jouer un rôle, nous trouvons aussi les expressions *personage assumere*[593] ou même *officium*[594] (mystère de saint Romain). Dans les archives municipales, on parle davantage de « joueurs » : ainsi, à propos des préparatifs du mystère de la passion de 1491, il est dit que « les joueurs ont joué plusieurs foys » ou encore que ce sont de « bons joueurs »[595]. Le mystère de l'Incarnation, lui, fut montré « par personnaiges », terme que l'on retrouve régulièrement en ce qui concerne les mystères : « Ensuit l'incarnation et nativité de nostre saulveur et rédempteur Jésus Christ, laquelle fut montrée par personnaiges »[596]. Le terme de « personnage » revient donc régulièrement. Le mystère de saint Romain est lui même décrit comme « misterio seu personnage »[597]. On retrouve ce terme de personnage dans le mystère de saint Victor joué à Triel la même année : « personagiorum sancti Victori » mais aussi dans les farces, comme par exemple la « farce nouvelle à cinq personnages »

---

593 ADSM G 2139 : « *Augustus LXXVI de misteri seu personnage : ea die sabbati XVII augusti nonnulli cappellani fuerunt reprehensi eo quod sine licencia capituli in misterio sancti romani personagia assumere Presumpserunt unde prohibitum fuit generaliter omnibus cappellanis ne decetero in talibus misteriis et ludis presentis Absque licentia capituli adpresumant* ». Voir annexes page 130.

594 ADSM G 2193 : « *De misterio sancti romani : ordinatum que filio Luce Langloys et cuidam alteri juxta eorum suplicatione ad serviendum in officium angelorum pro misterio sancti Romani due tunice concedantur* ». Voir annexes page 126.

595 Archives Municipales de Rouen, série A9.

596 Sur ce mystère voir : Le Verdier Pierre, *Mystère de l'Incarnation et Nativité de nostre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, représenté à Rouen en 1474, publié d'après un imprimé du XVe siècle, avec introduction, notes et glossaire,*, Rouen (E. Cagniard), 1884-1886. Handschin Jacques, « Das Weihnachts-Mysterium von Rouen als musikgeschichtliche Quelle », *Acta Musicologica*, 1935. Cohen Gustave, « Le personnage de saint Joseph dans le Mystère de l'Incarnation et de la Nativité (Rouen, 1474) », *Cahiers de Joséphologie, 6 (1958), p. 37-76.* Fanger Iris Mandel, *The Theatrical production of the Mystère de l'Incarnation et Nativité Nostre Sauveur et Redempteur Jesus-Christ at Rouen, 1474. Ph.D. Tufts University*, Tufts University (Ann Arbor, Mich.), 1972.

597 Ici l'ablatif est utilisé. ADSM G : « *Augustus LXXVI de misteri seu personnage : ea die sabbati XVII augusti nonnulli cappellani fuerunt reprehensi eo quod sine licencia capituli in misterio sancti romani personagia assumere Presumpserunt unde prohibitum fuit generaliter omnibus cappellanis ne decetero in talibus misteriis et ludis presentis ? Absque licentia capituli adpresumant* ». Voir annexes pages 130.

datée de 1540 et d'origine rouennaise[598]. L'expression « en personnage », « par personnage », était assez courante durant les XV^e^ et XVI^e^ siècle. Les mystères et les farces étaient décrits comme étant des « jeux de personnages ». Un personnage étant alors une personne mise en action dans une œuvre dramatique ou comique. En classant les titres des différents mystères qui ont été mis en scène en France à cette époque, Graham G. Runnalls a remarqué que l'expression « par personnages » ou « a personnages » [599] était fréquente et démontrait le caractère dramatique d'une œuvre. En plus de ces termes, j'ai aussi rencontré le terme de *histrio* (une seule fois), en 1488, alors que des chapelains étaient punis pour avoir joué des farces « *more mimorum et histrionum ».* Un histrion était un acteur ambulant, un mime qui se produisait sur les places publiques[600]. Le métier d'histrion était, durant longtemps, fortement condamné par l'église et avait un statut illicite[601]; il était en outre déconseillé aux ecclésiastiques de se mêler à ceux-ci. En outre, dans un acte concernant la confrérie de saint Romain, le terme *joculatore* est utilisé dans un acte par le chapitre cathédral, ce qui est un terme relativement exceptionnel à cette époque pour désigner des joueurs[602]. Nous reviendrons sur cet acte dans le chapitre concernant le mystère de saint Romain. En réalité, nous sommes ici en présence de scribes lettrés qui utilisent des termes latins faisant référence au théâtre dans l'Antiquité.

---

598 Picot Émile, *Recueil général des sotties*, Paris, Firmin Didot et C^ie^, 1904.

599 Runnalls Graham G., « Titles and Genres in Medieval French Religious Drama », *Études sur les mystères*, Paris, Champion, 1998.

600 Voir Faral, *op.cit.*.

601 Gabay Simon , « Évolution et persistance d'une condamnation antique », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 23 | 2012, p.109-125.

602 ADSM G 2131 folio 111. *Domini concluserunt pueros chori non esse [...] de veprorum ante portalicium sancti romani pro moteto cantando post cenam fratris confraternitati beati romani. Tam habent joculatores qui ero sufficere deben*t « on ne permettra pas aux enfants de chœur d'aller, le soir après le repas des confrères de la confrérie de Saint-Romain, chanter un motet devant le portail de Saint- Romain ; les confrères ont des jongleurs qui doivent leur suffire ». Voir annexes page 131.

Concernant la scène, le terme « establie » est celui qui revient le plus souvent dans les archives rouennaises, que ce soit pour désigner une scène pour le jeu ou pour d'autres événements publiques comme des prédications par exemple. Un peu plus rarement, nous trouvons le terme d'« echaffaux » ou de « théatre ». Ces différents termes sont assez courants durant toute la fin du Moyen-Âge pour désigner les différentes installations théâtrales, mais aussi celles montées pour les prédications.

> « des **establies** contre la forme accoutumée »[603]

> « Et estoient les **establies** assises en la partie septentrionale diceluy depuis lhostel de la hache couronnee iusques en l'hostel ou pent lenseigne de lange. Second l'ordre declaré en la fin de ce codicille. Mais les **establies** des six prophetes estoient hors des autres en diverses places et parties diceluy neuf marchié ». [604]

> Subvention demandée pour « supporter aux fraiz et coustages pour la demonstrance et celebration du mistere de sainte Katherine et pour les **establies** d'icelui mistere »[605]

---

603 Archives municipales de Rouen, A9. Archives concernant la préparation du mystère de la Passion de 1491.

604 Le Verdier (Pierre), *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Nostre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, représenté à Rouen en 1474, publié d'après un imprimé du XV^e^ siècle*, avec introduction, notes et glossaire,, Rouen (E. Cagniard), 1884-1886.

605 Voir Bouhaïk-Gironès Marie, « le théâtre sur la place du marché : la représentation du mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454 », *Mainte belle œuvre faicte : études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls*, réunis par Denis Hüe, Mario Longtin et Lynette Muir, Orléans, Paradigme, 2005, p. 27-38.

Les établies étaient divisées en « mansions ». « Mansion » vient du latin *mansio*, qui signifie maison, demeure[606]. Une mansion était une petite structure scénique qui symbolisait un lieu particulier. Petit de Julleville les décrit comme « des édifices où se transportait l'action durant le drame : ainsi la maison de la Vierge à Nazareth, le temple de Jérusalem, le palais de Ponce Pilate formaient autant de mansions dans le mystère de la Passion ». Nous connaissons le nom des différentes mansions du mystère de l'Incarnation, puisqu'elles sont citées au folio 227 de l'ouvrage[607].

Que peut on déduire de toutes ces expressions et termes utilisés ? Comment les religieux voyaient-ils le théâtre en cette fin de Moyen-Âge ? Tout d'abord, on remarque que l'archevêché connaît bien les mystères et qu'il semble avoir l'habitude de participer à leur organisation. Il pèse ses mots et les utilise toujours à bon escient : « farce », « mystère », « jeu », « joueur », … Mais sa vision est justement différente selon s'il s'agit d'une farce ou d'un mystère. Nous constatons qu'il a une vision plutôt positive concernant le théâtre religieux. Les mystères, et notamment le mystère de saint Romain, avaient une portée didactique, et se situaient dans la continuité du culte des saints. Cette vision positive se confirme par l'aide financière et matérielle que le chapitre peut apporter aux organisateurs[608] des jeux. Au contraire, comme nous le verrons dans la troisième partie, l'archevêché interdit de mettre en scène des pièces portant sur des sujets religieux sans autorisation préalable. Ce genre était trop

606 Godefroy Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, édition de F. Vieweg, Paris, 1881-1902

607 Il y avait en tout vingt-quatre mansions.

608 Voir la partie sur le mystère de saint Romain, page 311.

sérieux pour que cela soit traité de manière inconvenante. Le chapitre cathédral exerce donc durant tout les XV^e^ et XVI^e^ siècles un contrôle rigoureux et n'hésite pas à punir les contrevenants (exemple de Triel[609], ou de la passion de Vétheuil[610]).

B. L'espace scénique rouennais

À l'époque des grands mystères, il n'existait pas encore d'espace consacré proprement au théâtre. C'est généralement dans la ville même que se jouaient les représentations, en plein air[611]. En outre, il n'y avait pas encore d'unité de lieu, de temps, ou d'action[612]. La simultanéité était de rigueur et chaque mansion représentait un lieu. Ce n'étaient donc pas les décors qui changeaient et se succédaient comme aujourd'hui, mais les acteurs qui, soit pouvaient changer de mansion, soit pouvaient seulement être attribués à une mansion particulière.

Concernant la scène médiévale, plusieurs hypothèses se sont affrontées : celle, ancienne, d'une scène divisée en différentes mansions, parfois pouvant avoir plusieurs étages ; l'hypothèse d'une scène à étages a pendant longtemps été défendue mais elle est aujourd'hui délaissée.

609 ADSM G 338. Voir la dernière partie de cette thèse et annexes page 154..

610 En 1495, deux particuliers sont poursuivis pour avoir organisé un mystère de la Passion à Vétheuil (ADSM G 351). Vétheuil est situé dans le Val d'Oise (Arrondissement de Pontoise, canton de Vauréal) mais faisait à cette époque partie de l'archidiocèse de Rouen.

611 Voir chapitre suivant.

612 Lebègue Raymond, « Unité et pluralité de lieu dans le théâtre français (1450-1600) », *Le lieu théâtral à la Renaissance : colloque tenu à Royaumont, 22-27 mars 1963, 1964,* p. 347-355.

L'enluminure de Valenciennes exécutée par Hubert Cailleau représente *Le theatre ou hourdement pourtraict comme il estoit quand fut joué le mystère de la Passion Nostre Seigneur Jesus-Christ*[613]. Cette image a porté à débat. Elle donne l'exemple de différents petits théâtres installés les uns à côté des autres. Sur cette enluminure, nous remarquons sur la gauche une salle surmontée du Paradis. Dans la même optique nous retrouvons une gravure d'Auguste Migette qui représente un échafaud avec plusieurs mansions réparties sur différents étages[614]. Cette hypothèse subsista longtemps, retransmise par des historiens du théâtre tels que les frères Parfaict[615]. Gosselin est aussi convaincu par cette disposition puisque pour le mystère de l'Incarnation il imagine des établies à plusieurs étages[616]. Vers le milieu du XIX^{e} siècle, cette conception est pourtant être abandonnée suite à une leçon au collège de France donnée le 7 mai 1855 par Paulin Paris[617]. Celui-ci réduit à néant cette hypothèse et défend la scène

---

613 Königson Élie, *La représentation d'un mystère de la Passion à Valenciennes en 1547*, Paris, Centre national de la recherche scientifique (Le chœur des muses), 1969. Dupire Noël, « Le Mystère de la Passion de Valenciennes », *Romania*, 48, 1922, p. 571-584. Foley Mary F., « Two versions of the Flood: the Valenciennes twenty-day play and the *Mystere de la Passion* of Mons », *Tréteaux*, 2:1, 1980, p. 21-38. Voir annexes page 35.

614 Migette Auguste, *Représentation du Mystère de saint Clément, donné sur la place de Change et le grand escalier devant la Cathédrale,* dessin au fusain, 1850, Musée de la Cour d'Or, Metz. Voir annexes page 36.

615 Parfaict François, Parfaict Claude, *Histoire du théâtre français depuis son origine jusqu'à présent : avec la vie des plus célèbres poètes dramatiques, un catalogue exact de leur pièces et des notes historiques et critiques,* P. G. Le Mercier, 1749.

616 Gosselin décrit comme ceci les établies de l'Incarnation : « grâce aux frères Parfait et à ceux qui nous ont conservé le Mystère de l' Incarnation, la construction du théâtre est parfaitement connue. C'était un immense échafaudage composé de six étages superposés ; chaque étage était divisé en un certain nombre de loges ou chambres, dans chacune desquelles une scène devait être représentée. Ainsi, l'étage supérieur contenait trois loges : en la première, vers orient était le Paradis ouvert; dans la loge à côté, Dieu le Père et la cour céleste ; et dans la troisième on voyait Nazareth. L'étage au-dessous, divisé en six loges, comprenait Jérusalem. Sous Jérusalem, Bethléem occupait quatre loges. Puis à l'étage inférieur, divisé en neuf loges, on représentait tout ce qui s'était passé à Rome. Enfin, sous le théâtre, était le fameux enfer, avec son immense gueule, s'ouvrant et se refermant sans cesse et, à chaque fois, laissant entendre les hurlements des damnés et les rugissements des démons, qu'une bande d'acteurs, les mieux cachés possible, s'efforçaient d'imiter à l'aide de cornes et d'autres instruments. L'ensemble de la représentation se trouvait complété par les prophètes, placés sur un petit théâtre, à côté du principal ». (*Recherches sur les origines …*, *op. cit* , p. 20).

617 Paris Paulin, *Cour de littérature du Moyen-Âge, de la mise en scène des mystères et du mystère de la Passion*, Leçon du 7 mai 1855, consultable sur Gallica.

horizontale et linéaire. Il est rapidement être suivi par des historiens tels que Louis Petit de Julleville, puis Gustave Cohen[618]. Petit De Julleville affirme dans son ouvrage sur les mystères que l'« on ne pouvait expliquer comment on avait pu réunir tant de scènes diverses dans une même scène (…). Ils inventèrent la scène à étage »[619]. Aujourd'hui deux solutions sont admises : une scène horizontale linéaire ou bien un théâtre « en rond », défendu par Henri Rey-Flaud dans « le cercle magique »[620].

Nous savons que des représentations ont eu lieu dans des amphithéâtres romains, à Bourges[621] notamment, où fut mis en scène le mystère des Actes des Apôtres le 30 avril 1536. En outre, des exemples de théâtre « en rond » sont aussi attestés en Angleterre par les archives : « la Moralité du Château de Persévérance »[622], vers 1425, est un très bon exemple,

---

618 Cohen Gustave, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Âge*, H. Champion, 1906.

619 *Les mystères*, *op. cit,* tome 1, p. 386.

620 Rey-Flaud Henri, le Cercle Magique, *Essai sur le théâtre en rond à la fin du Moyen Age*, Gallimard, 1973.

621 Voir Girardot Auguste (de), « Le Mystère des Actes des Apôtres joué à Bourges en 1536 », *Annales archéologiques,* 13-14 (1853-1854), p. 285-293. Girardot Auguste (de), *Le Mystère des Actes des Apôtres joué à Bourges en 1536,* Paris (Didron aîné). Picot Émile, *Notice sur Jehan Chaponneau, Docteur de l'église réformée, metteur en scène du mistère des Actes de Apostres joué à Bourges en 1536,* Paris (Damascène Morgand et Charles Fatout), 1879. Lebègue, Raymond, *Le mystère des actes des apôtres. Contribution à l'étude de l'humanisme et du protestantisme français au XVI^e siècle*, Paris, Champion, 1929.

622 Cette moralité a été rédigée aux environs de 1425. Son thème consiste en la recherche du salut par l'homme. Ses huit personnages principaux sont le Genre Humain, Belial, Monde, Bon Ange, Mauvais Ange, les sept péchés capitaux, la Mort, Dieu le père. Le principal personnage, le Genre Humain, est tombé sous la domination de Plaisir et de Folie, et se réfugie avec les Vertus dans le Château de Persévérance. Seulement, Avarice l'attire au dehors. Au moment de sa mort, Paix et Miséricorde apparaissent et le sauvent de l'Enfer. Nous pouvons trouver le texte en ligne le teste original : http://d.lib.rochester.edu/teams/text/klausner-castle-of-perseverance mais aussi le texte modernisé : http://homes.chass.utoronto.ca/~ajohnsto/cascomp.html. À propos de cette représentation voir : Schell Edgar T.,Schuchter J. -D., *English Morality Plays and Moral Interludes,* New York: Holt, Rinehart and Winston, 1969. Eccles Mark, *The Macro Plays*. EETS o.s. 262. London, Oxford University Press, 1969. Bevington David, *The Macro Plays: A Facsimile Edition with Facing Transcription,* New York, Johnson Reprint, 1972. Bevington Davis, *Medieval Drama*. Boston, 1975. Bevington Davis, « The Castle of Perseverance », *Medieval Drama.* Houghton Mifflin Company/Boston, 1975. Happé Peter, *Four Morality Plays*. Harmondsworth: Penguin Books, 1979, p. 75 à 210. Tyderman William, *English Medieval Theatre 1400–1500,* Routledge Kegan & Paul, 1986.

d'autant plus que le manuscrit qui est conservé à la Folger Shakespeare Library de Washington, comporte un livret de mise en scène avec, entre autres, un schéma qui nous permet de reconstituer la disposition de la scène. Cinq mansions étaient donc disposées en cercle. Chacune d'elle correspondait à un lieu précis réservé à un des personnages de la pièce qui étaient Monde, Dieu, Belial, Cupidité et Angoisse. Au milieu, une tour s'élevait : c'était le lieu du Genre Humain. Un fossé plein d'eau ou une palissade entourait le cercle de ces mansions[623].

En France, divers éléments nous indiquent aussi clairement que certaines mises en scène ont pu être jouées « en rond ». Premièrement, l'enluminure du Martyre de sainte Apolline de Jean Fouquet[624] nous montre une représentation que nous pouvons estimer réaliste d'un mystère au XV^e^ siècle, mystère auquel Fouquet aurait pu d'ailleurs assister lui-même. On sait par un catalogue du libraire de Tours daté du XV^e^ siècle qu'il y eut bien un Mystère de sainte Apolline, édité, et depuis perdu[625]. Cette composition a donc pu être représentée par Fouquet avec ses propres souvenirs, ce qu'il connaissait ou avait déjà vu. Nous avons d'autres exemples de théâtre « en rond » attestés comme par exemple celui de la Passion jouée à Poitiers en 1534 au mois de juillet durant plusieurs jours, sur la place du Marché-Vieux « en un théâtre fait en rond, fort triumphant, avec très bons joueurs et richement accoutrés »[626].

---

623 Voir annexes page 37.

624 *Martyre de sainte Apolline, Heures d'Étienne Chevalier*, enluminées par Jean Fouquet Musée Condé, Chantilly. Voir annexes page 38.

625 Runnalls Graham G., *Études sur les mystères : un recueil de 22 études sur les mystères français, suivi d'un répertoire du théâtre religieux français du Moyen âge et d'une bibliographie*, Paris, Champion, 1998, p. 411.

626 Voir Clouzot Henri, « L'Ancien théâtre en Poitou (1364-1807) », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 24 (1901),* p. 151-545, Niort, 1901. Runnalls Graham A., *Les Mystères dans les provinces françaises (en Savoie et en Poitou, à Amiens et à Reims),* paris, 2003.

Ces mystères et leurs représentations dans un «théâtre fait en rond» ont été largement étudiés par Rey-Flaud dans *Le Cercle magique*. Cette forme de jeu a donc bien existé, mais n'a sans doute pas été générale et a sans doute cohabité avec le système linéaire. On peut donc légitimement se poser la question de l'espace théâtral à Rouen. Avons nous des pistes, des indices ? Nous savons peu de choses mais quelques actes sont instructifs et nous permettent de dégager quelques informations sur l'espace scénique. Je n'ai pas retrouvé dans les archives rouennaises d'actes concernant la construction d'établies spécifiques pour le jeu ; il faut de ce fait chercher des éléments qui peuvent nous aiguiller et reprendre les exemples rouennais les plus pertinents pour voir ce que l'on peut en déduire.

En 1443, la représentation du Mystère de saint Crépin et de saint Crépinien[627], détermine une aire de jeu dans un « champ qui est long et large » (vers 79). « Cy entour » étaient bâtis des « hauls estages » (vers 81), des sortes de loges où devaient prendre place aussi bien les acteurs que les spectateurs, sans doute les membres de la confrérie. Selon Élisabeth Lalou, l'expression « cy entour » pourrait nous indiquer que la scène était ronde, mais cela ne constitue malheureusement pas une preuve suffisante, et la scène aurait tout aussi bien pu être rectangulaire avec des établies disposées sur les côtés. Dieu et ses Anges se trouvaient sur la mansion du Paradis, située probablement à l'opposé de la Gueule d'Enfer[628]. Une autre mansion représentait la ville de Rome où nous trouvions les figures du pape Clément

627 Lalou Élisabeth, « Les cordonniers metteurs en scène des mystères de saint Crépin et saint Crépinien », *Bibliothèque de l'école des chartes,* 1985, tome 143, livraison 1. p. 91-115.

628 Le Paradis était en général installé face à l'Enfer comme l'a démontré Élie Königson, *L'espace théâtral médiéval*, Paris, 1969. À Rouen, le Paradis fait aussi face à l'Enfer dans le mystère de l'Incarnation.

mais aussi de saint Crépin et saint Crépinien[629]. D'autres loges devaient être présentes mais nous n'en savons guère plus. Il devait cependant y avoir une partie de l'aire de jeu qui devait représenter la ville de Soissons où se déroulait la majorité de l'action. Malheureusement, nous ne savons pas où a été mis en scène ce mystère (sur une place près de l'église ? Dans le cimetière de l'église Saint-Laurent?) ; l'aspect général des lieux aurait constitué un bon indice pour se prononcer sur le type d'aire de jeu.

En ce qui concerne la mise en scène rouennaise, l'exemple le plus pertinent est celui du mystère de l'Incarnation, déjà étudié à maintes reprises. L'introduction et la conclusion comportent de nombreuses informations utiles : nous savons donc exactement ce qu'il y avait comme scènes, même si la disposition reste assez floue. La scénographie de cette représentation a déjà été longuement étudiée notamment par Marius Sepet[630], Louis Petit de Julleville[631], Gustave Cohen[632], et Henri Rey-Flaud[633]. Cependant, certains points restent obscurs et ont besoin d'être éclaircis, la représentation n'ayant pas encore livré tout ses secrets. Ce mystère peut nous fournir quelques pistes sur le théâtre médiéval rouennais en général car il peut constituer un exemple représentatif. Malheureusement, nous ne savons pas grand-chose de cette représentation du fait de lacunes dans les archives des délibérations municipales, et les archives de l'archevêché n'en font aucune mention.

---

629 Le pape et ses cardinaux se trouvaient sur une établie qui devait représentait Rome (v. 196-200). Une didascalie dans la dernière partie du mystère indique : « Hic descendit papa » (après v. 223) ; de même saint Gyr, nommé Sixte dans le prologue (v. 214), « descend de son lieu » (après v. 227). Cependant, comme le note Élisabeth Lalou, « ces didascalies ont été supprimées par le copiste du manuscrit de Rouen ; ces estrades n'existaient donc peut-être pas lors de la représentation de Rouen ».

630 Sepet Marius, *Le drame religieux au Moyen-Âge*, Paris, 1903.

631 *Les mystères*, *op. cit.,* p. 36-37.

632 Gustave Cohen, *op. cit.*

633 *Le cercle magique*, op. cit., p. 186-187.

L'introduction du mystère apporte toutefois quelques précisions intéressantes : il est dit qu'il a été joué aux fêtes de Noël au Neuf-Marché en 1474[634].

> « Ensuit l'incarnation et nativité de nostre saulveur et rédempteur Jésus Christ, laquelle fut montrée par personnaiges ainsi que cy après est écript. L'an 1474 les feste de noel en la ville et cité de rouen dedans le neuf marché. Et estoient les establies assises en la partie septentrionale d'iceluy depuis l'hotel de la hache jusqu'en l'hotel où pent l'enseigne de l'ange. Second l'ordre déclaré en la fin de ce codicille. Mais les establies des six prophètes estoient hors des autres en diverses places et parties d'iceluy neuf marché ».

De nombreuses établies avaient été installées, et représentaient en tout vingt-quatre lieux divers, ce qui est considérable, avec en plus, les places des prophètes qui étaient, semble-t-il, installées ailleurs sur la place. À l'avant dernier folio du livre, le folio 227, nous trouvons la liste complète des mansions contenues dans les établies :

> « Ensuit l'ordre comment estoient faictes les establies.
>
> Premièrement vers orient.
>
> Paradis, ordonné comme il est dessus-dit au feuillet vingt neuvième

634 Voir l'introduction du mystère de l'Incarnation : *Mystère de l'Incarnation et Nativité de notre Seigneur et rédempteur Jésus Christ*, Paris, BNF, Rés. Yf 12. Disponible sur Gallica.

La maison des parens nostre dame.

Son oratoire.

La maison de Elizabeth en montagne.

Le logis de Symeon.

Le temple Salomon.

Le demeure des Pucelles.

L'ostel de Gerson scribe.

Le lieu du peuple payen.

Le lieu du peuple des Juifz.

Le lieu de Joseph et de ses deux cousins.

La crache es bœufs.

Le lieu ou l'en reçoit le tribut.

Le champ aux Pasteurs contre la tour Ader.

Le chasteau de Sirin prevost de Syrie.

Le temple Apollin.

La maison de Sibile.

Le logis des princes de la synagogue.

La chambre de l'empereur.

Le throsne d'icelluy.

La fontaine de Romme.

Le Capitole.

Enfer faict en manière d'une grande gueule se cloant et ouvrant quant besoing en est.

Le Limbe des Pères fait en manière de chartre et n'estoient veus sinon au dessus du faulx du corps.

Les places des prophètes en divers lieux hors des autres.

Les différents lieux terrestres étaient en outre divisés en quatre villes dont les noms étaient écrits dans la marge : Nazareth, Jérusalem, Bethléem et Rome. Le nombre de lieux peut paraître considérable, mais nous savons que les plus grands mystères français tels que le Vieux Testament[635] ou la Passion[636], exigèrent un nombre de lieux beaucoup plus important. En connaissant ces informations, nous pouvons nous demander comment pouvaient être disposées les établies.

Pour cette représentation, diverses propositions ont été proposées. Tout d'abord, Gosselin, comme nous l'avons vu, a imaginé une scène ressemblant à un immense échafaudage composé de six étages superposés, chaque étage étant lui même divisé en plusieurs loges, dans le style de la gravure représentée par Migette. Dans chaque loge une scène était représentée.

635 *Le mistère du Viel Testament*, publié, avec introduction, notes et glossaire, par le baron James de Rothschild, Paris, Firmin Didot pour la Société des anciens textes français, 1878-1891, 6 tomes (consultables sur Gallica). Jean Molinet, *Le mystère de Judith et Holofernés*, une édition critique de l'une des parties du *Mistere du Viel Testament* avec une introduction et des notes par Graham A. Runnalls, Genève, Droz (Textes littéraires français, 461), 1995. Mazouer Charles, « Dieu, Justice et Miséricorde dans le *Mistére du Viel Testament* », *Le Moyen Âge*, 91:1, 1985, p. 53-73. Mazouer Charles, « L'histoire d'Abraham dans Le mistere du Viel Testament », *Jeux de la variante dans l'art et la littérature du Moyen Âge. Mélanges offerts à Anna Drzewicka par ses collègues, ses amis et ses élèves*, éd. Antoni Bartosz, Katarzyna Dybeł et Piotr Tylus, Kraków, Viridis, 1997, p. 220-230. Mazouer Charles, « Abraham du *Mistere du Viel Testament* à l'*Abraham sacrifiant* de Théodore de Bèze », *Réforme. Humanisme. Renaissance*, 44, 1997, p. 55-64.

636 À propos des mystères de la Passion, voir : Roy Émile, *Le mystère de la Passion en France du XIV^e siècle au XVI^e siècle. Étude sur les sources et le classement des mystères de la Passion accompagnée de textes inédits : "La Passion d'Autun", "La Passion bourguignonne de Semur", "La Passion d'Auvergne", "La Passion secundum legem debet mori"*, Dijon, Damidot, Nourry, Rey et Venot; Paris, Champion et Rousseau (Revue bourguignonne, 13:3-4 et 14:3-4), 1903-1904, 2 t. Jodogne Omer, *Le mystère de la Passion d'Arnoul Greban*, Bruxelles, Palais des Académies, vol. I, 1965 et vol. II, 1984 (Académie Royale de Belgique; Classe des Lettres, Mémoires, 2e série, tome XII). Runnalls Graham A., « Les mystères de la Passion en langue française: tentative de classement », *Romania*, 114, 1996, p. 456-516. Runnalls Graham A., « La confrérie de la Passion et les mystères. Recueil de documents relatifs à l'histoire de la confrérie de la Passion depuis la fin du XIV^e jusqu'au milieu du XVI^e siècle », *Romania*, 122:1-2, 2004, p. 135-201.

L'étage supérieur contenait en tout trois loges : la première, située à l'est, représentait le Paradis. Tout à côté se situait Dieu le Père et la cour céleste ; et dans la troisième on voyait Nazareth. L'étage au-dessous, lui, qui représentait Jérusalem, était divisé en six loges. En dessous encore, Bethléem occupait quatre loges. Puis, à l'étage du dessous, était représenté tout ce qui s'était passé à Rome dans neuf loges. En dessous de la scène, l'Enfer était représenté par une immense gueule animée qui s'ouvrait et se refermait « si besoing est ». En plus de cette scène, Gosselin imagine les établies des prophètes sur un petit « théâtre » juste à côté. Il ajoute que « des écriteaux en lettres l'or et d'azur étaient appendus au haut de chacun des étages et, sur des banderoles que le vent faisait voltiger, se lisaient les titres de toutes les scènes principales »[637]. Sa conception de la scène correspond à une conception ancienne de mansions empilées les unes sur les autres, très difficile à mettre en place.

Gustave Cohen[638], lui, imagine plutôt une longue plate forme de soixante-dix mètres de long, élevée sur des piliers, et divisée en quatre groupes : Nazareth, Jérusalem, Bethléem et Rome. Nous ne savons pas trop d'où Cohen tenait ses informations, tout particulièrement la taille impressionnante de la plate-forme. Sans doute a-t-il fait beaucoup de déductions et de sur-interprétation des archives.

Enfin, Henri Rey-Flaud a plutôt opté pour un système de théâtre « en

637 Gosselin, *op. cit.*, p. 20.

638 Cohen Gustave, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Âge*, H. Champion, 1906. Cohen Gustave, *Le Théâtre en France au Moyen Âge*, Rieder, 1928-1931.

rond ». Il propose ce qui suit : deux hémicycles, confondant mansions et spectateurs, le décor se déroulant donc face au spectateur.

> « L'on peut aussi supposer un dispositif en rond composé de deux hémicycles, confondant mansions et spectateurs, le premier étant plus particulièrement réservé aux mansions, le second aux spectateurs et ne comprenant que les établies des prophètes ».[639]

Lorsque l'on relit attentivement le texte, nous pouvons effectivement nous demander quelle solution a été adoptée à l'époque. L'auteur précise «dedans le neuf marché en la partie septentrionale d'icelui depuis l'hôtel de la hache couronnée jusqu'à l'hôtel où pend l'enseigne de l'Ange ». Le texte indique aussi que les «établies des prophètes étaient hors des autres en diverses places et parties d'icelui neuf marché». À l'ouest se trouvait donc le Paradis, à l'est l'Enfer et les Limbes, et entre eux tous les autres lieux nécessaires à la réalisation de la pièce, c'est à dire Nazareth, Jérusalem, Bethléem et Rome. Toutefois, il semble aujourd'hui difficile de reconstituer le dispositif scénique. Plusieurs interprétations peuvent donc être avancées. Sans archives, excepté l'imprimé, il est difficile de trancher mais pour des questions pratiques nous pouvons, comme Henri Rey-Flaud, émettre l'hypothèse d'une représentation « en rond ». Le premier cas, une mise en scène linéaire, préférée par Cohen, implique des spectateurs non assis, qui doivent se déplacer pour pouvoir assister à tout le spectacle, ce qui rend possible le fait

639 Rey-Flaud Henri, *Le Cercle magique. Essai sur le théâtre en rond à la fin du Moyen Age*, Gallimard, 1973, pages 185 à 187.

que les échafauds des prophètes soient un peu éloignés de l'établie principale. Or, si cette disposition avait été choisie, elle aurait pris une place considérable et n'aurait pas été pratique ni pour le déplacement des acteurs, ni pour le suivi du spectacle par les spectateurs. En outre, cette disposition semble peu envisageable par rapport à la disposition de la place du Neuf-Marché. En outre, il n'est pas concevable que les acteurs traversent la foule pour se rendre sur l'aire de jeu. Un autre point à relever est celui des rues qui débouchent sur la place, les établies ainsi positionnées auraient pu gêner le déplacement des personnes qui arrivent et repartent, à moins que la place ait été clôturée à l'occasion, ce qui est envisageable tout particulièrement si le mystère était payant.

Le dispositif « en rond » proposé par Rey-Flaud implique un système tout à fait différent. Les spectateurs se trouveraient de ce fait pour la plupart assis dans des établies créées exprès, face à l'aire de jeu, ce qui est plus logique pour une longue représentation. En outre, on sait que les représentations de mystères étaient souvent payantes. Nous en avons la preuve dans des documents tels que le livret du mystère des Trois Doms joué à Romans-sur-Isère en 1509[640] où les spectateurs durent débourser trois florins pour louer une loge pour les trois jours du spectacle. En reprenant les éléments à notre disposition voici ce que j'imagine à propos de cette représentation. Pour l'établie du Paradis, située à l'ouest de la place, ce n'est pas très compliqué à

640 Giraud Paul-Emile , *Composition, mise en scène et représentation du Mystère des trois doms, joué à Romans les 27, 28 et 29 mai, aux fêtes de Pentecôte de l'an 1509 : d'après un manuscrit du temps,* Lyon, imprimerie Louis Perrin, 1848. Fillet Louis, *Le mystère des trois Doms, joué à Romans en 1509 : publ. d'après le ms original avec le compte de sa composition, mise en scène et représentation, et des documents relatifs aux représentations théâtrales en Dauphiné du XIVe au XVIe siècle, par feu Paul-Émile Giraud et Ulysse Chevallier,* A. Brun (Lyon), 1887.

imaginer puisqu'on en a une description au folio 29 de l'imprimé. Au centre se trouvait Dieu sur un trône, entouré de Paix, Miséricorde, Justice et Vérité.

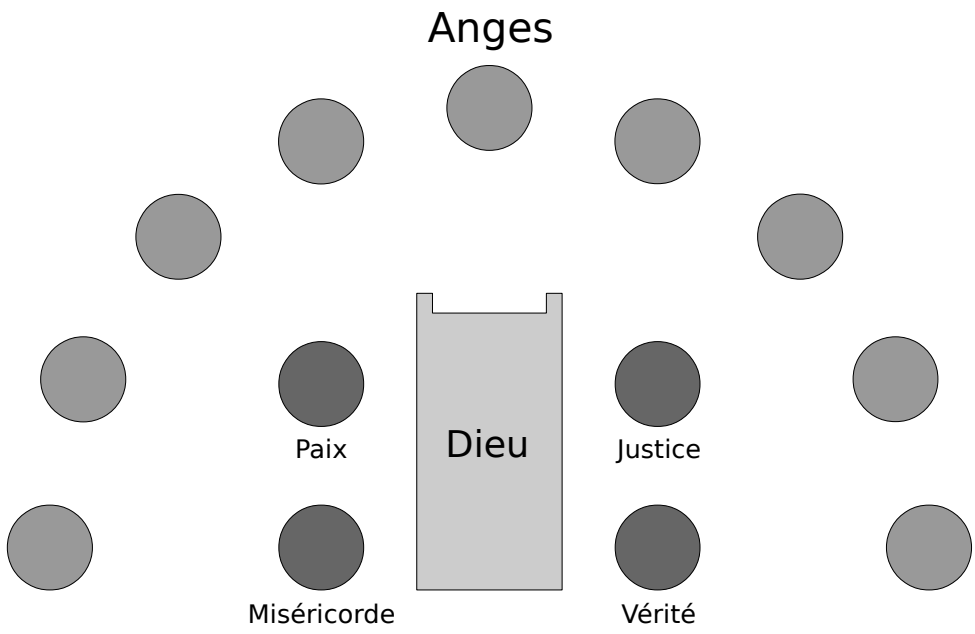

Reconstitution de l'établie du Paradis (image A. Coudurier).

L'enfer, situé à l'est, était représenté par une grande gueule pouvant s'ouvrir et se refermer selon les besoins. Cette gueule devait avoir des effets tels que de la fumée si l'on en croit certaines répliques :

> « satan : passons le temps à faire cuire lung par bouillir l'autre par frire les autres en aultre manière.
> lucifer : passons le temps à faire cuire les ames de nostres chaudière.

Adonc se clot la gueule de fer ».

Nous pouvons imaginer que les diables étaient dans la gueule même, apparaissant lorsque la bouche s'ouvrait, et disparaissant lorsqu'elle se fermait afin de passer à une autre scène.

Les autres établies étaient situées entre le Paradis et l'Enfer. Chaque établie était divisée en différentes mansions, mais ne comportait pas d'étage. Les établies des prophètes étaient situées ailleurs, peut-être de l'autre côté, là où devait être installé le public.

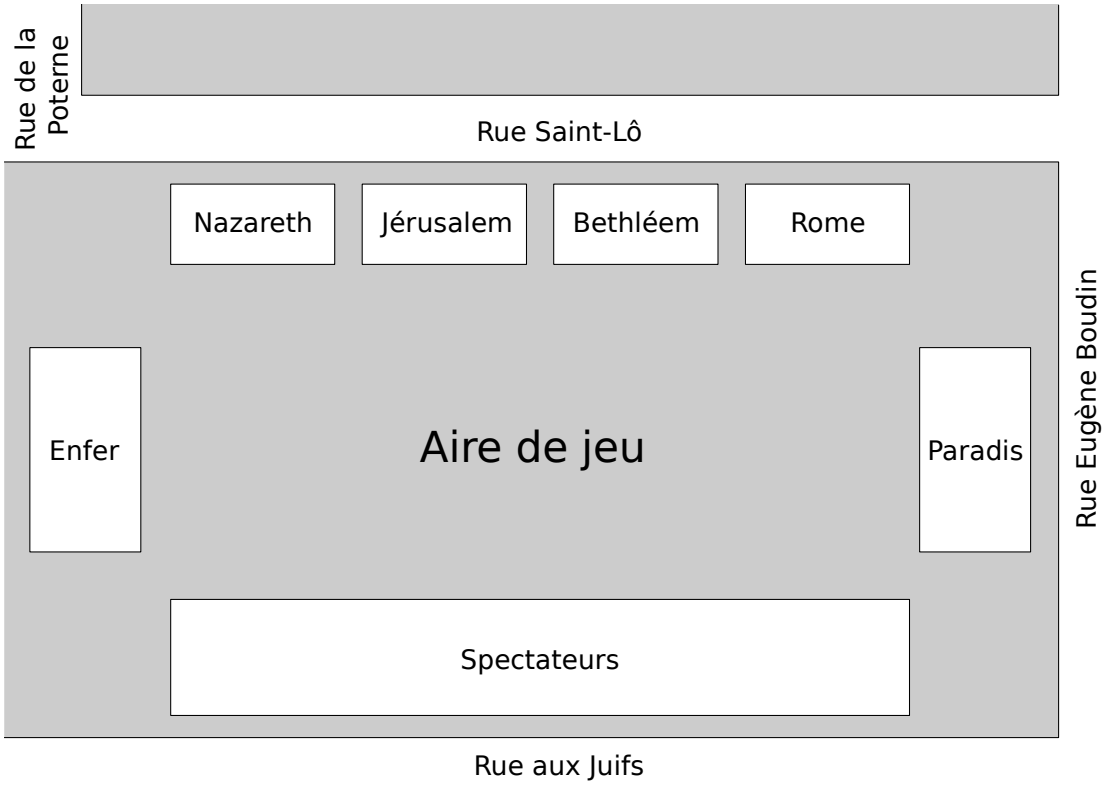

Reconstitution de l'installation des établies du mystère de l'Incarnation (image A. Coudurier)

Tous les grands mystères rouennais, comme nous le verrons ultérieurement, ont été joués dans un espace assez vaste, dans les cimetières

ou sur une place[641]. Ces mystères sont tous de potentiels candidats pour un jeu « en rond ». Nous manquons malheureusement de données, les archives étant peu nombreuses sur cette question. Par exemple, le mystère de sainte Catherine[642], joué place du Marché-aux-Veaux, a pu être joué « en rond ». Divers arguments peuvent être avancés en ce sens : c'est une large place de forme quadrangulaire, avec diverses rues qui y débouchent. De plus, on sait que des personnes assistèrent au spectacle du haut des maisons. Pour le mystère de saint Romain, tout est possible. Nous y reviendrons dans la partie consacrée au mystère.

C. Le décor des mises en scènes rouennaises

Les grands mystères devaient demander un décor et une machinerie importants et fort coûteux ; les exemples de la Passion de Mons[643], du mystère des Trois Doms de Romans-sur-Isère, ou de la Passion de Châteaudun[644] dont

641 Voir chapitre suivant.

642 Voir Bouhaïk-Gironès, Marie, «Le théâtre sur la place du marché. La représentation du Mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454 », in Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls , Textes réunis par Denis Hüe, Marie Longtin, Lynette Muir, Orléans, Paradigme, Medievalia n°54, 2005, p.29-38, p.30

643 Le mystère de la Passion de Mons a été joué du 5 au 11 juillet 1501. Une riche documentation sur ce mystère a été conservée ; celle-ci nous permet de mieux comprendre la mise en scène médiévale, notamment sur le décor : les vagues sont faites de peau que l'on agite, des pierres dans un tonneau actionné par des manettes représente le bruit du tonnerre, etc. Voir Cohen Gustave, *Le livre de conduite du Régisseur et le compte des dépenses pour le mystère de la passion de Mons en 1501*, Strasbourg, Fac. Des lettres, 1925.

644 La Passion de Châteaudun fut jouée en 1510 dans le cimetière devant l'église de la Madeleine. Runnalls Graham A. ; Couturier Marcel, « Le mystère de la Passion joué à Châteaudun en 1510 : le Compte de Jean Brebier : les manuscrits », *Fifteenth-Century Studies, 18 (1991), p. 201-210*, Stuttgart (Heinz, Akad. Verl), 1991. Runnalls Graham A., « Les acteurs dans le Mystère de la Passion de Châteaudun en 1510 », *Et c'est la fin pour quoy nous sommes ensemble. Hommage à Jean Dufournet, 1993, p. 1245-1253*, Paris (Champion), 1993. Runnalls Graham A., « Were They Listening or Watching? Text and Spectacle at the 1510 Châteaudun Passion Play », *Medieval English Theatre, 16 (1994), p.*

les dépenses et les recettes sont connues, sont éloquents. Cependant, nous ne savons pas grand-chose sur le décor utilisé dans les représentations rouennaises. Il n'existe pas de description ou d'iconographie à ce sujet et aucun livre de compte sur les différentes dépenses qu'ils engendraient n'a été conservé. Il faut donc se pencher sur les indices découverts dans les archives pour tenter de dresser un état des lieux.

Les représentations étaient souvent grandioses, du moins pour les grands mystères joués en plusieurs journées, de ce fait le décor devait l'être tout autant. Les sommes dépensées pour certains mystères sont un bon indicateur : l'archevêché a donné pour le mystère de saint Romain plus de quarante-quatre livres[645] en tout, mais il faut imaginer un coût beaucoup plus élevé même si nous n'avons aucun indice concernant les véritables frais qu'il a entraînés. Le 26 février 1454, les organisateurs du mystère de sainte Catherine font une requête au conseil de ville pour obtenir « gratuité pecuniere pour aider aux frais et coustaiges qu'ils allaient avoir a supporter ». Ils obtiennent vingt livres auxquels s'ajoutent cinq livres ultérieurement[646]. Pour nous donner une idée des sommes qui pouvaient être dépensées pour ces occasions, nous pouvons prendre pour exemple certains mystères dont on connaît les comptes exacts. Nous possédons un document exceptionnel sur le mystère des Trois Doms joué à Romans-sur-Isère en 1509[647]. Un livret présente en détail ses

25-36, Lancaster (Medieval English Theatre), 1994.

645 Quarante-quatre livres ont été en tout données au confrères pour la représentation, mais la somme totale devait être bien supérieure, les confrères ayant sans doute aussi financé en partie le spectacle.

646 Voir AMR. A 8, Délibérations des 20 février et 2 juillet 1454 et annexes pages 23 à 27.

647 Les Trois Doms sont en réalité saint Séverin, saint Exupère et saint Félicien, saints patrons de la ville de Romans-sur-Isère, dont les reliques étaient conservées dans l'église depuis sa fondation. Après une effroyable épidémie de peste, les habitants voulurent affirmer leur reconnaissance à Dieu et aux trois martyrs qu'ils avaient invoqués durant l'épidémie. C'est ainsi que fut organisé le mystère de Trois Doms qui fut joué à Romans les

recettes et ses dépenses. La recette est essentiellement constituée du prix des loges louées pour l'occasion aux spectateurs, ce qui a rapporté en tout 738 florins 1 sous 3 deniers. Les dépenses sont davantage variées et bien plus élevées, pour un total de 1737 florins 10 sous et 11 deniers ; cette somme comprend la construction des établies, le décor, les machines, la musique, le salaire du directeur de jeu, les couleurs (peinture), des poulies, des étoffes, etc. Les organisateurs avaient besoin d'une grande variété de fournitures dont les sommes mises bout à bout ont fait monter la facture. En plus d'imaginer le prix total, ce document nous donne un aperçu des personnes qui pouvaient intervenir dans la conception d'un mystère ; de nombreux artisans avaient été embauchés pour l'occasion : des charpentiers, un horloger/mécanicien (sans doute pour les machineries), un peintre, un mercier, un cloutier, etc. Il faut supposer des dépenses à peu près similaire pour les grands mystères rouennais tels que celui de l'Incarnation en 1474 ou celui de saint Romain en 1476.

1. Le décor rouennais

Nous avons peu d'informations à ce sujet. Quelques archives peuvent toutefois nous donner des pistes sur l'ornement des établies des grands mystères rouennais. Le décor devait demander beaucoup de dépenses : des tentures, des rideaux ou des toiles peintes pouvaient servir de toile de fond. Nous savons que des tentures ont été prêtées par l'archevêché aux maîtres de la fabrique de la confrérie de saint Romain pour la représentation du mystère de

27, 28, 29 mai 1509, pour la Pentecôte. Voir Paul-Émile Giraud, *op. cit*.

leur saint[648]. Déjà, dans un acte daté du 24 juin 1454, le chapitre cathédral concédait à la ville des « rideaux verts » appartenant aux chantres pour la représentation du mystère de sainte Catherine, à condition de les rendre intacts ou de payer les dégâts[649]. Il semble que les tentures ou rideaux étaient courants sur les établies. Il arrivait donc que parfois l'archevêché et la ville collaborent pour l'organisation d'une représentation. Souvent, des écriteaux venaient compléter le décor afin d'apporter quelques indications sur les scènes. Nous retrouvons cela lors des entrées royales mais aussi, selon Cohen[650] , lors du mystère de l'Incarnation. Ces indications aidaient à resituer la scène ou les personnages, encore fallait-il savoir lire, ce qui peut nous faire penser que souvent, ces représentations étaient « réservées » à une élite. Du moins, les spectateurs ne sachant pas lire, ne devaient pas avoir la même compréhension de la mise en scène. Lors de l'entrée du roi Charles VIII le 14 avril 1485, le même système avait été mis en place :

> « Sur chacun de ces théâtres, des histoires diverses étaient représentées, et des rouleaux d'étain fin, attachés à la partie supérieure de chacun d'eux, portaient en grosses

---

648 ADSM G 2139 : « *De Rebus concedendis pro Misterio sancti Romani :Item ordinatum quod crochia archiepiscopalis necnon vestes pannires et ornamenta ecclesie que petita et requesta fuerintad opus et neccessitatem ipsuis misterii sancti romani ad discretionem magistrorum fabrice concedantur. ».* Voir la partie dédiée au mystère de saint Romain et annexes page 128.

649 ADSM G 2135. « *concesserunt cortinas virides ecclesie accommodari per dominum cantorem burgensibus pro misterio Sancte Katherine, proviso quod illas burgenses promittant restituere sanas aut solvere dampnum* » (Il est accordé aux bourgeois des rideaux verts de l'église appartenant aux chantres pour le mystère de Sainte-Catherine, à condition que ceux-ci promettent de les restituer intacts ou de payer des dommages et intérêts). Il s'agit du mystère de saint Catherine joué en 1454 place du marché aux veaux. A ce sujet, voir l'article de Marie Bouhaïk-Gironès, *Le théâtre sur la place de marché : la représentation du mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454, in* Mainte belle œuvre faicte : études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls, réunis par Denis Hüe, Mario Longtin & Lynette Muir, Orléans, Paradigme, 2005, p. 27-38. Voir annexes page 23.

650 Cohen, *op. cit.*, « Des écriteaux en lettres d'or et d'azur étaient appendus au haut de chacun des étages et, sur des banderoles que le vent faisait voltiger, se lisaient les titres de toutes les scènes principales. »

> lettres d'or, d'azur et de rose, les titres des histoires ; lesquelles avaient été conçues et distribuées sur le parcours du cortège, de manière à ce que la première lettre du titre de chacune d'elle, concourût à la composition du mot Rouen. » [651]

Nous possédons davantage d'informations sur les décors présents sur les établies des scènes mimées lors des entrées royales, puisque les récits conservés apportent des descriptions parfois assez précises. Ces décors peuvent nous aiguiller sur ce qui pouvait se faire pour les grands mystères rouennais.

Nous remarquons un thème récurent, celui du jardin, qui symbolise le paradis terrestre, orné d'une végétation luxuriante. Lors de l'entrée de François I[er] en août 1517[652], une représentation du Paradis fut mise en place sur le dernier théâtre, près du portail des libraires ; celui-ci était composé d'un jardin rempli de fruits, de feuilles, et de fleurs. Lors de l'entrée de Henri II en 1550, au pont de Robec, un magnifique jardin élyséen avait aussi été mis en place avec des arbres, de nombreuses plantes de toutes sortes, et une fontaine. C'est sans doute ce genre de décors de Paradis que nous devions retrouver dans les grands mystères rouennais. Effectivement, ces décors de Paradis reviennent fréquemment. Dans le mystère de l'Incarnation, une mansion était réservée au Paradis, de même que dans le mystère de saint Crépin et saint Crépinien. Peut-

---

651 Voir Cohen, *op. cit.*,

652 *L'entrée de François Premier, roi de France, dans la ville de Rouen, au mois d'août 1517*, réimprimé d'après deux opuscules rarissimes de l'époque et précédé d'une introduction par Charles de Robillard de Beaurepaire, impr. de H. Boissel (Rouen), 1867.

être même y en avait-il un dans le mystère de saint Romain. Nous retrouvons encore le thème du jardin du Paradis lors des représentations de la confrérie de Notre-Dame-du-Jardin : dans un jardin de cire, autour de la tombe de la Vierge se tenaient douze apôtres et un diable[653]. Le thème du Paradis est donc un thème omniprésent dans le théâtre rouennais de la fin du Moyen-Âge. Le Paradis avec l'Enfer fait partie des thèmes principaux des mystères. Le mot « paradis » est issu du latin ecclésiastique *paradisus.* Ce mot était issu du grec ancien παράδεισος (*parádeisos)* qui signifiait « enclos pour animaux », et était à l'origine issu de l'avestique[654] *pairiḍaēza* (« jardin, enclos, espace clos ») composé de *pairi* (« autour ») et de *daēza* (« mur ») ; il a été transmis en Grèce par l'intermédiaire du persan *pardêz*. Ce terme fut utilisé lors de la traduction de la bible en grec pour désigner l'Éden. Adam et Ève auraient vécu quelques jours dans le pays d'Éden au sein du jardin des délices. Ce verger était toujours verdoyant, agité d'une brise agréable, abondait de fleurs et de fruits multicolores et parfumés ; là vivaient des animaux pacifiques, de multiples oiseaux chantants. Un mur le séparait du reste du monde (mur de feu ou « mur » d'eau) et ce jardin-clos était devenu au Moyen-Âge un véritable symbole de virginité mais aussi de vie monastique. C'est tout-à-fait ce genre d'image que véhiculaient les représentations du Paradis sur la scène médiévale[655].

---

653 Voir Le Verdier Pierre, *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Notre Seigneur et Rédemteur Jésus Christ, représenté à Rouen en 1474*, tome II, p. XL - XLIII, Rouen, 1885. Young Karl, *The Drama of the Medieval Church*, 2 vol., Oxford, Clarendon Press, 1933, II, p. 255. James E. O., Seasonal Feasts and Festivals, London, Thames & Hudsons, 1961, p. 266. Massip Francesc, « Le Drame de l'Assomption en France et en Belgique », *Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls*, D. Hüe-M. Longtin-L. Muir (eds.), Paradigme, 2005, p. 357-374.

654 Parente du vieux perse, l'avestique est une langue iranienne ancienne, celle de l'ancien livre sacré des zoroastriens, l'*Avesta*.

655 Dans les *Très Riches Heures du duc de Berry*, nous retrouvons une représentations d'un Paradis rond (musée Condé, Chantilly, Ms. 65, folio 25). Voir annexes page 39.

Lors de l'entrée de François I[er], nous apprenons que les fleurs et autres végétaux sont factices : les fleurs sont « tant et si bien ordonnées et si artificiellement faictes qu'elles sembloient estres naturelles ». Tout était donc fabriqué mais un grand soin était apporté à ces décors faits de peintures, de tissus, de bois, ... Lors de l'entrée d'Henri II, une effigie du roi était peinte avec une vigne enracinée dans son cœur. Elle remplissait tout le théâtre avec ses fruits et ses feuilles abondants. Il existait des artisans spécialisés et/ou habitués à la création de décors. Au XV[e] siècle, les peintres pouvaient peindre aussi bien des manuscrits, des portraits que des décors nécessaires aux fêtes. Des éléments de décors pouvaient ils être réutilisés ? Pour répondre à ces questions, il faudrait pouvoir découvrir de nouvelles sources dans des fonds que je n'ai pas encore entièrement exploités, tout particulièrement le tabellionage. En tout les cas, il est certain que le décor était la clef de la réussite d'un mystère. Une autre clef de réussite était les machineries qui se retrouvent aussi fréquemment dans la mise en scène rouennaise de la fin du XV[e] et du début du XVI[e] siècles.

2. Les machineries

Il n'existe *a priori* plus d'archives concernant la construction de machineries[656] à Rouen, mais elles sont attestées dans plusieurs

656 Sur les machines dans le théâtre médiéval, voir : Cohen Gustave, *Une grande représentation théâtrale en juillet 1501 [Conférence du 29 décembre 1928]*, éd, 1929. Mazouer Charles, « Les machines de théâtre au XVI[e] siècle »,*L'invention au XVI[e] siècle, 1987, p. 197-218*. Vitale-Brovarone Alessandro, « Devant et derrière le rideau : mise en scène et secrets dans le cahier d'un régisseur provençal du Moyen-Age. » *Processo in Paradiso e in Inferno. Dramma biblico. Tecnologia dall'attestimento scenico*. *Atti del IV Colloquio dellaSociété Internationale pour l'Étude du Théâtre Médiéval.* Vitterbo 10-15 Luglio 1983, a cura di M. Chiabò, F. Doglio, M. Maymone, p.453-463.

représentations par des descriptions ou de simples mentions découvertes dans les archives. Ces machineries devaient être des éléments phares des mystères, et représentaient des animaux, des personnages, ou même des éléments tels que la bouche d'enfer. Ces machines, impressionnantes, étaient articulées et pouvaient avoir des effets spéciaux : ouverture de la gueule de l'enfer, apparitions, etc. Des effets sonores devaient venir compléter le tableau, comme le bruit de chaînes remuées sous la scène, des cri de damnés, des effets de fumée, etc. Ceux-ci contribuaient également au décor infernal. Cependant, la gestion des effets et accessoires devait parfois s'avérer complexe.

Lors du mystère de l'Incarnation donné en 1474, une bouche d'enfer avait été construite. Cette bouche pouvait s'ouvrir et se fermer, et nous pouvons imaginer qu'elle était accompagnée de bruits effrayants, et peut être d'effets de fumée et d'effets olfactifs comme certains sont mentionnés dans *le livre de conduite du régisseur et compte des dépenses pour le Mystère de la Passion joué à Mons (1501)*[657]. Comme nous le précise l'imprimé de l'Incarnation, l'« Enfer [était] fait en manière d'une grande gueule se cloant et s'ouvrant quand besoing est»[658]. Il faut donc imaginer une sorte de grande bouche de diable qui pouvait s'ouvrir et se refermer selon les besoins du mystère. Des personnages devaient pouvoir y entrer ou en sortir selon les besoins de l'histoire. En 1443, dans le mystère de saint Crépin et saint Crépinien, une bouche d'Enfer avait

657 Runnalls Graham A., *La Passion de Mons (1501) : étude sur le texte et ses rapports avec la Passion d'Amiens (1500),* 2002. Cohen Gustave, *Une grande représentation théâtrale en juillet 1501 [Conférence du 29 décembre 1928]*, éd, 1929. Cohen Gustave, « Le livre de scène du mystère de la Passion joué à Mons en 1501 », *Mélanges offerts par ses amis et ses élèves à M. Gustave Lanson, 1922, p. 62-76*, Paris (Hachette), 1922. Lebègue Raymond, « La Passion jouée à Mons en 1501 », *Etudes sur le théâtre français, t. 1, Moyen Age, Renaissance, Baroque,* Paris, Nizet, 1977, p. 60-61.

658 Voir le mystère de l'Incarnation, folio 227.

aussi été mise en place ; elle avait la forme d'un dragon projetant des flammes[659]. Nous n'avons pas la description de cette bouche, mais le texte du mystère est conservé : « Puis véz la Enfer le puant, foyson y a diables dedens ; les âmes y vont tourmentant en cris, en brais, en ullemens. Jamaiz n'y auront autre temps ne bien n'auront ne tant ne quant »[660]. Il est aussi possible qu'il ait y eut une représentation de l'Enfer dans le mystère de saint Romain, même si rien ne nous l'atteste. Nous connaissons d'autres exemples similaires ailleurs en France. Dans le mystère des trois Doms, l'Enfer était constitué d'une gueule faite de façon qu'on puisse y entrer et en sortir. Les didascalies nous apprennent qu'il y avait des cavités dans lesquelles les personnages pouvaient y entrer ou en sortir : par exemple aux vers 8524 et 8525, des diables sortaient de « l'oreille destre d'enfer ». Dans la Passion de Valenciennes, un « dragon gigantesque, aux yeux scintillants ; des personnages nus sont dans cette gueule béante, qui figure l'entrée de l'Enfer. Derrière la gueule du dragon se dresse une muraille, percée d'une fenêtre grillée, derrière laquelle on voit des figures nues. Au-dessus de la fenêtre, mâchicoulis vomissant des flammes. Canon sur la muraille. Derrière la muraille, flammes et fumée. En légende : L'Enfer. Le limbe des Pères »[661].

Ce type de représentation de l'Enfer était ainsi courant dans le théâtre médiéval et correspond à la mentalité de l'époque[662]. La « gueule d'enfer » est

659 Élisabeth Lalou, *Les cordonniers …*, *op. cit.*

660 Prologue du mystère de saint Crépin et saint Crépinien joué à Rouen le 4 juillet 1443. Musée Gondé de Chantilly, ms 619 (C), fol. 1-5, v. 1-249. Vers 233 à 239. Voir Lalou Élisabeth, « Les cordonniers metteurs en scène des mystères de saint Crépin et saint Crépinien », *op. cit.*, p. 91-115.

661 Voir Petit de Julleville, *Les mystères, op. cit.*, p. 154-155.

662 Sur les représentations de l'enfer, voir Beijer Agnes, « Visions célestes et infernales dans le théâtre du Moyen Age et de la Renaissance », *Fêtes de la Renaissance,* 1975, p. 405-417. Knight Alan E., « Hell scenes in the morality plays », *Atti del IV Colloquio della Société internationale pour l'étude du théâtre médiéval : processo in paradiso e in inferno dramma biblico tecnologia dell'allestimento scenio (Viterbo, 10-15 juilet 1983), Viterbe,*

représentée depuis longtemps au tympan des églises. À l'époque romane, à Sainte-Foy-de-Conques, par exemple, le monstre Léviathan est représenté la gueule grande ouverte en train d'engloutir les damnés, poussés dans sa grande gueule par un diable[663]. On retrouvait aussi ce genre de descriptions de l'enfer lors des prédications ; les prédicateurs comparaient effectivement l'enfer à une grande gueule qui guette le mortel. C'est ainsi que l'enfer était souvent représenté comme une grande bouche largement ouverte, accueillant et avalant les pécheurs, des personnes épouvantées. On retrouve de la sorte ce type de représentations dans bon nombre d'œuvres de l'époque que ce soit des enluminures, des sculptures, ou des dessins. Par exemple, nous remarquons une représentation de ce type au folio 053 du ms 0969 conservé à Paris à la Bibliothèque Mazarine, enluminure qui a été réalisée vers 1420 (*de Consideratione novissimorum*). Une grande bouche enflammée s'ouvre pour accueillir les damnés. Au tympan du portail central de la cathédrale de Strasbourg, on remarque la représentation d'une grande bouche ouverte où un condamné bouillit dans une marmite, à la base de laquelle se trouve une énorme langue de feu. La représentation de l'enfer se diffuse et s'impose petit-à-petit jusqu'à devenir une constante du théâtre médiéval. Également, le diable était un personnage à part entière qui apparaissait dans bon nombre de mystères. C'était la figure la plus effrayante du jeu et représentait les tentations, venant sur terre pour faire renoncer l'homme à Dieu. En général, il était vaincu par un saint, des anges ou la Vierge à la fin des mystères. Sa présence était bien souvent prétexte à l'usage de machineries articulées qui pouvaient s'ouvrir

1984, p. 203-213. Baschet Jérôme, *Les justices de l'Au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e^-XV^e^ siècles), Rome (École Française de Rome), 1993.*

663 E. Vergolle, H. Paradalier, N. Pousthoumis, J-C. Bonne, *L'Art roman de face et de profil, le tympan de Conques*, Paris, 1984. Gonzalez Julie, *Étude iconographique de la Gueule d'Enfer au Moyen Âge. Origines et symboliques,* Thèse dirigée par Madame Sabine Forero-Mendoza , Soutenue le 16 mars 2015, université de Pau et des pays de l'Adour.

et se refermer, accompagnées d'effets de bruitages de fumées, etc. Dans *le livre de conduite du régisseur et le compte des dépenses pour la Passion de Mons de 1501*, nous trouvons une liste complète des objets nécessaires à la construction de la bouche d'enfer : fourches, barres de fers, manivelles, charbon, poudre, etc. Cette figure dut être fort impressionnante, car il fallut dix-sept personnes pour la manier.

Ce type de figures articulées se retrouvait aussi fréquemment dans les scènes mimées jouées lors des entrée royales[664]. Elles sont mêmes omniprésentes dans toutes les entrées de la fin du XV^e^ siècle et de la première partie du XVI^e^ et se montrent de plus en plus complexes. Par exemple, lors de l'entrée de Charles VIII à Rouen[665], le second « théâtre » situé le long du parcours, nommé « ordre politique », était un véritable chef-d'œuvre de machinerie. Construit devant la cathédrale, un agneau s'actionnait, se levait, et saluait le roi ; puis, il recevait des mains même de Dieu le livre à sept fermaux et l'ouvrait. Enfin, le livre remontait au ciel et l'agneau reprenait sa place. On a aussi plusieurs exemples de machineries lors de l'entrée de Louis XII[666] qui en présentait à toutes les établies. Par exemple, à l'entrée de la ville, sur une établie se trouvait « ung monstre horrible (…) lequel monstre estoit faict par grande subtilité et mouvoit chacune des testes, les yeux, la langues, les ailes et

664 Voir Blanchard Joël, « La conception des échafauds dans les entrées royales, 1484-1517 », *La Langue, le texte, le jeu. Perspectives sur le théâtre médiéval. Actes du colloque international, Université McGill, Montréal, 2-4 octobre 1986, 1986 (Le Moyen français, 19 (1986)), p. 58-78,* La conception des échafauds dans les entrées royales, 1484-1517, éd, Montréal ; Palermo (Editions CERES ; Italo latino-Americana), 1986.

665 Voir De Beaurepaire Charles, *Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485 : reproduction fac-similé d'un imprimé du temps, avec introduction et annexes*, Rouen, Léon Gy, 1902 ; Blanchard Joël, « Une entrée royale [Charles VIII à Rouen, 14 avr. 1485] », *Le Temps de la réflexion*, Gallimard, n° 5, 1984, p. 351-374.*primé du temps, avec introduction et annexes*, Société des bibliophiles normands, 1902.

666 *L'entrée du roi Louis XII et de la reine à Rouen, 1508,* précédée d'une introduction par P. Le Verdier, Rouen, Léon Gy, 1900.

la queue ». Il se défendait d'un porc épic « en mouvant ailles et testes a grand puissance et jetant du feu ». Un autre « théâtre » construit à côté de Saint-Ouen représentait un cerf et une licorne « bien faicts à merveille » ; ceux-ci soutenaient un écu représentant les armoiries de France et de Bretagne et le faisaient bouger en s'inclinant vers le roi. Au pont de Robec, un cheval indompté au poil rouan ne pouvait se laisser monter que par le roi[667] : « icelluy cheval estoit faict et pratiqué par grand artifices et subtilité, car il n'avoit point de bardes soubz lesquelles on peut pratiquer les mouvements mais seulement avoit selle et harnois necessaires à l'accoustrement d'un cheval ».

3. Les objets utilisés pour le jeu

J'ai repéré dans les sources rouennaises deux types d'objets : Les objets prêtés, et les objets fabriqués[668].

En ce qui concerne les objets fabriqués spécialement pour les mystères, nous avons peu de sources à ce sujet. Toutefois, une affaire est régulièrement évoquée et concerne la fabrication d'un trône pour le rôle de Pilate dans une représentation de la Passion. En 1502, une Passion aurait été représentée par des amateurs[669]. Par la suite, l'année suivante, un procès aurait eu lieu entre un certain Lechevalier et un artisan nommé Souldain. Ce procès est évoqué par

667 *L'entrée du roi Louis XII et de la reine à Rouen, 1508, op. cit.*, p. 24-25.

668 À propos des objets fabriqués, voir Cohen Gustave, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Âge*, H. Champion, 1906. Bapst Germain, *Essai sur l'histoire du théâtre, la mise en scène, le décor, le costume, l'architecture, l'éclairage, l'hygiène*, Paris puis New York (Imprimerie de Lahure puis Lenox Hill), 1893 puis 1973.

669 Cette représentation est évoquée dans Gosselin et Petit de Julleville entre autres.

Gosselin, puis Petit de Julleville reprend l'information ainsi que Rey-Flaud[670]. Cependant, malgré des recherches, je n'ai pas retrouvé cet acte. Celui-ci, daté du 14 mars 1503 ou du 14 mai 1503 selon les mentions[671], est introuvable que ce soit dans les archives de l'échiquier ou dans celles du bailliage de Rouen. Cet épisode est aussi un exemple du luxe qui pouvait être déployé lors de ces manifestations. Le sieur Lechevalier, qui jouait le rôle de Ponce Pilate, avait fait décorer son trône par un peintre nommé Souldain. Effectivement, il souhaitait enjoliver l'éclat de son trône qu'il devait trouver trop simple à son goût. L'artisan effectua correctement le travail demandé, orna le trône de peintures et de dorures. Ce peintre ne semble pas être inconnu à Rouen à cette époque. Il semble même avoir eu une certaine notoriété. Effectivement, nous trouvons la mention d'un maître-peintre nommé Jean Soudain dans les archives de l'archevêché à propos d'une majesté qu'il a exécutée[672] :

> « A Jehan Soudain, paintre, par le commandement de Monseigneur le vicaire, payé 16 escus d'or et demy qui vallent 26 livres 9 sous pour avoir faict une majesté grande en la court où l'on plaide sur la chaire au juge, ainsi qu'il peult apparoir à la veoir et avecques ce aux deux costés les armes de Monseigneur ; – aux serviteurs du dit Soudain, pour leur vin, 3 sous 6 deniers. »

Ce même peintre avait effectué un devis pour le rétablissement des armoiries

---

670 Voir Petit de Julleville Louis, *les mystères* et Rey-Flaud Henri, *le cercle magique, op. cit.*

671 Voir Arrêt échiquier 14 mars 1503. Gosselin p.33, cité par Julleville, *Les Mystères*, *op.cit.*, p.85. Rey Flaud reprend l'information, *Le Cercle magique, op.cit*., p.127 128.

672 ADSM G 71.

de Charles VII, au vieux château de Rouen, le 10 novembre 1449 :

« En suit le devis et declaracion de l'ouvrage du mestier de painture qu'il convient faire ès chastel et palais du roy notre sire à rouen pour le fait des armoiries de france de nouvel ordonnées estre mises et assises en certains lieux et endroiz, èsquels estoient pourtraictes et figurées les armes d'engleterre, lesqueles ont esté ostées et erracées par l'ordonnance de messrs du grant conseil du roy notre dit sr tantost aprez la réduction de sa ville et cité de rouen — et premièrement audit chastel convient au dessoubz de l'apuy des fenestres de l'entrée du dit chastel, une banière entrepuiée et painte de bon azur à trois fleurs de liz eslevées debonor fin, et dessus une grant couronne dorée de fin or laquelle sera portée de deux cerfs volans qui auront les ailles et cornes dorées d'or fin. Item audessous d'icelle banière aura ung Karolus à grande lettre eslevée à une grant couronne toute dorée de fin or, et au dessus d'icelle lettre aura deux angles soustenant une targe et tymbre à la devise du Roy notre sire et seront iceulx deux angles estoffez comme il appartient, et les esles et chevelures d'iceux dorées d'or fin, la targe painte de bon azur et les fleurs de liz dorées d'or fin, le heaume couronné et au dessus une fleur de lis double, le tout doré d'or fin et fait à huille si bien et prouffitablement comme il appartient.

> Lequel ouvrage est à prix, tant pour fin or et azur et autres couleurs avec toute paine d'ouvrier par Jehan Soudain à condition de rabais à XXV l. t. Item en la grosse tour du dit palais convient trois bannières, et sur chacune trois grandes fleurs de liz de plain eslevées, lesquelles seront enpannées comme dessus et touchées de bel azur et fleurs de liz toutes dorées de fin or, et sera tout fait à l'uille si bien et si prouffitablement comme la chose le requiert. Dont chacune pièce a esté mise à prix à rabais par Jehan Soudain à VI l. t. tant pour matières que paine d'ouvrier, pour ce dix huit livres tournois. Sommetoute XLIII l.t. »[673].

En outre, Jean Soudain est cité par Charles Ouin-Lacroix parmi les maîtres-peintres et sculpteurs de Rouen dans son *Histoire des corporations*[674]. Il faisait partie des maîtres-peintres et sculpteurs de Rouen ayant rédigé leurs statuts et qui furent approuvés, en 1507 par Charles de Rochechouart, bailli, et par Louis Daré, lieutenant au Bailliage[675]. Concernant la confection du trône pour le mystère, Lechevalier ne voulut pas payer les trente livres réclamées par le peintre. S'ensuivit une longue procédure, avec un procès d'abord devant le bailli, puis devant l'échiquier[676]. Après une enquête menée par des experts, il

673 Voir *Procès-verbaux de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure pendant l'année 1878.* Séance du 27 février 1878, Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine- Maritime, Rouen, 1878.

674 Ouin-Lacroix Charles, *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie,* imprimé par Lacointe, Rouen, 1850, p. 248.

675 Les signataires de ces statuts étaient : Jehan Soudain, Guillaume de Bourges, Pierre Bunel, Pierre Huillard, Jehan Lesaulnier, Richard du Hay, Pierre Leplastrier, Guillaume Quesnel, Denis Lererours, Jehan Testefort, et Jehan Delion. Voir les statuts en annexes pages 40 à 44.

676 Arrêt de l'échiquier daté du 14 mars 1503. Voir Gosselin, *op. cit*., p.33, cité par Petit de Julleville, *Les Mystères*, tome 2, op.cit., p.85. Rey-Flaud reprend l'information, *Le Cercle magique, op.cit,*.p.127 128.

s'avéra que Souldain avait parfaitement effectué son travail et que la somme de trente livres qu'il réclamait était loin d'être exagérée. Lechevalier perdit bien évidemment son procès et dut payer, en plus des trente livres, douze livres de dommages et intérêts. Cet exemple nous donne une idée du luxe qui put être déployé dans certains mystères dans lesquels les dépenses ont pu paraître exagérées. Si le trône de Pilate avait été décoré et peint de dorures, avec une dépense de pas moins de trente livres, nous pouvons nous demander quelle fut le coût de l'ensemble de la représentation, et quel fut le faste déployé dans les autres loges, si nombreuses dans un mystère. Pour le mystère de l'Incarnation de 1474, c'est sans doute aussi ce type d'œuvres ouvragées qu'il faut imaginer pour figurer le trône de Dieu situé sur l'établie du paradis.

À côté des objets fabriqués, bon nombre d'objets étaient simplement prêtés. Par exemple, pour le mystère de saint Romain, les organisateurs se font prêter par l'archevêché divers objets tels que des costumes, une crosse, une mitre, la condition étant de les rendre en bon état. Nous analyserons plus en détail ces prêts dans la partie consacrée à ce mystère. Pour le mystère de la Passion qui avait été organisé par Guillaume Tasserie en 1491 pour une entrée royale qui n'a finalement pas eu lieu, nous apprenons que : « les reliques de la passion y ont esté engagées et y a de grans frais fais »[677]. Les reliques de la Passion ont-elles été prêtées aux organisateurs ou bien doit-on comprendre « engagées » au sens de mises en gage pour garantir un prêt ? Je penche davantage pour la première solution. En tout les cas, il ne devait pas être rare de prêter des reliques pour une représentation. Encore une fois les archives du

677 Archives municipales de Rouen, A9. Voir annexes pages 29 à 32.

mystère des Trois Doms nous livre un exemple[678]. Nous savons que les reliques des trois saints avaient été prêtées pour la représentation ; la châsse était même présente sur scène. Les reliques avaient un rôle essentiel dans la célébration des mystères car c'était en l'honneur du saint dont les reliques étaient conservées que les mystères étaient représentés. En quelque sorte, les reliques sacralisaient le jeu. Il est possible que les reliques de saint Romain furent présentes aussi lors de la représentation du mystère en 1476, étant donné que le jeu eut lieu juste à côté de la cathédrale là où elles étaient conservées. Cependant, dans les archives conservées, le prêt de reliques n'est pas mentionné. La présence des reliques lors du jeu devait renforcer le sentiment de proximité qu'avait le public avec les saints.

678 « Les reliques des saints Martyrs étaient aussi portées sur le théâtre de ces représentations ; il y a même sur leur translation une pièce en un acte qui n'a pas été jouée ». Paul-Emile Giraud, *op. cit.*, p. 31.

II. Les lieux de représentation à Rouen

À la fin du Moyen-Âge, il n'existe pas à Rouen de salle consacrée au théâtre. Les représentations ont donc lieu au cœur même de la ville. Ainsi, elles se jouent partout où l'on peut s'assembler : dans la rue, sur la place publique, dans les cimetières. Tout ces lieux sont des lieux fréquentés par chacun pour les activités quotidiennes. Ce n'est qu'au XVI[e] siècle qu'apparaît à Rouen la première salle dédiée au spectacle, plus précisément à Sotteville-lès-Rouen. C'était une salle dite « de jeu de paume» qui reçoit régulièrement des représentations théâtrales dès la première partie du XVI[e] siècle[679]. C'est dans les années 1530 que l'on y recense les premières représentations. On l'appelait le jeu de Saint-Antoine, parce que l'image de ce saint y pendait pour enseigne. On y trouvait un jeu de paume, des jardins, des tables, mais aussi un théâtre qui y aurait été bâti. Une société y organisa régulièrement des jeux, les jeux dits « de Sotteville ». Dans *Recherches sur les origines sur l'histoire du Théâtre à Rouen avant pierre Corneille de Gosselin*, nous apprenons qu' « ils commencèrent le dimanche septième jour d'août ». L'histoire de ce jeu de paume est peu connu, et nous ne savons pas trop ce qui y a été joué. En 1530, la vie de Judas fut représentée et d'après Charles Lormier[680], il aurait été joué une moralité, « la moralité très singulière et très bonne des blasphémateurs du nom de Dieu »[681]. Cette moralité est d'ailleurs très intéressante pour l'histoire du

679 Voir Gosselin Édouard-Hippolyte, *Recherches sur les origines et l'histoire du Théâtre à Rouen avant pierre Corneille*, Rouen, 1868, p. 37.

680 Lormier Charles, les blasphémateurs de Dieu. Moralité normande. Analyse et preuves de l'origine de cette pièce, Rouen, 1862. Consultable sur Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5525622z [consulté le 15 mai 2015].

681 Le nom exact est « Moralité très singulière et très bonne des blasphémateurs du nom de Dieu où sont contenus plusieurs exemples et enseignements a l'encontre des maulx qui procèdent a cause des grands iuremens et blasphèmes qui se comettent de iour en iour et aussi que la coustume nen vault rien et qu'ils finent et fineront tresmal s'ilz ne sen

théâtre à Rouen, puisqu'elle est la seule de cette époque que l'on puisse attribuer à un auteur rouennais.

Au XV^e^ siècle, Rouen est à cette époque bien différente de la ville actuelle. Renfermée dans ses remparts, elle est composée de nombreuses ruelles, laissant peu de grands espaces. De ce fait, peu d'endroits sont susceptibles d'accueillir beaucoup de monde pour d'éventuelles représentations théâtrales. Dans les archives de l'archevêché et les archives municipales, plusieurs lieux sont cités régulièrement, tels que des places ou des cimetières : des spectacles ou diverses manifestations publiques y sont régulièrement organisés. Ce sont en général des espaces assez vastes pour pouvoir recevoir du monde et éventuellement dresser des « établies ».

L'étude de l'espace géographique se révèle importante afin de déterminer les lieux les plus souvent utilisés pour les représentations théâtrales rouennaises mais aussi pour mettre en avant l'importance du théâtre dans l'espace municipal. Où pouvaient être jouées les pièces ? Quels sont les lieux qui reviennent le plus souvent dans les archives ? En parcourant les diverses sources, nous pouvons déterminer quels étaient les lieux de mises en scènes le plus souvent utilisés dans la ville. En outre le choix du lieu du jeu n'était pas anodin et devait répondre à certains critères : lieu vaste, central, pouvant accueillir du monde, etc.

Les entrées royales sont un cas particulier car de multiples scénettes

---

abstinent, et est ladicte moralité a dix-sept personnaiges ». Voir Louis Petit de Julleville, *Répertoire du théâtre comique en France au Moyen-âge*, Paris, 1886, p. 41-43.

étaient organisées en divers lieux de la ville. À la fin du Moyen-Âge, nous comptons plusieurs entrées royales remarquables à Rouen. Il est intéressant d'évoquer les trajets de ces entrées rouennaises, les « jeux » étant donnés en des endroits stratégiques. Comme nous l'avons vu dans la première partie, Rouen était à cette époque une des villes les plus importantes du royaume et était en plein essor économique. Il n'est donc pas étonnant que Rouen ait été ainsi visitée par de nombreux monarques. Les itinéraires des entrées royales sont à peu près restés les mêmes jusqu'en 1563. Le roi était en général installé dans des « établies » construites à la prairie de Grandmont[682] afin d'admirer le défilé du cortège urbain. Il se dirigeait ensuite vers le Pont de Pierre[683] à partir duquel il pouvait observer des scénettes[684]. Le livret de l'entrée d'Henri II[685] mentionne les travaux exécutés sur ce pont, qui était à cette époque en bien mauvais état. Trois de ses arches s'étaient écroulées en 1502, puis deux autres en 1533. Le pont, bien qu'il ait été consolidé avec de simples étais, menaçait toujours ruine en 1550, soit presque cinquante ans plus tard ! Le passage par ce pont permit l'organisation de scènes grandioses, telles que des combats navals sur la Seine, qui devaient être l'une des grandes attractions de ces entrées rouennaises. Après avoir franchi le pont, le roi poursuivait son parcours, plus ou moins long selon les époques et les festivités organisées. Le cortège

682 La prairie de Grandmont (ou Grammont) était située dans le faubourg Saint-Sever. Il tire son nom d'un ancien prieuré fondé en 1156 par Henri II, duc de Normandie. Celui-ci fit dont aux religieux de prairies qui s'étendaient jusqu'à la Seine, face à l'île Lacroix.

683 Il s'agit du pont de pierre érigé aux frais de Mathilde veuve de l'empereur d'Allemagne Henri V, fille de Henri I^er^ et mère d'Henri II. Achevé en 1167, il était très élevé et était composé de treize arches. Il ne fut jamais entièrement réparé, et il finit par être détruit entre 1659 et 1661. C'est le pont qui figure sur la Grande Vue de Rouen de Jacques Le Lieur. Voir Fache Yves, *Histoire des Ponts de Rouen*, Luneray 1985.

684 Il existe certaines exceptions. Certains rois sont rentrés par la ville par d'autres portes, notamment Charles VII en 1449, qui est entré par la porte Beauvoisine.

685 BMR Ms Y 28. Voir Brigitte Quignard, « Document : La fête cannibale de 1550 » *Rouen 1562. Montaigne et les Cannibales*, Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en octobre 2012 par Jean-Claude Arnould (CÉRÉdI) et Emmanuel Faye (ÉRIAC). Voir aussi la présentation de ce manuscrit réalisée avec le logiciel DocExplore www.docexplore.eu.

prenait généralement fin à la cathédrale Notre-Dame, où le sommet du spectacle avait lieu.

Mon premier travail a donc consisté en un dépouillement des archives et un relevé systématique des noms de lieux évoqués où une représentation a été faite, mais aussi d'autres manifestations publiques telles que les sermons[686], ou les processions, certains rassemblements nécessitant la construction d' « établies »[687]. En effet, régulièrement des établies sont dressées pour diverses manifestations. Nous pouvons facilement imaginer que si une établie est dressée dans un certain lieu pour un sermon, ce lieu a pu aussi servir d'espace pour des représentations théâtrales. Dans certaines archives le nom de lieu n'est pas cité ; on apprend juste qu'une farce par exemple a été jouée sur « une place de la ville ». En outre, la typologie du lieu de jeu peut avoir une importance capitale pour la reconstitution de l'espace scénique (théâtre « en rond » ou non). Par la suite, il a fallu remettre en contexte et resituer les lieux à l'aide des sources graphiques conservées.

En relevant les différents lieux dans les archives, nous remarquons que ce sont essentiellement des places et des cimetières, ces derniers étant en plus grands nombres. Une fois ce travail de relevé achevé, il doit être mis en parallèle avec les plans et dessins conservés. J'ai pour cela utilisé trois sources

686 Sur les sermons voir Bataillon Louis Jacques, « Approaches to the study of medieval sermons », *Leeds Studies in English*, new series 11, 1980, p. 11-35. Schneyer Johannes-Baptist, *Repertorium der lateinichen Sermones des Mittelalters für die Zeit von 1150-1350*, Münster, 1969-1980 (11 vol.). *Repertorium der lateinichen Sermones des Mittelalters für die Zeit von 1350-1500*, nach den Vorarbeiten von J. B. Schneyer herausgegeben von L. Hödl und W. Knoch, Ruhr Universität Bochum, CD-ROM edition, Verlag Aschendorff, 2001. *The Sermon*, Beverly Mayne Kienzle, dir., Turnhout, Brepols, 2000 (Typologie des sources du Moyen Age occidental, 81-83). Sur internet voir le site sermones.net qui est l'édition électronique de corpus de sermons, <http://sermones.net/>.

687 Voir la partie sur le vocabulaire théâtral trouvé dans les archives.

principales : le *Livre des Fontaines* de Jacques Le lieur, le plan de Gomboust et le cadastre napoléonien[688]. Il est ensuite intéressant de comparer ces sources graphiques avec les ouvrages sur l'histoire du tissu urbain[689].

Le *Livre des Fontaines* de Jacques Lelieur[690] datant de 1525 est un document remarquable et unique en son genre. Jacques Le Lieur, conseiller de la ville, mais aussi poète[691] y a représenté l'approvisionnement en eau de la ville de Rouen. Il est accompagné d'un dessin, la *Grande Vue de Rouen*[692], et de trois plans qui représentent le cours de l'eau à partir des trois sources

688 Guillaume Gaillard et Lise Levieux ont vectorisé le cadastre de 1827. Un travail de confection d'une carte précise de Rouen au Moyen-Âge est en cours.

689 Lesguillez Alexandre, *Lettres sur la ville de Rouen ou précis de son histoire topographique, civile, ecclésiastique et politique depuis son origine jusqu'en 1826*, Rouen, Périaux, 1826. Adeline Jules, *Description des antiquités et singularités de la ville de Rouen (1655),précédée d'une étude des plans et vues de Rouen et d'une notice sur le plan Gomboust, Rouen*, Cagniard, 1875. Herval René, *Histoire de Rouen, 1. Des origines à la fin du 15e siècle*, R. Maugard, 1949. Mollat Michel (dir.), *Histoire de Rouen,* Toulouse, Privat, 1979. Le Maho Jacques, « Rouen », *Les chanoines dans la ville, recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France,* Paris, De Boccard, 1994, p. 329- 340. Le Maho Jacques, « Les fouilles de la cathédrale de Rouen de 1985 à 1993. Esquisse d'un premier bilan », *Archéologie médiévale*, t. 24, 1994, p. 1-45. Périaux Nicétas, *Dictionnaire des rues et places de Rouen, revue de ses monuments et de ses établissements publics, réimpression de l'édition de 1870*, Rouen, 1997.

690 Jacques Le Lieur serait né à Rouen vers 1480 et décédé dans la même ville vers 1550. Il a été maintes fois conseiller de la ville entre 1517 et 1544. C'est entre 1523 et 1526, alors qu'il siège au Conseil des XXIII, assemblée qui contrôlait l'action des conseillers de la ville, qu'il rédige son livre. Il le remet aux conseillers de la ville, en la maison commune de Rouen, le 30 janvier 1525. Cette scène est représentée sur la *Grande vue de Rouen* qui accompagne le livre des Fontaines : Jacques Le Lieur s'est représenté debout devant les Conseillers, le livre dans ses mains. Derrière, Jean Papillon, clerc et greffier de la ville enregistre la donation. À ce sujet voir Delsalle Lucien-René, *Rouen à la Renaissance : sur les pas de jacques Le Lieur*, Rouen, 2007. Sanson Victor, *Le Livre des Fontaines de Jacques Le Lieur*, Fac-similé, 1911. Stabenrath Charles (de), *Le manuscrit des Fontaines de Rouen, Revue de Rouen*, 1836, p.249-253. Delsalle Lucien René, « Jacques Le Lieur et le Livre des Fontaines », *Connaître Rouen IV*, 1977. Jolimont Théodore (de), *Les principaux édifices de la ville de Rouen en 1525 dessinés d'après le Livre des Fontaines*, 1845. Un fac similé est paru en 2005 : Lucien-René Delsalle, Benoît Eliot, Stéphane Rioland, *Le Livre des Fontaines de la ville de Rouen par jacques Le Lieur*, éditions points de vue, 2005.

691 Jacques Le Lieur a composé divers chants royaux et poésies palinodiques : *La Passion Nostre Seigneur*, *Histoire d'Esther*, *Oraison de Madame sainte Barbe* ; *Dialogue sur la Conception de la Vierge Marie entre la Nature humaine et la Vierge* ; *Oraison Montre-Dame ; Chant royal à l'honneur de la Vierge.* Il a été couronné plusieurs fois au puy et en est élu prince en 1544. Voir R. Guillot, Denis Hüe : *La poésie palinodique à Rouen (1486-1550)*, Bibliothèque littéraire de la Renaissance, série III, tome XLIV, Paris, 2002. Jolimont Théodore (de), *Notice historique sur la vie et les œuvres de Jacques Le Lieur : poète normand du XVIe siècle*, Moulins: imprimerie de Martial Place, 1847. Thélamon Françoise, *Marie et la fête aux normand*s, Rouen, PURH, n° 23, 2011.

692 Voir annexes page 9.

principales rouennaises : Gaalor, Carville et Yonville. Le manuscrit décrit les fontaines de la ville. Y sont associés des plans composés de longues bandes de parchemin où l'on peut voir les rues, quartiers, places, maisons et campagnes environnantes. La *Grande Vue de Rouen*, autrefois première planche du *Livre des Fontaines*, offre une vue panoramique de la ville vue depuis la rive gauche de la Seine. Les rues et certains monuments proches du cours des « fontaines » y sont représentés avec minutie, ce qui permet de se faire une idée de la ville de l'époque, et peut nous aider à remettre en contexte le théâtre.

Plus tardif, le plan de Gomboust est un des plans les plus détaillés de Rouen. Il a été réalisé en 1655 par Jacques Gomboust, ingénieur ordinaire du Roi. Il est formé de six planches, accompagnées de notices. La ville n'ayant que peu changé depuis le Moyen-Âge à l'époque de sa confection, ce plan est intéressant pour resituer les endroits non représentés dans le *Livre des Fontaines,* tels que les cimetières paroissiaux qui y sont indiqués.

La dernière source graphique principale que j'ai utilisée est le cadastre napoléonien[693]. Daté de 1827, il est antérieur aux grands travaux urbains du XIX^{e} siècle, qui ont fortement modifié la ville. Effectivement, avant les grands travaux d'urbanisme commencés dans les années 1860, la ville n'avait que peu changé au cours des siècles.

693 Le cadastre de Rouen est consultable en ligne sur le site des archives départementales de Seine-Maritime.

A. Les places publiques : un lieu privilégié

Les places sont des lieux logiques pour organiser des représentations théâtrales. Ce sont des espaces publics non bâtis, mais aussi des lieux de passage, de rencontre, et de commerce ; en outre, elles sont en général desservies par plusieurs voies. Ce sont des espaces souvent assez vastes et ouverts, chose relativement rare dans une ville médiévale resserrée sur elle-même, composée principalement de rues exiguës. La place au Moyen-Âge est un espace qui semble refermé par les constructions alentours[694]. Aucune rue ne la traverse : celles-ci arrivent en général de biais sur les angles. Ceci est particulièrement applicable aux places rouennaises pour lesquelles une représentation est attestée (place du Marché-aux-Veaux par exemple, ou place du Vieux-Marché). Même si les places semblent closes, ce sont de véritables espaces de mouvement ; elles sont conçues par rapport à des préoccupations pratiques, pour accueillir des activités en plein air (rassemblements, fonctions religieuses, représentations théâtrales, négociation commerciale) à l'abri des grands axes de circulation.

Selon Henri Rey-Flaud, la place est un espace idéal pour organiser des spectacles sous forme de théâtre « en rond »[695]. La forme linéaire, qu'il remet fortement en cause pour le théâtre médiéval, n'était bien souvent pas possible

694 Voir les ouvrages sur la ville au Moyen-Âge, entre autres Le Goff Jacques (dir.), *Histoire de la France urbaine II : La Ville médiévale*, Seuil, 1980. Leguay Jean-Pierre , *La rue au Moyen-Âge*, éd. Ouest-France, 1984. Heers Jacques, *La Ville au Moyen-Âge*, Paris, Fayard, 1990. Coulet Noël et Guyotjeannin Olivier(sous la dir. de), *La ville au Moyen-Âge*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1998. Dutour Thierry, *La ville médiévale*, Odile Jacob, Paris, 2002

695 Rey-Flaud Henri, *Le Cercle magique. Essai sur le théâtre en rond à la fin du Moyen Age*, Gallimard, 1973.

dans ce type de lieu, ou alors très difficile à mettre en place à moins de disposer d'un espace conséquent. De même il était aussi sans doute plus compliqué pour les spectateurs puisque le public n'aurait pas pu suivre tout le dialogue de la scène. On a pu observer une représentation de ce type de mise en scène « en rond » dans la miniature du Martyre de Sainte Apolline par Jean Fouquet[696]. Dans ce type de dispositif, le public entourait la scène de tous les côtés. Ce dispositif logique pourrait aussi expliquer le choix récurent d'organiser ce type de spectacles sur des places[697].

La ville de Rouen possède en cette fin de Moyen-Âge plusieurs places qui pourraient permettre ce genre de manifestations :

- place de la Calende,
- place du Neuf-Marché,
- place du Vieux-Marché,
- place du Marché-aux-Veaux,
- place de la Rougemare,
- place de la Vieille Tour,
- place du Vieux-Marché,
- place du Marché-aux-Balais,
- place du Marché-aux-Bestiaux,
- place aux-Chevaux,
- place aux-Fleurs, etc.

Toutefois peu de ces places se montrent suffisamment spacieuses et

696 « Le Martyre de Sainte Apolline », Enluminure de Jean Fouquet extraite des *Heures d'Étienne Chevalier*, Musée Condé, Chantilly. Voir annexes page 38.

697 Voir la partie sur la mise en scène.

dégagées pour permettre un rassemblement de masse. Ainsi, pour les représentations de mystères, trois places seulement sont attestées : la place du Vieux-Marché, la place du Marché-aux-Veaux, et la place du Neuf-Marché. Toutes les trois sont assez vastes pour recevoir des établies qui pouvaient prendre beaucoup de place. Elles avaient la capacité de recevoir la population qui venait assister aux représentations. Il est difficile d'évaluer le nombre de spectateurs puisqu'il n'en est jamais mention dans les archives. Toutefois, le théâtre était assez coûteux et le nombre de spectateur limité, et les places devaient souvent être payantes[698]. En outre, ces trois places ont toutes une situation centrale dans la ville. D'autres places ont pu servir mais les archives ne sont pas assez précises et ne nomment pas toujours précisément le lieu.

1. La Place du Marché-aux-Veaux

La place du Marché-aux-Veaux est l'actuelle place de la Pucelle. Elle s'est appelée place du Marché-aux-Veaux jusqu'en 1794[699]. Cette appellation est très ancienne puisqu'on y vendait des veaux depuis le XIII^{e} siècle. Ce nom a été modifié suite au changement de destination de la place, le marché aux veaux ayant été déplacé place de la Rougemare[700]. Le nom actuel de « Place de la Pucelle » lui a été donné en 1794 car on pensait à cette époque que c'était sur cette place que Jeanne d'Arc avait été suppliciée. Cependant, nous savons maintenant que ce n'était pas sur cette place mais quelques mètres plus

698 Voir Königson Élie, *L'espace théâtral médiéval*, Paris, CNRS, 1976.
699 Voir Périaux Nicétas, *Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen,* Le Brument, Rouen, 1870.
700 *Ibidem*.

loin, sur la place du Vieux Marché. L'erreur a sans doute été commise car au XV^e^ siècle, comme nous allons le voir, ces deux places étaient très proches l'une de l'autre. Ceci est bien visible sur le plan de Gomboust, où l'on peut voir deux places côte-à côte, jointes par un simple passage.

La disposition de la place en elle-même semble avoir peu changé depuis la fin du Moyen Âge. Divers documents nous aident à apprécier l'aspect qu'elle avait alors. Tout d'abord, le cadastre napoléonien dont voici l'extrait qui nous intéresse[701] :

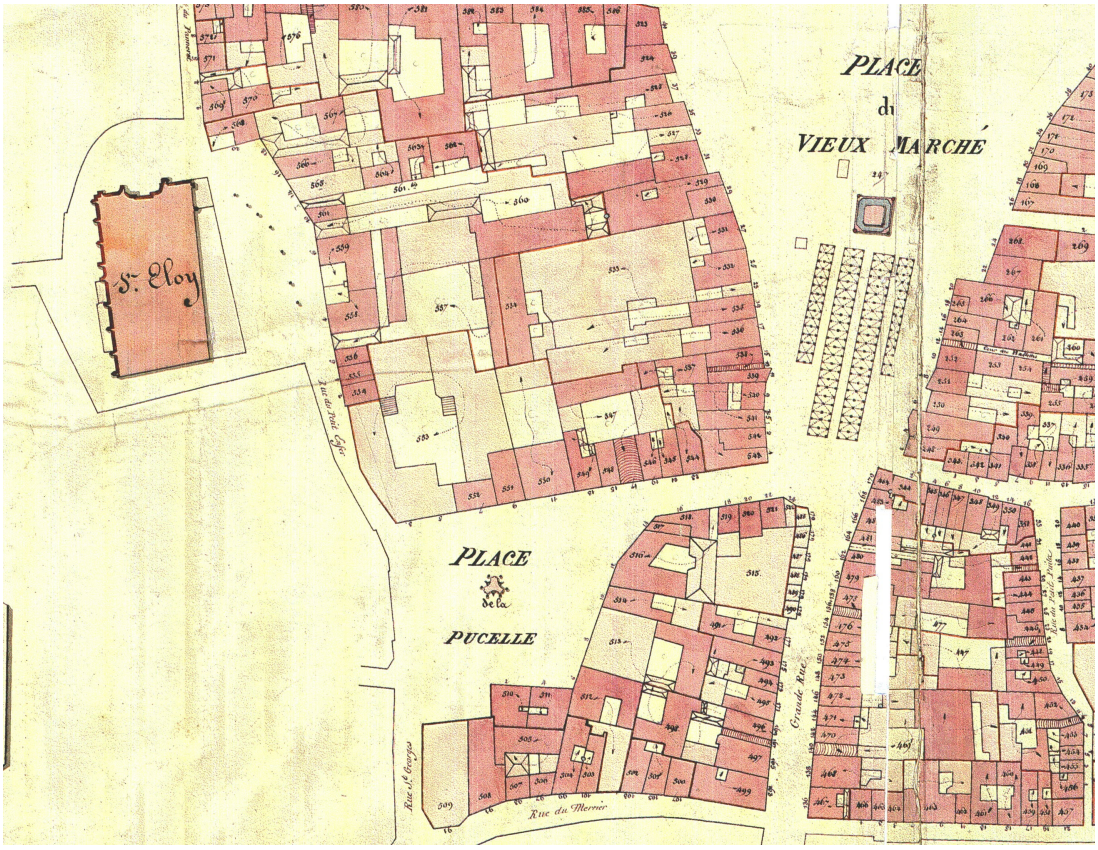

Place de la Pucelle, extrait du cadastre Napoléonien (ADSM).

Cet extrait du cadastre de 1827 nous montre la place telle qu'elle est encore à

701 Cadastre disponible en ligne sur le site internet des ADSM. 10^e^ section, première feuille (section dite de Saint- Éloi).

peu près de nos jours. L'alignement des bâtiments, même si certains ont disparu comme l'église Saint-Georges[702] par exemple, n'a que peu changé. Ensuite, nous pouvons aussi consulter la représentation que Jacques Le Lieur a faite de cette place dans son *Livre des Fontaines* afin de nous faire une meilleure idée de ce que pouvait être la place à la fin du Moyen-Âge. La place avait alors une forme rectangulaire, qui laissait une large place pour les éventuelles manifestations publiques. Comme nous l'avons dit précédemment, seul un passage la reliait à la place du Vieux-Marché. Elle était donc située au cœur même de la ville, ce qui est une position stratégique idéale pour les événements publics tels que les représentations théâtrales précisément. En haut du dessin de Le Lieur se trouve le Saint-Sépulcre, aujourd'hui disparu. La place semble démesurée par rapport à celle que l'on connaît de nos jours, en réalité sa surface n'a guère changé.

En outre, un dessin du XIX^{e} siècle, conservé à la Bibliothèque Nationale, et sans doute quelque peu fantaisiste, nous représente la place telle qu'elle devait être au XV^{e} siècle[703] :

---

702 La chapelle du Saint-Sépulcre était dite la chapelle Saint-Georges en raison de la présence d'une statue de ce saint à l'intérieur. Son portail principal donnait directement sur la place de la Pucelle. C'était une petite collégiale desservie par des chanoines séculiers. Elle était en général appelée « chapelle St-Georges » à cause de la présence de la statue de ce saint. Elle fut supprimée en 1791, puis vendue le 9 juillet 1791 pour la somme de 27.500 livres. Elle servit par la suite d'entrepôt, de remise pour des voitures de louage et même d'écurie. Elle finit par être détruite pour l'agrandissement de la place de la Pucelle. Le portail méridional a tout de même été conservé et déposé au Musée des Antiquités, remonté contre un des murs. Sur Saint-Georges voir de la Quérière Eustache, *Notice sur l'ancienne église collégiale du Saint-Sépulcre dite la chapelle saint Georges supprimée en 1791*, Rouen, 1861.

703 Monument expiatoire érigé à Jeanne d'arc par la ville de Rouen au lieu de son supplice tel qu'il existait au XV^{e} siècle, dessin à la mine de plomb sur papier chamois, 18,8cm sur 24,5 cm, BNF estampes et photographies.

Monument expiatoire érigé à Jeanne d'arc par la ville de Rouen (BNF).

La fontaine[704] représentée dessus n'existait en réalité pas au XV^e^ siècle. Elle n'a été construite qu'en 1525, et n'est d'ailleurs pas représentée sur le dessin de Le Lieur. Il y avait à cette époque une autre fontaine.

La place du Marché-aux-Veaux était toute proche de l'église Saint-Sauveur[705], église dont les ruines et les fondations sont encore de nos jours visibles sur la place du Vieux-Marché. De forme rectangulaire et presque fermée sur elle-même, elle était reliée à la place du Vieux-Marché par une

704 Cette fontaine a été le premier « hommage » de la ville à Jeanne d'Arc. Située au centre de la place, elle avait à son niveau supérieur une statue qui représentait Jeanne d'Arc. Celle-ci était représentée en simple tenue, sans arme, telle qu'elle devait être le jour de sa mort.

705 L'église Saint-Sauveur, qui était de taille modeste, fut supprimée en 1791, et finit par être détruite en 1795. A la fin des années 1970, lors du réaménagement de la place du Vieux-Marché, ses fondations furent mises au jour et laissées à découvert. Pour l'anecdote, c'est sur cette paroisse que naquirent Pierre et Thomas Corneille dont la maison est encore visible rue de la Pie, à l'arrière de la place du Vieux-Marché.

petite rue qui existe encore aujourd'hui[706]. Par sa forme, elle était donc parfaite pour recevoir des manifestations telles que des représentations théâtrales. En effet, un grand espace libre permettait des représentations et pouvait aussi rassembler un public important. Un autre avantage, et non des moindres, réside en la présence de nombreuses maisons et propriétés qui bordaient la place, assurant ainsi des fenêtres pour certains spectateurs. En effet, il n'était pas rare que des personnes assistent à des spectacles par les fenêtres d'habitations.

Place du Marché-aux-Veaux, image issue du Livre des Fontaines de Jacques Le Lieur.

C'est sur cette place que fut représenté en juin 1454 le mystère de Sainte-Catherine[707]. Louis Petit de Julleville donne la date du 2 juin, jour de la Pentecôte. Dans les sources conservées aux archives municipales, la place du

706 Cette rue fait partie même de la place et porte aussi le nom de place de la Pucelle.

707 À propos de cette représentation voir « La représentation du mystère de Sainte-Catherine à Rouen en 1454 », par Marie Bouhaik-Gironès, dans *Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls*, Orléans, Paradigme, 2005 (medievalia n°54), p. 27-38.

Marché-aux-Veaux est régulièrement citée lors de la préparation de ce mystère. Celui-ci a été organisé par les échevins et les frères de la charité Notre-Dame, saint-Nicolas et sainte Catherine du collège des clercs fondée à Rouen. Le 26 février, une requête est faite au conseil de ville afin d'obtenir un financement pour le mystère. Ils obtiennent vingt livres auxquels seront ajoutées cinq livres ultérieurement. Ainsi, selon un extrait des registres de délibération du conseil municipal :

> « Estiquecte baillé au receveur pour aucunes menues despences faictes en l'ostel Jehan Marcel au marché aux veaux en juing derrain passé, durans les jourz que le mistere sainte Katherine fu audit marché aux veaux joué et demonstré »[708].

La forme de la place pourrait être parfaite pour le type de théâtre « en rond » décrit par Henri Rey-Flaud, bien qu'aucune source ne le précise. On sait par contre que des spectateurs avaient loué des chambres dans les maisons autour de la place[709]. Jean Marcel[710] avait mis à disposition de la municipalité sa maison pour la représentation du mystère de sainte Catherine. Or on imagine mal qu'ils aient pu bien voir et entendre le mystère si la représentation avait eu lieu au fond de la place, sur des établies alignées. On peut alors imaginer que

---

708 Archives municipales de Rouen, A8, registre des délibérations du conseil municipal concernant les années 1453-1471.

709 Le conseil de ville retint une chambre dans la maison de Jehan Marcel et la fit décorer, ce qui lui coûta soixante sous (voir Petit de Julleville).

710 Sur Jehan Marcel voir Mollat Michel, « Un "collaborateur" au temps de la guerre de Cent-Ans : Jehan Marcel, changeur à Rouen », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1ere année, N° 1, 1946, p. 35-42.

la représentation ait eu lieu au centre de la place, avec les spectateurs autour, un peu comme sur la représentation du martyre de sainte Apolline. La situation centrale de la place avec diverses rues qui y débouchent est aussi un argument en faveur d'un théâtre « en rond ».

2. La Place du Neuf-Marché

C'est sur cette place qu'a été joué le mystère de l'Incarnation en 1474. C'est sans doute le mystère rouennais le plus connu puisqu'il existe un imprimé du texte publié en 1495[711]. Ce fut un gros spectacle joué sur deux jours, composé de 12593 vers. L'introduction du mystère apporte quelques précisions intéressantes : il est spécifié qu'il a été joué aux fêtes de Noël au « Neuf Marché » en 1474[712] .

Le Neuf Marché est le nom que portait au XV^{e} siècle la cour du Palais de Justice, qui faisait alors partie de l'ancien Clos aux Juifs et dans laquelle avait été transféré le marché qui se tenait précédemment sur le parvis de Notre-Dame[713]. La dénomination du Vieux-Marché semblerait dater de l'année 1429, époque où celui qui se tenait depuis mémoire d'homme devant la Cathédrale,

711 Il n'existe aucun manuscrit conservé de ce mystère. Toutefois, celui-ci a été édité et nous connaissons trois exemplaires de cet ouvrage : Le premier, en très bon état, est conservé à la BNF (RES-YF-12). Le second est conservé à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève (OEXV 203 RES). Le dernier appartient à la Bibliothèque nationale d'Autriche (Ms 8261). Ces manuscrits ont été imprimés à Rouen ou à Paris par Jean Baptiste Bourguet.

712 Sur ce mystère voir : Le Verdier (Pierre), *Mystère de l'Incarnation et Nativité de nostre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, représenté à Rouen en 1474, publié d'après un imprimé du XV^{e} siècle, avec introduction, notes et glossaire*, Rouen (E. Cagniard), 1884-1886. Plus récemment : Fanger Mandel Iris, *The Theatrical production of the Mystère de l'Incarnation et Nativité Nostre Sauveur et Redempteur Jesus-Christ at Rouen, 1474. Ph.D. Tufts University*, Tufts University (Ann Arbor, Mich.), 1972.

713 Voir Périaux, *Dictionnaire indicateur …*, p. 408.

fut transféré dans le clos aux Juifs ; comme on lui donna alors le nom de Marché-Neuf, on appela l'ancien marché « Vieux-Marché ». Certains auteurs pensent que le nom de Vieux-Marché avait été donné au reste de l'ancienne place, pour le distinguer du Marché-aux-Veaux.

La place du Neuf-Marché est représentée ainsi dans le *Livre des Fontaines* :

La place du Neuf-Marché, dans le Livre des Fontaines, de Jacques Le Lieur.

Ce Neuf-Marché fut reporté en 1515 en dehors du Palais de Justice sur la place appelée actuellement place Foch (métro Palais de Justice). C'est ce Neuf-

Marché que nous voyons sur l'image extraite du *Livre des Fontaines*. Celle où fut joué le mystère de l'Incarnation était juste au dessus, là où nous remarquons un grand espace libre. Cette place était alors un vaste espace de forme rectangulaire presque clos, du même type que la place du Marché-aux-Veaux, pouvant accueillir de grandes manifestations réunissant du monde. Donc, en réalité, si l'on en croit ce qui est dit, et si l'on veut situer le mystère dans le Rouen d'aujourd'hui, les établies étaient installées depuis l'extrémité sud de la rue de la Poterne jusqu'à la rue Socrate. Là encore, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la place pourrait être idéale pour une manifestation « en rond ». Cependant, la description donnée dans l'introduction du mystère semble contredire cette hypothèse, les établies semblant être alignées et disposées en divers endroits[714] . Les différents lieux terrestres se rapportaient à quatre villes distinctes dont les noms étaient écrits dans la marge : Nazareth, Jérusalem, Bethléem et Rome. Il y avait en tout vingt-quatre lieux divers probablement identifiables avec des pancartes et qui devaient évoluer au cours du texte.

Pourquoi avoir choisi cette place ? D'une part, comme la place du Marché-aux-Veaux, c'était une place centrale dans la ville. Elle disposait de beaucoup d'espace pour pouvoir y mettre en scène une représentation. Cependant, elle était toute proche du parlement. Peut-être que c'était à ce

714 « Ensuit l'ordre comment estoient faictes les establies, Premièrement vers orient Paradis, ordonné comme il est dessus-dit au feuillet vingt neuvième », « Et est paradis ouvert fait en manière de throne et reons de tout en tour. En milieu duquel est Dieu en une chaiere parée et au costé destre de lui paix et soubz elle miséricorde. Au senestre justice et soubz elle vérité, et tout autour d'elles ix ordres d'anges les ungs sur les autres », « Les places des prophètes en divers lieux hors des autres ». *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, représenté à Rouen en 1474*, publié d'après un imprimé du XV^e^ siècle, avec introduction, notes et glossaire, par Pierre Le Verdier, Rouen : impr. de E. Cagniard , 1884-1886.

moment là la seule place qui convenait. Il est probable que ce fut la seule représentation qui ait eu lieu sur cette place. En effet, le parlement se plaignait régulièrement du tapage qui provenait de la place et de ses désagréments, certains marchands venant jusqu'à entrer dans la grande salle du palais. C'est pourquoi la translation du marché fut régulièrement demandée et apparaît régulièrement dans les archives du parlement.

Voici un exemple datant du 14 février 1521 :

> « La cour, avertie que grand nombre de tabetiers[715], merciers, porte-paniers, vendeurs de livres, oranges, châtaignes et telles autres menues denrées, font chacun jour grand bruit et tumulte en la salle du palais, au grand ennuy et deplaisir de tous ceux qui hantent et fréquentent en ladite salle, contre l'honneur et révérence du lieu, et souventes fois font encombre à la dite cour, qui est molestée et travaillée des clameurs, bruits et tumulte, que telles manières de gens sont coustumiers de faire ; pour ces causes et aussi que plusieurs compaignons, bélistres ou maraux jouent en ladicte salle au jeu de paulme[716] et

715 Les « tabetiers » ici cités sont sans doute les tabletiers. Au Moyen-Âge, ce métier consistait en la confection de tablettes à écrire. Ces tablettes étaient composées d'un côté de bois, de corne, d'ivoire ou de métal et de l'autre côté de cire sur laquelle on pouvait écrire à l'aide d'un « style ». Lalou Élisabeth, « Les tablettes de cire médiévales », *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1989, tome 147. p. 123-140. Lalou Élisabeth, *Les comptes sur tablettes de cire de la chambre aux deniers de Philippe III le Hardi et Philippe IV le Bel (1282-1309)*, Robert-Henri Bautier (dir.), Paris, Académie des inscriptions et belles lettres, 1994. Lalou Élisabeth, *Les comptes sur tablettes de cire de Jean Sarrazin, chambellan de saint Louis*, Turnhout, Brepols (Monumenta palaeographicae Medii Aevi), 2003.

716 Très à la mode, le jeu de paume consistait à se renvoyer une balle au dessus d'un filet. Au Moyen-Âge, ce jeu gênait les autorités car il pouvait s'avérer bruyant et gêner l'ordre public. C'est ainsi que le 22 juin 1397, le prévôt de Paris a interdit la pratique de ce jeu tous

> autres jeux prohibés et défendus : la Cour ordonne que les dits tabetiers, merciers, porte-paniers, vendeurs d'oranges, grenades, châtaignes et telles autres manières de gens seront videz, chassez et mis hors, avec défenses de plus y retourner, hanter ni fréquenter, sur peine du fouet et d'amende arbitraire ; et quant aux joueurs soit de paulme, de dez, cartes, mérelles[717] et autres jeux aux jours de fêtes ou autres jours ouvrables, et soit en la salle, sur les degrés ou à l'entour du baile dudit pallais, les mêmes défenses sont faites, et autorise les huissiers à saisir les contrevenants et les constituer prisonniers. »[718]

Cet extrait est intéressant car outre les activités de ventes, les divers « jeux aux jours de fêtes ou autres jours ouvrables » sont évoqués et interdits aussi. Que devaient-ils penser, quand peut-être, des mystères ou autres représentations théâtrales y étaient organisés ! Ils devaient, par le monde qu'ils apportaient et le bruit qui en découlait, gêner les séances parlementaires. C'est pourquoi le marché fut de nouveau reporté en 1515 dans la partie la plus occidentale du clos aux juifs, limitée par l'église de saint-Jean-sur Renelle, que l'on voit sur le dessin du Livre des Fontaines, l'actuelle place Foch.

---

les jours, à part le dimanche « parce que plusieurs gens de métier et autres du petit peuple quittaient leur ouvrage et leur famille pendant les jours ouvrables, ce qui était fort préjudiciable pour le bon ordre public ». Cet interdit ne sera évidemment pas respecté. Voir Mehl Jean-Michel, *Les jeux au royaume de France du XIII^e^ au XVI^e^ siècles*, version abrégée d'une thèse d'État d'Histoire soutenue en octobre 1988, Paris, Fayard, 1990.

717 Le jeu de la « mérelle » (ou jeu du moulin) est un jeu de table pour deux joueurs. Très populaire aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, on en trouve des traces dès la fin du XIII^e^ siècle. La table, de forme carrée, se compose de vingt-quatre points reliés par des lignes. Le but du jeu est de réduire son adversaire à moins de deux pions. On en trouve une description dans le « Livre des Jeux » d'Alphonse X. Voir aussi sur l'histoire des jeux Netchine Eve (dir.), *Jeux de princes, jeux de vilains*, BNF, Seuil, 2009.

718 Texte cité dans Périaux, *Dictionnaire indicateur …*, *op. cit.*, p.644-645.

3. La place du Vieux-Marché

La place du Vieux-Marché était déjà au Moyen-Âge une place centrale ; plusieurs voies y débouchaient. Elle abritait l'église Saint-Sauveur qui fut détruite en 1793 mais dont les substructions ont été dégagées lors de la rénovation de la place[719], mais aussi des halles, composées un grand bâtiment à pans de bois à usage de boucherie foraine et de poissonnerie ; ce bâtiment fut démoli en 1790[720]. Au centre de cette place, nous trouvions le « pilori », où se faisaient les exécutions. Dans le *Livre des Fontaines*, nous pouvons voir une représentation de cet « eschaphault », une construction polygonale où l'on peut remarquer deux petites fenêtres. C'est sur cette place que Jeanne d'Arc aurait été exécutée. C'est aussi sur cette place qu'en février 1382, lors de la fameuse révolte de la Harelle, que les artisans amenèrent un riche drapier appelé Jean Legras, qu'ils proclamèrent roi de France[721].

C'est sur cette place qu'a été joué le mystère de la passion en 1415[722] ainsi que les répétitions du mystère de sainte Catherine en 1454. Ces répétitions sont effectivement mentionnées dans un acte analysé et édité par Marie Bouhaïk-Gironès dans son article sur le mystère de sainte Catherine. Il

---

719 Coutan (dr), « Les substructions de l'église Saint-Sauveur, place du Vieux-Marché », *Bull. AMR*, 1928-1931, p. 20, et p. 24-25. Coutan (dr), « L'église Saint-Sauveur et les tribunes au temps de Jeanne d'Arc », *Bull. CDA*, 1932-37, p. 58.

720 Les halles du Vieux-Marché sont régulièrement citées dans les actes de tabellionage dès le XV^e^ siècle. Ces halles, imposantes, mesuraient environ 48 m sur 12m. Nous pouvons les apercevoir sur un dessin daté de 1790 exécuté par Robert Pigeon.

721 Voir Haquet Claire, *op. cit*. Mirot Léon, *Les insurrections urbaines au début du règne de Charles VI (1380-1383) : leurs causes, leurs conséquences*, Paris, Fontemoing, 1905 ; Slatkine-Megariotis Reprints, 1974. Mollat Michel, Wolf Philippe, *Ongles bleus, Jacques et Ciompi - Les révolutions populaires en Europe aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, Paris, Calmann-Lévy, 1970 (Réédition dans la collection *Champs*, Flammarion, 1993).

722 ADSM G 2484, *Item Johanni Sahurs, pro adducendo de Veteri-foro ubi misterium Passionis fuerat, 2 solidos 6 denarios.* Voir annexes page 14.

s'agit d'une lettre de rémission au sujet d'un accident mortel survenu le 3 mai 1454, soit un mois avant la représentation du mystère[723], qui cite la « cohue ou halle». Une bagarre aurait éclaté entre divers personnages qui attendaient d'assister aux répétitions du mystère.

Dans la représentation du *Livre des Fontaines*, nous pouvons remarquer qu'une majorité de la place est occupée par l'église Saint-Sauveur et les Halles. S'y ajoutent le Pilori et une fontaine. Un grand espace vide dans la partie Nord-est de la place était disponible. Nous retrouvons la même configuration sur le plan de Jacques Gomboust. Est-ce sur cette espace vide qu'a été joué le mystère de la Passion de 1415 ou est-ce dans les halles ? Nous ne le savons pas, car les archives sont malheureusement avares d'informations.

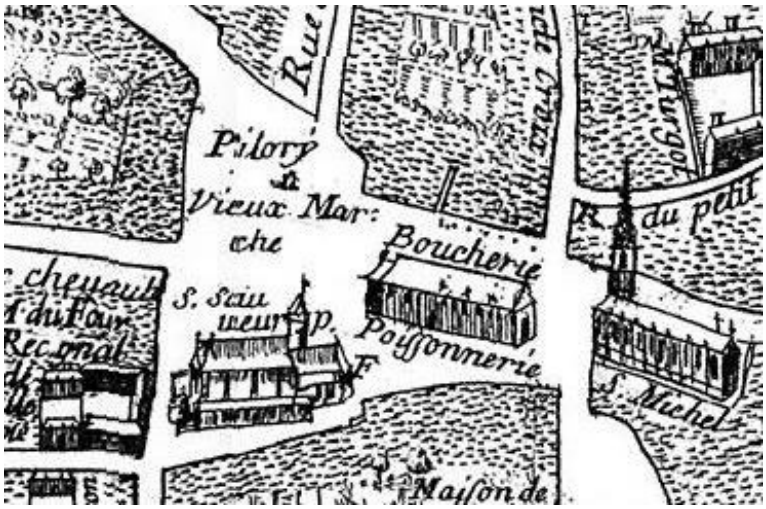

La place du Vieux-Marché, extrait du plan de Jacques Gomboust.

723 Voir Bouhaïk-Gironès Marie, *op. cit.*, p. 37-38. Voir annexes pages 23 à 28.

B. Les Cimetières

Ce sont les lieux les plus souvent nommés dans les archives rouennaises en relation avec les représentations ou d'autres manifestations publiques. Le cimetière était au Moyen-Âge un espace bien différent des cimetières actuels. Les terme d' « aître »[724] ou de « cimetière » sont tour-à-tour utilisés, les deux désignant la même chose. Ce sont aujourd'hui des lieux calmes et de repos, mais à l'époque on y rencontrait toute sorte de manifestations qu'elles soient religieuses ou non. Certaines activités urbaines y avaient lieu ; ainsi, régulièrement y sont organisées des prédications[725], des processions, des sacrements, et même du commerce. Dans les archives de l'archevêché, nous pouvons régulièrement retrouver des mentions de ventes ou de marchands installés dans le cimetière des églises de la ville. J'ai ainsi trouvé quelques exemples caractéristiques. Le 3 février 1467 une vente de gâteaux est organisée dans le cimetière de la cathédrale[726]. Le 5 juillet 1480, un mercier est chassé de l'aître Notre-Dame ; il vendait *papiros seu libellos, farsas et alias*

724 L'aître était le cimetière voisin d'une église.

725 Sur la prédication au Moyen-Âge voir *Prédication et performance du XII^e au XVI^e siècle*, sous la direction de Marie Bouhaïk-Gironès et Marie Anne Polo de Beaulieu, Paris, Classiques Garnier, 2013 (ouvrage qui rassemble les actes du colloque international *Prédication et Performance XII^e au XVI^e siècles*, organisé les 23 et 24 juin 2011 à Paris). *Medieval Sermons and Society : Cloister, City, University.* Proceedings of International Symposia at Kalamazoo and New York, ed. J. Hamesse, B. Kienzle, D. Stoudt, A. Thayer, Louvain-la-Neuve, 1998 (FIDEM, Textes et Études du Moyen Âge, 9). Morenzoni Franco, *Des écoles aux paroisses. Thomas de Chobham et la promotion de la prédication au début du XIIIe siècle*, Paris, Institut d'Études augustiniennes, 1995. Muessig Carolyn, « Sermon, Preacher and Society in the Middle Ages », *Journal of Medieval History*, 28 (2002), p. 73-91. *La parole du prédicateur, V^e-XV^e siècles.* Études réunies par R.M. Dessi et M. Lauwers, Nice, 1997 (Collection d'études médiévales de Nice, 1). *Preaching, Sermon and Audience in the Middle Ages*, ed. C. Muessig, Leiden - Boston - Köln, 2001. *Prêcher la paix et discipliner la société – Italie, France, Angleterre (XIII^e-XV^e s.)*, dir. R.M. Dessi, Turnhout, Brepols, 2005 (Collection d'études médiévales de Nice, 5). Bériou Nicole, « La prédication aux derniers siècles du Moyen-Âge », *Communications*, 72, 2002. L'idéal éducatif. p. 113-127.

726 ADSM G 2137.

res, fatuas, inutiles, immo pro magna parte inhonestas continentes[727]. Le 29 mai 1487, une marchande de lunettes est chassée du cimetière de la cathédrale[728]. En 1511, deux échoppes sont louées dans le cimetière de l'église saint-Michel[729]. La fonction du cimetière n'était donc pas uniquement religieuse et funéraire ; il faisait aussi office de lieu commercial, de lieu de divertissement mais pouvait aussi parfois être un lieu malfamé où l'on pouvait rencontrer des voleurs ou des prostituées. Le 2 juin 1484 on apprend qu'une mésentente entre Pierre Gyel, lieutenant commis du bailli et un clerc a eu lieu dans l'aître de la cathédrale ; ils se sont battus et Pierre Gyel a frappé Simon Heriz, clerc boursier[730]. À cette époque, on comptait un cimetière pour chaque église paroissiale. La plupart des paroisses rouennaises, à la fin du Moyen-Âge, comportent un cimetière, un « aître »[731]. Ceux-ci sont une sorte de prolongement de l'église. Cependant, cette fois-ci le *Livre des Fontaines* ne nous est pas d'une grande aide : Jacques Le Lieur n'y a pas représenté les cimetières paroissiaux. Ainsi, afin de connaître l'emplacement de ces cimetières, il faut donc se référer aux archives ou à des plans plus tardifs tels que le plan de Gomboust[732], ou aux études sur Rouen et sur ses cimetières[733].

---

727 ADSM G 2141. « Des documents ou des livrets, des farces et d'autres choses folles, inutiles et pour une grande partie déshonnêtes.

728 ADSM G 2143.

729 ADSM G 3045.

730 ADSM G 2142.

731 Voir Schadeck Claude, *Les églises paroissiales médiévales disparues de Rouen et leurs cimetières : contribution à la topographie religieuse*, sous la direction d'E. Lorans, Université de Rouen, 2013 et Levieux Lise, *Les communautés régulières à Rouen et leurs espaces funéraires du haut Moyen Âge au début du XIX^e^ siècle*, Master 2 en archéologie médiévale sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université de Rouen, 2013.

732 Le plan de Jacques Gomboust, ingénieur ordinaire du Roi, est composé de six planches accompagnées de notices. Daté de 1655, c'est un bon outil graphique. Un *fac similé* a été récemment édité : Eliot Benoît, Rioland Stéphane, *Rothomagus, Rouen 1655, d'après Jacques Gomboust*, Co-édition Point de vues et E.& M. Bertran, Rouen, 2003.

733 Sur les cimetières rouennais, voir : Périaux Nicétas, *Dictionnaire indicateur des rues et places de Rouen*, Rouen, 1870. Cochet Désiré (Abbé), « Rouen - Cimetière Saint-Laurent. Cercueil francs », *Bulletin CDA*, 1873-1875, p.33. Beaurepaire Charles (de), « Notes sur le cimetière de Saint-Ouen de Rouen », *Précis de l'Académie*, 1876 (75-76), p.211-230. Naillon Edgard, *Rouen, Ville d'Art et d'Histoire, Églises, Chapelles et Cimetières à travers les âges*, Rouen, 1936. Niel Cécile, *Analyse historique et paléoanthropologique*

Dans certains quartiers de la ville, les cimetières sont les uniques espaces libres et aérés où l'on dispose d'un peu de place. C'est pourquoi les cimetières ont été souvent utilisés pour se réunir lors de fêtes patronales, paroissiales ou tout autre événement. Les cimetières étaient donc à cette époque omniprésents dans la vie quotidienne. Régulièrement nous trouvons dans les archives des mentions d'établies qui y sont construites ou réparées, que ce soit pour des sermons, pour des jeux, etc. Ces événements étaient en général organisés en plein air afin qu'ils puissent toucher le plus grand nombre de fidèles. Les exemples sont nombreux : en 1422, un échafaud est dressé dans l'aître Notre-Dame pour prêcher[734] ; en 1438 et 1439 des échafauds sont dressés dans le même lieu[735]. En 1466 sont évoquées les « establies » de l'aître de Saint- Ouen »:

> « a Ysambardo de gornayo decano christianitatis rothomagi pro factione et composicione establiarum nuper erectarant in atrio sancti audoeni pro predicando Heretico VII l VI sols »[736].

Plus tard, le 2 avril 1511, on s'occupe de faire rétablir, pour le sermon des Rameaux, l'échafaudage du cimetière de Saint-Godard, déplacé à l'occasion

---

des cimetières du groupe épiscopal de Rouen : La cour d'Albane et la cour des maçons (X^e^-XIV^e^ siècles), Caen, Université de Caen, 2009. Brassy A., *Les cimetières de Rouen aux derniers siècles du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise (dir. Vauchez A.), Rouen, Université de Rouen, 1981. Voir aussi le master de Claude Schadeck, *op. cit.*

734 ADSM Registres capitulaires G 26. « A Martin carpentier pour un escharfault (…) fait en l'aître de notre Dame de Rouen pour prescher III cabuseurs faulx questeurs ; paié par l'ordennance dudit monsseigneur le vicaire. »

735 ADSM G32.

736 ADSM G 179 folio 2 « A Isembard de Gournay, doyen de la Chrétienté, pour avoir fait faire les establies naguère élevées en l'aître de Saint-Ouen pour prêcher l'hérétique, 7 livres 10 sols. ».

des travaux de l'église Saint-Laurent[737]. Le 10 mars 1406, Jean Lamouque[738] est mis à l'amende pour avoir, le jour des Rameaux dernier, mal disposé l'échafaud où l'on prêche, à Saint-Godard[739]. En 1518, à Pâques, il est payé quinze sols à François Boullart, charpentier, pour une douzaine de claies livrées pour l'establie de Saint-Godard[740].

Ainsi, les établies étaient couramment installées dans les cimetières. Il semble même que certains cimetières aient eu leurs établies permanentes. En 1525, l'archevêché dépense de l'argent afin de réparer « l'establie de Saint-Godard en lieu où il est accoutumé faire la prédication»[741]. Ainsi on retrouve régulièrement ce genre d'actes pour les différents cimetières de la ville. Par exemple, on sait qu'au cimetière Saint-Laurent, des prédications étaient prononcées régulièrement. Peut-être est-ce dans le cimetière de cette église que fut joué le mystère de Saint-Crépin et Saint-Crépinien[742]. Toutes ces établies qui servaient ordinairement aux sermons ont aussi pu servir aux jeux de théâtre autorisés par l'archevêché. Cette « tradition » d'établie dans les cimetières semble avoir perduré pendant longtemps puisqu'au XVII^{e} siècle on en trouve encore : le 23 février 1654[743], le « théâtre » du cimetière Saint-Laurent est jugé en mauvais état, de ce fait, on demande qu'à l'avenir la prédication du jour des Rameaux ait lieu en l'église Saint-Laurent, demande qui est finalement écartée ; on restera fidèles à « l'ancien usage ». Ce « théâtre » est sans doute

737 ADSM G 2148.
738 Charpentier.
739 ADSM G 2120.
740 ADSM G 99.
741 ADSM G 110.
742 À propos de ce mystère voir Lalou Élisabeth, « Les cordonniers metteurs en scène des mystères de saint Crépin et saint Crépinien ». *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1985, tome 143, p. 91-115.
743 ADSM G 2193.

un exemple d'établies permanentes.

À Rouen, il existe trois cimetières dans lesquels il est attesté que furent joués des mystères : l'Aître Notre-Dame pour le mystère de Saint-Romain[744], le cimetière Saint-Patrice où en 1498 est joué un mystère de la Passion, et le cimetière des Jacobins où une représentation du mystère de la Passion a lieu en 1492.

1. L'aître Notre-Dame

L'aître Notre-Dame est le cimetière plus facile à situer. Il se trouvait juste devant la cathédrale, sur l'actuelle place de la cathédrale. Nous y reviendrons plus en détail dans la partie sur le mystère de saint Romain car c'est là que fut joué ce mystère en 1476. D'autres mystères moins documentés y furent joués. En réalité, il semble que cet endroit ait surtout accueilli des représentations de « prestige », des mystères donnés en des occasions particulières comme par exemple des scènes muettes organisées pour une entrée royale.

Dans les registres capitulaires, un acte daté du 31 août 1508[745] nous apprend qu'il est décidé de faire jouer un mystère sur le parvis de Notre-Dame durant le séjour du roi, malgré les travaux de réparation qu'on est en train de faire au grand portail. Il s'agit de l'entrée du Roi Louis XII qui passa à Rouen en septembre 1508. Il y fit une entrée solennelle le 28 septembre. Le surintendant

744 Voir la partie sur le mystère de saint Romain, page 312.
745 ADSM G 2147. Voir annexes page 33.

de la fabrique de Notre-Dame, un certain Mésange[746], est pour l'occasion chargé d'organiser un mystère à l'aide de « personnes compétentes ». Le même personnage est aussi chargé de visiter les échafaudages et les charpentes du portail en construction et de les faire « disparaître » pour l'occasion, sans doute les dissimuler derrière un rideau. Le portail saint Romain, le grand portail central de la cathédrale qui s'ouvrait sur l'aître, était à cette époque en travaux. Depuis le début du siècle, en piteux état, il menaçait de s'effondrer. Rouland le Roux[747], maître d'œuvre de la cathédrale, fut alors chargé de sa reconstruction qui débuta en 1508 – année même où l'on en parle – et s'acheva en 1514. Au départ dédié à saint Romain, ce nouveau portail sera dorénavant dédié à Notre-Dame.

Cette entrée de Louis XII est bien connue puisque quatre documents conservés la relatent. Les registres capitulaires[748] et les registres de l'hôtel de ville[749] racontent cette entrée de façon assez succincte. Il existe aussi un commentaire dans un manuscrit qui est conservé à la Bibliothèque Nationale de France et qui provient du fond Bigot ; celui-ci raconte cette entrée sur vingt

746 Il s'agit de Pierre II Mésenge. Son oncle, Pierre Mésenge, décédé en 1505, fut trésorier de l'archevêque de Rouen, George Ier d'Amboise. Pierre II est l'auteur d'une relation rédigée suite au pèlerinage qu'il fit en Palestine en 1507. À son retour, il devint un des membres les plus importants du chapitre cathédral. C'est lui qui fut chargé de surveiller les travaux du portail central. Il alla jusqu'à commander la statue d'un archevêque, payé avec des propres deniers. Voir *Journal du pèlerinage au Saint-Sépulcre de P. Mésenge, chanoine de Rouen*, Bibl. municipale d'Amiens, ms 98 (5215). Jouen Léon Alfred (chanoine), *la Cathédrale de Rouen*, Rouen et Paris, 1932, p. 80. Jouen et Fuzel, *Comptes, devis et inventaires du Manoir archiépiscopal de Rouen*, Paris et Rouen, 1908. On trouve une notice sur Pierre I Mésenge à la p. 393. Daoust Jacques, Dillemann Georges, « La curieuse ordonnance d'un « notable docteur en médicine » vénitien (1507) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 55e année, n°193, 1967, p. 425-433, consultable en ligne http://www.persee.fr/doc/pharm_0035-2349_1967_num_55_193_8365 [consulté le 5 septembre 2016].

747 Rouland le Roux serait né à Rouen vers 1465 et décédé dans la même ville en 1527. Il a notamment travaillé sur la Tour de Beurre de la cathédrale mais aussi sur le tombeau des cardinaux d'Amboise.

748 ADSM G 2147.

749 AMR A10.

feuillets[750]. Enfin, un imprimé connu sous le nom de *L'entrée du très chrétien roi de France Louis XII en la ville de Rouen le 28 septembre 1508* est conservé à Aix. Nous ne connaissons pas l'origine de celui-ci car il n'est pas daté et il ne comporte pas de mention d'imprimeur, mais il comporte un récit très détaillé de l'entrée du roi et raconte les différentes festivités qui eurent lieu pour l'occasion. C'est un document très riche en informations qui a été édité par le Verdier en 1900[751]. Le manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale, lui, insiste davantage sur la description des mystères et des allégories qui furent organisés en l'honneur du roi. On y apprend qu'il y avait en tout six « théâtres »[752], qui étaient en réalité des scènes muettes animées comme celles organisées à l'occasion de l'entrée de Charles VII en 1449[753]. Le mystère qui fut joué en l'aître Notre-Dame est donc le troisième mystère : la Normandie et Rouen étaient représentées en train de rendre grâce au roi pour la paix et l'abondance dont jouissait alors la province. La Normandie était représentée par un léopard et Rouen par l'agneau[754]. La scène était animée grâce à d'ingénieuses machines qui faisaient office d'acteurs artificiels, le tout étant expliqué par des

750 Voir le verdier : *L'entrée du roi Louis XII et de la reine à Rouen, 1508* précédée d'une introduction par P. Le Verdier, 1900.

751 *Ibidem*.

752 Le premier était situé au bout du pont et représentait le Parnasse avec Apollon et les Muses qui complimentaient le roi. Le second théâtre était juste à l'entrée de la ville : France et Italie étaient représentées par un porc-épic qui combattait un monstre à trois têtes qui symbolisait Milan, Gênes et Rome. Le troisième, celui joué dans l'aître Notre-Dame, représentait la Normandie et Rouen en train de rendre grâce au roi pour la paix et l'abondance dont jouissait alors la province. À la crosse, Renommée s'appuyait sur Force et Prudence et exaltait la gloire du roi. Près de l'église Sainte-Croix, une licorne et un cerf animés présentaient au roi les armoiries de France et de Bretagne. Le tout dernier théâtre se tenait au pont de Robec ; un cheval indompté au poil « rouan » consentait à se laisser seulement dompter par le roi. Le tout était animé par des machineries et des écriteaux expliquaient les scènes.

753 Voir Mérindol Christian (de), « Le prince et son cortège. La théâtralisation des signes du pouvoir à la fin du Moyen Age » *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*. 23e congrès, Brest, 1992. Les princes et le pouvoir au Moyen Age. p. 303-323.

754 Le léopard est le symbole de la Normandie : Blason de gueules à deux léopards d'or (léopards passant). L'agneau est le symbole de la ville de Rouen ; à l'origine elle portait les armes de Normandie et ce n'est qu'au XIV^{e} siècle qu'apparaît l'Agneau Pascal de la confrérie des drapiers pour symboliser la ville.

écriteaux.

D'autres représentations eurent lieu dans l'aître de la cathédrale comme par exemple un mystère de l'Assomption qui fut joué en août 1460 pour les festivités de l'Assomption[755] mais pour lequel nous n'avons aucune information de plus que l'acte des registres capitulaires. Ce mystère posa des problèmes et nous montre que l'archevêché avait tendance à se méfier des jeux qui se déroulaient près de la cathédrale, d'où le fait qu'ils aient été peu courants et réservés à certaines représentations jugées sérieuses et importantes.

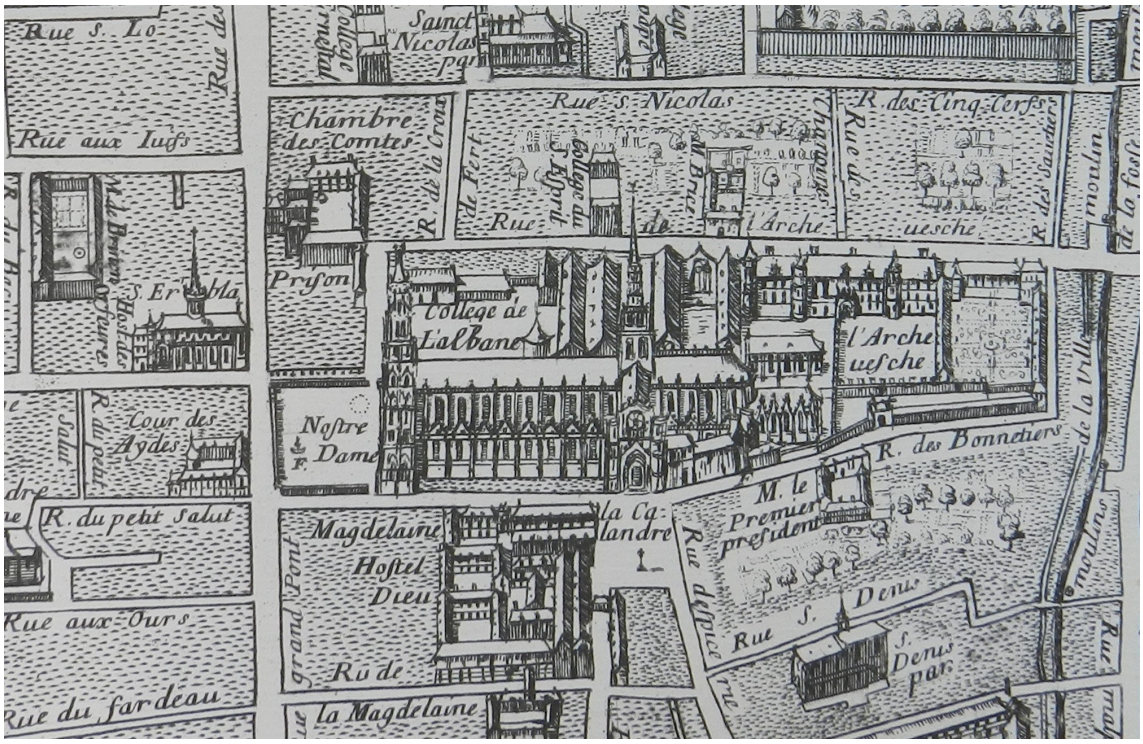

La place de la cathédrale, extrait du plan de Gomboust.

755 ADSM Délibérations capitulaires G 2136 : « *de misteriis que fiunt in festo Assumptionis beate Marie per fratres ejusdem abolendis, et de apostolis et angelis qui sequuntur processionem in habilibus vilibus et inhonestis, domini concluserunt quod omnia cessent que fieri soient per fratres illius confratrie, excepto misterio ascensus sive assumptionis, et hoc fiat hora débita, per quam non fiat in ecclesia tumultus et servicium divinum non impediatur seu turbetur ».* Voir annexes page 45.

2. Le cimetière des Jacobins

En 1492 une représentation du mystère de la Passion est organisée dans le cimetière des Jacobins[756]. Les Prêcheurs de Rouen, dits plus souvent Jacobins, avaient rassemblé aux XIII^e^-XIV^e^ siècle des terrains situés entre le rempart de la ville (actuel boulevard des belges), la Seine, la rue Cauchoise et l'église Saint-Sauveur. Le couvent lui-même s'élevait entre le rempart et la rue de Fontenelle[757]. Les bâtiments étant devenus trop grands, une partie fut louée au XVIII^e^ siècle pour installer les services de l'Intendance, auxquels la Préfecture a succédé, avant de laisser place au rectorat de l'Académie de Rouen. L'ancienne église fut alors détruite et un nouvel édifice plus petit reconstruit ; il disparut très rapidement avec la prolongation de la rue Racine jusqu'au boulevard. D'ailleurs, la rue de Fontenelle, toute proche, portait auparavant le nom de « rue des Jacobins »[758]. Des sondages réalisés au rectorat de Rouen en 1991 confirment la présence du couvent des Jacobins à l'emplacement du rectorat. Puis, des fouilles menées entre août et octobre 1992 puis mars et avril 1993 par Dominique Pitte[759] font état de la découverte d'une sépulture qui pourrait indiquer l'emplacement du cimetière du couvent[760]. Ces sondages prouvent que le couvent des Jacobins se situait bien à l'emplacement du rectorat. Encore une fois, nous n'avons que peu de détails concernant ce

756 Voir Gosselin Édouard-Hippolyte, *Recherches sur les origines et l'histoire du Théâtre à Rouen avant pierre Corneille*, Rouen, 1868.

757 Voir plan de Gomboust.

758 La rue de Fontenelle s'est appelée jusqu'en 1794 « rue des Jacobins ».

759 Sur les fouilles réalisées par Dominique Pitte, voir la notice sur internet : Pitte Dominique, « Rouen », *ADLFI. Archéologie de la France – Informations,* http://adlfi.revues.org/12219, mis en ligne le 01 mars 2004, [consulté le 21 mai 2015].

760 Le Cain Bérangère, Pitte Dominique, « L'église du couvent des Jacobins, à Rouen : épisodes d'une histoire mouvementée (XIII^e^-XIX^e^ siècles) », *Bulletin des Amis des monuments rouennais*, septembre 1997, p. 84-94. Pitte Dominique, Le Cain Bérangère, Caldéroni Paola, « Les fouilles du Rectorat (1992) : contribution à la connaissance des enceintes de Rouen », *Les enceintes urbaines (XII^e^ - XVI^e^ siècles), actes du 121^e^ congrès des Sociétés historiques et scientifiques, Nice, 26-31 octobre 1996*, Paris, CTHS éd., p. 117-134.

mystère. Aucun document contemporain n'est conservé mais il est mentionné plusieurs fois, et selon Édouard Frère[761] il aurait été joué avec une « grande magnificence »[762]. Ce mystère fut peut être joué par les confrères de Paris car il n'a pas laissé de traces dans les registres municipaux ni dans les archives de l'archevêché.

Nous pouvons nous demander pourquoi la représentation a été donnée dans le cimetière d'un couvent. Était-ce une pratique courante ? Nous comptons, à la fin du Moyen-Âge, un certain nombre de représentations dans des couvents. Jelle Koopmans[763] évoque ce type de représentation et cite quelques exemples, notamment en 1468, à Metz, où le jeu de sainte Catherine de Sienne est joué dans la cour du couvent des frères prêcheurs[764]. Il cite aussi aussi le mystère des Trois Doms, à Grenoble, qui fut joué en 1509 dans la cour du couvent des frères mineurs[765]. Malheureusement, des lacunes dans les archives ne nous permettent pas d'analyser en profondeur les raisons de ce jeu de la Passion au sein même du cimetière des Jacobins. Il aurait été intéressant de mieux comprendre le rôle des Jacobins dans l'affaire : la représentation a-t-

761 Édouard Frère est né à Rouen le 27 septembre 1797 et mort en la même ville le 7 avril 1874. Libraire, archiviste, historien et bibliographe, il consacra ses recherches et ses publications sur l'histoire de la Normandie. En 1869 il devient conservateur de la bibliothèque municipale de Rouen ; il s'attacha notamment à en compléter et réviser le classement. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de bibliographie normande notamment *Manuel du bibliographe normand ; ou, Dictionnaire bibliographique et historique contenant : l'indication des ouvrages relatifs à la Normandie, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours ; des notes biographiques, critiques et littéraires sur les écrivains normands, sur les auteurs de publications se rattachant à la Normandie, et sur diverses notabilités de cette province ; des recherches sur l'histoire de l'imprimerie en Normandie*, Rouen, A. Le Brument, 1858-1860 ; reprint New York, Franklin 1964 ; Paris, Librairie Guénéguaud, 1964 ; rééd. Genève, Slatkine Reprints, 1971.

762 Voir Frère Édouard, *Notice historique et bibliographique sur le Puy des Palinods, Rouen,* 1865 et du même auteur, *Une séance de l'Académie des Palinods en 1640*, Rouen, Le Brument, 1867.

763 Koopmans Jelle, « Le théâtre dans l'église : mythes et réalité », *Le théâtre de l'Église (XII^e^-XVI^e^ siècles)*, Paris, LAMOP, 2011 (1re éd. en ligne 2011).

764 Voir Petit de Julleville Louis, *Les mystères*, op. Cit., t. II, p. 32.

765 Voir Chocheyras Jacques, *Le théâtre religieux en Dauphiné du Moyen-Âge au XVIII^e^ siècle*, Genève, 1975, p. 20.

elle été donnée devant les frères ou bien seulement l'abbé ? Nous pouvons aussi simplement imaginer que ce cimetière fut à ce moment là l'endroit le plus adapté au type de spectacle envisagé. En tout les cas, la prédication, durant le Moyen-Âge, constituait une activité centrale de la vie des Jacobins. J'ai déjà évoqué les liens entre la prédication et le théâtre qui s'enrichirent l'un et l'autre. Le mystère de la Passion de Jean-Michel, notamment, s'ouvrait sur une longue prédication sur le thème de la pénitence[766]. Nous pouvons penser que pour les Jacobins (ou les ordres prêcheurs plus généralement), la représentation de mystères ou de tableaux vivants avait la même ambition que la prédication. Nous connaissons quelques exemples de Jacobins impliqués dans l'organisation de mises en scène : Pierre Odilon, prieur de Châlons-en-Champagne, était tellement occupé par l'organisation d'une Passion pour Pâques 1486, qu'il renonçât à prêcher au Carême[767]. À Metz, en 1515, c'est un Cordelier qui mit en scène une Passion au cœur même d'un sermon[768]. C'est ainsi que, au tournant du siècle, les Jacobins (mais aussi les Cordeliers) recourent aux Passions et aux tableaux vivants afin de représenter « figurativement sermons et preschements, la Passion par personnaiges »[769].

766 Jean Michel, *Le mystère de la Passion* (Angers, 1486), édité par Omer Jodogne, Gembloux, Duculot, 1959. Mazouer Charles, « Sermons in the *Passions* of Mercadé, Gréban and Jehan Michel », *Les Mystères. Studies in Genre, Text and Theatricality*, éd. Peter Happé et Wim Hüsken, Amsterdam et New York, Rodopi (Ludus, 12), 2012, p. 247-269.

767 Martin Hervé, *Le métier de prédicateur en France septentrionale au moyen âge*, *op. cit*, p. 581.

768 *Ibidem*, p 582.

769 *Ibidem,* p 584.

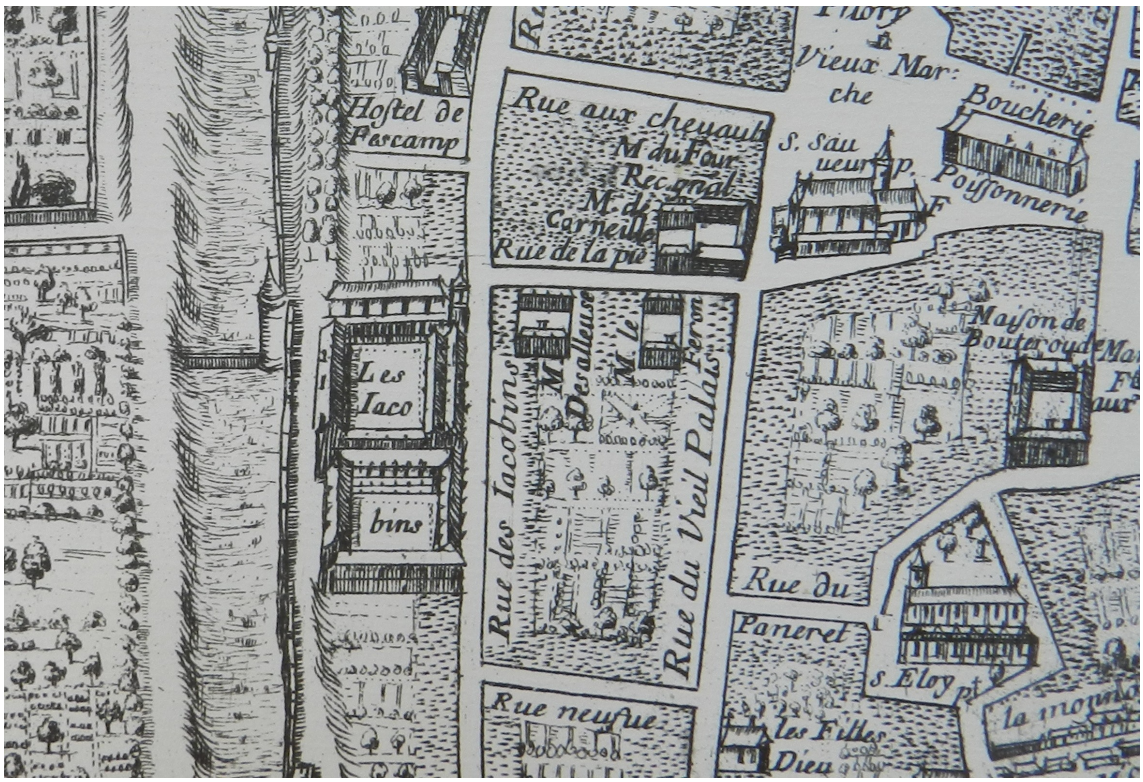

Le couvent des Jacobins (extrait du plan de jacques Gomboust)

3. Le cimetière saint Patrice

Suite à sa représentation dans le cimetière des Jacobins en 1492, le mystère de la Passion est de nouveau mis en scène plusieurs fois, notamment dans le cimetière Saint-Patrice[770] en 1498. Cette représentation fut, selon les dires de l'époque, moins belle que la précédente : « Le mystère fut assez suffisamment joué mais non pas si magnifiquement qu'il l'avait été six ans devant du cimetière des Jacobins, cependant il y avait des acteurs de

770 Sur l'église Saint-Patrice voir *Rouen aux 100 clochers, op.cit.*, p. 79-81, Bottineau-Fuchs Yves, *Haute-Normandie Gothique*, 2001, p.352-354. Baudry Pierre, *L'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen, Rouen,* 1869. Reneault chanoine, *La paroisse Saint-Patrice de Rouen,* Fécamp*,* 1942. Reneault Chanoine*,* « La construction de l'église Saint-Patrice »*, Bull. AMR*, 1939-1945, p.31. Naillon Edgard, *Églises de Rouen,* Rouen*,* 1941, p. 89-91. Chaline Nadine, Gaspérini Alain, *L'église Saint-Patrice de Rouen et ses vitraux*, AMR, 1994.

réputation[771]». Nous n'avons que peu d'informations sur ce jeu, du fait – encore une fois – du manque d'archives. En effet, le fond de l'église Saint-Patrice est pauvre et ne possède plus aucun document relatif à la confrérie de la Passion.

Le choix du cimetière saint Patrice n'est pas anodin. La confrérie de la Passion[772] avait été créée en 1374 dans la paroisse de l'église Saint-Patrice où elle possédait une chapelle de la Passion, qui était desservie par ses chapelains. Cette prestigieuse confrérie était essentiellement composée de notables et de bourgeois. Son but principal était, au départ, d'honorer et de glorifier le mystère de la Passion. Ainsi, tous les ans, les jeudis saints, les confrères organisaient une procession dans l'église ; durant celle-ci, des petits enfants costumés en anges défilaient avec les instruments de la Passion. Ils étaient accompagnés de douze pauvres, vêtus par la confrérie. Ce jour la, le maître en charge offrait à chaque enfant à titre de récompense cinq sous et un hareng. Dès son origine, la confrérie de la Passion organisa des jeux dramatiques. Quand elle voulut pour la première fois organiser un mystère de la Passion, elle souhaita modifier ses statuts et ajouter, juste après la solennité du jeudi saint, celle du mystère de la Passion. C'est ainsi que ce mystère fut joué de nombreuses fois, mais pas tous les ans comme cela a été rapporté par Gosselin[773], juste ponctuellement. Jusqu'en 1543, comme nous l'avons vu dans la première partie, il semble avoir été joué à de nombreuses reprises. Par la suite, principalement à cause des troubles de la Ligue, les représentations

771 Voir Gosselin, *op.cit*, page 32.

772 Voir Runnalls Graham A, « La confrérie de la Passion et les mystères. Recueil de documents relatifs à l'histoire de la confrérie de la Passion depuis la fin du XIV^{e} jusqu'au milieu du XVI^{e} siècle », *Romania*, 122:1-2, 2004, p. 135-201. Le Verdier Pierre, « Documents relatifs à la Confrérie de la Passion de Rouen », *Mélanges édités par la Société de l'Histoire de Normandie*, t.1, 1891.

773 Voir Gosselin, *op. cit.,* p.32.

furent moins régulières, même si les maîtres de la confrérie tentèrent plusieurs fois de les reprendre régulièrement. Le mystère de la Passion est alors supplanté par les concours du Puy de la Passion nés en 1543. Les représentations semblent reprendre en 1597 alors que le style des mystères s'essouffle[774]. La toute dernière représentation de la Passion aurait eu lieu en 1608, ce qui est plutôt tardif.

Le cimetière saint Patrice était situé du côté du bas-côté nord de l'église. Il est représenté par une croix sur le plan de Jacques Gomboust ainsi que sur le plan de Martin Zeller daté de 1656[775]. Le cimetière était à peu près situé du côté droit de l'actuelle rue de l'abbé Cochet. Si on regarde les vues aériennes actuelles de la ville, nous pouvons remarquer la cour d'une résidence qui correspond à l'emplacement de l'ancien cimetière[776]. Le cimetière Saint-Patrice ne semble pas très vaste par rapport aux autres espaces tels que l'aître Notre-Dame ou les places plus grandes où ont été joués certains grands mystères. Sans doute le jeu fut-il réservé à une élite ou aux confrères de la Passion. Nous savons que certains mystères étaient parfois représentés devant un nombre restreint de spectateur. Il est possible que les mystères de la confrérie de la Passion en fassent partie.

774 Voir Petit de Julleville, *Les mystères,* p.62.

775 Daté de 1656, le plan de Martin Zeller est issu de celui de Jacques Gomboust. Il est accompagné d'une notice permettant de situer plus de quatre-cent monuments, rues, places, etc.

776 Voir photo en annexes page 46.

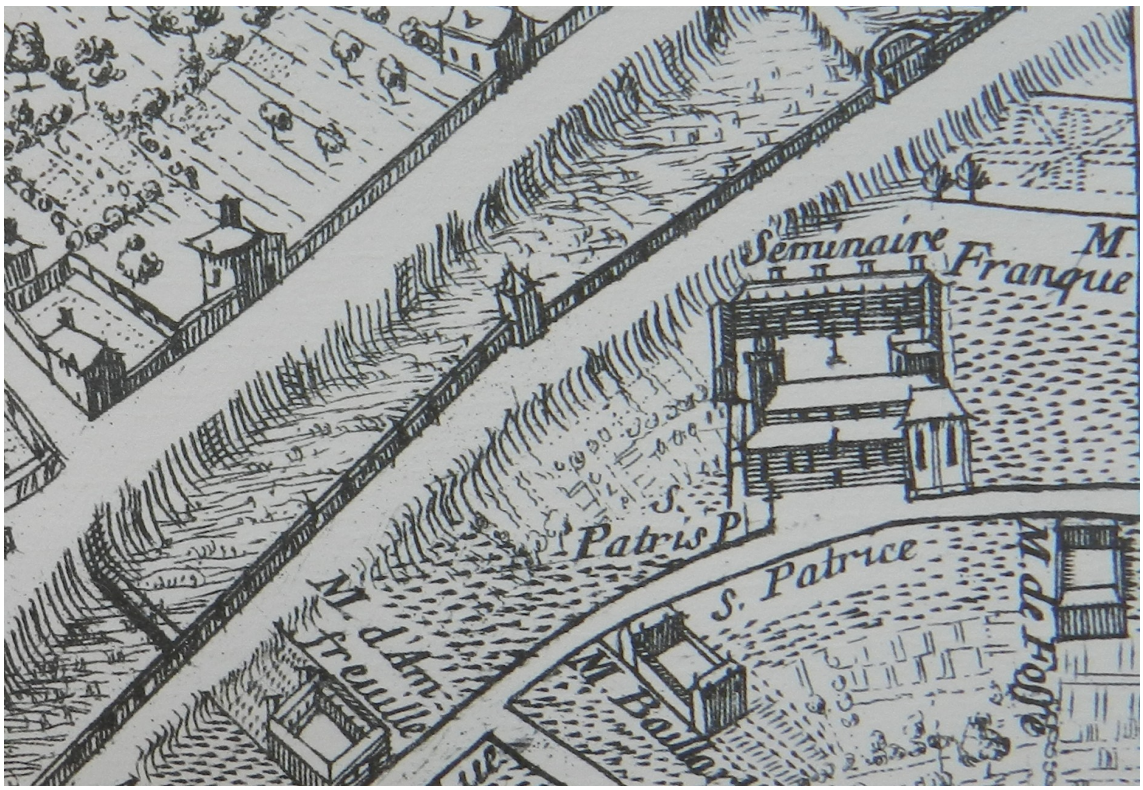

Le cimetière Saint-Patrice, extrait du plan de Jacques Gomboust.

Pour conclure, comme nous le remarquons avec ces divers exemples, les cimetières sont couramment utilisés à la fin du Moyen-Âge pour les manifestations publiques telles que les sermons ou les mises en scène. Malgré tout, ceux-ci conservent leur caractère sacré, et il y eut parfois des incidents. Il était donc indispensable de solliciter l'autorisation du chapitre cathédral pour y jouer, sous peine d'amende. Ceci est vrai pour toute la France. À Auxerre, en 1550, une Passion est jouée durant presque un mois, dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu[777]. Divers incidents eurent lieu et notamment des profanations, tant et si bien qu'il fut nécessaire – mais seulement trois ans plus tard – de procéder

777 Lebeuf Jean, Challe Ambroise, Quantin Maximilien, « Théâtre à Auxerre », *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse, par l'abbé Lebeuf, continués jusqu'à nos jours avec addition de nouvelles preuves et annotations,* Auxerre, 1855, t. 3, p. 320 et t. 4, p. 313 ; Paris (Perriquet ; Dumoulin), 1848-1855. Raimbault Michel, « Notes sur le théâtre religieux médiéval en Bourgogne », *L'écho d'Auxerre,* 93 (1971), p. 29-33 ; 95 (1971), p. 31-35, 1971. Raimbault Michel, « Notes sur le théâtre religieux médiéval en Bourgogne », *L'écho d'Auxerre,* 102 (1972), p. 20-24, 1972.

à la purification du cimetière par l'évêque de Bethléem[778] qui, aux dires de Petit de Julleville « profita de cette circonstance pour exposer le mystère de la Passion dans sa pieuse vérité, et défendre qu'à l'avenir les cimetières fussent profanés par aucunes turpitudes »[779]. Dans les Yvelines, à Triel[780], en 1476, un mystère de saint Victor fut joué dans le cimetière malgré la formelle interdiction du curé[781]. Nous y reviendrons dans la dernière partie. Des débordements eurent lieu qui conduisirent à de multiples condamnations : trente deux sous d'amende, à quatre particuliers pour avoir, sans permission de justice, joué le mystère de Saint-Victor[782] ; dix sous d'amende pour un particulier pour avoir descendu de sa huche la statue d'une noble dame qui se trouvait près de l'autel de Sainte-Anne, afin de la faire servir à la représentation d'une idole au mystère de Saint-Victor[783] ; dix sous d'amende pour un autre particulier qui avait fait jouer des comédiens dans le cimetière de Triel, malgré la défense du chapelain[784]. L'archevêché se montre donc intraitable lorsque l'autorisation n'a pas été demandée et lorsque les lieux ne sont pas respectés.

778 Le diocèse de Bethléem était une circonscription ecclésiastique de l'Église catholique romaine. Suite à la prise de Bethléem par Saladin en l'an 1187, la résidence épiscopale dut être déplacée dans la Nièvre, près de Clamecy, en France. Son évêque n'eut alors plus de réelle juridiction en dehors de l'Hôtel-Dieu de Panthénor, qui formait son domaine. En 1553, c'est Philibert de Beaujeu qui est évêque de Bethléem. Bertin Jules, «La vérité sur Philibert de Beaujeu évêque de Bethléem et les différentes familles du nom de Beaujeu qui se rencontrèrent dans le Nivernais et l'Auxerrois aux XV^e^ et XVI^e^ siècles», *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts,* 21 (1906), p. 393-427.

779 Voir Petit de Julleville Louis, *Les mystères*, *op. cit.*,

780 Triel est situé dans les Yvelines mais dépendait de l'archevêché de Rouen.

781 ADSM G 338.

782 *Ibidem.*

783 *Ibidem*.

784 *Ibidem*.

C. Les églises, lieux de mise en scène.

Les églises ont aussi pu être utilisées pour certaines représentations mais bien souvent les archives ne sont pas assez précises : prenons le cas du mystère du Saint-Esprit joué à Rouen à de nombreuses reprises dans plusieurs paroisses rouennaises le jour de la Pentecôte (Saint-Michel, Notre-Dame-la-Ronde, Saint-Étienne-des-Tonneliers, Saint-Maclou, etc.). Les actes ne précisent jamais où ce mystère est joué exactement mais de nombreux indices découverts dans les comptes de fabriques des églises paroissiales rouennaises laissent supposer qu'il est joué dans l'église même : par exemple, en 1547, on apprend qu'il est fait une « petite trouée [destinée] à couvrir l'entrée de dessus la nef par où on jette le coulomb à la Pentecôte»[785]. Était-ce réellement un mystère ou était-ce simplement une mise en scène à l'occasion de la Pentecôte ? J'analyserai davantage ce « mystère » dans la dernière partie[786], mais il est probable que cette représentation soit l'héritière des drames liturgiques.

Nous savons que certains mystères ont été mis en scène dans les églises. Les exemples sont assez nombreux. Louis Petit de Julleville en cite quelques uns. Par exemple en 1452, à la Pentecôte, on joue à Auxerre le mystère de saint Germain dans l'église des Cordeliers[787]. À Troyes, en 1412, le jour de la Chandeleur, on joue dans l'église Sainte-Madeleine « le jeu des

785 ADSM G 7163. Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen.

786 ADSM G 6245. Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-André de Rouen.

787 Voir Petit de Julleville Louis, *Les mystères*, *op. cit*.

fraudes de saint Siméon »[788]. C'est là encore qu'en 1531, lorsque l'on joua la Passion durant plusieurs semaines, les costumes ou « habits de drap d'or », qui furent exposés pour ornementer les « chappes » de l'église, furent brûlés par l'imprudence d'un homme qui s'endormit, une chandelle à la main. En 1496, on joua à Amiens l'histoire de Joseph dans le chœur même de l'église. À Rouen, Louis Petit de Julleville évoque le mystère de la Nativité qui fut joué dans l'église Saint-Martin en 1451[789]. En réalité, elle aurait plutôt eut lieu en l'église Saint-Maclou si l'on en croit la mention écrite dans le manuscrit de l'Incarnation (*in ecclesia sancti Macuti*). Nous n'avons que peu de détails sur cette Nativité. Il est fort probable que ce fut une simple crèche animée, une célébration mimée accompagnant l'office religieux, rendu ainsi plus compréhensible aux yeux du public. Dans la cathédrale, la nuit de Noël, on faisait l'*offïcium pastorum :* une crèche vivante était installée juste derrière l'autel, et des chanoines costumés en bergers venaient adorer l'enfant Jésus. Régulièrement, le chapitre tenta d'en freiner les abus. C'est ainsi que le 23 décembre 1431, il prit la décision de renoncer aux cérémonies profanes et peu décentes des fêtes de Noël. L'année suivante, il accepta tout de même que des chanoines fassent le service en habits de bergers aux matines de Noël et jusqu'à la messe de minuit, *cessantibus tamen stulticiis et insolenciis.* Quelques années plus tard, le 24 décembre 1437, les chanoines délibérèrent encore, *ordinaverunt quod misterium pastorum fiat, isto festo nativitatis, decenter in cappis*[790]. En 1453, et

788 Registre de Sainte Madeleine de Troyes : « Pour les frais et despens de ceulx qui firent le jeu et les fraudes de S. Siméon, le jour de la Chandeleur 1412 en la dite église pour la part de l'église fu despensé.... ». Archives Départementales de l'Aube, série 16 G.

789 Nous n'avons que peu de détail sur ce mystère. Cette représentation est citée par Petit de Julleville dans son répertoire. Je n'ai pas retrouvé de traces dans les archives mais cette représentation est évoquée dans l'ouvrage de la Passion jouée à Rouen : « *Hoc dictum fuerat in quadam longa nativitate lusa in ecclesia sancti Macuti anno sequenti reductionem Normanniae ». « Hoc factum est in quadam nativitate ostensa Rothomagi post reductionem Normanniae »*. Cette représentation, jouée à l'église Saint-Maclou, a donc bien eu lieu, même si nous n'avons que peu d'éléments à son sujet. Voir annexes page 21.

790 ADSM G 2135.

le chapitre alla jusqu'à vendre pour quarante-cinq sous la chape qui servait d'habitude à jouer l'évêque des Innocents. La consternation fut grande, c'est pourquoi l'année suivante, le cardinal d'Estouteville intervint personnellement et les chanoines cédèrent, vaincus sans doute par l'ancienneté de l'usage : *Requisitus a pueris chori ecclesiae quod reponantur in eorum possessione et gaudio in festo sanctorum Innocentium, dixit et retulit in capitulo quod hoc videtur sibi decens et honestum, rejectis abusibus et indecenciis*[791].

Nous connaissons aussi des actes concernant des représentations de l'Assomption dans la cathédrale de Rouen en la chapelle Notre-Dame-du-Jardin, par la confrérie des ciriers, confiseurs et épiciers de la ville. Ces spectacles, qualifiés de « folie » par Farin, incluaient la montée d'une image de la Vierge sous un tabernacle. Leur interdiction fut régulièrement réclamée par le chapitre et le fut finalement en 1521 après de longues négociations[792]. Il devait aussi s'agir de scènes mimées, des sortes de tableaux vivants, sans paroles : dans un jardin de cire, autour de la tombe de la Vierge, se tenaient les douze apôtres et un diable, figures appelées « marmousets »[793]. On assistait, au milieu du bruit, et des cris des spectateurs, à la défaite de Satan. Joël Blanchard a rappelé que le terme de « tableau vivant » a été inventé par la critique moderne ; dans les textes médiévaux, ces tableaux sont qualifiés d' « histoires », de « misteres », et plus rarement de « spectacles »[794]. Dans le

791 *Ibidem*.

792 Actes de 1507, 1506, et 1521. Voir annexes pages 10 à 13.

793 Voir Le Verdier Pierre, *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Notre Seigneur et Rédemteur Jésus Christ, représenté à Rouen en 1474*, tome II, p. XL - XLIII, Rouen, 1885. Young Karl, *The Drama of the Medieval Church*, 2 vol., Oxford, Clarendon Press, 1933, II, p. 255. James E. O., Seasonal Feasts and Festivals, London, Thames & Hudsons, 1961, p. 266. Massip Francesc, « Le Drame de l'Assomption en France et en Belgique », *Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls*, D. Hüe-M. Longtin-L. Muir (eds.), Paradigme, 2005, p. 357-374.

794 Blanchard Joël, « Le spectacle du rite : les entrées royales », *Revue historique*, 627 (juillet 2003), p. 475-519, p. 476.

Journal d'un Bourgeois de Paris, nous pouvons lire la mention d'enfants parisiens présentant au Châtelet un tableau « sans parler, ni sans signer, comme si ce fussent images élevés contre un mur »[795]. Le 26 août 1446, le chapitre nomme une commission pour examiner la liturgie des fêtes de la Vierge et *deliberationes facultatis theologiae super hoc habitas et quod tollantur derisiones in ipsis fieri solitæ*. En 1460, le 21 août, il supprime tous les vieux usages burlesques pour ne plus laisser perdurer que la représentation du Mystère de l'Assomption[796]. Le 24 mars 1484, le chapitre refuse à la confrérie de Notre-Dame-du-Jardin la permission qu'elle avait sollicitée d'ouvrir sa chapelle à une heure de l'après-midi afin d'y réunir des compositeurs de ballades et de palinods en l'honneur de la sainte Vierge ; une telle cérémonie était considérée par le chapitre comme donnant lieu au désordre et aux contestations[797]. Le 13 août 1506, le chapitre supprima l'usage des marmousets qui avait lieu dans la chapelle de Notre-Dame du Jardin, le jour de l'Assomption[798]. La représentation, jusqu'ici tolérée, était un prétexte aux abus. Cependant, malgré cette interdiction, il fallut sévir de nouveau car la chapelle de la confrérie était toujours utilisée pour figurer l'Assomption. Le 18 août 1521, il est annoncé qu'à l'avenir, la représentation de l'Assomption, qui se faisait d'ordinaire en la chapelle de Notre-Dame du Jardin, aura lieu non plus à sept heures, mais à cinq heures du matin, afin que l'office divin ne soit plus troublé par les cris des femmes et des enfants[799]. Puis le 17 octobre de la même

795 *Journal d'un Bourgeois de Paris*, C. Beaune éd., Paris, 1990, p. 217. Évoqué par Joël Blanchard , *op. cit.*, p. 483.

796 *De misteriis que fiunt in festo Assumptionis beate Marie per fratres ejusdem abolendis, et de apostolis et angelis qui sequuntur processionem in habitibus vilibus et inhonestis, domini concluserunt quod omnia cessent que fieri soient per fratres illius confratrie, excepto misterio ascensus sive assumptionis, et hoc fiat hora débita , per quam non fiat in ecclesia tumultus et servicium divinum non impediatur seu turbetur.* ADSM G 2136, folio 14. Voir annexes page 45.

797 ADSM G 2143.

798 ADSM G 2147.

799 ADSM G 2148.

année, le chapitre délibère encore contre la confrérie de Notre-Dame-du-Jardin, afin d'obtenir la suppression définitive des représentations données dans cette chapelle le jour de l'Assomption, pendant la messe. Il fut en outre ordonné que les confrères suppriment tous les ornements et ornent la chapelle d'une verrière[800].

Des représentations – que ce soit des mystères ou des tableaux vivants – eurent donc bien lieu dans les églises rouennaises durant tout le Moyen-Âge mais elles semblent avoir été redoutées par le chapitre cathédral qui devait davantage y voir des occasions d'agitation et de désordre plutôt que des événements faisant partie intégrante de la liturgie et du culte des saints. Effectivement, ces représentations étaient plutôt ambiguës : œuvres de laïcs, mais mettant en scène des thèmes religieux dans l'église même, il s'agissait surtout de spectacles visuels, recherchant davantage la performance et utilisant parfois des mécanismes qui permettaient d'inclure du mouvement dans ces tableaux statiques. L'immobilisme des personnages étant de mise, il fallait surtout insister sur le visuel, ce qui pouvait être fort impressionnant et aboutir à des réactions disproportionnées du public. Par exemple, en ce qui concerne les représentations de la confrérie de Notre-Dame-du-Jardin, nous savons que des débordements eurent lieu régulièrement : le diable représenté en cire[801] devait être fort effrayant au vu de la réaction du public, le chapitre cathédral évoquant les cris des femmes et des enfants. Cela se déroulant pendant l'office, nous comprenons les réticences du clergé qui chercha durant tout le Moyen-Âge à

800 ADSM G 2150.

801 La confrérie Notre-Dame-du-Jardin était la confrérie des ciriers, apothicaires, et épiciers de la ville. Des personnages ou un décor en cire devait représenter leur savoir-faire et montrer leur habilité. De plus, cela démontrait leur implication dans l'événement.

interdire ce genre de représentations dans les églises.

III. Le mystère de saint Romain

Saint Romain connaît à Rouen à la fin du Moyen-Âge une dévotion particulière. La légende de la Gargouille est certainement la plus connue de toutes les légendes qui entourent la vie de ce saint. Elle n'existe pourtant dans aucune des vies du saint ni dans les anciennes représentations, antérieures au XV^{e} siècle. Il est accepté que cet épisode de la vie du saint est une invention tardive remontant sans doute à la fin du XIV^{e} siècle, épisode certainement construit par les chanoines de la Cathédrale dans le but de justifier le privilège qui leur permettait, tous les ans, de libérer un condamné à mort. Ainsi, à partir de la fin du XV^{e} siècle, le saint est représenté à de nombreuses reprises accompagné de la gargouille, que ce soit sur des monuments laïcs ou religieux.

C'est sans doute dans cet élan qu'est organisé à Rouen en 1476 le mystère de saint Romain. Plusieurs documents concernant son organisation ont été conservés. C'est à mon sens le mystère rouennais le mieux documenté, bien que le texte ne soit pas parvenu jusqu'à nous. Toutefois, ce mystère n'a été que peu étudié. Effectivement, peu d'auteurs se sont penchés dessus : Amable Floquet[802] ainsi que Gosselin[803] se sont contentés de l'évoquer dans leurs ouvrages sans davantage le développer. Il me semble donc indispensable de réunir toutes les sources concernant ce mystère afin de les étudier avec un regard nouveau et tenter d'en extraire de nouvelles informations.

802 Floquet Amable, *Histoire du privilège de Saint Romain*, Rouen, 1833.
803 Gosselin Édouard, *Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen avant Pierre Corneille,* Rouen, 1868.

Avant de se pencher sur le mystère en lui même, il convient de revenir sur la légende de saint Romain et ses représentations, essentielles pour comprendre pourquoi un mystère a été organisé à Rouen.

A. La légende de saint Romain

La plus célèbre fête rouennaise est sans aucun doute la fête de la saint Romain dont on trouve la mention régulièrement dans les archives de l'archevêché. Cette fête, bien connue, avait lieu tous les ans. Elle est notamment décrite par Amable Floquet[804] dans son *Histoire du Privilège de Saint Romain*[805]. La fête de la saint Romain était dite « la fête du pardon » ou « le pardon saint Romain ». Elle aurait été instituée en 1036 par l'archevêque Guillaume Bonne-âme[806], lorsque les reliques du saint furent transférées en grande pompe de l'église Saint-Godard à la cathédrale Notre-Dame. À cette occasion, il institue une fête du saint patron de la ville et demande à ce qu'elle soit célébrée annuellement le 23 octobre ; ce jour-là, tout le clergé de Rouen doit se rendre en procession à l'église Saint-Godard, église où se trouvait le tombeau primitif de saint Romain[807]. En outre, à l'Ascension, les évêques de Rouen avaient le droit de gracier un condamné à mort en lui faisant porter la

804 Amable Floquet (9 juillet 1797 - 3 août 1881) était un archiviste paléographe et historien français spécialisé en histoire normande. Outre son *Histoire du privilège de saint Romain*, on lui doit une histoire du parlement de Normandie en sept volumes (*Histoire du parlement de Normandie,* 1840-1843, 7 vol).

805 Floquet Amable, *Histoire du privilège de Saint Romain*, Rouen, 1833.

806 Archevêque de Rouen de 1079 à 1110.

807 À sa mort, saint Romain aurait été enseveli à un mille de la ville, selon l'usage romain, dans un sarcophage de marbre rouge, abrité dans une chapelle funéraire de l'église Saint-Gervais. Voir Descubes Jean-Charles (dir.), *Rouen : Primatiale de Normandie*, Strasbourg, La Nuée Bleue, coll. « La grâce d'une cathédrale », 2012, page 410.

fierte[808] qui contenait les reliques du saint[809]. Une procession à laquelle prenait part toute la ville (archevêque, clercs, rouennais) était alors organisée ; nous connaissons bien le parcours de cette procession[810] grâce aux archives qui sont parvenues jusqu'à nous.

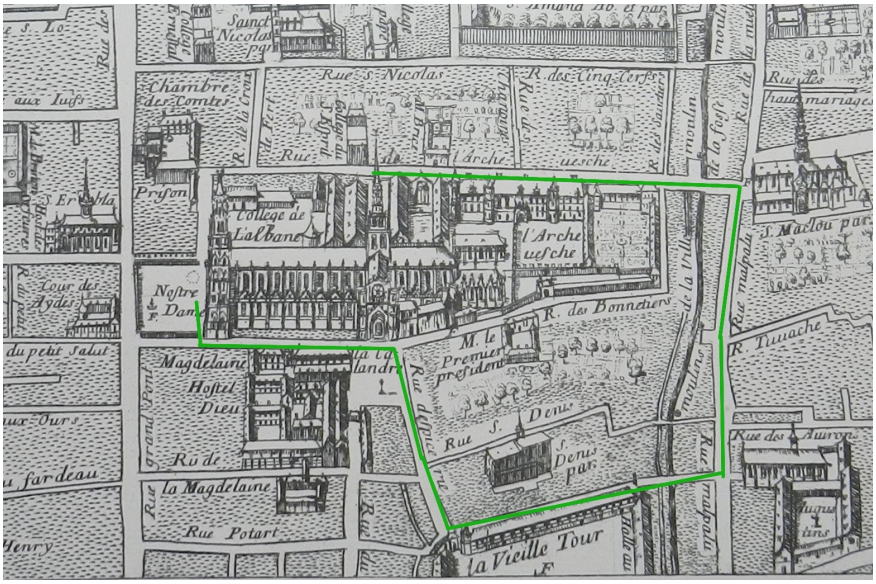

Parcours de la procession du privilège de saint Romain (extrait du plan de Jacques Gomboust).

808 Le mot *Fierte* est un ancien mot français qui signifie « reliquaire ». Il proviendrait du mot latin *feretrum,* cercueil. À Rouen, le nom de *Fierte* a été donné au monument situé sur l'actuelle place de la Haute-Vieille-Tour, bâti durant la Renaissance. Ce monument servait au cérémonial lors des fêtes de la saint Romain, lorsque le prisonnier était libéré pendant la procession.

809 La châsse de saint Romain était alors conservée dans la cathédrale de Rouen. Elle avait été commandée par l'archevêque Guillaume-Bonne-Âme au tournant des XI^e^ et XII^e^ siècles. Celle qui est actuellement conservée dans le Trésor de la Cathédrale n'est pas la châsse d'origine, celle-ci ayant été fondue pour assister les pauvres lors d'une famine. Une seconde châsse fut commandée par l'archevêque Rotrou cette même année, mais celle-ci fut dépouillée de ses ornements par les protestants lors du sac de Rouen en 1562. Elle continua tout de même à être utilisée jusqu'à ce que le chapitre décide de la remplacer en 1776 par une autre châsse, celle de « tous les Saints », remontant à la fin du Moyen-Âge, qui est celle que l'on peut admirer actuellement. Elle est exposée aux yeux du public tous les ans, lors de la fête de la saint Romain.

810 La procession débutait dans la cathédrale. Elle sortait par le portail des Libraires, empruntait la rue Saint-Romain, passait juste devant l'église Saint-Maclou, puis descendait la rue Malpalu, passait devant l'église des Augustins, et enfin elle arrivait à la Haute-Vieille-Tour. Ce n'est qu'en 1543, qu'est construite la *fierte,* monument encore debout aujourd'hui. Elle servait à présenter la châsse contenant les reliques de saint Romain : en présence de la foule, le prisonnier gravissait la *fierte*. À genoux, il devait réciter le *Confiteor*. Puis, le prisonnier devait soulever trois fois de suite la châsse. C'était l'acte qui marquait l'accomplissement du privilège. Enfin, la procession se formait de nouveau pour retourner à son point de départ. De retour à la cathédrale, deux chanoines montaient sur la galerie qui surmonte le portail principal pour y chanter le *Viri Galilei.* Deux prêtres tenaient alors la châsse en travers du portail et tout le monde passait en dessous pour pénétrer dans l'église.

Le privilège perdura jusqu'en 1790. Dix-huit jours avant la fête de l'Ascension, une délégation du chapitre se rendait à l'Échiquier de Rouen, puis au Parlement. Les exécutions de prisonniers étaient alors interrompues. Pendant les trois jours qui précédaient la fête de l'Ascension, le chapitre enquêtait, visitait, et interrogeait les différents condamnés. Il entendait des témoins afin de décider quel condamné avait le mérite d'être gracié. Ce n'était que le matin de l'Ascension que le chapitre votait et prenait sa décision finale ; seuls les chanoines prêtres avaient le droit de prendre part au vote. Par la suite, le prisonnier élu était extrait de sa cellule on vérifiait que son crime faisait partie de ceux que prévoyait la coutume d'amnistie[811]. Le chapitre et la confrérie de saint Romain, accompagnés par le prisonnier élu, se rendaient en procession de la cathédrale jusqu'à la Haute-Vieille-Tour. Le gracié montait alors les marches du monument de la *fierte* Saint-Romain sur la place des Halles, et devait lever par trois fois le reliquaire devant la foule assemblée[812]. Puis, la procession, suivie de la châsse portée par l'élu, repartait vers la cathédrale pour la grand-messe. Après des cérémonies expiatoires, le gracié devait prêter serment de ne pas récidiver et était enfin libéré.

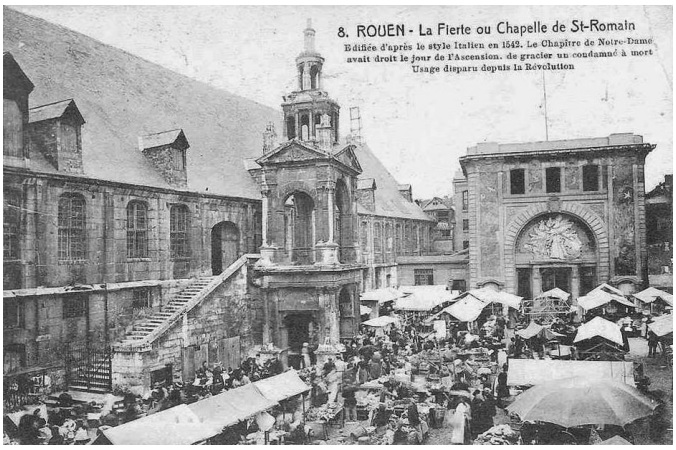

811 Nous pouvons voir une liste des prisonniers élus dans l'ouvrage de Floquet, p. 347.
812 Voir Floquet, *op. cit.*, p. 51.

1. Saint Romain

Saint Romain fut archevêque de Rouen de 631 à 639[813]. Il aurait vécu sous le règne de Dagobert premier[814], mais nous ne connaissons finalement que peu de détails de sa vie. Celle-ci est avant tout connue par la légende et la tradition. Plusieurs vies de saint Romain sont de nos jours connues, certaines étant même conservées. Une vie avait été écrite en vers latin au VIII^e^ siècle. Elle aurait été composée d'après une vie plus ancienne. Au XII^e^ siècle, l'archevêque de Rouen, Hugues III[815], demande au doyen de Saint-Médard de Soissons de lui envoyer ces vies qui étaient conservées dans son établissement. Celui-ci lui répond préférer rédiger lui-même une troisième vie du saint. Par la même occasion, il lui envoie le manuscrit original de la vie en vers, « *Ut omnino cunctis notum sit quod nulla inventionum vobis dirigo mendacia.* »[816]. Ces deux vies sont actuellement conservées à la Bibliothèque Municipale de Rouen. Les bénédictins Dom Martène et Dom Durand découvrirent et publièrent en 1717 la vie en vers du VIII^e^ siècle qui est certainement l'ouvrage d'un auteur normand[817]. Enfin, la Bibliothèque Municipale de Rouen conserve aussi, dans son précieux Livre d'Ivoire[818], une autre vie composée au XII^e^ siècle par un archidiacre de la Cathédrale, Fulbert[819].

813 Il aurait été archevêque entre 631 et 639, année de sa mort.

814 Roi des Francs entre 629 et 639.

815 Hugues III d'Amiens, archevêque de Rouen du 14 septembre 1130 au 11 novembre 1164.

816 « afin que tout le monde puisse voir que je n'ai rien inventé ». Voir Floquet, tome 1, p. 2.

817 *Thesaurus Anecdotorum ;* Colonn., 1653, 1654 et seq. ; tome III.

818 La *Vita Sanctorum* (vie des saints), est connue sous le nom de « livre d'ivoire » en raison du dyptique d'ivoire incrusté dans sa reliure, et représentant Saint-Pierre et Saint-Paul. C'est un recueil de textes datant du X^e^ au XIII^e^ siècles. Il est conservé à la bibliothèque municipale de Rouen (BM Rouen, ms. Y 27).

819 Fulbert était archidiacre de la cathédrale de Rouen mais aussi conseiller de l'archevêque Maurille. Outre la vie de saint Romain, il a rédigé une vie de Rémi, archevêque de Rouen mort en 771, mais aussi deux traités : le premier sur l'ordre et la manière de

Romain était issu d'une famille aristocratique. Il serait né au château des Rochettes, dont les ruines étaient encore visibles vers 1850, entre Guiry et Wy-dit-Joli-Village[820]. Sa mère, Félicité, était triste de ne pas encore avoir d'enfant, lorsqu'une nuit, un ange apparut à son époux Benoît, et lui annonça qu'un petit garçon allait bientôt naître dans sa maison et qu'il s'appellerait Romain. C'est ainsi que Romain serait né en 585. Très jeune, il fut envoyé chez le roi, comme beaucoup de jeunes aristocrates de son époque. Là-bas, ces jeunes étaient « nourris », ce qui signifie qu'ils y effectuaient diverses tâches ; en échange ils y recevaient une formation intellectuelle afin de devenir chevaliers ou ecclésiastiques. C'est dans ce contexte que Romain rencontra saint Ouen[821], et saint Éloi[822]. Il reçut dans l'entourage royal une éducation chrétienne et intellectuelle. Le siège épiscopal de Rouen étant vacant, le collège des chanoines désira que Romain y prenne place. Le Roi y consentit, et offrit une crosse à Romain. Saint Romain fit, dit-on, bâtir près de la source qui porte son nom un hôpital pour les « pauvres viatouriers »[823], les personnes qui faisaient la route entre Soissons et Rouen. Il aurait aussi, selon la tradition, fait construire

célébrer le concile, et le second sur la façon d'ordonner un évêque.

820 Wy-dit-Joli-Village est un village situé dans le département du Val-d'Oise, à une cinquantaine de kilomètres de Pontoise. Saint Romain y aurait fait jaillir la source de l'Aubette, dont les eaux étaient censés guérir les yeux. Guiry-en-Vexin est limitrophe à Wy-dit-Joli-Village. Voir Grave Eugène, « Wy-dit-Joli-Village : notice historique », *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, Ligugé (Vienne), Imprimerie E. Aubin, vol. 35, 1918, p. 61-80 et Sirat Jacques « Wy-dit-Joli-Village », *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin*, Pontoise, vol. LXVIII, , p. 51-64.

821 Saint Ouen est évêque de Rouen entre le 13 mai 641 et le 24 août 686. Il a rédigé une vie de saint Éloi qui contient des informations sur la morale et l'éducation religieuse de son époque. *Vie de saint Éloi* (*Vita d'Eligius*) par saint Ouen. *Vita Eligii Noviomagensis*, ed. B. Krusch, MGH SRM, 4, Hanover, 1902. Une traduction en anglais est disponible sur le site de la Fordham University, http://legacy.fordham.edu/halsall/basis/eligius.asp [consulté le 20 juin 2016].

822 Évêque de Noyon entre 641 et le premier décembre 659. Pour en savoir plus sur saint Éloi, voir Duquesne Jacques. *Saint Éloi,* Éditions Fayard, 1985.

823 Cette source, située près de Wy-dit-Joli-Village, prend naissance près de l'endroit où était le château où serait né le saint. Un pèlerinage y avait déjà lieu au XV^{e} siècle, l'atteste l'ancienne statue qui ornait la fontaine, statue remontant à cette époque et qui est aujourd'hui conservée dans l'église de Guiry. L'actuelle statue remonte à 1858 et porte l'inscription : « Erigé en l'honneur de St Romain le 23 octobre 1858 ».

l'église Saint-Nicolas de Guiry, sur le site de l'Aulnaye périlleuse, « où il venait méditer avec un vieil ermite qui vivait là d'herbes et de racines »[824], mais aussi l'église de Wy-dit-Joli-Village.

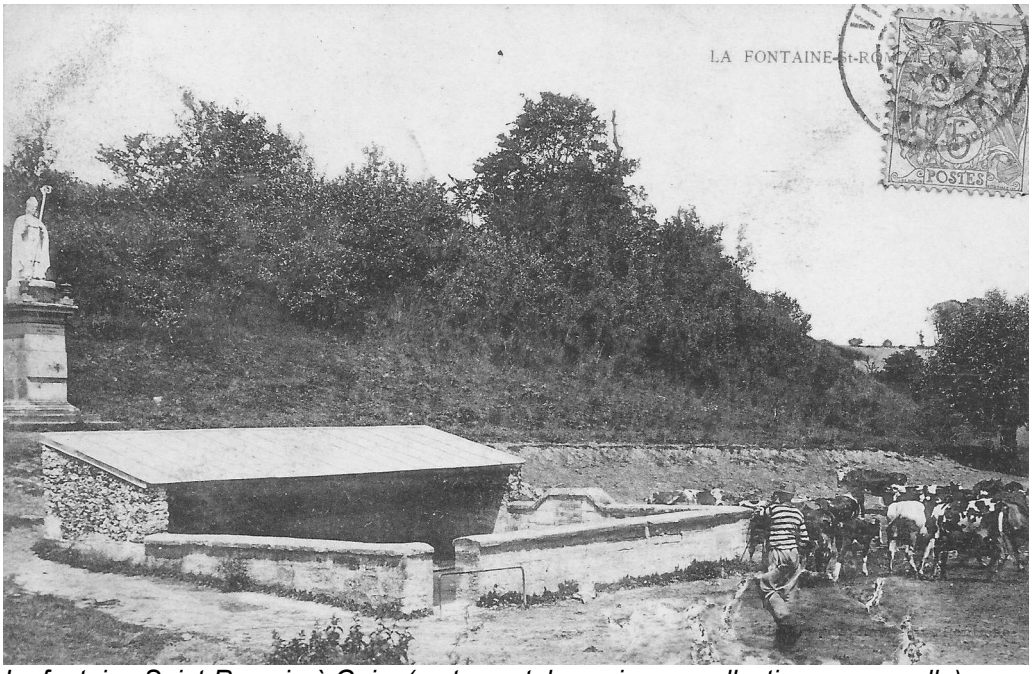

La fontaine Saint-Romain à Guiry (carte postale ancienne, collection personnelle).

L'église de Guiry (carte postale ancienne, collection personnelle).

824 Sirat Jacques, *Guide historique de Guiry-en-Vexin*, Guiry-en-Vexin, Édition du centre de recherches archéologiques du Vexin français, (1re éd. 1958), p. 25-27.

Le privilège de la *fierte* de saint Romain, délivré au chapitre de Rouen, s'étendit à la famille Guiry[825]; ils pouvaient eux aussi gracier un condamné à mort tous les ans. À sa mort, le corps de saint Romain aurait été déposé à un mille de la ville de Rouen, selon l'usage romain, dans un sarcophage de marbre rouge, abrité dans une chapelle funéraire, l'actuelle église Saint-Gervais[826].

Avant le XIV^{e} siècle, le saint est avant tout réputé pour le fait d'avoir détruit les sanctuaires païens qui étaient encore très fréquents dans la ville au VII^{e} siècle. Selon les *Vitae*, il aurait détruit le temps de Vénus[827], mais aussi un autre temple « païen[828] ». À cela s'ajoutent divers autres miracles[829] que l'on retrouve sculptés sur les médaillons quadrilobés du portail de la Calende[830] à la

825 La famille Guiry prétendait descendre d'un frère de saint Romain. Voir Farin François, *Histoire de la ville Rouen*, volume 4, Rouen, Le Broun, 1738, p. 134.

826 Descubes Jean-Charles (dir.), *Rouen : Primatiale de Normandie*, coll. « La grâce d'une cathédrale », Strasbourg, La Nuée Bleue, 2012, page 214.

827 À peine après avoir revêtu sa charge d'évêque, les fidèles demandent à saint Romain de réduire à néant le temple de Vénus qui se trouvait dans l'ancien amphithéâtre gallo-romain, situé à l'emplacement du château construit par Philippe Auguste, dans une zone comprise entre la tour Jeanne d'Arc et la rue Bouvreuil. Dans ce temple, un autel portait une dédicace à Vénus. Après y être entré, Saint Romain arracha la dédicace, et le temple s'effondra. Voir Tougard Albert, *Vie de saint Romain*, Imprimerie Léon Gy, 1899.

828 Romain, qui était parti évangéliser les campagnes, se trouva un jour devant un temple païen ressemblant à une forteresse, sur lequel des démons dansaient. Il interpella ces démons, provoqua leur chef, et le temple s'effondra.

829 Voir Thénard-Duvivier Frank, *Images sculptées au seuil des cathédrales. Les portails de Rouen, Lyon et Avignon (XIII^{e} -XIV^{e} siècles)*, Rouen, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2012, pages 188 à 193.
- Le miracle du saint chrême : un jour, saint Romain s'apprêtait à consacrer des fonts baptismaux. Il s'aperçut qu'il avait oublié le saint chrême. Un diacre fut envoyé pour le chercher, mais celui-ci, voulant se presser, fit tomber le vase et le saint chrême se répandit par terre. Romain, tout en priant, rassembla les morceaux et le vase se reconstitua de lui-même, le saint chrême réintégrant immédiatement le récipient.
- Les inondations : les inondations, fréquentes à cette époque, ravageaient les cultures. Saint Romain intervenait et faisait reculer le fleuve.
- La tentation : Devenu ermite à la fin de sa vie, une pauvre femme vint à lui pour lui demander la charité. Au début, il hésitait à recevoir une femme. Cependant, il ne désirait pas manquer à ses devoirs d'hospitalité. Il fit entrer la femme, qui se dévêtit, et dénoua ses cheveux. Saint Romain appela le Seigneur à l'aide, un ange intervint, et précipita le démon dans un puits sans fond.
- L'extase : peu de temps avant de mourir, saint Romain était en train de dire la messe, lorsqu'il entra en extase, son corps s'élevant du sol, tandis que Dieu lui annonçait la date de sa mort.

830 Les médaillons du portail de la Calende, situés au sud de la cathédrale, représentent la vie de divers saints et de personnages bibliques (Job, Jacob, Joseph, Judith, saint Ouen et saint Romain). Vingt médaillons à droite du portail représentent des moments de la vie de saint Romain. On y retrouve les miracles relatés dans ses *Vitae* :

cathédrale de Rouen, datés de la fin du XIII[e] siècle ou du début du XIV[e] siècle. Cependant, à la fin du XIV[e] siècle, la légende évolue et une nouvelle anecdote fait son apparition, sans doute pour justifier le privilège qu'avait le chapitre à gracier un condamné. Sur la rive gauche de la Seine, dans les marécages, aurait sévi un monstrueux dragon, appelé aussi « gargouille », qui faisait beaucoup de dégâts et effrayait la population rouennaise. Saint Romain prit l'initiative de le chasser, aidé par un condamné à mort. Arrivés sur les terres occupées par la gargouille, saint Romain traça un signe de croix sur lui ; la bête, soumise, se coucha alors à ses pieds. Saint Romain prit son étole et le condamné à mort le ramena ainsi tenu en laisse dans la ville, où il fut brûlé sur le parvis de la cathédrale ou bien jeté dans la Seine, selon les auteurs. C'est cette dernière légende qui est à l'origine du privilège de saint Romain.

- Un ange apparaît à Benoît et lui annonce que sa femme aura bientôt un enfant.
- Les rouennais font leur demande auprès du roi ou alors il s'agit du « vieillard » qui donne au roi le nom de Romain à la tête de l'évêché rouennais, mettant ainsi fin aux dissensions suivant la mort d'Hidulfe.
- Romain reçoit sa crosse épiscopale des mains du Roi .
- Romain est à cheval, en compagnie d'un sous-diacre. Cette scène se rapporte soit à son voyage pour rejoindre Rouen après son investiture ou alors à une visite pastorale.
- Romain prêche.
- Romain devant un symbole du paganisme.
- Romain détruit ce symbole, une croix à la main.
- Romain bénit les fonts baptismaux (miracle du saint chrême).
- Le diacre porte le vase.
- Romain prie tandis que deux diacres portent le vase.
- Les diacres remettent le vase à l'évêque.
- Romain remet le vase à un diacre.
- Il arrive à cheval devant une forteresse d'où dépassent des têtes, figurations des démons qui gardent les lieux.
- Romain affronte deux païens devant la forteresse.
- L'édifice païen est anéanti.
- Une femme nue, transie de froid d'une nuit d'hiver, frappe à la porte d'un édifice à l'intérieur duquel se trouve Romain. C'est la première scène de la tentation de Saint-Romain.
- Romain fait face à la femme se réchauffant près du feu, nue et les cheveux dénoués pour séduire l'évêque.
- Un ange, après l'appel à l'aide de Romain, chasse la femme à coup de bâton.
- L'ange pousse la femme dans un puits, représentation de l'enfer.
- Après avoir résisté à la tentation, Romain célèbre la messe avec la bénédiction de Dieu, symbolisé par une main surgissant au-dessus d'un l'autel. Cette scène peut également représenter l'appel de Dieu à Romain parmi les siens. Voir Thénard-Duvivier Frank, *op.cit.*

2. Une légende fréquente

Ce type de légende semble être fréquent en France vers la fin du Moyen-Âge. Effectivement, nous retrouvons le même genre d'histoires dans d'autres villes françaises. Au Moyen-Âge, les saints tueurs de dragons tenaient une grande place dans les croyances populaires. Ce sont souvent des saints, des moines, ou des ermites, parfois même des chevaliers, qui entrent dans la légende en tuant ou en capturant une bête. En général il leur suffit de réciter une prière pour vaincre la bête. S'ils ne la tuent pas, ils la capturent et la maintiennent avec une corde, une ceinture, ou bien leur étole. Ces saints se comptent par centaines mais certains sont beaucoup plus connus que d'autres, comme saint Georges[831] ou saint Michel[832], connus et vénérés dans toute la France.

À Paris, au IV^e^ siècle, un dragon aurait vécu dans la Bièvre[833]. Celui-ci terrorisait la ville et dévorait les femmes de mauvaise vie. Saint Marcel l'aurait vaincu d'un coup de crosse, lui laissant le choix de « rester dans le désert ou de se cacher dans l'eau » comme l'a écrit Venance Fortunat[834]. Le dragon aurait

831 Saint Georges de Lydda est le plus souvent représenté en chevalier terrassant un dragon. C'est un symbole de la victoire de la chrétienté sur le démon. Voir Duchet-Suchaux Gaston, Pastoureau Michel, *La Bible et les saints, Guide iconographique*, Flammarion, Paris, 1990, p. 156-157.

832 Saint Michel est représenté en chevalier ailé qui terrasse un dragon, le Diable. C'est aussi un symbole de la victoire de la foi chrétienne sur le mal. Voir Waha Michel (de), « Le dragon terrassé, thème triomphal depuis Constantin », *Saint Michel et sa symbolique*, Bruxelles, 1979, p. 43-117. Mais aussi : *Autour de l'Archange saint Michel*, Actes du colloque tenu à Aiguilhe (Haute-Loire) en octobre 2009, Édition des Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy en Velay.

833 Affluent de la Seine qui prend sa source à Guyancourt et se jetait autrefois dans la Seine, à Paris. Elle est depuis 1912 recouverte et se jette dans le collecteur principal des égouts de Paris.

834 Venance Fortunat est un poète liturgique du VI^e^ siècle d'origine italienne, qui a rédigé en prose la vie de l'évêque. Voir Coates Simon, « Venantius Fortunatus and the image of episcopal authority in Late Antiquity and Early Merovingian Gaul », *English historical Review*, 2000, p. 1109-1137. Gomez Cecile Éliane, *Recherches sur les Vies épiscopales en prose de Venance Fortunat, Étude littéraire, historique et doctrinale,* Thèse

choisi le fleuve et Marcel a été canonisé pour son exploit. À Metz, le *Graoulli*[835] qui vivait dans l'amphithéâtre et qui dévastait la ville, aurait été chassé du pays par Clément, le premier évêque de la ville[836]. Il était monstrueux avec un corps recouvert d'écailles et de grandes ailes de chauve-souris, crachant des flammes et pouvant attraper des proies en plein vol. La façon dont Clément le vainquit est semblable à la légende de saint Romain : il l'attrapa à l'aide de son étole et se signa.

Le Graoulli de Metz, 1872 : Bois de Strohacker, d'après un dessin de H. Castelli. Metz.

soutenue le 7 novembre 2012 *à* Université Lumière Lyon 2.

835 Sorte de dragon doté d'une espèce de bec de canard et de deux pattes. Rabelais évoque dans son « Quart Livre » une effigie utilisée lors des processions : « C'estoit une effigie monstrueuse, ridicule, hydeuse, et terrible aux petitz enfans : ayant les oeilz plus grands que le ventre, et la teste plus grosse que tout le reste du corps, avecques amples, larges, et horrificques maschouères bien endentelées tant au dessus comme au dessoubs : les quelles avecques l'engin d'une petite chorde cachée dedans le baston doré l'on faisoit l'une contre l'aultre terrificquement clicquetter, comme à Metz l'on faict du Dragon de sainct Clemens ». Rabelais François, *Le Quart Livre*, Collection Folio classique, Gallimard, 1998.

836 Clément est le premier évêque de Metz. Il aurait vécu au III^e^ ou IV^e^ siècle, donc avant saint Romain. Sur cette légende voir Gebhart Émile, *Saint Clément de Metz et le mythe de la bête*, Metz, 1906. Tribout de Morembert Henri, *Histoire des évêques de Metz* : *la légende de saint Clément premier évêque de Metz*, Nancy, 1935.

En Provence, à Tarascon, sévissait la Tarasque[837], appelée aussi « bête faramine ». C'est sans doute l'un des dragons les plus connus de France. La Tarasque fréquentait des marécages tout près du Rhône, anéantissant tout sur son passage et terrifiant la population. Jacques de Voragine la décrit ainsi dans sa Légende Dorée[838] : « un dragon mi-animal, mi-poisson, plus gros qu'un bœuf, plus long qu'un cheval avec des dents aiguës comme des cornes, et de grandes ailes aux deux côtés du corps »[839]. C'était, selon la légende, une sorte de dragon à six pattes courtes comme celles d'un ours, un torse puissant comme celui d'un bœuf, et recouvert d'une carapace de tortue. Il avait une grande queue recouverte d'écailles qui se terminait par un dard. Sa tête a aussi été décrite comme étant celle d'un lion avec des oreilles de cheval et un visage ridé de vieil homme. La tradition chrétienne provençale raconte que Marthe, Marie-Madeleine, Lazare et Maximin, jetés par des « infidèles » sur un bateau sans voile ni rame ni gouvernail, auraient accosté à Marseille vers l'an 48. Marthe remonta seule le Rhône et arriva à Tarascon. Suppliée par les habitants de la ville, elle soumit la bête et la conduisit aux habitants qui la tuèrent à coups de pierres et d'outils et se convertirent au christianisme. Marthe s'installa alors à Tarascon et y mourut en l'an 68[840].

---

837 Sur le sujet voir Dumont Louis, *La Tarasque : essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnographique*, Paris, Gallimard, 1951. Pézart André, *Contes et Légendes de Provence*, Paris, 1961. Amann Dominique, *la Tarasque : un Dragon en Provence,* Marseille, 2011.

838 La légende dorée a été rédigée en latin par Jacques de Voragine entre 1261 et 1266. La vie d'environ 150 saints et saintes est relatée ainsi que certains événements de la vie du Christ et de la Vierge Marie.

839 Voragine (de) Jacques, *la Légende Dorée, traduite du latin d'après les plus anciens manuscrits avec une introduction, des notes, et un index alphabétique*, par Teodor de Wyzewa, Paris, 1911, p. 376. Une édition plus récente a été publiée en 2004 : Voragine Jacques (de), *La Légende dorée*, édition sous la direction d'Alain Boureau, Paris, éd. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », février 2004.

840 Voir la *Légende Dorée, op. cit.,* p. 376.

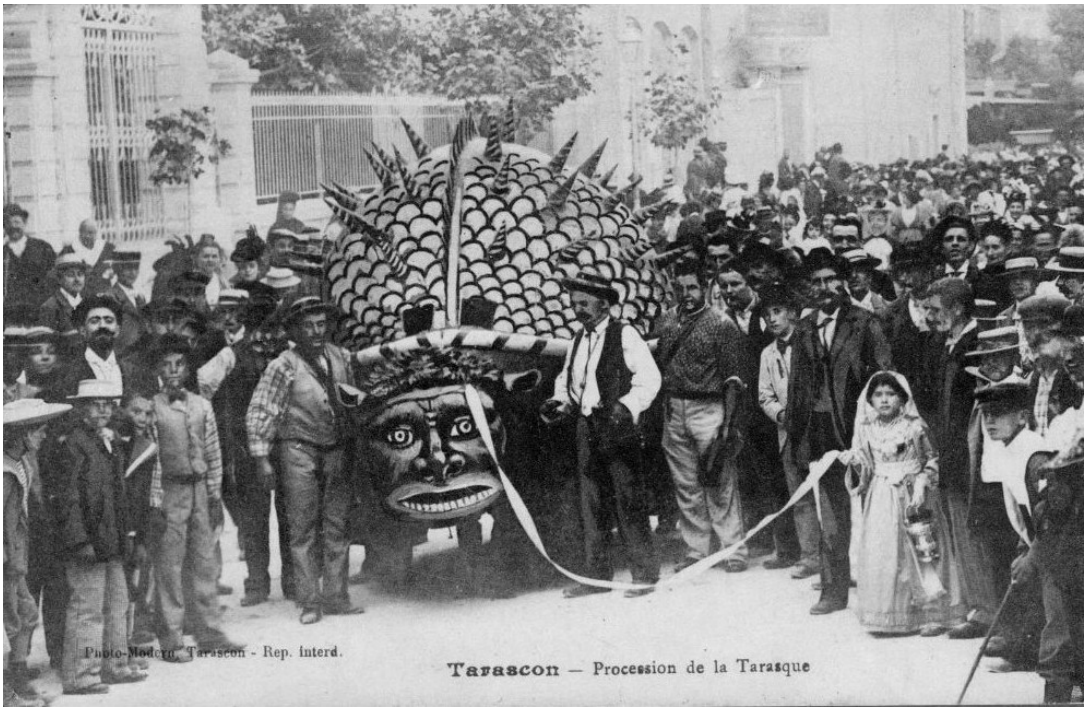

Procession de la Tarasque à Tarascon dans les années 1900 (Carte postale ancienne, collection personnelle).

En Normandie, outre saint Romain, d'autres saints sont connus pour avoir combattu un dragon. Dans la Manche, à Saint-Germain-le-Gaillard[841], Saint Germain le Scot[842], également appelé Saint Germain à la Rouelle ou Saint Germain de la Mer, serait arrivé en Normandie à Diélette. Il vainquit le Dragon qui vivait dans les falaises de Flamanville, dans le trou « Baligan »[843], une

841 Saint-Germain-le-Gaillard est situé dans le département de la Manche, dans l'arrondissement de Cherbourg-Octeville, canton de Les Pieux.

842 Saint Germain le Scot est aussi appelé Germain l'Écossais, Germain à la rouelle ou Germain de la mer ou encore Germain d'Amiens ou de Sénarpont. Fils d'un prince irlandais, il serait né durant le V^e^ siècle. Devenu prêtre, Germain souhaite rejoindre son parrain en Gaule. Cependant, il ne trouve aucune embarcation pour traverser la Manche. Selon la légende, il aurait prié Dieu et c'est alors qu'une roue de char lui serait apparue. C'est par ce moyen qu'il se serait rendu en Gaule. En réalité, cette roue serait plus probablement la représentation d'une barque circulaire irlandaise, nommée « curraghs ». Arrivé en Gaule, il débarque à l'embouchure de la Diélette. Une réunion de justice avait lieu sur la plage. Sa venue surprend la foule. Le juge, furieux, traite le saint de magicien et blasphème sur le dieu chrétien. Le juge se trouve alors frappé par la colère divine. Voir Basseville Marcel (abbé), *Saint Germain Scot, dit l'Eccossoy, évêque et martyr, V^e^ siècle, patron de la ville de Ribemont. Sa vie, ses reliques, son culte*, 3^e^ édition, 1943.

843 Le mot « Baligan » se rapprocherait de certaines appellations du diable chez plusieurs peuples européens. Voir Lajoye Patrice, « Saint Germain l'Écossais. Un Jupiter qui s'ignore », *Ollodagos*, vol. XXII, 2008, p. 39-48.

caverne naturelle creusée par les eaux et dont l'entrée était au niveau de la mer[844]. La légende raconte qu'un gigantesque serpent y avait établi sa demeure. Dans un premier temps, afin de le contenir et d'éviter sa colère, les habitants du pays consentirent à lui porter chaque semaine un de leurs enfants pour lui servir de nourriture. Saint Germain arriva d'Angleterre, glissant sur l'eau, porté sur une simple roue de chariot. À sa vue, les habitants, soulagés, poussèrent des cris de joie, et le lieu où descendit le saint personnage prit le nom de Diélette, du latin *dies lœta*, jour heureux. Saint Germain se dirigea vers la grotte pour combattre la bête, mais un seul regard du saint permit de changer le monstre en un énorme rocher, où sa figure resta comme imprimée[845]. C'est ainsi qu'il répandit le christianisme dans tout le Cotentin. Il est honoré encore de nos jours à Flamanville, à la chapelle de Querqueville et à l'église en ruine de Carteret[846].

844 Cette caverne est aujourd'hui disparue. Elle a en effet été détruite lors de la construction de la centrale nucléaire de Flamanville, à partir de 1977.

845 Voir Joanne Adolphe Laurent, *Itinéraire général de France : Normandie,* 1866. Plus récemment est paru Lerouvillois Robert, *Immuables Rochers, gardiens de mémoire. Cap de Flamanville, les éditions du Cotentin, 2013.*

846 Il ne reste plus aujourd'hui que quelques pans de murs de cette ancienne église, située à quelques mètres de la plage, et qui est un vestige de l'ancien village recouvert par les sables.

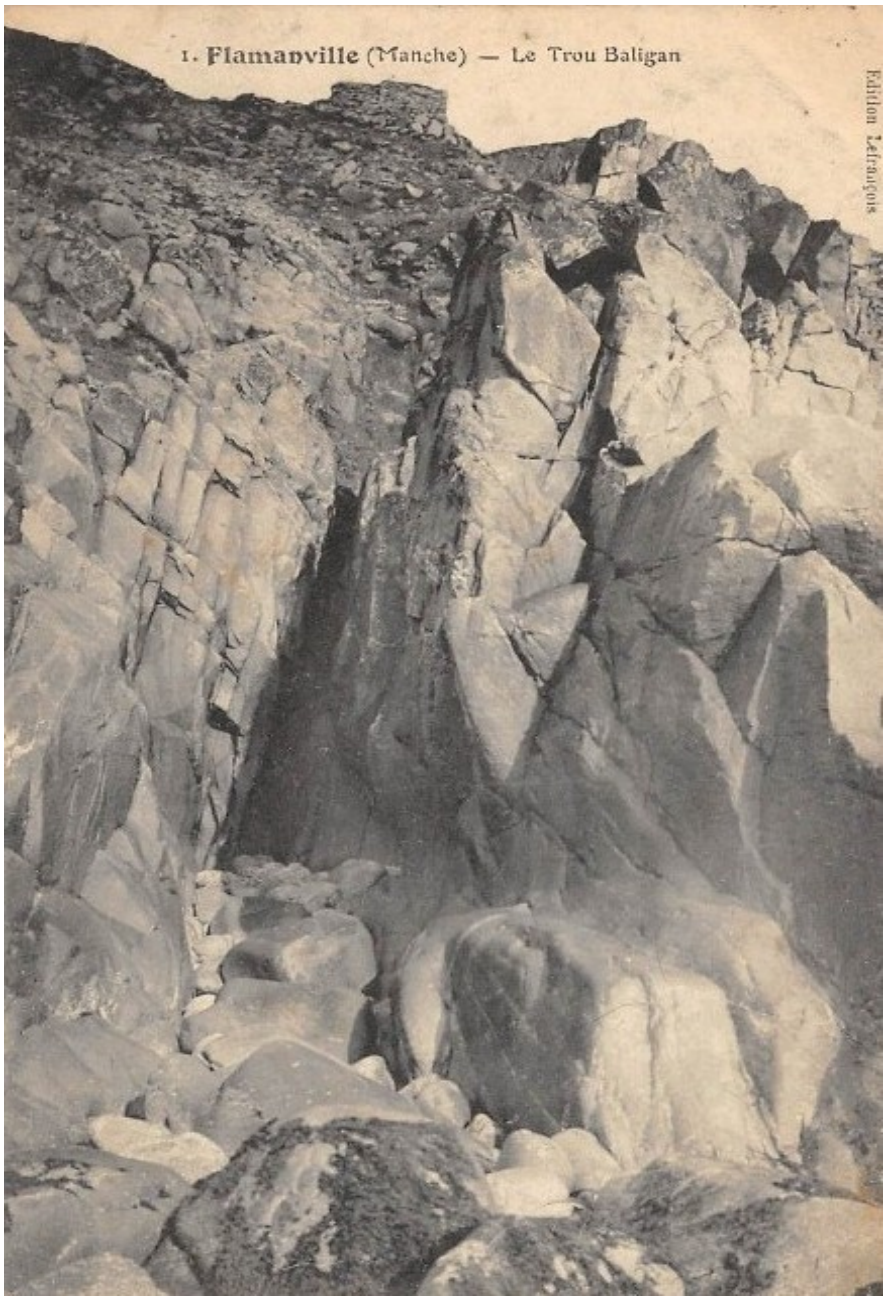

Le trou Baligan à Flamanville (Carte postale ancienne).

Les représentations iconographiques de ces légendes sont très similaires à celles de saint Romain. Sur une enluminure représentant saint Clément[847], nous remarquons le saint promenant le dragon avec une étole, en tenue d'évêque. D'ailleurs, tout comme saint Romain, Clément eut droit à son mystère,

847 Saint Clément de Metz et le dragon, Issue du *Vincentius Bellovacensis, speculum historiale,*vers 1335, par Mahiet et collab. Conservé à Bibliothèque de l'Arsenal (ms 5080 fol.76). Voir annexes page 47. Le texte du *Speculum Historiale* est en ligne sur le le site de l'Atelier Vincent de Beauvais, http://atilf.atilf.fr/bichard/ [consulté le 15 mai 2016].

représenté à Metz vers 1439 et dont le texte a été conservé et réédité en 2011[848] ; ce mystère met en en scène un dragon spectaculaire. Auguste Migette[849], en 1850, tenta une restitution de la « représentation du Mystère de saint Clément, donné sur la place de Change et le grand escalier devant la Cathédrale ». La reconstitution de la représentation qu'il a imaginée correspond à une conception abandonnée de la mise en scène d'un mystère, avec des « mansions[850] » empilés les uns sur les autres. Cette gravure est conservée au Musée de la Cour d'Or à Metz.

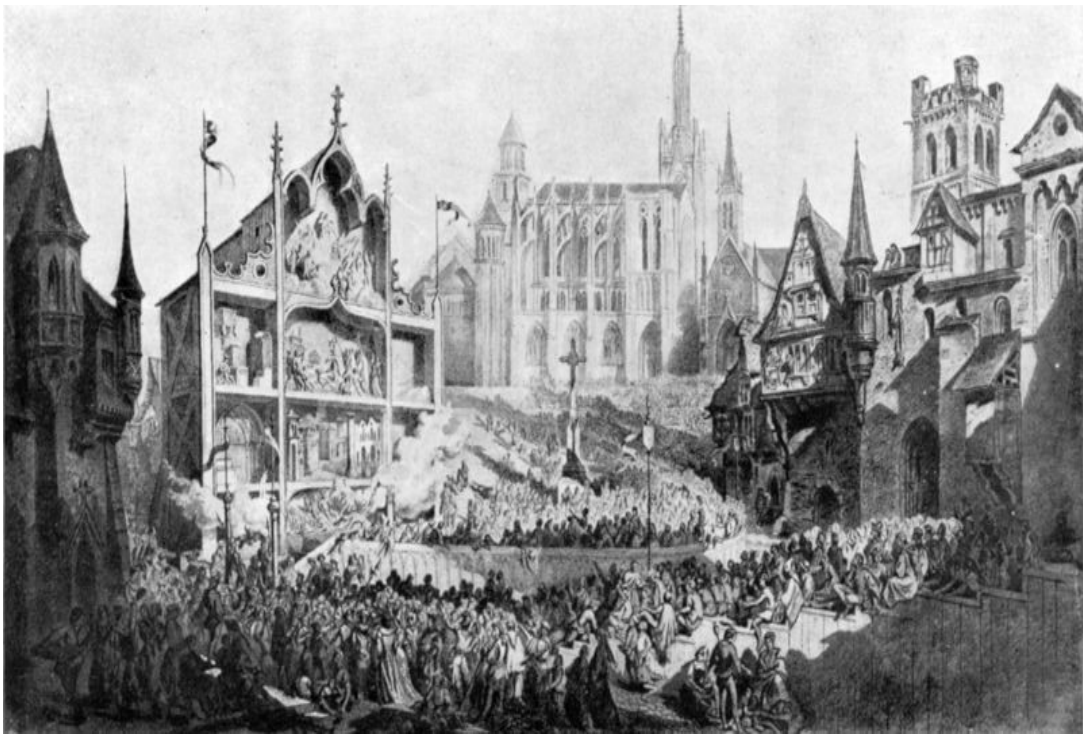

Représentation du mystère de saint Clément, par Auguste Migette (musée de la Cour d'Or, Metz).

848 À propos du mystère de saint Clément, voir : Abel Charles, *Le Mystère de saint Clément, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Metz*, Metz (imp. de Rousseau Pallez), 1861. Le manuscrit, qui était conservé sous la côte ms 968 BM Metz est aujourd'hui détruit. Tinius Fritz, *Studien über das Mystere de saint Clément*, Greifswald (Druck von J. Abel), 1909. Abel Charles, «Le mystère de saint Clément, date du manuscrit », Les Cahiers lorrains, 1925, p. 42-43. Duval Frédéric, *Le Mystère de saint Clément de Metz*, édition critique de Frédéric Duval, Genève, Droz (« Textes Littéraires Français » 608), 2011. Voir aussi Doudet Estelle, « *Le Mystère de saint Clément de Metz*, édition critique de Frédéric Duval », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes,* 2011, mis en ligne le 14 septembre 2011, http://crm.revues.org/12357 [consulté le 16 mai 2016].

849 Auguste Migette (1802-1884) était un dessinateur et un peintre français.

850 Petite structure scénique servant de cadre à une scène de théâtre et représentant un lieu particulier (Paradis, Jérusalem, ...). La notion d'empilement est maintenant abandonnée.

Les représentations parisiennes de saint Marcel sont aussi similaires à celles de saint Romain. Nous retrouvons par exemple deux sculptures sur les portails de Notre-Dame-de-Paris[851], où il est représenté avec sa crosse, le dragon à ses pieds :

Saint Marcel, voussure de la Porte Rouge de Notre-Dame-de-Paris (Photo: M. Jouenne).

851 Une sculpture sur le trumeau du Portail Sainte-Anne de Notre-Dame de Paris le représente debout en tenue épiscopale, sa crosse à la main. C'est une sculpture du XIX^e^ siècle de Geoffroy Dechaume, réalisée d'après la sculpture originale sans tête conservée au musée de Cluny, datée du deuxième quart du XII^e^ siècle. Une seconde représentation de saint Marcel se trouve sur les voussures de la « porte rouge » ; elle le représente en train de terrasser le dragon.

Saint Marcel sur le trumeau du portail sainte Anne de Notre-Dame-de-Paris (Photo: M. Jouenne).

Tous ces saints s'inscrivent dans les traditions de saints sauroctones[852], assez courantes durant tout le Moyen-Âge et qui se sont développées durant

852 Du grec du grec *σαῦρος* (saûros), « lézard » et κτόνος (ctonos), « tueur»; ce qui signifie « tueur de lézard ». Les sauroctones sont des personnes, souvent des saints locaux dans les premiers siècles du christianisme, ayant chassé, tué, soumis ou dompté des dragons ou autre animal de ce type.

les premiers temps du christianisme en France mais aussi dans toute l'Europe[853] ; les saints sauroctones sont aussi des déformations de mythes païens dont l'origine est très ancienne. Ils symbolisent la victoire du bien sur le mal mais forment aussi des mythes fondateurs de diverses villes, après que l'homme ait réussi à dompter la nature. Mais ces dragons sont aussi des symboles du paganisme, anéanti par ces évangélisateurs[854]. Effectivement, à l'époque de ces légendes (IV^{e}-V^{e} siècle pour la plupart), toute la France n'était pas encore évangélisée et beaucoup de rites païens perduraient. Partout où ces saints ont tué des dragons, le christianisme s'est développé. Rappelons nous que saint Romain est sensé avoir détruit des temples païens. Le dragon symbolise donc le culte païen supplanté par le christianisme. Les saints sauroctones symbolisent aussi la victoire du bien sur le mal et représentent la force de la Foi sur les forces destructrices, quelles soient naturelles ou surnaturelles.

3. Origine de la légende de la gargouille et du privilège

Nous pouvons nous demander d'où viennent la légende de la gargouille et la tradition du privilège de libérer un prisonnier le jour de l'Ascension. Ces deux éléments ne sont pas présents dans les anciennes vies du saint, ni dans la légende originelle. Aucun ancien récit n'en parle. Orderic Vital[855], dans son

853 En Espagne par exemple on trouve la « Cucafera », une sorte de dragon qui symbolisait le mal et qui était présent lors de la procession de la Fête Dieu dans plusieurs villes de Catalogne. À Alcoi, sainte Marguerite dompta la Cucafera.

854 Ces évangélisateurs restés célèbres par leur victoire sur un dragon sont tous des évêques. Cela démontre le rôle des évêques à cette époque dans l'évangélisation de la population.

855 Orderic Vital est né le 16 février 1075 en Angleterre et décédé en 1141 ou 1143 à l'abbaye de Saint-Évroult. Il est sans doute le plus grand et le plus important historien

Historia Ecclesiastica[856], parle de la fête de saint Romain instituée par Guillaume Bonne-âme mais n'évoque ni la gargouille ni le privilège de saint Romain.

La première mention connue du miracle de la gargouille est assez tardive et remonte à 1394 seulement[857]. Dans un texte daté de cette année là et conservé aux archives départementales, on apprend que le privilège aurait été ordonné en l'honneur des miracles de saint Romain.

> « Item et dit l'en communément et est bien à tenir et à croire pour vérité que ledit privilège fu ainsi ordené en l'oneur et remembrance des notables et beaux miracles que fist ledit glorieux saint, monseigneur saint Romain,

---

normand de l'époque ducale. Envoyé à l'âge de 10 ans en Normandie, il arrive au monastère de Saint-Evroult où il reçoit le nom de Vital. Son ouvrage principal est l'*Historia ecclesiastica* qui narre, entre autres, l'histoire du duché de Normandie et du Royaume d'Angleterre aux XI^e^ et XII^e^ siècles. Sur Orderic Vital voir : Gazeau Véronique, « Orderic Vitalis », André Vauchez, Richard Barrie Dobson, Adrian Walford, Michael Lapidge, *Encyclopedia of the Middle Ages*, Routledge, 2000, p. 1050. Neveux François, *la Normandie des ducs aux rois.X^e^-XII^e^ siècle*, Rennes, Ouest-France, 1998. Chibnall Marjorie, *The world of Orderic Vitalis*, Oxford, Clarendon Press, 1984. Musset Lucien, « L'horizon géographique, moral et intellectuel d'Orderic Vital », *La Chronique et l'histoire au Moyen Age*, 1984, p. 101-122.

856 Orderic Vital a consacré une bonne partie de sa vie à écrire son *Historia ecclesiastica.* Chibnall Marjorie, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, Oxford, 1969. Cette œuvre est divisée en treize livres : les deux premiers sont une chronique universelle de l'an 1 à 1142. Les livres 3 à 5, racontent les expéditions normandes en Angleterre et en Italie. Le livre 6 est uniquement consacré à l'histoire du monastère de Saint-Evroult. Les sept derniers livres se veulent être une histoire du monde chrétien de 1080 à 1140. Tout est relaté avec rigueur et précision avec beaucoup de documentation (vies de saints, chartes, décrets, actes, ...), ce qui en fait une très bonne source pour l'histoire de la Normandie médiévale.

857 ADSM G 3479. « Informacion faicte par nous Jehan de la Tuille, bailli de Rouen et de Gisors, le lundi V^e^ jour d'avril et les jours ensuivans l'an 1394, à la requeste de honorables et discrètes personnes les doyen et chapitre de l'église Notre-Dame de Rouen, sur le contenu en certaines lettres-royaulx impétréez de la partie desdiz doyen et chapitre et par eulx à nous présentées en jugement, desquelles la teneur sera cy-après encorporée, présens et appellez à cez choses Jehan Le Dyacre, procureur du Roy notre sire audit bailliage, à aucunes desdictes journéez, et aux autres Jehan Cavelier, son substitut ». Cette information relative au privilège Saint-Romain eut lieu en vertu de lettres de Charles VI datées du 26 février 1394. (Publié par Floquet dans son *Histoire du privilège de Saint-Romain*, T. II, p. 614 et suivantes).

> à la cité de Rouen et à tout le pais de environ. Entre lesquieulx, par la grâce de Dieu, il prinst et mist en subjection un grant serpent ou dragon qui estoit environ Rouen et beste du pais telment que nulz n'osait converser ne habiter en icelui pais. Et ensement icelui glorieux saint chasse et mist hors d'icelui paiz anemis et melvez esperis qui conversoient et habitoient en icelui pais, telment que aucun n'y osoit demourer, avecques plusieurs autres grans et notables miracles que Dieu fist pour luy en sa vie et depuis son trespassement comme il peult estre sceu nottoirement. »

En 1485, la légende s'enrichit. Maître Estienne Tuvache, chancelier et chanoine en l'église cathédrale de Rouen[858], raconte la légende au roi Charles VIII et évoque même le privilège :

> « Monsieur saint Romain (…) délivra icelle ville et le païs d'environ d'un serpent ou dragon qui dévouroit (ainsi comme chacun jour) plusieurs personnes (…) ; lequel serpent ou dragon fut, en la vertu de Dieu, mis par le dit monsieur saint Romain en telle subjection, qu'il en délivra la dite ville et le païs ; et fut, apres ce que plusieurs personnes doubtant la mort et danger du dit

858 Étienne Tuvache, après le décès de Robert de Croixmare, est nommé chancelier le 19 juillet 1493. Il est cité à plusieurs reprises dans les archives de l'archevêché. Par exemple à la cote G 80 où il est envoyé avec d'autres chanoines visiter Georges d'Amboise, à cette époque archevêque de Narbonne. À la cote G 2142, il est chargé d'inventorier les ouvrages de droit canon et civil contenus dans la librairie de l'archevêché. À la cote G 2145, à la date du 29 août 1496, il rend compte de son voyage à la cour.

serpent, olrent esté reffusans d'aller avecques lui. »[859]

L'épisode de la gargouille apparaît donc à la toute fin du XIV^e^ siècle, mais c'est durant le XV^e^ siècle qu'il prend toute son ampleur. L'origine du privilège est bien plus obscure. La question de son origine a intrigué Amable Floquet mais aussi l'académie de Rouen au XVIII^e^ siècle. Il n'en est question ni dans les *Vitae* ni dans l'œuvre d'Orderic Vital.

La première mention du privilège de Saint-Romain ne remonte qu'à 1210, longtemps après la mort du saint, à l'occasion d'un litige entre le gouverneur du château de Rouen et le chapitre. Le gouverneur refusait de libérer le prisonnier choisi par le chapitre. De ce fait, le chapitre porta plainte auprès du roi Philippe-Auguste qui dépêcha des enquêteurs[860]. Neufs témoins comparurent alors et indiquèrent que l'exercice du privilège était effectif à l'époque d' Henri II et de Richard Cœur-de-Lion. Selon les témoignages, le plus ancien souvenir de la libération d'un prisonnier remontait à leurs règnes : « jamais sous le règne d'Henri II et de Richard Cœur-de-Lion, duc de Normandie, il n'y avait eu de difficulté sur le point aujourd'hui en litige »[861]. Si on en croit cette enquête, le privilège serait donc apparu au début du XIII^e^ siècle, peu de temps après l'annexion de la Normandie au royaume de France. Peut-on y voir un lien ? Si le privilège avait existé en son temps, Orderic Vital en aurait sans doute parlé, or, il reste muet sur ce sujet. Nous pouvons donc conclure que le privilège est apparu entre le décès d'Orderic Vital et le règne d'Henri II. Mais pourquoi ce privilège ? D'où vient il ?

---

859 Voir Floquet, p.13.
860 Voir documents en annexes page 47.
861 Voir Floquet, p.30.

Le 22 mai 1425, Henri VI mandate l'évêque de Bayeux et Raoul le sage, chevalier et seigneur de Saint-Pierre, contre des officiers qui avaient donné empêchement au privilège de saint Romain. On apprend alors que c'est une « voix angélique venue du ciel » qui a ordonné ce privilège :

> « c'est la voix notoire au pays de Normandie, ce avoir esté introduit, après voix angélique venant du ciel, par les mérites du glorieux saint Romain, en quoy le peuple de la dicte archeveschie et de toute la région de Normendie a tousjours pris très grant et singulière dévotion, »[862]

En 1485, on apprend une toute autre version. Le privilège est en réalité fait en mémoire du miracle de saint Romain qui fut aidé par un prisonnier :

> « En ce voyant le dit monsieur saint Romain, pour ce qu'il trouva que deux prisonners avoient esté condempnez à mort pour leurs démérites, iceulx prisoniers lui furent bailliez pour aller avec luy, dont l'un d'iceulx prisonniers fist reffuz ; et, néantmoins, procéda oultre ; et, après que mon dit sieur saint Romain olt conjuré la dicte beste ou serpent, lui mist une estolle au col, et la bailla à mener au dit prisonnier qui estoit en sa compaignie, jusques au point de saine ; et, de dessus icelui pont, fut gectée en la rivière ; et, à ce moyen,

862 ADSM G 1893. Paris, 21 mai 1425. Voir annexes page 51.

> depuis ne fist aucun mal ne inconvénient au peuple ; et octroya le roi qui estoit en iceluy temps, que, en nom de Dieu et d'icelui monsieur saint Romain, seroit délivré ung prisonnier »[863]

Comme on le remarque, la date de l'origine du privilège de saint Romain n'est pas certaine, d'autant plus que d'autres versions seront données ultérieurement[864]. Ce privilège n'était pas unique en France. Par exemple, à Orléans, les évêques avaient le pouvoir de libérer les condamnés des prisons de la ville le jour de leur première entrée[865]. Les origines du miracle de la gargouille et du privilège restent vagues. Il existe des variations et des contradictions qui laissent penser que cela a été mis en place dans le but de développer le culte du saint, qui a tendance à se répandre à cette époque sous l'impulsion du chapitre cathédral. Par ce biais, le chapitre cathédral est mis en avant et la fonction d'évêque glorifiée. Malgré tout, le privilège n'a jamais cessé d'être contesté. Le chapitre a toujours du le faire confirmer par les différents souverains successifs.

---

863 Voir Floquet.

864 D'autres versions sont données ultérieurement : en 1512 on apprend que c'est sous Dagobert que le privilège a été donné. Il passait pour avoir été donné à Saint-Ouen par Dagobert (or Dagobert était déjà mort lorsque celui-ci monta sur le trône épiscopal...) ou par Clovis II (vitraux de la Cathédrale et de l'église Saint-Romain).

865 Gauvard Claude, *« De Grace especial »: crime, état et société en France à la fin du Moyen Age,* Publications de la Sorbonne, Paris, 1991, p. 926.

B. Les représentations iconographiques rouennaises de saint Romain

Avant de se pencher sur le mystère de saint Romain, il est important d'examiner les diverses représentations du saint, nombreuses à Rouen à la fin du Moyen-Âge et au début du XVI^{e} siècle, tout particulièrement l'épisode de la gargouille. En effet, ces représentations nous permettent de nous rendre compte de l'importance qu'avait pris le saint évêque à l'époque, expliquant en partie le fait qu'un mystère ait été organisé. De même, les représentations contemporaines du mystère peuvent être des indices précieux sur la représentation du mystère elle même.

1. Les vitraux de la cathédrale

Les vitraux de la cathédrale sont les premiers encore conservés à représenter la scène du combat avec la gargouille. Auparavant cet épisode n’existe pas dans les représentations rouennaises de ce saint ; cela montre encore que c'est un épisode récent de la vie du saint. Celui-ci était alors précédemment représenté debout, tenant une croix entre ses mains.

Sur la baie 28 de la cathédrale, située dans la chapelle saint Romain, nous retrouvons donc probablement une des premières représentations conservée du miracle de la gargouille. Saint Romain y est figuré en tenue épiscopale accompagné du prisonnier, le dragon à ses pieds, avec en toile de

fond une vue de Rouen au début du XVI[e] siècle (on remarque la côte Sainte-Catherine avec l'abbaye du même nom, le château de Rouen, et la cathédrale). Ce vitrail, commandé par la confrérie de saint Romain vers 1521, a été exécuté sur des cartons de l'entourage du peintre Arnoult de Nimègue[866]. C'est un des grands maîtres verriers qui a travaillé à Rouen au début du XVI[e] siècle. La baie 30, dont le vitrail fut commandé par Jacques le Lieur, est habituellement appelé « le panégyrique de saint Romain »[867].

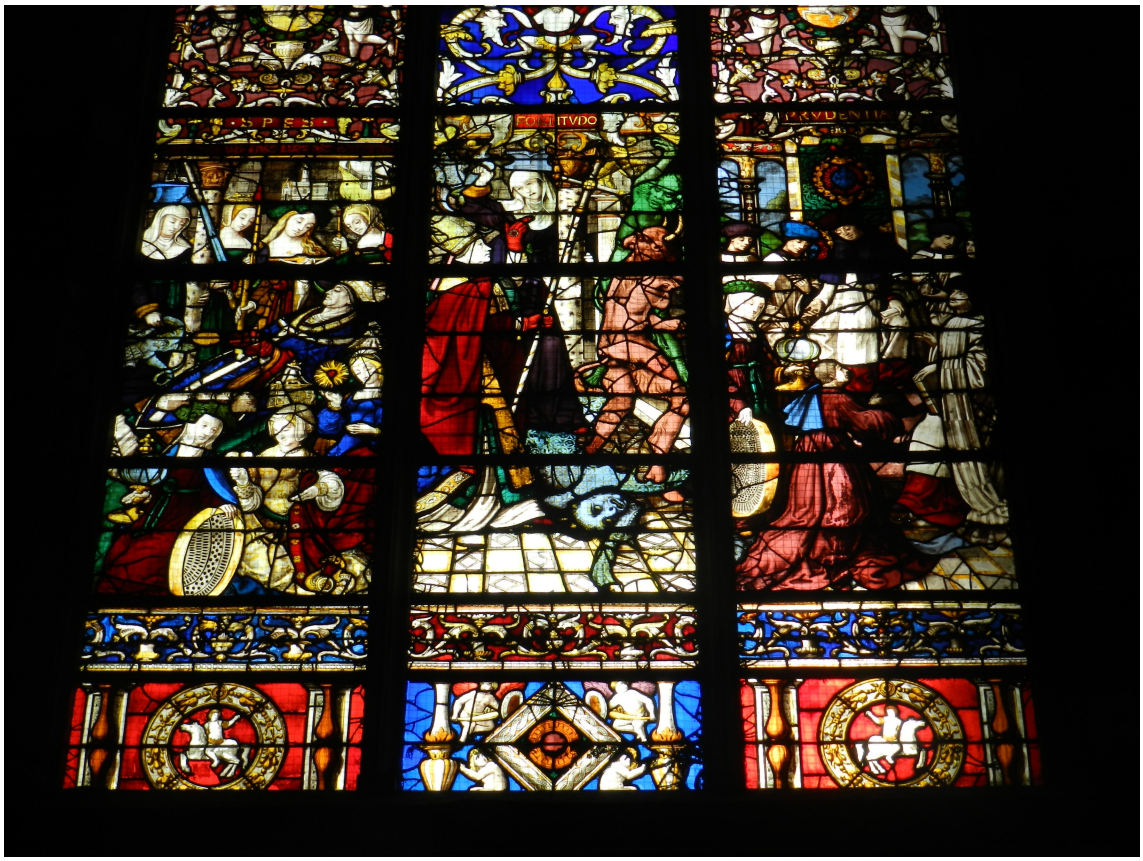

Partie inférieure de la baie 30 (photo T. Jouenne).

866 Originaire des Pays-Bas, Arnoult de Nimègue est venu travailler à Rouen au début du XVI[e] siècle. Il a exécuté de nombreux vitraux pour des églises normandes : Saint-Godard (Rouen), Saint-Vincent (Rouen), Saint-Étienne-des-Tonneliers (Rouen), collégiale des Andelys, église de Caudebec-en-Caux, etc. Voir Allias Bey Martine, Chaussé Véronique, Gatouillat Françoise, Hérold Michel, *Corpus Vitrearum-Les vitraux de Haute-Normandie*, Monum, Éditions du patrimoine, Paris, 2001.

867 Ce vitrail est composé de sept scènes qui représentent différents épisodes de la vie du saint, chacune étant accompagnée d'une des vertus théologales et cardinales démontrant les principales qualités de Romain : la naissance de saint Romain (Foi), l'élection du saint par le chapitre (Prudence), le privilège de saint Romain (Justice), le saint chasse les démons d'un temple païen (Force), Le saint tenté par le démon (Tempérance), Mort de saint Romain (toutes les vertus), Saint Romain apparaît au vieillard (Charité).

Baie 28 de la cathédrale de Rouen (photo : T.Jouenne).

Sur la baie 28, nous retrouvons aussi une évocation du privilège de saint Romain[868]. Le roi est représenté accordant à l'archevêque le privilège ; les clefs sont remises au chapitre, et la procession déambule dans la ville de Rouen, avec le prisonnier portant la châsse. Ce vitrail révèle l'importance de cet

868 Le privilège est aussi représenté sur un vitrail de l'église Saint-Godard réalisé vers 1555, donc plus tardif. Ce vitrail, situé à l'extrémité du bas-côté nord, relate la vie du saint et son privilège : y sont représentés la destruction du temple de Vénus, le miracle de la gargouille, saint Romain qui contient l'inondation, le vase reconstitué, l'obtention du privilège par Dagobert I[er], l'extase, la messe d'action de grâce lors de la libération d'un condamné, et la levée de la fierte place de la haute-vieille-Tour.

événement, qui occupe la majorité de l'œuvre, et l'engouement des fidèles. Le culte des reliques de saint Romain est donc très populaire au début du XVI^{e} siècle.

Cathédrale de Rouen, baie 28 : procession avec la châsse de saint Romain (Photo : T.Jouenne)

2. Un culte laïc

Saint Romain semble avoir joué un rôle particulier dans la société rouennaise, tout particulièrement à partir du XV^e^ siècle. De nombreux éléments nous permettent de l'affirmer. Son culte est à cette époque très important et supplante alors les autres saints évêques tels que saint Ouen, saint Mellon ou saint Victrice[869]. Les nombreuses représentations conservées de nos jours sont autant de témoignages de ce culte, que ce soit sur des monuments religieux souvent commandés par des laïcs (sculptures, vitraux) ou sur des édifices laïcs. Le saint fait ainsi son apparition dans la sculpture ornementale, notamment sur quelques façades de maisons du XV^e^ siècle. En effet, certaines maisons rouennaises arboraient sur leurs façades des figurations de saints, généralement accrochés sur les pigearts[870] à l'aide de tenons, ou aux encadrements de porte. Cela n'est pas extrêmement courant mais quelques exemples caractéristiques sont parvenus jusqu'à nous. Eustache de la Quérière indique toutefois qu'un certain nombre de ces maisons a disparu[871]. Par exemple, sur le portail d'une maison sise place du lieutenant Aubert, une maison en encorbellement du XV^e^ siècle représente saint Romain et une Vierge à l'Enfant, à l'encadrement de la porte. Saint Romain est représenté sous un

869 Sur le culte de saint Victrice voir : Clark Gillian, « Victricius of Rouen: Praising the Saints (Introduction and annotated translation) », *Journal of Early Christian Studies*, 7 (1999), p.365-399; in Eadem*, Body and Gender, Soul and Reason in Late Antiquity* (Farnham; Burlington, VT, Ashgate, 2011) (Variorum collected studies series, CS978), art. XII. Et Clark Gillian, « Translating relics: Victricius of Rouen and fourth-century debate », *Early Medieval Europe*, 10 (2001), p.161–176; in Eadem, *Body and Gender, Soul and Reason in Late Antiquity* (Farnham; Burlington, VT, Ashgate, 2011) (Variorum collected studies series, CS978), art. XIII. Violette Louis, « Nicaise, du martyr du Vexin au saint rouennais. Valorisation de reliques par l'hagiographie au XI^e^ siècle », *Autour des morts,* Mémoire et identité, V^e^ Colloque international sur la sociabilité, *Rouen, 19-21 novembre 1998,* Olivier Dumoulin, Françoise Thélamon (dir.), Publications de l'université de Rouen, Rouen, 2001.

870 Le pigeart est le poteau sur lequel repose la sablière.

871 De la Quérière Eustache, *Description historique des maisons de Rouen les plus remarquables par leur décoration extérieure et par leur ancienneté dans laquelle on fait entrer les édifices civils et religieux devenus propriétés particulières,* Rouen, 1841.

dais en habits épiscopaux avec le dragon à ses pieds maintenu par son étole, et tenant une bible dans la main droite.

Maison place du lieutenant Aubert (photo:T.Jouenne).

Maison place du Lieutenant Aubert : saint Romain et la Gargouille (photo:T.Jouenne).

Nous trouvons une autre représentation de ce type au numéro 74 de la rue Saint-Romain, où le pigeart d'une maison à pans de bois datant du XV^{e} siècle, représente le saint avec la gargouille à ses pieds[872]. Cette maison, de style gothique, possède deux étages en encorbellement. Trois petites statues sont sculptées en haut des poteaux du premier étage : saint Romain, la Vierge et

872 Voir Quenedey Raymond (commandant), *L'habitation rouennaise, étude d'histoire, de géographie et d'archéologie urbaines*, 1926, réédition Gérard Montfort, 1998. Chaline Jean-Pierre (sous la dir.), *Rouen, les maisons à pans de bois au fil des siècles et des rues*, Rouen, 2013.

saint Nicolas. En haut du second niveau, nous remarquons sainte Barbe, l'archange Michel et saint Jean-Baptiste. Cette maison, dite « du grand turc », a été restaurée au début du XX^{e} siècle par l'architecte Ruel et le maître charpentier Ernest Villette[873].

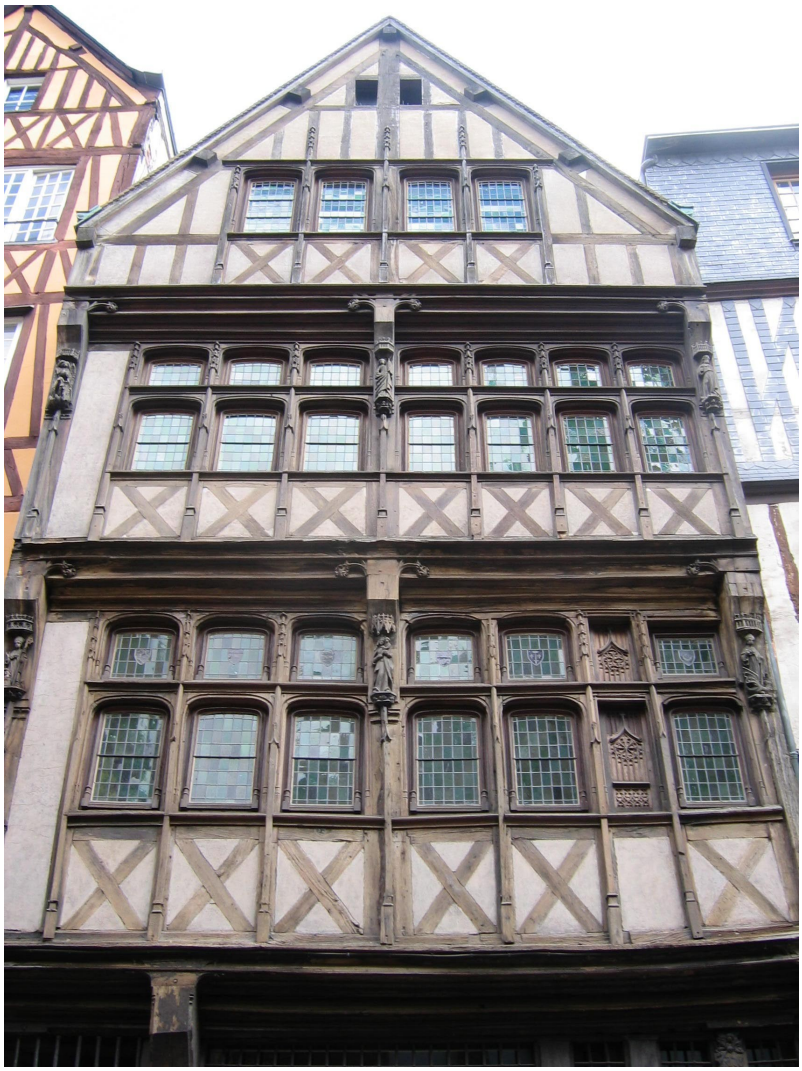

Maison du 74 rue Saint-Romain (photo : T. Jouenne).

873 Pessiot Guy, *Histoire de Rouen par la photographie*, tome 2 1900-1939, éditions du P'tit Normand, 1982.

Maison du 74 rue Saint-Romain (photo : T. Jouenne).

De la Quérière nous apprend aussi qu'au numéro 29 de la rue Damiette une maison datant de la même époque avait sur sa façade plusieurs statuettes de saints : au rez-de-chaussée se trouvaient saint Jean, saint Jacques et saint Romain. Au 243 rue Eau-de-Robec, l'entrée d'une maison est surmontée de sculptures, l'une représentant saint Romain[874] et la seconde saint Nicolas.

874 Saint Romain est de nouveau représenté avec le dragon à ses pieds, en tenue d'évêque avec une bible dans sa main droite.

Maison de la rue Eau-de-Robec (photo T. Jouenne).

Dans les archives nous trouvons mention d'une auberge qui avait pour enseigne une image de saint Romain : en 1424, le chapitre règle des dépenses faites chez le seigneur de l'Image-Saint-Romain (aubergiste) « par aucuns des gens de Mons, quand ils revinrent de prendre possession de Dieppe »[875]. On apprend par la suite que cette auberge se situe dans la paroisse de l'église saint Nicolas[876].

Nous pouvons naturellement nous demander pourquoi le culte de saint Romain se développe à cette époque. Dès le XV^{e} siècle, les saints et tout particulièrement les saints locaux et les saints guérisseurs, tiennent une grande place dans la vie quotidienne. Le culte de ce saint fait sans doute partie de ce

875 ADSM G 26.
876 ADSM G 3013.

phénomène ; saint Romain était aussi invoqué pour sauver les fous et les noyés. En outre, il faisait office de saint protecteur : le 16 février 1466 une procession est exécutée avec la chasse de saint Romain pour la paix du royaume et la cessation de la peste qui règne alors à Paris[877]. Mais cela n'explique par pourquoi le culte de saint Romain a pris autant d'ampleur. Saint Romain est avant tout à cette époque un symbole de victoire. La ville de Rouen avait sans doute besoin, après la guerre et après la longue occupation anglaise, de montrer la puissance de la ville. Rouen est, par le biais de saint Romain, victorieuse. Saint Romain rassemble tous les rouennais, qu'ils soient laïcs ou religieux. Il incarne sa puissance et devient donc le symbole de la ville et son saint patron, d'où le fait qu'il soit représenté aussi bien sur des bâtiments du clergé que sur des bâtiments laïcs[878]. Des imprimeries rouennaises le choisirent même pour symbole (par exemple Pierre Olivier qui travailla à Rouen de 1500 à 1530). C'est pourquoi aussi bien les laïcs que le clergé prennent part à ce culte mais aussi sans doute à l'organisation du mystère en 1476.

Le culte du saint se répand donc sous l'impulsion du chapitre cathédral. La cathédrale est alors au centre de ce culte : elle en conserve les reliques, et c'est principalement le chapitre cathédral qui organise les processions et les festivités de la saint Romain. Ce n'est donc pas étonnant que le chapitre ait tant favorisé le jeu du mystère organisé en 1476.

---

877 ADSM G2137. La peste est à Paris entre 1466 et 1468.

878 Le culte de saint Romain peut faire penser au culte civique italien à l'époque médiévale. À ce propos voir : *La religion civique à l'époque médiévale et moderne (chrétienté et islam).* Actes du colloque organisé par le Centre de recherche « histoire sociale et culturelle de l'occident XII^{e}-XVIII^{e} siècle » de l'Université de Paris X - Nanterre et l'Institut de France (21-23 juin 1993), sous la direction d'André Vauchez, Rome, Collection de l'École française de Rome, 1995.

Actuelle châsse de saint Romain (photo: V. Duboc).

C. Le mystère de saint Romain

En 1476, afin de fêter son patron, la confrérie de saint Romain organise un mystère, le mystère de saint Romain, dont on peut suivre les préparatifs presque au jour le jour dans les archives de l'archevêché. C'est à mon sens le mystère rouennais le mieux documenté. Son organisation montre l'attachement de la ville au saint, que ce soit par les laïcs qui l'organisent et y participent, ou par les religieux qui le financent et en soutiennent l'organisation, en allant jusqu'à prêter du matériel sous « bonne caution ». C'est un bon exemple de mystère dans lequel toute la ville collabore à l'organisation. Il s'inscrit dans la poussée du culte de ce saint, à la fin du Moyen-Âge, représentant le miracle de la gargouille, thème nouveau. Nous pouvons toutefois regretter les lacunes des

délibérations du conseil municipal qui ne nous permettent pas de savoir si la ville a elle aussi joué un rôle dans la mise en scène de ce mystère.

Le mystère de saint Romain fut représenté dans l'aître Notre-Dame, juste devant la cathédrale. La représentation est abordée brièvement par Amable Floquet dans son ouvrage intitulé *Histoire du privilège de saint Romain*[879] , ainsi que par Petit de Julleville et Gosselin[880], mais la relecture minutieuse des archives permet de tirer de nouvelles informations.

1. La confrérie de saint Romain

La confrérie de saint Romain a été fondée en la cathédrale en 1292. Ses statuts ont été consignés cette année là, puis une seconde fois en 1346[881]. Au départ, le but était de porter secours aux pauvres prêtres de la cathédrale qui en avaient besoin. Entre autres, les confrères payaient l'inhumation des prêtres qui n'en avaient pas les moyens. La confrérie n'accueille au départ que des religieux, cependant à partir du XIV^{e} siècle, elle s'ouvre et des laïcs peuvent aussi en faire partie. Alors qu'à sa fondation, elle s'appelle « confrérie de saint Romain, saint Nicaise, saint Mellon, saint Ouen, saint Ansbert, et saint Victrice », les autres saints sont rapidement[882] abandonnés au seul profit de saint Romain. L'abandon des autres saints illustre l'importance première de

879 Floquet, Tome II, *op. cit.*, page 553.

880 Petit de Julleville Louis, *Les mystères*, *op. cit.*, p. 39. Gosselin, *Histoire du théâtre à Rouen avant Corneille*, *op. cit.*, p. 24.

881 Amable Floquet les a retranscrits dans son « histoire du privilège de saint Romain ». Voir documents en annexes page 106 à 124.

882 Les autres saints sont abandonnés progressivement jusqu'à ce que ce soit officialisé dans les nouveaux statuts de 1346.

saint Romain par rapport aux autres saints évêques. Ainsi dans les statuts de 1346[883] le principal patron est dorénavant saint Romain.

Tous les ans, un maître était élu à la tête de la confrérie. Celui-ci était en général choisi parmi les bourgeois ; il fallait pouvoir assumer les lourdes dépenses que nécessitaient la charge. De ce fait, celle-ci était souvent perçue comme une contrainte : certains maîtres nouvellement élus essayaient parfois d'y échapper. En 1574, Jehan Pavyet, bourgeois, qui « ne vouloit n'estre maistre que l'année prochaine », est contraint par arrêt du Parlement sous peine de 500 livres d'amende, de subir la charge cette année là[884]. Le maître était aussi chargé de porter la gargouille durant les processions de la confrérie. Il devait également faire des dons, entre autres, pour les honoraires du chapelain, mais aussi fournir aux pauvres de la cathédrale une certaine quantité de pain. En outre, le maître avait l'obligation de recevoir chez lui et à ses seuls frais le prisonnier délivré, de lui donner à manger, de le coucher, et le lendemain de lui fournir un chapeau neuf, ce qui n'était pas du goût de tous. Les frais de la charge étaient donc démesurés, d'autant plus que le maître devait aussi fournir des jetons[885] aux confrères, donner des bouquets pour les processions, payer le repas des confrères, etc. Mais malgré cela certains acceptaient facilement la charge car c'était un moyen de parvenir à de plus hautes fonctions, comme par exemple à la charge d'échevin ou à toute autre dignité municipale[886]. Malheureusement, peu d'archives provenant de la

883 Voir Floquet et documents en annexes.

884 Voir Floquet.

885 Les jetons frappés par les confréries servaient à justifier son appartenance à la communauté. Par exemple, à Paris, la confrérie des pèlerins de saint Jacques vérifiait l'entrée de ses banquets à l'aide des jetons que chaque participant devait montrer pour justifier son appartenance à la confrérie. Voir Vincent Catherine, *Les confréries médiévales dans le royaume de France XIII^e^-XV^e^ siècle*, Albin Michel, Paris, 1994.

886 Jacques Le Lieur, par exemple, a été maître de la confrérie de saint Romain avant

confrérie ont été conservées car lorsque celle-ci a été dissoute, les archives ont disparu, sans doute emportées par les derniers confrères[887].

2. Les préparatifs du mystère

Dans les registres des délibérations du chapitre cathédral[888], nous retrouvons diverses mentions concernant le jeu du *misterium sancti Romani*[889]. La première mention du mystère date du 28 juin 1476[890]. À cette date, les confrères de saint Romain font une requête au chapitre de Notre-Dame afin d'avoir l'autorisation d'organiser la représentation. Les confrères de la confrérie de saint Romain ont pris l'initiative d'organiser un mystère avec la fabrique de l'église :

> *Ea die ad requestam fratrum confraternitatis sancti Romani ad effectum misterii Sancti Romani ludendi domini annuerunt quod ante ecclesiam et intra atrium fiat et quod pro parte fabrice de actribus et claves ga(...) et aliis similibuz generose suam (...) de putatis dominis canonicis Chaffes et Masselin qui super premissis pro parte capituli generositer faciant acisum ac eis remonstrant ut*

d'obtenir des charges municipales.

887 Sur la confrérie de saint Romain, voir Vincent Catherine, *Des Charités bien ordonnées : les confréries normandes de la fin du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle,* Paris, 1988. Vauchez André*, Saints, prophètes et visionnaires : le pouvoir du surnaturel au Moyen Âge*, Paris, Albin Michel, 1999. Venard Marc, *Les Confréries dans la ville de Rouen à l'époque moderne XVI^e-XVIII^e siècles*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 2010. Vauchez André, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen-Age d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques 1189-1431*, école française de Rome, 2014.

888 ADSM série G.

889 ADSM G 2139 28 juin 1476. Tous les actes concernant le mystère de saint Romain sont à retrouver en annexes pages 125 à 131.

890 *Ibidem*.

servent ecclesiam indempnem et si quid dampni tam in locis interiorum quam aliis edificiis et rebus ecclesie se quatur illud recompensare velint[891].

La requête des confrères de saint Romain est facilement accordée. Le mystère pourra de ce fait être joué *ante ecclesiam et inter atrium*[892], devant l'église, dans « l'atrium », l'aître[893], qui se situait devant la cathédrale Notre-Dame. Comme nous pouvons le voir sur la représentation tirée du livre des fontaines, l'aître Notre-Dame correspond pratiquement à l'actuelle place de la cathédrale, l'espace étant à cette époque fermé par un mur crénelé qui faisait office de clôture[894]. Cela explique sans doute l'utilisation du terme *intra* dans le premier acte. On remarque dans le fond de la place une fontaine qui avait été mise en fonction en 1450[895], et qui fut réédifiée à plusieurs reprises. Au départ, elle était placée près du portail, mais elle fut la cause, dit Farin[896], durant l'hiver 1500, de plusieurs accidents ; différentes personnes auraient été tuées sur l'eau gelée en glissant durant le jubilé[897]. La fontaine fut donc déménagée pour être réinstallée plus au centre de la place, loin des portails, au commencement du XVI^{e} siècle.

---

891 Aujourd'hui à la requête des confrères de la confrérie de saint Romain, pour le jeu du mystère de saint Romain qui doit être joué devant l'église et dans l'aître ...

892 Devant l'église et dans l'aître.

893 Au Moyen-Âge, « aître » désigne le terrain libre autour d'une église qui fait office de cimetière. Voir Lauwers Michel, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval,* Paris, Aubier (Collection historique), 2005.

894 Voir Périaux Nicétas, *Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen*, Le Brument, Rouen, 1870.

895 *Ibidem*.

896 Farin François, *Histoire de la ville de Rouen*, librairie du Souillet, 1731. 2 volumes.

897 En décembre 1500 fut organisé à Rouen un jubilé séculaire. Jean-François Pommeraye, lui, parle de personnes étouffées à cause de la foule. Le 8 décembre 1500, lors de l'ouverture du jubilé, lorsque l'évêque donna la bénédiction du haut des galeries de la cathédrale, des personnes glissèrent. Ne comprenant pas ce qu'il se passait, des personnes paniquèrent, créant ainsi un mouvement de foule. Plusieurs personnes moururent étouffées. Voir Pommeraye Jean-François, *Histoire de Histoire de l'église cathédrale de Rouen, métropolitaine et primatiale de Normandie, divisée en cinq livres, imprimeurs ordinaires de l'Archevesché,* 1686, p. 666.

Elle est donc, en 1476, encore tout près de l'entrée de la cathédrale, ce qui laisse le champ libre pour la mise en scène. Un large carré étant disponible, il est possible que la représentation ait pu avoir eu lieu « en rond »[898]. En contrepartie de son autorisation, le chapitre impose toutefois une condition au jeu : aucun dommage ne devra être fait à la cathédrale, autrement, les confrères de saint Romain devront indemniser le chapitre. C'était, semble t-il, une condition courante lorsque le chapitre participait à une mise en scène. Dans un acte daté du 24 juin 1454, le chapitre avait déjà prêté à la ville des rideaux verts appartenant aux chantres pour une représentation du mystère de sainte Catherine, à condition de les rendre intacts ou de payer les dégâts[899].

Une chose intéressante est à noter dans ce texte : la présence du terme *actribus*. Ce terme est assez peu courant dans les textes concernant le théâtre médiéval[900] et c'est l'unique fois où je l'ai trouvé dans les archives rouennaises. Il n'avait absolument pas la même signification qu'aujourd'hui, puisqu'il désignait les metteurs en scène, ceux qui « agissaient » dans la mise en scène du mystère.

898 Voir la partie sur la mise en scène.

899 ADSM G 2135. *« concesserunt cortinas virides ecclesie accommodari per dominum cantorem burgensibus pro misterio Sancte Katherine, proviso quod illas burgenses promittant restituere sanas aut solvere dampnum »* (Il est accordé aux bourgeois des rideaux verts des chantres de l'église pour le mystère de Sainte-Catherine, à condition que les bourgeois promettent de les restituer intacts ou de payer des dommages-intérêts). Il s'agit du mystère de saint Catherine joué en 1454 place du marché aux veaux. A ce sujet, voir l'article de Marie Bouhaïk-Gironès, *op.cit*. p. 27-38.

900 Voir la partie sur le langage théâtral trouvé dans les archives, p. 195.

La place de la cathédrale en 1525 (extrait du Livre des Fontaines de Jacques Le Lieur)

Par la suite, selon un acte daté de la fin du mois de juillet, le chapitre cathédral prête du matériel aux organisateurs : deux tuniques sont confiées à des enfants qui joueront le rôle des anges, et notamment le fils d'un certain Luc Langlois[901], qui est probablement un des organisateurs, sans doute aussi membre de la confrérie[902] :

De misterio sancti romani

ordinatum quod filio Luce Langloys et cuidam alteri juxta

eorum suplicatione ad serviendum in officium angelorum

901 On trouve un certain Luc Langlois dans les années 1460-1480, receveur au chapitre, puis clerc de ville (ADSM G 2266).

902 ADSM G 2139.

pro misterio sancti Romani due tunice concedantur.[903]

Les rôles d'anges étaient, dans les mystères, presque toujours réservés à des enfants[904]. Cet acte nous montre que, même s'il est possible qu'il existât à l'époque des troupes d'acteurs plus ou moins professionnels[905], les personnages du mystère de saint Romain ont été interprétés par des habitants de la ville, même si nous avons ici peu de détails supplémentaires. Ceux qui ont joué, restés anonymes pour la plupart, devaient faire partie de ceux qui ont organisé la représentation, donc certainement les membres de la confrérie et leur famille. Dans un acte antérieur au mystère, daté du 17 mai 1447, on apprend que les confrères de saint Romain avaient parmi eux des « jongleurs» :

> *Domini concluserunt pueros chori non esse (…) de veprorum ante portalicium sancti romani pro moteto cantando post cenam fratris confraternitati beati romani. Tam habent joculatores qui ero sufficere debe*nt.[906]

---

903 « Du mystère de saint Romain. Nous ordonnons qu'il soit prêté deux tuniques au fils de Luc Langlois et à un autre qui ont demandé à jouer le rôle d'anges dans le mystère de saint Romain ».

904 Cohen Gustave, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Âge*, H. Champion, 1906, p. 208.

905 Voir « L'acteur au Moyen Age, X^e^-XIII^e^ siècle: vers l'intériorisation du jeu », *L'acteur en son métier, Textes réunis et présentés par Didier Souiller et Philippe Baron*, éd. Universitaires de Dijon, 1997; p. 41-57. Dominguez Véronique, *La scène et la Croix. Le jeu de l'acteur dans les Passions dramatiques françaises (XIV^e^-XVI^e^ siècles)*, Turnhout, Brepols (Texte, codex et contexte, 2), 2007. Rousse Michel, « L'acteur au moyen-âge X^e^-XIII^e^ siècle : vers l'intériorisation du jeu », *L'acteur en son métier*, Textes réunis et présentés par Didier Souiller et Philippe Baron, éd. Universitaires de Dijon, 1997, p. 41-57. Bouhaïk-Gironès marie, « comment faire l'histoire de l'acteur au moyen âge? », Théâtres du Moyen Âge. Textes, images et performances, Médiévales, 59, 2010.

906 ADSM G 2131 folio 111. « on ne permettra pas aux enfants de chœur d'aller, le soir après le repas des confrères de la confrérie de Saint-Romain, chanter un motet, devant le portail de Saint- Romain ; les confrères ont des jongleurs qui doivent leur suffire ». Voir annexes page 131.

Comme nous l'avons vu précédemment, la présence du mot *joculatores* dans ce contexte et à cette époque est exceptionnelle[907]. Toutefois ce texte n'est pas très clair. Effectivement, nous pouvons nous demander si les confrères ont dans la confrérie des personnes capables de jouer et ayant l'habitude de le faire[908], appelés ici par l'archevêché *joculatores*, ou bien si la confrérie avait embauché des personnes pour faire le spectacle. Les membres de la confrérie avaient peut-être l'habitude de jouer ou de faire jouer, si un spectacle était donné lors de leur banquet annuel. Les confréries avaient coutume d'organiser chaque année des banquets qui réunissaient un très grand nombre de convives. Événement majeur de la vie de la confrérie, leur préparation mobilisait l'ensemble des ressources financières, matérielles et humaines de la communauté. Leur réussite était essentielle[909]. Bien plus qu'un repas, ces banquets avaient pour but de renforcer et de manifester l'esprit de communion fraternelle. Cependant, rares sont les confréries dont ont connaît le déroulement exact des banquets. À Rouen, deux fois par ans, les confrères de saint Romain se réunissaient au grand portail de la cathédrale afin de payer leur « siège », leur contribution annuelle à la confrérie. Chaque confrère recevait alors « ung mérel[910] ou ung signet pour avoir ung pot de vin pour faire sa voulenté ». En plus de cela, ils recevaient une paire de gants, un chapel, et un galon de vin[911]. Il devait apporter sa cotisation avant de prendre part au repas. Nous ne savons pas trop comment le banquet pouvait s'articuler avec le spectacle.

---

907 Voir partie sur le vocabulaire théâtral.

908 Faral Edmond, *op. cit.*

909 Sur les repas de confréries, voir Rambourg Patrick, « Les repas de confrérie à la fin du Moyen Âge : l'exemple de la confrérie parisienne Saint-Jacques-aux-Pèlerins au travers de sa comptabilité (XIV^{e} siècle) », *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIV^{e} au XVI^{e} siècle*, Sens, 2004. Publications du CRAHM, Caen, 2009, p. 51-78.

910 Un jeton.

911 Floquet Amable, *Histoire du privilège…*, *op. cit*. , p. 551.

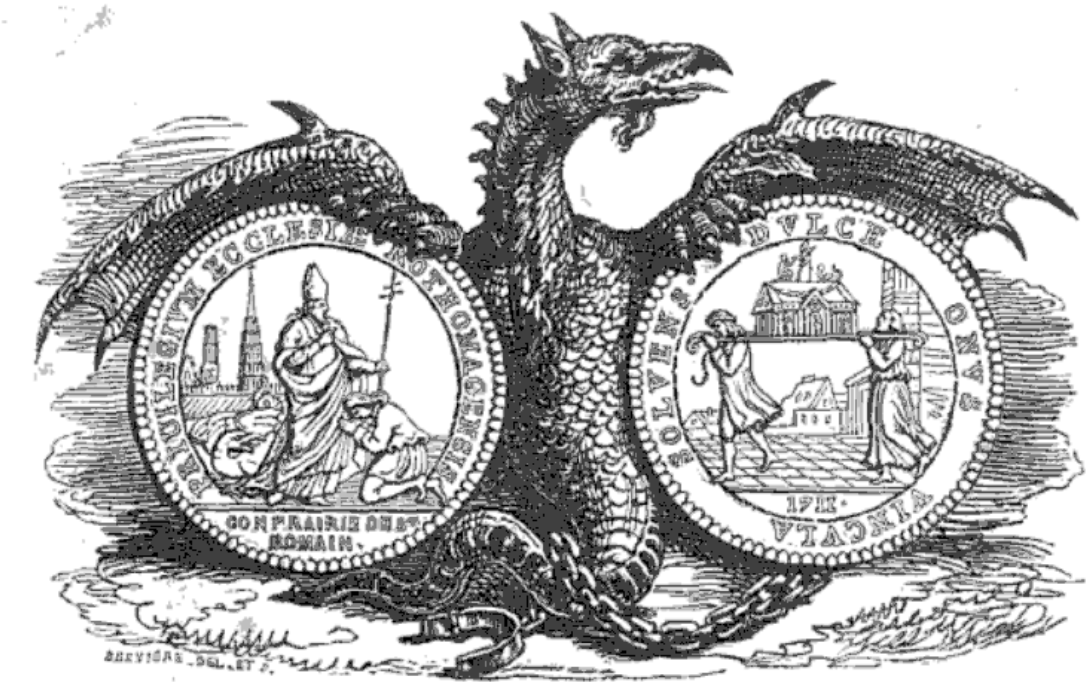

La Gargouille supportant le jeton de la confrérie de saint Romain, vue de face et de revers, gravure d'Espérance Langlois (Floquet Amable, Histoire du privilège, ...).

En ce qui concerne le mystère de saint Romain, il semble que des chapelains aient eu l'autorisation de jouer dans le mystère. À la cote G 2139[912], nous découvrons un texte daté du 2 août 1476, à propos des chapelains qui participent au jeu du mystère.

> *De ludendibus in misterio sancti Romani*
>
> *Ea die ordinatum quod durante misterium sancti romani cappellani omnes huius ecclesie qui interesse debent ad ludendum de hujusmodi misterio interim de suis distributionibuz in ecclesia nichil perdant[913].*

912 ADSM G 2139. Registres capitulaires.

913 « Du jeu dans le mystère de saint Romain : Et ce jour nous ordonnons que durant le mystère de saint Romain les chapelains de notre église qui seraient intéressés de jouer dans le mystère ne perdent pas leurs distributions».

Les chapelains ont donc l'autorisation de participer à la représentation du mystère. Pendant ce temps là, ils ne perdront pas leurs rétributions et seront considérés comme présents. Toutefois, un texte daté du 17 août 1476[914] évoque des chapelains qui auraient joué dans le mystère sans autorisation du chapitre :

> *Augustus LXXVI de misteri seu personnage :*
> *ea die sabbati XVII augusti nonnulli cappellani fuerunt reprehensi eo quod sine licencia capituli in misterio sancti romani personagia assumere Presumpserunt unde prohibitum fuit generaliter omnibus cappellanis ne decetero in talibus misteriis et ludis presentes Absque licentia capituli adpresumant*[915]*.*

Des chapelains sont donc blâmés pour avoir joué dans le mystère sans en avoir demandé l'autorisation. Or, même si, comme on l'a vu dans le texte précédent le chapitre avait autorisé la présence de chapelains dans ce mystère, une autorisation du chapitre était tout de même requise pour être présents aux représentations des mystères ou autres jeux. Pour saint Romain les chapelains auraient sans doute du demander l'autorisation individuellement. Cela eut pour conséquence de désormais interdire la présence de chapelains dans les mystères sans autorisation et donc de renforcer la censure épiscopale. Comme nous le verrons dans la dernière partie, régulièrement, dans les archives de l'archevêché, des chapelains ou d'autres religieux sont punis pour avoir pris

914 ADSM G 2139.

915 « Août LXXVI : Du mystère ou personnage : Ce samedi 17 août certains moines ont été blâmés pour avoir été présents sans l'autorisation du chapitre dans le mystère par personnages de saint Romain, par conséquent il est désormais interdit aux aumôniers d'être présents dans les mystères et jeux sans l'autorisation du chapitre ».

part à des spectacles : par exemple, en 1449, un clerc de Saint-Cande-le-Jeune, est puni pour avoir joué des farces où la religion n'était point respectée[916]. En 1473, un clerc est condamné à soixante sous d'amende pour avoir joué avec trois particuliers, dans un lieu saint et sans permission, une farce « déshonnête »[917]. En 1519, un ecclésiastique d'Hérouville est condamné à vingt-quatre sous d'amende, pour s'être costumé en fou et avoir joué des farces « déshonnêtes »[918].

Début août 1476, le chapitre prête de nouveau du matériel : cette fois-ci, il confie aux « maîtres de la fabrique » tout ce qu'il faut pour le décor du mystère ; des costumes, des étoffes, « aussi, mais sous bonne caution toutefois, une mitre, une crosse, et tous les insignes épiscopaux indispensables à l'acteur chargé du rôle de saint »[919].

> *De Rebus concedendis pro Misterio sancti Romani :*
>
> *Item ordinatum quod crochia archiepiscopalis necnon vestes panni res et ornamenta ecclesie que petita et requesta fuerint ad opus et neccessitatem ipsuis misterii sancti romani ad distrecretionem magistrorum fabrice concedantur.*[920]

916 ADSM G 256.
917 ADSM G 333.
918 ADSM G 376.
919 Voir Floquet, p.554.
920 « Des choses prêtées pour le mystère de saint Romain : Aussi il est ordonné que soient concédés aux maîtres de la fabrique une crosse archiépiscopale, des vêtements en tissu, et des choses et ornementations d'église qui ont été demandées pour le travail et la nécessité du mystère de saint Romain ».

Il s'agit certainement de la fabrique de la cathédrale[921].

> *De misterio sancti romani :*
>
> *ea die ordinatum quod mittra et crochia requisite ad opus misteri sancti romani concedantur cum cautione ydonea reddendi e refacienda quicquid dampni circa ea forte eveniret*[922]

Encore une fois, le chapitre exige que tout le soin soit apporté à ces objets. Les confrères devront les rendre en bon état, et les réparer voire même les refaire en cas de détérioration. Comme nous l'avons déjà vu, ce n'était pas la première fois que le chapitre prêtait du matériel puisque des rideaux avaient déjà été confiés à la ville pour le mystère de sainte Catherine. Ces derniers textes sont primordiaux. En effet, il était rare que le chapitre prête du matériel, et encore plus du matériel qui semble de valeur, puisqu'il ne s'agit pas de simple matériel fabriqué pour le jeu, mais de véritables objets religieux, notamment une mitre et une crosse, des tissus, des vêtements, et des ornements ecclésiastiques. Ces textes témoignent donc de la confiance que le chapitre avait envers les organisateurs mais aussi de l'importance qu'il accordait à cette représentation. Des objets fabriqués spécialement pour constituer le costume du saint n'auraient sans doute pas été assez dignes pour représenter saint Romain.

Le clergé n'en reste pas là. Afin de faciliter la représentation du mystère

---

921 Sur la fabrique de la cathédrale de Rouen, voir Lefebvre Emmanuelle, « La fabrique de la cathédrale de Rouen. Présentation et édition des comptes (1406-1458) », *Positions des thèses de l'École nationale des chartes* , Paris, 1994.

922 « Du mystère de saint Romain. Ce jour, il est ordonné que une mitre et une crosse sollicitées pour le mystère saint Romain soient concédées avec une caution à rendre convenable et à refaire au cas où quelque dommage adviendrait éventuellement »

et ne pas gêner le jeu, le premier août, le chapitre décide d'aménager les heures des offices. Tout est fait pour faciliter la représentation du mystère. Il fut même recommandé de ne pas sonner les cloches pendant la représentation[923] :

> *De misterio sancti Romani*
>
> *Ea die ut misterium sancti romani hiis instanibus diebus ante ecclesiam ludendi debite tractare posset et immo impediri ob servitium ecclesie consluseret quod huiorum misterio durante pulsario matutinarum plus solet de media hora anticipatur prima plico post pulsum dit retone pulsetur et finitis matutinis ilico incipiatur et continuo se quatur servicium et de releveya circa quartam horam pulsetur solum retractus pro toto et pro festa beate Marie de mane quod durante huiorum misterio incidit cele dum ubi matutine essent dicende de releveya vigilant dicantur die festi mane[924].*

Puis, le 3 août, il est question du service pendant la représentation du mystère[925] :

> *De servicio durante misterio*
>
> *Ea die ordinatum respectii servicii huius ecclesie frendi durante misterio sancti romani quod non obstanum conclusiam per die facta fiat pausa conpetiis inter*

923 ADSM G 2139.
924 G 2139 folio 263.
925 G 2139 folio 265.

matutines et primam nec ad eo precipitetur servicium nisi actantus postulant

Le 9 août, le chapitre décide, selon la volonté des confrères de saint Romain, de conserver la gargouille qui a servi à la représentation « en l'honneur et pour la mémoire du saint ». Elle sera conservée dans la cathédrale à un endroit qui n'est pas encore indiqué. Le terme gargouille est ici indiqué en latin mais aussi en français « *gargouilla gargouille gallicè »*[926]*,* ce qui montre que le mot gargouille était un terme assez courant dans le langage de l'époque pour désigner un dragon.

Item ordinatum quod illa bellua seu gargouilla gargouille gallicè que ad opus ipsius misterii composita seu figurata extitit ipsis fratribus volentibus ~~seu~~ requirentibus, ad honorem et memoriam ipsius sancti in hac ecclesia reponenda et custodienda recipiatur in aliquo loco de quo per magistros fabrice cum ipsis fratribus fuerit advisatum [927]

La conservation de cet élément est symbolique ; il est précisé que la gargouille est conservée « en l'honneur et en la mémoire du saint ». Plus qu'un simple souvenir d'une représentation, cette gargouille est plutôt vue comme une sorte de relique, un véritable objet commémoratif ; il est donc logique que les

926 *« Gargouilla* gargouille en français ».

927 ADSM Registres capitulaires G 2139. « Aussi il est ordonné, à la demande des confrères, que la gargouille (gargouille en français) qui a servi à la représentation du mystère saint Romain soit conservée dans cette église en l'honneur et en la mémoire du saint et sera placée et conservée dans un endroit qui sera décidé par les maîtres de la fabrique et les frères ».

confrères veuillent la conserver dans l'église cathédrale, siège de leur confrérie et endroit où sont conservées les reliques du saint évêque. Par le biais du mystère, elle a acquis un caractère sacré, d'où le soin pris pour la conserver. Nous ne savons pas ce qu'est devenue cette gargouille par la suite, puisqu'il n'en est plus jamais fait mention dans les archives. A-t-elle été bien conservée comme cela était prévu ? Comment pouvait-elle être ? Nous savons qu'une gargouille en osier était régulièrement utilisée lors de festivités ou de processions[928]. La gargouille utilisée pour le mystère devait être une création originale mais aucune archive concernant la fabrication n'est conservée. Hercule Grisel, dans ses *Fastes de Rouen,* l'imagine « horrible et monstrueuse », la décrivant comme « chef-d'œuvre du genre »[929]. Floquet, lui, estime que « les ouvriers s'étaient évertués à et avaient fait un chef-d'œuvre du genre »[930]. Il est possible que la figure utilisée lors de ce mystère ait été en osier, comme la gargouille habituellement utilisée par les confrères. Peut-être même était-ce une figure animée du même type que celle utilisée pour le mystère de l'Incarnation joué en 1474[931]. La figure du dragon de saint Romain a-t-elle pu être réutilisée par la suite? Il est fort probable même si régulièrement nous trouvons des rubriques dans les comptes des confréries concernant la fabrication de gargouilles pour les processions. La confrérie de saint Romain utilisait une gargouille lors de ses processions[932] notamment lors de la procession du Pardon. De la fin du Moyen-Âge jusqu'à la Révolution, les mentions d'une gargouille en osier est régulière dans les archives. Par exemple,

928 Une gargouille en osier est fréquemment citée dans les archives.

929 Grisel Hercule, *Les fastes de Rouen : poème latin*, volume 2, H. Boissel, 1643, p. 86.

930 Voir Floquet, p. 554.

931 Voir la partie sur la mise en scène. L'Enfer est représenté dans ce mystère par « une grande gueule se cloant et s'ouvrant si besoing est ».

932 Voir ADSM G 9853 : Au sujet de l'obligation pour les maîtres de la confrérie de Saint-Romain de porter à la procession le dragon dit vulgairement gargouille.

la confrérie Notre-Dame paye en 1753[933] à un nommé Tonnerre, panetier[934], trente sous pour une gargouille en osier. Dans un autre acte soixante livres sont payées à un autre panetier pour avoir donné la forme du dragon à une carcasse d'osier et avoir fourni des yeux de fer-blanc[935].

3. Le jeu du mystère

Malheureusement la date de jeu exacte du mystère n'est jamais mentionnée et seul un recoupement des archives peut nous donner quelques indices. Gosselin, dans ses *Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen avant Pierre Corneille*[936] estime que le mystère a été joué le 23 octobre 1476, le jour de la fête du saint :

> « Il paraît très probable que le Mystère de saint Romain fut joué le jour de la fête du saint, et que les confrères avaient compté sur l'affluence extraordinaire des étrangers, que l'ouverture de la foire attirait à Rouen ; parce qu'en définitive, cette affluence leur devait rapporter honneur et profit. ».

Cependant, il s'avance un peu et ne se fonde sur aucune source existante. Il n'a pas dû analyser les sources, car bien que les archives ne mentionnent pas clairement la date de jeu, il n'y a aucun acte postérieur au mois d'août. Après

933 ADSM G 3561.
934 Un panetier était un vannier spécialisé dans la fabrication de paniers.
935 ADSM G. 3561.
936 Voir Gosselin, *op. cit.*, p. 24.

examen des différents actes, il me semble clair que le mystère a été joué au mois d'août. C'est aussi la théorie de Floquet qui ne donne cependant pas de date précise. La saint Romain est le 23 octobre mais les archives concernant la préparation du mystère s'arrêtant début août, il faut en conclure que le mystère a été joué durant la première partie d'août. Je situe donc la représentation du mystère précisément entre le 3 et le 9 août 1476 sans pouvoir affirmer la date exacte et certifier si le jeu a duré plusieurs jours. Dans un acte daté du 2 août, on parle du mystère qui va être joué ces prochains jours[937]. De plus, le 9 août on parle du mystère « qui a été joué »: l'emploi du passé prouve que le mystère a déjà été joué. Un autre indice nous est donné dans un acte du 9 août où le mystère « récemment joué ici »[938] est évoqué.

Quelles sont les raisons de ce jeu, et pourquoi en août ? Peut-être a-t-il été décidé de jouer un mystère en août plutôt qu'en octobre à cause du temps plus propice à un jeu en extérieur en cette saison. Une autre hypothèse possible est que le mystère ait un lien avec la fête de saint Étienne, qui se tenait et se tient toujours le 4 août. À cette époque, la cathédrale était le siège de la paroisse saint Étienne-la-Grande-Église[939]. Dans les archives de la fabrique de cette paroisse, nous pouvons constater que tous les ans des festivités étaient

---

937 *Ea die ut misterium sancti romani hiis instanibus diebus ante ecclesiam ludendi.* ADSM G 2139.

938 ADSM G 2139 : *Ea die ad requestam fratrum confraternie Sancti Romani favore misterii sancti Romani nuper hic facte et solennizati et ad relevamen et supportacionem misiarum et onerum ejusdem confraternie misterii domini concluserunt pro parte capituli liberaliter dare x scuta.*

939 La paroisse de Saint-Étienne la Grande Église, supprimée en 1791, n'avait pas d'église particulière mais elle avait son siège dans une chapelle de la cathédrale, la chapelle du Saint-Esprit. Ce n'est qu'à la fin XV^{e} siècle qu'elle prend place au rez-de-chaussée de la Tour de Beurre, du fait que les chants des offices exécutés dans la chapelle gênaient les chanoines de la cathédrale. Voir Le Maho Jacques, « Rouen », *Les chanoines dans la ville, recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France,* (J.-C Picard dir.), Paris, De Boccard, 1994. Le Maho Jacques, « Les fouilles de la cathédrale de Rouen de 1985 à 1993. Esquisse d'un premier bilan », *Archéologie médiévale*, t. 24, 1994, p. 1-45.

organisées à cette occasion : processions, chants, … Cependant le saint n'est jamais nommé dans les archives du mystère ; de plus, pourquoi consacrer un mystère de saint Romain pour une fête de saint Étienne ? D'autres indices peuvent nous laisser penser que la représentation a pu faire partie de festivités consacrées à Notre Dame. C'est cette dernière hypothèse que je retiens. À Rouen au Moyen-Âge, saint Romain est fréquemment associé à la Vierge Marie. Rappelons que Guillaume Bonne-âme avait fait la translation solennelle des reliques du saint de la crypte de Saint-Gervais à la cathédrale Notre-Dame. Dès lors le saint tient une place particulière au sein de la cathédrale. De plus, une chapelle lui était consacrée en son sein[940]. En 1476, lors du jeu du mystère, la tour saint Romain est en travaux. Elle sera achevée en 1478. De même, le portail central de la façade occidentale était à cette époque nommé « portail Saint-Romain », ce qui n'est pas anodin, le portail central d'une cathédrale étant le plus important. Régulièrement la châsse de saint Romain et de Notre-Dame étaient sorties côte-à-côte pour des processions. Par exemple, le 6 décembre 1456 une procession est organisée à Saint-Ouen avec les châsses des deux saints, afin de remercier Dieu de la victoire remportée par les chrétiens sur les Turcs[941]. C'est donc pratiquement une cathédrale sous le patronage des deux saints. Dans une charte datée de 1210 et issue du cartulaire de Notre-Dame-de-Rouen[942], Richard, abbé de saint Médard, associe aussi les deux saints. Il écrit que le privilège de saint Romain a été accordé « anciennement à l'église

940 Au départ, la confrérie utilisait la dernière chapelle du collatéral droit qui se trouvait juste avant le transept. En 1517, les confrères se jugèrent trop à l'étroit et obtinrent une nouvelle chapelle, celle des Innocents, située dans le transept méridional, et qui prit le nom de chapelle du « Grand Saint-Romain ». L'ancienne chapelle prit alors le nom de « Petit Saint-Romain ».

941 ADSM G 2135. Il s'agit sans doute du siège de Belgrade. Du 4 au 22 juillet, le sultan Mehmed II assiège Belgrade dans le but de s'emparer de sa forteresse, puis de conquérir la Hongrie. Les turcs furent vaincus et Mehmed II, blessé, dut battre en retraite.

942 ADSM G 2091.

de Rouen en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie et de saint Romain ». Dans la même charte il ajoute « du don de dieu et de sa délivrance due aux mérites de la bienheureuse Vierge Marie et du bienheureux saint Romain ». Les deux saints sont donc très souvent associés ; ce sont deux figures majeures pour la ville de Rouen. Dans les archives concernant le mystère en lui même, Marie est aussi évoquée, notamment dans le texte concernant la sonnerie des cloches durant le mystère :

> *[…] et pro festa beate Marie de nive quod durante huiorum misterio incidit celedum ubi matutine essent dicende de releveya vigilant dicantur die festi mane*[943]*.*

Les « fêtes de la bienheureuse marie », qui tombent pendant la célébration du mystère sont bien évoquées, ce qui étaye mon hypothèse. Le texte évoque les fêtes de Notre-Dame-des-Neiges. Cette fête était célébrée par tous les fidèles de Normandie, chaque année le cinq août, depuis une bulle du pape Nicolas V[944] qui avait en outre décrété d'accorder une indulgence aux personnes qui y assisteraient ou à ceux qui visiteraient la cathédrale, le jour de la célébration de cette fête[945]. Donc soit le mystère fait partie de près ou de loin de ces célébrations, soit il cohabite avec, d'où la nécessité de porter attention aux sonneries des cloches.

---

943 « Et pour les fêtes de la bienheureuse Marie des Neiges durant lesquelles fut joué le mystère ... ».

944 Pape de 1447 à 1455.

945 ADSM G 3604. Voir l'édition de cette bulle en annexes pages 144 à 146.

4. Le financement du mystère

En dépouillant les archives nous trouvons quelques mentions du mystère qui font suite à sa représentation, notamment à propos du financement du jeu. Ainsi, quinze livres sont accordées par le doyen du chapitre à un certain Michel Flandrin, sans doute un des organisateurs du mystère, sans doute même un confrère de saint Romain, pour ceux qui ont joué dans le mystère de saint Romain[946] :

> *Item Michaeli Flandrini ad causam misterii sancti romani quindecim libras quas domini de capitulo dederunt ludentibus.*

Nous trouvons mention d'un certain Michel Flandrin qui est cirier à Rouen la fin du XV^e^ siècle[947], et conseiller de la ville en 1511[948].

Par la suite, le 9 août, le chapitre donne « généreusement », à la demande des confrères de la confrérie de saint Romain, de quoi supporter les dépenses engendrées par le mystère, soit dix écus.

> *Donatio X scut. Pro misterio Sancti romani*
>
> *Ea die ad requestam fratrum confraternie Sancti*

946 ADSM G 2929 : « Aussi les seigneurs du chapitre ont donné quinze livres à Michel Flandrin pour avoir joué le mystère de saint Romain ».

947 ADSM G 2517 « A Michel Flandrin, cirier, pour avoir allumé les deux croisées des portails de l'église et porté les cierges des chapelles et des piliers de la nef à la fête de la Dédicace, 20 deniers ». Dans un autre acte issu des archives de Saint-Étienne-La-Grande-Église, Michel Flandrin fait don d'une verrière (ADSM G 6558).

948 Voir Farin, *op. cit.*, p.130.

Romani favore misterii sancti Romani nuper hic facte et solennizati et ad relevamen et supportacionem misiarum et onerum ejusdem confraternie misterii domini concluserunt pro parte capituli liberaliter dare x scuta.[949]

De même, le 20 août 1476[950], une autre somme de quinze livres est remise à maître Nicolas Gaillart[951] afin de supporter le coût de ce qui a été dépensé pour le mystère.

Donatio pro misterio sancti Romani XV Librarum
Ea die ordinatum quod solvat magister Nicolas Gaillart XVcim libras alias pro dono ordinatas confreternie sancti romani pro oneribus et misiis misterii sancti romani supportendis.[952]

Grâce à ces dons successifs, nous pouvons essayer de nous faire une idée du coût du mystère. Le chapitre donne en tout 44 livres 3 sols et 4 deniers, une somme assez conséquente, qui s'ajoute sans doute à ce que la confrérie avait dépensé sur ses propres deniers, somme qui devait être plus importante. Cette

949 « Donation de 10 écus pour le mystère de Saint Romain : Ce jour à la requête des frères de la confrérie de saint Romain, en faveur du mystère de saint Romain récemment joué ici solennellement et afin de supporter les mises et les charges du mystère, les seigneurs du chapitre ont conclu de donner 10 écus ». ADSM G 2139 en annexes.

950 ADSM G 2139 en annexes.

951 Chanoine. En 1480, nous trouvons une mention du testament de Nicolas Gaillart, qui lègue à sa servante Catherine sa robe fourrée d'agneaux noirs. ADSM G 3431.

952 « Donation pour le mystère de saint Romain : ce jour, nous ordonnons que soit payé à maître Nicolas Gaillart XV livres afin qu'ils soient donnés aux frères de la confrérie de saint Romain afin de supporter les charges et les dépenses du mystère de saint Romain. »

somme est plus conséquente que celle donnée par la ville en 1454 pour le mystère de sainte Catherine (25 livres en tout)[953]. Malheureusement je n'ai pas retrouvé le détail des sommes dépensées ou un quelconque contrat passé avec des artisans[954]. À quoi a bien pu servir cette somme ? Aucun contrat passé avec des artisans n'a été conservé, mais on peut imaginer que cet argent ait – entre autre – servi à payer les artisans qui ont monté la scène et les décors, et sans doute aussi construit la fameuse gargouille.

5. Le texte du mystère

Malheureusement, le texte du mystère ne nous est pas parvenu. Nous ne savons pas qui a rédigé le texte joué ni sur quoi il s'est basé. Le mystère a-t-il pu se baser sur une des vies du saint ? Peut-être en partie. Cependant, nous savons que le mystère a représenté le miracle de la gargouille grâce au fait qu'une gargouille ait été utilisée lors du jeu. Ce fait inventé était à l'époque l'événement le plus populaire du saint, même si l'on sait qu'il n'est apparu que tardivement[955]. La légende de la gargouille étant plus tardive que les vies conservées, on peut imaginer que le mystère ait plutôt été une création originale de la confrérie. La confrérie de saint Romain rassemblait beaucoup de personnes, dont certaines étaient lettrées et ont participé aux concours de poésie. Nous pouvons toutefois tenter d'imaginer à quoi a pu ressembler le jeu de saint Romain. Celui-ci devait représenter la vie du saint en

953 Marie Bouhaïk-Gironès, *op. cit*.
954 Je ne désespère pas de retrouver une quelconque trace dans le tabellionage.
955 La première évocation de la gargouille remonte à l'année 1395 et est conservée aux ADSM G. 3479. Voir annexes page 83.

différentes scènes qui reprenaient les principaux miracles légendaires de Romain, tels que nous pouvons les voir dans les vies du saint ou dans l'iconographie de l'époque : son arrivée à Rouen, la destruction du temple de Vénus, le miracle du Saint Chrême, la destruction du temple païen, les inondations, la tentation, et l'extase. Le clou du spectacle devait sans doute être l'épisode du dragon, avec la fameuse gargouille évoquée par les archives, accompagnée d'effets de fumée et de bruitages effrayants. En 1826, paraît une *Histoire véritable de la gargouille*[956], une « complainte en trente-deux couplets », qui raconte les méfaits de cette créature jusqu'à son exécution dans la cour du Palais de Justice. Nous apprenons, dans la préface que « Que la Gargouille n'est pas, comme on l'avait cru jusqu'à présent, née à Rouen, mais qu'elle y est venue de Rome », qu'elle « se nourrit de chair humaine, friande surtout du sang des rois ». Elle décrit cette créature comme ayant mille têtes, des langues de vipère et des pattes griffues[957], s'attaquant aussi bien aux gens marchant sur les bords de Seine qu'aux navires voguant sur le fleuve. C'est un ouvrage curieux dont on ne connaît pas l'origine ni l'auteur, et dont nous ne savons pas si il se base sur des histoires plus anciennes. Il est plaisant d'imaginer dans cette complainte une sorte d'écho de ce qu'a pu être le mystère.

Concernant la représentation en elle même il n'existe pas de textes la

956 *Histoire véritable de la Gargouille : Complainte en 32 couplets, ornée du portrait de la bête et d'un fac simile de son écriture, dédié aux rouennais*.- à Caen : chez Renardini, libraire rue des jésuites, à l'image de Saint-Ignace ; à Paris et à Rouen : chez les marchands de nouveautés, 1826. Voir annexes page 132.

957 « Monstre horrible, immense, informe, Il est tout parsemé d'yeux Louches, tournés vers les cieux, Et dans chaque gueule énorme, On voit triple rang de dents, Avec du rose en dedans ». « Ses langues sont de vipère, De crocodile ses pleurs, De tigre sont ses fureurs, Ses caresses de panthère ; Pour griffes de léopards, Il a de petits poignards. »

racontant ou la décrivant. Seuls les textes concernant la préparation nous livrent quelques éléments intéressants. Effectivement, aucune source n'évoque l'agencement de l'espace théâtral. Nous ne savons donc pas si la scène était « en rond » ou bien longitudinale. Quoi qu'il en soit, les organisateurs disposaient d'une place assez conséquente afin que l'action puisse se dérouler aisément. Toutefois, quelques indices nous amènent à supposer que la mise en scène dut être grandiose. Tout d'abord, elle avait pour toile de fond la façade et les abords de la cathédrale, lieu exceptionnel et prestigieux pour une telle représentation, mais somme toute plutôt logique pour un mystère représentant l'histoire d'un des plus grands évêques de la ville. Ce n'est pas la seule manifestation de ce type à cet endroit, mais c'est sans doute celle qui a demandé le plus de moyens. On conçoit aisément que le clergé était réticent à autoriser ce type de festivités devant la cathédrale, tout particulièrement devant son portail principal, craignant sans doute quelques dommages. Mais ici les organisateurs doivent promettre de ne pas endommager les biens de l'église. En outre, l'iconographie rouennaise contemporaine du mystère, mise en balance avec les textes conservés, pourrait peut-être nous apporter quelques éléments intéressants. Les vitraux de la cathédrale pourraient nous aiguiller puisqu'ils sont pratiquement contemporains de la représentation. L'exemple le plus significatif est le vitrail de la baie 28 qui représente le miracle de gargouille, réalisé vers 1521 et commandé par la confrérie de saint Romain. Ce vitrail a-t-il pu être plus ou moins inspiré par la représentation du mystère ? Saint Romain y est représenté comme un évêque en tenue d'époque avec pour toile de fond une image de la ville de Rouen. Au vu des costumes prêtés par l'archevêché, l'acteur qui interprétait le rôle du saint devait être costumé dans une tenue

similaire, puisqu'une mitre, une crosse et des vêtements épiscopaux lui avaient été prêtés.

En ce qui concerne le public, nous n'avons pas de détail. Il est fort probable que le mystère, donné en plein cœur de la ville, dut attirer du monde. Le mystère de saint Romain dut être composé pas uniquement pour les membres de la confrérie, mais pour un public plus large.

Pour conclure, ce mystère est assez exceptionnel à Rouen, car c'est le seul pour lequel nous pouvons suivre presque au jour le jour sa préparation, de son autorisation par le chapitre cathédral à son financement en passant par le matériel utilisé ; en outre c'est celui pour lequel j'ai trouvé le plus de documentation. L'organisation de ce mystère est un très bon exemple des relations que pouvait avoir l'église avec les organisateurs. Les relations sont relativement paisibles pour ce mystère, ce qui ne fut pas toujours le cas. On assiste à une véritable association entre les confrère de saint Romain et l'archevêché. Celui-ci prête du matériel sans poser de soucis, autorise le jeu, et contribue à l'organisation en allouant à plusieurs reprises des fonds. Malgré le succès que le mystère semble avoir eu (le prouvent les sommes versées ultérieurement par l'archevêché aux organisateurs), il semble que ce soit son unique représentation. Je n'ai trouvé aucune autre mention dans les archives. Celle-ci dut être trop coûteuse et compliquée à mettre en place. Toutefois tout le monde en conserva un bon souvenir, la décision de conserver la fameuse gargouille le démontrant. Nous pouvons toutefois regretter que le texte ne soit

pas parvenu jusqu'à nous. Il aurait été intéressant de saisir comment la légende de saint Romain, en vogue à l'époque, a été traitée et représentée.

Un autre aspect de ce mystère est d'encourager le culte du saint qui était alors en plein essor. Ce n'est donc pas étonnant que le chapitre n'hésite pas à mettre la main à la poche et prête avec bonne volonté du matériel. Comme nous l'avons vu, à la même époque, le saint est très représenté à Rouen, que ce soit sur ou dans les monuments religieux ou sur des édifices laïques. Ces représentations sont le reflet de la ferveur qu'ont les religieux et les laïcs pour le saint patron de la ville, et à travers ces représentations c'est la figure épiscopale elle-même qui est mise en avant. Le culte de saint Romain était initialement plus répandu au sein du clergé. De même, la confrérie est au départ une confrérie de clercs mais par la suite, à la fin du XIV^{e} siècle, elle s'étend aux laïcs. Le mystère fait partie de cet élan et participe à répandre le culte du saint au sein de la population. Mais le mystère est aussi l'occasion d'affirmer la puissance de la cathédrale et de réunir la ferveur et la dévotion des fidèles autour du saint : saint Romain symbolise la puissance de la ville, l'identité rouennaise et devient le symbole de la ville. Le mystère est donc bien plus qu'un simple spectacle, c'est un élément qui fait partie intégrante du culte du saint en plein essor.

Saint Romain est donc un thème cher à tous les rouennais, qu'ils soient religieux ou laïcs. Petit clin d'œil à cet événement, en 1911, lors des fêtes du millénaire normand[958], un mystère reprenant la légende de saint Romain fut

958 En 1911, des festivités eurent lieu dans toute la Normandie en mémoire du traité de Saint-Clair-sur-Epte signé en 911. Du 3 au 11 juin, les festivités rouennaises furent grandioses : drakkars sur la Seine, rues décorées, scènes de théâtre, expositions,etc. C'est

organisé[959] et représenté dans la cour d'Albane. Nous pouvons affirmer que le chapitre cathédral a bien fait son travail puisque la légende de saint Romain a vécu jusqu'à nous. Effectivement, le culte de saint Romain est encore présent de nos jours et la gargouille avec lui. Tous les ans, à la fin du mois d'octobre, des festivités ont lieu à la cathédrale et la châsse du saint est exposée à cette occasion.

Le mystère de saint Romain, représenté aux fêtes du millénaire normand en 1911 (carte postale ancienne).

à cette occasion que les pierres runiques du Jardin des Plantes et du Jardin de l'Hôtel de Ville furent offertes à la ville par les délégations scandinaves. Le dimanche 11 juin fut organisé un cortège historique rassemblant plus de mille figurants. Voir Chaline Jean-Pierre « Les fêtes du Millénaire de la Normandie – Rouen 1911 », *Études Normandes*, N°3, 1989. Chaline Jean-Pierre, *Quand Rouen fêtait le millénaire normand*, AMR, Rouen, 2011.

959 Ce mystère a été joué exactement le 7 juin 1911, et était accompagné d'un mystère dédié à saint Ouen. Voir Macqueron Patrice et Nouaud Pierre, *Vivre à Rouen en 1900*, Éditions Horvath-Roanne, 1982.

Conclusion

Il existe malheureusement peu de sources pour l'étude de l'espace scénique rouennais. En effet, la documentation conservée sur les représentations est très lacunaire. La question de l'organisation scénographique des représentations en France a souvent été débattue depuis le XIX^{e} siècle. Le débat fut engagé dès 1855 lors de la leçon mémorable de Paulin Paris au Collège de France . Par la suite, Gustave Cohen consacra un ouvrage à la mise en scène du théâtre religieux, dans lequel il a entre autre cherché à démontrer une mise en scène linéaire du mystère de l'Incarnation. Le débat s'est par la suite prolongé dans l'ouvrage d'Henri Rey-Flaud, *le Cercle Magique,* qui a pris parti pour un théâtre « en rond ».

La machinerie fut très régulièrement utilisée à Rouen. Nous connaissons plusieurs exemples : celui du mystère de l'Incarnation, avec la « grande gueule se cloant et s'ouvrant si besoing est », mais aussi et surtout lors des scènes mimées jouées lors des entrées royales, que l'on peut rattacher aux mystères et pour lesquelles nous connaissons plusieurs descriptions de machines sophistiquées. Ces machines, qui pouvaient être très complexes, étaient sans doute la clé de la réussite des mises en scènes rouennaises : décors grandioses, effets spéciaux, musique, etc. Rappelons nous des établies dressées devant Notre-Dame pour l'entrée de Charles VIII : un agneau artificiel se levait et saluait le roi. Il recevait des mains de Dieu le livre à sept fermaux, l'ouvrait, puis le livre remontait au ciel et l'agneau reprenait sa place. Les

machines exécutées pour cette entrée avaient été décrites comme « bien faictes à merveille » et comme étant faites « par grand artifices et subtilité ».

Aucun lieu dédié exclusivement au théâtre n'a existé à Rouen avant 1530, contrairement à Paris où la confrérie de la Passion avait dès 1402 sa propre salle de spectacle, à l'hôpital de la Trinité[960]. Les représentations de mystères à Rouen avaient donc généralement lieu en des endroits stratégiques, des lieux où l'on pouvait réunir du monde et où l'on disposait d'assez d'espace pour la construction des établies. La ville était à cette époque resserrée sur elle même mais comme nous l'avons vu, elle disposait de quelques endroits adaptés. C'est ainsi que tous les grands mystères rouennais eurent lieu sur des places ou dans des cimetières, qui étaient des lieux de passages, mais aussi des espaces larges qui permettaient l'édification d'établies. Quelle était la forme de ces établies ? Y a-t-il eut une sorte de théâtre « en rond », comme celui décrit par Henri Rey-Flaud ? Il faudrait pour donner une réponse tranchée retrouver des mentions de constructions d'établies, mais nous pouvons imager que cette disposition a pu être employée à Rouen, au vu de la disposition des endroits utilisés. Du moins les deux formes – linéaires et « en rond » – ont du se côtoyer. Autre point important : on a longtemps pensé que le théâtre avait été chassé de l'église. Nous avons à Rouen la preuve qu'il s'y est bel et bien maintenu. Premièrement, nous connaissons des exemples de représentations qui eurent lieu dans les églises rouennaises, et tout particulièrement des

960 En 1402, grâce à un privilège royal, la confrérie de la Passion de Paris obtient le monopole des représentations dramatiques publiques à Paris et dans ses environs. Leur salle de spectacle se tient d'abord à l'hôpital de la Trinité, puis est déménagée à l'Hôtel de Flandres avant d'être transférée à l'Hôtel de Bourgogne en 1548. *Ordonnances des Rois de France*, t. VIII, Paris, 1750, p. 555. Cité par Louis Petit de Julleville, *Les Mystères*, *op. cit*., t. 1, p. 417-418. À propos de la confrérie de la Passion, voir la thèse de Desmartres Alice, *Étude sur l'histoire et l'organisation de la confrérie parisienne de la Passion (1402-1677),* thèse de l'école des Chartes, 1939.

représentations données par les confréries mariales. Ensuite, d'autres lieux employés, même si ils étaient situés en dehors de l'église, étaient en lien étroit avec la religion puisque des représentations ont eu lieu dans des cimetières mais aussi dans des monastères. Par contre, cela a conféré à ces représentations un caractère tout à fait différent et leur a enlevé le caractère d'un office, en dépit des attaches qu'il conserve — et qu'il conservera longtemps — avec le culte.

Joué grâce à la confrérie de saint Romain, une des plus grandes confréries de charité rouennaises, le mystère de saint Romain fut une entreprise commune, comme tous les grands mystères rouennais. Nous détaillerons ce phénomène dans la partie suivante. Ce mystère est un des meilleurs exemples de mystère rouennais. Il est même pour moi le grand mystère rouennais, qui réunit tous les caractéristiques de ce qui s'est joué à Rouen à la fin du Moyen-Âge. Ce mystère connut sans doute un grand succès et dut marquer les esprits non seulement grâce à son thème, cher aux rouennais, mais aussi grâce à sa mise en scène qui dut être fameuse. Les reliques jouèrent-elles un rôle comme cela s'est vu dans d'autres mystères ? Cela n'est pas certain car il n'en est jamais question dans les archives de l’archevêché. Même si celui-ci a collaboré à l'organisation et au financement de la mise en scène, prêter les précieuses reliques du plus grand saint évêque de Rouen était risqué. Toutefois, le symbole était fort de mettre en scène ce mystère juste devant la cathédrale ; il n'existait sans doute pas de meilleur lieu. La cathédrale, siège de l'archevêché, où saint Romain exerça son épiscopat, détenait encore le souvenir du saint évêque, avec notamment un grand portail à

son nom, sur la façade principale. Ainsi, bien plus qu'une représentation, ce mystère servit sans doute à la prospérité de ce saint.

UN THÉÂTRE À L'IMAGE DE LA SOCIÉTÉ ROUENNAISE ?

Introduction

Le calendrier est, durant tout le Moyen-Âge, scandé de nombreuses solennités organisées selon les cycles liturgiques[961]. La fête est importante à cette époque, c'est une manifestation de sociabilité mais aussi un moyen de « confirmer le triomphe et l'union du peuple chrétien »[962]. C'est aussi un moyen de se divertir. Selon Jean-Pierre Leguay, «elle abolit les contraintes, tolère [...] la contestation, donne même libre cours à la licence. Elle permet au notable de faire étalage de son rang, de sa réussite sociale, de se montrer généreux »[963]. À cela s'ajoutent des fêtes ponctuelles données lors d'événements particuliers tels que les entrées royales. Ces fêtes sont alors l'occasion de nombreuses réjouissances : rites, danses, processions, festins, voire représentations théâtrales.

En ce qui concerne les entrées royales, les participants et les spectateurs sont relativement nombreux et les sommes dépensées peuvent être conséquentes. Jusqu'alors plutôt sobres, à partir du début du XV^{e} siècle, les villes rivalisent de somptuosité : les cortèges et les festivités sont tous plus fastueux les uns que les autres. Des tableaux vivants composés de figurants jouant des scènes bibliques ou des scènes historiques mettent en avant la

961 Palazzo Eric, *Liturgie et société au Moyen Age,* Paris, Beauchesne, 2000. P. BERNARD, « Les temps de la liturgie », *Histoire du christianisme,* t. 3, Paris, 1998, p. 1015-1051. Rauwel Alain, « Les espaces de la liturgie au Moyen Âge latin », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | *BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 2 | 2008, mis en ligne le 05 mars 2008, consulté le 17 août 2016. URL : http://cem.revues.org/4392. Palazzo Eric, *Histoire des livres liturgiques : le moyen-âge, des origines au XIIIe siècle, Éditions* Beauchesne, 1993.

962 Heers Jacques, *Fête des fous et carnavals au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1983.

963 Leguay Jean-Pierre, *La Rue au Moyen Âge*, 1984, Éditions Ouest-France, Rennes.

royauté mais aussi la municipalité et peuvent être rapprochés des mystères.

Afin de mieux situer le théâtre rouennais il est aussi essentiel de le comparer avec ce qui se faisait ailleurs en Normandie, dans des villes comme Dieppe, Caen, ou Cherbourg, mais aussi dans les campagnes qui ne sont pas en reste. Le but n'est pas d'en faire une étude complète mais d'en effectuer un état des lieux afin d'en dégager les principales caractéristiques ; pour cela, je m'appuierai sur les études existantes et sur les recensements de représentations[964]. Où a t-on joué le plus de mystères ? Quelle est la part de représentations dans les campagnes ? Rouen a-t-elle son originalité par rapport aux autres villes normandes ?

Dans cette partie, je tenterai aussi de comprendre quel est le rôle de chacun dans l'organisation des mystères. Nous verrons que l'archevêché détient un rôle primordial. Rouen est effectivement, à la fin du Moyen-Âge, le siège d'un archevêché puissant, qui exerçait son influence et son contrôle dans toute sa province. Quel a pu être son rôle dans le théâtre des mystères ? Nous pouvons nous poser la même question en ce qui concerne les confréries et le conseil municipal. Quelle est la part de chacun dans le théâtre des mystères ? Toutes ces questions devraient nous permettre de mieux comprendre ce que peut nous révéler le théâtre sur la société rouennaise de la fin du Moyen-Âge.

964 Je me suis notamment appuyée sur la base « Théâtre et Performances en France au Moyen-âge » <http://arnoul.vjf.cnrs.fr/>. Cette base a été constituée d'après la Bibliographie des mystères, jeux, histoires, vies de saints et miracles dramatisés français, des origines jusqu'au milieu du XVI^{e} siècle, réalisée de 1980 à 1999 par Darwin Smith, comme complément à la Bibliographie du théâtre profane français des XIV^{e} et XV^{e} siècles de Halina Lewicka (1980).

I. Les occasions de représentations

Tout d'abord, il convient de faire un état des lieux des fêtes rouennaises et d'établir le calendrier liturgique rouennais de cette fin de Moyen-Âge. Les occasions de se réjouir étaient à l'époque fort nombreuses, et de ce fait, celles d'organiser des représentations théâtrales aussi. Le calendrier, immuable, est bien réglé et donne lieu à de nombreux préparatifs que l'on peut suivre dans les archives. Quelles sont les fêtes religieuses qui donnent lieu à des représentations théâtrales ? Dans une première partie, nous décrirons le calendrier liturgique tel qu'il était à Rouen à la fin du Moyen-Âge en mettant l'accent sur les fêtes qui ont été l'occasion de mises en scène. Puis, nous verrons quelles étaient les fêtes profanes et nous verrons si certaines fêtes étaient spécialement rouennaises. Par la suite nous analyserons les sources pour voir où étaient jouées ces pièces.

A. Le calendrier liturgique rouennais

En Normandie comme ailleurs, les fêtes liturgiques sont fort nombreuses. Celles-ci semblent avoir une grande importance dans la vie quotidienne, puisqu'elles sont omniprésentes : des fêtes sont ainsi organisées pour la naissance et la mort du Christ, pour les fêtes de saints, pour le premier de l'An, pour l'Épiphanie, etc. À cette liste il ne faut pas oublier d'ajouter les fêtes

saisonnières ou les fêtes des saints patrons.

Le calendrier liturgique catholique indique la place des fêtes fixes et mobiles, telle que le comput ecclésiastique[965] l'a déterminé. Ce calendrier a sans cesse évolué au cours du temps. Ainsi, régulièrement, de nouvelles fêtes sont ajoutées au calendrier et d'autres supprimées par les autorités épiscopales. Ces fêtes sont la plupart du temps chômées, l'archevêché étant très strict sur ce point. Par exemple, en 1514, un barbier de Magny[966] est puni pour avoir travaillé de son métier un dimanche[967]. En 1452, c'est un paysan qui avait été mis à l'amende pour avoir travaillé le jour de la commémoration des morts[968]. En outre, des indulgences[969] pouvaient être distribuées à ceux qui se rendaient à l'office certains jours de fête. Par exemple, en 1454, une bulle de Nicolas V[970] ordonne, à la requête du cardinal d'Estouteville[971], que la fête de Notre-Dame-des-Neiges[972] soit, à l'avenir, célébrée par tous les fidèles de la

965 Le comput ecclésiastique est un ensemble d'opérations permettant de calculer chaque année les dates des fêtes religieuses mobiles et particulièrement celle de Pâques.

966 Il s'agit sans doute de Magny-en-Vexin qui faisait partie, à l'époque, du diocèse de Rouen (arrondissement de Pontoise, canton de Vauréal).

967 ADSM G 365.

968 ADSM G 259.

969 Du latin *adulgere*, accorder. Les indulgences sont des rémissions totales ou partielles des peines temporelles dues aux péchés déjà pardonnés, accordées par l'Église. Cette pratique ancienne remonte au III^e^ siècle. Au Moyen-Âge, l'indulgence permet la réconciliation avec l'église et est en général obtenue par le biais d'un acte de piété. À ce sujet, voir Jombart Émile, « Indulgences », *Dictionnaire de droit canonique*, Letouzey et Ané, Paris, vol. 5, 1950, p. 1331–1352. Chirat Henri, « Les origines et la nature de l'indulgence d'après une publication récente », *Revue des Sciences Religieuses*, tome 28, fascicule 1, 1954. p. 39-57. Margerie Bertrand (de), *Le Mystère des indulgences*, Paris, Lethielleux, 1999. Favier Jean et Levillain Philippe (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 2003. *Religion et mentalités au Moyen Âge,* Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin, Sophie Cassagnes-Brouquet, Amaury Chauou, Daniel Pichot et Lionel Rousselot (dir.), Presses universitaires de Rennes, 2003.

970 Nicolas V fut pape du 6 mars 1447 au 24 mars 1455.

971 Guillaume d'Estouteville fut archevêque de Rouen du 9 juillet 1453 au 24 décembre 1483.

972 La fête de Notre-Dame-des-Neiges est célébrée le 5 août. Elle tire son origine d'un miracle survenu à Rome au V^e^ siècle à l'occasion de la fondation de la basilique Sainte-Marie-Majeure. Le mont Esquilin s'est trouvé le matin du 5 août couvert de blancheur par du givre ou de la neige. Cette circonstance décida le pape à placer sur cette colline le sanctuaire qu'il avait décidé d'édifier en l'honneur de la Mère de Dieu. Voir Vincent Catherine, « Les infléchissements du culte des saints à Rouen du XIII^e^ au XV^e^ siècle », *Les*

province de Normandie, chaque année le cinq août, et accorde des indulgences à ceux qui y assisteront[973]. Le chapitre s'engage à faire célébrer la fête *tripliciter et more magni triplicis, demptis tamen secundis vesperis, que erunt de festo iransfigurationis Domini cum memoria de Reata, in qua cantabitur antiphona Alma*[974]*.* Toujours pour la même fête, une bulle du pape Sixte IV[975] accorde une indulgence aux personnes qui y assisteraient ou à ceux qui visiteraient cette église, le jour de la célébration de cette fête[976]. En 1455, peu après la célébration de cette fête, des pardons sont octroyés à ceux qui l'ont célébrée[977]. En 1468, vingt livres sont distribuées aux chapelains et chanoines qui assistèrent à la fête de Notre-Dame des Neiges[978]. Cette fête donnait lieu à Rouen à diverses solennités. En 1454, vingt sous sont payés à un écrivain qui a rédigé la légende de Notre-Dame des Neiges[979]. L'année suivante, ce sont 13 livres et 10 sous qui sont payées pour sept histoires de Notre-Dame-des-Neiges[980]. En outre, des sermons étaient très fréquemment prononcés. C'est ainsi qu'en 1470, « 1 escu d'or qui vault 31 sols 6 deniers » sont payés « A Mgr de Yponense pour deux sermons faictz l'un pour le joyeux advénement de M gr le Dauphin, l'aultre pour la feste de Notre-Dame des Neiges »[981].

Le calendrier liturgique est composé de deux cycles qui se superposent :

---

saints dans la Normandie médiévale, Colloque de Cerisy-la-Salle, (26-29 septembre 1996), P. Bouet et Fr. Neveux dir., Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000, p. 163. Avril Charles, *Le culte marial en Normandie du XI^e siècle au concile de Trente : Étude des sacramentaires et des missels,* thèse sous la direction de Véronique Gazeau, 25 janvier 2016, Université de Caen.

973 ADSM G 1129. Voir en annexes page 144 à 146.
974 ADSM G 1153.
975 Pape du 9 août 1471 au 12 août 1484.
976 ADSM G 3604.
977 ADSM G 53.
978 ADSM G 65.
979 ADSM G 2919.
980 ADSM G 52.
981 ADSM G 66.

le cycle « temporal » et le cycle « sanctoral »[982]. En outre, il est déterminé par la superposition de trois variables : l'année solaire, sur laquelle est fondé le calendrier des fêtes fixes, le rythme hebdomadaire des dimanches et des féries, et la connexion du cycle lunaire, de l'année solaire et du rythme hebdomadaire, dont dépendent les fêtes mobiles.

Le **cycle temporal** détermine la succession des temps liturgiques. Il commence le premier dimanche de l'Avent et s'achève le samedi de la 34e semaine du Temps ordinaire[983]. Le cycle temporal est organisé en différents temps liturgiques :

- le *tempus adventus* : le temps de l'Avent, qui va du premier dimanche de l'Avent à la veille de Noël. L'Avent est composé des quatre semaines précédant Noël. Les quatre dimanches qui tombent avant le 25 décembre sont donc appelés premier dimanche de l'Avent, second dimanche de l'Avent, troisième dimanche de l'Avent et quatrième dimanche de l'Avent. Depuis le IXe siècle, c'est le premier dimanche de l'Avent qui débute l'année liturgique mais aussi le temporal dans les manuscrits.

- Le *tempus Nativitatis* : c'est le temps de Noël, qui va de la fête de Noël jusqu'à la Chandeleur. Les fêtes de Noël et de l'Épiphanie sont fixées

982 Giry Arthur, *Manuel de diplomatique : diplômes et chartes, chronologie technique, éléments critiques et parties constitutives de la teneur des chartes, les chancelleries, les actes privés,* 1894.

983 Le temps ordinaire ou *tempus per annum* est l'ensemble des trente-quatre semaines qui se succèdent dans l'intervalle des cycles de Noël et de Pâques.

respectivement au 25 décembre et au 6 janvier depuis le IV^e^ siècle. La veillée de Noël est organisée dans la nuit du 24 au 25 décembre. Noël, le 25 décembre, commémore la naissance du Christ : c'est la fête de l'Incarnation. Diverses festivités sont donc organisées durant ce temps comme nous pouvons le remarquer dans les archives de l'archevêché[984]. C'est une des périodes durant laquelle il y eut le plus de représentations, même si ce n'était en général que des tableaux vivants. À Rouen, en 1451 est jouée une Nativité en l'église Saint-Maclou. Nous en avons la mention dans l'imprime du mystère de l'Incarnation : *« Hoc dictum fuerat in quadam longa nativitate ostense in ecclesia sancti Macuti anno sequenti reductionem Normanniae »*[985]. Le mystère de l'Incarnation aurait été joué pour Noël en 1474[986]. À Bayeux, à Noël 1351, une Assomption est organisée dans la cathédrale Notre-Dame, puis une nativité est mise en scène en 1523[987]. Le 6 janvier est fêtée l'Épiphanie, c'est la fête des Rois Mages. Cette fête a donné lieu à des représentations pendant longtemps ; cette représentation est nommée dans les archives comme étant la « représentation des Trois Rois »[988]. Elle est régulièrement vouée à disparaître mais reste maintenue durant tout le Moyen-Âge. Elle est citée à diverses reprises dans les archives rouennaises et semble avoir lieu tous les ans. Cette représentation est sans doute la descendante du « jeu des rois », drame liturgique du XII^e^ siècle, dans lequel les rois

984 ADSM série G. Dans les livres de comptes de l'archevêché nous trouvons les mentions des différentes fêtes liturgiques avec notamment les dépenses effectuées en leur occasion.

985 *Le Mystère de l'Incarnation et Nativité de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, représenté à Rouen en 1474*, publié d'après un imprimé du XV^e^ siècle, avec introduction, notes et glossaire, par Pierre Le Verdier, Rouen : imp. de E. Cagniard, 1884-1886. Voir folio ...

986 *Ibidem.*

987 Voir abbé De La Rue.

988 Voir notamment ADSM G. 2147 ; G. 2150 ; G. 2151.

mages parlent un jargon incompris par Hérode qui parle latin[989] dont voici une tirade pour exemple :

> *Alter in dextera Herodi dicat : Ase ai ase elo allo crazai nubera satai lomedech amos ebraisim loasetiedet inbedo addoro otiso bedoranso I et o iomo bello o illa et cum marmoysen aharon et cum cizarene ravidete qui adonay moy.*

Nous ne savons pas l'aspect que cette représentation avait à la fin du Moyen-Âge, car elle est souvent évoquée par le chapitre cathédral mais sans grand détail. Ainsi, le 5 janvier 1507, on se prononce pour le maintien de la représentation des Trois Rois à la fête de l'Épiphanie[990]. Le 2 janvier 1519[991] a lieu une délibération relative à la représentation des trois Rois, qui avait lieu, chaque année, dans la cathédrale, à la procession du jour de l'Épiphanie ; trois chanoines y paraissaient avec des couronnes et des bâtons. Certains la considéraient comme une cérémonie de grande dévotion, mais d'autres estimaient que ce n'était

989 Young Karl, *The drama of the medieval church*, Oxford, 1933, vol. 2, p. 70. Bouhaïk-Gironès Marie, « Le théâtre de l'Église (XII^e^-XVI^e^ siècle) » ; Koopmans Jelle, « Le théâtre dans l'Église : mythes et réalités » ; Joubert Fabienne, « Les tableaux vivants et l'Église » ; Russo Daniel, « Prolongements ». Voir aussi Lalou Élisabeth, « Le théâtre médiéval, le tragique et le comique : réflexions sur la définition des genres », *Tragique et comique liés, dans le théâtre, de l'Antiquité à nos jours (du texte à la mise en scène)*, Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en avril 2012 : publication par Milagros Torres (ÉRIAC) et Ariane Ferry (CÉRÉdI) avec la collaboration de Sofía Moncó Taracena et Daniel Lecler. Consultable sur le site du CÉRÉdi http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?le-theatre-medieval-le-tragique-et.html [consulté le 2 mai 2016].

990 ADSM G 2147 (5 janvier 1507). Voir annexes page 10.

991 ADSM G 2150 (2 janvier 1519). Voir annexes page 11.

qu'une cérémonie désuète qui prêtait au ridicule ; les voix se partagèrent et rien ne fut résolu. Ce n'est que le 3 janvier 1521 le chapitre se réunit à nouveau et que cette représentation fut finalement définitivement abolie[992]. Le cycle de Noël se termine début février, avec la Chandeleur, la présentation de Jésus au Temple.

- Le *Tempus Quadragesimae* : le temps du Carême, du mercredi des Cendres à la veille du dimanche des Rameaux.

- L' *Hebdomada Sancta : c'est* la semaine sainte, qui va du dimanche des Rameaux jusqu'à la veille de Pâques et qui comprend le *triduum* pascal[993]. Le *triduum* pascal et le dimanche de Pâques en sont le dénouement. La préparation à Pâques est constituée de différentes périodes dont le temps de la Passion. Le temps de la Passion correspond aux deux semaines précédant Pâques. Il commence au dimanche dit de la Passion contient celui des Rameaux, la semaine sainte et le *triduum* pascal et ne se termine qu'à Pâques. La semaine sainte, juste avant Pâques, comprend le dimanche des Rameaux (entrée de Jésus à Jérusalem), le jeudi saint (commémoration de l'institution de la Sainte-Cène), le vendredi saint (commémoration de la Passion de Jésus) puis Pâques, la résurrection de Jésus.

- Le *Tempus Paschale* : c'est le temps de Pâques, qui va de Pâques

992 ADSM G 2151 (3 janvier 1521). Voir annexes page 11.

993 Le mot *triduum* provient du latin et signifie « un espace de trois jours » (*tres* : « trois » et *dies* : « jour »). Ces trois jours s'écoulent de la Cène à la Résurrection. Dans les Évangiles, le Seigneur a souvent fait allusion à ces jours qui, ensemble, constituent le mystère pascal. (le Jeudi saint, le Vendredi saint, et le Samedi saint).

jusqu'à la Pentecôte. La définition chronologique de la date de Pâques, qui est une fête mobile, fut donnée par le concile de Nicée, en 325. Cette fête devait être célébrée le dimanche qui suit la première pleine lune juste après l'équinoxe de printemps, le 21 mars. La fête de Pâques peut donc être comprise dans une fourchette allant du 22 mars au 25 avril. La fête de Pâques est aussi précédée d'une période de préparation et suivie d'une cinquantaine *festale*, se terminant par la Pentecôte. Cette dernière était souvent l'occasion de festivités et des représentations théâtrales eurent lieu à Rouen mais aussi dans toute la Normandie à cette occasion. C'est à la Pentecôte par exemple qu'a eu lieu la représentation de la Passion de 1445[994]. C'est durant cette même période que le mystère de sainte Catherine a été joué place du marché aux Veaux en 1454[995]. C'est aussi à l'occasion de la Pentecôte qu'ont lieu des festivités particulières dans les paroisses rouennaises que nous développerons dans la prochaine partie. La fête du jeudi de l'Ascension tombe quarante jours après Pâques.

- Entre le Baptême du Christ et le Carême, puis entre la Pentecôte et l'Avent, s'écoule le temps ordinaire, *Tempus «per annum».*

Le premier dimanche qui suit la Pentecôte, on fête la Trinité. L'année liturgique se termine par les fêtes de la Toussaint et des Trépassés les 1er et 2 novembre.

994 ADSM G 2130, folio 209 (14 mai 1445). Voir annexes page 19.

995 Voir Bouhaïk-Gironès Marie, « Le théâtre sur la place du marché. La représentation du Mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454 », *op. cit.,* p. 29-38.

Le **cycle sanctoral** comprend les dates auxquelles on fête les saints mais aussi la Vierge Marie (le vendredi des Sept Douleurs, la Visitation, l'Assomption, la Nativité, la Présentation). Ainsi, dans le calendrier liturgique, l'Église distingue deux sortes de fêtes : les fêtes universelles et les fêtes particulières. Les fêtes universelles sont célébrées par tous les chrétiens mais les fêtes particulières ne sont fêtées que par une ville, un pays, ou une communauté religieuse. Les fêtes de saints sont en général relatives aux reliques du saint[996], à la dédicace d'une église dont il est titulaire (*dedicatio*), ou à certains épisodes de sa vie comme un miracle, son entrée dans la ville, sa mort, etc. Ce sont souvent des saints ou des saintes locaux, des personnages qui ont accompli un acte de courage, et qui, de ce fait, ont eu – et ont encore – une influence sur la vie locale. Par exemple, à Rouen, on fêtait au Moyen-Âge les saints évêques tels que saint Mellon (22 octobre), saint Victrice (7 août), saint Romain (23 octobre), saint Évode (8 octobre)[997], etc. Saint Romain est un bon exemple de fête particulière, Rouen ayant une dévotion marquée pour ce saint. Nous en avons déjà parlé dans le chapitre concernant le mystère joué en

---

996 Il peut s'agir de leur découverte (*inventio*), ou de leur translation dans un nouveau lieu de culte (*translatio*, *susceptio*, *elevatio*, etc.).

997 Ils sont tous parmi les premiers évêques rouennais : *Mellonus* dit de Cardiff est considéré comme le premier évêque de Rouen. Ordonné évêque à Rome par le pape Étienne 1er, il serait mort vers 311-312 et inhumé dans la crypte de l'église Saint-Gervais de Rouen. Septième évêque, saint Victrice est mort vers 415. Il a joué un rôle fondamental dans le développement du groupe cathédral rouennais. Saint Évode aurait été évêque vers 542-550. Voir Carment-Lanfry Anne-Marie, *La Cathédrale Notre Dame de Rouen*, Connaître Rouen, Société des Amis des monuments rouennais, 1977. Clark Gillian, « Victricius of Rouen: Praising the Saints (Introduction and annotated translation) », *Journal of Early Christian Studies*, 7 (1999), p.365-399 ; in Eadem, *Body and Gender, Soul and Reason in Late Antiquity* (Farnham; Burlington, VT, Ashgate, 2011) (Variorum collected studies series, CS978), art. XII. Et Clark Gillian, « Translating relics: Victricius of Rouen and fourth-century debate », *Early Medieval Europe*, 10 (2001), p.161–176; in Eadem, *Body and Gender, Soul and Reason in Late Antiquity* (Farnham; Burlington, VT, Ashgate, 2011) (Variorum collected studies series, CS978), art. XIII. Violette Louis, « Nicaise, du martyr du Vexin au saint rouennais. Valorisation de reliques par l'hagiographie au XIe siècle », *Autour des morts,* Mémoire et identité, Ve Colloque international sur la sociabilité, *Rouen, 19-21 novembre 1998,* Olivier Dumoulin, Françoise Thélamon (dir.), Publications de l'université de Rouen, Rouen, 2001.

1476[998]. La fête de la saint Romain était une fête triple[999] rehaussée d'une octave, ce qui démontre que c'était une fête bien implantée et très importante dans la vie religieuse locale. Le culte de ce saint a été soigneusement entretenu par le chapitre puisque saint Romain était le seul saint dont ils assuraient posséder les reliques au complet. La première mention de l'office propre particulier de saint Romain se trouve dans un manuscrit non liturgique, le *Acta Archiepiscoporum Rothomagensium*[1000]*.* En outre, un chapitre lui était consacré dans les bréviaires rouennais et cela jusqu'à la révolution. Un bréviaire rouennais plus tardif datant de 1728 consacre neuf pages à la liturgie du saint[1001].

B. Les fêtes liturgiques, prétextes aux jeux

Ainsi à partir du XIV^e^ siècle, des jeux sont régulièrement mis en scène lors de fêtes liturgiques, tout particulièrement des mystères, ou des tableaux vivants. Nous trouvons quelques exemples parfois bien documentés comme le mystère de saint Romain que nous avons vu précédemment, ou le mystère de l'Incarnation. Sont citées aussi régulièrement des représentations de

998 Voir page 312.

999 L'importance d'une cérémonie est déterminée par la façon dont l'office est exécuté. Les antiennes peuvent notamment être répétées plusieurs fois (deux ou trois fois selon les cas). Les fêtes des saints sont accompagnées d'explications à caractère liturgique qui nous informent si le rit de l'office est simple, double, ou triple. Par exemple, les antiennes d'un office de rit simple ne sont chantées qu'une seule fois après le psaume. Pour les fêtes dites triples, comme celle de la saint Romain, les antiennes sont dites deux fois avant le psaume et une fois après.

1000 BMR, ms 207, folio 308. Diard Olivier,« Histoire et chant liturgique en Normandie au XI^e^ siècle : les offices propres particuliers des diocèses d'Évreux et de Rouen », *Annales de Normandie*, 53^e^ année, n°3, 2003. p. 195-223.

1001 *Breviarium Ecclesiae rotomagensis, Autoritate Illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris D.D. Ludovici de Lavergne de Tressan Rotomagensis Archiepiscopi, Primatis Normaniae. De consensu venerabilis capituli reformatum et editum, Pars autumnalis.* Rouen, 1728.

l'Assomption, le mystère du Saint-Esprit, etc. Malheureusement, bien souvent, nous ignorons où et quand ces mystères sont joués exactement, ni qui y prend part et organise ces représentations. J'ai ainsi trouvé quelques exemples dans les registres des comptes des fabriques des églises paroissiales rouennaises, datant pour la plupart de la première partie du XVI[e] siècle. Les dépenses pour ces événements étaient plus ou moins importantes selon les paroisses, certaines étant effectivement plus riches que d'autres. En parallèle aux représentations de mystères, des farces pouvaient être mises en scène. On en trouve à des dates variables selon les régions et les villes : le cycle des douze jours[1002], la fête des Fous[1003], les fêtes folles, le carnaval[1004]. Elles avaient en général lieu aux mêmes dates que certaines fêtes religieuses et étaient présentes aussi bien en ville qu'à la campagne mais elles se sont surtout développées en ville, le contexte y étant plus favorable par sa population d'écoliers. De même, les sources sont plus nombreuses en ce qui concerne les villes, tout particulièrement aux XV[e] et XVI[e] siècles. Nos sources sont cependant moins nombreuses que celles concernant le théâtre religieux, mais nous savons que des « comédies »[1005] ont été jouées à Rouen durant ces périodes :

1002 En France, le temps de Noël pouvait varier selon les régions et s'étendre du début du mois de décembre jusqu'à la Chandeleur. Le plus souvent il désignait les douze jours qui allaient de Noël aux Rois. Cette période pouvait porter des noms différents selon les régions : *Calendo* en Provence, *Chalende* en Dauphiné, *Nadal* en Languedoc, *Nan* en Anjou, Poitou, Charente, *Nedelec* en Bretagne, et le plus répandu de tous, *Noël*.

1003 La « fête des fous », autrement appelée « fête des Innocents », était une mascarade du Nouvel An. D'abord organisée par le clergé, cette pratique s'est étendue, favorisant ainsi la création de troupes d'écoliers dans les collèges et de basochiens dans les milieux juridiques.

1004 Heers Jacques, *Fête des fous et carnavals au Moyen-Âge*, Paris, Fayard, 1983. Rousse Michel, « L'abbaye des Conards dans la vie sociale et culturelle de Rouen », *Première poésie de la renaissance, autour des Puys normands*, Actes du colloque de Rouen 1999, éd. J.-C. Arnould et Th. Mantovani, Paris, Champion, 2003. Bouhaïk-Gironès Marie, *Les clercs de la Basoche et le théâtre comique (Paris, 1420 -1550),* Paris, Champion, 2007. Dahhaoui Yann, *L' évêque des Innocents dans l'Europe médiévale (XII[e]-XV[e] siècle)*, thèse sous la direction de Claude Gauvard et de Jean-Yves Tilliette, Université de Genève, 2012.

1005 Terme utilisé par Louis Petit de Julleville. Petit De Julleville Louis, *Les Comédiens en France au Moyen âge*, Paris, Cerf, 1885 .

farces, sotties, et moralités[1006] sont essentiellement organisées par les confréries burlesques.

1. Les « tableaux vivants »

Les tableaux vivants étaient relativement courants à la fin du Moyen-Âge, que ce soit lors des entrées royales mais aussi lors des fêtes liturgiques. Les tableaux vivants joués lors des fêtes liturgiques étaient des représentations généralement exécutées par des amateurs (souvent membre des confréries), costumés et représentant un sujet religieux tel que la Nativité. Joël Blanchard[1007] a évoqué dans son ouvrage le fait que le terme de « tableau vivant » a été créé par la critique moderne. Effectivement, dans les textes de l'époque, les auteurs évoquent des « histoires », ou des « misteres ». La plupart des tableaux vivants que j'ai rencontrés dans les archives sont en rapport avec la Vierge (Nativité, Assomption) et sont le fait de confréries mariales. Ces tableaux vivants sont un phénomène complexe et ambigu. Peut-on les considérer comme étant du théâtre ? Pour ma part j'aurais tendance à penser qu'ils sont à rapprocher du théâtre des mystères car ils en comportent beaucoup de caractéristiques. À la différence des mystères, le nombre d'acteurs est réduit, et ils sont sans parole. Mais les acteurs avaient des accessoires, et parfois pouvaient être en mouvement. De même, les tableaux pouvaient être accompagnés de chants ou de musique. Ce phénomène ne fut pas toujours vu d'un très bon œil par l'église bien qu'il soit intimement lié aux

1006 Voir Picot Émile, *La Sottie en France, fragment d'un répertoire historique et bibliographique de l'ancien théâtre français*. 1878. Doudet Estelle, « Les moralités dites polémiques aux 15e et 16e siècles, fonctionnement d'un système de communication », *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours,* éd . L. Nicolas et L. Albert, Louvain-la-Neuve, De Bocek/ Duculot, 2010, p. 199-212.

1007 Blanchard joël, « le spectacle du rite : les entrées royales », *Revue Historique*, 627 (juillet 2003), p. 475-519.

fêtes liturgiques, sans doute à cause des « troubles » que les représentations pouvaient engendrer. Effectivement, les réactions de la foule pouvait être impressionnante notamment à cause des mécanismes utilisés parfois pour les mouvements de translation, pour par exemple faire monter un ange, ou la Vierge. Ces tableaux vivants, nombreux à Rouen à cette époque, démontrent la vitalité des paroisses. Malgré cela, le chapitre chercha avec difficultés à les abolir et les interdire. Nous l'avons déjà vu avec l'interdiction du jeu des Trois Rois et de l'*officium pastorum,* mais aussi avec le mystère organisé annuellement par la confrérie de Notre-Dame-du-Jardin dans la cathédrale.

Comme nous l'avons déjà évoqué, à Rouen, le 12 août 1451, une Nativité aurait été jouée : elle est citée par Petit de Julleville dans son répertoire. Je n'ai pas retrouvé de traces dans les archives mais cette représentation est évoquée dans l'imprimé du mystère de l'Incarnation joué à Rouen en 1474[1008] : « *Hoc dictum fuerat in quadam longa nativitate ostensa in ecclesia sancti Macuti »*[1009] ; *« Hoc factum est in quadam nativitate ostensa Rothomagi post reductionem Normanniae »*[1010]. Cette représentation, jouée dans l'église Saint-Maclou, a donc bien eu lieu l'année qui a suivi la « réduction de la Normandie », même si nous n'avons que peu d'éléments à son sujet. En réalité, l'Archevêque Raoul Roussel[1011] avait institué en 1450 une procession

1008 Voir *Le mystère de l'Incarnation et Nativité de Nostre Saulveur et redempteur Jesu Christ,* édité par Baptiste Bourguet, 1495.

1009 Louis Petit de Julleville annonce que le mystère a été joué en l'église Saint-Martin : « *Hoc dictum fuerat in quadam longa nativitate ostensa in ecclesia sancti Martini anno sequenti reductionem Normanniae*.» (Petit de Julleville Louis, *Les Mystères*, T2, Paris, 1880). Cette affirmation est reprise par Jelle Koopmans dans « Le théâtre dans l'église : mythes et réalité », dans *Le théâtre de l'Église (XII^e^-XVI^e^ siècles)*, Paris, LAMOP, 2011 (1^ere^ éd. en ligne 2011). Il s'agit d'une erreur de lecture puisqu'on lit bien dans le texte original *« sancti Macuti »*, qui signifie Saint-Maclou.

1010 Rouen, BM, ms. 1474, f° 168 et 179. La Normandie fut réduite par l'armée de Charles VII en 1450.

1011 Archevêque du 21 juillet 1444 au 31 décembre 1452.

annuelle afin de célébrer la délivrance de la Normandie. Cette procession avait lieu le 12 août et partait de la cathédrale pour aller jusqu'au couvent des Jacobins[1012] ; elle fut maintenue jusqu'à la Révolution.

Une « représentation » de l'Assomption est aussi citée à diverses reprises dans les archives de l'archevêché :

> « à l'avenir, la représentation de l'Assomption, qui se faisait d'ordinaire en la chapelle de Notre-Dame du Jardin, aura lieu non plus à 7 heures, mais à 5 heures du matin, afin que l'office divin ne soit plus troublé par les cris des femmes et des enfants. »[1013]

Il ne s'agit sans doute pas là d'une véritable représentation de théâtre au sens actuel du terme mais plutôt d'une sorte de « tableau » vivant. Un acte du 13 août 1506[1014] nous indique que le chapitre supprime l'usage des marmousets, des mannequins qui représentaient les apôtres et un diable qui avait lieu dans la chapelle de Notre-Dame-du-Jardin, le jour de l'Assomption. À ce même propos, le 17 août 1521 ont lieu des délibérations contre la confrérie de Notre-Dame du Jardin[1015], pour obtenir la suppression de « représentations données » dans cette chapelle[1016] le jour de l'Assomption, pendant la messe[1017]. Nous n'en

---

1012 C'est peut-être à l'occasion de cette procession qu'a été organisé le mystère de la Passion joué dans le cimetière des Jacobins en 1492.

1013 ADSM G 2148.

1014 ADSM 2147.

1015 Il y avait en Normandie de nombreuses confréries mariales. La confrérie Notre-Dame-du-Jardin faisait allusion au jardin de Gethsémani où la Vierge aurait été inhumée. Voir Vincent Catherine, *Des charités bien ordonnées* …, *op. cit.* Thélamon Françoise, *Marie et la fête aux normands,* Rouen, PURH, n° 23, 2011.

1016 La chapelle Notre-Dame-du-Jardin était située en face du grand escalier de la librairie (voir Carment-Lanfry Anne-Marie, *La Cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Publications de l'Université de Rouen et du Havre (12 mai 2010).

1017 ADSM G 2150.

apprenons guère plus. Ces représentations devaient réunir de nombreux spectateurs puisque son horaire se trouve changé pour éviter que l'office ne soit troublé par les bruits. Ce qui est étonnant est l'heure très matinale fixée par le chapitre.

2. Le « mistere » du Saint-Esprit

Dans les comptes des fabriques des églises paroissiales rouennaises, nous trouvons aussi la mention de représentations données lors de la Pentecôte. À l'origine, on figurait simplement la descente des langues de feu sur les Apôtres. Du haut des voûtes de l'église cathédrale on laissait tomber sur les assistants des étoupes enflammées, des feuilles et des colombes. Dans les dépenses de la fabrique de l'église Notre-Dame-la-Ronde[1018], apparaît régulièrement la mention d'un « mistere du saint esperit », et cela pendant plusieurs années. Nous avons peu de détails sur cette représentation, mais selon les informations trouvées, nous remarquons que celle-ci s'allie à une tradition populaire qui consistait à lâcher dans les églises, le jour de la Pentecôte, un pigeon blanc qui représentait le Saint-Esprit. En outre, on jetait des oublies[1019] symbolisant les dons du Saint-Esprit, et des étoupes

1018 L'église Notre-Dame-la-Ronde était située rue du Gros-Horloge, entre la rue du Bec et l'ancien Hôtel de Ville, du côté de l'actuelle rue Thouret. Il ne reste presque rien de cette église aujourd'hui disparue, qui fut détruite lors du percement de la rue Thouret.

1019 Altération de l'ancien français « oblaye », « obleie », « oblee » (au XII^{e} siècle). Le mot oublie vient du bas latin ecclésiastique *oblata* (hostia) « offrande, pain offert à l'eucharistie », féminin substantivé de *oblatus* « offert », spécialement « offert à dieu, sacrifié ». Une oublie est une pâtisserie qui date du Moyen-Âge. Le premier sens du mot fut celui de pain azyme utilisé pour la consécration de la messe. Mince et de forme ronde, elle est composée de farine et d'eau, de lait ou de vin blanc, d'œufs, de sucre ou parfois de miel. Elle est cuite entre deux fers par « l'oublieur », comme une gaufre, puis souvent roulée en cylindre creux. L'oublie est vite devenue une pâtisserie populaire, vendue par les oublieurs près des églises, lors des fêtes et dans les rues à la nuit tombée.

enflammées, représentant des langues de feu[1020], le tout financé par les fabriques. À Rouen, bien souvent, le pigeon était placé dans une « pomme » fabriquée par un artisan quelques jours auparavant, qui pouvait être en osier, peinte, plus ou moins luxueuse selon les moyens mis en œuvre. La tradition a été renouvelée à la fin du Moyen-Âge et au début de la Renaissance par l'adjonction d'une représentation théâtrale. Toute une mise en scène devait être organisée entre la représentation du mystère de la Pentecôte et le lâcher du pigeon. J'ai trouvé peu de sources pour cette tradition. En outre, seul un article d'un *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, rédigé en 1895 évoque cette tradition[1021]. Dans les archives, il est bien question d'un « mystère » ou d'un « jeu », ce dernier terme apparaissant à plusieurs reprises : « jouer le coulomb », « jeu du saint-esprit », « joué le saint-esprit ». Cependant, ce n'était pas un véritable mystère mais sans doute davantage un tableau vivant.

Voici un aperçu de cette coutume par l'intermédiaire d'exemples que j'ai recueillis dans les comptes de fabriques des églises paroissiales rouennaises :

– Église Saint-Michel[1022] :

• En 1511, six livres sont données « pour la pomme ronde où l'en mect le coulomb le jour de Penthecoste » ainsi que « pour le coulomb, oyseaulx,

1020 ADSM G.
1021 Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure, Rouen, tome X, 1895.
1022 ADSM G 7164. Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen.

oublies et bougies».

• En 1513, dix sous et huit deniers sont donnés « pour rabiller la pomme et faire jouer le jour de Penthecouste, et pour le coulomb, oyseaulx, oublies».

• En 1517, cinq sous sont dépensés « pour faire jouer la pomme du Saint-Esprit». Il en est de même en 1521.

• En 1523, cinq sous sont de nouveau dépensés « pour avoir fait jouer la pomme du Saint-Esprit » et deux sous six deniers « pour avoir refait ladite pomme».

• De 1525 à 1538, cinq sous par an sont donnés « à messire Loys [Le Caron, prêtre], pour sa peine d'avoir joué le Saint- Esprit».

• En 1545, deux sous six deniers sont dépensés « pour une serrure mise en haut pour le jeu du Saint-Esprit » et 4 sous « pour les chandelles de cire du dit jeu ».

• En 1537, quatre sous sont donnés « pour le colomb et moyssons, le jour de Penthecouste ». Cette fois-ci ce sont sept sous qui sont donnés « A messire. Loys, pour faire jouer la pomme servant au Saint-Espirit et pour des omblyes ».

• En 1550, quinze sous sont dépensés « pour le pingeon, passereaulx, oublies et autres choses, qui ont servy le jour de Pentecoste.» ; en outre, cinq sous et

huit deniers sont payés au hucher « Pour avoir faict refaire la pomme où estoit le pingeon».

– Saint-Étienne-des-Tonneliers[1023] :

• En 1540, quatre deniers sont dépensés « en fichelles pour allonger les cordes de la pomme de laton, où on met le pingon».

• En 1542, deux sous et six deniers sont dépensés pour « pigeon blanc et oublies » , mais aussi quatre deniers « Pour allonger les cordes de la pomme de laton où on met le pigeon »

• En 1551, deux sous sont dépensés « en cordes à pendre la pomme à mettre le pingeon ».

– Saint-Gervais[1024] :

• En 1538, « on fait rabiller la pomme pour faire jouer le coulomb le jour de la Pentecôte. »

– Saint-Godard[1025] :

1023 ADSM G 6474, comptes de la Fabrique de l'église Saint-Étienne-des-Tonneliers.
1024 ADSM G 6583, comptes de la fabrique de l'église Saint-Gervais.
1025 ADSM G. 6617, comptes de la fabrique de l'église Saint-Godard.

• En 1565, cent sous sons dépensés pour avoir construit « la pomme qu'il a convenu avoir le jour de la Pentecôte» .

• En 1567, quatre sous sont délivrés « au fossier qui accoutre et met la corde à la pomme du pigeon blanc».

– Saint-Laurent[1026] :

• En 1515, on achète, pour le jour de la Pentecôte, « 4 moissons pour 12 deniers, 1 coulomb blanc pour 15 deniers ; des oublies, 6 deniers, et l'on donne au hucher, qui avait fait la pomme qui servait à mettre le coulomb, 70 sous ».

• En 1522, soixante-seize sous sont payés « à Jehan Sergent, hucher, pour avoir fait la pomme qui sert à mettre le pigeon».

• En 1525, quatre sous sont payés « pour demi-livre de bougie à couvrir la pomme où estoit le coullon pour la procession de Pentecôte»; à cela se rajoutent sept sous donnés « à Jacques de Fescal, peintre, pour avoir peint et rafraîchi la pomme qui sert à mettre le coulon ».

• En 1531, « pour demie-livre de courte bougie à servira la pomme du Saint-Esprit le jour de Pentecôte, 3 s. ; à un hucher, pour avoir rabillé la pomme servant à mettre le Saint-Esprit. »

• En 1548, vingt-deux sous et six deniers sont de nouveau payés « à Jacques

1026 ADSM G. 6799, comptes de la fabrique de l'église Saint-Laurent.

Fescal, pour avoir rabillé la pomme qui sert à la Pentecôte pour le Saint-Esprit, y avoir mis de l'azur et autres matières » ; « au même, pour avoir repaint la pomme qui sert au Saint- Esprit ».

– Notre-Dame-la-Ronde[1027] :

• En 1543, quinze sous et six deniers sont dépensés « pour avoir fait racoustrer[1028] la pomme et faict jouer le mistère du Saint Esperit le jour de la Pentecouste».

• En 1550, « pour avoir fait racoûtrer la pomme dedans laquelle est le pingeon et pour icelle faire jouer, 14 s. ; pour la corde qu'il a fallu à pendre ladite pomme ».

• En 1553, « Pour ung pingeon et moysons et des omblyes, le jour de la Penthecouste, 5 sous » ; « Pour raccoustrer la pomme, 3 sous ».

• En 1555, « pour un pingon blanc et aultre chose pour le jour de Pentecôte, comprins 8 s. pour le salaire de celui qui a fait jouer la nue, 18 s. 6 d. ».

• En 1557, « pour faire refaire et repaindre la pomme, 26 s. 6 d. ».

1027 ADSM G 7373, comptes de la fabrique de Notre-Dame-la-Ronde.

1028 Réparer. On trouve ce terme sous différentes formes : « racoustrer », « raccoustrer », « racouter », etc.

– Saint- André-en-la-Ville[1029] :

• En 1547, est faite une « petite trouée à couvrir l'entrée de dessus la nef par où on jette le coulomb à la Pentecôte. ». On dépense aussi plusieurs sous pour « pigeon, hosties, herbes et papier peint pour la solennité de la Pentecôte ».

– Saint-Éloi[1030] :

• En 1580, on prépare « pingeon, oublies, papier peint et autres choses pour jeter et solenniser le jour de la Pentecôte ».

– Saint-Maclou[1031] :

• En 1554, quarante-cinq sous sont délivrés « à Jacques Busquet, maître peintre, pour avoir repeint et raccommodé la boîte servant à l'exposition du pigeon, à la fête de la Pentecôte, remis des ailes aux quatre étages au lieu des autres qui étoient brisées».

Cette tradition semble généralisée dans toutes les paroisses rouennaises ou presque, au vu des nombreuses mentions dans les archives. Les premières entrées dans les comptes de l'archevêché à ce sujet remontent au XIII^{e} siècle. Ainsi, on lit dans les comptes de 1379 que six sous sont payés pour *pro foliis,*

1029 ADSM G 6245, comptes de la Fabrique de l'église Saint-André-de-la-Ville.
1030 ADSM G 6446, comptes de la Fabrique de Saint-Eloi.
1031 ADSM G 6885, comptes de l'église Saint-Maclou.

avibus et nebulis, in festo Penthecostes [1032] ; six sous sont de nouveaux donnés en 1383 « Pour feuilles,oiseaux, oublies »[1033]. Tout au long du XV^e^ siècle, ce sont uniquement des oiseaux, des feuilles et des oublies qui sont mentionnées[1034], puis, au début du XVI^e^ siècle, la fête s'enrichit et s'y ajoute une « pomme », et parfois même un mystère. C'est une fête qui parait caractéristique de ce qu'il pouvait se passer lors des fêtes liturgiques à la fin du Moyen-Âge et durant tout le XVI^e^ siècle. Ce phénomène est intéressant d'autant plus qu'il fait intervenir divers corps de métiers tels que des peintres, des huchiers, etc, et qu'il a perduré tardivement. J'ai trouvé peu de mentions de ce jeu du Saint-Esprit en Normandie en dehors de Rouen. Les comptes de la fabrique de l'église Saint-Pierre du Petit-Quevilly évoque à quelques reprises la pomme de la Pentecôte[1035]. En 1599, trois sous sont dépensés « le samedi de Pentecouste, pour une feuille de clinquant[1036] pour mettre à la pomme de lierre[1037] pour mettre le pigeon »[1038]. Plus tard encore, en 1605, ce sont trois sous qui sont dépensés pour une « feuille d'orpel pour racoustrer la pomme le jour de Pentecouste ». L'année suivante, cinq sous sont de nouveau dépensés « pour de l'orpel à faire la pomme du jour de Penthecouste ». Plus tardivement encore, en 1619, on dépense à Saint-Jean d'Eu trois sous « pour avoir des estennes[1039] pour servir à jeter le pigeon»[1040]. En dehors de la Normandie, cette coutume semble aussi exister. Jean Grancolas, dans son *Traité de la Messe et*

1032 Pour les feuilles, les oiseaux et les oublies, à la fête de la Pentecôte. ADSM G 2118.
1033 ADSM G 2118.
1034 « feuillarts, estoupes, moissons et pigeon blanc, le jour de Pentecoste, 7 sous 6 deniers », « feuillarts, estoupes, moissons et pigeon blanc, le jour de Pentecoste, 7 sous 6 deniers » (ADSM G. 3269).
1035 Ces mentions sont plus tardives, les archives commencent en 1556.
1036 Le « clinquant », désigné aussi sous les noms d'orpel ou d'or clinquant, désigne du fil de cuivre aplati en lame.
1037 Sans doute du latin *ligatura,* lier.
1038 Comptes de la fabrique de l'église Saint-Pierre du Petit-Quevilly, ADSM G 8440.
1039 Latte, bâton, d'après Jean Baptiste Bonaventure de Roquefort, *Glossaire de la langue romane,* B. Warer, 1808.
1040 ADSM G 8226.

de l'Office divin publié en 1713[1041], nous apprend qu'à Noyon, à la Pentecôte, on faisait encore « descendre avec une ficelle un gros pigeon qui voltigeoit çà et là, du haut des voûtes pendant tierce ». J'ai donc trouvé quelques mentions éparses de la pomme et du pigeon de la Pentecôte, mais il semble que ces jeux étaient bien plus développés à Rouen qu'ailleurs en Normandie au vu du nombre de mentions trouvées ; on les retrouve dans pratiquement toutes les paroisses et presque annuellement. Ce n'est qu'au XVII[e] siècle que cette tradition va s'achever ; en effet, dans une délibération du chapitre de la cathédrale datée du 19 août 1666[1042], on apprend qu'« à la Pentecôte, au retour de la procession, on ne jettera plus des estoupes allumées ni du pain à chanter, ni meme un pigeon ».

C. Les entrées royales à Rouen à la fin du Moyen-Âge

Les entrées royales étaient une autre occasion pour l'organisation de mystères. Il s'agissait en général de scènes mimées qui sont toutefois appelées « misteres » dans les archives. Événement rare pour une ville, l'entrée royale était un rituel monarchique de la fin du Moyen-âge qui perdura jusqu' au XVII[e] siècle. Il s'agissait d'accueillir officiellement un roi ou un prince. Ces entrées étaient de véritables mises en scène du pouvoir politique, mais c'était aussi l'occasion pour une ville de se présenter sous son meilleur jour. Selon

1041 Jean Grancolas, *Traité de la Messe et de l'Office divin*, Paris, 1713, p. 517.
1042 ADSM G 2196.

Bernard Guenée, « une entrée est donc mieux qu'un sacre, l'occasion d'un dialogue entre un roi plus proche et des sujets moins passifs »[1043].

Chaque entrée royale prouve l'importance que pouvait avoir un tel événement au vu de la pompe extraordinaire qui pouvait être mise en place. La ville souhaitait par ce biais montrer ce qu'elle était capable de mettre en place mais aussi qu'elle pouvait rivaliser avec les autres grandes villes du royaume. Nous reviendrons sur ce point là dans la troisième partie en montrant comment la ville pouvait se mettre en avant par cet intermédiaire ; j'aimerais tout d'abord revenir sur la notion même d'entrée royale. Il ne s'agit pas là de développer en profondeur, le sujet ayant déjà été largement étudié[1044], mais simplement de présenter les principales entrées royales rouennaises et de montrer qu'elles ont fait l'objet de représentations. En effet, comme nous l'avons déjà vu au début de cette thèse avec notamment les descriptions des entrées d'Hendi VI, de Charles VIII, de François I^{er} et d'Henri II, diverses petites scènes étaient en général disposées en quelques points stratégiques de la ville, le long du chemin emprunté par le cortège royal. Ces scénettes, mimées, sont qualifiées de « misteres » dans les archives. L'entrée du Roi dans une ville aux XV^{e} et XVI^{e} siècle est un événement extraordinaire. Pour cette occasion, des cérémonies de plus en plus splendides sont mises en place. Au départ une simple fête, l'entrée royale devient une véritable solennité. Il existe des mentions d'entrées royales dans les villes de Flandre dès 1301 sous Philippe le Bel[1045]. Pour la

1043 Bernard Guenée et Françoise Lehoux, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, CNRS éditions, 1968, p. 8.

1044 Beaurepaire Charles (de), *L'entrée de François 1er roi de France dans la ville de Rouen au mois d'août 1517*, *op. cit.*, p. III. Sur les entrées royales voir aussi Wintroub Michael, *L'ordre du rituel et l'ordre des choses : l'entrée royale d'Henri II à Rouen*. In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56^{e} année, N. 2, 2001, p. 479-505.

1045 En mai et juin 1301, Philippe le Bel vient en Flandres avec la reine de Navarre. Il passe notamment par Douai, Lille, Courtrai, et Gand. Des processions sont organisées pour

première fois à Paris en 1431[1046], des scènes mimées furent mises en place pour l'entrée d'Henri VI d'Angleterre. Cette entrée est tout particulièrement connue grâce au *Journal d'un bourgeois de Paris* qui la décrit minutieusement[1047] :

> « avoit personaiges sans parler, de la nativité Nostre Dame , de son mariage et de l'Annonciation, des III Rois, des Innocents, et du Bon homme qui semoit son blé et furent les personnages très bien joués ».

Divers « échafauds » avaient été placés en divers points de la ville :

> « dessus la seconde porte estoit en personnaiges la vie de saint Denis » ;

> « s'en vint devant la Trinité ou il avoit sur eschaffault le mistere depuis la conception Nostre Dame jusques que Joseph la mena en Egypte, pour le roy Herode qui fist décoller ou tuer sept vingt quatre milliers d'enffens masles. Tout cela estoit ou mystère, et duroient les chauffaux depuis ung pou par de la Saint Sauveur

---

l'occasion ainsi que plusieurs jeux. Lalou Élisabeth, *Itinéraire de Philippe IV le Bel (1285-1314)*, Paris, Académie des inscriptions et belles lettres, 2007.

1046 Le 2 décembre 1431, Henri VI d'Angleterre fait son entrée solennelle dans Paris. Voir Bryant Lawrence, « La cérémonie de l'entrée à Paris au Moyen Âge », Annales ESC, n° 3, 1986, p. 529. Lawrence Bryant, *The King and the City in the Parisian Royal Entry Ceremony*, Genève, Droz, 1986.

1047 Floran Mary, « Document relatif à l'entrée du roi d'Angleterre Henri VI à Paris en 1431 », *Revue des études historiques*, Paris, Librairie Alphonse Picard & fils, 1909, p. 411-415. Colette Beaune (éd.), *Journal d'un bourgeois de Paris*, Livre de poche, « Lettres gothiques », 1990.

> jusques au bout de la rue d'Ernetal... Item vint de la a la porte S. Denys, ou on fist la décollation du glorieux martyr monsieur saint Denys »
>
> « avoit hommes sauvages qui faisaient esbatements en plusieurs manieres et jouoient des escus moult joieusement que chascun veoit tres voulentiers »[1048]

Par la suite, ce phénomène se répand dans toutes les grandes villes du royaume, les villes normandes n'étant pas en reste. En général, les clés de la ville étaient présentées par les bourgeois au roi «en signe d'obédience et recongnoissant qu'il estoit leur Roy souverain et naturel Seigneur»[1049]. Des spectacles sont organisés, des scènes mimées appelées mystères. Ainsi, alors qu'elle n'étaient au départ que de simples cérémonies, les entrées royales deviennent de plus en plus élaborées, les villes rivalisant entre elles. Par le biais des entrées royales, les institutions royales et municipales resserraient les liens qui les unissaient.

1. Les entrées royales rouennaises entre 1430 et 1550

À Rouen, comme nous l'avons déjà vu, plusieurs entrées royales sont restées dans les annales grâce aux écrits conservés. Les itinéraires empruntés furent toujours à peu près constants mais nous pouvons constater qu'ils furent à

1048 *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Michaud et Poujoulat, t. III, p. 243.
1049 Guenée Bernard et Lehoux Françoise, *op. cit.*

chaque fois de plus en plus longs, des arrêts et des festivités s'ajoutant progressivement. Ces entrées suivaient toujours le même programme : un cortège pompeux, un spectacle, suivis à la fin de la journée par un banquet et une messe solennelle à la cathédrale. Elles débutaient par l'entrée proprement dite du roi, suivi de sa cour de divers invités, mais aussi par un cortège des habitants de la ville, disposés selon un protocole strict[1050].

Liste des entrées royales rouennaises entre 1430 et 1550

L'entrée d'Henri VI (29 juillet 1430)[1051]

- Entrée par la porte Cauchoise
- Porte Massacre
- Porte Grand pont
- Cathédrale Notre-Dame
- Église Saint-Pierre-l'Honoré

Entrée de Charles VII (10 novembre 1449)[1052]

- Entrée par la porte Beauvoisine
- Carrefour de la Crosse
- Parvis de la cathédrale Notre-Dame

1050 L'entrée de Charles VII à Rouen le 10 novembre 1449 est caractéristique. Cette entrée fut symbolique car elle marqua la reconquête de la Normandie sur les Anglais. En tête du cortège étaient le chancelier et le sceau royal porté sur une haquenée blanche. Puis, venait le chapeau du roi, symbole de son pouvoir, et enfin le roi lui-même, suivi par la cour. La hiérarchie a été minutieusement respectée non seulement pour le rang des personnages mais aussi pour le type de monture et de la robe de celle-ci. Voir la description donnée par Christian de Mérindol dans son article « Le prince et son cortège, La théâtralisation des signes du pouvoir à la fin du Moyen Age », *Les princes et le pouvoir au Moyen-Âge*, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public Année 1992 Volume 23 Numéro 1 p. 303-323.

1051 Voir la description de cette entrée dans la première partie, page 74.

1052 Voir Chéruel Adolphe, *Histoire de Rouen sous la domination anglaise*, *op. cit.*, p. 130-134.

Entrée de Charles VIII (14 avril 1485)[1053]

- Pont de pierre

- Cathédrale Notre-Dame

- Carrefour de la Crosse (en face des Carmes)

- Rue Grand Pont

- Château de Rouen

Entrée de Louis XII (28 septembre 1508)[1054]

- Prairies de Grandmont

- Monastère des emmurées

- Pont de pierre

- Rue du grand pont

- Crosse

- Saint-Ouen

- Robec

- Parvis de la cathédrale[1055]

1053 Terrasson De Fougères Vincent , *la Royauté Idéale, Images des Rois Charles VIII et louis XII à travers le Spectacle des Entrées Royales et les Guerres d'Italie (1484-1515)*., Thèse, Université de Roskilde, Institut d'Études Culturelles et Linguistiques, 1997-2001.

1054 *L'entrée du roi Louis XII et de la reine à Rouen, 1508,* précédée d'une introduction par Pierre Le Verdier, impr. L. Gy (Rouen), 1900.

1055 G. 2147, mystère pour la venue de Louis XII (31 août 1508).

Entrée de François 1er (2 août 1517)[1056]

- Prairies de Grandmont

- Entrée du pont

- Pont de pierre

- Porte de la ville

- Rue du grand pont

- parvis Notre-Dame

- Monastère Saint-Ouen

- Pont de Robec

- Parvis Notre-Dame

Entrée de la reine Éléonore (février 1531)[1057]

- Prairies de Grandmont (monastères des Armurées)

- Pont de pierre

- Rue du grand pont

- Cathédrale Notre-Dame

- Carrefour de la Croche

- Monastère de Saint-Ouen

1056 *L'entrée de François Premier, roi de France, dans la ville de Rouen, au mois d'août 1517,* réimprimé d'après deux opuscules rarissimes de l'époque et précédé d'une introduction par Charles de Robillard de Beaurepaire, impr. de H. Boissel (Rouen), 1867. Consultable sur Gallica http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5403744g.r=L%27Entr%C3%A9e+de+Fran%C3%A7ois+Premier+.langEN.

1057 André Pottier, *Les entrées de Éléonore d'Autriche reine de France et du dauphin fils de François premier dans la ville de Rouen au mois de février 1531,* Société des bibliophiles normands, Rouen, 1866.

- Pont de Robec

- Cathédrale Notre-Dame (portail des Libraires)

Entrée du dauphin François (février 1531)[1058]

- Prairies de Grandmont (prieuré)

- Pont de pierre

- Rue du grand pont

- Cathédrale Notre-Dame

Entrée de Henri II (1550)[1059]

- Faubourg Saint-Sever

- Pont de pierre

- Porte de la ville

- Rue du grand pont

- Cathédrale Notre-Dame

- Carrefour de la Croche (devant les Carmes)

1058 *Ibidem*.

1059 *C'est la déduction du sumptueux ordre, plaisantz spectacles et magnifiques théâtres dressés et exhibés par les citoiens de Rouen*…, impr. à Rouen chez Jean Le Prest le 9 décembre 1551. Voir aussi la bibliographie sur le sujet : Pottier André, « Entrée de Henri II à Rouen », *Revue de Rouen,* nouvelle série, 5, 1835, p. 29-43 et p. 85-108. Chartrou Josèphe, *Les entrées solennelles et triomphales à la Renaissance, 1484-1551*, Paris, PUF, 1928. McGowan Margaret, « Forms and Themes in Henri II's Entry into Rouen », *Renaissance Drama*, 1,1968, pages 199-252. Cloulas Ivan, *Henri II*, Paris, Fayard, 1985, pages 274-294. Graham Victor E., « The Entry of Henry II into Rouen in 1550 : A Petrarchan Triumph », K. Eisenbichler et A. Iannucci (éds), *Petrarch's Triumphs*, *Allegory and Spectacle*, Ottawa, Dovehouse Éditions, 1990, pages 403-413. Wintroub Michael, « L'ordre du rituel et l'ordre des choses : l'entrée royale d'Henri II à Rouen », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 56e année, N. 2, 2001, pages 479 à 505. Le Fur Didier, *Henri II*, Éditions Tallandier, Paris, 2009.

- Monastère de Saint-Ouen

- Pont de Robec

- Église Saint-Maclou

- Cathédrale Notre-Dame

2. L'entrée de Charles VIII (14 avril 1485)

Une des plus célèbres entrées rouennaises est celle de Charles VIII le 14 avril 1485. Elle est connue par divers documents d'archives[1060] mais nous trouvons aussi quelques mentions aussi dans les comptes de l'archevêché, qui montrent le soin apporté pour la venue du roi[1061] ; tout devait être nettoyé et réparé afin que tout soit parfait pour l'arrivée du souverain.

> - « Pour la sonnerie faite à l'entrée du Roy, lequel entra le jeudy 14 e jour d'avril 1485 après Pasques, 50 sous ».
>
> - « Pour avoir nettoyé les 8 piliers du chœur de l'église, pour la venue du Roy, 40 sous 3 deniers ».
>
> - « A Michel Lendeny, paintre, pour avoir paint les 8 pilliers du chœur d'entour le grand autel, à l'entrée du Roy, 40 sous ».

1060 Voir *Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485*, reproduction fac-similé d'un imprimé du temps, avec introduction et annexes par Charles de Robillard de Beaurepaire, Société des bibliophiles normands, 1902..

1061 ADSM G 2511.

- « Pour avoir refait le pavement de dessus les Changes pour l'entrée du Roy, 46 sous 8 deniers ».

Nous avons déjà évoqué cette entrée dans la première partie. Pour l'occasion, des scènes mimées furent mises en scène en divers endroits de la ville. Le roi arrive par le faubourg Saint-Sever en grande pompe. Des « établies » avaient été construites tout le long du chemin qu'il devait parcourir pour se rendre au château de Rouen : une scène à la première porte du pont représentait le « repos pacifique » ; une seconde devant Notre-Dame évoquer l' « ordre politique » ; une troisième, située à la Crosse, était consacrée à l'union des rois ; une quatrième au coin de Saint-Pierre-l'Honoré figurait l' « espoir en la Croix », et la dernière, près du château, représentait la nouvelle eau celique[1062]. À l'entrée de la ville, avait été dressée une « charpenterye », « en manière de tabernacle » couronnée de fleurs de lys, décrite comme ceci :

« Dedens la dicte chaire, comme au tribunal ou siege de justice, estoit assis ung beau parsonnage representant ou figurant le roy nostre sire, choisi au plus prés de sa philozomie, ledit parsonnage richement aourné, vestu en habit royal de drap de soye de champ d'azur semé de fleurs de liz d'or »[1063].

1062 Voir Bernard Guenée, *op. cit.*
1063 *Entrée de Charles VIII. à Rouen en 1485. Reproduction fac-simile d'un imprimé du temps*, Avec introduction et annexes par Charles de Robillard de Beaurepaire, *op. cit.*

Sur chacune des établies, des scènes allégoriques étaient représentées[1064]. Des rouleaux d'étain fin étaient attachés au dessus de chaque établie et portaient des inscriptions peintes en grosses lettres d'or, d'azur et de rose ; celles-ci représentaient les titres des tableaux. Nous trouvions déjà ce type d'écriteaux dans la mise en scène du mystère de l'Incarnation de 1474. En outre, les différents tableaux avaient été conçus et répartis sur le parcours du cortège, de manière à ce que la première lettre du titre de chacune d'elle compose mot « Rouen »[1065] .

Les histoires représentées étaient en réalité des allégories. Par exemple, celle du « Repos Pacifique » était figurée par un roi entouré des dames Justice, Force, Prudence, Tempérance et Paix. D'autres personnages représentaient la cour du roi et chacun portait son nom inscrit sur la poitrine : Conseil loyal, Haut Vouloir, Amour Populaire, Royal Pouvoir, Libéralité, Espérance, et Sapience ; ce qui constitue, si on prends la première lettre de chaque personnage, le nom de Charles. Je ne vais pas redécrire ici chaque scène, mais nous pouvons affirmer que tout était fait pour éblouir les spectateurs et tout particulièrement le roi et sa cour. Par exemple, sur l'établie construite juste devant Notre-Dame, toute une machinerie avait été élaborée : un agneau artificiel se levait et saluait le roi. Il recevait des mains de dieu le livre à sept fermaux, l'ouvrait, puis le livre remontait au ciel et l'agneau reprenait sa place. Sur les autres théâtres aussi on pouvait admirer des machineries perfectionnées. Comme nous l'avons vu précédemment[1066], ce type de machinerie était courant et on en retrouve très souvent dans les représentations de mystères.

1064 Voir la description de ces établies page 138.
1065 Voir note 1071.
1066 Voir page.

II. Le théâtre en Normandie au Moyen-Âge : état des lieux et comparatif

Dans ce chapitre, je tenterai d'analyser et de comparer le théâtre (principalement les mystères, mais aussi les moralités et les farces) en Normandie afin de pouvoir déterminer s'il existe des différences et/ou des points communs avec le théâtre rouennais. Le but de cette partie n'est pas d'analyser en détail le théâtre en Normandie à la fin du Moyen-Âge mais d'en faire une sorte d'état des lieux afin d'en dégager les principales caractéristiques. Outre Rouen, de nombreuses villes ont mis en scène des représentations dont les mentions sont parvenues jusqu'à nous : Alençon, Argentan, Bayeux, Caen, Cherbourg, Coutances, et Dieppe par exemple. D'autres villes ont pu organiser des représentations mais celles-ci ne sont pas connues.

Mon point de départ réside en les études de Louis Petit de Julleville[1067] qui a fourni une liste incomplète des mystères réalisés en France du Moyen-âge jusqu'à la disparition du genre. Petit de Julleville mentionne dans son étude des représentations de mystères à Rouen, Bayeux, Caen, et Dieppe, entre autres, échelonnées entre 1351 et 1571. J'ai aussi pris appui sur la base de données « Théâtre et Performances » du Groupe d'Études sur le Théâtre Médiéval[1068].

1067 Louis Petit De Julleville, *Les Mystères*, 2 tomes, Paris, Librairie Hachette, 1880 .
1068 http://arnoul.vjf.cnrs.fr/

A. Le théâtre dans les grandes villes normandes

1. Alençon

Le théâtre d'Alençon a été étudié par Henri Rey-Flaud dans *le Cercle magique*[1069] mais aussi par Madame Gérasime Despierre[1070] dans un mémoire intitulé *Le théâtre et les comédiens à Alençon au seizième et au dix-septième siècle*. Quelques représentations données dans cette ville sont connues ; cependant, d'après madame Despierres, il serait impossible de remonter dans les archives d'Alençon avant l'année 1444. La première mention de mystère à Alençon ne remonterait donc qu'à 1521. On sait cependant qu'un mystère de saint Sir et de sainte Julienne fut joué en octobre 1459, sans davantage de précisions[1071].

En 1521, un mystère appelé « le mistere du Commencement du Monde » est joué porte de Sées. Ce mystère est aussi parfois appelé le « mistere du Vieil Testament »[1072]. Des informations sur son organisation nous sont fournies dans un contrat conservé dans les archives du tabellionage. Publié par Gérasime Despierres dans son ouvrage, il nous fournit notamment des informations intéressantes sur la scénographie, la construction des établies, les organisateurs, et le charpentier embauché pour l'occasion. Daté du 18 octobre 1520, on y apprend que les échafauds doivent être construits pour

1069 Rey-Flaud Henri, *Le Cercle magique. Essai sur le théâtre en rond à la fin du Moyen-Âge*, Paris, Gallimard – NRF, 1973, p.150-160.

1070 Voir Despierres Éleonore-Aglaé-Marie, *Le théâtre et les comédiens à Alençon au seizième et au dix-septième siècle,* Mémoire lu à la réunion des Sociétés des beaux-arts des départements, tenue à l'École des beaux-arts, à Paris, le 10 juin 1892, paris, 1892. Disponible sur gallica.

1071 Voir Despierres.

1072 *Ibidem*.

« un mois après Pâques prochainement venant », c'est à dire à Pâques 1521, date à laquelle le mystère du Commencement du Monde a peut être été représenté. Thomas Guitton, charpentier, est chargé par des bourgeois de la ville de faire « la cherpenterie nécessaire estre faicte au boulevert de la porte de Sais en cette ville d'Alençon, à servir pour le mistere du commencement du monde ». Ce charpentier n'est pas originaire d'Alençon puisque les organisateurs s'engagent à le loger dans la ville le temps des travaux, au plus près du chantier et qu'il est noté qu'il est paroissien d'Assé-le-Boesme[1073] :

> Le dix-huitième jour d'octobre MVCXX devant les tabellions d'Alençon furent présents messire Richard Auvray, prestre, et honnestes hommes Guillaume Chaslière, Robert Martel, Robin Pissot, et Jacques Houssemaine tous bourgeois d'Alençon d'une part, et Thomas Guitton cherpentier paroissien d'Assé-le-Boesme. Lesquels confessèrent avoir faict entre eux le marché et accord quy en suit, c'est assavoir : qu'ils baillent audit Guitton quy a promins rendre et faire de son mestier la cherpenterie nécessaire estre faicte au boulevert de la porte de Sais en cette ville d'Alençon, à servir pour le mistere du commencement du monde.
>
> I. Accomplir ung échaffaulx pour servir de Paradis, quy sera mis et assis contre le boulevert et sera à trois estaiges et de la hauteur du boulevert, ou plus haut comme le cas

1073 Aujourd'hui appelé Assé-le-Boisne. Commune située dans le département de la Sarthe, dans les Pays de la Loire, arrondissement de Mamers, canton de Sillé-le-Guillaume.

recquiera, et de la largeur et longueur ainsi que la place le comportera, le tout clos par derrière depuis le premier plancher jusques au dernier plancher du hault. Les dits chauffaulx seront arondis de pens tout ront et y aura troys planchers.

2 e Item, ung autre chauffaulx pour servir d'ung Enfer, lequel sera au coing de la porte de la muraille de la ville, et sera faict et composé d'un estaige, dont le hault et pen du dit chauffaulx sera de la haulteur du boulevert de ladicte porte et faict en manière d'appentis. Sur les dits appentis sera faict ung aultre petit éstaige pour servir de Limbes.

3 e Item, entre les dits deux chauffaulx de Paradis et d'Enfer, sera faict ung chauffaulx, comme est le boulevert, et à troys estaiges les uns sur les autres autant qu'il y aura de place vuyde entre les dits chauffaulx, et sera six à sept pieds de largeur.

4 e Item, seront faicts chauffaulx à ung étage sur le mur de la rue qui (?) estre faicte pour servir au dit Mistère, lequel estaige sera au-dessus dudit mur et à haulteur d'hommes ; et seront lesdicts chauffaulx portez sur estaiges, affermys par ledit mur par derrière et, par devant, par aultres postreaux à pens portés sur les portes du feu.

5 e Item, seront faicts aultres chauffaulx a un estaige depuis le coing du mur d'arrest à aller jusques au mur de la ville tout au travers des fossés lesquels chauffaulx seront faicts convenablement ; et iceulx chauffaulx seront faicts, au-dessus, de légers carreaulx de boys.

6 e Item, seront faicts pareillement derrière des chauffaulx depuis le Paradis jusques au mur de la ville pour entrer, et de la haulteur que comporte le tout.

7 e Item, du costé des murs de la ville, seront faicts autres chauffaulx semblablement portez que dessus ; pour iceulx, y aura gallerye pareillement pour entrer ès chauffaulx, et, à l'endroit d'une tour quy est aux dits murs, mise à faire auxdits chauffaulx y aura seulement une gallerye.

8 e Item, fournir tous les dits chauffaulx tout autour du mistere (ès chevrons), bons et convenables pour soustenir la couverture entre les pièces, les clouaisons entre les chauffaulx, de manière que l'on puisse clore de carreau entre chaque chauffaulx pareillement.

9 e Item, fournir tous les dits chauffaulx de carreaulx, de rouetz et aultres choses pour faire les planchers desdits échafauds.

> 10 e Item, faire les clouaisons de carreaux entre les dits chauffaulx de dix pieds en dix pieds ou plus ou moins, ainsi qu'il sera requis.
>
> 11 e Item, sera subject le dit Guitton de couvrir et revestir de troys pens de carreaulx de boys. Laquelle besongne le dit Thomas s'oblige rendre toute preste de cherpenterie ung mois après Pâques prochainement venant, et ce pour la somme de quatre vingts écus d'or sol, à payer à l'équipollant qu'il y aura de besongne de faicte, et aura le dit Thomas les carreaulx du dit boys. Item, le dit Thomas sera accoustré de : une robe, de chousses, d'un pourpoint, d'un bonnet, de moufles. Le tout pour les voyages requis, nécessaires aux dits mistères. Item, le dit Thomas aura une chambre quy lui sera délivrée par les dessus (dits) en ceste ville d'Alençon au plus près du dit lieu. Tous obligez corps et biens es présence de Robin Morel et de Estienne Jolys.

Deux échafauds principaux devaient être construits, l'un représentant l'Enfer et l'autre le Paradis, éléments que l'on retrouve fréquemment dans les représentations de mystères. Un troisième échafaud, placé entre l'Enfer et le Paradis servait sans doute au jeu sans que nous en connaissions son rôle exact, qui n'est pas précisé dans l'acte. D'autres échafauds, dont on ne connaît pas la fonction, s'y ajoutaient. Certains sont décrits comme étant à un étage (voir item 5) ; nous pouvons émettre l'hypothèse qu'ils puissent être réservés

aux spectateurs. Il est aussi à noter la présence de galeries faites pour entrer et sortir des échafauds. Un autre point intéressant est qu'il est précisé que les échafauds sont clôturés sur l'arrière, cela sans doute dans un but esthétique mais aussi pratique afin de dissimuler les entrées/sorties, les divers déplacements pour le jeu, les machineries, etc. : le but étant de créer une sorte de frontière entre ce que voit le spectateur et ce qu'il ne doit pas voir. Les galeries avaient aussi cette même fonction. Henri Rey-Flaud a longuement étudié cet acte et a livré une proposition intéressante – quoi que sujette à débat – pour la restitution de ces établies. En premier lieu, il imagine au centre de l'édifice une aire de jeu centrale (voir 3^{e} item). Ce que l'on peut remarquer, c'est que les dimensions de cette aire semblent assez petites puisqu'il est précisé qu'elles mesurent six à sept pieds de largeur, soit 1,90 à 2,20 mètres. Rien ne prouve donc que cet espace servait d'aire de jeu, peut être était ce simplement un élément du décor, ou un espace annexe pour le jeu.

Outre ce mystère, un autre aurait été joué en août 1530 porte de Sées[1074]. La liste des rôles indique le mystère d'un martyr sous Dioclétien ; or, nous savons qu'il y eut un culte de saint Blaise à Alençon[1075]. Il est donc probable que ce fut un mystère de saint Blaise[1076]. Il existait effectivement une

1074 Despierres Éléonore-Aglaé-Marie, *Le théâtre et les comédiens à Alençon au seizième et au dix-septième siècle, op. cit. Miracles de Notre Dame par personnages*, Paris, BNF, fr. 819 et 820 (anc. 7208a et b, Cangé), XIV^{e} (1390c), Paris.

1075 Leclère Adhémar, *Alençon : histoire des cimetières, la place de la Madeleine et le Champ de foire,* Alençon : P. Hamonet, 1914.

1076 Médecin, il fut élu évêque par les chrétiens de Sébaste en Arménie au IV^{e} siècle. Afin d'échapper aux persécutions, il se réfugia dans une caverne où il soigna les animaux sauvages et accomplit des miracles. Il sauva miraculeusement un jeune enfant d'une arrête de poisson coincée dans la gorge. Retrouvé en 316, il est arrêté pour avoir refusé d'adorer les idoles, puis conduit près du gouverneur, il fut supplicié. On lui arracha la peau avec des râteaux de fer puis on lui coupa la tête. Élisabeth Lalou a édité un mystère de saint Blaise dans les mélanges en l'honneur de Graham Runnalls : Lalou Élisabeth, « le mystère de saint Blaise », Denis Hüe, Mario Longtin et Lynette Muir (textes réunis par), *Mainte belle œuvre faicte, mélanges en l'honneur du professeur Graham A. Runnalls*, Orléans, éd. Paradigme, 2005.

chapelle Saint-Blaise ainsi qu'un cimetière Saint-Blaise[1077] à Alençon. La chapelle Saint-Blaise, déjà attestée en 1348, était située sur l'emplacement de l'actuel champ de foire. Une rue qui y donnait accès portait aussi le nom de Saint-Blaise. Le cimetière Saint-Blaise qui se situait juste à côté de la chapelle est attesté en 1598. Cette chapelle était desservie par des chapelains sous le contrôle du curé d'Alençon. Tous les ans, une procession était organisée le jour et la veille de la fête de saint Blaise. Ce saint semble avoir été très populaire dans les campagnes normandes[1078]. Il était vénéré au Moyen-Âge comme étant le patron des laboureurs, des peigneurs de chanvre et de laine, mais aussi le protecteur des troupeaux et le guérisseur des maux de gorge et des morsures de serpent. Il fait partie du groupe des saints auxiliateurs qui, à partir du XIII^{e} siècle, passent pour des intercesseurs privilégiés auprès de Dieu. Saint Blaise, dont la fête est célébrée le 3 février, est souvent représenté avec ses attributs, des bougies entrecroisées, qui rappellent la légende selon laquelle la femme dont il avait sauvé le fils vint lui en porter dans sa prison.

2. Caen

Le théâtre médiéval de Caen a été peu étudié, sans doute à cause du peu de documents à notre disposition. Effectivement, peu d'archives ont

1077 Champion Alain, *Dictionnaire des rues et monuments d'Alençon,* éditions Cénomane, 2003. Champion Alain, *Alençon une cité dans l'histoire*, éditions de l'Étrave, 2016. Champion Alain, *Chroniques alençonnaises du IV^{e} siècle à 2012,* livres à la demande, 2013.

1078 Divers lieux sont encore de nos jours lieux de pèlerinage pour saint Blaise. Dans le Calvados nous pouvons citer Torteval-Quesnay, la Chapelle Saint-Yvon (avec un reliquaire). En Seine Maritime : Bosc-Bordel, Quièvrecourt, au Parc d'Anstot, au Thil Riberpré. Dans la Manche : le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Raoult, SaintSauveur-Lendelin, Gerville-la-Forêt. Dans l'Eure : Caugé. Dans l'Orne : il y a une chapelle saint Blaise au Menil-Bérard. Seine Maritime : Voir Gancel Hippolyte, *Les Saints qui guérissent en Normandie*, éditions Ouest-France, Rennes, 2006.

subsisté. Toutefois, certaines représentations sont connues et quelques écrits ont été conservés. Ajoutons à cela un témoignage important, celui de Charles de Bras de Bourgueville[1079], qui, dans un de ses ouvrages, rapporte que l'on y jouait « souvent des mystères de saints et de saintes, comme de saint Sébastien, sainte Honorine, de Abraham et Isaac, et autres histoires ». Aucune date précise n'est donnée mais son témoignage est important. Premièrement, l'utilisation de l'adverbe « souvent » nous indique que régulièrement étaient joués des mystères, des moralités, ou des farces. Ensuite, il cite certains mystères dont on n'a aucune archive conservée. Charles de Bras de Bourgueville nous apprends aussi que :

> « de chacun collège, la veille des Rois, aucuns sergents et écoliers jouaient aux carrefours de la ville des farces, dedans des charrettes et sur des chevaux, qui servaient de semonces et invitations pour aller voir jouer, le jour des Rois, des moralités et farces joyeuses aux-dits collèges l'après dîner ».[1080]

Cette information nous démontre qu'il existait à Caen un théâtre lié aux écoliers.

En 1422 est joué le Miracle de saint Vincent[1081]. Nous n'avons pas de détails sur cette représentation mis à part que l'abbesse Nicole de Rupalley[1082]

1079 De Bourgueville Charles De Bras, *Les Recherches et antiquitez de la province de Neustrie, à présent duché de Normandie, comme des villes remarquables d'icelle, mais plus spécialement de la ville et université de Caen*, [1588] , Caen, T. Chalopin, 1833, p.122. Bourgueville est né en 1504 à Caen et est mort dans la même ville en 1593.

1080 *Ibidem.*

1081 Vaultier Frédéric, *Histoire de la ville de Caen depuis ses origines jusqu'à nos jours contenant la description de ses monuments et l'analyse critique de tous les travaux antérieurs,* Caen : B. Mancel, 1843.

1082 Abbesse de l'abbaye aux Dames.

y assista en compagnie d'une de ses religieuses et qu'elle donna 10 sous aux acteurs[1083].

En réalité, Caen était, à la fin du Moyen-Âge un véritable centre culturel tout particulièrement grâce à ses collèges et son université qui s'adonnaient au théâtre sous l'influence de fortes personnalités comme Pierre de Lesnauderie. Certaines fêtes servaient de prétexte aux collégiens pour des représentations comme par exemple certaines fêtes de saint. De même, leurs différentes révoltes s'exprimaient régulièrement par le biais de farces. L'une des plus célèbres, celle de Pates-Ouaintes[1084], une farce à sept personnages, fut représentée lors du carnaval de 1492. À ce moment là, une ordonnance royale avait frappé d'un impôt l'université de Caen, qui était normalement placée sous l'autorité de l'Église. Révoltés, de nombreux étudiants se rendirent armés de torches et de bâtons devant la maison du percepteur, cible de la satire[1085]. Dans cette moralité jouèrent des étudiants de l'université de Caen, avec, entre autres, Pierre de Lesnauderie[1086], qui interpréta le rôle principal en imitant le

1083 Il s'agit de Nicole de Rupalley, fille de Jean, seigneur de Rupalley, abbesse qui décède le 2 avril 1426. Cette représentation est citée dans l'ouvrage de Vaultier mais aussi dans l'ouvrage de l'abbé De La Rue *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands, suivis de pièces de Malherbe, qu'on ne trouve dans aucune édition de ses œuvres* (3 vol., 1834).

1084 Sur cette farce, voir Bonnin Théodose, *La farce de Pates-Ouaintes, pièce satyrique représentée par les écoliers de l'Université de Caen, au Carnaval de 1492*, Nabu Press, 2010. Prentout Henri, *La vie d'étudiant à Caen au XVI^e siècle*, Caen (H. Delesques), 1905. Rousse Michel, « Gouberville et le théâtre populaire », *Le Cotentin au temps du sire de Gouberville*, *Revue du département de la Manche*, 28, 1986, p. 107-118. Laîné Stéphane, « La farce de Pates-Ouaintes (1493), un épisode méconnu de contestation estudiantine: approche historique, littéraire et linguistique », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand (X^e–XVIII^e siècle). Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 septembre–3 octobre 2004)*, éd. Catherine Bougy et Sophie Poirey, Caen, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 205-230.

1085 Buriau, lieutenant du bailli de Caen et lui-même ancien étudiant de l'université de Caen.

1086 Pierre de Lenauderie serait né à Auvillars en 1450 et Mort à Caen en 1522. Docteur en droit et recteur de l'Université de Caen. On lui attribue la farce de Pate-Ouinte. C'est aussi l'auteur de l*a Cène des Dieux* (1496), *la Louange de Mariage* et du recueil des *Hystoires des bonnes, vertueuses et illustres femmes* (début XVI^e).

percepteur ; y figuraient aussi le receveur général Beaunes, maître Jean de Caux, et les deux neveux du conservateur Le Héricy[1087]. Cette farce est d'ailleurs attribuée à Lesnauderie lui-même.

Nous retrouvons à peu près les même personnages dans les années 1494-1497 pour la mise en scène d'une moralité nommée la Cène des Dieux. Cette moralité est bien connue puisque le texte imprimé est parvenu jusqu'à nous. Selon sa page de titre, « le Général Sainct-Louys, maistre Jehan de Caux, maistre Pierre de Lesnaudiere et leurs compaignons »[1088] auraient joué cette pièce « nouvellement » à Caen. L'auteur est Pierre de Lenauderie lui même[1089]. Cette pièce représente la rencontre de Jupiter et de Saturne, à laquelle on imputait l'apparition de la vérole. Les dieux, sur l'Olympe, débattent de la question et se demandent s'il faut oui ou non exterminer l'humanité[1090].

Entre 1502 et 1510, un « miracle de Théophile » aurait été composé et joué à Caen[1091]. Un cahier de quatre feuillets imprimé par Jean Trepperel I[er1092] nous en livre la fin, et l'*explicit* nous indique qu'il a été composé et joué dans cette ville :

1087 Conservateur des privilèges de l'université.

1088 Voir Doudet Estelle, « Parodies en scène », *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 15 | 2008, p. 31-44, mis en ligne le 20 juin 2011 (consulté le 15 septembre 2015). URL : http://crm.revues.org/5563.

1089 Voir Koopmans Jelle, *Le théâtre des exclus au Moyen Âge, hérétiques, sorcières et marginaux* Paris, Imago, 1997, p. 164.

1090 Rousse, Michel, « Gouberville et le théâtre populaire », *Le Cotentin au temps du sire de Gouberville*, *Revue du département de la Manche*, 28, 1986, p. 107-118.

1091 Droz Eugénie, « Fragment d'un miracle de Théophile », *Bulletin de la société des historiens du théâtre*, janvier-mars 1934, p. 15-21. Sur les miracles de Théophile voir : Frank Grace, *Le miracle de Théophile,* Classiques du Moyen-Âge, asc. 49 (1925), p. VI.

1092 Öhlund-Rambaud Stéphanie, *Les Trepperel, imprimeurs libraires parisiens et le livre à figures (1491-1531),* Thèse soutenue à l'Université de Paris IV, 1989. Runnalls Graham A « La vie, la mort et les livres de l'imprimeur-libraire parisien Jean Janot d'après son inventaire après décès (17 février 1522 n.s.) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 78, fasc. 3-4, 2000. Histoire médiévale, moderne et contemporaine - Middeleeuwse, moderne en hedendaagse geschiedenis. p. 797-851.

> « Ci finist l'exemple très singulière de Theophile à l'exaltation de la Vierge glorieuse nouvellement composé à Caen, redigée en personnages et sens moral , jouee audit lieu. Imprimé par Jehan Trepperel demourant à la rue Neuve nostre-Dame, à l'enseigne de l'écu de France. »

Une autre farce caennaise est connue grâce au texte que l'on a conservé : « Le grant voiage et pelerinage de saincte Caquette », qui est décrit comme « composé a Caen par le nouveau general, a IIII personnages, c'est assavoir le curé, le tresorier, le mary, la femme ». Cette farce, satire du bavardage des femmes, a donc été composée à Caen dans les années 1517-1525[1093] ; elle figure dans le recueil Trepperel, recueil regroupant des pièces imprimées par Jehan Trepperel[1094].

Certaines représentations sont moins documentées. Par exemple, des dates sont données par l'abbé De La Rue[1095] pour les représentations des mystères de saint Sébastien mais aussi d'Abraham et d'Isaac, dates qui ne sont confirmées par aucune source, et qui sont reprises par Gosselin et Petit de Julleville. Par exemple, en 1518 on aurait joué un mystère de sainte Honorine ; cette date est avancée par l'abbé De La Rue mais comme souvent, il ne cite pas sa source. Par la suite Gosselin s'interroge sur un mystère joué en octobre

---

1093 *Le grant voiage et pelerinage de saincte Caquette, composé a Caen par le nouveau general, a IIII personnages, c'est assavoir le curé, le tresorier, le mary, la femme,* Paris, Jean Trepperel, entre 1517 et 1525.

1094 Droz Eugénie, *Le Recueil Trepperel, Les Sotties*, (Bibliothèque de la Société des historiens du théâtre, vol. VIII), Genève, Droz, 1961, p. XXXII-XLI.

1095 Voir Gosselin, *Essai historique sur les bardes…*, *op. cit*.

1516, à Sainte-Honorine, sans doute Sainte-Honorine-la-Chardonne[1096], où aurait été joué un mystère dont le titre est inconnu, devant « un grand amas de peuple »[1097]. Cette représentation nous est connue car elle fut suspendue par une altercation sanglante qui s'éleva entre des spectateurs. Les perturbateurs, arrêtés, furent conduits en prison au château de Rouen[1098]. Gosselin se demande si il ne s'agit pas de la même représentation et si, de ce fait, De La Rue ne fait pas confusion. Cependant, sainte Honorine est une sainte qui fut fort vénérée en Basse-Normandie. Cinq communes portent encore ce nom[1099]. Elle était très honorée dans les évêchés de Bayeux et de Rouen et son culte est fort ancien. Originaire de la tribu gauloise des Calètes, la sainte aurait été martyrisée en l'an 303 à Lillebonne et après sa mort, son corps aurait été jeté dans la Seine. Celui-ci fut recueilli à Graville et y fut enterré. En 876, afin d'échapper aux invasions normandes, des religieux de Graville emmenèrent ses reliques au *castrum* de Conflans[1100]. La sainte est fêtée le 27 février, mais au Moyen-Âge elle était plutôt célébrée à l'Ascension. Des cérémonies et des processions étaient alors organisées en son honneur. Il ne serait donc pas étonnant que plusieurs représentations aient été données en son souvenir.

De La Rue répertorie aussi en 1520 un mystère de saint Sébastien et Abraham et Isaac, sans donner davantage d'informations. En 1535 on recense

1096 Sainte-Honorine-la-Chardonne est située dans l'Orne, dans l'arrondissement d'Argentan, à 7,5 km de Condé-sur-Noireau.

1097 Voir Gosselin.

1098 « En 1516, au mois d'octobre, à Sainte-Honorine, près de Condé-sur-Noireau, l'on jouait devant un grand amas de peuple un mystère dont le titre ne nous est pas parvenu, lorsque la représentation fut interrompue par une rixe sanglante qui s'éleva entre les spectateurs. Le jeu demeura inachevé et les perturbateurs furent conduits en prison au château de Rouen » (Gosselin, *Recherches sur les théâtres*, *op.cit*., p.61, à propos de deux arrêts de la Tournelle du parlement de Rouen prononcés les 20 novembre et 23 mars 1516).

1099 Sainte-Honorine-de-Ducy, Sainte-Honorine-des-Pertes, Sainte-Honorine-du-Fay (Calvados), et Sainte-Honorine-la-Guillaume et Sainte-Honorine-la-Chardonne (Orne).

1100 Dupuy Patrice, *Sainte Honorine, pèlerinage et prieuré de Conflans*, Éd. du Valhermeil, 2000.

aussi un mystère de la sainte Hostie et les douze fils Jacob. En 1544, une farce sur la mère Hérésie et ses deux fils est donnée dont l'auteur était Eloy du Mont[1101].

3. Cherbourg

Nous avons peu de documentation sur les représentations qui eurent lieu à Cherbourg[1102].

En 1540, a lieu le « Grand Trépassement de Nostre Dame », organisé afin de commémorer la fin de la guerre de Cent-Ans, et dont nous connaissons l'auteur, Etienne Ferronet, qui était clerc. À part la date et le nom de son auteur, nous n'avons aucune autre information.

Cherbourg est toutefois connue pour une machine appelée le « monument de l'Assomption »[1103], qui fut construite entre 1450 et 1466 par un certain Jean Aubert. Elle servait à représenter la montée au ciel de la vierge. Situé dans la basilique de la sainte Trinité, ce monument était le résultat d'un vœu émis par les habitants de la ville en 1450. En effet, ils auraient juré d'édifier un monument en l'honneur de la Vierge si l'armée de Charles VII réussissait à

1101 À propos d'Eloy du Mont voir *Dictionnaire des lettres Françaises, le Moyen-âge, Paris*, 1992, p. 1047. Mais aussi Ritch Janet, « Notice Biographique sur Maître Eloy du Mont dict Costentin et son livre de la louenge de la mort corporelle », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, T. 57, No. 2 (1995), p. 401-406. Ritch Janet, *A critical edition of Eloy du Mont's « la Resurection de Jésus Christ* », Toronto, Thèse de doctorat, 1995.

1102 Sur le théâtre médiéval de Cherbourg voir Binctin Anne-Marie, « Paradis de Cherbourg et Mariologie », *Atti del IV Colloquio della Société internationale pour l'étude du théâtre médiéval : processo in paradiso e in inferno dramma biblico tecnologia dell'allestimento scenio* (Viterbo, 10-15 juilet 1983), Viterbo, 1984, p. 581-588.

1103 Voir Voisin La Hougue, *Histoire de la ville de Cherbourg* (continuée de 1728 jusqu'à 1835 par Vérusmor), Boulanger, 1835, p. 86-91. Mouty Gustave, « Église Sainte-Trinité : monument de l'Assomption et confrérie de Notre-Dame-Montée », *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, vol. XXIII, 1942, p. 133-145.

vaincre l'occupant anglais. D'ailleurs, une inscription sur la machine indiquait que « cet ouvrage a été fait en l'honneur de la Sainte Vierge par un vœu solennel des bourgeois pour être délivrés de la domination des Anglais qui sortirent de cette ville le 12 août 1450. ». Une autre inscription mentionnait qu' « en l'an 1466, cet ouvrage étant achevé fut mis par délibération aux mains de douze des principaux bourgeois de cette ville pour en avoir le soin ce qui fait l'établissement de la confrérie de Notre-Dame-Montée telle quelle encore de présent. ». Une autre inscription plus tardive indiquait qu'« En la présente année 1680, il a été enrichi et décoré de nouveau par les bourgeois et confrères de Notre-Dame-Montée pour continuer la piété et dévotion de nos ancêtres ». Le monument fut malheureusement détruit le 19 janvier 1794 lors des troubles révolutionnaires. Cette étonnante machine était composée d'une tribune de presque six mètres de hauteur sur quatre mètres de large[1104]. Elle pouvait s'ouvrir et se fermer. La partie inférieure représentait le Paradis avec les figures d'Adam et Eve. La partie supérieure était de forme circulaire : Il s'y trouvait des petits anges qui pouvaient monter et descendre, et la vierge, qui pouvait s'élever. On pouvait aussi y admirer les figures du Christ, de Dieu, et du Saint-Esprit. Le tout pouvait s'animer par un système ingénieux : Marie arrivait au Paradis et se faisait bénir par le Père et le Fils tandis que la Colombe faisait descendre une couronne. Des anges (des automates) faisaient des révérences. Aucun mécanisme n'était visible par les spectateur, ce qui en rajoutait à l'aspect extraordinaire de la machine. Le spectacle attirait de nombreux visiteurs, certains venant même de l'étranger comme le prince Georges d'Autriche ou le cardinal-archevêque de Valence. Pierre Turpin, évêque d'Évreux, vint

1104 Voir Mouty Gustave, « Église Sainte-Trinité : monument de l'Assomption et confrérie de Notre-Dame-Montée », *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, vol. XXIII, 1942, p. 133-145.

contempler la machine ; il mourut lors de son séjour et fut inhumé dans le chœur de l'église. François Ier lui-même se fit présenter le spectacle lors de sa venue le 23 avril 1532[1105]. Des établies avaient été dressées dans l'église pour l'occasion, et il s'y installa afin d'admirer le spectacle de la machinerie. Aujourd'hui disparue, une peinture représentant l'assomption l'a remplacée.

4. Dieppe

Nous avons peu de documents sur le théâtre dieppois. À partir de 1443 il se tenait dans cette ville une cérémonie le jour de l'Assomption. Une procession était organisée dans les rues et un théâtre de marionnettes avait été érigé dans l'église Saint-Jacques. Des célébrations avaient alors lieu afin de remercier la Vierge de la libération de leur ville la veille de sa fête. Le terme de « mystère » est souvent utilisé pour ces fêtes, même si cela s'apparente davantage à un spectacle de marionnettes. Le déroulement de cette manifestation a été décrit à partir des statuts de la confrérie par l'abbé Cochet dans son ouvrage sur les églises de Dieppe.

> « Une espèce de théâtre soutenu par deux grands mâts de navire, plantés dans le sol des deux côtés du maître-autel. Au sommet du théâtre, un vénérable vieillard, vêtu en monarque, couronné d'une tiare, était assis sur un nuage :

1105 Voisin-La-Hougue Jean T., Géhin Alexis, *Histoire de la ville de Cherbourg*, Cherbourg, 1835, p.86-89. Vandewiele Jean-Luc, « Les chemins de Rouen à Caen : histoire d'une liaison intra-provinciale à l'Époque Moderne », *Annales de Normandie,* 1998, volume 48, numéro 3, p. 231-258.

> au dessus de sa tête brillait un grand soleil, reluisant comme l'or et le cristal, et tout à l'entour un essaim de belles étoiles. Ce vieillard était le Père éternel : à ses côtés voltigeait une légion d'anges, allant, venant, prenant ses ordres, agitant leurs ailes, balançant leurs encensoirs comme si c'eût été des anges véritables. Des fils de fer, habilement cachés, leur faisaient faire tous ces mouvements ; et le peuple de pousser des cris de joie, de trépigner d'admiration. S'il faut en croire les récits du temps, ces anges marionnettes faisaient de véritables prodiges[1106]».

À Dieppe, durant le XVI^e siècle, des jeux étaient organisés le jour du Puy de l'Assomption[1107]. C'est dans ce contexte que fut représentée une moralité de l'Assomption en 1527, dont l'auteur était Jean Parmentier[1108], bourgeois de Dieppe, poète, mais aussi armateur, et navigateur. Il fut couronné au Puy de Dieppe plusieurs fois, notamment en 1520 et 1527[1109]. Né à Dieppe en 1494, il s'embarqua en 1529 avec son frère Raoul pour les Indes orientales, et mourut à Sumatra[1110].

1106 Voir Vitet Ludovic, « Siège de Dieppe : sa délivrance. Cérémonies de la Mi-Août (1412-1443) », *Revue de Rouen*., Tome premier, Rouen, Nicétas Périaux, 1833, p.73-86. Les statuts de la confrérie établissent le règlement de la représentation en 1482, réitérés en 1498. Cochet Désiré (abbé), *Les Églises de l'arrondissement de Dieppe*, Dieppe, Lefebvre, 1846, p.88).

1107 Voir Lebas Georges, *Les Palinods et les poètes dieppois, étude sur les confréries religieuses et littéraires des puys de Dieppe et sur les poètes de la région depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours*, Dieppe (Impr. Centrale), 1904. Hüe Denis, *La Poésie palinodique à Rouen, 1486-1550*, Paris, Honoré Champion 2002.

1108 Parmentier Jean, *Œuvres poétiques,* éd. critique par Françoise Ferrand, Genève, Droz, 1971.

1109 Ballin Amand Gabriel , *Notice historique sur l'Académie des Palinods. Extrait du précis de l'Académie royale de Rouen, pendant l'année 1834*, Rouen, Nicétas Périaux, 1834, p. 48.

1110 Voir Crignon Pierre, *Célébration sur la mort de Raoul et Jean Parmentier*, Paris,

5. Les autres villes normandes

Nous avons conservé d'autres traces de représentations dans d'autres villes normandes. Malheureusement, comme souvent, les archives sont rares. Par exemple, à Coutances, selon l'abbé De La Rue, un drame de l'Assomption était joué chaque année depuis 1411[1111]. Il est aussi question d'une compagnie des mystères qui serait originaire de Coutances, bien que rien n'atteste son existence : « Dinan, au quinzième siècle, recherchait aussi ce genre de loisirs ; en 1479, on fit venir de Coutances la compagnie des Mystères, pour donner une représentation de la Nativité de J.-C. »[1112]. Cette expression de « compagnie des mystères » est étonnante ; il ne s'agissait *a priori* pas d'une confrérie, le mot « compagnie » étant habituellement utilisé pour les compagnies joyeuses.

En ce qui concerne Bayeux, l'abbé De La Rue et Gosselin évoquent plusieurs représentations au milieu du XIV^{e} siècle sans jamais citer leurs sources : un mystère de la naissance de Jésus-Christ en 1350 et une assomption le 15 août 1351. Nous n'avons aucun détail sur ces représentations. À Noël 1351, une Assomption est de nouveau jouée ; Jean de Montdésert, curé de la paroisse Saint-Malo, fait représenter en son église une Nativité. Cette représentation nous est aujourd'hui connue car le curé fut mis à l'amende par le chapitre à cause de cette représentation. En effet, il la fit jouer

---

1541).

1111 *De La Rue, Essai historiques sur les bardes, les jongleurs, et les trouvères normands et anglo-normands, op. cit.*

1112 Voir Le Maout Charles, *Collection de pièces inédites ou peu connues, concernant l'Histoire, l'Archéologie et la Littérature de l'ancienne province de Bretagne*, Tome Deuxième, Saint-Brieuc, Imprimerie de Ch. Le Maout, 1851, p.434.

dans son église malgré l'interdiction du chapitre de Bayeux[1113]. Bien plus tard, un miracle fut joué en 1523 dans la cathédrale lors de la fête de l'Immaculée Conception, soit vraisemblablement le 8 décembre.

À Argentan, nous avons quelques mentions de représentations relativement tardives. Une confrérie de prêtres est pourtant évoquée dès 1488, mais elle ne demande au pape l'autorisation de jouer des mystères qu'en 1500. Ainsi, Henry Dumotey nous apprend qu'il a « remarqué en un vieil livre (…) qu'au commencement de l'an 1500 notre Saint-Père le pape sur requête à lui présentée concéda aux prêtres d'Argentan de faire représenter l'histoire de la Passion de Notre Seigneur et le martyre d'autres saints ». C'est ainsi que la Passion aurait été jouée dans cette ville à diverses reprises en 1500, 1540, 1565, 1567, et 1568[1114]. En 1571 a lieu une représentation des Actes des Apôtres. Cette représentation est connue par « un monitoire de 1571 obtenu par l'Official diocésain aux fins d'avoir révélation et connaissance d'une robe couleur de cendre appartenant à la confrérie, laquelle robe avait été perdue aux jeux des Actes des Apôtres »[1115]. Louis Petit de Julleville nous apprend aussi que la confrérie du Saint-Sacrement donnait annuellement une représentation de la Passion ou des martyres des saints, le lundi dans l'octave du Saint-Sacrement, représentations qui eurent beaucoup de succès si on en croit un chroniqueur qui écrit [1116] :

1113 Voir De La Rue, *Essais historiques sur les bardes*, *op. cit*., p.165 et Gosselin, *Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen, op. cit.*

1114 Voir Petit de Julleville.

1115 *Ibidem*.

1116 Voir Dumotey Henry, « La représentation des mystères à Argentan au XVI[e] siècle et la frairie des prêtres », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 1888, t.VII, p.133-153. Il s'agit sans doute du Journal de Thomas Prouverre qui fut administrateur de la confrérie du Saint-Sacrement d'Argentan de 1669 à 1671. L'abbé Eugène Laurent en donne des extraits dans son ouvrage intitulé *Saint-Germain d'Argentan, diocèse de Séez, histoire d'une paroisse catholique pendant les trois derniers siècles*, Argentan, Barbier, 1859, p.139. Il est aussi cité par Petit de Julleville dans ses *Mystères*, p.79, où on apprend

> «Ces pièces attiraient de tous côtés de nombreux étrangers. Il en venait de Rouen, de Falaise, d'Angers, du Mans, et d'autres lieux encore plus éloignés pour voir ces belles et dévotes tragédies, qui se réitéraient plusieurs fois le jour, chose admirable, et avec tant d'acteurs que l'on en a compté quelquefois jusqu'à quatre à cinq cents. Cette fête avait alors tant d'éclat et un si grand renom parmi les peuples qu'ils la mettaient au rang des choses les plus mémorables, ayant coutume de dire sous forme de proverbe : le sacre d'Angers[1117], l'Ascension de Rouen, et la Frarie[1118] des prêtres d'Argentan».

La « frarie des prêtres » était en fait la confrérie du Saint-Sacrement[1119]. Elle fut fondée à Argentan en 1540, pour contrer les progrès du calvinisme. Elle aurait réuni plus de quatre-cent prêtres originaires d'Argentan et de ses environs. Elle

---

qu' « Au commencement de l'année 1500, notre Saint-Père le Pape (Alexandre VI), sur requête à lui présentée, accorda aux prêtres d'Argentan de représenter la Passion de Notre Seigneur et le Martyre des Saints. D'où l'on peut conjecturer que ce fut là l'institution de la confrérie aujourd'hui existante (la confrérie des prêtres ou du saint sacrement) puisque les dépenses de ces jeux ont toujours été payées, d'après les comptes, par la dite confrérie ».

1117 Le « Grand Sacre d'Angers » est apparu à Angers au cours du XIV^e^ siècle. Il s'agissait d'une procession qui a perduré jusqu'en 1791, qui fut codifiée dès 1513. Un cortège rassemblait de nombreux fidèles. Des chars déambulaient, décorés de figures de cires grandeur nature qui illustraient les grands épisodes de la vie du Christ ou de l'Ancien Testament. Suivaient les corporations des métiers, les confréries, les religieux, et le chapitre cathédral, ainsi que le gouverneur de la cité et le représentant du Roi. Bernard Picard en fait une description dans *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde,* Tome 8, Paris, L. Prudhomme éditeur, 1809, p. 117-119.

1118 *Sic.*

1119 Germain Jean-Alexandre, *Histoire d'Argentan et ses environs comprenant des recherches historiques: épisodes de la domination des Celtes, des premiers Gaulois, des Romains, des Francs & des Normands dans les Gaules*, Volume 2, Bonnet, Caen, 1845, p. 263. Roy Émile, *Le Mystère de la Passion en France du XIV^e^ au XVI^e^ siècle, étude sur les sources et le classement des mystères de la Passion, accompagnée de textes inédits,* Slatkine reprints, Genève, 1974, p. 11.

aurait mis en scène de nombreuses représentations dramatiques lors des fêtes du Saint-Sacrement. Ses représentations furent interdites par le chapitre au cours XVII^e^ xiècle[1120].

À Tirepied[1121], en 1539, une « Vie et mystère de Madame sainte Barbe » est jouée[1122]. Petit de Julleville cite cette représentation et nous indique que le fait nous est connu grâce à un incident qui eut lieu lors des représentations, débutées le dimanche 10 août :

> « Un sieur de Vaulevrier avait obtenu un arrêt de prise de corps contre deux des joueurs, nommés Montleon, qu'il accusait de l'avoir volé. Le 10 août il se présenta avec un sergent pour exécuter l'arrêt ; les accusés et leurs compagnons le mirent en fuite. Il se représenta le dimanche suivant. Un des diables, nommé Hamel, cousin de Montléon, suivi de plusieurs autres acteurs armés d'arquebuses

1120 Voir Diguères Victor (des), *La vie de nos pères en Basse-Normandie, notes historiques, biographiques et généalogiques sur la ville d'Argentan,* Paris, Dumoulin, 1879, p. 8.

1121 Commune française située dans la Manche, canton de Brécey, arrondissement d'Avranches.

1122 Dans les diocèses normands, Catherine Vincent dénombre plus de cent-cinquante confréries de sainte Barbe entre le XIII^e^ et le XV^e^ siècle. On compte bien dix-huit représentations « par personnages » de la légende de sainte Barbe pendant les XV^e^ et XVI^e^ siècles. Vincent Catherine, *Entre tradition et modernité : Les confréries dans les diocèses normands de la fin du XIII^e^ siècle au début du XVI^e^ siècle,* 2 tomes, thèse, Paris, Université de Paris X-Nanterre, 1984. D'autres mystères de sainte Barbe ont été joués en France à cette époque, notamment Amiens (1448) ; Mons (1459) ; St-Omer (1462) ; Avignon (1470) ; Tours (1473) ; Compiègne (1475) ; Compiègne (1476) ; Angers, (1484) ; Metz (1485) ; Mons (1491) ; Laval (1493) ; Nancy (1504) ; Domalain (1509) ; Limoges (1533) ; Péronne (1534) ; Saint Nicolas-du-Port (1537) ; Tirepied (1539) ; Fresnay-sur-Sarthe (1578). À propos des mystères de sainte Barbe, voir Kim J.-H., *Le Mystère de sainte Barbe en cinq journées :* Édition *critique des deux premières journées d'après le manuscrit BnF fr. 976,* 2 tomes, thèse, Université de Paris IV-Sorbonne, Paris, 1998. Longtin Mario, *Édition critique de la cinquième journée du Mystère de sainte Barbe en cinq journées (BnF fr. 976),* thèse, Université d'Édimbourg, Édimbourg, Écosse, 2001. Longtin Mario, *Édition du Mystère de sainte Barbe en deux journées BnF Yf 1652 et 1651,* mémoire de maîtrise, Université McGill, 1996. Seefeldt P. (éd.), *Le Mystère de sainte Barbe en deux journées,* Greifswald, Les Presses de l'Université de Greifswald, 1908.

> chargées, donna la chasse à Vaulevrier et au sergent, déchirant ses habits de diable, pour courir plus vite. Il ne put atteindre les fugitifs et revint achever le mystère. L'affaire se dénoua devant le Parlement, les Montléon furent condamnés au fouet et au bannissement ; le diable, à des amendes qui atteignirent la somme de 750 l[1123]. »

Il aurait été intéressant de savoir quel était ce mystère et quel texte fut utilisé.

B. Les principales caractéristiques du théâtre normand

Nous avons déjà évoqué au début de cette thèse la profusion culturelle qui eut lieu à Rouen aux XV^e^ et XVI^e^ siècle. Ce phénomène semble donc général à la Normandie et des représentations furent données dans toute la région dans les grandes villes, mais, comme nous l'avons vu précédemment nous avons aussi quelques exemples dans les campagnes. Peut-on dégager des caractéristiques générales pour le théâtre normand ? En analysant et comparant ce qu'il s'est fait nous pouvons dégager quelques caractéristiques communes.

1123 Arrêts du parlement, Tournelle, 16 déc 1539 et 16 oct 1540, cités par Gosselin, *Recherches sur le théâtre à Rouen avant Corneille*, *op.cit*., p.62-63, cité par Louis Petit de Julleville , *Les Mystères*, op.cit., p.137-138.

1. Un théâtre citadin mais aussi rural

La première constatation que l'on peut faire est que les représentations ne furent pas rares dans les campagnes. Le théâtre n'est pas réservé aux villes. Des représentations eurent lieu même dans les lieux les plus reculés. Les exemples de théâtre rural sont relativement fréquents, mais du fait du manque d'archives nous ne pouvons pas nous faire une idée exacte de son ampleur. Dans la campagne sous l'influence de l'épiscopat rouennais, nous comptons plusieurs jeux, connus bien souvent parce que leurs auteurs ont été punis pour les avoir mis en scène sans autorisation (le mystère de saint Victor[1124] ou la Passion de Vétheuil notamment[1125]). Cependant, les données que nous avons sont à prendre avec précaution car beaucoup de mystères ou de farces ont du être joués sans qu'aucune trace ne soit restée dans les archives. Effectivement, bien souvent, les représentations sont évoquées parce qu'un événement a eu lieu durant les représentations ou les répétitions[1126], ou bien parce que la représentation a eu lieu malgré l'interdiction formelle du chapitre. Comme nous le verrons dans la prochaine partie, l'archevêché surveille le théâtre et il n'est pas rare de trouver des mentions d'interdictions ou de punitions. Nous pouvons donc légitimement nous interroger sur le nombre de manifestations qui ont pu se dérouler sans incident, et qui sont donc passées dans l'oubli. Cependant, peut être qu'un décorticage minutieux des divers fonds d'archives nous donnerait de nouvelles données. À Tirepied[1127], petite commune de la Manche, un mystère de sainte Barbe est recensé. Pour la région du Cotentin, nous

1124 ADSM G 338. Voir annexes page 154.
1125 ADSM G 351. Deux particuliers sont punis pour avoir joué à Vétheuil un mystère de la Passion sans autorisation.
1126 Pour la région de Rouen, voir le mystère de Saint Victor par exemple.
1127 Commune de la Manche, arrondissement d'Avranches, canton de Isigny-le-Buat.

avons un témoignage tardif mais intéressant, celui du sire de Gouberville[1128]. Effectivement à partir de 1551, il témoigne dans son journal de fréquentes représentations de moralités, de miracles, ou de farces pour divers événements :

> « Dès le matin Cantepye alla à Cherbourg voir les jeux qu'on y faisait des douze fils de Jacob, il en revint sur les six heures »

Quelques jours plus tard, il évoque aussi la représentation d'un miracle :

> « Je ne bouge de céans, la Harelle et son fils Robert furent au Miracle à Cherbourg, Thomas Drouet et sa femme et Pasquet, ils en revinrent entre six et sept » .

Le sire de Gouberville évoque encore quelques manifestations

1128 Gilles Picot, sieur de Gouberville, du Mesnil-au-Val et de Russy, est né vers 1521 et mort le 7 mars 1578. Il a rédigé un journal dont les années 1549 à 1562 ont été conservées qui a été découvert dans le chartrier du château de Saint-Pierre-Église. Ce journal est un témoignage intéressant de la vie d'un gentilhomme dans la campagne Normande au XVI^{e} siècle. Au début de son ouvrage, le sire de Gouberville a environ trente ans. C'est un homme cultivé, qui connaissait le latin et les caractères grecs, puisqu'ils les utilisait pour transcrire des phrases françaises, lorsqu'il voulait écrire des faits que ses gens ne devaient pas pouvoir lire. Depuis 1986, l'association « Comité Gilles de Gouberville » diffuse le témoignage du gentilhomme normand et il édite annuellement *Les Cahiers goubervilliens* depuis septembre 1997. Un Twitter quotidien, publie chaque jour une page de même date du *Journal* (https://twitter.com/gouberville). Blanguernon Claude, *Gilles de Gouberville, gentilhomme du Cotentin, 1522-1578*, Coutances, Bellée, 1969, 1993. Foisil Madeleine, *Le Sire de Gouberville : un gentilhomme normand au XVI^{e}siècle*, Paris, Flammarion, 1986. Tollemer Alexandre, *Un Sire de Gouberville, gentilhomme campagnard au Cotentin de 1553 à 1562*, Paris, La Haye, Mouton 1972, 1873. Tollemer Alexandre, *Analyse du journal manuscrit d'un sire de Gouberville : gentilhomme campagnard*, Éditions des champs, Village du Pont-de-Neuville, Bricqueboscq, 1993. *Un temps clair comme cristal : journal de Gouberville, Cotentin, 1549-1563*, Éd. Robert Lerouvillois, Saint-Lô, Archives départementales de la Manche, 2002. *Le Journal du sire de Gouberville*. 1, 1549-1552, publié par Auguste de Blangy, introduction par Madeleine Foisil, Bricqueboscq, les Éditions des Champs, 1993.

villageoises auxquelles il ne participe pas mais qui montrent le goût des normands pour les représentations lors d'événements privés tels que les mariages ou les fêtes liturgiques. On joue en effet des farces lors des mariages, et l'on représente des moralités à Noël :

> « Chandeleur avait passé au matin par ici ; il me dit qu'il avait un personnage de la farce qu'on devait jouer dimanche aux noces de André Rouxel et de la fille de Jehan Liot ».

> « Sur les dix heures du soir, Cantepye et autres de céans s'en allèrent à mâtines en cette paroisse [celle du Mesnil], et de là à la messe à Digosville, pour voir ceux qui jouèrent une moralité à la fin de la messe ; ils en revinrent viron une heure avant jour ».

Ce témoignage est tardif mais il est sans doute représentatif de ce qu'il pouvait se passer dans les campagnes normandes au XVI^{e} siècle et qu'on ne retrouve pas dans les archives. Les jeux de farces, de moralités et de joyeusetés semblent très fréquents dans les campagnes normandes à la fin du XV^{e} siècle et au XVI^{e} siècle, bien plus fréquents que les mystères sans doute plus difficiles à mettre en scène. Cependant, il est difficile de se faire une idée de leur ampleur du fait de manques de sources.

En ce qui concerne les plus grandes villes normandes, les archives sont

inégales. Là encore il faut prendre nos informations avec des pincettes. Par exemple, nous n'avons pas ou peu d'informations sur le théâtre à Évreux. À Caen, huit représentations sont recensées. À Dieppe, nous connaissons le Puy de l'Assomption mais aussi un théâtre de marionnettes qui attiraient beaucoup de spectateurs. À Alençon, nous comptons trois représentations, quatre à Bayeux, une à Coutances, sept à Argentan. À Cherbourg pour le Moyen-Âge nous n'avons retrouvé qu'une seule représentation mais à celle-ci s'ajoute la machine animée et le témoignage plus tardif de Gouberville. À Rouen, pas moins de dix-huit représentations sont recensées. Nous constatons donc le même élan à peu près partout. Toutefois, il semble qu'en Basse-Normandie le théâtre soit plus généralisé à toutes les villes les plus importantes alors qu'en Haute-Normandie l'essentiel se concentre à Rouen, ou à la limite proche de sa région. L'explication la plus plausible est la présence de l'archevêché qui contrôle ce qui se joue et va se jouer, et délivre les autorisations pour le jeu, mais aussi la présence d'une bourgeoisie rouennaise cultivée. En outre, Rouen et ses environs semble être le centre principal pour l'organisation du théâtre religieux en Normandie ; Caen détient aussi une place de choix mais davantage pour le théâtre universitaire et cela à partir du XVI^{e} siècle. Plusieurs raisons font que Rouen est au tout premier plan. Premièrement, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, Rouen est à cette époque en ébullition intellectuelle[1129]. C'est aussi une ville avec une riche bourgeoisie et de nombreuses confréries. Le théâtre est aussi souvent soutenu par l'église, le cas du mystère de saint Romain étant un très bon exemple. Tout est donc en place pour que le théâtre se développe.

1129 Voir la première partie.

2. Les sujets des mystères

Nous pouvons remarquer aussi, en ce qui concerne le théâtre des mystères, que ce sont souvent les mêmes sujets qui reviennent. La Passion a été très souvent jouée. De même, nous retrouvons régulièrement des pièces racontant l'histoire de saints locaux comme par exemple le mystère de saint Romain, ou celui de sainte Honorine ou de saint Victor. Le principal vecteur de la diffusion des textes des mystères est l'imprimerie, qui apparaît à la toute fin du XV^{e} siècle. C'est ainsi que les mystères bibliques se sont diffusés et ont pu influencer le théâtre en général[1130]. Effectivement, il y eut de nombreuses éditions imprimées des mystères entre 1490 et 1545, et cela a sans doute été déterminant en ce qui concerne le choix des sujets des mystères.

L'organisation d'un mystère est une œuvre de dévotion. Elle est, dans la plupart des cas, accompagnée et/ou soutenue par l'Église qui finance et peut prêter du matériel pour le décor ou les costumes. En Normandie, à Bayeux ou à Dieppe, on continue de jouer régulièrement dans l'église mais on investit aussi régulièrement l'aître ou le cimetière comme vu précédemment. À Caen, comme plus tard à Rouen, le théâtre et sa scénographie ne servent plus seulement au divertissement et à la liturgie, mais ils deviennent une sorte de propagande, de moyen pour se révolter. Ceci est bien visible à Caen avec le théâtre universitaire.

Pour terminer, il est important de souligner que les mystères étaient des

1130 Voir Runnalls Graham A. , *Les Mystères français imprimés. Une étude sur les rapports entre le théâtre religieux et l'imprimerie à la fin du Moyen Age français suivie d'un Répertoire complet des mystères français imprimés,* Paris, Honoré Champion, 1998.

événements qui illustraient la cohésion de la société urbaine. L'aspect religieux n'était alors sans doute pas primordial, même si les mystères ont du jouer un certain rôle dans la diffusion du message religieux. Un des aspects principaux des mystères était la notion de performance, et la célébration de certaines valeurs propres à la ville. Comme nous allons le voir, c'est donc beaucoup une histoire de technique et d'apparence. Le but est de montrer son savoir-faire afin de se hisser au même niveau que les autres villes du royaume et notamment Paris. Le lien avec Paris est important à Rouen, pour preuve le liens entre les confréries de cordonniers qui vraisemblablement se sont prêtés les manuscrits des mystères[1131].

1131 Voir Lalou Élisabeth, « Les Cordonniers Metteurs en Scène des Mystères de Saint Crépin et Saint Crépinien », *op. cit.*, p. 91-115.

III. Les « entrepreneurs » de théâtre

Nous distinguons trois intervenants principaux dans la mise en scène rouennaise : l'archevêché, les confréries et la municipalité. Le coût important que pouvait générer un mystère ne permettait pas de le faire seul. En général c'est donc plus ou moins toute la ville qui prenait part à l'organisation des mises en scène.

L'archevêché finance mais aussi surveille : il a le pouvoir d'interdire ou d'autoriser le jeu d'un mystère. Toutefois, il lui est arrivé de financer, voire de prêter des objets pour la mise en scène d'un mystère, comme ce fut le cas pour le mystère de saint Romain par exemple. Comme nous allons le voir il a tout de même un sentiment ambigu vis à vis du théâtre.

Les confréries sont souvent les instigatrices des jeux. Tous les grands mystères rouennais ont été de leur initiative : le mystère de saint Romain, les passions, le mystère de sainte Catherine, celui de saint Crépin.

La municipalité, quant à elle, a surtout pris part au financement des représentations. Pour les grands mystères, les représentants des autorités locales faisaient souvent partie du comité d'organisation. Il faut dire que bien souvent, les élites locales avaient des liens avec les confréries.

A. Le rôle prépondérant de l'archevêché.

L'archevêché de Rouen[1132] se présente, à la fin du Moyen-Âge, comme une organisation puissante et influente. Plusieurs archevêques ayant fortement marqué leur fonction par leur influence sur la vie culturelle et intellectuelle[1133] se sont succédé. Guillaume d'Estouteville[1134], qui fut archevêque de 1453 à 1483, est de ceux là. Il mena surtout sa carrière à Rome en tant que légat du pape et cardinal. Cependant, il ne négligea en aucun cas sa fonction d'archevêque de Rouen. Ses vicaires le représentaient et prenaient de nombreuses initiatives. C'est sous Guillaume d'Estouteville qu'eut lieu le jeu du mystère de saint Romain pour lequel l'archevêché se montra fort coopératif[1135]. Il en est de même pour Georges d'Amboise dont le règne fut plus court (1494-1510)[1136]. Celui-ci n'était pas souvent présent dans son diocèse ; de ce fait, il en confia en partie la responsabilité à son vicaire Artus Fillon[1137]. Curé de Saint-Maclou, c'était un homme lettré, docteur en théologie, qui avait fait ses études supérieures à Paris. On estime qu'il est le concepteur de l'iconographie du portail central de la cathédrale ainsi que de sa façade occidentale, mais aussi du buffet d'orgue de Saint-Maclou. Il était fort impliqué dans la gestion du diocèse, notamment en ce

1132 Voir la thèse de Vincent Tabbagh, *Le clergé séculier du diocèse de Rouen à la fin du moyen âge (1359-1493)*, sous la direction de Jacques Heers, soutenue en 1988 à l'université de Paris IV. Fallue Léon, *Histoire politique et religieuse de l'église métropolitaine et du diocèse de Rouen*, A. Le Brument, Rouen, 1850. *Histoire Du Diocèse de Rouen - Le Havre*, sous la direction de Nadine Josette Chaline, Editions Beauchesne, Paris, 1976.

1133 Voir la première partie.

1134 Voir note 312.

1135 Voir page 312.

1136 Voir note 313.

1137 Chanoine d'Évreux en 1504, puis curé de Saint-Maclou de 1508 à 1522. Il devient par la suite évêque de Senlis de 1522 à 1526. Voir Picot Émile, « Artus Fillon chanoine d'Évreux et de Rouen, puis évêque de Senlis », *Recueil de la Société libre d'agriculture, science, arts et belles-lettres de l'Eure*, t. VIII (1910), p. I-LVIII. Venard Marc, *«* Obsession sacramentelle ou éducation de la foi ? Le *Speculum curatorum* d'Artus Fillon », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 77, n°198, 1991. *Église et vie religieuse en France au début de la Renaissance (1450-1530)*, p. 61-69.

qui concerne les questions de la fonction pastorale des évêques. Ce sont des personnalités de ce type qui ont pu influencer ou non les représentations : effectivement, comme le verrons, l'archevêché donnait des interdictions ou des autorisations pour jouer. Au sujet du théâtre, l'archevêché de Rouen semble donc avoir joué un rôle prépondérant. Il contrôlait tout, et rien ne se faisait habituellement sans son aval ; du moins, rien ne devait, car il y eut plusieurs cas de désobéissance. De même, en allant plus loin que donner une simple autorisation, il a parfois pu aider et financer certaines représentations.

1. Un rôle de censeur

En premier lieu, le chapitre délivrait des autorisations de jeu. Comme nous l'avons vu précédemment, les mystères étaient souvent joués dans les cimetières ; c'étaient, avec les places de la ville, les rares espaces libres dans la ville où il y avait assez de place pour dresser des établies et réunir la foule. Pour cela, il fallait absolument obtenir l'autorisation du chapitre. En cas de désobéissance ou de jeu sans autorisation, celui-ci pouvait se montrer intraitable. Dans les archives, nous trouvons régulièrement des personnes qui sont punies plus ou moins durement pour avoir joué sans autorisation, que ce soit à Rouen ou dans tout le territoire épiscopal. J'ai déjà évoqué quelques exemples précédemment, mais il y en a beaucoup d'autres[1138].

1138 Voir dans les annexes la liste des interdictions page 148.

Un exemple significatif s'est déroulé à Triel[1139] en 1476[1140], où un mystère de saint Victor avait été organisé par quatre particuliers. Nous ne savons pas qui ils étaient précisément mais leurs noms sont cités dans les archives concernant cette affaire. Il s'agit de Toussaint Huet, Laurent Gaillard, Jehan Dragon, et Colin Moussot. Ceux-ci prirent l'initiative de mettre en scène un mystère de saint Victor[1141]. Seulement, ils passèrent outre les obligations de demander une autorisation et organisèrent le spectacle dans le cimetière même de l'église[1142]. L'archevêché ne tarda pas à être au courant, sans aucun doute averti par le chapelain de l'église. Les quatre personnages reçurent alors une amende de trente-deux sous pour avoir joué *sine aucthoritate justicia,* sans autorisation de justice, du chapitre cathédral.

> *Laurentus Gaillard, Johannes Dragon, Colinus Moussot, Toussanus Huet cum aliis lusoribus de Triello : emendare plicavit ad sine aucthoritate justicia luseramus cum aliis personnagia sancti Victoris. XXXII s.*[1143]

En plus de cette amende, un autre particulier de Triel, Jehan Poissonet, fut condamné à payer dix sous d'amende pour avoir descendu de sa huche la

---

1139 Actuellement Triel-sur-Seine, commune des Yvelines située dans l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye, canton de Verneuil-sur-Seine. Triel était donc située à l'extérieur de la Normandie mais faisait partie de l'archidiocèse de Rouen.

1140 Nous n'avons pas plus de précision quant à la date.

1141 Il existe plusieurs saints nommés Victor mais ici il s'agit sans doute de Victor de Marseille, dont le culte est très ancien. Victor était un officier romain. Refusant d'abjurer sa foi chrétienne, il fut arrêté, traîné dans les rues de la ville, puis martyrisé avec des lanières de cuir. Reconduit à la prison, il aurait converti ses gardiens, Longin, Alexandre et Félicien. Ils furent tous trois décapités, et saint Victor fut broyé sous une meule à l'entrée des bains publics.

1142 Église Saint-Martin.

1143 ADSM G 338. « Laurent Gaillard, Jehan Dragon, Colin Moussot, Toussaint Huet avec d'autres joueurs de Triel : mis à l'amende pour avoir joué avec d'autres le personnage de saint Victor sans autorisation de justice. XXXII sous ». Voir annexes page 154.

statue d'une « noble dame » afin de s'en servir pour la représentation de ce mystère[1144] :

> *Johannes poissonet de Tirello emendare plicavit por confeffussuit removisse et descendisse de loco sio representacionem cuiusdam nobilis mulieris exponente juxta altare sancte anne in ecclesia de triello (…) fecit representation cuiusdam ydoli et repetitare personnagiorum sancti victoris*.

Un troisième texte évoque cette fois-ci dix sous d'amende supplémentaires pour Toussaint Huet. C'est lui qui avait fait jouer les comédiens dans le cimetière de Triel, malgré la défense du chapelain :

> *Toussaint Huet plicavit emendare por fecit ludare mimos in cimetero de Triello post inhibitione capellani loci*.[1145]

Concernant cette affaire, les organisateurs ont été très loin : ils ont non seulement entrepris de jouer un mystère sans en avoir l'autorisation de l'archevêché et du chapelain de l'église, mais en plus de cela ils ont osé se servir dans l'église paroissiale pour cette représentation qui s'est déroulée dans le cimetière. L'affaire est prise au sérieux par l'archevêché puisque l'on trouve au moins trois références dans les archives. Cette anecdote est un excellent exemple de ce qu'il pouvait se passer lorsque l'on ne respectait pas le

1144 *Ibidem.*
1145 *Ibidem*. Toussaint Huet est mis à l'amende pour avoir fait jouer des « mimes » dans le cimetière de Triel.

règlement établi par les autorités épiscopales et prouve bien que rien ne doit se faire sans son aval. Cette histoire est citée en exemple à plusieurs reprises, notamment par Édouard-Hippolyte Gosselin[1146], mais aussi par Jelle Koopmans[1147]. Il est intéressant de noter que les informations sur cette représentation nous sont parvenues à cause de l'interdiction de jouer dans le cimetière qui a été bravée par les organisateurs et les joueurs, chose pour laquelle ils ont été condamnés, mais aussi parce que l'un des joueurs — Jean Poissonet — avait retiré de sa niche la statue d'une «noble dame» située sur l'un des côtés de la chapelle Sainte-Anne afin de figurer une « idole »[1148].

Quatre ans auparavant, en 1472, un ecclésiastique et trois particuliers étaient condamnés à soixante sous d'amende, pour avoir joué une « farce déshonnête » dans un lieu saint et sans permission[1149] . Michel Rousse évoque cette farce dans sa thèse de doctorat[1150]. Si le sujet de la pièce nous est inconnu, nous pouvons remarquer que c'est un ecclésiastique qui semble cette fois-ci à l'origine du projet. De plus, il semble que le problème principal dans cette affaire soit le fait que la farce ait eu lieu sans permission. Nous ne savons pas exactement quel est ce « lieu saint » (une église, un cimetière ?), mais la farce étant «déshonnête», l'autorisation n'aurait sans doute de toute évidence pas été attribuée. C'est donc une double faute pour cet ecclésiastique, voire triple puisqu'il a joué alors que c'était habituellement interdit pour les membres du clergé et qu'il ne devait pas ignorer cette interdiction. Il a de ce fait obtenu

1146 Gosselin, *op. cit.* , p. 22-23.

1147 Koopmans Jelle, « Le théâtre dans l'église : mythes et réalité », *Le théâtre de l'Église (XII^e^-XVI^e^ siècles)*, Paris, LAMOP, 2011, p.32.

1148 Voir annexes.

1149 ADSM G 333.

1150 Voir Rousse Michel, *Le Théâtre des farces en France au Moyen Âge*, thèse de doctorat ès Lettres, sous la direction de Charles Foulon, Université de Haute Bretagne Rennes 2, 1983, vol.4, *Archives et documents datés. XIV^e^-XVI^e^ siècles*, répertoire, p.76.

une amende assez élevée si on la compare à celles données pour le mystère de saint Victor.

L'archevêché pouvait donc aussi juger si une pièce était digne d'être jouée ou non. C'est dans cette perspective que l'on trouve dans les archives, beaucoup d'exemples de personnes punies pour avoir joué ou organisé des farces, très souvent qualifiées de « farces déshonnêtes », c'est à dire des farces inconvenantes, licencieuses, ou indécentes. Celles-ci étaient jouées sans autorisation, autorisation qui, de toute manière, n'aurait très certainement pas été délivrée, et les joueurs devaient très certainement jouer en sachant qu'ils bravaient l'interdiction. Cela est plus grave encore lorsqu'il s'agit d'un ecclésiastique. Régulièrement, dans les comptes de l'archevêché, des ecclésiastiques sont mis à l'amende pour divers faits : par exemple nous avons un grand nombre de mention d'ecclésiastiques punis pour avoir joué à des jeux tels que le jeu de paume, aux quilles, pour avoir chanté en public, ou joué de la musique. Dans le journal d'Eudes Rigaud, nous trouvions déjà des interdictions de danser pour les clercs et les religieux, de chanter ou de faire de la musique[1151]. En 1474, un ecclésiastique est mis à l'amende pour avoir joué, à

1151 *Regestrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis,* Journal des visites pastorales d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, 1248-1269 (BNF ms latin 1245). Delisle Léopold, *Le clergé normand au treizième siècle, d'après le journal des visites pastorales d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen (1248-1269)*, Bibliothèque de l'école des chartes, Paris, 1847. Viallatoux Danielle, *Les déplacements d'Eudes Rigaud Archevêque de Rouen d'après le journal de ses visites archiépiscopales , 1248-1269*, thèse sous la direction d'Yves Renouard, Université de Paris, 1962. Lalou Élisabeth, « Eudes Rigaud », *La cathédrale de Rouen*, *La grâce d'une cathédrale*, éd. La Nuée bleue, 2012, p. 395-397. Le registre fait partie du projet ENorMe (Écrits Normands Médiévaux), projet qui entend éditer et étudier des documents écrits patrimoniaux de l'histoire de la Normandie médiévale. Les ressources des technologies de l'information (bases de données, objet multimédia et publication en ligne) ont été mobilisées pour ce faire. Des éditions électroniques et une base de données ont été mises en place.

Cormeilles[1152], pendant les vêpres avec deux particuliers[1153]. En 1497, un autre ecclésiastique doit s'acquitter de douze sous d'amende pour avoir joué en public à la paume[1154]. En 1506, trente-deux sous d'amende sont demandés à un ecclésiastique qui avait chanté l'épître dans une chapelle en habits de fou[1155], ce qui est une véritable provocation. En 1508 c'est à douze sous d'amende qu'un clerc est condamné pour avoir chanté une chanson diffamatoire au sujet d'un ecclésiastique[1156]. En 1514 trois ecclésiastiques d'Ivry-le-Temple[1157] sont punis pour être allés jouer à la paume à La Neuville-Roy[1158], à l'occasion de quoi il y eut dispute et effusion de sang dans le cimetière[1159]. La même année, un ecclésiastique d'Omerville[1160] doit payer quatre livres pour avoir joué de la cornemuse dans des danses publiques[1161]. Nous trouvons ce même genre de mentions lorsqu'un ecclésiastique est surpris – ou a été dénoncé – pour avoir participé à la représentation d'une farce, mais aussi et surtout pour avoir assumé le rôle d'un fou, acte encore plus grave. Outre la pièce citée par Michel

1152 Il s'agit soit de Cormeilles, situé dans l'Eure arrondissement de Bernay, canton de Beuzeville, soit de Cormeilles-en-Parisis, située dans le Val d'Oise, arrondissement d'Argenteuil, canton de Franconville.

1153 ADSM G 333.

1154 ADSM G 353.

1155 ADSM G 357. Le costume de fou ou de « fol » était en général constitué d'un costume vert et jaune avec grelots et capuche, symbolisant la bêtise ou la naïveté. Parfois de longues oreilles d'âne pouvaient s'y ajouter. Le costume de fou et celui du diable étaient souvent très proches. Le fou était un personnage récurent dans les représentations médiévales, tenant souvent des propos incohérents ; toutefois il était largement apprécié par le public. Il était indigne pour un ecclésiastique de jouer le rôle de fou et de se costumer comme tel. Pourtant, au vu des exemples trouvés dans les archives, il n'était pas rare que des religieux se costument comme tel. Voir Koopmans Jelle, *Le Théâtre des exclus au Moyen-Âge, hérétiques, sorcières et marginaux*, Paris, Imago, 1997. Lalou Élisabeth, « Le théâtre médiéval, le tragique et le comique : réflexions sur la définition des genres », *Tragique et comique liés, dans le théâtre, de l'Antiquité à nos jours (du texte à la mise en scène)*, Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en avril 2012 : publication par Milagros Torres (ÉRIAC) et Ariane Ferry (CÉRÉdI) avec la collaboration de Sofía Moncó Taracena et Daniel Lecler.

1156 ADSM G 359.

1157 Département de l'Oise, arrondissement de Beauvais, canton de Chaumont-en-Vexin.

1158 Département de l'Oise, arrondissement de Clermont, canton de Estrées-Saint-Denis.

1159 ADSM G 365.

1160 Département du Val d'Oise, arrondissement de Pontoise, canton de Vauréal.

1161 ADSM G 367.

Rousse, quelques exemples sont significatifs :

Le 13 juin 1447[1162], Girard de la Barre, chapelain, est mis à l'amende pour avoir assisté, sans permission, au jeu de saint Alexis.

En 1449, un clerc de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune[1163] est condamné pour avoir joué des « farses » où la religion n'était pas « respectée »[1164] et dans lesquelles on trouvait notamment des personnages tels qu'une femme muette, un devin, et des diables.

En 1495, deux particuliers sont condamnés pour avoir joué à Véteuil[1165] un mystère de la Passion sans autorisation[1166].

En 1506, à Hénouville[1167], deux farces furent jouées en peu de temps, des farces destinées à se moquer et se venger vis-à-vis d'autrui. Premièrement, un ecclésiastique est condamné à quarante sous d'amende après avoir purgé huit jours de prison, pour avoir composé une « farse » contre un certain Robert Charpentier et l'avait fait jouer publiquement. Le dit Charpentier est lui aussi condamné à trente-deux sous d'amende, après avoir fait trois jours de prison, pour avoir joué une farce où il disait « beaucoup de choses déshonnêtes », en

1162 ADSM G 2131, folio 119.

1163 Cette église se trouvait rue aux Ours, au croisement de cette rue et de l'actuelle rue de la Champmeslé. De nos jours il ne reste que la tour carrée, le clocher, située dans une propriété privée. De La Quérière Eustache, *Saint-Candé le Jeune, église paroissiale de Rouen supprimée en 1791*, Rouen, 1852. De Beaurepaire Charles, « Notice sur l'église Saint-Cande-le-Vieux à Rouen », *Bull. CDA*, 1888-90, p. 106-409. Dumesnil Pascal, *Saint-Cande-le-Jeune, éléments d'histoire et de topographie d'une paroisse urbaine*, maîtrise sous la direction d'Anne-Marie Flambard Héricher, université de Rouen 1995.

1164 ADSM G 256

1165 Département du Val d'Oise, arrondissement de Pontoise, canton de Vauréal.

1166 ADSM G 351.

1167 Arrondissement de Rouen, canton de Barentin.

vengeance de la précédente[1168]. Comme nous le remarquons, l'ecclésiastique est jugé plus sévèrement que ledit Robert Charpentier.

En 1518 Alain Vasson, ecclésiastique de Montgeroult[1169], est condamné à vingt-quatre sous d'amende ainsi qu'à une peine de prison pour avoir joué publiquement la comédie mais aussi pour avoir endossé le rôle de fou et avoir parlé irrévérencieusement des saints du Paradis[1170].

> *Alanodus Vasson presbiter de Montgeraldi fuit condempni ad emendare per eo praesentia in quadam comedia ludendo publicii roxam populo personna stulti plura personna profera de sanctis paradisi dixit*[1171]

En 1519, un ecclésiastique d'Hérouville[1172] est condamné à vingt-quatre sous d'amende, pour s'être costumé en fou et avoir joué des farces déshonnêtes[1173].

En 1521, trois ecclésiastiques de Vétheuil sont condamnés à cinquante-six sous d'amende, pour avoir dansé dans les rues et sur la place de Vétheuil malgré le fait que cela soit interdit ; l'un d'eux avait joué le personnage d'un fou[1174].

1168 ADSM G 357.
1169 Commune du Val d'Oise, arrondissement et canton de Pontoise.
1170 ADSM G 373. Voir annexes page 155.
1171 « Alard Vasson prêtre de Mongerould fut condamné à 24 sols d'amende pour avoir, en jouant publiquement la comédie en présence du peuple, fait le rôle de fol et avoir parlé irrévérencieusement des saints du paradis ».
1172 Département du Val d'Oise, arrondissement de Pontoise, canton de Saint-Ouen-l'Aumone.
1173 ADSM G 376.
1174 ADSM G 378.

Les exemples font donc foison. L'archevêché semblait ne pas apprécier les farces. Il faut dire que les farces avaient recourt à des thèmes facétieux qui n'étaient pas du goût des religieux et qui pouvaient se révéler gênants : filouterie, adultère, fous, etc. Ces thèmes étaient faits pour faire rire le plus vaste public. Les conditions des représentations étaient très simples et les joueurs avaient besoin de peu de décor et de matériel pour jouer, d'où sans doute le fait qu'il était relativement simple à mettre en place dans les campagnes. En dépouillant les archives, les mentions de farces sont bien plus nombreuses que celles de mystères, leurs représentations étaient donc – bien que interdites – plus courantes. En cas de désobéissance, l'archevêché pouvait se montrer très sévère. Souvent, cela ne va pas plus loin qu'une amende, entre dix sous et une trentaine de sous en général, selon la gravité des faits ou le type de personne qui a commis la faute (amende plus élevée si c'est un ecclésiastique qui a commis la faute). Alain Vasson fait trois jours de prison et doit en plus payer vingt-quatre sous ce qui est davantage que d'autres amendes du même type données à des personnages extérieurs à l'église. Parfois, lorsque la faute est plus grave, l'amende va jusqu'à trente-deux sous ou cinquante-six sous. De temps à autre c'est même une somme de plusieurs livres qui doit être payée, rappelons nous de cet ecclésiastique qui avait joué de la cornemuse pour faire danser[1175]. Les cas jugés les plus graves, souvent commis par des ecclésiastiques qui normalement devaient montrer l'exemple, pouvaient avoir des peines de prison de quelques jours. Les mystères aussi exigeaient une autorisation pour être joués ; les autorités religieuses souhaitaient sans doute surveiller la façon dont étaient traités les sujets saints. Autre point intéressant à relever, ces exemples nous montrent la vaste étendue

1175 ADSM G 367.

de l'influence du chapitre cathédral. Avant le Concordat de 1801[1176], le diocèse était fragmenté en six archidiaconés[1177] (Rouen, Grand-Caux, Petit-Caux, Eu, Vexin normand, Vexin français) et vingt-huit doyennés[1178] (Rouen, Pont-Audemer, Saint-Georges, Bourgtheroulde, Perriers, Ry, Pavilly, Cailly, Saint-Romain, Valmont, Fauville, Canville, Brachy, Bacqueville, Eu, Envermeu, Longueville, Neufchâtel, Foucarmont, Aumale, Gournay, Gisors, Gamaches, Baudemont, Magny, Chaumont, Pontoise, et Meulan). Les paroisses de ces doyennés étaient donc sous l'influence directe du chapitre cathédral rouennais et devaient se soumettre à ses règles. Comme nous l'avons vu, même en matière de théâtre, l'influence était considérable et malgré la distance, l'archevêché parvenait à garder un certain contrôle.

2. Une position ambiguë

Malgré le fait que les interdictions de jouer soient nombreuses, le chapitre rouennais adoptait une position relativement ambiguë vis-à-vis du théâtre. Les autorisations de jeu semblent finalement rares et n'étaient – semble t-il – accordées qu'aux pièces sûres, que le chapitre jugeait dignes d'être mises en scène. C'était essentiellement des mystères, des pièces à caractère religieux : le mystère de saint Romain, que nous avons analysé dans la partie précédente, en est le meilleur exemple, car c'est le seul mystère

1176 Ce concordat a été signé le 26 messidor an IX à minuit entre Joseph Bonaparte, l'administrateur Emmanuel Crétet et le cardinal Consalvi, représentant du pape Pie VII. Il a organisé les rapports entre les différentes religions et l'État jusqu'en 1905. Suite à ce concordat, la géographie religieuse de la France a été changée ; l'archidiocèse de Rouen se retrouve réduit en perdant l'archidiaconé du Vexin français.

1177 Subdivision d'un diocèse qui était placée sous l'autorité d'un archidiacre, prêtre nommé par l'évêque pour le représenter.

1178 Circonscription qui regroupe plusieurs paroisses.

rouennais pour lequel j'ai pu retrouver l'autorisation donnée par le chapitre. L'archevêché a plus ou moins participé à son organisation et exerçait ainsi un certain contrôle, s'assurant que l'histoire du saint évêque rouennais était représentée honnêtement.

Pour les pièces autorisées à être jouées par l'archevêché, les organisateurs et les fatistes avaient sans doute assez peu de liberté créatrice. Comme le rappelle Graham A. Runnalls dans son article « Le Personnage dans les mystères à la fin du Moyen Âge et au XVI[e] siècle : stéréotypes et originalité »[1179] :

> « les miracles et les mystères constituaient un genre théâtral dont la forme extérieure, ainsi que bien d'autres aspects, étaient déterminés par des traditions qui représentaient une contrainte tout aussi sévère que le respect des sources ».

Les sources acceptées par les autorités religieuses devaient être respectées, d'autant plus si le mystère reprenait le thème des saints. C'est sans doute principalement sur ce point là que l'archevêché se devait d'être prudent.

Au Moyen-Âge, les relations entre le théâtre et l'église étaient plus compliquées qu'elles n'y paraissent. Le théâtre n'était pas interdit par l'église

1179 Runnalls Graham A., « Le Personnage dans les mystères à la fin du Moyen Âge et au XVIe siècle : stéréotypes et originalité », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°44, 1997, p. 11-26. En ligne : www.persee.fr/doc/rhren_0181-6799_1997_num_44_1_2107 [consulté le 12 octobre 2016].

comme cela a souvent été rapporté ; il était par contre rigoureusement contrôlé. Marie Bouhaïk-Gironès revient sur les mythes concernant l'interdiction du théâtre par l'église dans « Le théâtre de l'Église (XII^e^-XVI^e^ siècles) »[1180]. En même temps qu'il contrôle et censure le théâtre, l'archevêché l'encourage en organisant ou en aidant à organiser des représentations. En outre, il n'est pas rare que le clergé se prête au jeu, en endossant certains rôles. L'église rouennaise, à la fin du XV^e^ siècle et au début du XVI^e^ siècle a donc une position assez ambiguë vis à vis du théâtre. Elle le condamne et en interdit l'accès aux ecclésiastiques sauf exception (le mystère de saint Romain est là encore un bon exemple[1181]) ; en outre, comme on l'a vu précédemment, elle réprimande les personnes qui mettent en scène un mystère sans en demander l'autorisation. Au contraire, il lui arrive de participer à une mise en scène en la finançant en partie ou en prêtant du matériel pour le jeu. En réalité, cette mentalité n'était pas propre au chapitre rouennais ; le IV^e^ concile de Latran de 1215[1182] avait déjà interdit aux clercs d'assister à des représentations théâtrales. Cette défense est répétée par le synode de Trèves en 1310, puis en 1436 le concile de Bâle interdit « de faire [...] des jeux de scènes, des représentations de pièces, de mascarades, de fictions d'évêques, de rois, de princes, dans les églises et cimetières »[1183]. Cette défense est répétée durant toute la fin du Moyen-Âge et durant tout le XVI^e^ siècle. En 1445, dans un Concile provincial

---

1180 Bouhaïk-Gironès Marie, «Le théâtre de l'Église(XII^e^-XVI^e^ siècles)», *Le théâtre de l'Église (XII^e^-XVI^e^ siècles*), Paris, LAMOP, 2011 (1^ere^ réédition. en ligne 2011). https://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/IntroMBouhaikGirones.pdf [consulté le 15 septembre 2016].

1181 Voir page 312.

1182 G. Alberigo et A. Duval (dir.), *Les Conciles œcuméniques*, 2 vol. « L'Histoire » et « Les Décrets », Cerf, coll. « Le magistère de l'Église », 1991. Foreville Raymonde, « Latran IV », *Dictionnaire historique de la papauté*, Philippe Levillain (dir.), Fayard, Paris, 2003.

1183 Loukovitch Koster, *L'évolution de la tragédie religieuse classique en France, Slatkine reprints*, Genève, 1977.

convoqué par l'archevêque Raoul Roussel, le chapitre cathédral interdit de célébrer à l'avenir la fête des Fous, mais aussi de jouer les farces indécentes qui, depuis un temps immémorial, étaient jouées dans l'enceinte de la cathédrale. Toutes les autres représentations du même type, données par des individus masqués au beau milieu des églises, et dans lesquelles, dit Farin, « la dévotion et la retenue avaient moins de part que la dissipation et l'ignorance », sont aussi interdites[1184]. Léon Pommeray a dépouillé et étudié des registres de l' Officialité de l'archidiacre de Paris[1185]. Celui-ci aborde la question du contrôle que l'officialité exerce sur la discipline de ses clercs mais aussi sur les spectacles : les registres criminels évoquent à plusieurs reprises l'interdiction formelle pour les ecclésiastiques de danser, de jouer de la musique, de participer à la fête des fous, ou de jouer la comédie. En revanche, ils disposent de l'autorisation de jouer ou de faire jouer un mystère, à condition que celui-ci ait été soumis à l'approbation préalable de la censure ecclésiastique[1186].

Lorsque l'on analyse les sources, nous pouvons remarquer qu'il n'était pas rare pour des religieux de pouvoir figurer dans un mystère. Nous connaissons plusieurs exemples dans les mystères français. À Paris, en 1390, quelques chapelains et clercs de la Sainte-Chapelle représentèrent aux fêtes de Pâques de 1390 le mystère de la Résurrection devant le Roi Charles VI, et reçurent même du prince une gratification pécuniaire, comme l'atteste la lettre d'avis qu'il adressa à ses trésoriers :[1187]

1184 Périaux Nicétas, *op. cit.*, p. 189.

1185 AN, Z1o 1-10, 12-14 et 17 (causes civiles et criminelles). Pommeray Léon, *L'Officialité archidiaconale de Paris aux XV^e^ et XVI^e^ siècles : sa composition, sa compétence criminelle*, Paris, 1933.

1186 Bouhaïk-Gironès Marie, *Les Clercs de la Basoche… op. cit.*, p. 136-137.

1187 Voir Petit de Julleville page 6.

> « Charles... a nos amés et féaux les gens de nos comptes a Paris... nous vous mandons que la somme de soixante francs d'or que nous avons receux comptant de Taque Hemon gênerai receveur des aides ordonnés pour la guerre... les avons donnés et fait bailler et distribuer... assavoir quarante francs a certains chapelains et clercs de la sainte Chapelle... lesquels jouèrent devant nous le jour de Pasques nagaires passé le jeu de la Résurrection Notre- Seigneur, etc. (Date 5 avril 1390) »

Durant le XV^e^ siècle à Montauban, les Carmes et les chanoines avaient l'habitude de représenter tous les ans un mystère de Notre-Dame en l'église Saint-Jacques[1188]. Bernard de la Roche-Fontenilles, évêque de Montauban[1189] eut à juger à ce propos, en l'an 1442, une querelle entre les religieux chanoines de sa cathédrale et les Carmes. La peste qui sévissait à Montauban en 1441 avait empêché les chanoines d'user cette année-là de leur tour : de ce fait, ils voulurent le reprendre l'année suivante, ce qui fut refusé par les Carmes. L'évêque donna gain de cause aux chanoines à condition qu' « a l'advenir la coustume serait observée non obstant les empeschemens qui surviendraient tant pour l'an du tour que pour l'observance de tout le reste ».

1188 En ce qui concerne le théâtre à Montauban, voir De France Henry, « Mystères célébrés à Montauban (1522) », *Bulletin archéologique historique et artistique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne,* 40 (1912), p. 290-300. Galabert Abbé, « Compte pour une représentation de mystère à Caylus au XIV^e^ ou au XV^e^ siècle », *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne,* 8 (1880), p. 226. Fuzellier, Étienne, « Histoire du théâtre en langue d'oc », *Annales de l'Institut des études occitanes,* 1949 (1), p. 121-135 ; (2), p. 60-79. Gardy Philippe, « Naissance du théâtre en pays occitan : les célébrations carnavalesques », *Revue d'histoire du théâtre,* 34 (1982), p. 10-31. Koopmans Jelle, « Le théâtre à Toulouse au début du XVI^e^ siècle », *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596). Actes du colloque international de Toulouse, mai 2004, 2006.*

1189 Évêque de Montauban de 1427 à 1444.

Nous pouvons aussi reprendre l'exemple du mystère des Trois Doms pour lequel nous savons par qui les rôles étaient tenus, et dont nous connaissons le nom de l'auteur. L'official de la ville, un ou deux chanoines, et un cordelier auraient fait partie des acteurs. Cette pièce fut suivie d'une procession générale et terminée par un *Te Deum*[1190], ce qui démontre l'aspect religieux de cette représentation.

Les quelques exemples cités ci-dessus sont preuve de l'implication des religieux et de leur intérêt pour le théâtre. Outre les autorisations, l'archevêché pouvait aussi participer au financement mais aussi prêter du matériel. Nous savons qu'il a prêté beaucoup de matériel pour le mystère de saint Romain[1191] : une crosse, une mitre, des costumes d'anges, des vêtements, etc. Nous avons aussi la mention d'un rideau prêté pour le mystère de sainte Catherine joué en 1454[1192]. La contrepartie est toujours la même : les emprunteurs doivent restituer les objets en bon état en quel cas ils devront payer des dommages. En 1491 est organisé un mystère de la Passion qui n'est finalement pas joué[1193]. Il fut surtout financé par la ville mais l'archevêché semble avoir aussi participé plus ou moins à la mise en scène : dans les archives municipales, le 28 août 1491, on apprend que « les reliques de la Passion y ont esté engagées »[1194]. Cette mention est importante car les reliques étaient des objets précieux. Est-ce que les reliques ont-été engagées pour le jeu, c'est-à-dire prêtées par

1190 Giraud Paul-Émile , *Composition, mise en scène et représentation du Mystère des trois Doms, joué à Romans les 27, 28 et 29 mai, aux fêtes de Pentecôte de l'an 1509 : d'après un manuscrit du temps,* Lyon, imprimerie Louis Perrin, 1848, p. 32.

1191 Voir la partie concernant le mystère de saint Romain, page 312.

1192 ADSM G 2135. « *concesserunt cortinas virides ecclesie accommodari per dominum cantorem burgensibus pro misterio Sancte Katherine, proviso quod illas burgenses promittant restituere sanas aut solvere dampnum* ».

1193 Voir première partie.

1194 AMR , registres des délibérations municipales, A9.

l'archevêché pour le jeu du mystère, ou bien devons-nous plutôt comprendre « engagé » dans le sens de « mises en gages » ? Quoi qu'il en soit, l'archevêché accepte que les reliques de la Passion soient utilisées pour mener à bien le jeu ; ce « gage » montre ainsi la confiance qu'avait le chapitre envers les organisateurs et les joueurs du mystère.

Au niveau du financement l'archevêché pouvait se montrer généreux, les sommes régulièrement avancées pour le mystère de saint Romain[1195] le démontrent : quinze livres, puis dix écus, puis encore quinze livres, qui doivent tout de même être des sommes dérisoires si l'on imagine le coût total du mystère. Ces sommes devaient s'ajouter aux dépenses faites par les confrères eux-mêmes et à un éventuel financement du conseil municipal. Il est à noter que le mystère de saint Romain est le seul mystère rouennais pour lequel il est certain que le chapitre en a financé une partie.

B. Le rôle des confréries dans l'organisation des mystères

À la fin du XV^e^ siècle et au début du XVI^e^ siècle, nous comptons bon nombre de confréries à Rouen ; il en a été dénombré pas moins de soixante-dix, ce qui est considérable[1196]. Les patronages sont multiples et variés : les

1195 Voir page 331.

1196 Voir la bibliographie sur les confréries : Ouin-Lacroix Charles, *Histoire des anciennes corporations d'art et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie*, Rouen, 1850. Veuclin Ernest Victor*, Documents concernant les confréries de Charité normandes*, Évreux, 1892. Martin Louis (Abbé), *Répertoire des anciennes confréries de charités du diocèse de Rouen approuvées entre 1434 et 1610*, Fécamp, 1936. Vincent Catherine, *Des Charités bien ordonnées : les confréries Normandes de la fin du XIII^e^ siècle au début du XVI^e^ siècle*, Paris, École Normale supérieure, 1988. Vincent Catherine, *Les*

saints évêques (saint Romain), les confréries mariales (confrérie de l'Assomption, confrérie de Notre-Dame, Notre-Dame du Jardin, ...), les saints guérisseurs (saint Roch, Sain Adrien, saint Sébastien), la Trinité, la Passion, sainte Barbe, etc. Des particuliers ou même parfois des ecclésiastiques se rassemblaient sous l'invocation d'un saint ou d'une sainte. Il ne s'agissait pas seulement d'associations pieuses mais aussi d'associations de secours mutuel. Les membres s'engageaient à s'entraider et à porter secours aux veuves et aux orphelins des confrères décédés. Régulièrement, les confrères se réunissaient à l'occasion de la fête de leur saint patron, mais aussi lors du décès d'un confrère ou bien pour leur banquet annuel. Ces confréries possédaient souvent leur propre chapelle dans l'église de leur paroisse et certaines dans la cathédrale même. Les confréries étaient reconnues aussi bien par la société civile que par la société religieuse : être membre d'une confrérie permettait de se former un réseau social et permettait une meilleure insertion au sein de la société urbaine. En outre, elles permettaient de gravir les échelons de la société : il n'est pas rare d' y trouver des personnes qui devinrent par la suite échevin ou bailli par exemple[1197]. C'est dans cette optique que certains personnages acceptaient la contraignante charge de maître de confrérie car c'était un tremplin pour parvenir à de hautes charges ou à toute dignité municipale.

Malgré tout, les relations des confréries avec le chapitre ne furent pas toujours au beau fixe. Les confréries étaient indépendantes de la paroisse aussi

---

confréries médiévales dans le royaume de France XIII^e^-XV^e^ siècle, Albin Michel, Paris, 1994. Venard Marc, *Les Confréries dans la ville de Rouen à l'époque moderne, XVI^e^-XVIII^e^ siècles*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 2010.

1197 Par exemple, Jacques Le Lieur était membre de la confrérie Saint-Romain.

bien structurellement que financièrement. Elles organisaient des festivités qui pouvaient aboutir à des débordements condamnables, comme leurs banquets annuels, notamment. Mais en parallèle, les confréries participaient au renforcement de l'action de l'église grâce à leurs diverses activités ; elles participaient aux différentes solennités religieuses, aux processions, aux sermons, et mettaient parfois en scène des « spectacles » religieux comme des jeux liturgiques ou des mystères.

1. Les confréries de charité organisatrices de mystères

À Rouen, dans la grande majorité des cas, les mystères dont on a gardé la trace ont été mis en scène par des confréries. Comme nous l'avons vu, les mystères étaient sans doute les seules représentations que l'archevêché autorisait, grâce à la confiance et le contrôle qu'elle pouvait avoir envers les confréries. Ainsi tous les grands mystères rouennais ont été l'initiative de confréries : la Passion, saint Romain, sainte Catherine, ou saint Crépin. À Paris, en décembre 1402, la confrérie de la Passion reçut le droit par lettres patentes de jouer « d'aucuns misteres, tant de saints comme de sainctes, et mesmement du mistere de la passion »[1198]. Les confrères de la Passion de Paris, ayant presque le monopole, avaient même leur propre salle de spectacle, qui était d'abord situé à l'hôpital de la Trinité, puis à l'Hôtel de Flandres, et enfin à l'Hôtel de Bourgogne en 1548. À Rouen, dans les statuts de la même confrérie, nous

1198 Archives Nationales, JJ 157, fol. 165, édité dans *Ordonnances des rois de France*, Paris, t. VIII, (1750), p. 555. Voir Demartres Alice, « Histoire et organisation de la confrérie parisienne de la Passion (1402-1577) »*,* É*cole nationale des chartes, Positions des thèses*, 1939, p. 43-52.

retrouvons le fait que la confrérie de la Passion pouvait annuellement jouer « aucun vray mistere ou miracle »[1199]. En outre, seuls les confrères de la Passion avaient le droit d'apparaître dans ces mystères, si l'on en croit leurs statuts[1200] :

> « Item, il est ordonné que nul ne sera dudit mistere s'il n'est frère ou sœur de ladite charité ».

Un passage d'un arrêt du Parlement de Rouen daté du 6 juillet 1651 cite les propos de Leguerchois, avocat général[1201] :

> « ledit mistere dont est fait mention auxdits statuts n'estoit autre chose qu'un spectacle vivant de pauvres gens gaigez, lesquels devoient estre freres de ladite confrerie pour pouvoir representer les personnages de la passion, ce qui se faisoit tous les ans, et a este abrogé il y a longtemps comme chose qui excitoit plutôt la curiosité que la piété des spectateurs ».

La confrérie de la Passion semble la seule confrérie qui posséda ce droit à Rouen ; nous ne trouvons pas de telles mentions dans les statuts de la confrérie de saint Romain qui a mis en scène un mystère dédié à son saint patron[1202]ou dans les statuts de la confrérie de sainte Catherine qui a fait

1199 Le Verdier Pierre, « Documents relatifs à la Confrérie de la Passion de Rouen », *Mélanges*, édités par la Société de l'Histoire de Normandie, t.1, 1891.
1200 *Ibidem*, p. 366. Voir annexes pages 156 à 164.
1201 Avocat-général au Parlement de Normandie. Floquet Amable, *Histoire du Parlement de Normandie*, Volume 6, Édouard Frère, 1842, page 14.
1202 Voir les statuts de la confrérie Saint-Romain en annexes page 106.

représenter un mystère de sainte Catherine en 1454[1203]. D'ailleurs, si l'on en croit les archives, ces représentations furent les seules que ces deux dernières mirent en scène, à moins que d'autres représentations, uniquement réservées aux confrères, passèrent inaperçues ou ont vu leurs archives disparaître.

Comme nous l'avons déjà vu, le 4 juillet 1443, la « charité Dieu monseigneur saint Martin saint Remy saint Crispin et Crispinien » met en scène le mystère de saint Crépin et saint Crépinien[1204]. Ce mystère met en scène les saints patrons des cordonniers, saint Crépin et saint Crépinien, cordonniers dans leur échoppe ; deux cordonniers rivaux les dénoncent au prévôt Rictiovaire, qui les fera mettre à mort. La date de cette représentation est connue grâce au dernier feuillet du manuscrit du mystère qui nous indique qu'il « fut fait mil IIII^{e} XLIII, au siege de esté, feste saint Martin »[1205]. Onze ans plus tard, à la Pentecôte 1454, c'est la confrérie de « Nostre-Dame, saint Nicolas et sainte Catherine » qui met en scène un mystère, le mystère de sainte Catherine, qui fut représenté à la Pentecôte 1454 place du marché aux veaux[1206]. Mais c'est tout particulièrement la confrérie de la Passion de Rouen qui joua un grand rôle dans la mise en scène des mystères rouennais ; elle mit en scène plusieurs Passions dont certaines sont attestées et d'autres pas.

1203 À propos de ce mystère, voir Petit De Julleville Louis, *Les Mystères*, tome 2, Paris, Librairie Hachette, 1880, p. 26. Bouhaïk-Gironès Marie, « Le théâtre sur la place du marché. La représentation du Mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454 », *Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnals,* Textes réunis par Denis Hüe, Mario Longtin, Lynette Muir, Orléans, Paradigme, Medievalia n°54, 2005, p.29-38.

1204 Lalou Élisabeth, « Les cordonniers metteurs en scène des mystères de saint Crépin et saint Crépinien », *Bibliothèque de l'école des chartes,* 1985, tome 143, livraison 1, p. 91-115.

1205 Musée Condé de Chantilly, ms 619, fol. 65. Publié par Élisabeth Lalou, *Les cordonniers metteurs en scène …, op. cit*., p. 105-106.

1206 Voir Gosselin, *op. cit*., p. 15. Petit de Julleville Louis, *op. cit.*, p. 24. Bouhaïk-Gironès Marie, *op. cit*., p.29-38.

Les archives de la confrérie de la Passion de Rouen ont malheureusement en grande partie disparu, emmenée par l'abbé Heude, curé de Saint-Patrice à la Révolution. Après les avoir dispersées, il en rendit quelques unes vers 1830 mais la plupart ne furent jamais restituées. Nous en connaissons néanmoins les statuts. Les plus anciens remontent au 2 septembre 1374 et furent présentés aux vicaires généraux de l'archevêque Philippe d'Alençon[1207], et approuvés le 16 septembre. Au départ, la principale fonction de la confrérie consiste en des pratiques de piété et des œuvres de charité : messes hebdomadaires, messes solennelles, présence aux cérémonies, services funèbres, etc. Afin de faire partie de cette confrérie, il était nécessaire de s'acquitter d'un droit d'entrée de dix deniers l'année mais aussi d'une cotisation de un denier la semaine. En contrepartie, les confrères se portaient secours en cas de maladie, et organisaient les obsèques des confrères, comme dans la plupart des confréries. Toutefois, la confrérie de la Passion se distingue des autres car il fut « ordonné que les frères de la Charité desssusdite mettrons la meilleure partie qu'ils pourront bonnement chacun an, une fois tant seulement, en mémoire de nostre seigneur Jésus Christ et de sa gloriseuse mère et de tous les saints de paradis , pour esmoouvoir le peuple chrestien à bonne dévotion , à faire aucun vray mistere ou miracle, qui sera par bonne et devote maniere montré en la personne des freres, au lieu et place convenable à ce faire sans y adjouter aucune chose, fors que la sainte écriture , et a certain jour de fête, tels comme lesdits frères adviseront », « Item il est ordonné que nul ne sera dudit mistere, s'il n'est frère ou sœur de la dite

1207 Philippe d'Alençon fut archevêque de 1359 à 1375. Tabbagh Vincent, *Fasti Ecclesiae Gallicanae 2 Diocèse de Rouen : Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France de 1200 à 1500*, Turnhout, Brepols, 1998. Voir les statuts de la confrérie rouennaise de la Passion en annexes.

charité ».

Il est intéressant d'apporter une comparaison avec la confrérie de la Passion de Paris. Après avoir eut l'interdiction par le prévôt de Paris le 3 juin 1398 de représenter « aucun jeux de personages », la Passion de Paris obtint par lettres patentes de Charles VI en 1402 l'autorisation de représenter des jeux de personnages, mais aussi un véritable monopole. Les représentations rouennaises pourraient donc être antérieures à celles de Paris. En réalité, il n'y avait pas de grosses représentations chaque année à Rouen. La confrérie a sans doute davantage organisé de petits miracles, ou des scénettes mimées réservés à la confrérie seule. De temps en temps, elle se permettait des spectacles plus grandioses, qui sont les mystères que l'on connaît : 1410 (annulé), 1415, 1445, 1452, 1474 (incarnation), 1491 (annulé), 1492, et 1502. En 1543, la confrérie instaure le Puy de la passion[1208]. Par la suite, selon un nouveau règlement daté du 13 novembre 1636, elle organisait juste une simple procession. Le Jeudi-Saint, dans toutes les paroisses de la ville, la cérémonie du lavement des pieds renouvelait le souvenir de celui des douze apôtres. À Saint-Patrice, la fête avait davantage d'ampleur grâce à la confrérie de la Passion. Les emblèmes de la Passion était portés par de jeunes garçons vêtus de blanc qui figuraient les apôtres, accompagnés d'enfants issus des quatre écoles de pauvres de la ville. Ceux-ci étaient suivis des membres de la confrérie, de chœurs, de musiciens, et de pauvres auxquels on distribuait de l'argent. Puis, on pénétrait dans l'église Saint-Patrice, où une messe était

1208 Périaux Nicétas, *Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen …*, *op. cit.*, page 276. Voir « Puys de la Passion et de sainte Cécile », *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, pendant l'année 1834,* Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, Rouen, N. Périaux, 1834, p. 283. Guéry Charles (abbé), *Palinods ou puys de poésie en Normandie, avec appendices et bibliographie*, Évreux, 1916, p 30-31.

chantée, et la cérémonie était clôturée par le lavement des pieds[1209]. C'est sans doute dans le contexte de cette cérémonie que fut composé le « mystère du lavement des pieds », rédigé par maître Nicole Mauger. Au fur-et-à-mesure, les traditions de la confrérie s'effacent, et les frères sont moins présents. En 1713, on est obligé de rappeler aux confrères leurs obligations : « tous messieurs les maitres de la confrérie assisteront aux cérémonies en manteau et rabat ». En 1732, il convient de « rétablir l'ancien ordre des offices de la confrérie ». C'est finalement en 1778 que la procession disparaît » définitivement[1210].

D'autres confréries étaient davantage habituées à la mise en scène de tableaux mimés ; c'était souvent des confréries mariales comme celle de l'Assomption, ou celle de Notre-Dame-du-Jardin. Comme nous l'avons vu précédemment, elles mettaient régulièrement en scène des tableaux vivants lors des fêtes mariales, ou même des tableaux avec des mannequins. Une Nativité est attestée en 1451 en l'église Saint-Maclou[1211]. Le 21 août 1460, la confrérie confrérie de l'Assomption Notre-Dame ou de Notre-Dame organisa un mystère de l'Assomption[1212] :

1209 L'*Évangile de Saint Jean* (13, 1-15) raconte qu'avant Pâques, Jésus procéda au lavement des pieds de ses disciples. Pierre refusa tout d'abord de se faire laver les pieds. Mais Jésus leur expliqua la signification de ce lavement des pieds : « Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Car c'est un exemple que je vous ai donné, pour que vous fassiez, vous aussi comme moi je l'ai fait pour vous ». En réalité, Jésus n'est pas venu pour être servi mais pour servir. Dieu s'est fait serviteur. Durant le Moyen-Âge, le lavement des pieds devint une tradition, une cérémonie pratiquée le jeudi saint durant le *Triduum* pascal.

1210 *Le lavement des pieds : mystère inédit composé pour la Confrérie de la Passion de Rouen par Maître Nicole Mauger,* publié par Pierre Le Verdier, Imprimerie de l'Eure (Évreux), 1893, p. 12.

1211 Cette représentation est citée par Louis Petit de Julleville dans son répertoire à la page 21. Je n'ai pas retrouvé de traces dans les archives mais cette représentation est évoquée dans l'ouvrage de la Passion jouée à Rouen : « *Hoc dictum fuerat in quadam longa nativitate lusa in ecclesia sancti Macuti anno sequenti reductionem Normanniae* ». « *Hoc factum est in quadam nativitate ostensa Rothomagi post reductionem Normanniae* ». Cette représentation, jouée à l'église Saint-Maclou a donc bien eu lieu, même si nous n'avons que peu d'éléments à son sujet (voir la première partie de cette thèse).

1212 ADSM G 2136, folio 14. Voir annexes page 45.

De misteriis que fiunt in festo Assumptionis beate Marie per fratres ejusdem, abolendis, et de apostolis et angelis qui sequuntur processionem in habilibus vilibus et inhonestis, domini concluserunt quod omnia cessent que fieri solent per fratres illius confratrie, excepto misterio ascensûs sive assumptionis, et hoc fiat hora débita, per quam non fiat in ecclesia tumultus et servicium divinum non impediatur seu turbetur.

Selon ce texte, la confrérie semble habituée à ces représentations puisqu'il est décidé que la procession doit être abolie mais qu'il faut conserver le mystère pourvu qu'il ne donne pas lieu à des tumultes. Il est probable que cette dernière représentation soit en réalité l'œuvre de la confrérie Notre-Dame-du-Jardin[1213] contre laquelle le chapitre cathédral a régulièrement lutté pour interdire les représentations. Nous savons que la confrérie Notre-Dame-du-Jardin donnait des représentations dans leur chapelle de la cathédrale ; le 17 août 1521 eurent lieu des délibérations contre cette confrérie[1214] afin d'obtenir la suppression de représentations données dans cette chapelle[1215] le jour de l'Assomption. Un

1213 La confrérie Notre-Dame-du-Jardin était la confrérie des ciriers, apothicaires, et épiciers de la ville. Il faut distinguer les ciriers qui fabriquaient les cierges et les bougies à l'usage des églises, et les ciriers-chandeliers qui fabriquaient les bougies communes. Aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, nous trouvons dans les archives épiscopales des mentions de paiement à des apothicaires pour avoir fourni des cierges. En 1508, les statuts sont rédigés en l'hôtel de ville par trois docteurs en médecine et trois apothicaires, ciriers et épiciers. Voir Périaux, *Histoire Chronologique...*, *op. cit.*, page 208. Ouin-Lacroix Charles, *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie,* chez les Libraires de Rouen et des principales villes de France, Imprimé par Lacointe, 1850, p. 555.

1214 Il y avait en Normandie de nombreuses confréries mariales. Voir Vincent Catherine, D*es charités bien ordonnées*, *op. cit.* Thélamon Françoise, *Marie et la fête aux normands,* Rouen, PURH, n° 23, 2011.

1215 La chapelle Notre-Dame-du-Jardin était située en face du grand escalier de la librairie (voir Carment-Lanfry Anne-Marie, *La Cathédrale Notre-Dame de Rouen*,

acte du 13 août 1506[1216] nous indiquait déjà que le chapitre souhaitait supprimer l'usage des « marmousets »[1217], des sortes de mannequins qui représentaient les apôtres et un diable qui avait lieu dans la chapelle de Notre-Dame du Jardin, le jour de l'Assomption[1218]. Ces représentations devaient donc être des sortes de tableaux avec des mannequins qui étaient peut être articulés ; les apôtres et les anges sont d'ailleurs évoqués dans l'acte du 21 août 1460, *de apostolis et angelis qui sequuntur processionem in habilibus vilibus et inhonestis* (les anges et les apôtres suivent la procession dans des habits inappropriés)[1219]. L'interdiction de ces représentations fut régulièrement réclamée par le chapitre et le fut finalement en 1521 après de longues tractations[1220].

Ainsi, comme nous l'avons vu, les confréries dédiées à la Vierge furent très actives. La dévotion mariale fut une réelle source d'inspiration en ce qui concerne la littérature et le théâtre au Moyen-Âge. Il existait de nombreuses confréries mariales en Normandie mais Rouen se distingua par leur importance et leur dynamisme. Les exemples cités ci dessus sont éloquents mais nous pouvons citer aussi la confrérie dévolue à la Conception de la Vierge, le Puy de la Conception Notre-Dame. En Normandie, la Conception de Marie était célébrée le 8 décembre. Une légende rapportait qu'un moine dénommé Helsin, abbé de Ramsay en Angleterre, avait été envoyé par Guillaume le Conquérant

---

Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 2010).

1216 ADSM G. 2147.

1217 Un marmouset était la représentation d'un personnage de petite taille, avec une attitude et une posture burlesques ou extravagantes. Au vu des réactions que pouvait avoir le public à la vue de ces figures installées par la confrérie, elles devaient être quelque peu inquiétantes, tout particulièrement le diable.

1218 Voire chapitre … page ...

1219 ADSM G 2136, folio 14.

1220 Voir chapitre II

en mission diplomatique au Danemark. Sur le chemin du retour, sur le point de se noyer lors d'un naufrage, il fut sauvé par un envoyé céleste qui lui enjoint de célébrer la fête de la Conception de Marie. Cette fête, déjà célébrée dans certaines abbayes anglaises avant l'arrivée des Normands, fut importée en Normandie où elle connut un important succès. C'est dans ce cadre que la confrérie du Puy de la Conception mit en place à partir de 1486 un concours annuel de poésie, le Puy des Palinods dont nous avons déjà parlé et qui eut un vif succès. Nous pouvons aussi ajouter que l'Assomption fut un des thèmes les plus chers aux normands et aux rouennais, non seulement à cause du thème marial (Marie intercesseur entre l'homme et dieu) mais aussi et surtout car le sujet était prétexte à certains recours dramatiques ; en outre la mise en scène permettait certains effets spectaculaires comme par exemple la montée au ciel, qui devait faire intervenir toute une machinerie.

Le mystère de saint Crépin, organisé pour la confrérie seule, est un bon exemple qui nous permet de mieux comprendre quelle a pu être l'importance de ces mystères montés par les confréries de métiers. À côté des grandes Passions qui pouvait mobiliser toute la cité, il existait des mystères ou des tableaux mimés mis en scène par ces confréries. Ces mystères dédiés en général à leurs saints patrons étaient destinés à un public plus restreint. Ce type de jeu devait foisonner, même si les sources ne sont pas forcément très nombreuses. Ces mystères organisés par les confréries jouèrent un rôle essentiel dans l'exaltation des vertus du saint patron. En général, à Rouen, les confrères jouaient personnellement dans les représentations ; nous avons vu que cela fut le cas pour le mystère de saint Romain[1221]. Ces jeux (que ce soient

1221 Voir page 313.

les mystères ou plus encore les tableaux vivants) étaient l'occasion d'exalter les valeurs communes des confrères. Ceux-ci, selon Catherine Vincent, « tissés ici bas ils se prolongent dans l'au delà sous les auspices protecteurs du saint patron et ne sont pas interrompus par la mort puisque la mémoire des confrères disparue demeure soigneusement entretenue »[1222]. Ce type de mystères devait être plus nombreux que les autres grand mystères, même si beaucoup ne sont sans doute pas restés dans les annales.

2. Les confréries joyeuses

Il est important d'aborder le rôle des confréries joyeuses, même si je vais moins m'attarder à ce sujet puisque j'ai pris le parti d'axer mes recherches sur les mystères.

De nombreuses confréries burlesques apparaissent en France dès le XIII^{e} siècle, mais c'est surtout à partir des XIV^{e} et XV^{e} siècles qu'elles prennent de l'ampleur. Nous connaissons de nombreux exemples en Normandie : les

1222 Vincent Catherine, *Les Confréries médiévales dans le royaume de France : XIII^{e}-XV^{e} siècles*, Albin Michel, Paris, 1994, p. 29.

Coqueluchiers de Rouen, les Conards de Cherbourg[1223], de Rouen[1224] ou d'Évreux[1225], etc. Ces confréries avaient une existence officielle, des privilèges, mais aussi des devoirs. Tout comme les confréries plus traditionnelles, elles étaient conduites par des statuts qui leur étaient propres. La confrérie des Conards de Rouen[1226] était une confrérie burlesque, née à Rouen au milieu du XIV^e^ siècle. Elle a succédé à la confrérie des Coqueluchiers[1227], nommée ainsi à cause du bonnet appelé « coqueluchon »[1228] qui était porté par ses membres. Le maître des coqueluchiers était pourvu d'une marotte ornée de grelots. Les confrères de cette compagnie étaient à l'origine de démonstrations jugées grossières lors de la fête des Saints Innocents. Ils jouaient aussi, lors des rogations, des scènes bouffonnes. Selon Busserolle[1229], il existait aussi à Rouen

---

1223 Les Conards de Cherbourg défilaient à travers la ville de Cherbourg à l'occasion de Mardi-Gras ou de la Saint-Barnabé, qui était fêtée le 11 juin. Ils avaient à leur tête un « abbé » qui était équipé dune mitre et d'une crosse. Celui-ci déambulait à travers la ville, assis sur un âne, suivi d'un cortège burlesque et masqué. Les confrères distribuaient des épices aux enfants et faisaient des remarques aux oisifs, et récitaient des épigrammes moqueuses contre les abus du clergé. Après cela, ils se rendaient dans la vallée de la Divette, en la maison de l'un d'eux, non loin du pont qui a conservé le nom de « Pont-aux-Cosnards » (à la limite d'Octeville, La Glacerie et Martinvast). Là, un banquet, qui durait deux jours, était destiné aux confrères. Voir Le Chanteur de Pontaumont Émile, « Cosnards au XIV^e^ siècle », *Mémoires de la Société académique de Cherbourg*, t. 11, 1873, p 78-79 Baze Albert, « Le Pont Cosnard et la confrérie des Cosnards (à Cherbourg) », *Revue de la Société normande Alfred-Rossel*, 3^e^ année, n° 7, 1914, p. 3-4. Blanguernon Claude, « Note sur les Cosnards », *Gilles de Gouberville, gentilhomme du Cotentin 1522-1578*, impr. Bellée, 1969, p. 31.

1224 Rousse Michel, « L'abbaye des conards dans la vie sociale et culturelle de Rouen », *Première poésie de la renaissance, autour des Puys normands*, Actes du colloque de Rouen 1999, éd. J.-C. Arnould et TH. Mantovani, Paris, Champion, 2003. Rousse Michel, « Les Conards de Rouen, la corne et la crosse », *Cornes et Plumes dans la littérature médiévale,* Presses universitaires de Rennes, 2010.

1225 La confrérie des Conards d'Évreux était une confrérie « de gens de justice et autres qui, le jour de la saint Barnabé, [commettaient] plusieurs excès et mals façons au déshonneur et à irrévérence de Dieu, notre créateur, de saint Barnabé, et de sainte Église ». Extrait d'un registre paroissial d'Évreux de 1420, cité par A. Jubinal, *Mystères inédits du quinzième siècle,* Paris, 1837.

1226 Confrérie des Conards ou Cornards. Son nom provient du terme « conardie », qui signifiait bêtise, sottise. Ce nom est donc éloquent sur les agissements de cette confrérie.

1227 J. de Busserolles, *Notice sur l'abbaye des Conards, confrérie célèbre qui a existé à Rouen du XIV^e^ au XVII^e^ siècle, et à Évreux de 1345 à 1420,* Rouen, 1859. Périaux Nicétas, *Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen,* Rouen, 1874. Corvisier André, « Une société ludique au XVI^e^ siècle: l'Abbaye des Conards de Rouen », *Annales de Normandie*, 27^e^ année, n°2, 1977. p. 179-193.

1228 Sorte de capuchon.

1229 J. de Busserolles, *op. cit.*, p.3.

une communauté de femmes qui avait à sa tête une « petite abbesse » ou « abbesse folle », dont les rapports avec les coqueluchiers attirèrent l'attention de l'archevêque Eudes Rigaud. Celui-ci réclama qu'une enquête soit faite, et suite à cela, il interdit l'élection de l' « abbesse folle » ainsi que la confrérie des coqueluchiers. Taillepied[1230] cite aussi une autre confrérie burlesque, nommée « les enfants de la ville », bien moins connue, qui aurait recruté parmi les enfants des magistrats, et pour laquelle je n'ai pas trouvé de référence dans les archives.

Jusqu'à la toute fin du XV^e^ siècle, les Conards de Rouen se réunissaient dans l'église Notre-Dame-des-Prés[1231] qui était située au faubourg Saint-Sever[1232]. Cette confrérie parodiait la hiérarchie du clergé et ridiculisait les titres honorifiques de la noblesse, et de la magistrature. Ainsi, ses membres portaient souvent des pseudonymes farfelus tels que « l'abbé Rien-ne-Sait », ou encore « l'amiral de Robec ». Ils organisaient des processions, des banquets, et des cavalcades. C'est ainsi que tous les ans, pendant le carnaval, ils humiliaient les magistrats et tenaient leur propre tribunal sous les fenêtres de ceux qu'ils désiraient ridiculiser[1233]. En outre, ils mettaient aussi régulièrement en scène

1230 Taillepied Noël, *Recueil des antiquitez et singularitez de la ville de Roue*n, Rouen, 1688, p. 59.

1231 Il s'agit du prieuré de Bonne-Nouvelle, que l'on trouve mentionné sous les noms de Notre-Dame-du-Pré, Notre-Dame-des-Prés, ou Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Voir F. Lemoine, J. Tanguy, *Rouen aux 100 clochers*, 2004, p. 115-117.

1232 *Les Triomphes de l'abbaye des Conards, sous le resveur en decimes Fagot Abbé des Conards, contenant les criées et proclamations faites, depuis son advenement jusques à l'An présent. Plus l'ingénieuse Lessive qu'ils ont Conardement monstrée, aux jours gras en l'an M.D.X.L. Plus le Testament D'ouinet de nouveau augmenté par le commandement dudit Abbé, non encores veu. Plus la Letanie, l'Ancienne et l'Oraison faite en ladite maison Abbatiale en l'an 1580* [Texte imprimé], Rouen : N. Dugord, 1587. Floquet Amable, « Histoire des Conards de Rouen », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1 (1839), p.105-123. A. Corvisier, *op. cit.*, p. 179-193. Rousse Michel, « Les Conards de Rouen, la corne et la crosse », *Cornes et Plumes dans la littérature médiévale,* Presses universitaires de Rennes, 2010.

1233 Nous trouvons dans les archives paroissiales de Rouen quelques mentions des Conards : ainsi le 15 mai 1541, une procession de la confrérie est citée dans les compte de Saint-Nicaise : « mardy, 15 may, pourcession des Conars, 14 sous 10 deniers » (ADSM G

des pièces de théâtres comiques telles que des sotties ou des farces satyriques dont nous connaissons quelques exemples. C'est ainsi qu'ils eurent une influence certaine sur la vie sociale et littéraire rouennaise. Par exemple, en 1509, des chapelains de la cathédrale sont surpris en train de montrer leurs mains à une diseuse de bonne aventure dans la cour d'Albane. Dès le lendemain, les Conards de Rouen régissent et organisent une farce[1234]. Le 16 février 1545, un chanoine de la cathédrale nommé Restout porte plainte car il s'était fait chahuter par les Conards. Ils avaient vêtu un de leurs personnages du surplis et de l'aumusse ; celui-ci avait été promené dans les rues de la ville sous les huées et les cris, des crimes lui avaient été imputés et les conards l'avaient condamné à mort et livré au bourreau[1235]. L'affaire est prise au sérieux par le chapitre cathédrale, car le 15 mars 1545, nous retrouvons une délibération relative à la même affaire ; le parlement, sur la requête du chanoine de la Houssaie, avait ordonné une enquête et en avait chargé les conseillers de la Masure et Raoulin[1236]. Dans le recueil La Vallière est conservée une farce des Veaux[1237] qui aurait été jouée devant Henri II lors de sa venue à Rouen en 1550, et peut-être composée par les Conards eux-mêmes. Lors de son entrée à Rouen cette année là, Henri II aurait effectivement lui même désiré observer la chevauchée des Conards qu'il devait connaître de réputation :

> « et eux mectant tout a debvoir et obéissance se perforcerent par diverses sumptuosités d'accoustrements

7228, comptes de la fabrique de l'église Saint-Nicaise). Nous trouvons la même mention pour l'année suivante.

1234 26 juillet 1509, registre du chapitre cathédral de Rouen, citée par Floquet.

1235 ADSM G 2158, f.117. *De scandalo die hersterna per trajediatores conardisie hujus civitatis.*

1236 *Ibidem*.

1237 Ms. La Vallière, ff. 179-183. Voir Petit de Julleville, *Répertoire* …, *op. cit.*, p. 252-254.

> et montures, par traynee de chars de triomphe, par une infinité de flambeaux, par nouvelles inventions, subtilz dictums et plaisantes moralitez, donner entière récréation au roi et a toute la suite de sa court »[1238].

À la toute fin de cette pièce, le badin dit à ses confrères[1239] :

> « Conars, ayés a subvenir A Tabé et ses conardeaux. »[1240].

C. Le rôle de la cité

La ville semble ne pas avoir elle même mis en scène des mystères ; elle a surtout eu un rôle de mécène ou de collaborateur. On comprend aisément que les magistrats de la ville aient voulu participer de près ou de loin à la mise en scène de mystères. Il y avait en réalité une visée politique lorsque la ville prenait part à l'organisation de mystères. Effectivement, plus que des représentations, ces manifestations publiques participaient à la glorification de la ville toute entière mais aussi de ses magistrats.

1238 Petit de Julleville Louis, *Répertoire du théâtre comique en France au Moyen-Age,* Slatkine, 1967, p. 253.

1239 Cette pièce est à cinq personnages : Le Receveur, l'Official, le Promoteur, le Badin (un sot), et le Malotin.

1240 Petit de Julleville Louis, *op. cit.*, p. 253.

Nous avons finalement peu de traces du rôle qu'a pu tenir la municipalité du fait des lacunes dans les archives municipales. Comme nous l'avons vu, en 1410 la confrérie de la Passion avait le projet de mettre en scène à Rouen un mystère de la Passion pour la Pentecôte. Les préparatifs commencèrent, et l'argent venant à manquer, les entrepreneurs du mystère demandèrent une aide pécuniaire au conseil de la ville. Celui-ci répondit le 28 mars 1410[1241], que « si icelles nouvelles continuoient, et que ledict emprunt courust et eust lieu, que l'on feroit cesser le jeu de la Passion qui devoit estre joue en icelle ville ». Cet emprunt eut bien lieu et la représentation dut être annulée, au grand mécontentement des confrères mais aussi de la population de la ville. Cet épisode nous démontre la part que pouvait avoir la ville puisque, à défaut de son aide financière, le mystère ne put être mis en scène.

1. Le rôle de la ville dans l'organisation des mystères

Suite au mystère de la Passion annulé, il fallut attendre la fin de la guerre afin de voir la ville participer de nouveau à l'organisation d'un mystère, car il ne semble pas qu'elle ait participé à la Passion de 1415 jouée place du Vieux-Marché. Le mystère de sainte Catherine est un des exemples les plus représentatifs pour lesquels la ville s'est fortement impliquée[1242]. Elle a non seulement aidé au financement mais elle a aussi participé à la représentation de façon indirecte en louant une chambre décorée spécialement pour

1241 AMR, Archives de l'hôtel de ville, registres des délibérations du conseil municipal.
1242 Bouhaïk-Gironès Marie, *op.cit.*, p. 27-38.

l'occasion[1243]. Comme le rappelle Marie Bouhaïk-Gironès dans son article « le théâtre sur la place du marché »[1244], la place du marché est un lieu public à Rouen. Pour que la représentation ait lieu, les confrères de la charité ont certainement du demander l'autorisation. En outre, la ville a financé le mystère à hauteur de vingt-cinq livres[1245].

La mise en scène d'un mystère de sainte Catherine n'a pas du être anodine en cette année 1454. La guerre de Cent-Ans est à peine achevée et nous sommes en plein dans le contexte de la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Déjà, en 1449, lors de son entrée à Rouen Charles VII déclarait :

> « Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, à nostre amé et féal conseiller, maistre Guillaume Bouillé[1246], docteur en théologie, salut et dilection. Comme jà pieçà Jehanne la Pucelle eust été prinse et appréhendée par nos anciens ennemis et adversaires, les Anglois, et amenée en ceste ville de Rouen, contre laquelle ilz eussent fait faire tel quel procez, par certaines personnes à ce commis et députez par eulx ; en faisant lequel procez, ilz eussent et ayent fait et commis plusieurs faultes et abbus, et tellement que moyennant ledit procezet la grant haine que nos [ditz] ennemis avoient contre elle, la firent morir iniquement et

1243 AMR A8 f. 50. Voir annexes page 24 à 28.
1244 Bouhaïk-Gironès Marie, *op.cit.*, p. 27-38.
1245 Vingt livres tournois dans un premiers temps, auxquels sont ajoutés cinq livres après la représentation.
1246 Heuduin Albert, « Rôle prépondérant de Guillaume Bouillé doyen de Saint-Florent de Roye au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc », *Bulletin trimestriel de la société des antiquaires de Picardie*, 1939, Amiens.

> contre raison, très cruellement ; et pour ce que nousvoulons savoir la vérité dudit procez, et la manière comment il a esté déduit et procédé : vous mandons et commandons, et expressément enjoingnons que vous vous enquerez et informez bien et diligentement de [et] sur ce que dit est, et l'informacion par vous sur ce faicte, apportez ou envoyez stablement close et scellée par devers nous et les gens de notre Grant Conseil ; et avec ce, tous ceulx que vous saurez qui auront aucunes escriptures, procez, ou autres choses touchant la matière, contraignez les par toutes voyes deues et que verrez estre à faire , à les vous bailler pour les nous apporter ou envoyer, pour pourveoir sur ce ainsi que verrons estre à faire et qu'il appartiendra par raison ; [car] de ce faire vous donnons pouvoir, commission et mandement especial par ces présentes. Si mandons et commandons à tous nos officiers, justiciers et subgetz, que à vous et à vos commis et députez, en ce faisant, ilz obéissent et entendent diligemment. Donné à Rouen, le quinziesme jour de février, l'an de grâce mil quatre cens quarante neuf, et de nostre règne le vingt huictiesme. Sic signatum : Par le Roy, à la relacion du Grant Conseil, Daniel »[1247]

Par la suite, il y eut enquête puis un procès ; c'est le «procès en nullité», plus

1247 *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, Volume 3, Imprimerie royale, 1790, p. 492.

connu sous son appellation traditionnelle de «procès de réhabilitation»[1248]. Le jugement est prononcé le 7 juillet 1456 : il déclare le premier procès et ses conclusions « nuls, non avenus, sans valeur ni effet » et réhabilite entièrement Jeanne[1249].

Ainsi, en juin 1454, sur la place du marché aux veaux, la confrérie de Notre-Dame, de saint Nicolas et de sainte Catherine organisa le mystère de sainte Catherine. Jeanne d'Arc n'est pas encore réhabilitée mais cela est dans tous les esprits. Rappelons aussi que sainte Catherine était une sainte vénérée par Jeanne d'Arc, une des voix entendues par Jeanne avec sainte Marguerite. Le choix de l'endroit pour dresser les établies ne fut sans doute aussi pas anodin. Pendant longtemps, cette place fut considérée comme étant le lieu du martyr de Jeanne d'Arc. Or, nous savons que ce n'est pas là qu'elle a été brûlée mais place du Vieux-Marché, à deux pas d'ici. C'est donc un lieu symbolique, sans doute déjà pour les gens de l'époque. C'est ainsi que pour cet événement, la ville participe et assiste à la représentation en bonne place, dans une chambre louée et décorée pour l'occasion. En participant à ce mystère, la ville s'implique et prends position. Le 26 février 1454, les « eschevins et frères des charités Dieu Nostre Dame, saint Nicolas et sainte Catherine, du collège des clercs » demandent au conseil de ville « gratuite pecuniere pour aider aux frais et coustaiges qu'ils allaient avoir a supporter[1250] » pour la représentation du

1248 Quicherat Jules, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle : publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, suivis de tous les documents historiques qu'on a pu réunir et accompagnés de notes et d'éclaircissements*, 1 : *Procès de condamnation*, Paris, Jules Renouard et Cie, 5 tomes, 1841-1849. Contamine Philippe, Bouzy Olivier et Hélary Xavier, *Jeanne d'Arc. Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2012. Neveux François, *De l'hérétique à la sainte. Les procès de Jeanne d'Arc revisités : actes du colloque international de Cerisy, 1er-4 octobre 2009*, Caen, Presses universitaires de Caen, « Symposia », 2012.

1249 Duparc Pierre, *Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc*, V tomes, Paris, C. Klincksieck (Société de l'histoire de France), 1977-1989.

1250 AMR A8 Registres des délibérations du conseil municipal, f.31, Délibérations des 20

mystère. Le conseil de ville leur cède vingt livres, et ajoutera cinq livres ultérieurement. Le 2 juin suivant, sur la place du marché aux veaux « le mystère de sainte Catherine fut célébré et demonstré moult notablement a très grandz frais et coustaiges et plus grandz de la moitié que l'on avait cuidé. ». Outre le soutien financier, le conseil de ville tint à assister au spectacle et réserva pour l'occasion une chambre[1251] dans la maison de Jehan Marcel, et la fit « moult décorer », ce qui leur coûta soixante sous[1252] :

> « Estiquecte baillé au receveur pour aucunes menues despences faictes en l'ostel Jehan Marcel au marché aux veaux en juing derrain passé, durans les jourz que le mistere sainte Katherine fu audit marché aux veaux joué et demonstré, icelles despences faictes par le lieutenant general de Monseigneur le bailli, par aucuns de messires et par aucuns bourgeois et officiers de la ville, estans lesdits jours en l'ostel dessusdit pour veoir ledit miestere, montent icelles menues despences LX sous ».

Par la suite, le conseil de ville ajouta de nouveau cent sous aux sommes déjà délivrées aux confrères pour ce mystère qui avait « démontré moult notablement à très grandz frais et coutaisges »[1253]. Le fait d'assister au spectacle était symbolique. C'était un divertissement pour le conseil de la ville mais il fallait surtout montrer que la ville avait pris part financièrement dans sa

---

février et 2 juillet 1454. Voir Gosselin, *op. cit.*, p. 15. Bouhaïk-Gironès Marie, *op. cit.*, p.29-38.

1251 Une loge.

1252 AMR A8 Registres des délibérations du conseil municipal, f. 48.

1253 *Ibidem*.

mise en scène et s'était impliquée dans le spectacle. Cela participait au rayonnement et à la mise en valeur de la ville par rapport à d'autres villes comme Paris par exemple. Effectivement, ces manifestations généraient souvent une véritable concurrence entre les cités, le « théâtre » étant pour la ville un moyen d'expression privilégié, un moyen de démontrer sa puissance.

Le mystère de saint Romain s'inscrit aussi très certainement dans cette thématique. Il y a fort à parier que le spectacle a intéressé les autorités municipales rouennaises. Nous avons déjà analysé précédemment l'implication évidente de l'archevêché dans l'organisation de ce mystère, au mois d'août 1476. Cependant, du fait d'importantes lacunes dans les registres de délibérations du conseil municipal, nous ne connaissons pas l'implication des autorités municipales dans ce mystère ; nous ne pouvons de ce fait que faire des suppositions. Le conseil de la ville a certainement soutenu le spectacle même si malheureusement aucune archive ne nous le démontre aujourd'hui. Les membres du conseil municipal ont peut-être financé une partie ce mystère qui a du être très coûteux. Nous pouvons établir une comparaison avec le mystère des Trois Doms joué à Romans-sur-Isère les 27, 28 et 29 mai 1509[1254]. Ce sont deux mystères comparables puisque les deux ont un contexte similaire avec la mise en scène des saints patrons des cités. Le mystère des Trois Doms a été financé moitié par le chapitre, moitié par la ville. Au mois de juillet 1508, nous apprenons que les membres du chapitre de St-Barnard, les consuls et plusieurs habitants de Romans se sont réunis en assemblée générale et ont pris la décision unanime de faire représenter aux prochaines fêtes de la Pentecôte le jeu des Trois Martyrs patrons de l'église et de la cité (Séverin,

1254 Voir Paul-Émile Giraud, *op. cit*.

Exupère et Félicien). Le Chapitre prend alors à sa charge une moitié de la dépense et la ville l'autre moitié[1255]. Concernant le mystère de saint Romain, le chapitre n'évoque jamais l'implication de la ville mais cela ne signifie pas qu'elle n'ait pas participé de près ou de loin à la mise en scène. Rappelons que la confrérie comprenait beaucoup de bourgeois, mais aussi des personnalités aux hautes fonctions. La confrérie servait d'élévation sociale, de tremplin pour accéder à de hautes charges, et notamment aux charges municipales. En outre, nous avons vu que saint Romain avait une importance particulière dans la vie des rouennais, étant devenu le saint patron de la ville[1256]. Le Mystère de saint Romain a été organisé dans cette perspective ; c'est un élément d'une sorte de culte laïque. André Vauchez, dans son ouvrage *La religion civique à l'époque médiévale et moderne*, a écrit que le culte civique était l'« ensemble des phénomènes religieux cultuels, dévotionnels ou institutionnels dans lequel le pouvoir civil joue un rôle déterminant principalement à travers l'action des autorités locales et municipales »[1257]. Le mystère saint Romain répond à cette définition. Par le biais du jeu du mystère, la ville et son institution a ainsi pu être mise en avant et ses propres valeurs par la même occasion, saint Romain étant un symbole de victoire de la ville sur l'ennemi, et pas seulement l'emblème d'une victoire de la religion. Il était donc symbolique de mettre en place un tel mystère et il eut été étonnant que la ville n'y participe pas.

Un troisième et dernier exemple pour illustrer ce propos est l'organisation du Mystère la Passion de 1491 – représentation qui n'eut finalement pas lieu,

---

1255 *Ibidem*.

1256 Voir la partie sur le mystère de saint Romain, page 312. Voir aussi Floquet, *histoire du privilège de saint Romain*, *op. cit.*

1257 Vauchez André (dir.), *La religion civique à l'époque médiévale et moderne (Chrétienté et Islam),* Actes du colloque de Nanterre (21-23 juin 1993), p. 1.

comme nous l'avons déjà vu – et pour lequel nous avons conservé de la documentation dans les délibérations du conseil municipal. Nous retrouvons à la tête de son organisation Guillaume Tasserie. Celui-ci, membre de la confrérie de la Passion, rêvait de surpasser tout ce que l'on avait vu jusque-là. Beaucoup d'habitants de la ville s'adjoignirent à lui. Il obtint les différentes autorisations et les établies furent construites « contre la forme accoutumée ». Cependant, le mystère coûta beaucoup plus cher que prévu, et Guillaume Tasserie, en août 1491, prit l'initiative d'écrire au roi au nom des habitants. Il souhaitait le prévenir de la future représentation, et lui signifier que la confrérie de la Passion, après avoir déjà dépensé entre sept-cent et huit-cent livres, manquait désormais d'argent pour achever la préparation de la représentation. En outre, il ajoutait qu'ils attendraient son voyage à Rouen pour le jouer. Cette initiative mit en colère le roi qui répondit par des lettres adressées à son avocat, Robert Lelieur. Il interdit tout bonnement le jeu du mystère, ce qui causa une déception et un mécontentement de la population qui proféra des menaces : « si le mystère était retardé il y en aurait qui s'en repentiraient »[1258]. Le mécontentement général devenant de plus en plus inquiétant, le conseil de la ville s'assembla pour aviser. Robert Lelieur, avocat du roi, exprima le regret qu'on eût écrit à sa majesté et rechercha des solutions pour contenter tout le monde :

> « Les conseillers échevins, dit-il, n'ont rien à voir dans cette affaire ; Tasserie a pris, il est vrai, l'obligation de préparer le mystère, mais on lui a promis de le garantir, et maintenant, ceux qui ont promis reculent. Cependant Tasserie a dépensé 7 à 800 livres ; il a travaillé

1258 AMR, A9, actes de délibérations du 28 août 1491. Voir annexes page 29 à 32.

> continuellement depuis 7 à 8 mois et labouré en toutes choses; trois à quatre cents personnes ont travaillé et frayé avec lui. Ce sont les principaux personnages qui ont apporté le désordre. Il est donc d'avis que l'on écrive au roi pour lui faire savoir à quel point en est l'affaire et l'inconvénient qui peut advenir de ce retard. En attendant, il faut contenir le peuple autant qu'on le pourra. »

M. Robert Delafontaine ajouta que M. l'amiral avait écrit pour recommander de choisir de « bons joueurs » parce que le roi viendrait assister au spectacle ; et le lieutenant-général ajouta que « ceux » de Paris et d'Orléans avaient été prévenus que l'on ne jouerait pas si le roi n'y était pas présent. Enfin, il fut décidé que l'on écrirait au roi pour le prier de mander son plaisir et si ledit mystère serait joué ou retardé, pour, sur le tout, faire à son noble vouloir et plaisir.

Malgré cela, la population rouennaise cherchait le coupable. Pierre Giel, lieutenant du bailli qu'on accusait d'avoir passé un marché avec Tasserie et d'avoir écrit la lettre au roi, s'en défendit ; il indiqua que Tasserie avait fait des « folies » et que si il avait rempli son obligation, le mystère aurait déjà été joué :

> «Nous avons, dit-il, des joueurs de bonne puissance qui, cependant, ne demandent pas mieux que l'affaire soit retardée : si Tasserie demande un dédommagement, il pourra prendre les établies. Du reste il ne semble pas honneste de jouer la Passion au moment où le roi va

> partir à la tête de 50000 hommes[1259]; quant à moi, je suis échevin et frère de la Charité de la Passion. J'ai l'intention de m'acquitter de mon devoir et je serais en état de jouer si le mystère était bien disposé. Il y a dix-huit ans ajouta-t-il, que le livre est commencé plusieurs l'ont vu et manié ; il est fâcheux d'en rester là quand tout est presque terminé, car plusieurs en ont fait une chose de dévotion; de plus, les reliques ce de la Passion y ont été engagées. Tout cela, avec les grands frais qu'on a faits, pourra entraîner la destruction et la ruine de la confrérie. Mais puisque le roi l'a décidé, le mystère doit être différé. »

Cette intervention est intéressante sur plusieurs plans. Premièrement, nous apprenons que « le livre est commencé depuis dix-huit ans ». Il est donc possible que le texte prévu pour ce mystère soit le texte de l'Incarnation de 1474. Ensuite, il semble que la confrérie de la Passion s'impliqua fortement dans cette organisation, tout particulièrement du point de vue financier ; d'après Pierre Giel, la confrérie y mit beaucoup d'argent, ce qui risquait d' « entraîner la destruction et la ruine de la confrairie ». Malgré son amertume, la confrérie doit se ranger à la volonté du roi, mais il semble que cela provoqua des luttes au sein de celles-ci puisque Tasserie en faisait partie. Comme dédommagement, il est proposé à Tasserie de prendre les établies. Cela est sans doute la preuve

1259 Il évoque sans doute le siège de Rennes par les français, qui dura de juillet à novembre 1491. À l'issue de ce siège, Anne de Bretagne épousa le roi Charles VIII. Cintré René, *Les marches de Bretagne au Moyen Âge*, Éditions Jean-Marie Pierre, 1992. Le Page Dominique et Nassiet Michel, *L'Union de la Bretagne à la France*, édition Skol Vreizh, 2003.

qu'il était habitué aux mises en scène, et qu'il allait sans doute pouvoir les réutiliser à l'avenir.

Ces détails prouvent ce que nous avons dit souvent, sur l'importance attachée à ces représentations et sur les dépenses importantes qu'elles entraînaient. Les magistrats de la ville se font l'honneur de remplir un rôle ; Paris et Orléans y sont invités ; l'amiral de France recommande un bon choix d'acteurs ; le roi lui-même est consulté et invité à assister à la représentation. L'un des buts de cet événement, outre le plaisir d'organiser et de jouer, était de rivaliser avec les autres grandes villes, et notamment Paris et Orléans, qui ont été conviées à la représentation, sans doute pour « montrer » ce que la ville était capable d'organiser. La rivalité entre les villes est donc un point essentiel à cette époque. À côté de cela, nous savons que les confréries pouvaient s'entraider, notamment en se prêtant des manuscrits[1260]. Plus qu'une représentation à caractère religieux, c'est une affaire à laquelle tout le monde prend part et qui implique bon nombre de personne. Cette annulation est vécue comme une injustice, et la cohésion de la population est mise en péril ; chacun cherche le coupable, chacun se renvoie la faute et cherche à comprendre la raison de cette annulation. C'est en quelques sorte l'échec d'une communauté, de la fraternité urbaine, d'où la déception que vont s'empresser d'oublier les habitants de la ville.

1260 Voir Lalou Élisabeth, « Les cordonniers metteurs en scène des mystères de saint Crépin et saint Crépinien », *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1985, tome 143, livraison 1. p. 91-115.

2. Le rôle de la cité dans l'organisation des entrées royales

La ville détient un rôle encore plus important dans l'organisation des entrées royales pour lesquelles elle met en place des tableaux mimés, qualifiés dans les archives de « mystères ». Ces tableaux mimés vont eux aussi prendre part à l'édification de la ville, de ses élites, et de la royauté.

Le rituel est toujours le même : le roi était en général tout d'abord accueilli par le conseil de la ville et les bourgeois au prieuré de Grammont[1261], ou plus rarement à l'une des portes de la ville[1262]. Le conseil de la ville et les bourgeois présentaient au souverain leurs hommages et en profitaient pour présenter leurs requêtes. Suite à cela, le cortège se mettait en route vers la ville en grandes pompes, selon un ordre immuable. Le parcours du roi était jalonné d'étapes et de solennités données en des lieux stratégiques de la ville. Il s'agissait pour la ville non seulement d'accueillir le monarque avec solennité mais aussi d'exalter le sentiment monarchique. La ville était à ce moment là parée de tentures, de draps, les rues étaient nettoyées et jonchées d'herbes ou

1261 Le prieuré de Grammont (ou Grandmont) était délimité par la chaussée de Saint-Sever à l'ouest, le chemin de Sotteville au sud, un chemin joignant l'actuelle place Voltaire à la Seine à l'est, et la Seine au nord. Sur la *grande vue de Rouen* de Jacques Le Lieur, le prieuré est représenté tout à droite. D'après Farin, c'est Henri II Plantagenêt qui avait accordé une partie de la forêt du Rouvray aux religieux de l'ordre de Grandmont. Ils s'y installèrent vers 1154 ou 1180. Par la suite le roi leur donna son parc et les prairies des environs. Durant le XV^e^ siècle, le prieuré passa sous le régime de la Commende, c'est-à-dire que le prieur était un ecclésiastique, ou quelquefois un laïc, qui percevait personnellement les revenus du prieuré, et qui, pouvait aussi exercer une certaine juridiction sans toutefois exercer la moindre autorité sur la discipline intérieure des moines. Nous comptons parmi les commendataires du prieuré des personnalités telles que les archevêques de Rouen Guillaume d'Estouteville ou Robert de Croixmare. De nos jours, il ne reste plus grand-chose du couvent. Seule l'église a été sauvée. Désormais propriétaire, la ville de Rouen l'a faite restaurer en 1970. Elle a pris le vocable de l'ancienne Chapelle, Sainte-Catherine. Farin François, *Histoire de la ville de Rouen,* 3e ed., 1738, t. VI, p. 92-106. Lanfry Georges, P*rieuré de Grandmont,* Bull. CDA, 1968-1969, p. 26. Delsalle Lucien-René, *Notre-Dame du Parc : le prieuré rouennais de Grandmont,* Bull. AMR, Rouen, 1994, p. 11-31.

1262 Lors de son entrée dans la ville en 1430, Henri VI entra par la porte Cauchoise. En 1449, c'est par la porte Beauvoisine que Charles VII fit son entrée.

de feuillages fraîchement coupés. Ce genre de décoration était initialement exclusivement réservé aux grandes fêtes religieuses, mais elle devint habituelle lors des entrées royales à la fin du moyen-âge.

La première fonction de ces entrées était d'honorer la figure royale. Par le biais des entrées royales, la ville se montre soumise au roi, mais elle se montre aussi sous son meilleur jour afin de démontrer qu'elle est une ville digne de confiance, mais aussi capable de rivaliser avec les autres grandes cités. Nous pouvons suivre le rôle de la ville dans les organisations d'entrées royales dans les archives municipales où le conseil de ville délibère sur la façon dont doit être accueilli le roi, sur les couleurs des costumes qui seront portés, ce qui a pu être le sujet de débats parfois houleux. Ces entrées étaient l'occasion d'une sorte de mise en scène du pouvoir politique aussi bien royal que municipal. La ville faisait un investissement considérable de temps et d'argent afin de réaliser une splendide manifestation pour signifier la reconnaissance de l'autorité royale par la municipalité ; en retour, on attendait du roi qu'il réaffirme les droits et les privilèges des citoyens et du clergé de la ville. Effectivement, les organisateurs s'attachaient surtout à défendre les privilèges de la ville mais aussi sa réputation.

Pour l'entrée de louis XII en 1508, nous pouvons suivre presque au jour le jour les préparations de son entrée. Le 21 août 1508, le conseil de ville se réuni avec vingt-cinq à trente bourgeois afin de délibérer sur la façon dont le roi serait accueilli. Le receveur Nicolas Osmont[1263] estime que la préparation à

1263 Nicolas Osmont devient échevin de la ville en 1523. Farin François, *Histoire de la ville de Rouen*, Volume 1, Librairie du Souillet, Rouen, 1731. Il est cité dans le texte d'acte de donation faites à la ville du *Livre des Fontaines* de Jacques Le Lieur. En outre, il était

cette entrée nécessite quatre-mille ou cinq-mille livres. Mais cela ne semble pas suffire, le conseil de la ville souhaitant encore davantage, si bien que « par la dicte ville sera vendu jusques mille livres de rentes et au dessoubz »[1264]. La semaine suivante, le 28 août, le conseil engage une discussion sur la couleur des vêtements que porterons les conseillers et les officiers de la ville, mais aussi les bourgeois qui pourrons figurer dans le cortège. Les vêtements seront-ils rouges, violets, ou bruns ? Cette question qui peut de nos jours nous paraître étrange était essentielle pour l'époque, au vu de l'importance de la symbolique des couleurs[1265]. Jehan Mustel[1266] conseiller « pour l'honneur de ladite ville lesdits conseilles et officiers doivent estre vestus d'escarlate[1267] veirmeille[1268] ». Ses collègues ne sont pas d'accord et un débat s'ensuit où est donnée une comparaison avec Paris. À l'entrée du roi Louis XII à Paris le 2 juillet 1498, les échevins et les conseillers étaient vêtus de satin rouge. Cette comparaison est importance car nous montre que le but est d'égaler voir de surpasser les autres villes[1269]. Finalement il est décidé que les conseillers porteront des robes de satin violet et les bourgeois d'écarlate bruns, cette distinction étant faite afin de les reconnaître. A savoir que tous les vêtements furent payés aux frais de la ville. Autres éléments discutés à propos de l'état des rues qui devront être nettoyées, « éviter les immondices ». Il est aussi décidé de sonner cloches, d'allumer, des feux, … Ainsi les festivités liées cette entrée du roi à Rouen

---

membre du Puy des Palinods. Il fut primé en 1510 pour un chant royal sur la Sphère (Voir *Palinods de Vidoue*, f 09 24 v°-26 v°), sous la principauté de Jean le Lieur.

1264 AMR A10.

1265 Pastoureau Michel et Simonet Dominique, *Le petit livre des couleurs*, Seuil, « Histoire », 2014.

1266 La famille Mustel a donné plusieurs conseillers à la ville de Rouen.

1267 L'écarlate était un drap dont la couleur pouvait varier.

1268 Le vermeil était une sorte de rouge vif un peu plus foncé que l'incarnat.

1269 Le Caron Pierre, *L'entrée du tres chrestien Roy de France Loys douziesme de ce nom a sa bonne ville de Paris*, Pierre Le Caron, post 2 VII 1498]. Bibliothèque sainte Geneviève (OEXV 754 RES (P.7)). Consultable en ligne https://archive.org/details/OEXV754_P7 [consulté le 24 août 2016].

n'avaient-elles pas pour seul dessein d'impressionner le monarque ; elles voulaient surpasser les prestigieuses cérémonies que lui avaient réservées d'autres villes et notamment Paris. Les bourgeois tenaient à leur opulence et avaient un certain sentiment orgueilleux de mettre en avant la ville. Ainsi il n'y a pas seulement une volonté d'honorer le roi mais aussi et surtout de mettre en avant la ville, de la hisser au même rang que les autres et notamment Paris.

Ainsi les entrées royales étaient donc aussi un moyen de propagande efficace pour la ville, qui se montrait hiérarchisée et unifiée derrière la participation à une même cérémonie de fidélité au roi. Les organisateurs tentaient de démontrer la loyauté et l'obéissance de la ville tout en défendant ses privilèges. Ils avaient ainsi recours à un discours encomiastique[1270] exaltant le roi mais aussi l'identité de la ville, qui se montrait fidèle et loyale conseillère royale. L'exemple le plus pertinent en ce qui concerne Rouen est l'entrée de Charles VIII le14 avril 1485[1271]. Outre la propagande royale organisée, les édiles voulurent montrer que la ville pouvait se hisser au même niveau que les autres. Des scénettes qui mettaient en avant la fonction de Roi par le biais d'allégories avaient été créées par Pinel. Nous en avons déjà longuement parlé précédemment. Mais aussi une propagande municipale avait été mise en place de manière discrète. Le roi arriva par le faubourg Saint-Sever. Cinq théâtres avaient été élevés le long de son parcours jusqu'au château : le premier à la dernière porte du pont, le second devant Notre-Dame, le troisième à la Crosse,

1270 Qui concerne la composition, l'écriture, ou la prononciation d'éloges.

1271 De Beaurepaire Charles, *Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485 : reproduction fac-similé d'un imprimé du temps, avec introduction et annexes*, Rouen, Léon Gy, 1902. Joël Blanchard, « Une entrée royale [Charles VIII à Rouen, 14 avr. 1485] », *Le Temps de la réflexion*, Gallimard, n° 5, 1984, p. 351-374. Hannier Isabelle, *Les entrées des grandes personnalités à Rouen aux XIV^e^ et XV^e^ siècles,* maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Legay, 1992.

le quatrième au coin de Saint-Pierre-l'Honoré, et le dernier près du château. Sur chacun de ces théâtres, le titre était inscrit sur des rouleaux d'étain. En outre, sur chaque scène, le roi, la ville et l'auteur de ces scènes étaient magnifiés. Presque partout, sur les théâtres comme dans les vers qu'on y récitait, après ces mots : Charles huitième on lisait : « Rouen Pinel ». Les scènes avaient été agencées de façon à ce que chaque première lettre du nom des établies formait le mot Rouen, décrivant en quelque sorte le programme royal.

Repos pacifique (premier théâtre)

Ordre politique (second théâtre)

Union des rois (troisième théâtre)

Espoir en la croix (quatrième théâtre)

Nouvelle eau celique[1272] (cinquième théâtre)

En outre, sur la scène figurant le Repos pacifique chaque personnages portait son nom écrit sur la poitrine ; et le roi pouvait, en les regardant dans l'ordre qu'ils occupaient, lire dans ces noms le sien propre :

Conseil loyal.

Haut vouloir.

Amour populaire.

Royal pouvoir.

Libéralité.

Espérance.

Sapience.

1272 La « nouvelle eau celique » évoque sans doute l'eau de la vie, claire comme le cristal, évoquée dans l'apocalypse 22:1 « Puis l'ange me montra l'eau de la vie : un fleuve resplendissant comme du cristal, qui jaillit du trône de Dieu et de l'Agneau ».

Sur l'échafaud représentant la nouvelle eau celique, était installé une fontaine pourvue de trois conduits : un pour l'hypocras, un pour le clairet et un pour l'eau. L'eau qui jaillissait de cette fontaine était pure. Elle arrosait un arbre mort et le faisait renaître. Aux pieds de cet arbre, cinq jeunes filles nommées Révérence, Obéissance, Unité, Équité, Normandie (les initiales de ces mots formant tous ensemble ROUEN), soulignaient les mérites de la ville organisatrice mais démontraient aussi l'union et la loyauté de la ville au roi. Nous pouvons souligner que les joueurs chargés de jouer les bergers sur cet échafaud furent chargés de jouer une pastorale le soir même, pastorale dont il ne reste aucune trace de nos jours[1273]. C'est donc une source d'origine divine, qui redonne vie à l'arbre mort, mais cette source évoque aussi le pouvoir régénérateur du roi. Le roi est source de vie pour son peuple, pour la ville de Rouen. Nous voyons bien qu'ici l'entrée est un véritable instrument de propagande non seulement royale mais aussi de la ville.

1273 De Beaurepaire Charles, *Entrée et séjour du roi Charles VIII à Rouen en 1485,* Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t.XX, p. 279-306.

Conclusion

Comme nous l'avons vu, des mises en scène eurent lieu dans toute la Normandie, dans les villes mais aussi dans les campagnes. Toutefois, en ce qui concerne les mystères, le théâtre rouennais paraît dominer ; les mystères semblent être dans cette ville bien plus nombreux qu'ils ont pu l'être dans les autres villes normandes. Nous pouvons rappeler que Rouen est à cette époque le centre d'une forte culture littéraire et notamment poétique, mais aussi le siège d'un archevêché puissant et influent. Le théâtre rouennais est à l'image de cette culture, foisonnant.

Le théâtre rouennais était bien souvent une véritable œuvre collective. Son coût important et son organisation matérielle nécessitaient de nombreux intervenants. Des mystères tels que ceux de la Passion ou le mystère de saint Romain n'auraient pu être mis en place sans ces diverses collaborations, et comme nous l'avons vu, ces représentations ne pouvaient aboutir si l'un des organisateurs se rétractait. Rappelons nous du mystère de la Passion annulé en 1410, ou celui de 1491 ... L'organisation d'un mystère était réellement l'œuvre de la cité toute entière et comme l'a rappelé Gustave Cohen, « il n'était personne qui, directement ou indirectement, n'y participât, fût-ce par une simple contribution en argent. Le mystère fait partie de l'existence de la commune; il en est une des plus éblouissantes manifestations »[1274].

Au XV^e^ siècle, Rouen était le siège d'un archevêché puissant qui exerçait

1274 Cohen, *op. cit.*, p. 164.

son influence et son contrôle dans tout son épiscopat. Les nombreuses interdictions et les punitions proférées jusque dans les campagnes démontrent le réseau extraordinaire développé par celui-ci pour contrôler, et censurer ce qui se faisait. Rien ne pouvait avoir lieu sans son aval et il pouvait se montrer très sévère lorsqu'un contrevenant était arrêté. À côté de cela, le clergé cathédral avait une certaine volonté de participer et de financer certains spectacles comme comme il a pu le faire pour le mystère de saint Romain. Le clergé rouennais souhaitait par ce biais donner à Rouen l'image d'une ville pieuse et prétendait faire rayonner la ville, mais aussi sans doute le chapitre cathédral. C'est pourquoi l'archevêché soutint certaines mises en scènes, d'autant plus que celles-ci purent servir d'élément de culte ; le mystère de saint Romain fut très certainement un élément du culte du saint. Nous pouvons citer aussi la Passion de 1491 pour laquelle il est annoncé que certaines personnes en ont fait une chose de dévotion[1275]. L'analyse du théâtre rouennais nous montre aussi des confréries très actives dans ce domaine, que ce soit pour l'organisation de mystères ou de scènes mimées : la célèbre confrérie de la Passion, mais aussi des confréries plus discrètes comme celle de Notre-Dame-du-Jardin par exemple, qui mettait en scène annuellement des scènes mimées pour l'Assomption, ont tenu un rôle de premier plan. Le mystère de saint Romain, organisé par la confrérie de Saint-Romain est encore un bon exemple, d'autant plus qu'il fut un moyen pour renforcer le culte du saint, culte religieux mais aussi culte civique. Bien plus qu'un symbole religieux, saint Romain était devenu le saint patron de la ville.

Une autre caractéristique du théâtre normand est la forte influence

1275

mariale sur les jeux. Beaucoup d'événements sont en lien avec la Vierge. Comme nous avons pu le voir, il existe à cette époque en Normandie une forte dévotion mariale. La ville de Rouen se caractérise par la forte dévotion et le dynamisme de ses confréries dédiées à la Vierge. De nombreuses confréries lui sont dédiées, telles que la confrérie de la Conception-Notre-Dame, à l'origine du Puy des Palinods, mais aussi la confrérie Notre-Dame-du-Jardin par exemple. De même, la dévotion aux saints locaux est perceptible dans les mystères : nous pouvons citer le mystère de saint Romain que nous avons longuement étudié dans la seconde partie. Pour autant, peu de saints strictement rouennais ont eu leur propre mystère. Pourquoi est ce que certains saints rouennais pourtant fort vénérés n'ont pas eu droit à leur mystère ? Saint Mellon, saint Victrice, saint Ouen ou saint Éloi par exemple sont des saints qui ont marqué Rouen et qui ont fait l'objet d'une certaine dévotion tout au long du moyen-âge. Leur histoire était bien connue. Ils ont cependant été supplantés par saint Romain vers le XV^{e} siècle, sans doute à cause du symbole de victoire que Romain représentait. En outre, ces derniers ne sont pas connus pour des faits héroïques et n'auraient donc pas été de bons candidats pour des mystères. Rien n'interdit cependant d'imaginer qu'ils aient pu figurer dans le mystère de saint Romain.

Bien que le théâtre rouennais soit une œuvre collective, il semble que les religieux et la ville collaborent peu. Nous n'avons du moins pas d'archive en ce sens. L'archevêché pouvait tout de même prêter des éléments pour les jeux soutenus par la ville, mais les liens s'arrêtent là. Les mystères étaient un divertissement pour le conseil de la ville mais il fallait surtout montrer que la ville

avait pris part financièrement dans la mise en scène et s'était impliquée dans le spectacle.Le but du conseil municipal était clairement de faire rayonner la ville par rapport aux autres, de se hisser au même rang que les plus grandes villes du royaume. Plus qu'un moyen de se divertir, les mystères servaient avant tout à la glorification et à la mise en avant de la ville et étaient l'expression de l'identité urbaine de celle-ci. Le théâtre avait pour fonction d'exalter la ville et prenait place parmi les manifestations de l' « esprit civique » ; Mérindol parle de « théâtralisation des signes du pouvoir à la fin du Moyen Age »[1276]. Moyen de propagande, le but était de montrer une certaine image du pouvoir au public. Cela est clairement visible dans les scènes mimées jouées lors des entrées royales, que l'on a déjà présenté précédemment. La ville s'y mettait en scène en y apposant ses propres signes, en se glorifiant elle-même. Cela participait au rayonnement et à la mise en valeur de la ville par rapport à d'autres grandes villes comme Paris. Effectivement, ces manifestations généraient souvent une véritable concurrence entre les villes. Le théâtre était pour elles un moyen d'expression privilégié, un moyen de démontrer sa puissance, mais aussi celle de la communauté urbaine. C'était en outre un moyen de faire passer des messages, non seulement aux habitants de la ville mais aussi à ceux des autres villes.

Le théâtre des mystères rouennais était donc à l'image de la société rouennaise : un théâtre religieux, mais aussi une expression de l'identité urbaine. Celle-ci s'exprimait au travers des mystères et ceux-ci étaient le

1276 « Le prince et son cortège, La théâtralisation des signes du pouvoir à la fin du Moyen Age », *Les princes et le pouvoir au Moyen-Âge*, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public Année 1992 Volume 23 Numéro 1 pp. 303-323. Disponible sur Persée http://www.persee.fr/doc/shmes_1261-9078_1993_act_23_1_1624 (consulté le 10 octobre 2016).3

vecteur de l'opinion publique et de celle de la cité. Les habitants étaient capables de se réunir pour organiser un événement à l'image de la ville, et un échec risquait de mettre à mal la cohésion de la ville.

CONCLUSION

Cette thèse m'a très tôt orientée vers une étude des mystères rouennais plutôt que du « théâtre » rouennais en général[1277]. En effet, comme je l'ai déjà rappelé, il n'existait pas d'étude récente sur le théâtre des mystères rouennais[1278], au contraire du théâtre des farces qui bénéficie des recherches récentes de Michel Rousse[1279]. Ainsi, l'objet principal de ces recherches était de proposer une vue d'ensemble du théâtre des mystères à Rouen aux XV^e^ et XVI^e^ siècles en m'appuyant sur les sources conservées aux archives départementales de Seine-Maritime et aux archives de la bibliothèque municipale de Rouen. Quels mystères sont attestés ? Comment replacer ces événements dans la ville et dans la société rouennaise ? Peut-être cette recherche a-t-elle pu parvenir à ses fins et répondre aux questions que nous nous posions.

Après avoir établi la liste des différentes représentations, j'ai pu mettre en évidence que la période 1450-1550 a été la plus fertile en ce qui concerne Rouen. C'est en effet durant ces cent ans que l'essentiel des mystères

---

1277 Voir Bouhaïk-Gironès Marie, « Droit et pratiques théâtrales (XII^e^-XVI^e^ siècles) », « Droit et pratiques théâtrales (XII^e^-XVI^e^ siècles) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 23 | 2012. URL : http://crm.revues.org/12816 [consulté le 12 septembre 2016]. Nous y trouvons une excellente définition du théâtre médiéval au début de l'article.

1278 Les seules études récentes concernent l'étude de mystères : Lalou Élisabeth, « Les cordonniers metteurs en scène des mystères de saint Crépin et saint Crépinien », *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1985, tome 143, livraison 1. p. 91-115. Bouhaïk-Gironès Marie, « Le théâtre sur la place du marché. La représentation du Mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454 », *Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls,* Textes réunis par Denis Hüe, Marie Longtin, Lynette Muir, Orléans, Paradigme, Medievalia n°54, 2005, p.29-38.

1279 Voir le cinquième tome de la thèse de Michel Rousse : Rousse Michel, *5. La Confrérie des Conards de Rouen. Textes de farces et documents d'archives*, thèse sous la direction de Charles Foulon, université de Rennes, 1983. Voir aussi : Rousse Michel, « L'abbaye des Conards dans la vie sociale et culturelle de Rouen »*, Première Poésie de la Renaissance, autour des Puys normands, Actes du colloque de Rouen 1999,* éd. J.-C. Arnould et Th. Mantovani. Paris, Champion, 2003. Michel Rousse, *La Scène et les tréteaux. Le théâtre de la farce au Moyen Âge*, Orléans, Paradigme (« Medievalia », 50), 2004. Rousse Michel, « Les conards de Rouen : la corne et la crosse », *Cornes et plumes dans la littérature médiévale : attributs, signes et emblèmes,* sous la direction de Fabienne Pomel, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 27-42.

rouennais ont été mis en scène. Rouen est alors la seconde ville du royaume après Paris. C'est une ville prospère notamment grâce au commerce fluvial de la Seine, mais aussi un centre artistique et culturel majeur. À la fin du XV^e^ siècle les représentations s'intensifient ; certaines sont restées dans les annales, telles que l'Incarnation ou le mystère de saint Romain. Plus qu'un divertissement, j'ai pu démontrer que ces représentations étaient l'occasion de manifester aux yeux de tous la piété et la grandeur de la ville mais aussi de toute la communauté urbaine. L'exemple du mystère de saint Romain est particulier dans le sens où non seulement il est un élément du culte du saint encouragé par l'archevêché, mais il est aussi un fort symbole pour les autorités municipales. La comparaison avec le culte civique tel qu'on le connaît en Italie à la fin du Moyen-Âge est tentante[1280]. Saint patron de la ville, mais aussi de la cathédrale, saint Romain reçoit les prières de toute la ville. En effet, nous trouvons des manifestations de ce culte aussi bien du côté religieux que laïc, et c'est le seul saint rouennais à en bénéficier : l'archevêché avait rehaussé en octave la fête de la saint Romain ; des processions étaient organisées avec en tête les reliques du saint portées par la confrérie du même nom. Depuis le XII^e^ siècle, chaque année un prisonnier était libéré, selon la cérémonie du « Pardon saint Romain », cérémonie à laquelle participaient clergé et laïcs, défilant côte-à-côte, et durant laquelle un prisonnier était sorti des geôles puis gracié après avoir soulevé les reliques tant vénérées. En 1541, on bâtit même un édifice au premier étage duquel le prisonnier soulevait la châsse pour la présenter à la foule, la *Fierte* saint Romain[1281], toujours debout près de la Halle aux Toiles. Il

1280 *La religion civique à l'époque médiévale et moderne (chrétienté et islam),* éd. A. Vauchez, Actes du colloque organisé par le Centre de recherche «Histoire sociale et culturelle de l'Occident. XII^e^-XVIII^e^ siècle» de l'Université de Paris X-Nanterre et l'Institut universitaire de France (Nanterre, 21-23 juin 1993), Rome : École Française de Rome, 1995.

1281 Lanfry Georges, « La Fierte sur la place de la Haute-Vieille-Tour », dans *Églises,*

ne faut pas oublier la foire saint Romain, événement cumulant le « pardon » au sens religieux du terme, des réjouissances mais aussi les affaires. Quel autre saint aurait pu mettre ainsi la ville en avant et représenter sa « grandeur » dans un mystère, d'autant plus que fut figuré l'épisode de la Gargouille ? Ne peut-on pas y voir un symbole de la puissance de Rouen ? Pour le chapitre cathédral, saint Romain était considéré comme le symbole du triomphe de la foi. Pour les laïcs, cet épisode de la Gargouille est sans doute un rappel de la puissance de la ville, mais aussi du retour à la paix et la prospérité après une longue période difficile pour la ville. La représentation de ce mystère fut peut-être sans doute aussi un défi pour montrer sa supériorité par rapport aux autres villes.

À côté des grands mystères, j'ai évoqué le problème des mystères mimés. Ces jeux sont appelés « misteres » dans les archives et correspondent à ce que la critique moderne a nommé « tableaux vivants ». Bien plus courants que les grands mystères, ces jeux ont pu prendre la forme de crèches lors de Noël, de jeux mimés notamment lors de l'Assomption ou de la Pentecôte et comprennent des caractéristiques rouennaises intéressantes. Ces « misteres » simples sont à mettre en relation avec les représentations de ce que j'appelle les « grands mystères » ; ils constituent comme une étape ou un rappel régulier que la ville est capable d'organiser plus grand et plus solennel lorsqu'elle en a les moyens. Les jeux mimés mis en scène à l'occasion des entrées royales sont aussi qualifiées de « misteres » dans les archives de l'époque. Là encore ce ne sont pas des mystères à proprement parler, mais des scénettes mimées. Cependant, la mise en scène et la thématique abordée dans ces scènes

---

hôtels, vieilles maisons de Rouen, Société des amis des monuments rouennais, 1986, p.474-476. Voir annexes page 142.

mimées est en lien avec les mystères. Cette citation de Michael Wintroub résume bien la fonction de ces entrées royales : « En tant qu'événements célébrant la culture et l'identité municipale, les festivités ne servaient pas seulement de moyen de pression sur les rois, mais aussi d'armes dans les luttes symboliques que se livraient les centres urbains rivaux du royaume »[1282].

J'ai aussi tenté de démontrer le lien entre les mystères et les concours poétiques, et notamment le Puy des Palinods. Nous avons vu que des personnalités telles que Guillaume Tasserie ont eu un rôle essentiel dans l'organisation des mystères. Tasserie, poète, fatiste, primé au Puy des Palinods, fut aussi l'auteur du *Triomphe des normands*[1283] et, peut-être, d'autres mystères. Son activité semble féconde. Ayant plusieurs cordes à son arc, il a participé activement à l'organisation du Mystère de la Passion qui devait être représenté en 1491 et qui dût être annulé et reporté, brisant la cohésion des habitants de la ville. Le *Triomphe des Normands* est peut-être une mise en scène métaphorique du triomphe de Guillaume Tasserie mais aussi une légitimation de son élection récente à la tête du Puy des Palinods. Mais c'est principalement la Normandie elle-même qui triomphe, et sans doute aussi Rouen, siège d'un Échiquier parmi les plus anciens et les plus prestigieux[1284]. Nous pouvons aussi retenir le nom de Robert Pinel, « metteur en scène » d'entrées royales, qui organisa l'entrée de Charles VIII en 1485[1285]. Mystères, entrées royales,

1282 Wintroub Michael, « L'ordre du rituel et l'ordre des choses : l'entrée royale d'Henri II à Rouen (1550) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2001/2, 56 e année, p.479-505.

1283 *Le triomphe des Normands de Guillaume Tasserie*, par M. Pierre Le Verdier, impr. De E. Cagniard (Rouen), 1891.

1284 *1515-2015, autour du Cinq-centième anniversaire du Parlement de Normandie,* colloque tenu à Rouen les 25-26-27 novembre 2015, faculté de droit, sciences économiques et gestion, université de Rouen.

1285 Pierre Gringore, d'origine normande, partit à la cour de Lorraine après avoir travaillé à Paris. Il organisa quelques entrées mais aussi des moralités. Voir la thèse de l'école des chartes de Florine Stankiewicz. *Pierre Gringore (v. 1475-v. 1538), homme de lettres, de théâtre et de cour. Être auteur au XVI^e siècle,* thèse de l'école des Chartes, Paris, 2009. Voir

concours de poésie : ces trois événements pourtant différents avaient en réalité beaucoup de liens entre eux. Leur organisation et leur mise en scène étaient entre les mains des mêmes personnages issus de la bourgeoisie locale, bien souvent aussi membres des confréries les plus puissantes.

Tout cela amène plusieurs questions :

Premièrement, dans cette thèse, je n'ai que trop peu abordé la question de la musique. Or, la musique tenait une place importante dans les mystères. Selon Nicétas Périaux, c'est dans les années 1410 que fut introduite la musique en la cathédrale de Rouen[1286]. Or, la musique est présente dès le début des pratiques théâtrales dans l'église; comme nous l'avons vu, les « tropes » sont à l'origine du théâtre même. Et il en existe beaucoup d'exemples dans la ville de Rouen[1287]. En outre, au début du V^e^ siècle, saint Victrice évoquait la « joie sonore des enfants innocents qui se manifeste dans la Cathédrale »[1288]. Jean d'Avranches[1289] mentionne aussi dans l'un de ses ouvrages la présence d'enfants prenant part au chant des offices[1290]. Vers 1366, nous savons que la cathédrale dispose de quatre enfants de chœur[1291], puis y sont ajoutés deux nouveaux supplémentaires en 1413. Ils sont huit en 1471 et leur nombre ne

---

aussi Oulmont Charles, « Pierre Gringore et l'entrée de la reine Anne en 1504 (d'après un document inédit) », *Mélanges offerts à M. Émile Picot, membre de l'Institut, par ses amis et élèves*, Paris, Damascène Morgand, 1913, t. 2, p. 385-392. Gringore Pierre, *Les entrées royales à Paris de Marie d'Angleterre (1514) et Claude de France (1517),* Édition par Cynthia J. Brown, Genève, Droz (Textes littéraires français, 577), 2005.

1286 Périaux Nicétas, *Histoire sommaire et chronologique…, op. cit.*, page 166.

1287 Voir la première partie de cette thèse.

1288 Clark Gillian, « Victricius of Rouen: Praising the Saints (Introduction and annotated translation) », *Journal of Early Christian Studies*, 7 (1999), p. 365-399.

1289 Évêque de 1069 à 1079.

1290 Collette Armand et Bourdon Adolphe, *Histoire de la Maîtrise de Rouen*, Rouen, Espérance Cagniard, L'Harmattan, 1972.

1291 Nous savons qu'en 1377 le chapitre cathédral disposait de quatre enfants d'autel (*pueri altaris*) dirigés par un maître appelé Médard.

cessera d'augmenter. Cependant, la musique dans le chœur était réglementée. Les enfants de chœur avaient la défense de chanter au pupitre qui est au milieu du chœur, de porter bréviaire ni aucun autre livre au chœur, de lire pendant l'office, de sortir du chœur aux messes fériales, et de chanter hors de la cathédrale pendant le service divin où il devait y avoir de la musique[1292]. C'est ainsi que le 17 mai 1447, il est interdit aux enfants de chœur d'aller chanter un motet devant le portail de saint Romain après le repas des confrères du même nom[1293]. En outre, la cathédrale de Rouen est une des premières cathédrales occidentales ayant possédé un orgue. Elle en possédait un avant 1380[1294], initialement installé dans le croisillon nord. Le 25 juin 1488, Jean Masselin notifie au chapitre la volonté de l'archevêque de faire don à la cathédrale d'orgues magnifiques qui seront placées au bout de la grande nef[1295]. Le 28 janvier 1490 le dessin des nouvelles orgues est présenté par l'archevêque Robert de Croismare[1296]. Le nouvel orgue est réalisé à partir de 1491[1297]. Il est utilisé pour la première fois lors de la fête de l'Annonciation l'année suivante. Au XVI^{e} siècle, un nouvel instrument est offert par le chanoine Mésange[1298]. Érigé en 1517 sur la partie centrale du jubé gothique[1299], il est finalement détruit en

1292 Pommeraye Jean-François, *Histoire de l'église cathédrale de Rouen, métropolitaine et primatiale de Normandie, divisée en cinq livres*, par les imprimeurs ordinaires de l'archevéché, Rouen, 1686, p. 557.

1293 ADSM G 2131 folio 111.

1294 Vincent Tabbagh (dir. Hélène Millet), *Fasti Ecclesiae Gallicanae 2 Diocèse de Rouen : Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France de 1200 à 1500*, Turnhout, Brepols, , 447, p. 136-138.

1295 ADSM G 2143.

1296 ADSM G 2144.

1297 Robert de Croismare fut archevêque de Rouen entre 1483 et 1493. L'orgue qu'il fit réaliser comprenait des jeux de 32 pieds. Nous connaissons la liste des organistes des XIV^{e}, XV^{e} et début du XVI^{e} siècle : Étienne Lequin (1383), Robert Labbé (1386), Robert Noël (1406), Nicolas Crasbouel (1414), Nicolas Hersent (1450), Jacques Duval (1452), Raoul Lefebvre (1457), Jean Fleury (1467), Robert Martin (1483), Guillaume Duval (1488), Raoul De Sainne (1499), anonyme (1511), Simon Leclerc (1514), Gervais (1515), Jean Bachelet (1517), anonyme (1518), Pierre Dumariais (1521), Nicolas Dulot / Jacques Brunel / Simon Madelin (1524), Guillaume Montcuit (1539).

1298 Le chanoine Mésange est celui qui avait été chargé d'organiser un mystère pour l'entrée du roi Louis XII en 1508.

1299 G 2160 23 janvier 1519, acceptation du don, fait par le chanoine Mésange, d'orgues

1562 lors des guerres de religion.

En ce qui concerne les mystères, nous savons que les représentations étaient rythmées d'intermèdes musicaux et de chants. Les musiciens recrutés pouvaient parfois venir de loin[1300]. Nous connaissons l'exemple d'un contrat rédigé pour le mystère de saint Christophe qui aurait été joué à Paris[1301] en 1539 ou 1540. L'acte précise les qualités des musiciens et les modalités de prestation. Cet acte précise que

« Nicolas de Louvières, rue Mouffetard, Jean La Volle,

---

pulchre magnificencie qui devront être placées sur le *pulpitum* (le jubé).

1300 Bouhaïk-Gironès Marie, « S'associer pour jouer. Actes notariés et pratique théâtrale, XV^e^-XVI^e^ siècle », *Le Jeu et l'accessoire. Mélanges Michel Rousse*, dir. Marie Bouhaïk-Gironès, Denis Hüe & Jelle Koopmans, Paris, Garnier, 2011, p. 301-318. Bouhaïk-Gironès Marie, « Le statut de l'acteur face aux pratiques du droit : l'exemple de l'affaire Poncelet au Parlement de Paris (1426) », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes 23*, juin 2012, p. 127-140.

1301 Dans le *Recueil d'Actes Notariés Relatifs à Paris* (voir *XI*, I 294-5), nous trouvons deux articles qui font mention de représentations d'un « mistaire Sainct Christofle ». L'une est celle qui est citée ci-dessus, et la seconde contient des éléments intéressants sur la construction des établies : « Marché entre Hardouin Corivault, maçon, rue de Jouy, et Pierre Veau, François Huette et Pierre Charpentier, demeurant a Saint-Marcel, qui, au plaisir de Dieu, ont entreprins de jouer et faire jouer le mistaire et vie de Sainct Christofle, au logis et lieu appellé l'hostel d'Orléans, durant l'esté present, pour la fourniture d'ung eschafault, aud. lieu d'Orléans, boys de charpenterie, ledict eschafault long de dix toises sur quinze piedz de large, de haulteur compectant, à dossier de six piedz par derriere, au dessus dud. eschafault, garny et soustenu comme il appartiendra ; avecques ce, garny d'ung paradis par l'ung des boutz dud. Eschafault ; ledict paradis de douze piedz de hault au dessus dudict eschafault, ayant une toise dedans oeuvre et cloz d'ais tout à l'entour, fors le dedans, et couvert d'aiz ; et fera ledict Corivault ugne petite saillie pour mectre deux anges aux deux coings dudict paradis, regardans sur l'eschafault, et ung huys soubz le paradis, et montée en lymon pour monter aud. escharfault ; item fait faire ung autre escharfault de l'autre costé, vifz à vifz dudict escharfault cy dessus, qui sera de quatorze toises de long sur six piedz dedans oeuvre, cloz et couvert, reste devant, pour la veue dud. jeu, garny d'une montee en lymon comme dessus, ledict escharfault deuement soustenu et garny d'aiz, tellement qu'il n'en puisse venir faulte. Le travail devra être livré dans quinze jours, avec la barriere de boys pour servir au gardefol à l'entrée dud. jeu, et la maçonnerie de l'enfer, de plastre et peine seullement, et lesd. Veau et consors seront tenuz fournir de pierre et moislon, tant qu'il en fauldra; et si fournira ledict Corivault de deux pieces de boys d'ung demy pied en carrure et de troys toises de long, pour faire ung gibet garny d'une piece à travers des deux liens, et led. jeu fyny, reprandra ledict Corivault tout son boys et ayz. Prix: 160 l.t. , dont 30 l. payées à l'instant, 65 payables dans un mois et 651. payables a la Saint-Remy, sauf que si plus tost ils avoient parachevé led. jeu, plus tost et incontinent icelluy jeu parachevé, ilz seront tenuz paier ladicte moitié dud. reste ». Voir Runnalls Graham G., *Le mystère de saint Christofle, (Bibliothèque Nationale, Réserve Yf 1606)*,Textes Litteraires, collection dirigée par Keith Cameron, Texte établi et présenté par Graham A. Runnalls, *University of Exeter 1973*. En ligne sur le site de l'université de Rennes http://www.sites.univ-rennes2.fr/celam/cetm/christof/Chri_int.htm [consulté le 10 septembre 2016].

joueur de tambourins de Suisse, et Etienne Boulard, joueur de fifre, vis-à-vis des dessus dits, de jouer desd. instrumens de tabourins et fiffre pour les dessusd. oud. jeu et mistaire Sainct Christofle, et aussi parchascun jour de feste et demenche qu'ilz jouront led. mistaire et vie parmy les rues et carrefours de Paris et le jour de la monstre desd. jeux, et aussi de batre par l'ung d'eulx des sonnettes, si mestier est, et ce songneusement, bien et deuement, comme il appartiendra selon le jeu et tant à l'entrée que à l'issue dudict jeu et jusques à ce qu'il soit fyny, moyennant. dix sols six deniers tournois pour chascune journée d'eulx tous ensemble qu'ilz jouront ; et pour ce faire seront tenus lesd. de Louvières et ses autres consors de eulx trouver à heure de dix heures du matin pour le plus tard; aussi lesd. Veau et ses consors les seront tenuz nourrir lors et les paier au soir de la journee qu'ilz auront joué et seront tenuz eulx trouver à lad. monstre de samedi prochain en huict jours pour faire lad. monstre, et le dimenche ensuivant et les autres jours dud. jeu aussi eulx y trouver sans faulte. ».

En ce qui concerne la musique dans les mystères rouennais, nous disposons de peu d'informations. dans les Archives, mais la « *pausa* »[1302] est bien présente dans les didascalies des textes de mystères que nous avons conservés. Nous pouvons reprendre d'exemple du *Triomphe des Normands* qui

1302 Interlude impliquant l'intervention de musiciens.

comporte quelques mentions dans les marges qui nous prouvent la présence de musique : « adonc chantent les chantres de la chapelle d'iceluy duc »[1303], « adonc jouent les menestrels du duc »[1304] « fin dudit mistere et chantent les chantres de la dite chapelle du duc »[1305]. Dans le mystère de l'Incarnation, la musique était aussi présente puisque nous y trouvons aussi quelques mentions : « adonc chantent les anges ce qui s'ensuit »[1306] ; « Adonc chantent eux deux de ceste part »[1307] ; « adonc chantent la chanson qui est en la pagee ensuivante »[1308] ; « Tous ensemble chantent : *Requiescant in pace* »[1309]. Ainsi, musique et théâtre sont intimement liés dès les premiers drames liturgiques et jusqu'aux représentations des mystères et des entrées royales. Cette musique fut mal pourtant mal perçue, autant que les diableries par les réformateurs, les diableries étant souvent accompagnées d'interludes musicaux[1310].

Ensuite, un autre point que j'ai peu abordé mais qui mériterait quelques approfondissements, est la question du public. Qui vient voir les mystères à Rouen ? Les ouvriers, les gens des métiers viennent ils assister aux spectacles ? Nous savons que les gens de la ville y assistaient en bonne

---

1303 *Le triomphe des Normands de Guillaume Tasserie*, par M. Pierre Le Verdier, impr. de E. Cagniard (Rouen), 1891. Folio 116.

1304 *Ibidem*.

1305 *Le triomphe des Normands de Guillaume Tasserie*, par M. Pierre Le Verdier, impr. de E. Cagniard (Rouen), 1891. Folio 142.

1306 Folio 119. Le Verdier Pierre, *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Nostre Sauveur et Rédempteur jésus Christ, représenté à Rouen en 1474, publié d'après un imprimé du XVe siècle, avec introduction, notes et glossaires*, Rouen (E. Cagniard), 1884-1886.

1307 Folio 127.

1308 Folio 225.

1309 Folio 133

1310 Par exemple dans la Passion de Troyes, nous trouvons une « Pause cependant que Lucifer et ses gens cheënt en efer » et une « Pause et menent grant bruytz en enfer ». Cités par Koopmans Jelle, *Le théâtre des exclus au moyen-âge, hérétiques sorcières et marginaux,* éditions Imago, Paris, 1997, p. 163.

place[1311], ainsi que les bourgeois, les confréries, et même certains religieux[1312]. Toutefois, les ouvriers et les gens de métiers prenaient-ils place dans le public ? Pour pouvoir répondre à cette question, il faudrait savoir si les spectacles rouennais étaient payants ou non, un spectacle non payant étant davantage accessible aux personnes modestes. Nous connaissons plusieurs exemples de mystères dont les places étaient payantes, comme le fut la Passion de Valenciennes : les places coûtèrent six deniers au par terre, mais le double pour la tribune située face aux établies. Élie Königson évalue le public à six mille spectateurs sans que l'on puisse évaluer l'origine sociale de ceux-ci[1313]. Les plus aisés accaparaient les meilleures places et il est probable que les plus modestes n'assistaient pas à toutes les journées afin d'amoindrir le coût. En ce qui concerne Rouen, en l'absence de sources, nous ne pouvons qu'établir des hypothèses. Comme nous l'avons vu[1314], à cause du coût généré par ce type de mise en scène, il est probable que les « grands mystères » furent payants et de fait, peu accessibles aux personnes modestes. Par contre, les mystères mimés joués lors de la liturgie amenaient sans doute un « public » plus varié.

Enfin, un autre point qui reste à approfondir est la relation entre les révoltés et le théâtre. En février 1382, a lieu à Rouen une révolte populaire, la Harelle, fortement réprimée : les meneurs de la Harelle sont arrêtés, et six d'entre eux sont décapités, leurs têtes accrochées aux portes de la cité[1315]. Les

1311 Voir Bouhaïk-Gironès Marie, « Le théâtre sur la place du marché. La représentation du Mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454 », *Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnals, Textes réunis par Denis Hüe, Marie Longtin, Lynette Muir, Orléans*, Paradigme, Medievalia n°54, 2005, p.29-38 .

1312 Mystère de saint Romain.

1313 Königson Élie, *L'espace théâtral médiéval,* Paris, C.N.R.S., 1975. Königson Élie, *La représentation d'un mystère à Valenciennes en 1547*, CNRS, Paris, 1969.

1314 P. 205, et p. 230.

1315 Mollat Michel, Wolf Philippe, *Ongles bleus, Jacques et Ciompi - Les révolutions populaires en Europe aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, Paris, Calmann-Lévy, 1970. Mollat Michel (dir.), *Histoire de Rouen*, Privat, 1979.

cloches du beffroi, ayant sonné le tocsin, sont démontées. Charles VI, qui fait une entrée triomphale le 29 mars, réaffirme l'autorité royale. La commune, jusqu'ici dirigée par un patriciat marchand, est confiée à l'autorité du bailli royal, assisté d'un conseil de ville, demeurant entre les mains des grands familles marchandes[1316]. Cette affaire a fortement marqué la ville et restera longtemps dans les mémoires. A t-elle marqué le théâtre d'une façon ou d'une autre ? Il semble qu'elle ne marqua pas les mystères, qui étaient surtout organisés par la bourgeoisie locale. Le théâtre des farces fut peut-être davantage touché car il suscita souvent des réaction vives ; l'autorité royale surveillait de près ce type de mise en scène, principalement par l'intermédiaire de l'Église et du Parlement. En réalité, tout était fait pour éviter les débordements. Ainsi, régulièrement nous trouvons dans les archives des défenses de porter des masques. Par exemple, dans un sermon public prononcé à Dieppe aux environs de l'Annonciation 1449, il fut interdit à tout particulier de revêtir des vêtements diaboliques et de porter des masques *nec haberet facies lavartas*[1317]. À Rouen, des poursuites furent faites contre des habitants de Rouen revêtus d'habits de momerie : ils étaient entrés dans une danse qui se faisait par manière d'amusement auprès d'un feu allumé en l'honneur de saint Étienne tout près de la cour d'église, et s'étaient rendus coupables d'actes de violence[1318]. Le 2 mai 1539, la défense d'aller masqués dans les rues et de porter des armes est répétée[1319] . Les Conards de Rouen furent donc logiquement « victimes » de ces interdictions d'autant plus qu'ils troublaient la quiétude des notables de la ville en interpellant les passants, et en dénonçant

1316 Haquet Claire, *Les « sages marchans et bourgois de Rouen », de la Harelle à la conquête anglaise (1382-1418). Un estat des gens tres necessaire,* thèse de l'école des Chartes, Paris, 2003.
1317 ADSM G 258.
1318 *Ibidem.*
1319 Périaux Nicétas, *Histoire sommaire et chronologique …*, *op. cit.*, p. 270.

les divers excès de la société. Ainsi le 8 février 1540 le parlement de Rouen autorise les Conards de « faire et jouer en la manière accoustumée, pourvu qu'ils ne commettent aucun excès, force ou exaction et qu'ils n'aillent pas en masque de nuit, et ce pour les dimanche, lundi et mardi gras seulement »[1320]. En réalité, les autorités avaient la hantise de ce qui pourrait provoquer des débordements violents et une mise en péril de l'ordre social ; c'est la raison pour laquelle les fêtes – et le théâtre – étaient étroitement surveillées.

Au cours du XVI^e^ siècle, époque de grands bouleversements et de rupture religieuse, les mystères disparurent petit à petit. Cependant, le genre ne fut pas tout à fait oublié à Rouen et il connut un « renouveau » au début du XX^e^ siècle, époque ou quelques mystères furent mis en scène, symboles sans doute du théâtre médiéval. Ce fut le cas lors des fêtes du Millénaire Normand durant lesquelles, comme nous l'avons vu, un mystère de saint Romain fut joué[1321]. Un autre mystère fut mis en scène à l'occasion des festivités du V^e^ centenaire de Jeanne d'arc à Rouen. Le 31 mai 1931, suite à la reconstitution de l'entrée de Charles VII à Rouen, un « mystère de Jeanne de France », retraçant les principales étapes de la vie de la sainte fut représenté place de la Haute-Vieille-Tour[1322]. Ce fut le dernier mystère représenté à Rouen.

1320 15 février 1540. Corvisier André, « Une société ludique au XVI^e^ siècle: l'Abbaye des Conards de Rouen », *Annales de Normandie*, 27^e^ année, n°2, 1977. p. 179-193. En ligne : http://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1977_num_27_2_5225 [consulté le 12 septembre 2016].

1321 Voir seconde partie, page 338.

1322 Voir l'album paru suite à ces festivités : Spalikowski Raymond (dir.), *V^e^ centenaire de Jeanne d'Arc à Rouen 1431-1931*, Rouen, 1931.

SOURCES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-MARITIME (ADSM)

- Mystère de saint Romain

G 2139, organisation et financement du mystère (28 juin 1476, fin juillet 1476, 2 août 1476, 9 août 1476, 14 août 1476, 20 août 1476).

G 2929, quinze livres payés à Michel Flandrin.

- Confrérie de saint Romain

G 2131, « jongleurs » de la confrérie.

G 2135, (6 décembre 1456).

G 2137, procession avec la chasse de saint Romain(16 février 1466).

G 3561, gargouille en osier

G 9853, obligation pour les maîtres de la confrérie de porter le dragon.

- Privilège de saint Romain

G 1893 (21 mai 1425).

G 2091 (Charte de 1210 issue du cartulaire de Notre-Dame-de-Rouen).

G 3479 (26 février 1394).

- Condamnations par le chapitre

G 256 ; G 351 ; G 353 ; G 357 ; G 359, G 365 ; G 367 ; G 378.

- Farces

G 333 ; G 357 ; G 373 ; G 376 ; G 2144.

- Cimetières

G 2141, documents, livrets, farces etc. déshonnêtes.

G 2137 (3 février 1467), vente de gâteaux dans le cimetière de la cathédrale.

G 3045, échoppes sont louées dans le cimetière de l'église saint-Michel.

G 2143 (29 mai 1487), marchande de lunettes chassée du cimetière de la cathédrale.

G 2142 (2 juin 1484), bagarre dans l'aître de la cathédrale.

G 26, G 32, G 179, G 2148, G 2120, G 99, G 110, G 2193, échafauds dans les cimetières.

- Mystères

G 351, mystère joué à Vétheuil.

G 373, mystère de saint Victor.

G 2131, jeu de saint Alexis (13 juin 1447).

G 2134, mystère de la Résurrection (21 mars 1453).

G 2135, rideau prêté pour le mystère de sainte Catherine (1454).

G 2135, « *misterium pastorium* ».

G 2136, mystère de l'Assomption (21 août 1460).

G 2147, suppression des marmousets (3 août 1506).

G 2147, mystère pour la venue de Louis XII (31 août 1508).

G. 2148, représentation de l'Assomption (18 août 1515).

G. 2150, suppression de représentations à l'Assomption (17 août 1521).

G 2484, mystère de la Passion (1415).

G 7163, mystère du saint-esprit.

- Processions et sermons

G 2127, processions à l'occasion de la guerre et de la peste (août 1436).

G 39, sermon et procession pour la paix (27 avril 1437).

G 43, sermon pour le siège d'Harfleur (1440).

G 2130, procession, messe et sermon (6 octobre 1442).

G 51, sermons par le prieur des jacobins.

G 83, sermon en la cathédrale de Rouen (16 janvier 1464).

G 2144, processions en l'honneur des reliques de saint Alexis (19 juillet 1488).

G 3463, charité de saint Claude, saint Alexis, saint Gourgon et saint Désir.

- Fête de Notre-Dame-des-Neiges

G 52 ; G 1125 ; G 1153 ; G 2919 ; G 3604.

- Représentation des Trois Rois

G 2147 ; G 2150 ; G 2151.

- Fête de la Pentecôte

G 2118, dépenses pour la fête de la Pentecôte.

G 2196, fin de la tradition du pigeon de la Pentecôte (19 août 1666).

G 3269, préparations pour la fête de la Pentecôte.

G 6245, solennité de la Pentecôte (Saint-André-de-la-Ville).

G 6446, solennité de la Pentecôte (église Saint-Eloi).

G 6474, pomme du Saint-Esprit (Saint-Étienne-des-Tonneliers)

G 6583, pigeon du Saint-Esprit (église Saint-Gervais).

G 6617, pomme et pigeon du Saint-Esprit (église Saint-Godard).

G 6799, .pomme du Saint-Esprit (église Saint-Laurent).

G 6885, fête de la Pentecôte (église Saint-Maclou).

G 7164, pomme et jeu du Saint-Esprit (église Saint-Michel).

G 7373, jeu et mystère du Saint-Esprit (Notre-Dame-la-Ronde).

G 8226, église Saint-Jean d'Eu.

G 8440, comptes de la fabrique de l'église Saint-Pierre du Petit-Quevilly.

- Imprimerie à Rouen

G 123 ; G 218 ; G 2144 ; G 2514.

- Archives diverses

G 26 ; G 31 ; G 122 ; G 226 ; G 259 ; G 495 ; G 2126 ; G 2147 ; G. 2158 ; G 2266 ; G 2481 ; G 2484 ; G 2491 ; G 2511 ; G 2522 ; G 2517 ; G 2924 ; G 3013 ; G 3082 ; G 4857 ; G 6558, G 7158 ; G 8678 ; 1B49.

ARCHIVES MUNICIPALES DE ROUEN (AMR)

Registres des délibérations du conseil municipal, A5 ; A6 ; A7 ; A8 ; A9 :

- Reg. A5, 3 avril, 20 novembre 1406, 1 avril 1408, 27 février 1409.
- Reg. A6, 22 mars 1409.
- Reg. A7, 21 septembre 1447.
- Reg. A8, 28 mars 1410 ; février et 2 juillet 1454.
- Reg. A9, août 1491.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUEN (BMR)

Acta archiepiscorum rothomagensium, bmr, ms 207.

C'est la déduction du somptueux ordre plaisantz spectacles et magnifiques theatres dressés et exhibés par les citoiens de Rouen...à la sacrée Maiesté du Tres christian Roy de France, Henry second, Anonyme, Rouen : chez Robert Le Hoy, Robert et Jehan dictz du Gord, 1551, bmr, ms Y 28.

Le livre d'ivoire de la cathédrale de Rouen, bmr, ms. Y 27.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF)

Miracles de Notre Dame par personnages, Paris, BNF, fr. 819 et 820.

*L'incarnation et nativite de nostre saulveur et redempteur Jesuchrist. - Ensuit lincarnation et nativite de nostre saulveur et redempteur iesuchrist. Laquelle fut monstree par personnaiges ainsi que cy apres est escripte Lan mil. CCCC. lxxiiii, les festes de noel en la ville et cite de Roue*n, BNF RES-YF-12.

Regestrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis, journal des visites pastorales d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, 1248-1269, BNF ms latin 1245.

SOURCES GRAPHIQUES

Cadastre napoléonien, 1827, consultable sur le site des archives départementales de Seine-Maritime. http://www.archivesdepartementales76.net/.

DELSALLE Lucien-René , ELIOT Benoît, RIOLAND Stéphane, *Le livre des Fontaines de la ville de Rouen, par Jacques Lelieur,* Fac-similé et commentaires de l'édition originale, éditions Points de vue, 2005.

FOUQUET Jean, *Chronique abrégée des rois de France*, Paris, BnF, NAF 4811, fol. 70v.

Le Graoulli de Metz, bois de Strohacker, d'après un dessin de H. Castelli, 1872, Metz.

Martyre de sainte Apolline, Heures d'Étienne Chevalier, enluminées par Jean Fouquet, Musée Condé, Chantilly.

Monument expiatoire érigé à Jeanne d'arc par la ville de Rouen au lieu de son supplice tel qu'il existait au XV^{e} siècle, dessin à la mine de plomb sur papier chamois, 18,8cm sur 24,5 cm, BNF estampes et photographies.

Représentation du mystère de saint Clément, par Auguste Migette, musée de la Cour d'Or, Metz.

« Saint Clément de Metz et le dragon », enluminure issue du *Vincentius Bellovacensis, speculum historiale,*vers 1335, par Mahiet et collab. Conservé à Bibliothèque de l'Arsenal (ms 5080 fol.76).

SOURCES IMPRIMÉES

BEHOTTE Adrien, *Défense du privilege de la Fierte saint Romain jadis archevesque de Roüen contre le plaidoié de deux advocats de grand conseil et contre quatre raisons de Bodin...*, Rouen, Raphaël Du Petit Val, 1608.

BOURGUEVILLE Charles De Bras (de), *Les Recherches et antiquitez de la province de Neustrie, à présent duché de Normandie, comme des villes remarquables d'icelle, mais plus spécialement de la ville et université de Caen*, [1588] , Caen, T. Chalopin, 1833.

Breviarium Ecclesiae rotomagensis, Autoritate Illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris D.D. Ludovici de Lavergne de Tressan Rotomagensis Archiepiscopi, Primatis Normaniae. De consensu venerabilis capituli reformatum et editum, Pars autumnalis, Rouen, 1728.

BEAUREPAIRE Charles (de), *Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485 : reproduction fac-similé d'un imprimé du temps, avec introduction et annexes*, Rouen, Léon Gy, 1902.

DREUX DU RADIER Jean-François, Mémoires historiques, critiques, et anecdotes de France, Volume 2, Chez Neaulme, Libraire, 1765.

DUMOULIN Gabriel, *Les Conquêtes et les trophées des Norman-François aux royaumes de Naples et de Sicile, aux duchéz de Calabre, d'Antioche, de Galilée et autres principautéz d'Italie et d'Orient*, Rouen : D. Du Petit Val, 1658.

FARIN François, *Histoire de la ville de Rouen*, librairie du Souillet, 1731. 2 volumes.

FILLET Louis, *Le mystère des trois Doms, joué à Romans en 1509 : publ. d'après le ms original avec le compte de sa composition, mise en scène et représentation, et des documents relatifs aux représentations théâtrales en Dauphiné du XIV^e^ au XVI^e^ siècle*, par feu Paul-Émile Giraud et Ulysse Chevallier, A. Brun (Lyon), 1887.

FLOQUET Amable, *Histoire du Parlement de Normandie*, Rouen, É. Frère, 1840-1842, 7 vol.

FLOQUET Amable, *Histoire du privilège de Saint Romain, en vertu duquel le chapitre de la cathédrale du Rouen délivrait anciennement un meurtrier, tous les ans, le jour de l'Ascension*, deux tomes, Rouen, E. Le Grand, 1833.

FLOQUET Amable, « Histoire des Conards de Rouen », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1 (1839), p.105-123.

GIRAUD Paul-Émile, *Composition, mise en scène et représentation du Mystère des trois doms, joué à Romans les 27, 28 et 29 mai, aux fêtes de Pentecôte de l'an 1509 : d'après un manuscrit du temps*, Lyon, imprimerie Louis Perrin, 1848.

GOSSELIN Édouard, *Recherches sur les origines et l'histoire du théâtre à Rouen avant Pierre Corneille*, Rouen, 1868.

GOSSELIN Édouard, « Simples notes sur les anciens théâtres de Rouen du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle », *Revue de la Normandie*, 2 (1863), Rouen (E. Cagniard), 1863.

GREBAN Arnoul, *Le Mystère de la Passion*, publié d'après les manuscrits de Paris, avec une introduction et un glossaire, par Gaston Paris et Gaston Raynaud, Paris, 1878.

GRANCOLAS Jean, *Traité de la Messe et de l'Office divin*, Paris, 1713.

GROGNET Pierre, *Description et louenge des excellences de la noble cite de Rouen capitalle de toute Normandie, en vers françois*, d'après un imprimé de 1534 [Le second volume des Motz dorez du grand et saige Cathon, lesquels sont en latin et en françoys, avecques aucuns bons et très utiles adaiges, authoritez et dictz moraulx des saiges, proffitables à ung chascun [...], Paris, Denys Janot pour Jehan Longis et Pierre Sergent, 1533], in Les Éloges de la ville de Rouen en vers latins et français par Antoine de Lamare de Chesnevarin, Pierre de Lamare de Durescu, son fils et Pierre Grognet, publiés d'après des

imprimés du XVI^e^ et du XVII^e^ siècles avec une introduction par Édouard Frère, Rouen, H. Boissel, Société des bibliophiles normands, 1872.

GRUSDÉ François (sieur de la Croix du Maine), FALCONET Etienne Maurice, DU VERDIER Antoine, BOUHIER Jean, DE LA MONNOYE Bernard, RIGOLEY DE JUVIGNY Jean Antoine, *Les bibliothéques françoises de La Croix du Maine et de du Verdier sieur de Vauprivas*, volume 3, Chez Saillant & Nyon, 1772.

Histoire véritable de la Gargouille : Complainte en 32 couplets, ornée du portrait de la bête et d'un fac simile de son écriture, dédié aux rouennais.- A Caen : chez Renardini, libraire rue des jésuites, à l'image de Saint-Ignace ; A Paris et à Rouen : chez les marchands de nouveautés, 1826.

L'entrée de François Premier, roi de France, dans la ville de Rouen, au mois d'août 1517, réimprimé d'après deux opuscules rarissimes de l'époque et précédé d'une introduction par Charles de Robillard de Beaurepaire, impr. de H. Boissel (Rouen), 1867.

Les Triomphes de l'abbaye des Conards, sous le resveur en decimes Fagot Abbé des Conards, contenant les criées et proclamations faites, depuis son advenement jusques à l'An présent. Plus l'ingénieuse Lessive qu'ils ont Conardement monstrée, aux jours gras en l'an M.D.X.L. Plus le Testament D'ouinet de nouveau augmenté par le commandement dudit Abbé, non encores veu. Plus la Letanie, l'Ancienne et l'Oraison faite en ladite maison Abbatiale en l'an 1580 [Texte imprimé], Rouen : N. Dugord, 1587.

LE VERDIER Pierre, *L'entrée du roi Louis XII et de la reine à Rouen, 1508*, précédée d'une introduction par P. Le Verdier, impr. L. Gy (Rouen), 1900.

LE VERDIER Pierre, *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Nostre Sauveur et Rédempteur jésus Christ, représenté à Rouen en 1474*, publié d'après un imprimé du XVe siècle, avec introduction, notes et glossaires, Rouen (E. Cagniard), 1884-1886.

LE VERDIER Pierre, *De la dame à l'agneau et de la dame à l'aspic, moralité précédée d'une ballade par me Guillaume Thibault,* Édition par Pierre Le verdier, Société des bibliophiles normands, Rouen imprimerie de léon gy, 1908

MOLINET Jean, *Le mystère de Judith et Holofernés*, une édition critique de l'une des parties du *Mistere du Viel Testament* avec une introduction et des notes par Graham A. Runnalls, Genève, Droz (Textes littéraires français, 461), 1995.

MONSTRELET Enguerrand (de), *Chronique*, éd. Louis Douët d'Arcq, Paris, Renouard, 1857-1862 (6 tomes) ; réimpr. New York, 1966.

PARFAICT François, PARFAICT Claude, *Histoire du théâtre français depuis son origine jusqu'à présent : avec la vie des plus célèbres poètes dramatiques, un catalogue exact de leur pièces et des notes historiques et critiques*, P. G. Le Mercier, 1749.

PÉRIAUX Nicétas, *Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen*, Le Brument, Rouen, 1870.

PÉRIAUX Nicétas, *Histoire sommaire, et chronologique de la ville de Rouen, ses monuments*, etc., Lanctin et Métérie, Rouen, 1874 ; Le Portulan, Brionne, 1970.

PETIT DE JULLEVILLE Louis, *Les Mystères*, 2 tomes, Paris, Librairie Hachette, 1880 .

PETIT DE JULLEVILLE Louis, *Les Comédiens en France au Moyen âge*, Paris, Cerf, 1885 .

PETIT DE JULLEVILLE Louis, *Histoire du théâtre en France. La Comédie et les mœurs en France au Moyen-Âge*, Paris, L. Cerf, 1886 .

PETIT DE JULLEVILLE Louis, *Répertoire du Théâtre Comique en France au Moyen-Âge*, Paris, 1886.

PICOT Émile, « La Sottie en France, fragment d'un répertoire historique et bibliographique de l'ancien théâtre français », *Romania 7*, 1878.

PICOT Émile, *Nouveau recueil de farces françaises des XV^e^ et XVI^e^ siècles*, Paris 1880, rééd. 1968.

PICOT Émile, *Notice sur Jehan Chaponneau, Docteur de l'église réformée, metteur en scène du mistère des Actes de Apostres joué à Bourges en 1536*, Paris (Damascène Morgand et Charles Fatout), 1879.

POMMERAYE Jean-François, *Histoire de Histoire de l'église cathédrale de Rouen, métropolitaine et primatiale de Normandie, divisée en cinq livres, imprimeurs ordinaires de l'Archevesché,* 1686.

RABELAIS François, *Le Quart Livre*, Collection Folio classique (n° 3037), Gallimard, 1997.

TAILLEPIED Noël, *Recueil Des Antiquitez et Singularitez de la Ville de Rouen. Avec un progrez des choses memorables y advenues depuis sa fondation jusques à present,* Rouen Raphaël du Petit Val 1587.

TOUGARD Albert, *Vie de saint Romain*, Imprimerie Léon Gy, 1899.

VORAGINE Jacques (de), *La Légende dorée*, édition sous la direction d'Alain Boureau, Paris, éd. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », février 2004.

MYSTÈRES ET MIRACLES

BODEL Jean, *Le jeu de Saint Nicolas. Présentation, traduction, édition critique, notes, annexes, bibliographie, chronologie, glossaire et index par Jean*

Dufournet, Paris, Flammarion (GF. Bilingue, 1205), 2005.

CHEVALIER Ulysse, *mystère des trois doms, joué à romans en 1509 : documents relatifs aux représentations théâtrales en Dauphiné de 1400 à 1535*, romans, 1880-1900.

GRÉBAN Simon, *Le Mystère des Actes des Apôtres*, CNRS-Lamop (UMR 8589). [en ligne]. http://eserve.org.uk/anr/

Le Jeu d'Adam Ordo representiationis Ade, éd. Henri Chamard, Paris, Armand Colin, 1925.

Le Lavement des Pieds, mystère inédit composé pour la Confrérie de la Passion de Rouen, par Maître Nicole Mauger, publié par Pierre Le Verdier, Évreux, 1893.

Le Mistère du Viel Testament, publié, avec introduction, notes et glossaire, par le baron James de Rothschild, Paris, Firmin Didot pour la Société des anciens textes français, 1878-1891, 6 tomes (consultables sur Gallica).

Le mystère d'Adam (Ordo representacionis Ade), éd. Paul Aebischer, Genève, Droz, 1964.

LE VERDIER Pierre, *Le triomphe des Normands de Guillaume Tasserie,* impr. de E. Cagniard (Rouen), 1897.

Miracle de Notre-Dame de Robert-le-Diable, etc., publié par M. E. Frère, Rouen, 1836.

Miracles de Nostre-Dame par personnages, Paris, Firmin Didot, 1881, SATF, t. VI, p.2 -77.

Miracles de Nostre Dame par personnages. Publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par Gaston Paris & Ulysse Robert, Paris (Librairie de Firmin Didot et Cie), 1876-1903

Mystère de la Nativité Nostre Seigneur Jesus Christ par personnages, avec la Digne Accouchee, éd. Collection de Poésies, Romans, Chroniques, etc., publiées d'après d'anciens manuscrits et d'après des éditions des XVe et XVIe siècles, Paris, Silvestre, 1839.

Mystère du Siège d'Orléans, éd. V. Hamblin, Genève, Droz, (TLF 546), 2002; éd. G. Gros (avec traduction en regard), Paris, Livres de Poche (Lettres Gothiques 4562), 2002; éd. F. Guessard et E. de Certain, Paris, 1862.

Mystère de Sainte Barbe (rôle), édité J. Chocheyras, *Le Théâtre Religieux en Savoie*, Genève, 1971.

Mystère de Saint Clément, édité par Charles Abel, Metz, 1861.

Mystère de Saint Christofle, éd. G. A. Runnalls, *Textes Littéraires*, Exeter

University, 1973.

Mystère de Saint Crespin et de Saint Crespinien, éd. L. Dessalles et P. Chabaille, Paris, 1836

Mystère des Trois Rois (Manosque), édité par M. Isnard, *Bulletin Historique du Comité des Travaux Historiques*, 1896 (Arsenal Rf 604).

Nativité et le Jeu des Trois Roys, *two plays from manuscript 1131 of the Bibliothèque Sainte Geneviève*, édition par Ruth Whittredge, Bryn Mawr, Pennsylvania, 1944.

Passion d'Amboise, éditée par G.A. Runnalls, *Le Moyen Français* 26, 1991; édité par Émile Picot, *Romania* 19 (1890) 260-282.

Passion d'Arras, éditée par Jules-Marie Richard, Arras : impr. de la société du Pas-de-Calais , 1891.

Passion d'Autun, publiée par Grace Frank, Paris, Société des anciens textes français, 1934.

Passion de Jean Michel, *Angers, 1486,* éditée par Omer Jodogne, Gembloux, 1959.

Passion de Mons, éditée par Gustave Cohen, *Le Livre de Conduite du Régisseur et le Compte des Dépenses pour la Passion jouée à Mons en 1501*,

Paris, 1925.

BIBLIOGRAPHIE

I. Histoire médiévale

ALLMAND Christopher, « Les saints anglais et la monarchie anglaise », *Saint-Denis et la royauté : études offertes à Bernard Guenée*, Textes réunis par Françoise Autrand, Claude Gauvard, Jean-Marie Moeglin, Ouvrage publié avec le concours de l'université Paris-I-Panthéon Sorbonne, Paris XII-Val de Marne, et l'Institut Universitaire de France, Publications de la Sorbonne, Paris, 1999.

ANDRAULT-SCHMITT Claude (dir.), *Saint-Martial de Limoges, Ambition politique et production culturelle (X^e^ - XIII^e^) siècle*s, Limoges, 2006.

AUDOIN-ROUZEAU Frédérique, *Les chemins de la peste ; le rat, la puce et l'homme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes 2003, réédition Paris, Taillandier 2007.

BALSAMO Jean (textes édités par), *Les funérailles à la renaissance*, XII^e^ colloque international de la Société française d'étude du Seizième Siècle, Bar-le-Duc, 2-5 décembre 1999, Droz, 2002.

BEAUNE Colette, « Mourir noblement à la fin du Moyen Âge », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 6^e^ congrès, Strasbourg, 1975.

BOIS Guy, *La crise du féodalisme*, Paris, presses de la fondation nationale des sciences politiques, Éditions de L'école des Hautes Études en Sciences Sociales, 1976.

BROWN Elisabeth, « Refreshment of the Dead : Post mortem Meals, Anne de Bretagne, Jean Lemaire de Belges, and the Influence of Antiquity on Royal Ceremonial », *Les funérailles à la Renaissance*, Genève, 2002.

BUC Philippe, *Dangereux rituel. De l'histoire médiévale aux sciences sociales*, Paris, 2003.

CINTRÉ René, *Les marches de Bretagne au Moyen Âge*, Éditions Jean-Marie Pierre, 1992.

CLOULAS Ivan, *Henri II*, Paris, Fayard, 1985.

COULET Noël et GUYOTJEANNIN Olivier (sous la dir. de), *La ville au Moyen Âge*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1998.

DUTOUR Thierry, *La ville médiévale*, Odile Jacob, Paris, 2002.

FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans*, Fayard 1980.

GAUDE-FERRAGU Murielle, *D'or et de cendres, La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, «Histoire et civilisations», 2005.

GAUVARD Claude, *« De Grace especial »: crime, état et société en France à la fin du Moyen Age*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1991.

GIESEY Ralph, *Le roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Paris, 1987.

HEERS Jacques, *La Ville au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1990.

HEERS Jacques, *Louis XI*, Paris, Perrin, 2003.

Identités, appartenances, revendications identitaires, XVI^{e}-XVIII^{e} siècles, BELLAVITIS ANNA, BELISSA Marc, COTTRET Monique, CROQ Laurence, DUMA Jean (dir.), Paris, Nolin, 2006.

Jeux des rois, roi des jeux. Le jeu de Paume en France, Catalogue de l'exposition tenue au château de Fontainebleau en 2001 à l'occasion de quatrième centenaire de la construction du jeu de paume de Fontainebleau, Paris, 2001.

JORDAN William Chester, *The Great Famine: Northern Europe in the Early Fourteenth Century*, Princeton University Press, 1992.

JOUANNA Arlette, *La France du XVI^e siècle 1483-1598*, Paris, Presses Universitaires de France, « Premier cycle », 1996.

LALOU Élisabeth, « Les tablettes de cire médiévales », *Bibliothèque de l'école des chartes,* 1989, tome 147, p. 123-140.

LALOU Élisabeth, *Les comptes sur tablettes de cire de la chambre aux deniers de Philippe III le Hardi et Philippe IV le Bel (1282-1309)*, Robert-Henri Bautier (dir.), Paris, Académie des inscriptions et belles lettres, 1994.

LALOU Élisabeth, *Les comptes sur tablettes de cire de Jean Sarrazin, chambellan de saint Louis*, Turnhout, Brepols (Monumenta palaeographicae Medii Aevi), 2003.

LAUWERS Michel, *La mémoire des ancêtres. Le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (Diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècle)*, Paris, 1996.

LAUWERS Michel, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier (Collection historique), 2005.

LE FUR Didier, *Henri II*, Éditions Tallandier, Paris, 2009.

LE GOFF Jacques (dir.), *Histoire de la France urbaine II : La Ville médiévale,* Seuil, 1980.

LEGUAY Jean-Pierre, *La rue au Moyen Âge*, éd. Ouest-France, 1984.

LEGUAY Jean-Pierre, L'eau dans la ville au moyen-âge, Presses universitaires de Rennes, 2015.

LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *L'Union de la Bretagne à la France*, édition Skol Vreizh, 2003.

LE ROY-LADURIE Emmanuel, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Flammarion, 1967.

LE ROY-LADURIE Emmanuel, *Histoire humaine et comparée du climat*, Éd. Fayard, t. 1 Canicules et glaciers XIII^{e} - XVIII^{e} siècles, 2004 ; t. 2, Disettes et révolutions, 2006 ; t. 3, Le réchauffement de 1860 à nos jours (avec le concours de Guillaume Séchet), 2009.

Le temps qu'il fait au Moyen âge: phénomènes atmosphériques dans la littérature, la pensée scientifique et religieuse, Claude Thomasset, Joëlle Ducos (dir.), Presses Paris Sorbonne, 1998.

LOBRICHON Guy, La religion des laïcs en occident : XI^{e}-XV^{e} siècles, Paris, hachette, 1994.

LUZE Albert (de), *La magnifique histoire du jeu de paume*, Paris – Bordeaux, 1933.

MEHL Jean-Michel, *Les jeux au royaume de France du XIII^e^ au XVI^e^ siècles*, version abrégée d'une thèse d'État d'Histoire soutenue en octobre 1988, Paris, Fayard, 1990.

MÉRINDOL Christian (de), « Le prince et son cortège. La théâtralisation des signes du pouvoir à la fin du Moyen Age » *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*. 23^e^ congrès, Brest, 1992. Les princes et le pouvoir au Moyen Age. p. 303-323.

Mobilité et transmission dans les sociétés de l'Europe moderne, Bellavitis Anna, Croq Laurence, Martinat Monica (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

MOINOT Pierre, *Anthologie du cerf,* Hatier, 1987.

MONTANARI Massimo, *La Faim et l'abondance. Histoire de l'alimentation en Europe*, seuil, 1995.

OGDEN Dunbar H., *The Staging of Drama in the Medieval Church*, University of Delaware Press, 2002.

PÉPIN Guilhem, *Les cris de guerre « Guyenne ! » et « Saint Georges ! »*, St John's College, Université d'Oxford 2006.

PERRIN Wiliam Gordon, *British Flags their early history, and their development*

at sea; with an account of the origin of the flag as a national device, Cambridge, 1922.

RIEPSTAP Johannes Baptist, *Armorial général précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, Tome 1, Clearfield, Genealogical Publishing Com, 1 déc. 1998, p. XIV.).

VINCENT Catherine, « Fortunes médiévales du culte de saint Alexis », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 124-2 | 2012.

II. Histoire Normande

ALLMAND Christopher T., *Lancastrian Normandy, 1415-1450 : The History of a Medieval Occupation*, Oxford, Clarendon Press, 1983.

BASSEVILLE Marcel (abbé), *Saint Germain Scot, dit l'Eccossoy, évêque et martyr, V^e siècle, patron de la ville de Ribemont. Sa vie, ses reliques, son culte*, 3e édition, 1943.

BECCHIA Alain (dir.), *La draperie en Normandie du 13^e au 20^e siècle*, PUR, 2004.

BLANGUERNON Claude, *Gilles de Gouberville, gentilhomme du Cotentin, 1522-1578*, Coutances, Bellée, 1993.

BOTTINEAU-FUCHS Yves, *Haute-Normandie Gothique*, 2001, p.352-354.

BOÜARD Michel (de) (sous la dir. de), *Histoire de la Normandie*, Toulouse, Édouard Privat, 1987.

BOÜARD Michel (de), *Documents de l'histoire de la Normandie*, Toulouse, Privat éditeurs, « Univers de la France et des pays francophones », 1972.

BOUET Pierre et GAZEAU Véronique (dir.), *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge : colloque de Cerisy-la-Salle*, 4-7 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2003.

BOUET Pierre, « Les Normands en Sicile », *Bulletin de la S.H.A.O.*, t. CXX, n° 1-2, mars-juin 2001, Alençon (numéro intitulé *Les Le Veneur de Carrouges – Les Normands en Sicile*), p. 61-91.

CARREL Pierre, *Histoire de la ville de Caen depuis Philippe Auguste jusqu'à Charles IX*, Paris, Champion, 1886.

CHALANDON Ferdinand, *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*, Paris, 1907.

CHALINE Jean-Pierre « Les fêtes du Millénaire de la Normandie – Rouen 1911 », *Études Normandes*, N°3, 1989.

CHAMPION Alain, *Dictionnaire des rues et monuments d'Alençon*, éditions Cénomane, 2003.

CHAMPION Alain, *Alençon une cité dans l'histoire*, éditions de l'Étrave, 2016.

CHAMPION Alain, *Chroniques alençonnaises du IV^e siècle à 2012*, livres à la demande, 2013.

COCHET Désiré (abbé), *Les Églises de l'arrondissement de Dieppe*, Dieppe, Lefebvre, 1846.

CURRY Anne, « Henry V's conquest of Normandy 1417-19 : the siege of Rouen in context », *XXXI Semana de Estudios Medievales Estella 19-23 de Julio 2004*, 2005.

DENIAU Élisabeth, LORREN Claude, BAUDUIN Pierre, JARRY Thomas, *La Normandie avant les Normands, de la conquête romaine à l'arrivée des Vikings*, Rennes, Ouest-France, 2002.

DIGUÈRES Victor (des), *La vie de nos pères en basse-Normandie, notes historiques, biographiques et généalogiques sur la ville d'Argentan,* Paris, Dumoulin, 1879.

DUPUY Patrice, *Sainte Honorine, pèlerinage et prieuré de Conflans*, Éd. du Valhermeil, 2000.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie et GAZEAU Véronique, *1204, La Normandie entre Plantagenêts et Capétiens*, Caen, CRAHM, 2007.

FOISIL Madeleine, *Le Sire de Gouberville : un gentilhomme normand au XVI^e siècle*, Paris, Flammarion, 1986.

GANCEL Hippolyte, *Les Saints qui guérissent en Normandie,* éditions Ouest-France, Rennes, 2006.

GERMAIN Jean-Alexandre, *Histoire d'Argentan et ses environs comprenant des recherches historiques: épisodes de la domination des Celtes, des premiers Gaulois, des Romains, des Franks & des Normands dans les Gaules*, Volume 2, Bonnet, Caen, 1845.

GRAVETT Christopher et NICOLLE David, *The Normans: Warrior Knights and their Castles*,Osprey Publishing, Oxford, 2006.

LALOU Élisabeth, « Les finances et le rôle de l'État dans l'économie de la Normandie royale », *La Normandie dans l'économie européenne (XII^e-XVII^e siècle) : colloque de Cerisy-la-Salle (4-8 octobre 2006)*, Arnoux Mathieu (dir.), Publications du CRAHM, 2010, p. 9-18.

La Normandie dans l'économie Européenne (XII^e-XVII^e siècle) : colloque de Cerisy-la-Salle (4-8 octobre 2006), Mathieu Arnoux (dir.), CRAHM, 2010.

La religion civique à l'époque médiévale et moderne (chrétienté et islam). Actes du colloque organisé par le Centre de recherche « histoire sociale et culturelle de l'occident XII^e-XVIII^e siècle » de l'Université de Paris X - Nanterre et l'Institut de France (21-23 juin 1993), sous la direction de A. Vauchez, Roma, Collection de l'École française de Rome , 1995.

LARDIN Philippe, « Des hommes de terrain : les maîtres des œuvres du roi en Normandie orientale à la fin du Moyen Âge ». *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 29^e congrès, Pau, 1998. Les serviteurs de l'État au Moyen Âge. p. 133-179.

LARDIN Philippe, « Les échanges culturels dans les milieux artisanaux à la fin du Moyen Age en Normandie orientale : l'exemple du bâtiment », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 32^e congrès, Dunkerque, 2001. Les échanges culturels au Moyen Âge. p. 269-282.

LARDIN Philippe, « L'utilisation du bois au château de Tancarville (Seine-Maritime) au cours du XV^e siècle », *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, Colloque de Lons-le-Saunier, Presses universitaires Franc-comtoises, 1997, p.142-143.

LARDIN Philippe, «Les entreprises du bâtiment en Normandie orientale à la fin du Moyen Age», *Colloque de Vincennes (5 6 septembre 1998), Du projet au*

chantier. Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, Paris : EHESS, 2001, p.177-195.

LAURENT Eugène (abbé), *Saint-Germain d'Argentan, diocèse de Séez, histoire d'une paroisse catholique pendant les trois derniers siècles*, Argentan, Barbier, 1859.

Le Journal du sire de Gouberville. 1, 1549-1552, publié par Auguste de Blangy, introduction par Madeleine Foisil, Bricqueboscq, les Éditions des Champs, 1993.

LEGUAY Thérèse et Jean-Pierre, *Histoire de la Normandie*, Rennes, Ouest-France, 1997.

LEROUVILLOIS Robert, *Immuables Rochers, gardiens de mémoire. Cap de Flamanville*, les éditions du Cotentin, 2013.

LESPINASSE rené de, « Épisodes de l'invasion anglaise la guerre de partisans dans la Haute-Normandie (1424-1429) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Société de l'École des Chartes, Droz, Paris, 1898.

Les villes normandes au Moyen-Âge, Pierre Bouet, François Neveux (dir.), Presses Universitaires de Caen, 2006.

LORMIER Charles, *Les blasphémateurs de Dieu. Moralité normande. Analyse et preuves de l'origine de cette pièce*, Rouen, 1862.

LOTH (Mgr l'Abbé), *Notice nécrologique sur M. Gosselin*, Précis de l'Académie, 1876-1877, p.438-442.

MATTHEW Donald, *The Norman Kingdom of S*icily, Cambridge University Press, 1992.

MOUTY Gustave, « Église Sainte-Trinité : monument de l'Assomption et confrérie de Notre-Dame-Montée », *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, vol. XXIII, 1942, p. 133-145.

NEVEUX François, *La Normandie des ducs aux rois : X^e^-XII^e^ siècle*, Rennes, Ouest-France, 1998.

NEVEUX François, RUELLE Claire, *La Normandie royale*, Rennes, Ouest-France, 2005.

NEVEUX François, *La Normandie dans la guerre de Cent Ans*, Rennes, Ouest-France, 2008.

PICARD Bernard, *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde,* Tome 8, Paris, L. Prudhomme éditeur, 1809.

PRENTOUT Henri, *La vie d'étudiant à Caen au XVI^e^ siècle*, Caen (H. Delesques), 1905.

QUÉRU Hermann, *La Normandie historique. Histoire de la Normandie des origines à nos jours*, Saint-Lô, de Scripta, 1948.

ROCH Jean-Louis, *Un autre monde du travail: La draperie en Normandie au moyen âge*, Publication Univ. Rouen Havre, 2013.

ROUSSE Michel, « Gouberville et le théâtre populaire », *Le Cotentin au temps du sire de Gouberville*, Revue du département de la Manche, 28, 1986, p. 107-118.

SICOTIÈRE Léon (de), *Histoire du collège d'Alençon*, Caen, H. Le Roy, 1842.

TOLLEMER Alexandre, *Un Sire de Gouberville, gentilhomme campagnard au Cotentin de 1553 à 1562*, Paris, La Haye, Mouton 1972.

TOLLEMER Alexandre, *Analyse du journal manuscrit d'un sire de Gouberville : gentilhomme campagnard*, Éditions des champs, Village du pont de Neuville-Bricqueboscq, 1993.

TOLMER Léon, « Une Belle Figure sacerdotale : l'abbé Gervais de La Rue, historien normand (1751-1835) » *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, Bigot, Caen, 1938, t. 45, p. 5 – 40.

VANDEWIELE Jean-Luc, « Les chemins de Rouen à Caen : histoire d'une liaison intra-provinciale à l'Époque Moderne », *Annales de Normandie*, 1998,

volume 48, numéro 3, p. 231-258.

Un temps clair comme cristal : journal de Gouberville, Cotentin, 1549-1563, Éd. Robert Lerouvillois, Saint-Lô, Archives départementales de la Manche, 2002.

VAULTIER Frédéric, *Histoire de la ville de Caen depuis son origine jusqu'à nos jours contenant la description de ses monuments et l'analyse critique de tous les travaux antérieurs*, Caen, Mancel, 1843.

VITET Ludovic, « Siège de Dieppe : sa délivrance. Cérémonies de la Mi-Août (1412-1443)», *Revue de Rouen*, Tome premier, Rouen, Nicétas Périaux, 1833 .

VOISIN-LA-HOUGUE Jean T., GÉHIN Alexis, *Histoire de la ville de Cherbourg*, Cherbourg, 1835.

III. Histoire de Rouen

ADELINE Jules, *Description des antiquités et singularités de la ville de Rouen (1655), précédée d'une étude des plans et vues de Rouen et d'une notice sur le plan Gomboust*, Rouen, Cagniard, 1875.

ALLINE Maurice, L*es vitraux de la chapelle Saint-Romain à la cathédrale de Rouen. Étude iconographique*, Rouen, 1913.

BAUDRY Paul, *L'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen*, Rouen, 1869.

BAUDRY Paul, « Église paroissiales Saint-patrice, description des vitraux », *Revue de Rouen*, 1849, p. 393-406 ; 1850, p. 5-17, 71-81.

BEAUREPAIRE Charles (de), *Notes sur le cimetière Saint Ouen de Rouen*, Rouen, 1877.

BENEDICT Philip, *Rouen during the Wars of Religion*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

BLAISE Alexandra, *Les Représentations hagiographiques à Rouen à la fin du Moyen Âge (vers 1280 – vers 1530)*, thèse d'Histoire de l'art, sous la direction de Fabienne Joubert, Université Paris IV, 2009.

BOISTARD DE PREMAGNY DE GLANVILLE Léonce, « Notice sur la Porte Sainte-Appoline à Rouen », *Précis de l'Académie de Roue*n, 1879-1880, p. 265.

BOTTINEAU-FUCHS Yves , « Georges I[er] d'Amboise et les artistes italiens », *Les Italiens en Normandie, de l'étranger à l'immigré : Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (8-11 octobre 1998),* sous la direction de Mariella Colin et François Neveux, Cahier des Annales de Normandie n°29, 2000, p. 143-162.

BOTTINEAU-FUCHS Yves, *Georges 1[er] d'Amboise, 1460-1510 : un prélat normand de la Renaissance*, PTC, 2005.

BRASSY Alain, *Les cimetières de Rouen aux derniers siècles du Moyen Age*, Mémoire de maîtrise sous la direction d'André Vauchez, Rouen, Université de Rouen, 1981.

CALLIAS BEY Martine, CHAUSSÉ Véronique, GATOUILLAT Françoise, HÉROLD Michel, *Corpus Vitrearum - Les vitraux de Haute-Normandie*, Monum, Éditions du patrimoine, Paris, 2001.

CAILLEUX Philippe, *Trois paroisses de Rouen, XIII^e^-XV^e^ siècle : Saint-Lô, Notre-Dame-la-Ronde et Saint-Herbland,* Bibliothèque du Pôle Universitaire Normand, Publications De L'université De Rouen, 2012.

CAILLEUX Philippe, «Élites urbaines et financement public : les prêts des Rouennais au roi Charles V (1370-1372)», dans dir. P. Lardin, J.-L. Roch, *La ville médiévale en deçà et au-delà de ses murs*, Mélanges Jean-Pierre Leguay, Rouen, Rouen, 2000, p. 115-138.

CARMENT-LANFRY Anne-Marie, *La Cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Rouen, Société des amis des monuments rouennais, 1977.

CHALINE Jean-Pierre (sous la dir.), *Rouen, les maisons à pans de bois au fil des siècles et des rues*, Rouen, 2013.

CHALINE Nadine-Josette, GASPÉRINI Alain, *L'église Saint-Patrice de Rouen et ses vitraux*, AMR, 1994.

CHALINE Jean-Pierre, *Quand Rouen fêtait le millénaire normand*, AMR, Rouen, 2011.

CHÉRUEL Adolphe, *Histoire de Rouen sous la domination Anglaise*, Rouen, 1840.

CHÉRUEL Adolphe, « le Siège de Rouen en 1562 », *Revue de Rouen et de Normandie*, Rouen, imprimerie de A. Péron, 1850, 18e année, p.169-179.

CLARK Gillian, « Victricius of Rouen: Praising the Saints (Introduction and annotated translation) », *Journal of Early Christian Studies*, 7 (1999), p.365-399; in Eadem, Body and Gender, Soul and Reason in Late Antiquity (Farnham; Burlington, VT, Ashgate, 2011) (Variorum collected studies series, CS978), art. XII.

CLARK Gillian, « Translating relics: Victricius of Rouen and fourth-century debate », *Early Medieval Europe*, 10 (2001), p.161–176, in Eadem, Body and Gender, Soul and Reason in Late Antiquity (Farnham; Burlington, VT, Ashgate, 2011) (Variorum collected studies series, CS978), art. XIII.

COCHET (Abbé), « Rouen - Cimetière Saint-Laurent. Cercueil francs », *Bull. CDA*, 1873-1875, p.33.

DE BEAUREPAIRE Charles, « Note sur l'ancienne l'église Saint-Herbland de Rouen », *Bull. CDA*, 1876-78, p.178-187.

DE BEAUREPAIRE Charles, « Notice sur l'église Saint-Cande-le-Vieux à Rouen », *Bull. CDA*, 1888-90, p. 106-409.

DECAËNS Henri, *Histoire de Rouen*, Éditions Jean-paul Gisserot, 2003.

DE LA QUÉRIÈRE Eustache, *Saint-Candé le Jeune, église paroissiale de Rouen supprimée en 1791*, Rouen, 1852.

DE LA QUÉRIÈRE Eustache, *Saint-Laurent, église paroissiale de Rouen supprimée en 1791*, Rouen, 1866.

DE LA QUÉRIÈRE Eustache, *Notice historique et descriptive sur l'ancienne église paroissiale de Saint-Jean de Rouen*, Rouen : Herpin, 1860.

DE LA QUÉRIÈRE Eustache, *Description historique des maisons de Rouen les plus remarquables par leur décoration extérieure et par leur ancienneté dans laquelle on fait entrer les édifices civils et religieux devenus propriétés particulières*, Rouen, 1841.

DE LA QUÉRIÈRE Eustache, *Notice sur l'ancienne église collégiale du Saint-Sépulcre dite la chapelle saint Georges supprimée en 1791*, Rouen, 1861.

DELSALLE Lucien-René, *Rouen à la Renaissance : Sur les Pas de Jacques Lelieur*, Rouen, l'Armitière, 2007.

DELSALLE Lucien-René, *Rouen et les Rouennais au Temps de Jeanne d'Arc*, Rouen, 2006.

DELSALLE Lucien-René, ELIOT Benoît et RIOLAND Stéphane, *Le Livre des fontaines de la ville de Rouen par Jacques Le Lieur*, Bonsecours, Point de vues, 2005.

DELSALLE Lucien-René, « Notre-Dame-du-Parc : le prieuré rouennais de Grandmont », *Bull. AMR*, Rouen, 1994, p. 11-31.

DESCHAMP Philippe, *Les concours poétiques à Rouen*, Collection « connaître Rouen », publié par Les Amis des monuments rouennais, Rouen, 1984.

DESCUBES Jean-Charles (dir.), *Rouen : Primatiale de Normandie*,coll. « La grâce d'une cathédrale » Strasbourg, La Nuée Bleue, 2012.

DEVILLE Achille, Tombeaux de la Cathédrale de Rouen, Rouen, 1837.

DIARD Olivier,« Histoire et chant liturgique en Normandie au XI^{e} siècle : les offices propres particuliers des diocèses d'Évreux et de Rouen », *Annales de Normandie*, 53^{e} année, n°3, 2003. pp. 195-223.

DUMESNIL Pascal, *Saint-Cande-le-Jeune, éléments d'histoire et de topographie d'une paroisse urbaine*, maîtrise sous la direction d'Anne-Marie Flambard Héricher, université de Rouen 1995.

ELIOT benoît, RIOLAND Stéphane, *Rothomagus, Rouen 1655*, d'après Jacques Gomboust, Co-édition Point de vues et E.& M. Bertran, Rouen, 2003.

FACHE Yves, *Histoire des Ponts de Rouen*, Luneray 1985.

FLOQUET Amable, *Histoire du Parlement de Normandie*, Rouen, 1840-1843, 7 volumes.

FRÈRE Édouard, *De l'imprimerie et de la librairie à Rouen, dans les XV^e^ et XVIe siècles, et de Martin Morin, célèbre imprimeur rouennais*, Rouen, A. Le Brument, 1843.

GAUTHIEZ Bernard, « Le théâtre gallo-romain de Rouen », *Annales de Normandie*, 32^e^ année, n°4, 1982. pp. 343-346.

GAUTHIEZ Bernard, *La logique de l'espace urbain, formation et évolution : le cas de Rouen*, Thèse, EHESS, Paris, 1991.

GENNARO Toscano, « Le cardinal Georges d'Amboise (1460-1510), collectionneur et bibliophile », *Les cardinaux de la Renaissance et la modernité artistique*, dir. F. Lemerle, Y. Pauwels, G. Toscano, Lille, 2009, p. 51-88.

GIRARD Alain, « Les incunables rouennais : imprimerie et culture au XV^e^ siècle », *Revue française d'histoire du livre*, n° 53, oct.-déc. 1986, p. 463-525.

HERVAL René, *Histoire de Rouen des Origines à la fin du quinzième siècle*, Rouen, 1947.

Images de Rouen ou l'espace urbain du XVI^e siècle à nos jours, exposition aux Archives Départementales de Seine-Maritime, Rouen, 1981.

JOLIMONT Théodore (de), *Notice historique sur la vie et les œuvres de Jacques Le Lieur : poète normand du XVI^e siècle*, Moulins: imprimerie de Martial Place, 1847.

LAFOND Jean, *Arnoult de Nimègue et son œuvre: études sur l'art vitrail en Normandie*, Lecerf, Rouen, 1930.

LANFRY Georges, « le Prieuré de Grandmont », *Bull. CDA*, 1968-1969, p. 26.

La Normandie au XV^e siècle, Art et Histoire, Actes du colloque organisé par les archives départementales de la Manche du 2 au 5 décembre 1998, Saint-Lô, archives départementales de la Manche, 1999.

LE CACHEUX Paul, *Rouen au temps de Jeanne d'Arc et pendant l'occupation anglaise, 1419-1449*, Rouen, A. Lestringant, 1931.

LEFEBVRE Emmanuelle, « La fabrique de la cathédrale de Rouen. Présentation et édition des comptes (1406-1458) », *Positions des thèses de l'École nationale des chartes* , Paris, 1994.

LE MAHO Jacques., « Rouen », *Les chanoines dans la ville, recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France,* (J.-C Picard dir.), Paris, De Boccard, 1994.

LE MAHO Jacques., « Les fouilles de la cathédrale de Rouen de 1985 à 1993. Esquisse d'un premier bilan », *Archéologie Médiévale*, t. 24, 1994, p. 1-45.

LE MAHO Jacques, *Observations sur l'origine de quelques églises de Rouen, Bull. CDA*, 1994, p. 31-32.

LEMOINE François, TANGUY Jacques *Rouen aux 100 clochers. Dictionnaire des églises et chapelles de Rouen,* Rouen, 2004.

LÉOST Dominique, *Le château royal de Rouen pendant la guerre de cent ans : 1346-1450*, Le Mans : LHAM, Université du Maine , 2001.

LESCROART Yves, *La Cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Paris, Éditions du Patrimoine, « Cathédrales de France », 2000.

LESGUILLEZ Alexandre, *Lettres sur la ville de Rouen ou précis de son histoire topographique, civile, ecclésiastique et politique depuis son origine jusqu'en 1826*, Rouen, Périaux, 1826.

LE VERDIER Pierre, *L'Atelier de Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais, histoire et bibliographie*, Rouen, A. Laîné, 1916.

LEVIEUX Lise, *Les communautés régulières à Rouen et leurs espaces funéraires du haut Moyen-Âge au début du XIX^e siècle*, Master 2 en archéologie médiévale sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université de Rouen, 2013.

MACQUERON Patrice et NOUAUD Pierre, *Vivre à Rouen en 1900*, Éditions Horvath-Roanne, 1982.

MELLOT Jean-Dominique, *L'Édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 – vers 1730). Dynamisme provincial et centralisme parisien*, thèse de l'école des Chartes, Paris, École des Chartes, 1998.

MERGNAC Marie-Odile, *Les Morin*, Éditions Archives & Culture, 1994.

MOLLAT Michel, *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen Age,* Paris, Plon, 1952.

MOLLAT Michel, *Le commerce normand à la fin du moyen-âge*, Paris, Plon, 1954.

MOLLAT Michel (dir.), *Histoire de Rouen*, Toulouse, Privat, 1979.

MOLLAT Michel, « Un "collaborateur" au temps de la guerre de Cent ans : Jehan Marcel changeur à Rouen », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations,* 1^ere année , N°1, 1946, p. 35-42.

NAILLON Edgard, *Rouen, Ville d'Art et d'Histoire, Églises, Chapelles et Cimetières à travers les âges*, Rouen, 1936.

NIEL Cécile, *Analyse historique et paléoanthropologique des cimetières du groupe épiscopal de Rouen : La cour d'Albane et la cour des maçons (X^e - XIV^e siècles),* Thèse de doctorat sous la direction de Claude Lorren, Université de Caen, 2009.

NOËL Eugène, *Rouen, Rouennais, Rouenneries*, Rouen, 1894.

PÉRON Alfred, « Épisodes relatifs à la vie privée et publique , et à l'histoire religieuse, politique, administrative et militaire, de la ville de Rouen aux XIV^e et XV^e siècles. Extraits des registres de délibération du conseil municipal de 1389 à 1471 », *Revue de la Normandie*, 1er semestre 1845, Rouen, 1845, p. 297.

PERROT Françoise, « Les vitraux de l'ancienne église St-Vincent remontés au Vieux-Marché », *Bull. AMR*, 1979, 49-98.

PESSIOT Guy, *Histoire de Rouen par la photographie*, tome 2 1900-1939, éditions du P'tit Normand, 1982.

PESSIOT Marie, PERROT Françoise, *Vitraux retrouvés de Saint-Vincent de Rouen,* Rouen, 1995.

PITTE Dominique, LE CAIN Bérangère, CALDÉRONI Paola, « Les fouilles du

Rectorat (1992) : contribution à la connaissance des enceintes de Rouen », *Les enceintes urbaines (XII^e - XVI^e siècles), actes du 121^e congrès des Sociétés historiques et scientifiques*, Nice, 26-31 octobre 1996, Paris, CTHS éd., p. 117-134.

PITTE Dominique , « Rouen », ADLFI. Archéologie de la France - Informations [En ligne], Haute-Normandie, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 21 mai 2015. URL : http://adlfi.revues.org/12219 .

PITTE Dominique, LE CAIN Bérangère, « L'église du couvent des Jacobins, à Rouen : épisodes d'une histoire mouvementée (XIII^e -XIX^e siècles) », *Bulletin des Amis des monuments rouennais*, septembre 1997, p. 84- 94.

PITTE Dominique, GAUTHIEZ Bernard, *Le Château de Philippe Auguste. Nouvelles recherches,* Rouen: Tour Jeanne d'Arc, 1987.

PLANTROU Nicolas, *Du Parlement de Normandie à la Cour d'appel de Rouen 1499-1999 : V^e centenaire du Parlement de Normandie*, Rouen, 1999.

POTTIER André, « Établissement de l'imprimerie à Rouen », *Revue de Rouen et de la Normandie*, Rouen, E. Le Grand, Libraire, 1836, Quatrième année, 2ème livraison, Décembre, p.342-355.

QUENEDEY Raymond (commandant), *L'habitation rouennaise, étude d'histoire, de géographie et d'archéologie urbaines*, 1926, réédition Gérard Montfort, 1998.

QUIGNARD Brigitte, « Document : La fête cannibale de 1550 », *Rouen 1562. Montaigne et les Cannibales*, *Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en octobre 2012*, Jean-Claude Arnould et Emmanuel Faye (dir.), publications numériques du CÉRÉdI, Actes de colloques, numéro 8, 2013.

RENEAULT Chanoine, *La paroisse Saint- Patrice de Rouen*, Imprimeries Réunies L. Durand & Fils, Fécamp, 1942.

RENEAULT Chanoine, *La construction de l'église Saint-Patrice*, Bull. AMR, 1939-1945, p.31.

RICHARD Charles, *Recherches historiques sur la porte Martainville*, Rouen, 1844.

ROBINNE Alain, *Origine et histoire des rues de Rouen*, Connaître Rouen, publié par les Amis des Monuments Rouennais, Rouen, 1971.

ROCH Jean-Louis, « Entre draperie rurale et draperie urbaine ? La draperie foraine de Rouen à la fin du Moyen Âge », *Annales de Normandie*, 48e année, n°3, 1998, p. 211-230.

ROCH Jean-Louis, « L'organisation sociale de la draperie rouennaise aux XIVe et XVe siècles », Pierre Bouet et François Neveux (éd.), *Les villes normandes au Moyen Âge, renaissance, essor, crise [Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle de septembre 2003]*, Caen, PUC, 2006, p. 225-240.

SADOURNY Alain, « Occupants et occupés (1417-1449) »*, la Normandie au XV^e siècle, Art et Histoire*, Actes du colloque organisé par les archives départementales du 2 au 5 décembre 1998, Saint-Lô, 1999.

SADOURNY Alain, « Rouennais et Anglais au temps de Jeanne d'Arc », Jean Maurice et Daniel Couty (dir.), *Images de Jeanne d'Arc. Actes du colloque de Rouen, 25, 26, 27 mai 1999*, Paris, Presses universitaires de France (PUF), 2000, p. 29-34.

SADOURNY Alain, « Les grandes familles rouennaises au XIII^e siècle et leur rôle dans la cité », *Les villes normandes au Moyen Âge*, actes du colloque tenu à Cerisy entre les 8 et 12 octobre 2003, sous la direction de Pierre Bouet et François Neveux, Presses Universitaires de Caen, 2006.

Saint-Romain : 900^e anniversaire de la foire, catalogue de l'exposition de la bibliothèque municipale de Rouen, 15 novembre - 13 décembre 1980, Rouen, 1980.

SCHADECK Claude, *Les églises paroissiales médiévales disparues de Rouen et leurs cimetières : contribution à la topographie religieuse*, mémoire de master 2 sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université de Rouen, 2013.

SCHLICHT Markus, *la Cathédrale de Rouen vers 1300, Portail des Libraires, portail de la Calende, Chapelle de la Vierge*. Société des antiquaires de Normandie, 2005.

SIMON Julie, *Les manuscrits rouennais des chroniques de Froissart : le livre à Rouen du XIV^e^ au début du XVI^e^ siècle*, master sous la direction d'Élisabeth Lalou, Université de Rouen, 2010.

SINTIC Bruno, *Les Petites villes de Normandie : Pont-Audemer, Harfleur, Louviers, Neufchâtel, villes secondaires de la région de Rouen, 1450-1550*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2011.

SPALIKOWSKI Edmond, *Le Palais de justice de Rouen et son histoire, Maugard*, Rouen, 1939.

TABBAGH Vincent, *le Clergé séculier du diocèse de Rouen à la fin du Moyen-âge (1359-1493)*, thèse sous la direction de Jacques Heers, université de Paris-IV, 1988.

TABBAGH Vincent, « Trésors et trésoriers des paroisses de Rouen (1450-1530) », *église et vie religieuse en France au début de la Renaissance (1450-1530)*, Actes du colloque organisé à Tours les 15-17 juin 1990, Revue d'histoire de l'église de France, n°77, 1991, p.125-135.

THÉNARD-DUVIVIER Frank, *Images sculptées au seuil des cathédrales. Les portails de Rouen, Lyon et Avignon (XIII^e^-XIV^e^ siècles)*, Rouen, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2012.

THÉLAMON Françoise, *Marie et la fête aux normands*, Rouen, PURH, 2011.

« Tout ce qu'elle saura et pourra faire ». Femmes, droits, travail en Normandie du Moyen Âge à la Grande guerre, BELLAVITIS Anna, JOURDAIN Virginie, LEMONNIER LESAGE Virginie , ZUCCA MICHELETTO Beatrice, PURH, 2015.

VANDEWIELE Jean-Luc, « Les chemins de Rouen à Caen : histoire d'une liaison intra-provinciale à l'Époque Moderne », *Annales de Normandie, 1998, volume 48, numéro 3, p. 231-258.*

VINCENT Catherine, « Les infléchissements du culte des saints à Rouen du XIIIe au XVe siècle », *Les saints dans la Normandie médiévale*, Colloque de Cerisy-la-Salle, (26-29 septembre 1996), P. Bouet et Fr. Neveux dir., Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000, p. 163.

VIOLETTE Louis, « Nicaise, du martyr du Vexin au saint rouennais. Valorisation de reliques par l'hagiographie au XI^{e} siècle », *Autour des morts, Mémoire et identité*, V^{e} Colloque international sur la sociabilité, Rouen, 19-21 novembre 1998, Olivier Dumoulin, Françoise Thélamon (dir.), Publications de l'université de Rouen, Rouen, 2001.

IV. Les confréries

DEMARTRES Alice, « Histoire et organisation de la confrérie parisienne de la Passion (1402-1577) »*, École nationale des chartes,* Positions des thèses, 1939, p. 43-52.

DESMARTRES Alice, *Étude sur l'histoire et l'organisation de la confrérie parisienne de la Passion (1402-1677)*, thèse de l'école des Chartes, 1939.

Documents relatifs à la Confrérie de la Passion de Rouen, précédé par une introduction de LEVERDIER Pierre, *Mélanges,* Société de l'Histoire de Normandie, t.1, 1891.

MARTIN Louis (Abbé), *Répertoire des anciennes confréries de charités du diocèse de Rouen approuvées entre 1434 et 1610*, Fécamp, 1936.

OUIN-LACROIX Charles, *Histoire des anciennes corporations d'art et des confréries religieuses de la capitales de la Normandie*, Rouen, 1850.

RAMBOURG Patrick, « Les repas de confrérie à la fin du Moyen Âge : l'exemple de la confrérie parisienne Saint-Jacques-aux-Pèlerins au travers de sa comptabilité (XIVe siècle) », *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIV^e^ au XVI^e^ siècle,* Jan 2004, Sens, France. Publications du CRAHM, Caen, 2009, p. 51-78.

VENARD Marc, *Les Confréries dans la ville de Rouen à l'époque moderne, XVI^e^-XVIII^e^ siècles*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 2010.

VEUCLIN Ernest Victor*, Documents concernant les confréries de Charité normandes*, Évreux, 1892.

VINCENT Catherine, *Des Charités bien ordonnées : les confréries Normandes de la fin du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle*, Paris, École Normale supérieure, 1988.

VINCENT Catherine, *Les confréries médiévales dans le royaume de France XIIIe-XVe siècle*, Albin Michel, Paris, 1994.

V. Études sur le théâtre médiéval

ABEL Charles, *Le Mystère de saint Clément, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Metz*, Metz (imp. de Rousseau Pallez), 1861.

ABEL Charles, «Le mystère de saint Clément, date du manuscrit », *Les Cahiers lorrains*, 1925, p. 42-43.

ACCARIE Maurice, « Théâtre religieux et théâtre profane au moyen-âge. Essai de classification », *Théâtre, littérature et société au moyen-âge*, Nice, 2004.

ACCARIE Maurice, « Jean Michel homme de théâtre : la suppression du prologue dans la Passion de 1486 », *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Le Gentil*, Paris, 1973, p1-121.

ACCARIE Maurice, *Le théâtre sacré à la fin du moyen-âge, étude sur le sens moral de la Passion de Jehan Michel*, Genève, 1979.

« L'acteur au Moyen Age, X^e^-XIII^e^ siècle: vers l'intériorisation du jeu », *L'acteur en son métier, Textes réunis et présentés par Didier Souiller et Philippe Baron*, ed. Universitaires de Dijon, 1997; p. 41-57.

AEBISCHER Paul, *Neuf études sur le théâtre médiéval*, Genève, 1972.

AMORY DE LANGERACK Joséphine, *Histoire anecdotique des fêtes et jeux populaires au moyen âge*, 1870.

ANDERSON Mary D., *Drama and Imagery in English medieval churches*, London, Cambridge University Press, 1963.

ARMSTRONG Wright Edith, *The Dissemination of the Liturgical Drama in France*, Slatkine, 1980.

ARNOULD Jean-Claude. et ANTOVANI Thierry, *Première poésie française de la Renaissance. Autour des Puys poétiques normands*, Paris, Champion, 2003 .

AUBAILLY Jean-Claude, *Le Monologue, le dialogue et la sottie : essai sur quelques genres dramatiques de la fin du Moyen âge et du début du XVI^e^ siècle*, Thèse de Lettres sous la direction de Pierre Le Gentil, Université Paris-Sorbonne, 1973, également paru à Paris, Honoré Champion, [1976] 1984 .

AUBAILLY Jean-Claude, *Le théâtre médiéval profane et comique: la naissance d'un art,* Paris, 1975.

AUBAILLY Jean-Claude, « Théâtre médiéval et fêtes calendaires. Communication au colloque sur la littérature populaire au XVI^e siècle (Goutelas, septembre 1979) », *Réforme Humanisme, Renaissance*, 11 (1980), p. 5-11,

AUBAILLY Jean-Claude, « Le théâtre profane et son public : étude des envois », *Tréteaux*, 2 (1980), p. 1-15.

AUBAILLY Jean-Claude, « Carnaval et théâtre populaire à la fin du moyen-âge », *Le carnaval, la fête et la communication*, 1985, Nice (Serre), p. 311-322.

AUBAILLY Jean-Claude, « Théâtre et rite : réflexion sur les structures symboliques de la sottie-spectacle », *The theatre in the middle ages,* edited by Herman Braet, Johan Nowé, Gilbert Tournoy, Leuven (Leuven Université Press), 1985, p. 207-219.

BAPST Germain , *Essai sur l'histoire du théâtre : la mise en scène, le décor, le costume, l'architecture, l'éclairage, l'hygiène*, Paris, 1893.

BAPST Germain, « Le théâtre et ses conditions matérielles d'existence au XVI^e siècle », *Revue britannique ou choix d'articles traduits des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne*, 5 (1891), Paris (Librairie rue Neuve-Saint-

Augustin : Jules Renouard, madame veuve Dondey-Dupré), 1891, p. 365-402.

BARBIER Pierre, *Études sur notre ancienne poésie, Le théâtre militant au XVI^e^ siècle [1873]*, Genève, Slatkine reprints, 1970 .

BÉDIER Joseph, « Les commencements du théâtre comique en France », *Revue des deux mondes*, 99, 1890, p. 869-897.

BEIJER Agnes, « Visions célestes et infernales dans le théâtre du Moyen Age et de la Renaissance », *Fêtes de la Renaissance*, 1975.

BEVINGTON David, *The Macro Plays: A Facsimile Edition with Facing Transcription*, New York, Johnson Reprint, 1972.

BEVINGTON Davis, « The Castle of Perseverance », *Medieval Drama*. Houghton Mifflin Company/Boston, 1975, p. 791–900.

BINCTIN Anne-Marie, « Paradis de Cherbourg et Mariologie », *Atti del IV Colloquio della Société internationale pour l'étude du théâtre médiéval : processo in paradiso e in inferno dramma biblico tecnologia dell'allestimento scenio (Viterbo, 10-15 juilet 1983)*, Viterbo, 1984, p. 581-588.

BLANCHARD Joël, « la Moralité juge du Pouvoir: Théâtre et Politique aux Lendemains du Règne de Louis XI », *Romania*, 109, 1988, p. 354-377.

BLANCHARD Joël, *La Pastorale en France aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Recherches sur les structures de l'imaginaire médiéval*, Paris, Champion, 1983.

BONNIN Théodore, *La Farce de Pates-Ouaintes, pièce satyrique représentée par les écoliers de l'université de Caen au Carnaval de 1492*, publiée d'après un manuscrit contemporain, Évreux, Jules Ancelle, 1843.

BONNOTTE Claire, *Le thème iconographique de l'apparition du Christ à Emmaüs au regard des évolutions spirituelles, liturgiques et culturelles de l'Occident : (XIe-XVIe siècles),* thèse d'histoire de l'art sous la direction de Jean-Pierre Caillet, Paris X, 2013.

BORDIER Jean-Pierre, *Le Jeu de la Passion. Le message chrétien et le théâtre français (XIIIe-XVIe s.)*, Paris, Honoré Champion, 1998 .

BORDIER Jean-Pierre, *Langues, codes et conventions de l'ancien théâtre. Actes de la troisième rencontre sur l'ancien théâtre européen*, Tours, Centre d'études supérieures de la Renaissance, 23-24 septembre 1999, Paris, Champion (Le savoir de Mantice, 8), 2002

BOUHAÏK-GIRONÈS Marie, « Les Clercs et les Écoliers, Auteurs de Textes Dramatiques Parisiens au XV^e^ siècle », *Le théâtre français des années 1450-1550: état actuel des recherches [Actes no 10, journée d'étude du 20 novembre 1999*, Université de Bourgogne], Dijon, 2002, p. 29-36.

BOUHAÏK-GIRONÈS Marie, « Le théâtre médiéval et l'espace parisien à la fin du Moyen Âge », *European Medieval Drama*, 6, 2002, Turnhout (Brepols), 2002, p. 49-64.

BOUHAÏK-GIRONÈS Marie, *La Basoche et le théâtre comique: identité sociale, pratiques et culture des clercs de justice (Paris, 1420-1550)*, doctorat, Université de Paris VII, 2004.

BOUHAÏK-GIRONÈS Marie, « Comment faire l'histoire de l'acteur au Moyen Âge? », Théâtres du Moyen Âge. Textes, images et performances, Médiévales, 59, 2010.

BOUHAÏK-GIRONÈS Marie, « Le théâtre sur la place du marché. La représentation du Mystère de sainte Catherine à Rouen en 1454 », *Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnals, Textes réunis par Denis Hüe, Marie Longtin, Lynette Muir, Orléans*, Paradigme, Medievalia n°54, 2005, p.29-38 .

BOUHAÏK-GIRONÈS Marie, *Les Clercs de la Basoche et le théâtre comique (Paris, 1420-1550)*, Paris, Honoré Champion, 2007.

BOUHAÏK-GIRONÈS Marie, « The Basoche in the late Middle Ages : a school of technical savoir-faire», *The Reach of the Republic of Letters. Literary and Learned Societies in Late Medieval and Early Modern Europe*, dir. Arjan van Dixhoorn and Susie Speakman Sutch, Leiden, Brill, 2008.

BUTTERWORTH Philip, *The Narrator, the Expositor, and the Prompter in European Medieval Theatre*, Turnhout, Brepols (Medieval Texts and Cultures of Northern Europe, 17), 2007.

CHAGUIGNAN Christophe, « Origine institutionnelle et géographique du Jeu d'Adam : quelques hypothèses », *Le Moyen-Âge, revue d'histoire et de philologie*, 2015/2 (Tome CXXI), p. 361-382.

CHOCHEYRAS Jacques, *Le théâtre religieux en Dauphiné du Moyen Âge au XVIIIe siècle* , Genève, 1975.

CLOPPER Lawrence, « Communitas: The Play of Saints in Late Medieval and Tudor England », *Mediaevalia*, 18, Binghamton NY, State University if New York at Binghamton, Center for Medieval and Early Renaissance Studies, 1995, p.81-109 et Drama, Play, and Game: English Festive Culture in the Medieval and Early Modern Period, Chicago, University of Chicago Press, 2001.

CLOUZOT Henri, « L'Ancien théâtre en Poitou (1364-1807) », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 24 (1901), p. 151-545, Niort, 1901.

COHEN Gustave, *Le théâtre en France au Moyen Âge*, Paris, 1948.

COHEN Gustave, *Anthologie du Drame Liturgique en France au Moyen-Âge*, Paris, éditions du Cerf, 1955.

COHEN Gustave, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Âge*. Nouvelle édition, revue et augmentée, Paris, Champion, 1951.

COHEN Gustave, « Le Théâtre à Paris et aux Environs à la fin du XIV^e^ siècle », *Romania*, 38, 1909, p.587-595.

COHEN Gustave, *Études sur l'Histoire du Théâtre en France au Moyen-Âge et à la Renaissance,* Paris (Gallimard), 1956.

COHEN Gustave, *Recueil de farces françaises inédites du XV^e^ siècle … : avec une introduction, des notes, des indices et un glossaire*, Cambridge, Mass. (the Mediaeval Academy of America), 1949.

COHEN Gustave, *Le livre de conduite du Régisseur et le compte des dépenses pour le mystère de la Passion de Mons en 1501*, Strasbourg, Fac. Des lettres, 1926.

COHEN Gustave, « Le livre de scène du mystère de la Passion joué à Mons en 1501 », *Mélanges offerts par ses amis et ses élèves à M. Gustave Lanson*, 1922, p. 62-76, Paris (Hachette), 1922.

COHEN Gustave, « Le personnage de saint Joseph dans le Mystère de l'Incarnation et de la Nativité (Rouen, 1474) », *Cahiers de Joséphologie*, 6 (1958), p. 37-76.

COHEN Gustave, *Le miracle de Théophile*, Paris, Centre de documentation universitaire, 1933.

COLOMBO TIMELLI Maria, *Le Jeu d'Adam*, édition bilingue, établie, traduite, présentée et annotée par Véronique Dominguez, Paris, Honoré Champion, « Champion Classiques du Moyen Âge » 34, 2012.

CORVISIER André, « Une société ludique au XVI^e siècle: l'Abbaye des Conards de Rouen », *Annales de Normandie*, 27^e année, n°2, 1977, p. 179-193.

Cornes et plumes dans la littérature médiévale : attributs, signes et emblèmes, sous la direction de Fabienne Pomel, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

DAHHAOUI Yann, *L' évêque des Innocents dans l'Europe médiévale (XII^e-XV^e siècle)*, thèse sous la direction de Claude Gauvard et de Jean-Yves Tilliette, Université de Genève, 2012.

DE FRANCE Henry, « Mystères célébrés à Montauban (1522) », *Bulletin archéologique historique et artistique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 40 (1912), p. 290-300.

DELISLE Léopold, « Le Théâtre au collège de Valognes », *Annuaire du département de la Manche*, 68^e année, 1896, Saint-Lô, imprimerie F. Le Tual, 1896, p.11-24 .

DESPIERRES Mme Gérasime [Éléonore Bonnaire épouse Despierres], *Le Théâtre et les comédiens à Alençon au seizième et au dix-septième siècle*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1892 .

DESPREZ Michaël, *Les Premiers professionnels ou du comédien à l'acteur. Constitution d'un métier, constitution d'une image. Italie, France. c.1500-c.163*0, Thèse de doctorat de l'université Paris X Nanterre, sous la direction de Christian Biet, 2005.

DOLAN Diane, *Le drame liturgique de Pâques en Angleterre et en Normandie au moyen âge,* Paris, P.U.F., 1975.

DOMINGUEZ Véronique, *La scène et la Croix. Le jeu de l'acteur dans les Passions dramatiques françaises (XIV^e^-XVI^e^ siècles)*, Turnhout, Brepols (Texte, codex et contexte, 2), 2007.

DOUDET Estelle, « Théâtre de Masques: Allégories et Déguisements sur la Scène Comique Française des 15^e^ – 16^e^ siècles », *Apparence(s)*, 2, 2008.

DOUDET Estelle, « Le Mystère de saint Clément de Metz, édition critique de Frédéric Duval », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2011, mis en ligne le 14 septembre 2011, consulté le 16 mars 2015. URL : http://crm.revues.org/12357.

DOUDET Estelle, « Parodies en scène. Textes et contextes dans le théâtre de

Pierre de Lesnauderie (Caen 1493-1496) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes n°15 La Tentation du parodique dans la littérature médiévale*, 2008, p.31-43, http://crm.revues.org/5563 .

DOUDET Estelle, « Les moralités dites polémiques aux 15e et 16e siècles, fonctionnement d'un système de communication » dans *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours,,* éd . L. Nicolas et L. Albert, Louvain-la-Neuve, De Bocek/ Duculot, 2010, p. 199-212.

DOUHET Jules (de), *Dictionnaire des mystères ou collection générale des mystères, moralités, rites figurés et cérémonies singulières*, Petit-Montrouge, Migne (Nouvelle encyclopédie théologique, 43), 1854 [réimpr.: Genève, Slatkine, 1977; Turnhout, Brepols, 1989], 1576 col.

DROZ Eugénie, *Le Recueil Trepperel, fac-similé des 35 pièces de l'original*, Genève, Slatkine Reprints, 1966 .

DUFOURNET Jean,, « Complexité et ambiguïté du Jeu de Robin et Marion. L'ouverture de la pièce et le portrait des paysans », Études *offertes à J. Horrent*, Liège, 1980.

DUFOURNET Jean et LASCOMBES Françoise, « Rutebeuf et le Miracle de Théophile », *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Alice Planche*, éd. Ambroise Queffélec et Maurice Accarie, Paris, Les Belles Lettres (Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice, 48), 1984, t. 1, p. 185-197.

DUMONT Jean-Christian et FRANÇOIS-GARELLI Marie-Hélène, *Le théâtre à Rome*, Paris, Le Livre de Poche, 1998.

DUMONT Pascale, « Troublantes similitudes entre le Jeu de saint Nicolas (Jehan Bodel) et le Mystère de saint Martin (Andrieu de la Vigne) », *Le Moyen Age,* 1/2004 (Tome CX) , p. 119-134. URL : www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2004-1-page-119.htm.

DUMOTEY Henry, « La représentation des mystères à Argentan au XVI[e] siècle et la frairie des prêtres », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 1888, t.VII, p.133-153.

DUPIRE Noël, « Le Mystère de la Passion de Valenciennes », *Romania*, 48, 1922, p. 571- 584.

DUPONT Florence, *Le théâtre latin*, Paris, Armand Colin, Cursus, Lire l'Antiquité, 1988.

DUPRAS Élyse, *Diables et Saints. Rôle des diables dans les mystères hagiographiques français*, Genève, 2006.

DUVAL Frédéric, *Le Mystère de saint Clément de Metz*, édition critique, Genève, Droz (« Textes Littéraires Français » 608), 2011.

ECCLES Mark, *The Macro Plays. EETS o.s. 262,* London, Oxford University

Press, 1969.

EVANS Mary Jane, *Amis et Amile and Robert le Dyable : a Contextual Appreciation of two of the Miracles de Nostre Dame par Personnages*, thèse Ph.D. Duke University, 1981.

FANGER Iris Mandel, *The theatrical production of the mystère de l'Incarnation et Nativité Nostre Sauveur et Redempteur jesus Christ at Rouen, 1474*, ph.D Tufts University, Tufts University (Ann Arbor, Mich.), 1972.

FARAL Edmond, *Mimes Français du XIII^e siècle. Contribution à l'Histoire du Théâtre Comique au Moyen âge*, Paris, 1910.

FARAL Edmond, *Les jongleurs en France au Moyen-Âge*, Paris, 1910, réédition 1964.

FARAL Edmond, « Quelques remarques sur Le miracle de Théophile », Romania, 72, 1951, p. 182-201.

FERRAND Françoise, « Moralité de l'Assomption », *Œuvres poétiques de Jean Parmentier*, p. 66-90, Genève - Paris (Droz - Minard), 1971.

FERRÉ Rose-Marie, « Émile Mâle, l'art et le théâtre au Moyen-âge : jalons et résonances », *in* Le Théâtre et l'Église (XII^e -XVI^e siècles), Paris, Lamop, 2011, (première édition en ligne 2011), http://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/Ferre.pdf.

FOLEY Mary F., « Two versions of the Flood: the Valenciennes twenty-day play and the Mystere de la Passion of Mons », *Tréteaux*, 2:1, 1980, p. 21-38.

FRANK Grace, *the Medieval French Drama*, Oxford, 1954.

FRAPPIER Jean, *le Théâtre Profane en France au Moyen Âge, XIII^e – XIV^e siècles*, Paris, 1960.

FUZELLIER Étienne, « Histoire du théâtre en langue d'oc », *Annales de l'Institut des études occitanes*, 1949 (1), p. 121-135 ; (2), p. 60-79.

GABAY Simon, « Réguler la pratique théâtrale », *La règle du jeu*, Questes, 18, 2010, p. 44-53.

GABAY Simon, « Évolution et persistance d'une condamnation antique », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 23 | 2012, 109-125.

GAIGNEBET Claude, « Le cycle annuel des fêtes à Rouen au milieu du XVI^e siècle », *Les Fêtes de la Renaissance*, tome III, études réunies et présentées par Jean Jacquot et Elie Königson, Paris, Éditions du Centre national de la Recherche scientifique, 1975, p. 569-578.

GALABERT Abbé, « Compte pour une représentation de mystère à Caylus au XIV^e ou au XV^e siècle », *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 8 (1880), p. 226.

GARAPON R., *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen Âge à la fin du 17e siècle*, Paris, Colin, 1957.

GARDY Philippe, « Naissance du théâtre en pays occitan : les célébrations carnavalesques », *Revue d'histoire du théâtre*, 34 (1982), p. 10-31.

GASTÉ Armand, « Les drames liturgiques de la cathédrale de Rouen (contribution à l'histoire du théâtre en France) », *extrait de la Revue Catholique de Normandie*, Évreux (imprimerie de l'Eure), 1893.

GASSIES Georges, *Anthologie du théâtre français du Moyen Age. Théâtre sérieux : Mystères, Miracles, Moralités des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles,* Traduits en français moderne par G. Gassies (des Brulies), Paris (Librairie Delagrave), 1927.

GIRARDOT Auguste (de), « Le Mystère des Actes des Apôtres joué à Bourges en 1536 », *Annales archéologiques*, 13-14 (1853-1854), p. 285-293.

GIRARDOT Auguste (de), *Le Mystère des Actes des Apôtres joué à Bourges en 1536*, Paris (Didron aîné).

GLUTZ Rudolf, « Les Miracles de Nostre Dame par personnages : kritische Bibliographie und neue Studien zu Text, Entstehungszeit und Herkunft », *Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin : Veröffentlichungen des*

Instituts für Romanische Sprachwissenschaft, 9 (1954), Berlin (Akademie-Verlag), 1954.

GUICHEMERRE Roger, *La comédie avant Molière*, Paris, Colin, 1972.

HANDSCHIN Jacques, « Das Weihnachts-Mysterium von Rouen als musikgeschichtliche Quelle », *Acta Musicologica*, 1935.

HAPPÉ Peter, *Four Morality Plays,* Harmondsworth: Penguin Books, 1979.

HEERS Jacques, *Fêtes, joutes et jeux dans les sociétés d'Occident à la fin du Moyen-Âge*, Vrin, Montréal, 1971.

HEERS Jacques, *Fêtes des fous et carnaval*, Paris, 1983.

HELMICH Werner, *Die Allegorie im französischen Theater des 15. und 16. Jahrhunderts*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 156), 1976.

HURLBUT Jesse, « Body language in Jeu de Robin et Marion. The Aix witness », *Gesture in Medieval drama and Art*, ed. CL. Davidson, Kalamazoo, Medieval Inst. Publ. Western Michigan University, 2001.

JACQUOT Jean (dir.), *Le Lieu théâtral à la Renaissance*, études réunies et présentées par Jean Jacquot, Paris, Centre National de la Recherche

Scientifique, 1978 .

Jean Michel, le Mystère de la Passion (Angers, 1486), JODOGNE Omer (dir.), Gembloux 1959.

JEANROY Alfred, *Le théâtre religieux en France du onzième siècle au treizième siècle*, Paris, E. de Boccard, 1964.

JODOGNE Omer, « La structure des mystères français », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 42 (1964), p ; 827-842.

JODOGNE Omer, « Le théâtre français du moyen-âge. Recherches sur l'aspect dramatique des textes », *The medieval drama/papers of the third annual conference of the center for medieval and early Renaissance studies, State University of New York at Binghamton, 3-4 may 1969*, 1973, p. 1-21.

JUBINAL Achille, *Mystères inédits du quinzième siècle, publié pour la première fois avec l'autorisation de m. le Ministre de l'Instruction Publique, d'après le mss. unique de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, Paris (Téchener), 1837.

KANAOKA Naomi, « La vie théâtrale à Compiègne entre 1450 et 1550 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 164:1, 2007.

KIM Jun-Han, *Le Mystère de sainte Barbe en cinq journées : Édition critique des deux premières journées d'après le manuscrit BnF fr. 976*, 2 tomes, thèse,

Université de Paris IV-Sorbonne, Paris, 1998.

KNIGHT Alan E., *Aspects of Genre in Late Medieval French Drama*, Manchester, Manchester University Press, 1983.

KNIGHT Alan E., « Hell scenes in the morality plays », *Atti del IV Colloquio della Société internationale pour l'étude du théâtre médiéval : processo in paradiso e in inferno dramma biblico tecnologia dell'allestimento scenio (Viterbo, 10-15 juilet 1983)*, Viterbe, 1984, p. 203-213.

KÖNIGSON Élie, « Les objets de représentation au théâtre (XV^e^-XVII^e^ siècles), *Nouvelle Revue du Seizième siècle*, 1996, n°14/2, pp. 189-199, Genève, Droz, 1996

KÖNIGSON Élie, *La Représentation d'un mystère de la Passion à Valenciennes en 1547*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche scientifique, 1969.

KÖNIGSON Élie, « Structures élémentaires de quelques fictions dramatiques dans les Miracles par personnages du ms. Cangé », Revue d'histoire du théâtre, 29, 1977, p. 105-127.

KÖNIGSON Élie, *L'espace théâtral médiéval*, Paris, CNRS, 1976.

KOOPMANS Jelle, « Théâtre du monde et monde du théâtre »*, Le jeu théâtral,*

ses marges, ses frontières. Actes de la deuxième rencontre sur l'ancien théâtre européen de 1997, éd.

KOOPMANS, Jelle, « Cultures théâtrales dans les villes hennuyères », *Image et mémoire du Hainaut médiéval*, éd. Jean-Charles Herbin, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2004.

KOOPMANS Jelle, « Public ou publics ? Farces et sotties en France à la fin du Moyen Age », article publié sur le site « Parnaseo » de l'Université de Valence, Section « Ars Theatrica », s. d. http://parnaseo.uv.es/Ars/webelx/Ponències%20pdf/Koopmans.pdf .

KOOPMANS Jelle, *Le Théâtre des exclus au Moyen-Âge, hérétiques, sorcières et marginaux*, Paris, Imago, 1997.

KOOPMANS Jelle « La Parodie en situation. Approches du texte festif de la fin du Moyen-Âge », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes n°15 La Tentation du parodique dans la littérature médiévale*, 2008 .

KOOPMANS Jelle « Le théâtre dans l'église : mythes et réalités », *Le Théâtre de l'Église (XII^e^-XVI^e^ siècles)*, Paris, Lamop, 2011. Édition en ligne http://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/Koopmans.pdf .

KOOPMANS Jelle & VERHUYCK Paul, *Sermon joyeux et Truanderie (Villon - Nemo - Ulespiègle)*, Amsterdam, Rodopi, 1987.

KOOPMANS Jelle, « Genres théâtraux et choses vues : le cas du théâtre profane de la fin du moyen-âge », *Fifteenth-century studies, 16 (1990)*, Stuttgart (Heinz, Akad. Verl), 1990, p. 131-142.

KOOPMANS Jelle, « Folklore, tradition et révolte : le fonctionnement social des sermons joyeux français de la fin du moyen-âge », *Le théâtre et la cité dans l'Europe médiévale, Fifteenth-century studies, 13 (1988) ; p. 457-470.*

KOOPMANS Jelle (ed.), *Recueil de sermons joyeux,* Genève (Droz), 1988.

KOOPMANS Jelle, « Le théâtre à Toulouse au début du XVI^e^ siècle », *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596). Actes du colloque international de Toulouse*, mai 2004, 2006.

KUNSTMANN Pierre, *Lexique des Miracles Nostre Dame par personnages*, Paris, Klincksieck (Matériaux pour le Dictionnaire du moyen français, 2), 1996.

KURVERS Robert G. A., *Ad Faciendum peregrinum, A Study of the liturgical Elements in the latin Peregrinus Plays in the Middle Ages*, Peter Lang, 1996.

La Légende de Robert le diable du Moyen Âge au XX^e^ siècle, dir. Laurence Mathey-Maille et Huguette Legros, Orléans, Paradigme (« Medievalia » 75), 2012.

LAÎNÉ Stéphane, « La farce de Pates-Ouaintes (1493), un épisode méconnu de

contestation estudiantine: approche historique, littéraire et linguistique », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand (X^e–XVIII^e siècle). Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 septembre–3 octobre 2004)*, éd. Catherine Bougy et Sophie Poirey, Caen, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 205-230.

LALOU Élisabeth, « Miracles de Notre Dame par personnages », *Dictionnaire des lettres françaises: le Moyen-Âge*, éd. Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Paris, Fayard, 1992, p. 1016-1017.

LALOU Élisabeth, « Les textes en jargon franco-anglais du XII^e au XV^e siècle », *La France anglaise*, Actes du 111^e congrès des sociétés savantes, Poitiers, 1986, Paris, 1987, p. 543-562.

LALOU Élisabeth, « Saint Nicolas (Représentations dramatiques) », *Dictionnaire des lettres françaises: le Moyen Âge*, éd. Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Paris, Fayard, 1992, p. 1347-1348. Réimpr.: Paris, Fayard (La Pochothèque), 1994.

LALOU Élisabeth, « Les Cordonniers Metteurs en Scène des Mystères de Saint Crépin et Saint Crépinien », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 143, 1985, p. 91-115.

LALOU Élisabeth, « Les mystères français de saints et de saintes : un genre médiéval ? », M*artiri e santi in scena : XXIX Convegno internazionale : Anagni,*

7-10 settembre 2000, Roma (Torre d'Orfeo), 2001, p. 141-166.

LALOU Élisabeth, « Le théâtre médiéval, le tragique et le comique : réflexion sur la définition des genres » *tragique et comique liés dans le théâtre de l'Antiquité à nos jours (du texte à la mise en scène), colloque Rouen*, 19-20 avril 2012, M. Torrès et A. Ferry éd., 2012, p. 1-10. URL: http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?le-theatre-medieval-le-tragique-et.html

LALOU Élisabeth, « Les enseignes profanes et le théâtre médiéval », *in* M. Bouhaïk-Gironès et Denis Hüe (éd.), *Le Jeu et l'Accessoire. Mélanges en l'honneur du professeur Michel Rousse*, J. Koopmans, 2011, p. 291-300.

LALOU Élisabeth, « Pour une typologie des manuscrits de théâtre médiéval », *Le théâtre et la cité dans l'Europe médiévale, Fifteenth century studies*, t. 13, 1988, p. 569-579 (en collaboration avec D. Smith).

LALOU Élisabeth, « St Crépin, St. Crispin, Sant Crepi : French, Breton and Catalan Mystères », C. Davidson et J. Stoupe (éd.), *Iconographic and Comparative Studies in Medieval Drama*, Kalamazoo, 1991, p. 87-93.

LALOU Élisabeth, « Le mystère de saint Blaise », Denis Hüe, Mario Longtin et Lynette Muir (textes réunis par), *Mainte belle œuvre faicte, mélanges en l'honneur du professeur Graham A. Runnalls*, Orléans, éd. Paradigme, 2005.

LALOU Élisabeth, « Réflexions sur cérémonie, cérémonial et jeu », *in* J.-P.

Bordier (éd.), *Le jeu théâtral, ses marges, ses frontières, actes de la deuxième rencontre sur l'ancien théâtre européen de 1997*, Champion, 1999, p. 115-125.

LA RUE Gervais (de) (abbé), *Essais historiques sur les Bardes, les jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands, suivis de pièces de Malherbe, qu'on ne trouve dans aucune édition de ses œuvres*, Tome premier, Caen, Mancel, 1834.

LA RUE Gervais (de), *Mémoire sur les Bardes armoricains*, Caen, 1815.

LAZARD Madeleine, *Le Théâtre en France au XVI^e siècle*, Paris, PUF, 1980.

LEBÈGUE Raymond, *Études sur le théâtre français*, Paris, 1977.

LEBÈGUE Raymond, *Le Théâtre Comique en France de « Pathelin » à « Mélite »*, Paris, 1972.

LEBÈGUE Raymond, *la Vie d'un Ancien Genre Dramatique : le Mystère*, Paris, 1939.

LEBÈGUE Raymond, *La Tragédie religieuse en France. Les débuts (1514-1573)*, Paris, Honoré Champion, 1929.

LEBÈGUE Raymond, *Le Mystère des Actes des Apôtres. Contribution à l'étude de l'humanisme et du protestantisme français au XVI^e siècle*, Thèse pour le

doctorat ès lettres présentée à la Faculté des Lettres de Paris, Paris, H. Champion, 1929780 .

LEBÈGUE Raymond, « La Passion jouée à Mons en 1501 », *Études sur le théâtre français*, t. 1, Moyen -Age, Renaissance, Baroque, Paris, Nizet, 1977, p. 60-61.

LEBÈGUE Raymond, « Unité et pluralité de lieu dans le théâtre français (1450-1600) », *Le lieu théâtral à la Renaissance : colloque tenu à Royaumont, 22-27 mars 1963*, 1964, p. 347-355.

LEBEUF Jean, CHALLE Ambroise, QUANTIN Maximilien, « Théâtre à Auxerre », *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*, *par l'abbé Lebeuf, continués jusqu'à nos jours avec addition de nouvelles preuves et annotations, par M. Challe, M. Quantin*, 1855, t. 3, p. 320 et t. 4, p. 313, Auxerre ; Paris (Perriquet ; Dumoulin), 1848-1855.

Le jeu théâtral ses marges, ses frontières. Actes de la deuxième rencontre sur l'ancien théâtre européen de 1997, BORDIER Jean-Pierre, LE BRIZ-ORGEUR Stephanie et PARUSSA Gabriella (éd.), Paris, Champion, 1999 (Le savoir de Mantice, 6).

Le mystère de la Passion d'Arnoul Greban, JODOGNE Omer (dir.), Bruxelles, Palais des Académies, vol. I, 1965 et vol. II, 1984 (Académie Royale de Belgique; Classe des Lettres, Mémoires, 2e série, tome XII).

Les pères du théâtre médiéval. Examen critique de la constitution d'un savoir académique, Marie Bouhaïk-Gironès, Véronique Dominguez et Jelle Koopmans (dir.), Rennes, PUR, 2010.

Le Théâtre de l'Église (XII^e -XVI^e siècles), Communications de la journée du 19 mars 2010 sur « Le théâtre de l'Église (XII^e-XVI^e siècles), Paris, LAMOP, 2011. https://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/TheatreEglise19032010.pdf

Le théâtre et la cité dans l'Europe médiévale. Actes du V^eme colloque international de la Société Internationale pour l'étude du théâtre médiéval, Perpignan, juillet 1986, Jean Claude Aubailly dir., Stuttgart (Heinz, Akad. Verl), *Fifteenth-century studies*, 13 (1988).

Le Théâtre polémique français 1450 - 1550, BOUHAÏK-GIRONÈS Marie, KOOPMANS Jelle et LAVÉANT Katell (dir.), Collection Interférences, Presses Universitaires de Rennes, 2008 .

LEWICKA Halina, *Bibliographie du théâtre profane français des XV^e et XVI^e siècles,* Paris, Institut de recherche et d'histoire des textes (Bibliographies, colloques, travaux préparatoires), 1968.

LEWICKA Halina, *La langue et le style du théâtre comique français des XVe et XVIe siècles. La dérivation. Les composés*, 2 Bde., Warschau/Paris 1960-1968.

LINTHILAC Eugène, *Histoire Générale du Théâtre en France, T.1 : le Théâtre Sérieux du Moyen Âge*, Paris, 1906.

LINTHILAC Eugène, *Histoire Générale du Théâtre en France*, *T.2 : la Comédie. MoyenÂge et Renaissance*, Paris, 1906.

LIPPHARDT Walther, « Liturgische Dramen des Mittelalters », *Die Musik in Geschichte und Gegenwart. Allgemeine Enzyklopädie der Musik, v*ol. 8, Kassel-Basel-London-New York 1960.

LIPPHARDT Walther, Lateinische Osterfeiern und Osterspiele, Walter de Gruyter, Berlin, New-York, 1976.

LONGTIN Mario, *Édition critique de la cinquième journée du Mystère de sainte Barbe en cinq journées (BnF fr. 976)*, thèse, Université d'Édimbourg, Édimbourg, Écosse, 2001.

LONGTIN Mario, *Édition du Mystère de sainte Barbe en deux journées BnF Yf 1652 et 1651, mémoire de maîtrise*, Université McGill, 1996. Seefeldt P., (éd.),

LUCAS Hippolyte, *Histoire Philosophique et Littéraire du Théâtre Français depuis son Origine*, Paris, 1862.

LUCE Siméon, *Les jeux ou divertissements populaires au XIV^e^ siècle dans la France pendant la guerre de cent ans*, Paris, 1890.

MADDOX Donald, et STURM-MADDOX Sara, *Parisian Confraternity Drama of the Fourteenth Century: The "Miracles de Nostre Dame par personnages"*, Turnhout, Brepols (Medieval Texts and Cultures of Northern Europe, 22), 2008.

Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls, HÜE Denis, Mario Longtin et Lynette Muir (dir.), Orléans, Paradigme (Medievalia, 54), 2005.

Maistre Pierre pathelin. Lecture et contextes [Communications du colloque, Université de Rennes 2, 20 mai 1995], Denis HÜE et Darwin Smith (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Interférences), 2000.

MÂLE Émile, « Le renouvellement de l'art par les mystères à la fin du Moyen Âge », *Gazette des Beaux-Arts*, 3 e série, vol.31 (février 1904), p.89-106 ; (mars 1904) p.215-230 ; (avril 1904) p.283-301 ; (mai 1904) p.379-394 .

MARTIN Henri, *Le métier de prédicateur à la fin du moyen-âge 1350-1520,* Paris, 1988.

MASSIP Francesc, « Le Drame de l'Assomption en France et en Belgique », *Mainte belle œuvre faicte. Études sur le théâtre médiéval offertes à Graham A. Runnalls*, textes réunis par Denis Hüe , Marie Longtin , Lynette Muir , Orléans, Paradigme, Medievalia n°54, 2005, p.357-374 .

MAZOUER Charles, *Le Théâtre français du Moyen-Âge*, Paris, SEDES, 1998.

MAZOUER Charles, *Le Théâtre français de la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2002.

MAZOUER Charles, « L'histoire romaine dans les mystères médiévaux », *Textes et cultures: réception, modèles, interférences. Volume 1: Réception de l'Antiquité*, éd. Pierre Nobel, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté Littéraire, 2004, p. 87-102.

MAZOUER Charles, « Les mystères des XV^e^ et XVI^e^ siècles, carrefour des genres ? » *Genres littéraires en question au moyen-âge*, D. James-Raoul (dir.), Eidôlon, 97 (2011), P. 31-42.

MAZOUER Charles, « Dieu, Justice et Miséricorde dans le Mistére du Viel Testament », *Le Moyen Âge*, 91:1, 1985, p. 53-73.

MAZOUER Charles, « L'histoire d'Abraham dans Le mistere du Viel Testament », J*eux de la variante dans l'art et la littérature du Moyen Âge. Mélanges offerts à Anna Drzewicka par ses collègues, ses amis et ses élèves*, éd. Antoni Bartosz, Katarzyna Dybeł et Piotr Tylus, Kraków, Viridis, 1997, p. 220-230.

MAZOUER Charles, « Abraham du Mistere du Viel Testament à l'Abraham sacrifiant de Théodore de Bèze », *Réforme. Humanisme. Renaissance*, 44, 1997, p. 55-64.

MAZOUER Charles, « Les machines de théâtre au XVI^e^ siècle », *L'invention au*

XVIe siècle, 1987, p. 197-218.

MAZOUER Charles, « Sermons in the Passions of Mercadé, Gréban and Jehan Michel », *Les Mystères. Studies in Genre, Text and Theatricality*, éd. Peter Happé et Wim Hüsken, Amsterdam et New York, Rodopi (Ludus, 12), 2012, p. 247-269.

MEHL Jean-Michel, *Les jeux au royaume de France du XIIIe siècle au début du XVIe siècle*, Fayard, Paris, 1990.

Mélanges d'histoire du théâtre du moyen-âge et de la Renaissance offerts à Gustave Cohen, Nizet, 1950.

MÉLICOCQ Alexandre de La Fons (baron de), « Extraits de chartes et autres documents originaux concernant les jeux de personnages, mystères, etc., exécutés dans la ville de Béthune et autres lieux de la Flandre pendant le XVe et le XVIe siècle », *Documents historiques inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale et des archives ou des bibliothèques des départements*, 4 (1848), p. 320-347.

MORANDI Nausica, « Liturgia e dramma nell'Officium stellae », *Philomusica on-line*, Università di Pavia, vol. 5 n° 1, 2006.

MORICE Émile, *Histoire de la mise en scène des mystères jusqu'au Cid*, Paris, campé, 1836.

MUIR Lynette R., *The Biblical Drama of medieval Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, réimpr. 2003.

MUIR Lynette, Liturgy and Drama in the Anglo-Norman Adam, Oxford, Blackwell (Medium Ævum Monographs, New Series, 3), 1973.

MÜLLER Ludwig, *Das Rondel in den französischen Mirakelspielen und Mysterien des XV. und XVI. Jahrhunderts*, Marburg, Elwert (Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie, 24), 1884.

ÖHLUND-RAMBAUD Stéphanie, *Les Trepperel, imprimeurs libraires parisiens et le livre à figures (1491-1531),* Thèse soutenue à l'Université de Paris IV, 1989.

OMONT Henri, *Miracles de Notre-Dame. Reproduction des 59 miniatures du manuscrit français 9198 [et des 73 miniatures du manuscrit français 9199] de la Bibliothèque nationale*, Paris, Berthaud, 1906, 2 t.

OSTROWSKI Otto, *Le mystère de saint Crépin et saint Crépinien nach dem Manuskript n° 619 der Bibliothek Chantilly*, diss. Greifswald, 1909.

OULMONT Charles, *Pierre Gringore. La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance*, Paris, Champion, 1911 .

PARIS Paulin, *Cour de littérature du Moyen-Âge, de la mise en scène des*

mystères et du mystère de la Passion, Leçon du 7 mai 1855, consultable sur Gallica.

Performance, drama and spectacle in the medieval city. Essays in honour of Alan Hindley, Catherine Emerson, Mario Longtin et Adrian Tudor (fir.), Louvain, Peeters, 2010.

PICOT Émile, *Le monologue dramatique dans l'ancien théâtre français*, Paris, 1888.

PICOT Émile, *La Sottie en France, fragment d'un répertoire historique et bibliographique de l'ancien théâtre français,* Paris, 1878.

PIFTEAU Benjamin, GOUJON Julien, *Histoire du Théâtre des origines au Cid*, Paris, 1879.

Première Poésie de la Renaissance, autour des Puys normands, Actes du colloque de Rouen 1999, éd. J.-C. Arnould et Th. Mantovani. Paris, Champion, 2004.

RAIMBAULT Michel, « Notes sur le théâtre religieux médiéval en Bourgogne », *L'écho d'Auxerre*, 93 (1971), p. 29-33 ; 95 (1971), p. 31-35, 1971.

RAIMBAULT Michel, « Notes sur le théâtre religieux médiéval en Bourgogne », *L'écho d'Auxerre*, 102 (1972), p. 20-24, 1972.

Renaissance du théâtre médiéval, *Contributions au XII^e colloque de la Société internationale du théâtre médiéval, Lille, 2-7 juillet 2007,* Dominguez Véronique (dir.), Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2009

REVOL Thierry, « Drames liturgiques latins du treizième siècle: vêtements liturgiques ou costumes de théâtre? », *Le jeu théâtral, ses marges, ses frontières. Actes de la deuxième rencontre sur l'ancien théâtre européen de 1997,* éd. Jean-Pierre Bordier, Stéphanie Le Briz Orgeur et Gabriella Parussa, Paris, Champion (Le savoir de Mantice, 6), 1999, p. 3764.

REVOL Thierry, *Représentations du sacré dans les textes dramatiques des XI^e-XIII^e siècles*, Paris, Honoré Champion, 1999.

REY-FLAUD Bernadette, *La Farce ou la Machine à rire. Théorie d'un genre dramatique (1450-1550)*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et Françaises », 1984.

REY-FLAUD Henri, *Le Cercle magique. Essai sur le théâtre en rond à la fin du Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1973 .

RIBÉMONT Bernard, *Le théâtre français du Moyen Âge au seizième siècle*, Paris, 2003.

ROUSSE Michel, *la Scène et les Tréteaux, le Théâtre de la Farce au Moyen-Âge*, Orléans Paradigme, 2004.

ROUSSE Michel, « Jongleries dans le théâtre des mystères », *Les genres insérés dans le théâtre*, 1998, p. 13-29.

ROUSSE Michel, « Gouberville et le théâtre populaire », *Le Cotentin au temps du sire de Gouberville*, *Revue du département de la Manche*, 28, 1986, p. 107-118.

ROUSSE Michel, « L'acteur au moyen-âge X^e^-XIII^e^ siècles : vers l'intériorisation du jeu », *L'acteur en son métier*, Textes réunis et présentés par Didier Souiller et Philippe Baron, éd. Universitaires de Dijon, 1997, p. 41-57.

ROUSSE Michel, « Mystères et farces à la fin du moyen-âge. Problèmes de théâtre populaire », *Le théâtre populaire : situations historiques*, 1978, p. 4-20.

ROUSSE Michel, « Fonctions du dispositif théâtral dans la genèse de la farce », *Processo in Paradiso e in Inferno. Dramma biblico. Tecnologia dall'attestimento scenico. Atti del IV Colloquio della Société Interna-tionale pour l'Étude du Théâtre Médiéval*. Vitterbo 10-15 Luglio 1983 .

ROUSSE Michel, « Les objets facétieux dans les farces françaises des XV^e^ et XVI^e^ siècles », *Facétie et littérature facétieuse à l'époque de la Renaissance*, n° spécial du Bulletin de l'Association d'Etudes sur l'Humanisme, la Réforme et la Renaissance, 7 (1978).

ROUSSE Michel, *Le Théâtre des farces en France au Moyen âge*, thèse de

doctorat ès-Lettres, sous la direction de Charles Foulon, Université de Haute Bretagne Rennes 2, 1983, 5 volumes .

ROUSSE Michel, « L'abbaye des conards dans la vie sociale et culturelle de Rouen », *Première poésie de la renaissance, autour des Puys normands*, Actes du colloque de Rouen 1999, éd. J.-C. Arnould et TH. Mantovani, Paris, Champion, 2003.

ROUSSE Michel « Le théâtre médiéval et l'espace parisien à la fin du Moyen Âge », *European Medieval Drama*, Brepols Publishers, volume 6, 2003, p.49-64.

ROUSSE Michel, « Une représentation théâtrale à Rouen en 1556 », *European Medieval Drama*, Brepols, volume 7, 2003, p.87-116.

ROUSSE Michel, « Le jeu de saint Nicolas: du clerc au jongleur », *Farai chansoneta novela. Essais sur la liberté créatrice au Moyen Âge*. *Hommage à Jean Charles Payen*, Caen, Centre de Publication de l'Université, 1989, p. 311-321.

ROUSSE Michel, « Le jeu de saint Nicolas. Tradition et innovation », *Arras au Moyen Âge. Histoire et littérature*, éd. Marie-Madeleine Castellani et Jean-Pierre Martin, Arras, Presses de l'Université d'Artois, 1994, p. 153-162.

ROUSSE Michel, « Noël du Fail et le théâtre : de l'art de voir à l'art d'écrire», C.

Magnien-Simonin (dir.), *Noël du Fail, écrivain. Actes et articles*, Paris, Vrin, 1991, p. 127-143.

ROY Émile, *Études sur le théâtre Français du XIV^e^ siècle et du XV^e^ siècle*, Paris, 1902.

ROY Émile, *Le mystère de la Passion en France, du XIV^e^ siècle au XVI^e^ siècle : étude sur les sources et le classement des mystères de la Passion, accompagnée de textes inédits. 1, la Passion d'Autun, la Passion de sainte Geneviève, la Passion bourguignonne de Semur ; 2, la théologie et le développement du mystère de la Passion au XV^e^ siècle*, Paris, 1904.

ROY Lyse, « Le théâtre au service de la cause universitaire à la Renaissance », *Renaissance and Reformation/Renaissance et Réforme*, Société canadiennes d'études de la Renaissance, XX, 3, 1996.

RUNNALLS Graham A., « The manuscript of the Miracles de Nostre Dame par personnages », *Romance Philology*, 22:1, 1968-1969, p. 15-22.

RUNNALLS Graham A., *Les Mystères Français Imprimés : une Étude sur les Rapports entre le Théâtre Religieux et l'Imprimerie à la Fin du Moyen-Âge Français*, Paris, 1998.

RUNNALLS Graham A., *les Mystères dans les Provinces Françaises(en Savoie et en Poitou, à Amiens et à Reims)*, paris, Champion, 2003.

RUNNALLS Graham A, *Études sur les mystères: un recueil de 22 études sur les mystères français, suivi d'un répertoire du théâtre français du Moyen Âge et d'une bibliographie*, Paris, Champion (Varia, 14), 1998.

RUNNALLS Graham A, *Le corpus du théâtre religieux français du Moyen Âge*, 1998.

RUNNALLS Graham A, « When is a mystère not a mystère », *Tréteaux*, 2, 1980, p. 23-28.

RUNNALLS Graham A, « Les mystères de la Passion en langue française: tentative de classement », *Romania*, 114, 1996, p. 456-516.

RUNNALLS Graham A, *Jean Molinet, Le mystère de Judith et Holofernés, une édition critique de l'une des parties du Mistere du Viel Testament avec une introduction et des notes par Graham A. Runnalls*, Genève, Droz (Textes littéraires français, 461), 1995.

RUNNALLS Graham A, « Les mystères à Paris et en Île-de-France à la fin du Moyen Âge. L'apport des actes notariés », *Romania*, 119, 2001, p. 113-169.

RUNNALLS Graham A, « La confrérie de la Passion et les mystères. Recueil de documents relatifs à l'histoire de la confrérie de la Passion depuis la fin du XIV^{e} jusqu'au milieu du XVI^{e} siècle », *Romania*, 122:1-2, 2004, p. 135-201.

RUNNALLS Graham A., *La Passion de Mons (1501) : étude sur le texte et ses rapports avec la Passion d'Amiens (1500)*, 2002.

RUNNALLS Graham A., « La vie, la mort et les livres de l'imprimeur-libraire parisien Jean Janot d'après son inventaire après décès (17 février 1522 n.s.) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 78, fasc. 3-4, 2000.

RUNNALLS Graham A, « Titles and Genres in Medieval French Religious Drama », *Études sur les mystères*, Paris, Champion, 1998.

RUNNALLS Graham A., *Les Mystères dans les provinces françaises (en Savoie et en Poitou, à Amiens et à Reims)*, Paris, 2003.

RUNNALLS Graham A., « Le Personnage dans les mystères à la fin du Moyen Âge et au XVI^{e} siècle : stéréotypes et originalité », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance,* n°44, 1997, p. 11-26.

ROBILLARD DE BEAUREPAIRE Eugène, *Les Miracles du Mont Saint-Michel Fragment d'un mystère du XIV^{e} siècle*, Avranches, Auguste Anfray, 1862.

SAVARESE Nicola, *Teatri romani: gli spettacoli nell'antica Roma,* Il mulino, Bologne, 1996.

SCHELL Edgar T., SCHUCHTER J. -D., *English Morality Plays and Moral Interludes*, New York: Holt, Rinehart and Winston, 1969.

SCHOELL Konrad, *La Farce du XV^e siècle*, Tübingen, Narr Verl., 1992 .

SEPET Marius, « Les Prophètes de Christ, étude sur les origines du théâtre au Moyen Âge (cinquième et dernier article) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Année 1877, volume 38, p.397-443.

SEPET Marius, *Le drame religieux au Moyen-Âge*, Paris, 1903.

SMITH Darwin, PARUSSA Gabriela, HALÉVY Olivier (dir.), *Le théâtre français du Moyen Âge et de la Renaissance : histoire, textes choisis, mises en scène*, Paris, L'avant-scène théâtre, 2014.

SMITH Darwin, « Transformations du savoir religieux dans le théâtre du Moyen Âge », *Gotthandhaben – Le Dieu maniable – Managing God. Religiöses Wissen im Konflikt um Mythisierung und Rationalisierung*, Florian Bock, Andreas Holzem, Annette Gerok-Reiter (éd.), Bern, Peter Lang, (sous presse).

SMITH Darwin, « Arnoul Gréban et l'expérience théâtrale ou l'universitaire naissance des mystères », V*ers une poétique du discours dramatique au Moyen Âge*, 2011, Paris, Honoré Champion, p. 185-224.

SMITH Darwin, « Un manuscrit de régie théâtrale au Moyen Âge », *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*, Anne-Marie Christin (dir.), Paris, Flammarion, 2001, p. 308-309.

SMITH Darwin, *Édition critique du Jeu saint Loÿ*s, ms Paris, B.N. français 24331, Lille, ANRT, 1988.

SOUVESTRE Émile (dir.), « La Farce de Pates-Ouaintes », *La Mosaïque de l'Ouest et du Centre*, deuxième année, Blois, Félix Jahier, 1845-1846.

STANKIEWICZ Florine, *Pierre Gringore (v. 1475-v. 1538), homme de lettres, de théâtre et de cour, Être auteur au XVI*^{e} *siècle,* thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, Paris, École Nationale des Chartes, 2009.

SYMES Carol, *A Common Stage: Theater and Public Life in Medieval Arras*, Ithaca and London, Cornell University Press, 2007, 360 p.

THIRY Paul, *Le théâtre français au Moyen Âge*, Bruxelles, 1944.

TINIUS Fritz, *Studien über das Mystere de saint Clément, Greifswald (Druck von J. Abel)*, 1909.

TYDERMAN William, *English Medieval Theatre 1400–1500*, Routledge Kegan & Paul, 1986.

VILLIERS André, *le Théâtre en Rond*, Paris, 1958.

VITALE-BROVARONE Alessandro, « Devant et derrière le rideau : mise en scène et secrets dans le cahier d'un régisseur provençal du Moyen-Age »,

Processo in Paradiso e in Inferno. Dramma biblico. Tecnologia dall'attestimento scenico. Atti del IV Colloquio della Société Internationale pour l'Étude du Théâtre Médiéval. Vitterbo 10-15 Luglio 1983. A cura di M. Chiabò, F. Doglio, M. Maymone, pp.453-463 .

YOUNG Karl, *Drama of the Medieval Church*, Oxford, Clarendon Press, 1933.

YOUNG Karl, « A contribution to the history of Liturgical Drama at Rouen », *Modern Philology*, t. VI, 1908, p. 213.

VI. Les entrées royales

ARNOULD Jean-Claude, « Entrée à voir, entrée à lire : l'Entrée d'Henri II à Rouen et sa transcription littéraire (1550-1551) », *Vérité et fiction dans les entrées solennelles à la Renaissance et à l'âge classique*, Actes du colloque de Tours du 11 au 13 mai 2006, Québec, PUL, Les collections de la République des Lettres, série « Symposiums », p.117-133 .

BLANCHARD Joël, « Une entrée royale [Charles VIII à Rouen, 14 avr. 1485] », *Le Temps de la réflexion*, Gallimard, n° 5, 1984, p. 351-374.

BLANCHARD Joël, « La conception des échafauds dans les entrées royales, 1484- 1517 », *La Langue, le texte, le jeu. Perspectives sur le théâtre médiéval*. Actes du colloque international, Université McGill, Montréal, 2-4 octobre 1986,

1986 (Le Moyen français, 19 (1986)), p. 58-78.

BLANCHARD joël, « le spectacle du rite : les entrées royales », *revue historique*, 627 (juillet 2003), p. 475-519.

BRYANT Lawrence, « Politics, Ceremonies, and Embodiments of Majesty in Henry II's France », H. Duckhardt, R. Jackson Et D. Sturdy (éds), *European Monarchy. Its Evolution and Practice from Roman Antiquity to Modern Times*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1992, p. 127-154.

CHARTROU Josèphe, *Les entrées solennelles et triomphales à la Renaissance, 1484-1551*, Paris, PUF, 1928.

DE BEAUCOURT Charles, « Charles VII à Rouen en 1417, 1418 et en 1449 », *Bulletin de la Soc. hist, de Normandie*, 3 (1880-1883), p. 326-354.

DE BEAUREPAIRE Charles, *Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485 : reproduction fac-similé d'un imprimé du temps, avec introduction et annexes*, Rouen, Léon Gy, 1902.

DESCHAMP Philippe, *les Entrées Royales à Rouen*, Collection « Connaître Rouen », publié par Les Amis des monuments rouennais, 1976.

French Ceremonial Entries in the Sixteenth Century : Event, Image, Text, Toronto, Nicolas Russell and Hélène Visentin (éds), University of Toronto Press,

Centre for Reformation and Renaissance Studies, 2010.

GRAHAM Victor E., « The Entry of Henry II into Rouen in 1550 : A Petrarchan Triumph », K. Eisenbichler et A. Iannucci (éds), Petrarch's Triumphs, *Allegory and Spectacle*, Ottawa, Dovehouse Éditions, 1990, p. 403-413.

GUENÉE Bernard, « Les entrées royales françaises à la fin du Moyen âge », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, Année 1967, volume 111, p.210-211.

GUENÉE Bernard et LEHOUX Françoise, *Les Entrées royales françaises de 1328 à 1515,* Sources d'Histoire médiévale publiées par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes. Paris, Éditions du C.N.R.S., 1968.

HANNIER Isabelle, *Les entrées des grandes personnalités à Rouen aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Legay, 1992.

MCGOWAN Margaret, « Forms and Themes in Henri II's Entry into Rouen », *Renaissance Drama*, 1,1968.

MÉRINDOL Christian de, « Le prince et son cortège. La théâtralisation des signes du pouvoir à la fin du Moyen âge », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 23 e congrès, Brest, 1992, p.303-323.

POTTIER André, « Entrée de Henri II à Rouen », *Revue de Rouen*, nouvelle série, 5, 1835, p. 29-43 et p. 85-108.

POTTIER André, L*es entrées de Éléonore d'Autriche reine de France et du dauphin fils de François premier dans la ville de Rouen au mois de février 1531,* Société des bibliophiles normands, Rouen, 1866.

QUIGNARD Brigitte, « Document : La fête cannibale de 1550 », *Rouen 1562. Montaigne et les Cannibales*, Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en octobre 2012 par Jean-Claude Arnould (CÉRÉdI) et Emmanuel Faye (ÉRIAC). Publications numériques du CÉRÉdI, Actes de colloques et journées d'étude, n° 8, 2013.

TERRASSON DE FOUGÈRES Vincent, *la Royauté Idéale, Images des Rois Charles VIII et louis XII à travers le Spectacle des Entrées Royales et les Guerres d'Italie (1484-1515)*, Thèse, Université de Roskilde, Institut d'Études Culturelles et Linguistiques, 1997-2001.

WINTROUB Michael, « L'ordre du rituel et l'ordre des choses : l'entrée royale d'Henri II à Rouen », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 56e année, N. 2, 2001, p. 479-505.

VII. La poésie palinodique

BALLIN Amand Gabriel, *Notice historique sur l'Académie des Palinods. Extrait du précis de l'Académie royale de Rouen, pendant l'année 1834*, Rouen, Nicétas Périaux, 1834, p. 48.

BALLIN Amand Gabriel, « Puys de la Passion et de sainte Cécile », *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, pendant l'année 1834*, Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, Rouen, N. Périaux, 1834, p. 283.

BARRAULT Jean-Michel, *Le Sacre et La Pensée : 1529, de Dieppe à Sumatra, les capitaines-poètes de Jean Ango ouvrent la route des Indes fabuleuses,* Paris, Seghers, 1989.

DEFAUX Gérard, *Le Poète en son jardin. Étude sur Clément Marot*, Paris, Champion Unichamp, 1996.

DOMANGE Simone, *Lire encore Marot*, Viroflay, Roger, 2006.

FERRAND Françoise, « Jean Parmentier, la chanson et le théâtre », *Cahiers d'études médiévales,* Publication Univ Rouen Havre, 1979, p. 87.

FRÈRE Édouard, « Notice sur l'Académie des Palinods », *Académie des sciences*, belles-lettres et arts (Rouen). p. IX.

GUÉRY Charles (abbé), *Palinods ou puys de poésie en Normandie, avec*

appendices et bibliographie, Évreux, 1916.

GUIOT Joseph-André, TOUGARD Albert, *Les Trois siècles palinodiques, ou, Histoire générale des palinods de Rouen, Dieppe, etc*, Rouen : A. Lestringant, 1898.

HOFSTADTER Douglas, *Le Ton beau de Marot*, Basic Books, 1997.

HÜE Denis, *La Poésie Palinodique à Rouen, 1486-1550*. Éditions Champion, 2002.

HÜE Denis, « La Fête aux Normands à la fin du Moyen Âge », C*olloque de Strasbourg Provinces, régions, terroirs au Moyen Âge*, sous la direction de B. Guidot, 1991 Presses Universitaires de Nancy, p.39-56.

HÜE Denis, « Les Marot et le Puy de Rouen, remarques sur le manuscrit BnF fr 2205 », *Nouvelle Revue du XVI^e siècle* , 1998, n° 16/2, p. 219-247.

HÜE Denis, « Une ville et son Puy : Rouen au début du XVI^e siècle », *La Ville, Cahiers de la MRSH de Caen*, n°22, avril 2000, p. 175-195.

HÜE Denis, « Politique et polémique dans deux moralités du Puy de Rouen », *Le Théâtre polémique français 1450-1550*, sous la dir. de Bouhaïk-Gironès Marie, Koopmans Jelle et Lavéant Katelle, Rennes, PUR, 2008, p.139-160.

LEBAS Georges, *Les Palinods et les poètes dieppois, étude sur les confréries religieuses et littéraires des puys de Dieppe et sur les poètes de la région depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours*, Dieppe (Impr. Centrale), 1904.

LE CHEVALIER Gaël, *La Conquête des publics. Le Théâtre de Thomas Corneille*, Classique Garnier, coll. « Bibliothèque du XVII^e^ siècle », 2012.

LESTRINGANT Frank, *Clément Marot de l'Adolescence à l'Enfer*, Orléans, Paradigme, 2006.

MALAS SEMBOLONI Odile, « L'instauration du Puy de Palinods à Caen », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°48, 1999. p. 45-57.

PARMENTIER Jean, *Œuvres poétiques*, éd. critique par Françoise Ferrand, Genève, Droz, 1971.

RADOMME Thibaut, « Guillaume Crétin et la Déploration sur le trépas de Jean Ockeghem : les chœurs, les cœurs et la poésie », *Médiévales*, 66 | printemps 2014.

ROCHE Louis P., *Claude Chappuys, ?-1575 : poète de la cour de François I^er^,* thèse pour le doctorat d'Université, présentée à la Faculté des lettres de Poitiers, Paris : Les Belles-lettres, 1929.

VILLEY Pierre, « Tableau chronologique des publications de Marot », *Revue du XVI^e siècle*, II, p. 206-234, Paris, 1920.

VIII. Saints

Autour de l'Archange saint Michel, Actes du colloque tenu à Aiguilhe (Haute-Loire) en octobre 2009, Édition des Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy en Velay.

BASSEVILLE Marcel (abbé), *Saint Germain Scot, dit l'Eccossoy, évêque et martyr, V^e siècle, patron de la ville de Ribemont. Sa vie, ses reliques, son culte,* 3e édition, 1943.

COATES Simon, « Venantius Fortunatus and the image of episcopal authority in Late Antiquity and Early Merovingian Gaul », *English historical Review*, 2000, p. 1109-1137.

DUCHET-SUCHAUX Gaston, PASTOUREAU Michel, *La Bible et les saints, Guide iconographique*, Flammarion, Paris, 1990.

DUQUESNE Jacques. *Saint Éloi*, Éditions Fayard, 1985.

GODARD ELLIOTT Alison, *The Vie de saint Alexis in the twelfth and thirteenth centuries : an edition and commentary*, Chapel Hill, 1983.

GOMEZ Cécile Éliane, *Recherches sur les Vies épiscopales en prose de Venance Fortunat, Étude littéraire, historique et doctrinale*, Thèse soutenue le 7 novembre 2012 à Université Lumière Lyon 2.

LAJOYE Patrice, « Saint Germain l'Ecossais. Un Jupiter qui s'ignore », *Ollodagos*, vol. XXII, 2008, p. 39-48.

LAURENT Françoise, *Plaire et édifier : les récits hagiographiques composés en France et en Angleterre aux XII e et XIII e siècles*, Paris, 1998.

PARIS Gaston, « La Vie de saint Alexis en vers octosyllabiques », *Romania*, VIII, 1879, p. 163-180.

PARIS Gaston et PANSIER Léopold, *La Vie de saint Alexis, poème du XI^e^ siècle et renouvellements des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles*, Paris, 1872 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études).

RÖSLER Margarete, S*ankt Alexius*, Halle Saale, 1941.

STEBBINS Charles E., « Les origines de la légende de saint Alexis », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1973.

STOREY Charles, *An annotated bibliography and guide to Alexis Studies*, Genève, 1987.

TOUGARD Albert, *Vie de saint Romain*, Imprimerie Léon Gy, 1899.

VAUCHEZ André, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge*, Rome, 1988 (2e édition).

VINCENT Catherine, « Fortunes médiévales du culte de saint Alexis », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 124-2 | 2012.

WAHA Michel (de), « Le dragon terrassé, thème triomphal depuis Constantin », Saint Michel et sa symbolique, Bruxelles, 1979, p. 43 à 117.

IX. Religion

ADELMANN, J., « Christus auf dem Palmesel », *Zeitschrift für Volkskunde*, 1967, p. 63.

AVRIL Charles, *Le culte marial en Normandie du X^le^ siècle au concile de Trente : Étude des sacramentaires et des missels*, thèse sous la direction de Véronique Gazeau, 25 janvier 2016, Université de Caen.

BARROW Julia, « The Ideology of the Tenth-Century English Benedictine Reform », *Challenging the Boundaries of Medieval History: The Legacy of*

Timothy Reuter, Brepols, 2009.

BATAILLON Louis Jacques, « Approaches to the study of medieval sermons », *Leeds Studies in English*, new series 11, 1980.

BÉNÉDICT Philipp, *Rouen during the wars of religion*, Cambridge, 1981.

BÉRIOU Nicole, « La prédication aux derniers siècles du Moyen Age », *Communications*, 72, 2002. L'idéal éducatif.

BÉRIOU Nicole, *L'avènement des maîtres de la Parole. La prédication à Paris au XIII^e siècle*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1998, 2 vol., (coll. des Études Augustiniennes. Série Moyen Âge et Temps Modernes, 31).

BOST Charles, *Récits d'histoire protestante normande,* Paris, 1925.

CARDINI Franco, « Aspetti ludici, scenici e spettacolari della predicazione francescana », *Minima mediaevalia*, Florence, 1987, p. 187-210.

CASSARD Jean-Christophe, « Le légat catéchiste Vincent Férrier en Bretagne (1418-1419) », *Revue Historique*, T. 299, Fasc. 2 (606), Histoire de la Violence (Avril/Juin 1998), p. 323-343.

CHIBNALL Marjorie, *The world of Orderic Vitalis*, Oxford, Clarendon Press, 1984.

CHIBNALL Marjorie, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, Oxford, 1969.

CHIRAT Henri, « Les origines et la nature de l'indulgence d'après une publication récente », *Revue des Sciences Religieuses,* tome 28, fascicule 1, 1954. p. 39-57.

COATES Simon, « Venantius Fortunatus and the image of episcopal authority in Late Antiquity and Early Merovingian Gaul », English historical Review, 2000.

DELAFONTENELLE Jacky, *Les protestants du bocage normand*, Éditions du Petit Chemin, 2007.

DELISLE Léopold, *Le clergé normand au treizième siècle, d'après le journal des visites pastorales d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen (1248-1269)*, Bibliothèque de l'école des chartes, Paris, 1847.

DELARUELLE Étienne, LABANDE et OURLIAC Paul, *L'Église au temps du Grand Schisme et de la crise conciliaire (1378 – 1449)*, T. XIV, Paris, 1962-1964.

DELCORNO Carlo, « Origini délia predicazione francescana », *Francesco d'Assisi e Francescane- simo dal 1216 al 1226*, Assise, 1977, p. 127-160.

DESSI Rosa Maria, LAUWERS Michel, *La parole du prédicateur, V^e^-XV^e^ siècles,* Études réunies par R.M. Dessi et M. Lauwers, Nice, 1997 (Collection

d'études médiévales de Nice, 1).

DESSI Rosa Maria (dir.), *Prêcher la paix et discipliner la société – Italie, France, Angleterre (XIIIe-XVe s.)*, Turnhout, Brepols, 2005 (Collection d'études médiévales de Nice, 5).

DUCHET-SUCHAUX Gaston, PASTOUREAU Michel, *La Bible et les saints, Guide iconographique*, Flammarion, Paris, 1990.

Diard Olivier,« Histoire et chant liturgique en Normandie au XI^{e} siècle : les offices propres particuliers des diocèses d'Évreux et de Rouen », *Annales de Normandie*, 53^{e} année, n°3, 2003. p. 195-223.

*Dictionnaire de droit canoniqu*e, Letouzey et Ané, Paris, vol. 5, 1950.

Dictionnaire historique de la papauté, Philippe Levillain (dir.), Fayard, Paris, 2003.

DUBIEF Henri et POUJOL Jacques, *La France protestante, Histoire et Lieux de mémoire*, Max Chaleil éditeur, Montpellier, 1992.

FALLUE Léon, *Histoire politique et religieuse de l'église métropolitaine et du diocèse de Rouen*, A. Le Brument, Rouen, 1850.

FAVIER Jean et LEVILLAIN Philippe (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*,

Paris, Fayard, 2003.

FERRIER Vincent (saint), *Sermons*, traduit du catalan par Patrick Gifreu et préfacé par Josianne Cabanas, Éditions de la Merci, 2010.

GALLAND Jacques-Alfred, *Essai sur l'histoire du protestantisme à Caen et en Basse-Normandie*, les bergers et les mages, Paris, 1991.

GIOANNI Stéphane, « The bishops of Salona (2nd-7th century) in the Historia Salonitana by Thomas the Archdeacon (13th century): history and hagiography », *Écrire l'histoire des évêques et des papes*, Fr. Bougard and M. Sot (edd.), Brepols, p. 243-263.

Histoire Du Diocèse de Rouen - Le Havre, sous la direction de Nadine Josette Chaline, Editions Beauchesne, Paris, 1976.

KIENZLE Beverly Mayne (dir.), *The Sermon*, Turnhout, Brepols, 2000.

LALOU Élisabeth, « Eudes Rigaud », *La cathédrale de Rouen, La grâce d'une cathédrale*, éd. La Nuée bleue, 2012, p. 395-397.

LAURENT René, *Promenade à travers les temples de France*, Les Presses du Languedoc, Millau, 1996, p. 520.

LAUWERS Michel, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier (Collection historique), 2005.

LE HARDY Gaston, *Histoire du protestantisme en Normandie depuis son origine jusqu'à la publication de l'édit de Nantes*, Caen, 1869.

Les Conciles œcuméniques, 2 vol. « L'Histoire » et « Les Décrets », Cerf, coll. « Le magistère de l'Église », G. Alberigo et A. Duval (dir.), Paris, 1991.

LONGÈRE Jean, *La Prédication médiévale*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1983.

MARGERIE Bertrand (de), *Le Mystère des indulgences,* Paris, Lethielleux, 1999.

MARTIN Hervé, « L'Église éducatrice. Messages apparents, contenus sous-jacents », *Histoire de l'éducation*, n° 50, 1991. Éducations médiévales. L'Enfance, l'École, l'Église en Occident. Ve-XVe siècles, sous la direction de Jacques Verger. p. 91-117.

MARTIN Hervé, *Le Métier de prédicateur en France septentrionale à la fin du Moyen Âge (1350-1520)*, Paris, Cerf, 1988.

MATIJEVIĆ SOKOL Mirjana, « Archideacon Thomas of Split (1200–1268) – A source of early Croatian History », *Review of Croatian History,* p. 251–269.

MAYNE KIENZLE Beverly (dir.), *The Sermon*, Turnhout, Brepols, 2000.

Medieval Sermons and Society: Cloister, City, University, HAMESSE Jacqueline, KIENZLE Beverly, STOUDT , THAYER Anne T. (dir.), Brepols, 1998.

MILLET Hélène, *L'Église du Grand Schisme (1378-1417)*, Paris, Picard, 2009 (coll. Les Médiévistes français, 9).

MORENZONI Franscesco, *Des écoles aux paroisses. Thomas de Chobham et la promotion de la prédication au début du XIIIe siècle*, Paris, Institut d'Études augustiniennes, 1995.

MUESSIG Carolyn, « Sermon, Preacher and Society in the Middle Ages », *Journal of Medieval History*, 28 (2002).

MUESSIG Carolyn, *Preaching, Sermon and Audience in the Middle Ages*, Leiden-Boston- Köln, 2001.

Prédication et performance du XII^e^ au XVI^e^ siècle, Bouhaïk-Gironès Marie, Polo De Beaulieu Marie Anne (dir.), Ouvrage qui rassemble les actes du colloque international Prédication et Performance XIIe-XVIe siècles, organisé les 23 et 24 juin 2011 à Paris, Paris, Classiques Garnier, 2013.

Religion et mentalités au Moyen Âge, Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin, Sophie Cassagnes-Brouquet, Amaury Chauou, Daniel Pichot et Lionel Rousselot (dir.), Presses universitaires de Rennes, 2003.

RITCH Janet K., « Notice Biographique sur Maître Eloy du Mont dict Costentin et son livre de la louenge de la mort corporelle », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, T. 57, No. 2 (1995), p. 401-406.

RITCH Janet K., *A critical edition of Eloy du Mont's « la Resurection de Jésus Christ »*, Toronto, Thèse de doctorat, 1995.

SCHNEYER Johannes-Baptist, *Repertorium der lateinichen Sermones des Mittelalters für die Zeit von 1150-1350*, Münster, 1969-1980 (11 vol.).

SERGENT Bernard, « Histoire ancienne des Douze Jours », *Bulletin de la Société de Mythologie Française*, n° 196 (3ème trimestre 1999).

TABBAGH Vincent, *Le clergé séculier du diocèse de Rouen à la fin du moyen âge (1359-1493*), sous la direction de Jacques Heers, soutenue en 1988 à l'université de Paris IV.

TRICARD Annie, « La propagande évangélique en France. « L'imprimeur Simon Dubois (1525-1534) », *Aspects de la propagande religieuse*, Études publiées par G. Berthoud, G. Brasart-de Groër, D. Cantimori, N.Z. Davis, E. Droz, A. Dufour, E. Feist-Hirsch, P.-F. Geisendorf, R. Hari, R.M. Kingdon, G. Mattingly, H. Meylan, E. Pommier, H.-L. Schlaepfer, S. Stahlmann, D. Thickett, A. Tricard, Droz, Genève, 1957.

STOUDT Debra (ed.), *Medieval Sermons and Society : Cloister, City, University,*

Proceedings of International Symposia at Kalamazoo and New York, Louvain-la- Neuve, 1998 (FIDEM, Textes et Etudes du Moyen Âge, 9).

VIALLATOUX Danielle, *Les déplacements d'Eudes Rigaud Archevêque de Rouen d'après le journal de ses visites archiépiscopales, 1248-1269*, thèse sous la direction d'Yves Renouard, Université de Paris, 1962.

VRAY Nicole, *Protestants de l'Ouest 1517-1907, Normandie, Bretagne, Poitou*, Éditions Ouest-France, 1993.

WINCHESTER Wulfstan (de) , *Life of St. Æthelwold*, Oxford University Press, 1991.

YORKE Barbara, « Æthelwold », *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford University Press, 2004.

X. Art et littérature

AMANN Dominique, *La Tarasque : un dragon en Provence*, Marseille, 2011.

Autour de l'Archange saint Michel, Actes du colloque tenu à Aiguilhe (Haute-Loire) en octobre 2009, Édition des Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy en Velay.

AVRIL François, *L'enluminure à la cour de France au XIV^e^ siècle*, Chêne, 1978.

BASCHET Jérôme, *Les justices de l'Au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e^ -XV^e^ siècles)*, Rome (École Française de Rome), 1993.

BLANCHARD Joël, *La Pastorale en France aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Recherches sur les structures de l'imaginaire médiéval* , Paris, Champion, 1983.

BOSSUAT Robert, *Deux moralités inédites [Moralité du jour Saint-Antoine et Moralité de 1427], composées et représentées en 1427 et 1428 au Collège de Navarre*, publiées avec une introduction, un commentaire historique et philologique et des notes critiques, Paris, Abbeville (Librairie d'Argences ; (impr. de F. Paillart)), 1955.

CARCOPINO Jérôme, *Virgile et le mystère de la IV^e^ Églogue*, Paris, L'Artisan du livre, 1930.

CAZAUX Christelle, *La musique à la cour de François I^er^*, École nationale des chartes, Paris, 2002.

COQ Dominique, « Le parangon du bibliophile français : le duc de La Vallière et sa collection », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, Cl. Jolly dir., Paris, Promodis Cercle de la Librairie, 1988.

CAZAL Yvonne, *Les voix du peuple/Verbum Dei: le bilinguisme Latin/langue*

vulgaire au Moyen Age, Librairie Droz, 1998.

Dans le sillage de Colomb. L'Europe du Ponant et la découverte du Nouveau Monde (1450-1650), dir. J.-P. Sanchez, Rennes, PUR, 1995.

DUFOURNET Jean, *Recherches sur le Testament de François Villon*, Paris, 1971-1973, 2 vol.

DUFOURNET Jean, *Nouvelles recherches sur Villon*, Paris, 1980.

DUFOURNET Jean, *Dernières recherches sur Villon*, Paris, 2008.

DUMONT Louis, *La Tarasque : essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnographique*, Paris, : Gallimard 1951.

FARAL Edmond, « La queue de poisson des sirènes », *Romania*, T. 74, 1953, p. 433-514.

GAZEAU Véronique, « Orderic Vitalis », André Vauchez, Richard Barrie Dobson, Adrian Walford, Michael Lapidge (dir.), *Encyclopedia of the Middle Ages*, Routledge, 2000.

HOPPIN Richard H., *La musique au Moyen Age*, volume 1, Editions Mardaga, 1991.

JOUBERT Manon, « Étude et restauration du Christ des Rameaux du musée de

l'Œuvre Notre-Dame de Strasbourg », CeROArt [En ligne], 4 | 2014, mis enligne le 19 mars 2014, consulté le 05 août 2016. URL : http://ceroart.revues.org/4010.

JUNG Marc-René, *Hercule dans la littérature française, de l'Hercule courtois à l'Hercule baroque*, Genève, Droz, 1966.

KAPPLER Claude-Claire, *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Âge.* Nouv. éd. corr. et augm., Paris, Payot, 1999 (Bibliothèque historique).

MASSE Vincent, « Les « sept hommes sauvages » de 1509 : Fortune éditoriale de la première séquelle imprimée des contacts franco-amérindiens », É*diter la Nouvelle-France*, Sous la direction de : Andreas Motsch, Grégoire Holtz, L'archive littéraire au Québec, p.83.

MURATOVA Xénia, « transmission textuelle et picturale des bestiaires », *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Age [Texte imprimé] : mélanges d'histoire des sciences offerts à Guy Beaujouan*, Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IVe section de l'École pratique des hautes études. V, Hautes études médiévales et modernes ; 73, Paris, Champion, 1994.

MUSSET Lucien, *L'horizon géographique, moral et intellectuel d'Orderic Vital*, La Chronique et l'histoire au Moyen Age, 1984.

NETCHINE Eve (dir.), *Jeux de princes, jeux de vilains*, BNF, Seuil, 2009.

OSTOIA Vera K., « A Palmesel at the Cloisters », *The Metropolitan Museum of Art Bulletin*, vol. 14, no 7, , p. 170-173.

PETERSEN Nils Holger, « Les textes polyvalents du Quem quaeritis à Winchester au X^e siècle », *Revue de musicologie*, 86.1, 2000, p. 105-118.

PÉZART André, *Contes et Légendes de Provence*, Paris, 1961.

Poésies du non-sens. Tome 1: Fatrasie. Fatrasies de Beaumanoir, Fatrasies d'Arras. Textes édités, traduits et commentés par Martijn Rus, Orléans, Paradigme (Hologrammes, 2), 2005.

PORTER Lambert C., *La fatrasie et le fatras. Essai sur la poésie irrationnelle en France au Moyen Âge*, Genève, Droz; Paris, Minard, 1960.

RABELAIS François, *Le Quart Livre*, Collection Folio classique, Gallimard, 1998.

RAMSAY Nigel, *St Dunstan: his Life, Times, and Cult*, Woodbridge, Suffolk, UK; Rochester, NY: Boydell Press, 1992.

Repertorium der lateinichen Sermones des Mittelalters für die Zeit von 1350-1500, nach den Vorarbeiten von J. B. Schneyer herausgegeben von L. Hödl und W. Knoch, Ruhr Universität Bochum, CD-ROM edition, Verlag Aschendorff, 2001.

RUTEBEUF, *Œuvres complètes,* Texte établi, traduit, annoté et présenté par Michel Zink, Paris, Livre de poche (Classiques Garnier), « Lettres gothiques », 2001.

SADAKA Jean, *L'Âne, symboles, mythes et caractères*, Mon Petit Éditeur, 2013

SIRAT Jacques, « Wy-dit-Joli-Village », *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin*, Pontoise, LXVIII, , p. 51-64.

SIRAT Jacques, *Guide historique de Guiry-en-Vexin,* Guiry-en-Vexin, Édition du centre de recherches archéologiques du Vexin français, 1958, p. 25-27.

STENGEL Kilien, *Poètes du vin, poètes divins*, préface de Jean-Robert Pitte, Paris, collection Écriture, Éditions de l'Archipel 2012.

TABURET-DELAHAYE Élisabeth, *Paris 1400 : Les arts sous Charles VI*, Fayard/RMN, 2004.

TERNAUX Jean-Claude, « “Fugite fornicationem !” *Pierre Grosnet, Juvénal et Ovide », Revue d'études culturelles, n° 1, printemps 2005, 235-243.*

TOUCHEFEU-MEYNIER Odette, « De quand date la Sirène-poisson ? », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité,* n°21, décembre 1962. p. 452-459.

UHL Patrice, *La constellation poétique du non-sens au Moyen Âge: onze études sur la poésie fatrasique et ses environs, [*Saint-Denis], Université de La Réunion; Paris, Didier-Érudition et L'Harmattan (Poétiques), 1999.

VAUCHEZ André, S*aints, prophètes et visionnaires : le pouvoir du surnaturel au Moyen Âge*, Paris, Albin Michel, 1999.

VAUCHEZ André, *Les laïcs au Moyen Age. Pratiques et expériences religieuses*, Paris, Le Cerf, 1987.

VAUCHEZ André, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du moyen age d'après les les procès de canonisation et les documents hagiographiques, 1189-1431*, école française de Rome, 2014.

VERHUYCK Paul et KOOPMANS Jelle, *le recueil des repues franches de maistre françois villon et de ses compagnons*, genève : droz, 1995.

VILLON François, *Œuvres complètes*, édition bilingue, par Jacqueline Cerquiglini-Toulet avec la collaboration de Laëtitia Tabard, Gallimard, (Bibliothèque de la Pléiade, no 598), 2014.

VIRGILE, *Bucoliques*, Belles Lettres, Classiques en poche, Paris, 1997.

WAHA Michel (de), « Le dragon terrassé, thème triomphal depuis Constantin », *Saint Michel et sa symbolique*, Bruxelles, 1979, p. 43 à 117.

WEIJERS Olga, « De la joute dialectique à la dispute scolastique », *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Comptes rendus des séances de l'année 1999, Paris.

WEIJERS Olga, *La 'disputatio' dans les Facultés des arts au Moyen Âge*, éd. Brepols, Turnhout, 2002.

ZINK Michel, *La Pastourelle. Poésie et folklore au Moyen Âge*, Paris, Bordas, « Études », 1972.

ZUMTHOR Paul, *La Lettre et la Voix. De la « littérature » médiévale*, Paris, Ed. du Seuil, 1987.

ZUMTHOR Paul, « Fatrasie, fatrassiers », *Langue, texte, énigme*, Paris, Seuil, 1975.

XI. Liens Internets

Sermones.net, Nicole Bériou (dir.), http://sermones.net/ [consulté le 18 juin 2016].

French medieval database project, Jesse Hurlbut (dir.), Brigham Young University, http://www.byu.edu/~hur lbut/fmddp/, [consulté le 16 juillet 2016].

Medieval English Drama : Modernized Performance Texts, Alexandra F Johnston, http://www.chass.u toronto.ca/~ajohnsto/, 1999 [consulté le 18 juin 2016].

Moteur de recherche de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen, http://www.index-precis.academie1744-rouen.fr/, (Index des précis de l'Académie consultables), [consulté le 10 septembre 2016].

Records of Early English Drama (REEDS), Links for Theatre History, Carolyn Black, Patrick Gregory, Tanya Hagen (dir..), http://reed.utoronto.ca/ , 2016 [consulté le 10 juin 2016].

Théâtres et Performances en France au Moyen-Âge, Gabriella Parussa, Jelle Koopmans, Darwin Smith (édit.), groupe d'études sur le théâtre médiéval, http://arnoul.vjf.cnrs.fr/ [consulté le 22 juillet 2016].

Théâtre médiéval, Centre d'études des textes médiévaux de l'université de Haute-Bretagne, http://www.sites.univ-rennes2.fr/celam/cetm/Thac.htm, 13 juillet 2009 [consulté le 22 juillet 2016].